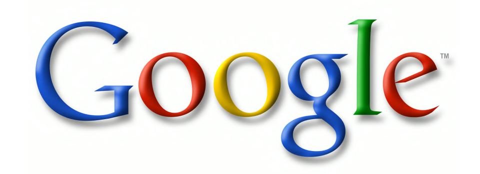
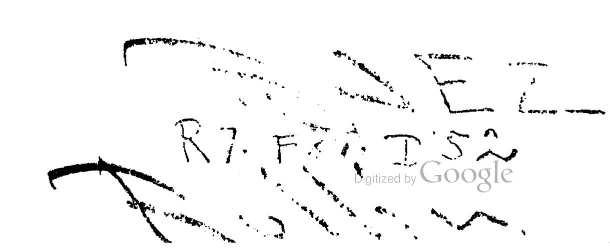



OX LIBRARY
AUCTOR PRETIOSA FACIT





R

HISTOIRE ANCIENNE.

TOME IX.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

HISTOIRE

ANCIENNE

PAR ROLLIN,

ACCOMPAGNÉE D'OBSERVATIONS
ET D'ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES,

PAR M. LETRONNE,
MEMBRE DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES).

SECONDE ÉDITION,
REVUE ET ENRICHIE D'OBSERVATIONS NOUVELLES.

TOME NEUVIÈME.

PARIS,
LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,
RUE JACOB, 56.

1849.

mD


LENOX LIBRARY
NEW YORK

HISTOIRE ANCIENNE

DES ÉGYPTIENS,

DES CARTHAGINOIS, DES ASSYRIENS, DES BABYLONIENS, DES MÈDES ET DES PERSES,

DES MACÉDONIENS ET DES GRECS.

LIVRE VINGT-SIXIÈME.

DES GRAMMAIRIENS, DES PHILOLOGUES, DES RHÉTEURS, DES SOPHISTES.

AVANT-PROPOS.

Nous sommes enfin arrivés aux arts et aux sciences qui dépendent purement de l'esprit, et qui sont destinés à l'enrichir de toutes les connaissances propres à instruire l'homme, à en perfectionner la plus noble partie, à lui former l'esprit et le cœur, en un mot, à le mettre en état de remplir les divers emplois où la divine Providence l'appellera : car, il ne faut pas s'y tromper, le but des sciences n'est point de devenir savant uniquement pour soi, ni de satisfaire une inquiète et stérile curiosité, qui nous entraîne par un plaisir séduisant d'objets en objets ; mais de contribuer, chacun en sa manière, à l'avantage commun de la société. Borner son travail et ses études à sa propre satisfaction, et se concentrer en soi-même, c'est ignorer que l'homme fait partie d'un tout auquel il doit se rapporter, et dont la beauté consiste essentiellement dans l'union et l'harmonie des parties qui le composent, et qui toutes, quoique par des voies différentes, tendent à la même fin, qui est l'utilité publique.

C'est dans cette vue que Dieu distribue aux hommes divers



talents et diverses inclinations, qui sont quelquefois si marquées et si fortes, qu'il est presque impossible d'y résister. On sait quel penchant le fameux M. Pascal eut pour la géométrie dès la plus tendre enfance, et quels merveilleux progrès il y fit par la seule force de son génie, malgré le soin que son père avait pris de lui en cacher tous les instruments, et tous les livres qui pouvaient lui en donner quelque idée. Je pourrais rapporter un grand nombre de pareils exemples dans chaque art et dans chaque science.

Une suite et un effet de ces inclinations naturelles, qui annoncent presque toujours les grands talents, sont l'application persévérante que les savants donnent à certaines études, souvent abstraites et difficiles, quelquefois même désagréables et ennuyeuses, dans lesquelles pourtant ils trouvent un plaisir secret, qui les y attache par une force presque invincible. Qui peut douter que ce plaisir ne soit comme un attrait et un appât que la Providence joint à certains travaux rudes et pénibles pour leur en adoucir l'âpreté, et pour leur faire surmonter avec courage des obstacles qui les rebuteraient tôt ou tard s'ils n'étaient passionnés pour leur objet, et possédés par un goût supérieur à tout?

Mais ne voit-on pas aussi que le dessein de Dieu, en partageant avec une diversité si étonnante les talents et les inclinations, a été de mettre les savants en état d'être utiles à la société en général, et de lui procurer tous les secours qui dépendent d'eux? Eh quoi de plus honorable et de plus flatteur pour eux, s'ils entendent bien leur véritable gloire, que de se voir choisis entre tous les hommes pour être les ministres et les coopérateurs des soins de la divine providence sur le genre humain dans ce qu'elle a de plus grand et de plus divin, qui est d'éclairer les esprits et de devenir leur lumière!

Me serait-il permis, en envisageant cette multitude infinie de connaissances destinées à l'instruction de l'homme, depuis la grammaire, qui en est la base, jusqu'à celles qui sont les plus élevées et les plus sublimes, de les comparer à l'assemblage des étoiles répandues dans la vaste étendue du firmament pour dissiper les ténèbres de la nuit? J'y vois, ce me semble, de merveilleux rapports avec les sciences et les savants. Elles ont cha-

cune leur place marquée, où elles demeurent constamment. Elles brillent toutes, mais d'un éclat différent, les unes plus, les autres moins, sans porter d'envie aux autres. Elles marchent constamment dans la route qui leur est désignée, sans jamais s'écarter ni à droite ni à gauche. Enfin, et c'est ce qui me paraît le plus digne d'attention, elles ne luisent point pour elles-mêmes, mais pour celui qui les a faites : *stellæ dederunt lumen in custodiis suis, et lætatæ sunt. Vocatæ sunt, et dixerunt : Adsumus; et luxerunt ei cum jucunditate qui fecit illas*[1]. Voilà notre devoir, notre modèle. Je n'en dis pas davantage.

Ce livre renferme ce qui regarde les grammairiens (les philologues : je donnerai en son lieu la signification de ce mot), les rhéteurs, les sophistes. Je dois avertir par avance le lecteur qu'il trouvera ici dans son chemin quelques ronces et quelques épines. J'en ai écarté beaucoup, et n'ai laissé ce qui en reste que malgré moi, y étant obligé par la nature des matières que je traite.

CHAPITRE PREMIER.

DES GRAMMAIRIENS.

La grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement.

Il n'est rien de plus admirable en soi-même, ni qui mérite davantage notre attention, que le double présent que Dieu nous a fait de la parole et de l'écriture. Nous en faisons un continuel usage sans presque jamais y réfléchir, et sans considérer les merveilles étonnantes que l'une et l'autre renferment.

La parole fait un des plus grands avantages de l'homme, au-dessus de tous les autres animaux. Elle est une des plus grandes preuves de la raison; et l'on peut dire que c'est la parole qui la met le plus en évidence. Mais par quel art ingénieux se produit-elle! et combien faut-il que de parties différentes, au premier commandement de l'âme, se réunissent et concourent ensemble pour former la voix!

J'ai une pensée en moi-même que je voudrais communiquer à d'autres, ou quelque doute dont je souhaiterais être éclairci :

[1] Bar. 2-14 et 15.

rien de plus spirituel, et par conséquent de plus éloigné des sens que la pensée. Quel véhicule pourra donc la faire passer jusqu'aux personnes qui m'environnent? Si je n'en puis venir à bout, renfermé en moi-même, réduit à moi seul, privé de tout commerce, de tout entretien, de toute consolation, je souffre des tourments inexplicables. La compagnie la plus nombreuse, le monde entier même n'est pour moi qu'une affreuse solitude. La divine Providence m'a épargné toutes ces peines en attachant mes idées à des sons, et me rendant maître de ces sons par une mécanique naturelle qu'on ne peut assez admirer.

Au moment même et dans l'instant précis que je veux communiquer ma pensée à d'autres, le poumon, le gosier, la langue, le palais, les dents, les lèvres, et une infinité d'organes qui en dépendent et en font partie, se mettent en mouvement et exécutent mes ordres avec une rapidité qui prévient presque mes désirs. L'air sorti de mon poumon, diversifié et modifié en une infinité de manières, selon la diversité de mes sentiments, va porter le son dans l'oreille de mes auditeurs, et leur apprend tout ce qui se passe en moi et tout ce que je veux qu'ils sachent.

Pour apprendre à produire des effets si merveilleux, ai-je eu besoin de maître, de leçons, d'instruction? La nature, c'est-à-dire la divine Providence, a tout fait en moi, mais sans moi. Elle a formé dans mon corps tous les organes nécessaires pour produire ces effets merveilleux, et elle les a formés d'une délicatesse qui échappe presque aux sens, et avec une variété, une multiplicité, une distinction, un art, une industrie que les naturalistes avouent être au-dessus de toute expression et de toute admiration. Ce n'est pas assez : elle nous a donné une autorité souveraine sur tous ces organes, pour qui nos simples désirs sont une voix impérieuse à laquelle ils ne résistent point, et qui les met aussitôt en mouvement. Pourquoi ne sommes-nous pas ainsi dociles et soumis à la voix du Créateur?

La manière de former la voix renferme, comme je l'ai dit, des merveilles sans nombre. Je n'en rapporterai ici qu'une circonstance, qui fera juger des autres; elle est tirée des mémoires de l'Académie des sciences [1].

[1] Mémoires de l'Acad. des sciences, année 1700.

Dans notre gosier, et au haut de la trachée-artère, qui est le canal par où l'air entre dans les poumons et par où il en sort, est une petite fente ovale, capable de s'ouvrir plus ou moins, qu'on appelle *la glotte*. Comme l'ouverture de cette glotte est fort petite par rapport à la largeur de la trachée, l'air ne peut sortir de la trachée par la glotte sans augmenter extrêmement sa vitesse, et sans précipiter son cours. Ainsi, il agite violemment, en passant, les petites parties des deux lèvres de la glotte, les met en ressort, et leur fait faire des vibrations qui causent le son. Ce son ainsi formé va retentir dans la cavité de la bouche et des narines.

La glotte forme les tons aussi bien que le son, et ce ne peut être que par les différents changements de son ouverture. Elle est ovale, comme je l'ai déjà dit, et capable de s'élargir jusqu'à un certain point, ou de s'étrécir, et par là les fibres des membranes qui la composent deviennent plus longues pour les tons bas, et plus courtes pour les tons hauts.

On voit, par un calcul exact de M. Dodart, que pour tous les tons et les demi-tons d'une voix ordinaire, pour toutes les petites parcelles de ton dont elle peut hausser une octave sans se forcer, pour le plus ou le moins de force qu'on peut donner au son sans changer le ton, il faut nécessairement supposer que le petit diamètre de la glotte, qui est de moins d'une ligne, et qui change de longueur à tous ces changements, peut être et est actuellement divisé en 9632 parties ; que même ces parties ne sont pas toutes égales, et que, par conséquent, quelques-unes sont beaucoup plus petites que la $\frac{1}{9632}$ partie d'une ligne. Quel moyen que l'art des hommes pût jamais atteindre à des divisions si fines et si délicates! et n'est-on pas étonné que la nature elle-même ait pu les exécuter? D'un autre côté, il n'est pas moins surprenant que l'oreille, qui a un sentiment si juste pour les tons, s'aperçoive, pour peu que la voix détone, d'une différence dont l'origine n'est que la $\frac{1}{9632}$ partie de moins d'une ligne.

Cette oreille même, peut-on se lasser de considérer sa structure, façonnée d'une manière admirable pour rassembler de tous côtés dans ses cavités anfractueuses les impressions vagues et les ondulations du son, et pour les déterminer ensuite par une douce

réflexion vers l'organe interne de l'ouïe? C'est aux naturalistes à développer toutes ces merveilles. Mais c'est à nous à en admirer avec reconnaissance les avantages infinis, dont nous jouissons presque à chaque moment sans y faire beaucoup de réflexion. Que serait-ce qu'un peuple de muets, réunis ensemble par l'habitation, mais qui ne pourraient se faire part de leurs pensées que par des signes et des gestes, ni se communiquer mutuellement leurs besoins, leurs doutes, leurs difficultés, leur joie, leur tristesse, en un mot tous les sentiments de leur âme, en quoi consiste proprement la vie de l'homme raisonnable?

L'écriture est une autre merveille qui approche beaucoup de celle de la *parole*, et qui lui ajoute un nouveau prix, par l'étendue qu'elle donne à l'usage qu'on en peut faire, et par la stabilité et une sorte de perpétuité qu'elle lui procure. Cette invention a été parfaitement décrite par ces beaux vers de Lucain :

Phœnices primi, famæ si creditur, ausi
Mansuram rudibus vocem signare figuris;

et encore mieux rendue par cette traduction de Brébeuf, qui enchérit beaucoup sur l'original :

C'est de lui [1] que nous vient cet art ingénieux
De peindre la parole et de parler aux yeux,
Et par les traits divers de figures tracées
Donner de la couleur et du corps aux pensées.

C'est cette invention qui nous met en état de converser et de nous entretenir avec les absents [2], et de faire passer jusqu'à eux nos pensées et nos sentiments, malgré la distance infinie des lieux. La langue, qui est le premier instrument et le premier organe du discours, n'a point de part dans ce commerce également utile et agréable. La main, instruite par l'usage à impri-

[1] De Cadmus, Phénicien.

[2] « Ejusdem beneficio absentibus conversamur; et qui multorum dierum itinere distamus, atque immensis mansionum spatiis et intervallis sejungimur, ingeniorum concepta et animorum sententias nobis invicem per manus transmittimus. Et lingua quidem, quæ primarium orationis organum est, otiosa cessat. Sermoni autem dextra ancillatur, quæ, calamo arrepto, quod nobis cum amico transigendum erat negotium, papyro aut chartæ inscribit; et sermonis vehiculum est, non os, nec lingua sed manus, quæ longi temporis usu artem exercuit, et elementorum compositionem seu structuram probe edocta est. » (THEODORET, *de Provid.* orat. 4.)

mer sur le papier des caractères sensibles, lui prête son ministère, se rend son interprète, toute muette qu'elle est, et devient en sa place le véhicule de la parole.

C'est à cette même invention, comme le remarque encore Théodoret, dont je viens de citer les paroles, que nous sommes redevables du riche et inestimable trésor des écrits qui sont parvenus jusqu'à nous, et qui nous ont donné la connaissance, non-seulement des arts, des sciences et de tous les faits passés, mais, ce qui est infiniment plus précieux, celles des vérités et des mystères de la religion.

Est-il aisé de comprendre comment les hommes ont pu composer, de vingt-cinq ou trente lettres tout au plus, cette infinie variété de mots qui, n'ayant rien de semblable en eux-mêmes à ce qui se passe dans notre esprit, ne laissent pas d'en découvrir aux autres tout le secret, et de faire entendre à ceux qui n'y peuvent pénétrer tout ce que nous concevons et tous les divers mouvements de notre âme? Transportons-nous en esprit dans ces pays où l'invention de l'écriture n'a point pénétré, ou n'est point mise en usage : quelle ignorance! quelle grossièreté! quelle barbarie! sont-ce des hommes? On peut consulter la savante dissertation de M. Fréret sur *les Principes de l'art d'écrire* [1] : elle renferme une infinité de choses très-curieuses.

Ne rougissons pas de l'avouer, et rendons un juste hommage de reconnaissance à celui à qui seul nous sommes redevables du double bienfait de la parole et de l'écriture. Il n'y avait que Dieu qui pût apprendre aux hommes à établir certaines figures pour être les signes de ces sons.

Voilà quel est le premier objet de la grammaire, qui est, comme je l'ai déjà dit, l'art de parler et d'écrire correctement. Elle était infiniment plus estimée, et cultivée avec beaucoup plus de soin chez les Grecs et chez les Romains que parmi nous, où elle est tombée dans un grand mépris, et presque généralement négligée. Cette différence de sentiments et de conduite sur ce point vient de ce que ces deux nations donnaient un temps considérable et une application particulière à l'étude de leur propre langue, au lieu qu'il est très-rare que nous apprenions la nôtre par principes,

[1] Mémoires de l'Acad. des inscriptions, tome VI.

ce qui est certainement un grand défaut dans la manière dont nous instruisons pour l'ordinaire les jeunes gens.

On est étonné de lire dans Quintilien un éloge magnifique de la grammaire, qu'il dit être nécessaire aux enfants [1], agréable aux vieillards, une douce compagnie dans la retraite, et celle de toutes les études qui produit plus d'utilité qu'elle n'en promet. Ce n'est pas là l'idée qu'on s'en forme : aussi avait-elle chez les anciens beaucoup plus d'étendue que nous ne lui en donnons. Elle ne se bornait pas à prescrire les règles de parler, de lire et d'écrire correctement, ce qui est une partie très-importante. L'intelligence et l'explication des poëtes étaient du ressort de la grammaire, et l'on comprend combien de choses étaient nécessairement renfermées dans cette étude. Elle y joignait une autre partie, qui suppose un grand fonds d'érudition et de jugement : c'est la *critique*. J'expliquerai bientôt en quoi elle consistait.

On ne confondait pas ces sortes de grammairiens, appelés aussi *philologues*, avec les *grammatistes* ou *littérateurs*, dont l'unique emploi était d'enseigner aux enfants les premiers éléments de la langue grecque ou latine. C'est pourquoi ces derniers ne jouissaient pas des immunités et des autres priviléges accordés par les empereurs aux grammairiens.

Je rapporterai ici en peu de mots ce que l'histoire nous apprend de ceux qui se sont le plus distingués dans ce genre, soit chez les Grecs, soit chez les Romains. M. Capperonnier, mon confrère au collége royal, qui a parfaitement approfondi tout ce qui regarde la grammaire, a bien voulu me communiquer quelques remarques sur ce sujet.

ARTICLE PREMIER.

Grammairiens grecs.

Je n'entrerai point dans l'examen de l'origine des lettres grecques. Si l'on veut s'instruire de cette manière, on la trouvera,

[1] « Necessaria pueris, jucunda senibus, dulcis secretorum comes, et quæ vel sola omni studiorum genere plus habet operis quam ostentationis. » (QUINTIL. lib. 1, cap. 4.)

dans les mémoires de l'Académie des inscriptions et des belles-lettres [1], traitée avec beaucoup d'érudition par feu M. l'abbé Renaudot. Je m'en tiens à l'opinion commune de presque tous les auteurs grecs et latins, qui conviennent que Cadmus, parti de Phénicie, communiqua aux Grecs les premières lettres qui furent depuis appelées *ioniques*, dont la ressemblance avec l'alphabet hébreu ou phénicien marque assez l'origine. Je me borne ici à parler de ceux qui se sont le plus distingués par rapport à la grammaire grecque.

On croit que Platon est le premier auteur chez qui l'on trouve quelque vestige de l'art grammatical. En effet, dans son *Philèbe* [2] il montre la manière dont on peut enseigner la science des lettres; dans son *Cratyle* il agite l'ancienne et fameuse question si la signification des mots leur est naturelle, ou si elle est arbitraire et fondée uniquement sur la volonté des hommes, à qui il a plu d'attacher telles idées à tels mots. Il distingue deux sortes de mots : les primitifs, qu'il attribue à Dieu; les autres, qui sont de l'invention des hommes. Il insinue que la langue grecque venait de l'hébraïque, qu'il appelle la langue barbare [3]. Dans ce même dialogue il examine l'origine et l'étymologie de plusieurs noms [4]. C'est pourquoi Phavorin dit, dans Diogène Laërce, que Platon a le premier observé la propriété et l'usage de la grammaire.

Il semble néanmoins qu'Aristote pourrait être regardé comme le premier auteur de cette science. Il a distribué les mots en certaines classes : il en a examiné les différents genres et les propriétés particulières. Le chapitre XX de sa Poétique commence par ce détail : « Le style ou l'élocution poétique renferme « ces huit parties : l'élément, la syllabe, la conjonction, le

[1] Tome II.

[2] Page 18.

[3] Platon n'insinue rien de tel. Il dit seulement (*Cratyl.* p. 409, etc.) : « Je « me figure que les Grecs, et surtout « ceux qui habitent *les pays soumis aux* « *barbares*, ont emprunté aux barbares beaucoup de mots. Ἐννόω γὰρ ὅτι πολλοὶ οἱ Ἕλληνες ὀνόματα, ἄλλως τε καὶ οἱ ὑπὸ τοῖς βαρβάροις οἰκοῦντες παρὰ τῶν βαρβάρων εἰλήφασιν. Mais il est évident que par le mot *barbares* il entend les Perses, qui dominaient alors dans les pays de l'Asie Mineure, dont la population était grecque. Platon ne pense nullement à la langue hébraïque. — L.

[4] La plupart des étymologies de Platon, dans le *Cratyle*, sont invraisemblables, et quelques-unes sont absurdes. Ceci montre combien les Grecs étaient peu avancés dans la grammaire. En latin, beaucoup de celles de Varron ne valent pas beaucoup mieux. — L.

« nom, le verbe, l'article, le cas ou l'inflexion, la proposition « ou phrase. »

Hermippus, cité par Diogène Laërce [1], dit qu'Épicure enseigna la grammaire avant que la lecture des livres de Démocrite l'engageât à l'étude de la philosophie.

Quintilien dit [2] que les philosophes stoïciens ajoutèrent beaucoup de choses à ce qu'Aristote et Théodecte avaient inventé touchant la grammaire: Parmi ces additions il compte les prépositions, le pronom, le participe, l'adverbe et l'interjection.

Le grand étymologiste, Suidas [3], Hésychius, Étienne de Byzance, Athénée, Harpocration, et autres *philologues polygraphes* font mention de plusieurs anciens grammairiens grecs, dont les uns ont vécu après Aristote et Alexandre le Grand, les autres après le siècle d'Auguste. Nous dirons quelque chose des plus célèbres.

On peut placer dans la première classe PHILÉTAS de l'île de Cos, que Ptolémée premier du nom, roi d'Égypte, donna pour précepteur à son fils Ptolémée Philadelphe.

HÉCATÉE d'Abdère [4], qui avait composé un traité touchant la poésie d'Homère et d'Hésiode.

LYNCÉE de Samos, disciple de Théophraste.

ZÉNODOTE d'Éphèse [5], qui le premier corrigea les fautes qui s'étaient glissées dans les œuvres d'Homère.

CALLIMAQUE, oncle maternel de celui dont il nous reste quelques poésies. Il comptait parmi ses disciples le célèbre Ératosthène, dont je parlerai bientôt sous le titre de *philologue*.

ARISTOPHANE de Byzance eut pour maître Ératosthène. Il vivait du temps de Ptolémée Philopator, et fut fort estimé.

ARISTARQUE, disciple d'Aristophane, effaça par sa réputation celle de tous les grammairiens qui l'avaient précédé ou qui vivaient de son temps. Il naquit dans la Samothrace, et eut pour

[1] In vit. Epic.

[2] Lib. 1, c. 4.

[3] Rollin dit encore plus bas *le grand étymologiste Suidas ;* cependant je ne sache pas que Suidas ait été jamais appelé *le grand étymologiste :* son lexique n'a même aucun rapport avec les étymologies. Il se pourrait que Rollin eût confondu en une seule personne *Suidas* et le *grand étymologiste* dont l'ouvrage, sous le titre de *Etymologicon magnum*, est un des plus précieux ouvrages de lexicographie qui nous soient restés de l'antiquité. L'auteur, qui est inconnu, a dû vivre avant Suidas. — L.

[4] Contemporain d'Alexandre. — L.

[5] Le premier directeur de la bibliothèque d'Alexandrie. — L.

patrie d'adoption la ville d'Alexandrie. Il fut fort considéré de Ptolémée Philométor, qui lui confia l'éducation de son fils. Il s'appliqua extrêmement à la critique, et il fit une révision des poésies d'Homère avec une exactitude incroyable, mais peut-être trop magistrale; car dès qu'un vers ne lui plaisait pas il le traitait de supposé : *Homeri versum negat, quem non probat*[1]. On dit qu'il marquait la figure d'une broche, ὀβελός, à côté des vers qu'il condamnait de supposition; d'où est venu le mot ὀβελίζειν.

Quelque grande que fût la réputation et l'autorité d'Aristarque, souvent néanmoins on appelait de ses jugements, et on se donnait la liberté de condamner le goût de ce grand critique, qui décidait, en quelques rencontres, que tels et tels vers de l'Iliade devaient être transportés dans l'Odyssée. Il est rare que ces sortes de transpositions réussissent, et, pour l'ordinaire, elles marquent plus de hardiesse que de jugement. Zénodote fut chargé de revoir et d'examiner la critique d'Aristarque[2].

Au sentiment de plusieurs personnes, ce fut cet Aristarque qui divisa les deux grands poëmes d'Homère, chacun en autant de livres qu'il y a de lettres dans l'alphabet, et qui donna à chaque livre le nom d'une lettre.

Il travailla aussi sur Pindare, sur Aratus, et sur d'autres poëtes.

Il eut beaucoup de contestations dans Pergame avec le grammairien Cratès, dont je parlerai bientôt.

Cicéron appelle Atticus son Aristarque[3], parce qu'en bon ami, et en censeur d'une critique sûre, il voulait bien revoir et corriger ses harangues. Horace se sert[4] aussi de ce nom pour désigner un critique exact et sensé.

> Vir bonus et prudens versus reprehendet inertes, etc.
> Fiet Aristarchus, nec dicet : Cur ego amicum
> Offendam in nugis?

Quintilien[5] nous apprend que ces grammairiens critiques,

[1] Cic. ep. 11, lib. 3, ad fam.
[2] Suid.
[3] Lib. 1. epist. 10, ad Attic.
[4] In Art. poet.
[5] « Mistum his omnibus judicium est. Quo quidem ita severe sunt usi veteres grammatici, ut non versus modo censoria quadam virgula notare, et libros, qui falso viderentur inscripti, tanquam subdititios summovere familia permiserint sibi; sed auctores alios in ordinem redegerint, alios omnino exemerint numero. » (QUINTIL. lib. 1, cap. 4.)

non-seulement se donnaient la liberté de noter comme avec la verge de censeur les vers qui leur déplaisaient, et de retrancher du nombre des ouvrages d'un auteur des livres entiers, comme autant d'enfants supposés qu'on lui attribuait mal à propos, mais qu'ils portaient leur autorité jusqu'à marquer aux écrivains leurs rangs, donnant à quelques-uns une distinction d'honneur, en laissant plusieurs dans la foule, et dégradant entièrement les autres.

Ce que j'ai dit d'Aristarque nous montre que la critique, qui faisait le principal mérite des anciens grammairiens, consistait principalement à discerner le véritable auteur d'un ouvrage; à distinguer les écrits qu'on lui supposait de ceux qui étaient réellement partis de sa plume; dans ceux mêmes qui étaient reconnus pour être de lui, à rejeter des endroits qu'une main étrangère y avait insérés à dessein; enfin à faire sentir ce qu'il y avait de plus beau, de plus solide, de plus remarquable dans les ouvrages d'esprit, et à en rendre la raison. Or, tout cela demandait beaucoup de lecture, d'érudition, de goût, et surtout un discernement juste et exact. Pour connaître l'utilité de cet art et en sentir le prix il ne faut que se rappeler dans la mémoire certains peuples et certains siècles où régnait une profonde ignorance, et où, faute de critique, les absurdités les plus grossières et les faussetés les plus sensibles passaient, en tout genre, pour des vérités incontestables. C'est la gloire de notre siècle et l'effet des bonnes études, d'avoir pleinement dissipé tous ces nuages par la lumière d'une solide et judicieuse critique.

CRATÈS de Mallos, ville de Cilicie, et contemporain d'Aristarque [1]. Il fut envoyé à Rome en qualité d'ambassadeur par Attale II, roi de Pergame. Il introduisit dans cette grande ville l'étude de la grammaire, dont il avait fait jusque-là sa principale occupation. Il laissa neuf livres de corrections sur les poëmes d'Homère.

Après sa mort, on vit encore à Rome plusieurs critiques grecs, entre autres, les deux Tyrannions.

TYRANNION, grammairien célèbre au temps de Pompée, était d'Amise, dans le royaume de Pont [2]. Il s'appelait au commence-

[1] Sueton. de illust. Gram. [2] Suidas.

ment Théophraste; mais, à cause qu'il tourmentait ses compagnons d'étude, et peut-être ses disciples, on le surnomma *Tyrannion*.

Il fut disciple de Denys de Thrace à Rhodes. Il tomba entre les mains de Luculle, lorsque ce général des troupes romaines eut mis en fuite Mithridate et se fut emparé d'une partie de ses États. Cette captivité de Tyrannion ne lui fut pas désavantageuse, puisqu'elle lui procura l'occasion de se rendre illustre à Rome et d'y amasser du bien. Il l'employa, entre autres usages, à dresser une bibliothèque, selon Suidas, de plus de trente mille volumes. Charles Étienne et d'autres auteurs disent seulement trois mille, ce qui est plus vraisemblable.

Le soin que prenait Tyrannion d'amasser des livres a contribué très-utilement à conserver les ouvrages d'Aristote. La destinée de ces ouvrages a été singulière : je l'ai exposée dans ce volume[1].

Son intelligence et son industrie particulière en ce point le mit en état de rendre à Cicéron un service qui lui fit grand plaisir, et auquel il fut très-sensible. On sait combien les personnes qui se piquent d'étude et de science sont attachées à leurs livres : ce sont, pour ainsi dire, leurs amis de toutes les heures, qui leur tiennent une fidèle compagnie; qui les entretiennent agréablement dans tous les temps; qui leur fournissent tantôt une occupation sérieuse, tantôt un délassement nécessaire ; qui les suivent à la campagne et dans leurs voyages; et qui dans le temps de l'adversité sont presque leur unique consolation. L'exil de Cicéron l'avait arraché à sa chère bibliothèque. Il paraît qu'elle s'était sentie de la disgrâce de son maître, et que pendant son absence il y avait eu plusieurs de ses livres dissipés. Un de ses premiers soins, après son retour, fut d'en ramasser les restes, qu'il trouva plus abondants qu'il ne s'y était attendu. Il chargea Tyrannion de les mettre en ordre et de les bien arranger, en quoi il réussit parfaitement. Cicéron, dans une lettre où il invite son ami Atticus à le venir voir, l'assure qu'il sera charmé du bel ordre que Tyrannion avait mis dans sa bibliothèque. *Perbelle feceris si ad nos veneris. Offendes designationem mirificam in librorum meorum bibliotheca, quorum*

[1] Pag. 410 du tom. 7 de cette édition.

reliquiæ multo meliores sunt quam putaram[1]. Ce cher ami, sur sa prière, lui avait envoyé deux de ses esclaves, fort habiles à travailler aux livres et à les coller, qu'on appelait pour cette raison *glutinatores*. On sait que les livres des anciens n'étaient pas reliés comme le sont les nôtres, mais que c'étaient de longs rouleaux, composés de plusieurs feuilles de parchemin attachées et collées les unes aux autres. Tyrannion avait mis en œuvre ces deux esclaves, qui avaient fait des merveilles : « et ma bibliothèque rangée dans un si bel ordre, dit Cicéron[2], semble avoir ajouté une âme à ma maison. » *Posteaquam Tyrannio mihi libros disposuit, mens addita videtur meis ædibus: qua quidem in re mirifica opera Dionysii et Menophili tui fuit.*

Le mérite de Tyrannion ne se bornait pas à arranger des livres : il savait en faire usage[3]. Lorsque César était en Afrique pour faire la guerre en Juda, Cicéron et Atticus se promirent de convenir d'un jour pour assister à la lecture que Tyrannion leur ferait d'un livre de sa façon. Atticus, l'ayant entendu lire sans son ami, en reçut des reproches[4]. « Quoi ! lui dit Cicéron, j'ai « refusé plusieurs fois d'entendre cette lecture parce que vous « étiez absent, et vous, vous n'avez pas daigné m'attendre pour « partager ce plaisir avec moi ! Mais je vous pardonne cette faute « en faveur de l'admiration que vous témoignez pour cet ouvrage. » Quel était donc ce livre si intéressant, et digne d'être loué et même admiré d'un homme tel qu'Atticus ? C'étaient des remarques sur la grammaire, sur les divers accents, sur la quantité des syllabes, et sur ce qu'on appelle la prosodie. Croirait-on que des personnes d'un si rare mérite pussent trouver du plaisir à ces sortes d'ouvrages ? Ils allaient bien plus loin, et en composaient eux-mêmes de pareils, comme Quintilien nous l'apprend de César et de Messala[5], dont le premier avait fait un traité sur l'analogie, et l'autre sur les mots et sur les lettres.

Il fallait que Cicéron fît un grand cas de Tyrannion, puisqu'il lui avait permis d'ouvrir dans sa maison une école de grammaire[6],

[1] Lib. 4, ep. 4, ad. Att.
[2] Lib. 4, ep. 8.
[3] Lib. 12, ep. 2, ad Att. AN. M. 3958.
[4] Ibid. epist. 6.
[5] Lib. 1, c. 4.
[6] « Quintus tuus, puer optimus, eruditur egregie. Hoc nunc magis animadverto, quod Tyrannio docet apud me. » (Cic. *ad Quint. Fratr.* ep. 4, lib. 2.)



où il donnait des leçons de cet art à quelques jeunes Romains, et, entre autres, aux fils de son frère Quintus, et sans doute aussi au fils de Cicéron même.

TYRANNION, ainsi nommé à cause qu'il fut disciple du précédent, s'appelait *Dioclès* de son premier nom. Il était de Phénicie. Il fut fait prisonnier dans la guerre de Marc-Antoine et d'Auguste, et acheté par un affranchi de l'empereur, nommé *Dymas*. Il fut ensuite donné à Térentia, qui l'affranchit : elle avait été femme de Cicéron, et en avait été répudiée. Tyrannion ouvrit une école dans Rome, et composa soixante-huit livres. Il en fit un pour prouver que la langue latine descendait de la langue grecque, et un autre qui contenait une correction des poëmes d'Homère.

DENYS LE THRACIEN était disciple d'Aristarque [1]. Il enseigna la grammaire à Rome du temps de Pompée, et composa plusieurs livres de grammaire, plusieurs traités sur différentes matières, et un grand nombre de commentaires sur divers auteurs. M. Fabricius a fait imprimer une grammaire de lui dans le septième volume de sa Bibliothèque grecque.

Cette pièce peut nous donner quelque idée de la méthode des anciens grammairiens grecs. L'auteur divise son ouvrage en six parties : 1° la lecture selon les accents; 2° l'explication des tropes, ou figures poétiques; 3° l'interprétation des dialectes, des mots extraordinaires, et de certains points historiques; 4° la découverte de l'étymologie des mots; 5° l'exacte recherche de l'analogie [2]; 6° la manière de juger des poëmes, ce que Denys regarde comme la plus belle et la plus importante partie de son art. Ensuite, après avoir exposé les trois accents, savoir, l'aigu, le grave et le circonflexe, il explique les différentes espèces de ponctuations. Il donne même, en passant, la définition de la *rapsodie* au sens des anciens homéristes, qui, tenant à la main une baguette de bois de laurier, chantaient des morceaux détachés des poëmes d'Homère. De là il passe à l'explication des lettres, qu'il divise en voyelles et consonnes, et celles-ci en *hémiphones* ou

[1] Suidas.

[2] « L'*analogie*, selon Vaugelas, est une conformité aux choses qui se trouvent déjà établies, sur laquelle on se fonde comme sur un modèle pour faire des mots ou des phrases semblables aux mots ou aux phrases déjà établies. »

demi-voyelles, *aphones* ou *cacophones*, c'est-à-dire mal-sonnantes, parce qu'il suppose qu'elles ont moins de son que les autres. Enfin il sous-divise les *aphones* en *ténues*, *moyennes* et *aspirées*, sans oublier les lettres *doubles* et les *liquides*, ou immuables. Après quoi il traite des syllabes longues, brèves et communes. Enfin il explique les *parties d'oraison*, qu'il réduit à huit, le nom, le verbe, le participe, l'article, le pronom, la préposition, l'adverbe et la conjonction. Cet auteur regardait l'interjection comme une espèce d'adverbe. Ayant exposé les six conjugaisons ordinaires des verbes appelés *barytons*, il observe que quelques grammairiens y en ajoutaient une septième, dont la terminaison était en ξω et ψω, comme ἀλέξω et ἕψω. Les verbes circonflexes en έω, άω, όω, et les quatre verbes en μι ne sont pas oubliés.

Ce détail de grammaire nous paraît ennuyeux et inutile; les anciens n'en jugeaient pas ainsi. Il n'est pas jusqu'à la ponctuation et aux accents dont ils ne fissent un usage très-utile.

Ils savaient qu'une bonne ponctuation sert à donner au discours de la clarté, de la grâce, de l'harmonie, et qu'elle soulage les yeux et l'esprit des lecteurs et des auditeurs, en faisant sentir l'ordre, la suite, la liaison et la distinction des parties; en rendant la prononciation naturelle, et en lui prescrivant de justes bornes et des repos de différentes sortes, selon que le sens le demande. C'est aux grammairiens qu'on a cette obligation. Les savants qui font usage des anciens manuscrits, où l'on ne trouve ni virgules, ni points, ni alinéas, ni aucune autre distinction, éprouvent de quelle confusion et de quel embarras cette manière vicieuse d'écrire est la cause. Cette partie de la grammaire est presque généralement négligée parmi nous, souvent même parmi les savants; et cependant ce n'est l'étude que d'une demi-heure ou d'une heure.

J'en dis autant des accents. L'*accent* est une élévation de voix sur l'une des syllabes du mot, après laquelle la voix vient nécessairement à se rabaisser. L'élévation de la voix s'appelle accent *aigu* (´), et le rabaissement accent *grave* (`). Mais, parce qu'il y avait en grec et en latin de certaines syllabes longues sur lesquelles on élevait et on rabaissait la voix, ils avaient inventé

un troisième accent, qu'ils appelaient *circonflexe*, qui d'abord s'est fait ainsi ^, puis ainsi ~, et qui les comprenait tous deux.

Les grammairiens ont introduit les accents dans l'écriture (car ils ne sont pas de la première antiquité [1]), pour distinguer la signification de quelques mots sans cela équivoques, pour former des cadences plus harmonieuses, pour varier les tons, pour apprendre quand il fallait élever ou baisser la voix.

Nous en avons aussi l'usage parmi nous, mais pour d'autres raisons. L'accent *aigu* se met sur tous les *é* fermés : *témérité*, etc. L'accent *grave* sur les *è* fort ouverts suivis d'un *s* à la fin : *procès*, etc. L'accent *circonflexe* sur certaines voyelles longues : *dépôt*, *enfant mâle*, etc.

Il y a mille observations pareilles, auxquelles nous faisons peu d'attention. Chez les Grecs et chez les Romains, tous les enfants, dès le plus bas âge, apprenaient exactement ces règles de grammaire, qui leur devenaient naturelles par un long usage. De là vient qu'à Athènes et à Rome la basse populace même s'apercevait si les orateurs ou les acteurs manquaient le moins du monde par rapport à l'accent ou à la quantité, et en était sensiblement choquée.

Je passe un grand nombre de célèbres grammairiens qui, dans la suite, se sont distingués par leur grand savoir.

JULIUS POLLUX, de Naucratis, ville d'Égypte, nous a laissé un *Onomasticon*, ouvrage fort estimé par beaucoup de savants. Il vivait dans le second siècle, sous l'empereur Commode.

Dans l'intervalle de temps qui s'est écoulé depuis le septième siècle jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet second, en 1453, nous trouvons plusieurs savants grammairiens qui ont beaucoup travaillé à éclaircir les auteurs grecs et à les rendre plus intelligibles. Tels sont entre autres HÉSYCHIUS, auteur d'un excellent dictionnaire, qui est d'un grand usage pour entendre les poëtes ; le grand étymologiste SUIDAS, qui a composé un grand

[1] On croit qu'ils ont été inventés par Aristophane de Byzance, pour fixer la prononciation, qui commençait à perdre de sa pureté. Cette méthode fut longtemps bornée aux ouvrages des grammairiens : on en trouve cependant des traces dans des inscriptions en caractères cursifs, dès le règne de Vespasien ; mais il ne paraît pas qu'on s'en soit jamais servi dans les inscriptions en lettres onciales ; et l'on croit que tous les manuscrits où se trouvent des accents sont postérieurs au septième siècle. — L.

dictionnaire historique et grammatical, où il y a beaucoup d'érudition; JEAN TZETZÈS, auteur d'une histoire contenue en treize livres sous le nom de *chiliades*, et son frère ISAAC, commentateur de Lycophron; EUSTATHE, archevêque de Thessalonique, auteur des grands Commentaires sur Homère[1], et plusieurs autres.

ARTICLE II.

Grammairiens latins.

Suétone, dans son livre des *Grammairiens illustres*, marque qu'autrefois la grammaire n'était pas même en usage à Rome, bien loin d'y être en honneur, parce que ces anciens Romains se piquaient beaucoup plus d'être belliqueux que d'être savants; et que Cratès de Mallos, dont il a été parlé auparavant, fut le premier qui introduisit dans Rome l'étude de la grammaire. Ces anciens grammairiens enseignaient en même temps la rhétorique, ou du moins disposaient leurs écoliers par des exercices préliminaires.

Parmi les vingt grammairiens illustres mentionnés par Suétone on trouve :

AURÉLIUS OPILIUS, qui enseigna d'abord la philosophie, ensuite la rhétorique, et enfin la grammaire. J'ai déjà remarqué que cet art avait beaucoup plus d'étendue qu'il n'en a aujourd'hui.

MARC-ANTOINE GNIPHON, qui enseignait aussi la rhétorique dans la maison de Jules César encore enfant. Cicéron, pendant sa préture, assistait à ses leçons.

ATTÉIUS, surnommé *le Philologue*. Salluste et Asinius Pollion furent de ses disciples.

VERRIUS FLACCUS, qui avait composé un recueil des mots difficiles, abrégé depuis par Festus Pompéius. Il fut précepteur des petits-fils d'Auguste.

CAIUS JULIUS HYGINUS, affranchi d'Auguste, garde de sa bibliothèque, à qui l'on attribue une mythologie et un traité d'astronomie poétique.

[1] Et sur Denys le Périégète. — L.

Marcus Pomponius Marcellus, qui osa critiquer un discours de Tibère. Et comme Attéius Capiton voulait le justifier en soutenant que le mot critiqué par ce grammairien était latin, ou que, s'il ne l'était pas encore, il le deviendrait, Pomponius fit cette réponse mémorable : *Vous pouvez, César, donner droit de bourgeoisie aux hommes ; mais vous ne pouvez pas le donner aux mots.*

Remmius Palémon de Vicence, qui, sous les empereurs Tibère et Claude, s'étant rendu célèbre par sa grande érudition, par sa facilité à parler et à faire des vers sur-le-champ, fut fort décrié par ses mauvaises mœurs et par son arrogance.

Outre les anciens grammairiens dont la vie a été écrite en abrégé par Suétone, il y en a d'autres dont le nom fait honneur à cet art, quoiqu'ils ne l'aient pas enseigné de vive voix, mais seulement par des écrits : tels que Varron, Cicéron, Messala, Jules César ; car ces grands hommes ne croyaient pas se déshonorer en traitant de telles matières.

J'omets, pour abréger, plusieurs savants grammairiens, dont plusieurs reviendront dans le chapitre suivant, où je parle des philologues. Ceux qui seront curieux de ramasser tous les ouvrages faits sur cette matière les trouveront dans le Recueil des anciens grammairiens, donné par Élie Putschius en 1605, deux volumes in-4°. Un livre excellent, et nécessaire à tous les maîtres qui enseignent la langue latine, est *la Minerve* de Sanctius, avec les notes de Scioppius et de Périzonius.

COURTES RÉFLEXIONS

SUR LE PROGRÈS ET L'ALTÉRATION DES LANGUES.

C'est une chose étonnante comment les langues se forment, s'augmentent, se perfectionnent ; et comment, après un certain cours d'années, elles dégénèrent et se corrompent.

Dieu, seul auteur des langues primitives (et comment les hommes auraient-ils pu les inventer ?), en introduisit l'usage pour punir et dissiper la folle entreprise des hommes, qui voulurent, avant que de se séparer, rendre leur nom immortel par la construction du plus superbe édifice qui eût encore paru sur

la terre. Jusque-là les hommes, qui ne formaient que comme une même famille, ne parlaient aussi qu'une même langue. Tout d'un coup, par un prodige des plus surprenants, Dieu effaça dans leur cerveau les traces anciennes de tous les mots qu'ils savaient, et y en substitua de nouvelles, qui formèrent subitement de nouvelles langues. Il y a apparence qu'en se distribuant en diverses contrées, chacun se joignit à ceux dont il entendait le langage et de qui pareillement il était entendu.

Je m'arrête aux enfants de Javan (en hébreu *Javan* est le même qu'*Ion*), d'où sont descendus les Ioniens, c'est-à-dire les Grecs. Voilà donc la langue grecque établie parmi eux, entièrement différente de l'hébraïque (je parle dans la supposition que l'hébreu fût la langue du premier homme), différente, non-seulement pour les mots, mais pour la manière de décliner les noms et de conjuguer les verbes, pour les inflexions, les tours, les phrases, le nombre, la cadence : car il est remarquable que Dieu a donné à chaque langue un caractère, un génie particulier, qui la distingue de toutes les autres; et dont l'effet est sensible, quoiqu'on ne puisse pas trop en marquer la raison. A la multitude de mots grecs dont leur mémoire se trouva meublée dès ces premiers temps, l'usage, la nécessité, l'invention et la pratique des arts, peut-être même la commodité ou l'agrément en firent ajouter de nouveaux. On compte deux mille cent cinquante-six racines grecques[1]. Les dérivés et les composés augmentèrent beaucoup ce nombre, et se multiplièrent à l'infini : nulle langue n'approche de la grecque pour la richesse et l'abondance.

Jusqu'ici nous n'avons vu que comme le matériel de la langue grecque, c'est-à-dire les mots dont elle est composée, qui ne furent presque qu'un don du Créateur et de la nécessité. L'usage, la liaison, l'arrangement de ces mots, eurent besoin de l'art. On remarqua que parmi ceux qui faisaient usage de cette langue les uns parlaient mieux que les autres, et qu'ils exprimaient leurs pensées d'une manière plus nette, plus suivie, plus énergique, plus agréable. On les prit pour modèles, on les étudia avec soin, on fit des observations sur leurs discours, soit

[1] Rac. grec. de Port-Royal.

qu'ils fussent écrits, ou de vive voix seulement. Eu c'est ce qui donna lieu à ce que nous appelons *grammaire*, qui n'est autre chose qu'un recueil d'observations sur le langage : travail fort important, ou plutôt absolument nécessaire pour fixer les règles d'une langue, pour les réduire en une méthode aisée qui en facilite l'étude, pour éclaircir les doutes et les difficultés, pour faire connaître et écarter les usages vicieux, et pour la conduire par des réflexions sensées et judicieuses à toute la beauté dont elle est susceptible.

Nous ne savons rien des commencements ni des progrès de la langue grecque. Les poëmes d'Homère sont le plus ancien ouvrage que nous ayons en cette langue; et l'élocution y est si parfaite, que tous les siècles suivants n'y ont pu rien ajouter. Cette perfection du langage s'est maintenue et conservée chez les Grecs beaucoup plus longtemps que dans aucune autre nation. Depuis Homère jusqu'à Théocrite il s'est écoulé plus de cinq cents ans. Tous les poëtes qui ont fleuri pendant ce long intervalle de temps sont regardés, excepté un très-petit nombre, comme parfaits pour le langage, chacun dans leur genre. Il en faut juger à peu près de même des orateurs, des historiens et des philosophes. Le goût des arts, universel et dominant chez les Grecs, l'estime qu'on y a toujours faite de l'éloquence, le soin qu'ils avaient de cultiver leur langue, qu'ils apprenaient seule, dédaignant pour la plupart jusqu'à la langue romaine, qui était la langue de leurs maîtres, tout cela a contribué à soutenir la langue grecque dans sa pureté pendant plusieurs siècles, jusqu'à la translation de l'empire à Constantinople. Alors le mélange du latin, et l'affaiblissement de l'empire, qui amena la décadence des arts, fit un changement sensible dans la langue grecque.

Les Romains, uniquement occupés du soin d'établir et d'assurer leurs conquêtes par la voie des armes, ne songèrent pas beaucoup d'abord à polir et à perfectionner leur langue. Le peu qui nous reste des annales des pontifes, des lois des Douze Tables, et de quelques autres monuments en petit nombre, marque combien elle était grossière et imparfaite dans ces premiers temps. Elle se développa peu à peu dans la suite, par des accroissements

insensibles. Elle emprunta un grand nombre de mots de la langue grecque, qu'elle habilla à sa mode, et se les rendit comme naturels; avantage que n'avaient point eu les Grecs. On aperçoit et on sent encore le goût de la langue grecque dans les vieux poëtes latins, tels que Pacuvius, Ennius, Plaute, surtout par les mots composés, qui y sont très-fréquents. Ce que nous avons des discours de Caton, des Gracques, et des autres orateurs de leur temps montre un langage déjà fort riche, fort énergique, et auquel il ne manquait rien que de la grâce, de l'arrangement, de l'harmonie.

Le commerce plus fréquent que Rome eut avec la Grèce, depuis qu'elle en eut fait la conquête, y apporta un changement entier pour le langage, aussi bien que pour le goût de l'éloquence et de la poésie, deux choses qui paraissent inséparables. A comparer Plaute avec Térence, Lucrèce avec Virgile, on les croirait séparés par plusieurs siècles, et cependant ils ne sont éloignés les uns des autres que de peu d'années. On peut fixer à Térence l'époque du renouvellement, où plutôt de l'établissement de la pure latinité à Rome, et conduire cette époque jusqu'à la mort d'Auguste, espace qui comprend cent cinquante ans et quelque chose de plus. C'est ici le beau siècle de Rome par rapport aux belles-lettres et aux arts, et, comme on l'appelle, le siècle d'or, pendant lequel une foule d'auteurs du premier mérite porta la pureté et l'élégance de la diction à son dernier période par des écrits entièrement différents pour le style et pour la matière; mais tous également marqués au coin de la pure latinité et du bon goût.

Ce progrès si rapide de la langue latine doit moins étonner quand on se souvient que des hommes tels que Scipion l'Africain le jeune et Lélius d'un côté, et de l'autre Cicéron et César, ne dédaignaient pas, au milieu de leurs importantes occupations, les premiers, de prêter leur main et leur plume à un poëte comique, les autres, de composer eux-mêmes des traités sur la grammaire.

Cette pureté du langage alla toujours en déclinant depuis la mort d'Auguste, aussi-bien que le goût de la saine éloquence: car leur sort est presque toujours le même. Pour peu qu'on ait de

discernement, on voit une différence sensible entre les auteurs du temps d'Auguste et ceux qui ont vécu après lui. Mais deux cents ans après la différence est extrême, comme on le sentira aisément par la lecture des écrivains de l'histoire d'Auguste. La pureté du langage ne s'est conservée presque (encore avec quelque altération) que parmi les jurisconsultes Ulpien, Papinien, Paul, etc.

Je ne sais si j'ai eu raison de dire que le sort du langage et celui du goût étaient toujours le même. Nous avons de vieux auteurs français, comme Marot, Amyot, Montaigne, et d'autres, dont la lecture plaît encore infiniment, et sans doute plaira toujours. Qu'est-ce qu'on aime et qu'on estime dans ces auteurs? Ce n'est point le langage, puisque nous ne pourrions maintenant en souffrir un pareil. C'est un je ne sais quoi, qu'on sent mieux qu'on ne peut l'exprimer; un air simple et naïf, un tour gracieux, des manières naturelles, une noblesse et une grandeur de style sans affectation et sans enflure, surtout des sentiments puisés dans la nature, qui partent du cœur, et qui vont au cœur; en un mot, c'est ce goût antique d'Athènes et de Rome, qui est de tous les temps et de tous les pays, et qui jette dans les écrits un certain sel, dont la finesse et la délicatesse se fait sentir à tout lecteur spirituel, et ajoute un nouveau prix à la force et à la solidité des choses mêmes.

Mais pourquoi ce vieux langage ne plaît-il plus? je parle seulement des mots. Il en manque un très-grand nombre dans notre langue. On en trouve d'excellents dans ces vieux auteurs: les uns clairs, simples, naturels; les autres, pleins de force et d'énergie. J'ai toujours souhaité qu'une main habile fît un petit recueil des uns et des autres, c'est-à-dire de ce qui nous manque et de ce que nous pouvons acquérir, pour nous montrer le tort que nous avons de négliger ainsi le progrès et l'avancement de notre langue, et pour piquer (qu'on me pardonne cette expression) la stupide indolence où nous demeurons sur ce sujet; car si la langue française, riche d'ailleurs et opulente, éprouve en certaines occasions une sorte de disette et de pauvreté, c'est à notre fausse délicatesse que nous devons imputer ce défaut. Pourquoi ne pas l'enrichir peu à peu de nouvelles expressions excel-

lentes que nos auteurs anciens, ou que les peuples voisins même nous fourniraient, comme nous voyons que les Anglais le pratiquent si utilement? Je sais bien qu'il faut être sur cet article fort discret et fort réservé; mais il ne faut pas aussi pousser la discrétion jusqu'à une timide pusillanimité.

Nous avons lieu de croire que notre langue a été conduite au plus haut point de perfection où elle puisse arriver, et l'honneur qu'on lui fait de l'adopter dans presque toutes les cours de l'Europe en est une glorieuse preuve. S'il lui manque quelque chose, ce ne peut être, ce semble, qu'une plus riche abondance, quoique cependant ceux qui savent manier la langue ne s'aperçoivent presque pas qu'elle manque d'aucun mot pour exprimer leurs pensées; mais elle pourrait en avoir un plus grand nombre. La France a eu dans le siècle passé et a encore dans celui-ci des écrivains d'un mérite distingué et fort capables de lui procurer ce nouvel avantage; mais ils respectent et craignent le public; ils se font, avec justice, un devoir de se régler sur son goût et de ne point le heurter. Ainsi, pour ne pas courir le risque de lui déplaire, ils n'osent presque jamais hasarder aucune expression nouvelle, et ils laissent en ce point la langue dans l'état où ils l'ont trouvée. Ce serait donc au public à se rendre, pour l'honneur de la langue et de la nation, moins délicat et moins dédaigneux; et aux auteurs, à devenir aussi un peu moins timides, mais, je le répète, en gardant toujours beaucoup de discrétion et de réserve.

Mais je ne m'aperçois pas que moi-même peut-être, en hasardant ainsi mes réflexions sur notre langue, je pourrai paraître manquer de respect pour le public; ce qui serait bien contraire à mon intention. Je finis cet article, qui regarde la grammaire, en prenant la liberté d'avertir encore les lecteurs que cette étude est très-importante et ne doit point être négligée. Je vois avec joie qu'on fait étudier régulièrement dans plusieurs classes de l'université la grammaire française [1].

[1] C'est celle de M. Restant.

CHAPITRE II.

DES PHILOLOGUES.

On appelle *philologues* ceux qui ont travaillé sur les anciens auteurs, pour les examiner, les corriger, les expliquer, et les mettre au jour; ceux qui ont embrassé cette littérature universelle qui s'étend sur toutes sortes de sciences et d'auteurs, et qui faisait anciennement la principale et la plus belle partie de la grammaire. On entend donc par *philologie* une espèce de science composée de grammaire, de rhétorique, de poétique, d'antiquité, d'histoire, de philosophie, et quelquefois même de mathématiques, de médecine et de jurisprudence, sans traiter aucune de ces matières à fond ni séparément, mais les effleurant toutes ou en partie. Je ne sais pourquoi cette philologie, qui a fait tant d'honneur aux Scaliger, aux Saumaise, aux Casaubon, aux Vossius, aux Sirmond, aux Gronovius, etc.; et qui est encore fort cultivée en Angleterre, en Allemagne et en Italie, est presque méprisée en France, où l'on ne fait plus de cas que des sciences exactes et portées à leur perfection, comme la physique, la géométrie, etc. Notre académie des belles-lettres, qui sous ce nom renferme toutes les espèces d'éruditions anciennes et modernes, et qui donne tous les ans dans ses mémoires des traités sur toutes sortes de matières, peut contribuer beaucoup à renouveler parmi nous et à augmenter ce goût de philologie et d'érudition. Je rapporterai ici quelques-uns de ceux qui se sont le plus distingués dans ce genre d'érudition, en mêlant les Grecs avec les Latins.

ÉRATOSTHÈNE.

Suétone dit qu'Ératosthène fut le premier qui porta le nom de *philologue*[1]. Il était de Cyrène, et devint bibliothécaire d'Alexandrie. Il vivait du temps de Ptolémée Philadelphe. Il avait embrassé toutes sortes de connaissances, sans vouloir en

[1] De illustr. Gramm. c. 10. Olymp. 146. Av. J. C. 200.

approfondir aucune, comme font ceux qui s'appliquent particulièrement à une seule et qui veulent y exceller [1]. C'est ce qui lui fit donner le surnom de *Béta* [2], parce que, ne pouvant aspirer au premier rang dans aucune science particulière, il était du moins parvenu au second dans toutes en général. Il vécut quatre-vingts ans, et se laissa mourir de faim, ne pouvant survivre à la perte de la vue, dont il fut affligé. J'aurai occasion d'en parler encore ailleurs. Il eut pour disciple Aristophane de Byzance, qui fut maître du célèbre critique Aristarque [3].

VARRON.

Varron (*Marcus Terentius*) a été regardé comme le plus docte des Romains. Il naquit en 636 de la fondation de Rome [4], et mourut l'an 726 [5], âgé de quatre-vingt-dix ans. Il assure lui-même qu'il avait composé près de cinq cents volumes sur différentes matières. Il dédia celui de la langue latine à Cicéron. Il composa un traité de la vie rustique, *de Re rustica*, qui est fort estimé. Ces deux derniers ouvrages sont parvenus jusqu'à nous.

Saint Augustin admire et relève en plusieurs endroits la vaste érudition de ce savant Romain. Il nous a conservé le plan du grand ouvrage de Varron sur les antiquités romaines, composé de quarante et un livres. C'est de cet ouvrage que parle Cicéron en s'adressant à Varron même. « Nous étions [6], lui « dit-il, auparavant comme étrangers, et en quelque sorte « égarés dans notre propre ville. Vos livres nous ont, pour « ainsi dire, ramenés chez nous, en nous faisant connaître qui « et où nous étions. » Après le dénombrement qu'en fait Cicéron, saint Augustin, plein d'admiration, s'écrie : « Varron a « lu un si grand nombre de livres [7], qu'on est étonné comment « il a pu trouver le temps d'en composer lui-même; et il en a

[1] Suidas.

[2] *Béta* est la seconde lettre de l'alphabet grec.

[3] Voyez plus haut, p. 10.

[4] AN. M. 3619.

[5] AN. M. 3709. Apud Aul. Gell. l. 3, cap. 10.

[6] « Nos, inquit, in nostra urbe peregrinantes errantesque, tanquam hospites, tui libri quasi domum reduxerunt, ut possemus aliquando qui et ubi essemus agnoscere. » (CIC. *Acad. Quest.* lib. 1, n. 9.)

[7] « Varro tam multa legit, ut aliquid ei scribere vacasse miremur; tam multa scripsit, quam multa vix quemquam legere potuisset credamur. » (S. AUGUST. *de Civit. Dei*, lib. 6, cap 2.)

« composé néanmoins un si grand nombre, qu'à peine conçoit-
« on qu'un seul homme en ait pu lire autant ! »

Il était difficile que tant d'ouvrages fussent écrits d'un style élégant et poli. Aussi le même saint Augustin remarque-t-il que Cicéron loue Varron comme un homme d'un esprit pénétrant et d'un savoir profond [1], non comme un homme fort disert et fort éloquent.

ASCONIUS PÉDIANUS.

Asconius Pédianus, cité par Pline le naturaliste et par Quintilien, a vécu sous Néron et sous Vespasien. Nous avons un reste de ses notes ou de ses commentaires sur diverses oraisons de Cicéron. On peut dire qu'il a servi de modèle à la plupart des critiques et des scoliastes latins qui l'ont suivi, et à ceux qui se sont mêlés d'expliquer les auteurs.

PLINE L'ANCIEN.

Pline (*C. Plinius secundus*) dit *l'Ancien*, pourrait être rangé parmi les historiens, ou plutôt encore parmi les philosophes qui ont traité de la physique. Mais la multiplicité des matières dont il parle dans ses livres de l'Histoire naturelle a fait que j'ai cru lui pouvoir donner place parmi les philologues.

Pline était de Vérone [2], et vivait dans le premier siècle, sous Vespasien et Tite, qui l'honorèrent de leur estime, et l'employèrent en diverses affaires. Il porta les armes avec distinction ; il fut agrégé dans le collége des augures, fut envoyé intendant en Espagne ; et malgré le temps que lui dérobaient ses emplois il en trouva suffisamment pour travailler à un grand nombre d'ouvrages, qui malheureusement sont perdus, excepté celui de l'*Histoire naturelle*, compris en trente-sept livres ; ouvrage [3], dit Pline le Jeune, d'une étendue, d'une érudition infinies, et presque aussi varié que la nature elle-même. En

[1] « Cum Marco Varrone, homine, inquit, omnium facile acutissimo, et sine ulla dubitatione doctissimo. Non ait, eloquentissimo vel facundissimo ; quoniam revera in hac facultate multum impar est. » (S. AUGUST. *de Civi. Dei*, lib. 6, cap. 2

[2] Ou plutôt de Côme, ville voisine de Vérone. — L.

[3] « Opus diffusum, eruditum, nec minus varium quam ipsa natura. » (PLIN. *Epist.* 5, lib. 3.)

effet, étoiles, planètes; grêle, vents, pluies; arbres, plantes, fleurs; métaux, minéraux; animaux de toute espèce, terrestres, aquatiques, volatiles; descriptions géographiques de villes et de pays, il embrasse tout, et ne laisse dans la nature et dans les arts aucune partie qu'il n'examine avec soin. Pour composer cet ouvrage il avait parcouru près de deux mille volumes.

Il a soin d'avertir qu'il prenait le temps de ce travail [1], non sur celui des affaires publiques dont il était chargé, mais sur son propre repos, et qu'il y employait seulement certaines heures perdues. Pline le Jeune, son neveu, nous apprend [2] qu'il menait une vie simple et frugale, dormait peu, et mettait tout le temps à profit: celui des repas, pendant lesquels il se faisait lire; celui même des voyages, où il avait toujours à ses côtés son livre, ses tablettes, son copiste; car il ne lisait rien dont il ne fît des extraits [3]. Il comptait que ménager le temps c'était prolonger sa vie, dont le sommeil abrège beaucoup la durée. *Pluribus horis vivimus; profecto enim vita vigilia est.*

Pline était bien éloigné de la fastueuse vanité de certains auteurs, qui ne rougissent point de copier les autres sans les nommer. « Il me semble [4], dit-il, que la probité et l'honneur « demandent que par un aveu sincère on rende une sorte « d'hommage à ceux de qui l'on a tiré quelques secours et « quelque lumière. » Il compare un auteur qui profite du travail d'autrui à une personne qui emprunte de l'argent dont elle paye l'intérêt: avec cette différence pourtant, que le débiteur par l'intérêt qu'il paye n'acquitte point le fonds de la somme qu'on lui a prêtée; au lieu qu'un auteur, par l'aveu ingénu de ce qu'il emprunte, l'acquiert en quelque sorte, et se le rend propre. D'où il conclut qu'il y a de la petitesse d'esprit et de la bassesse d'aimer mieux être surpris honteusement dans le vol, que d'avouer ingénument sa dette. Je me suis bien enrichi de la sorte, et à bon marché.

Il sentait parfaitement toute la difficulté et tous les incon-

[1] « Succisivis temporibus ista curamus, id est nocturnis. » (PLIN. in *Præf.*)

[2] Ep. 5, l. 3.

[3] In Præfat.

[4] « In his voluminibus auctorum nomina prætexui. Est enim benignum, ut arbitror, et plenum ingenui pudoris, fateri per quos profeceris... Obnoxii profecto animi, et infelicis ingenii est, deprehendi in furto malle, quam mutuum reddere, quum præsertim sors fiat ex usura. » (PLIN. in *præfat.*)

vénients d'une entreprise comme la sienne, où la matière qu'on traite est par elle-même ingrate, stérile, ennuyeuse, et ne laisse aucun lieu de faire paraître de l'esprit. Mais il était persuadé qu'on sait quelque gré aux auteurs qui préfèrent le désir d'être utiles au public à celui de lui plaire [1], et qui, dans cette vue, ont le courage de surmonter et de dévorer toutes les peines d'un travail ennuyeux et rebutant.

Il se flatte qu'on lui pardonnera toutes les fautes qui lui seront échappées; et l'on y en trouve beaucoup en effet, comme cela est inévitable dans un ouvrage d'une si vaste étendue et d'une si prodigieuse variété.

Pline dédia son ouvrage à Tite, alors associé presque à l'empire par Vespasien, son père, et qui devint depuis les délices du genre humain. Il en fait un éloge magnifique et abrégé, en lui disant : « Votre élévation n'a causé en vous d'autres changements, sinon de vous mettre en état de faire tout le bien « que vous désirez, en égalant votre pouvoir à votre bonne volonté » : *Nec quicquam in te mutavit fortunæ amplitudo, nisi ut prodesse tantumdem posses et velles.*

Pline le Jeune nous apprend, dans une lettre qu'il adresse à Tacite l'historien [2], le triste accident qui fit périr son oncle [3]. Il était à Misène, où il commandait la flotte. Ayant appris qu'il paraissait un nuage d'une grandeur et d'une figure extraordinaire, il se mit sur mer, et s'aperçut bientôt qu'il sortait du mont Vésuve. Il se presse d'arriver au lieu d'où tout le monde fuyait, et où le péril paraissait le plus grand, mais avec une telle liberté d'esprit, qu'à mesure qu'il apercevait quelque mouvement extraordinaire, il faisait ses observations, et les dictait. Déjà sur ses vaisseaux volait la cendre, plus épaisse et plus chaude à mesure qu'ils approchaient; déjà tombaient autour d'eux des pierres calcinées, et des cailloux tout noirs, tout brûlés, tout pulvérisés par la violence du feu. Pline délibéra quelque temps s'il retournerait en arrière; mais, s'étant rassuré, il continua sa route, mit pied à terre à Stabie, et s'arrêta chez

[1] « Equidem ita sentio, peculiarem in studiis causam eorum esse qui, difficultatibus victis, utilitatem juvandi prætulerunt gratiæ placendi. » (PLIN. in *Præfat.*)

[2] Ep. 16, l. 6.

[3] An. 79 de J. C. — L.

Pomponius, son ami, qu'il trouva tout tremblant, et qu'il tâcha d'encourager. Après le repas, il se coucha, et dormit d'un profond sommeil. L'approche du danger obligea de l'éveiller. Les maisons étaient tellement ébranlées par les fréquents tremblements de terre, que l'on aurait dit qu'elles étaient arrachées de leurs fondements. Ils s'avancèrent tous dans la campagne. Je passe beaucoup de circonstances. La nuit sombre et affreuse qui couvrait tout n'était un peu dissipée que par la lueur de l'incendie. Des flammes qui parurent plus grandes, et une odeur de soufre qui annonçait leur approche, mirent tout le monde en fuite. Pline se lève, appuyé sur deux valets, et dans le moment tombe mort, suffoqué apparemment par l'épaisseur de la fumée.

Telle fut la fin du savant Pline. On ne peut savoir mauvais gré à un neveu d'avoir peint en beau la mort de son oncle, et de n'y avoir vu que de la force, du courage, de l'intrépidité et de la grandeur d'âme. Mais si nous en voulons juger sainement, peut-on excuser de témérité une entreprise où un homme expose sa vie et, ce qui est encore plus condamnable, celle des autres pour satisfaire une simple curiosité?

Il me reste, pour terminer cet article, à dire un mot du style de Pline. Il lui est tout particulier, et ne ressemble à aucun autre. Il ne faut pas s'attendre à y trouver ni la pureté, ni l'élégance, ni l'admirable simplicité du siècle d'Auguste, dont il n'était pourtant éloigné que d'assez peu d'années. Son caractère propre est la force, l'énergie, la vivacité, je puis même dire la hardiesse, tant pour les expressions que pour les pensées, et une merveilleuse fécondité d'imagination pour peindre et rendre sensibles les objets qu'il décrit. Mais il faut avouer aussi que son style est dur et serré, et par là souvent obscur; que ses pensées sont fréquemment poussées au delà du vrai, outrées, et même fausses. J'essayerai d'en donner quelques exemples.

Pline[1] développe les merveilles renfermées dans la matière dont les voiles de vaisseaux sont composées, c'est-à-dire du lin et du chanvre[2]. L'homme jette dans la terre une petite semence, qui lui servira à se rendre maître des vents et à les convertir

[1] Lib. 19, in Procem.

[2] Pline ne parle que du lin. — L.

à ses besoins. Sans parler d'une infinité de secours qu'on tire du lin ou du chanvre pour tous les usages de la vie, quoi de plus merveilleux que de voir une herbe rapprocher l'Égypte de l'Italie, malgré la mer qui les sépare? et quelle herbe encore! petite, mince, faible, qui s'élève à peine de terre, qui d'elle-même ne forme ni corps ni substance ferme, et qui a besoin pour servir à nos usages d'être brisée et réduite à la souplesse de la laine. C'est à cette plante, toute médiocre qu'elle est, qu'on doit la facilité de se transporter d'un bout du monde à l'autre. *Seritur linum. Sed in qua non occuret vitæ parte? quodve miraculum majus, herbam esse quæ admoveat Ægyptum Italiæ... Denique tam parvo semine nasci quod orbem terrarum ultro citroque portet, tam gracili avena, tam non alte a terra tolli; neque id viribus suis necti, sed fractum tusumque, et in mollitiem lanæ coactum!*

Il donne [1] une idée magnifique de la grandeur et de la majesté de l'empire romain. Rome, selon lui, est en même temps la mère de l'univers, et lui doit sa nourriture; choisie exprès par les dieux pour illustrer le ciel même, pour réunir tous les empires épars çà et là dans le monde, pour adoucir les mœurs, pour réduire à un seul et même langage les langues barbares et discordantes de tant de nations, pour établir entre elles par ce moyen un salutaire et facile commerce, pour rappeler l'homme aux lois de l'humanité, en un mot, pour rendre cette ville la patrie commune de tous les peuples de l'univers. *Terra (Italia) omnium terrarum alumna, eadem et parens, numine deum electa, quæ cœlum ipsum clarius faceret, sparsa congregaret imperia, ritusque molliret, et tot populorum discordes ferasque linguas sermonis commercio contraheret ad colloquia, et humanitatem homini daret; breviterque una cunctarum gentium in toto orbe patria fieret.*

Je n'ajouterai plus ici qu'un seul endroit, mais qui m'a paru bien remarquable, et qui nous regarde tous. C'est avec raison, dit Pline [2], qu'on donne à l'homme le premier rang parmi toutes les autres créatures, lui pour qui la nature semble les avoir toutes formées; mais elle lui fait acheter bien cher tous ses

[1] Lib. 3, c. 5.

[2] Lib. 7, in Proœm.

présents; de sorte qu'on ne sait si on a plus lieu de la regarder à son égard comme une mère indulgente que comme une dure marâtre. Tous les autres animaux naissent couverts chacun d'une manière différente, l'homme est le seul qui ait besoin d'un secours étranger pour se couvrir. Il est jeté, en naissant, tout nu sur la terre, aussi nue que lui. Le premier signe de vie qu'il donne sont des cris [1], des pleurs, des larmes, ce qui n'arrive à aucun des autres animaux. A ce premier usage qu'il a fait de la lumière succèdent les liens et les langes dont on serre et on enveloppe tous ses membres, ce qui ne lui est pas moins particulier. C'est dans cet état que se trouve, aussitôt après sa naissance, le roi des animaux, destiné à leur commander, pieds et mains liés, et poussant des gémissements. Il commence sa vie par des supplices, coupable uniquement parce qu'il est né. Peut-on comprendre la folie des hommes, de croire, après de tels commencements, qu'ils soient nés pour le faste de l'orgueil? *Principium jure tribuetur homini, cujus causa videtur cuncta alia genuisse natura, magna sæva mercede contra tanta sua munera; ut non sit satis æstimare, parens melior homini an tristior noverca fuerit. Ante omnia, unum animantium cunctorum alienis velat opibus : cæteris varie tegumenta tribuit... Hominem tantum nudum, et in nuda humo, natali die abjicit ad vagitus statim et ploratum, nullumque tot animalium aliud ad lacrymas, et has protinus vitæ principio.... Ab hoc lucis rudimento, quæ ne feras quidem inter nos genitas, vincula excipiunt, et omnium membrorum nexus. Itaque feliciter natus jacet, manibus pedibusque devinctis, flens animal cæteris imperaturum; et a suppliciis vitam auspica-*

[1] La langue latine a un mot propre pour exprimer le cri des enfants, *vagitus;* comme elle en a aussi pour marquer le cri des bœufs, vaches et taureaux, *mugitus;* et celui des lions en colère, *rugitus*. Notre langue a adopté les deux derniers mots, *mugissement*, *rugissement*. Je ne sais pas pourquoi elle n'en ferait pas autant à l'égard du premier, et pourquoi elle ne dirait pas *vagissement*, qui est dans la même analogie. Ce mot choquerait d'abord par la nouveauté; on s'y accoutumerait peut-être insensiblement, comme on s'est accoutumé aux autres. Pour moi, qui ne me sens pas assez d'autorité dans le public, je n'ai pas osé le hasarder, et je me suis contenté de dire en moi-même avec quelque regret :

Ego cur acquirere pauca,
Si possum, invideor?
(Horat.)

= Le vœu de Rollin s'est accompli : le mot *vagissement* a passé dans la langue. Le Dictionnaire de l'Académie l'a reçu. — L.

tur, unam tantum ob culpam, quia natum est. Heu! dementiam ab his initiis existimantium ad superbiam se genitos! Les païens sentaient bien la misère de l'homme dès sa naissance, mais ils n'en connaissaient pas la cause, comme le remarque saint Augustin en parlant de Cicéron : *Rem vidit, causam non vidit.*

Ce peu d'endroits de Pline que j'ai rapportés ici, et que j'ai traduits du mieux qu'il m'a été possible [1], sans pouvoir rendre l'énergie de l'original, peut suffire pour donner quelque idée de son style et de son caractère. Je dois faire remarquer, avant de finir, l'art industrieux de l'auteur dont je parle. Son ouvrage, qui embrasse toute l'histoire naturelle, et qui traite dans un détail exact une infinité de sujets, absolument nécessaires pour son plan, mais tout à fait ennuyeux par eux-mêmes, est rempli presque partout de ronces et d'épines, qui n'offrent rien d'agréable au lecteur, et qui sont fort capables de le rebuter. Pline, en homme habile, pour prévenir, ou du moins pour diminuer cet ennui et ce dégoût, a eu soin de répandre çà et là quelques fleurs, de jeter dans certains récits beaucoup d'agréments et de vivacité, et d'orner de belles et solides réflexions presque toutes les préfaces qu'il met à la tête de chacun de ses livres.

LUCIEN.

Lucien, auteur grec, était de Samosate, capitale de la Commagène, province de Syrie. Il était d'une condition fort médiocre. Son père, n'ayant pas le moyen de l'entretenir, résolut de lui faire apprendre un métier; mais les commencements ne lui en ayant pas été favorables, il se jeta dans les lettres, sur un songe vrai ou supposé, qui est rapporté au commencement de ses ouvrages. J'en donnerai ici l'extrait, qui pourra contribuer à faire connaître son génie et son style.

« J'avais près de quinze ans, dit-il, et n'allais plus à l'école, lorsque mon père délibéra avec ses amis sur ce qu'il devait faire de moi. Plusieurs n'approuvaient pas qu'il me jetât dans

[1] Ils ont été encore mieux traduits dans l'ouvrage de M. Gueroult, intitulé : *Morceaux extraits de l'Histoire naturelle de Pline.* — L.



les lettres, parce que pour y réussir il faut beaucoup de temps et de dépense. Ils considéraient que je n'étais pas riche, et qu'en apprenant quelque métier j'aurais moyen de me fournir moi-même en peu de temps de quoi vivre, sans être à charge à mon père ni à ma famille. Cet avis fut suivi, et l'on me mit entre les mains d'un oncle, qui était un excellent sculpteur. Cet art ne me déplaisait pas, parce que je m'étais amusé de bonne heure à faire de petits ouvrages de cire, où je réussissais assez; d'ailleurs la sculpture ne me paraissait pas tant un métier qu'un divertissement honnête. On me mit donc à l'ouvrage, pour voir comment je m'y prendrais. Mais je commençai par appuyer si lourdement le ciseau sur la pierre qu'on m'avait donnée à travailler, et qui était fort délicate, qu'elle se rompit sous mes mains. Mon oncle entra dans une telle colère, qu'il ne put s'empêcher de me frapper et de me donner plusieurs coups : ainsi mon apprentissage commença par des larmes.

« Je courus au logis tout pleurant, et racontai ma triste aventure, montrant les marques des coups que j'avais reçus, ce qui affligea extrêmement ma mère. Le soir étant venu, je me couchai et ne fis que rêver toute la nuit. J'eus pendant le sommeil un songe dont l'image me demeura vivement empreinte dans la mémoire. Je crus voir deux femmes, l'une grossière et mal peignée, qui avait les mains crasseuses, les bras retroussés, le visage tout couvert de sueur et de poussière, enfin telle qu'était mon oncle lorsqu'il travaillait de son métier; l'autre avait un air gracieux, un visage doux et riant, un habit fort propre, mais modeste. Après m'avoir bien tiraillé pour m'attirer chacune à leur parti, enfin elles remirent à mon choix la décision de leur différend, et plaidèrent leur cause successivement.

La première commença ainsi : « Mon fils, je suis la Sculpture,
« que tu viens d'embrasser, et qui t'est connue dès ton enfance,
« ton oncle s'y étant rendu très-célèbre. Si tu veux me suivre,
« sans t'arrêter aux cajoleries de ma rivale, je te rendrai illus-
« tre, non comme elle, par des paroles, mais par des effets :
« car, outre que tu deviendras robuste et vigoureux comme
« moi, tu remporteras une estime qui ne sera point sujette
« à l'envie, ni cause un jour de ta perte, comme les char-

« mes de celle qui te veut suborner. Du reste, que mon « habit ne te fasse point de peine : c'est celui de Phidias et de « Polyclète, et des autres grands sculpteurs qui se sont fait ado- « rer dans leurs ouvrages, et qu'on révère encore avec les dieux « qu'ils ont faits. Considère combien, en suivant leurs traces, « tu acquerras de gloire et de louange, et de quelle joie tu « combleras ton père et ta famille. » Voilà à peu près ce que me dit cette dame, d'un ton rude et grossier, comme parlent les artisans, mais avec force et vivacité. Après quoi l'autre me parla ainsi :

« Je suis l'Érudition, qui préside à toutes les belles connaissan- « ces. La Sculpture t'a étalé les avantages que tu aurais avec elle. « Mais si tu l'écoutes, tu ne seras jamais qu'un misérable artisan, « exposé au mépris et aux injures de tout le monde, et contraint « de faire la cour aux grands pour subsister. Quand tu devien- « drais des plus excellents en ton art, on se contentera de t'ad- « mirer, sans porter d'envie à ta condition. Mais si tu veux me « suivre, je t'apprendrai tout ce qu'il y a de beau et de rare dans « l'univers, et tout ce qu'il y a de remarquable dans toute l'an- « tiquité. J'ornerai ton âme des vertus les plus estimables, telles « que sont la modestie, la justice, la piété, la douceur, l'équité, « la prudence, la patience et l'amour de tout ce qui est honnête « et louable : car ce sont là les véritables ornements de l'âme. « Au lieu de ce méchant habit que tu as, je t'en donnerai un « majestueux, comme celui que tu me vois ; et de pauvre et in- « connu je te rendrai illustre et opulent, digne des plus grands « emplois, et en état d'y parvenir. S'il te prend envie de voyager « dans les pays étrangers, je ferai marcher ta renommée devant « toi. Partout on viendra te consulter comme un oracle : tu « seras adoré et respecté de tout le monde. Je te donnerai même « l'immortalité tant vantée, et te ferai vivre à jamais dans la « mémoire des hommes. Considère ce qu'Eschine et Démos- « thène, l'admiration de tous les siècles, sont devenus par son « moyen. Socrate, qui avait suivi d'abord la Sculpture, ma ri- « vale, ne m'eut pas plutôt connu, qu'il l'abandonna pour moi. « A-t-il eu sujet de s'en repentir? Quitteras-tu tant d'honneur, « de richesses et de crédit, pour suivre une pauvre inconnue,

« qui, le marteau et le ciseau à la main, n'a que ces vils instru-
« ments à t'offrir, qui est contrainte de travailler de ses mains
« pour vivre, et de songer plutôt à polir un marbre qu'à se polir
« soi-même? »

« Elle n'eut pas plus tôt prononcé ces paroles, que touché de ses promesses, et n'ayant pas encore oublié les coups que j'avais reçus, je courus l'embrasser, sans attendre qu'elle eût achevé son discours. L'autre, transportée de colère et de dépit, fut changée sur-le-champ en statue, comme on le dit de Niobé. Alors l'Érudition, pour me récompenser de mon choix, me fit monter avec elle sur son char, et, touchant ses chevaux ailés, me promena d'Orient en Occident, me faisant répandre partout je ne sais quoi de céleste et de divin, qui faisait regarder les hommes en haut avec étonnement, et me combler de bénédictions et de louanges. Elle me ramena ensuite dans mon pays couronné d'honneur et de gloire; et me rendant à mon père, qui m'attendait avec grande impatience : « Vois, lui dit-elle en lui « montrant l'habit dont son fils était revêtu, de quel bonheur « tu l'eusses privé sans moi. » Telle fut la fin de mon songe. »

Lucien termine ce petit discours en marquant que son dessein, dans le récit de ce songe, qui a tout l'air d'être de son invention, a été de porter la jeunesse à l'amour de la vertu, et de l'encourager par son exemple à surmonter toutes les difficultés qui se rencontrent dans cette carrière, et à ne point regarder la pauvreté comme un obstacle au vrai mérite.

L'effet de ce songe fut d'allumer en lui un vif désir de se distinguer par l'étude des belles-lettres, et il s'y livra tout entier. On peut juger du progrès qu'il y fit par l'érudition qui paraît dans ses écrits sur toutes sortes de matières : c'est ce qui m'a donné lieu de le ranger parmi les philologues.

Il dit lui-même qu'il embrassa la profession d'avocat; mais qu'ayant en horreur les criailleries et les autres vices du barreau, il eut recours à la philosophie, comme à un asile.

Il paraît aussi par ses écrits que c'était un rhéteur qui faisait profession d'éloquence, et qui composait des déclamations et des harangues sur divers sujets, et même des plaidoyers, quoiqu'il ne nous en reste point de sa façon.

Il s'établit d'abord à Antioche, d'où il passa en Ionie et en Grèce, puis en Gaule et en Italie; mais son plus long séjour fut à Athènes. Dans son extrême vieillesse il prit la charge de greffier du préfet d'Égypte. Je n'entre point dans le détail des particularités de sa vie, peu importantes pour mon sujet. Il vécut jusqu'au temps de l'empereur Commode, à qui il adressa, après la mort de Marc-Aurèle, l'histoire de l'imposteur Alexandre.

Il a laissé beaucoup d'écrits, et sur différentes matières. La pureté de la langue grecque, et le style net, agréable, vif et plein d'esprit, les font lire avec beaucoup de plaisir. Il a attrapé dans ses Dialogues des Morts cette simplicité fine et cet enjouement naïf qui sont si propres à ce genre d'écrire, très-difficile, quoiqu'il ne le paraisse pas, parce qu'il faut y faire parler une infinité de personnages, d'âge et d'état fort différents, chacun selon son caractère particulier.

Il a cet avantage, que Quintilien a remarqué dans Cicéron, qu'il peut être utile à ceux qui commencent, et qu'il n'est pas inutile aux plus avancés. Il est merveilleux pour la narration, et a une fécondité qui peut être d'un grand secours aux esprits naturellement secs et stériles.

Il traite la fable d'une manière agréable, et fort propre à la faire retenir, ce qui n'est pas un petit avantage pour l'intelligence des poëtes. Il fait, en mille endroits, une peinture admirable de la misère de cette vie, de la vanité des hommes, du faste des philosophés et de l'arrogance des savants.

Il est vrai néanmoins qu'il faut du choix et du discernement dans cet auteur, qui, dans plusieurs de ses ouvrages, marque peu de respect pour la pudeur, et fait une profession ouverte d'impiété, se moquant également et de la religion chrétienne, dont il parle en plusieurs endroits avec un souverain mépris, et des superstitions païennes, dont il fait voir le ridicule [1]. C'est ce qui lui a fait donner le surnom de blasphémateur et d'athée. Aussi il suivait la philosophie d'Épicure, qui n'est guère éloignée de l'athéisme; ou plutôt il n'avait ni religion ni dogme fixe et constant, regardant tout comme incertain et problématique, et voulant se rire de tout.

[1] Suidas.

Suidas dit qu'on tenait qu'il était mort déchiré par les chiens, en punition de ce qu'il avait eu la hardiesse de se railler de Jésus-Christ. Il serait à souhaiter que ce fait fût mieux attesté.

AULU-GELLE.

Aulu-Gelle (*Aulus Gellius*, ou par corruption, *Agellius*) est un grammairien qui vivait dans le second siècle, sous Marc-Aurèle, et sous quelques empereurs qui le suivirent. Il étudia la grammaire à Rome, et la philosophie à Athènes, sous Calvisius Taurus, d'où il revint ensuite à Rome.

Il s'est rendu célèbre par ses *Nuits attiques*. C'est le nom qu'il a donné au recueil qu'il fit, pour ses enfants, de ce qu'il avait appris de plus beau par la lecture des auteurs, ou par la conversation des hommes habiles. Il l'appela ainsi [1] parce qu'il l'avait composé à Athènes pendant l'hiver, dont les longues nuits laissent plus de temps pour travailler. Macrobe en copie diverses choses sans le nommer.

Il ne paraît pas un grand discernement dans les matières qu'il a choisies comme les plus considérables et les plus utiles, et qui pour la plupart ne sont que des remarques de grammaire peu importantes. On lui est pourtant redevable de plusieurs faits et de plusieurs monuments de l'antiquité, que lui seul nous a conservés. Des vingt livres qui composent cet ouvrage, le huitième est entièrement perdu : il n'en reste que les titres des chapitres. Celui où il traite en passant des lois des douze Tables est fort estimé [2].

Le style d'Aulu-Gelle ne manque pas de force, mais il est souvent mêlé de mots barbares et impropres, qui le rendent dur et obscur, et qui se sentent du siècle où il a vécu, dont il ne faut pas attendre beaucoup de pureté ni d'élégance.

Entre les particularités qu'il nous apprend de sa vie [3], il remarque qu'étant encore fort jeune, et ayant été choisi par les préteurs pour juger quelques petites affaires de particuliers, il s'en présenta une où un homme demandait à un autre une somme d'argent qu'il disait lui avoir prêtée. Il ne le prouvait que par

[1] Gell. in Præf.
[2] Lib. 20, c. 1.
[3] Lib. 14, c. 2.

des indices fort faibles, n'ayant ni actes ni témoins; mais c'était constamment un homme d'honneur, d'une vie irréprochable, et d'une intégrité reconnue. Sa partie au contraire, qui niait la dette, était un homme décrié pour son avarice sordide; et l'on montrait qu'il avait été souvent convaincu de mensonge, de fraude et de perfidie. Aulu-Gelle avait pris avec lui pour juger ce procès plusieurs de ses amis accoutumés au barreau, mais qui ne demandaient qu'à expédier, parce qu'ils avaient bien d'autres affaires. Ainsi ils concluaient tous sans difficulté qu'on ne pouvait point obliger un homme à payer lorsqu'il n'y avait point de preuves qu'il dût ce qu'on lui demandait.

Aulu-Gelle ne put se résoudre à mettre ainsi les parties hors de cour; jugeant l'un très-capable de dénier ce qu'il devait, et l'autre incapable de demander ce qu'on ne lui devait pas. Il remit le jugement à un autre jour, et s'en alla consulter Favorin, qui vivait encore à Rome: c'était un philosophe d'une grande réputation. Favorin lui rapporta, sur le cas qu'il lui proposait, un endroit de Caton qui disait que dans ces sortes d'occasions où il n'y avait point de preuves l'ancienne pratique des Romains était d'examiner lequel des deux était le plus homme de bien; et quand ils l'étaient également, ou qu'ils étaient également décriés, de juger en faveur de celui à qui on demandait: d'où Favorin concluait qu'entre deux personnes si différentes il n'y avait point de difficulté à croire un homme de bien contre un méchant. Quelque respect qu'eût Aulu-Gelle pour ce philosophe, il ne put pas entrer entièrement dans sa pensée; et, ne voulant rien faire contre sa conscience, il s'excusa de juger cette affaire, où il ne voyait pas assez clair. Elle ne souffrirait maintenant aucune difficulté, et le débiteur prétendu serait pris à serment, et cru sur sa parole.

ATHÉNÉE.

Athénée était de Naucratis, ville autrefois célèbre dans l'Égypte, sur un bras du Nil, à qui elle donnait le nom. Il vivait du temps de l'empereur Commode. Il a composé en grec un ouvrage sous le nom de *Dipnosophistes*, c'est-à-dire *Banquet des savants*, qui est rempli d'une infinité de recherches curieuses

et savantes, et qui donne beaucoup de lumière pour les antiquités grecques. Nous n'avons qu'un abrégé ou des extraits des premiers livres des Dipnosophistes[1], faits, comme le croit Casaubon, à Constantinople il y a cinq ou six cents ans.

JULIUS POLLUX.

Julius Pollux était compatriote et contemporain d'Athénée. Il adressa à Commode, lorsqu'il n'était que césar, et que Marc-Aurèle vivait encore, les dix livres que nous avons de lui sous le titre d'*Onomasticon*. C'est un recueil des mots synonymes par lesquels les bons auteurs grecs ont coutume d'exprimer une même chose. Il était apparemment l'un des précepteurs de Commode. Il lui plut par sa belle voix, et ce prince lui donna la chaire établie à Athènes pour les professeurs en éloquence. Philostrate, qui le met entre les sophistes, lui attribue[2] une grande connaissance de la langue grecque, le discernement de ce qui était bien ou mal écrit, et assez de génie pour l'éloquence, mais peu d'art.

SOLINUS.

C. Julius Solinus nous a laissé une description de la terre, sous le nom de *Polyhistor*. Vossius rapporte[3] plusieurs opinions sur le temps où a vécu cet auteur, et conclut que tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'il a précédé saint Jérôme, qui le cite, c'est-à-dire qu'il est après le premier siècle, et avant la fin du quatrième. Son ouvrage n'est qu'un extrait de divers auteurs, particulièrement de Pline le naturaliste, et est fait avec assez peu de lumière et de jugement.

PHILOSTRATE

Il y a eu plusieurs sophistes de ce nom. Nous ne parlerons ici que de celui qui a fait la vie d'Apollone de Tyane. Il était du nombre des hommes de lettres qui fréquentaient la cour de l'impératrice Julie, femme de Sévère[4]. Il professa l'éloquence à Athènes, et ensuite à Rome sous Sévère. La vie d'Apollone, écrite

[1] Voss. Hist. gr. l. 2., c. 15.
[2] Philost. p. 589 590.
[3] Voss. Hist. lat. lib. 3.
[4] Suidas. AN. J. C. 194.

par Damis, le plus zélé de ses disciples, qui n'était proprement que des mémoires assez mal écrits, étant tombée entre les mains de Julie, elle la donna à Philostrate, qui sur ces mémoires, et sur ce qu'il put tirer des ouvrages d'Apollone même, et sur quelques autres écrits, composa l'histoire que nous en avons.

Eusèbe soutient qu'il serait facile de montrer qu'une grande partie de ses narrations se détruisent d'elles-mêmes [1], et qu'elles ne sentent que la fable et le roman. Aussi il ne craint point d'assurer que tout son ouvrage est plein de fictions et de faussetés. Photius, qui rapporte en abrégé une partie des faits de cette histoire [2], en traite plusieurs de fables impertinentes. Suidas en parle de même.

Ce dernier, outre la vie d'Apollone, attribue à Philostrate beaucoup d'écrits, et entre autres quatre livres de tableaux et de descriptions que nous avons encore, qui ont passé pour un ouvrage fort beau, bien soutenu, et écrit dans toute la délicatesse de la langue attique.

MACROBE.

On donne à cet auteur, à la tête de ses ouvrages, les noms d'*Aurelius-Theodosius-Ambrosius Macrobius*. On y ajoute le titre d'*illustre*, propre à ceux qui étaient élevés aux premières dignités de l'empire. Il était d'un pays où la langue latine n'était pas d'un usage commun, c'est-à-dire de la Grèce ou de l'Orient. Il a vécu sous Théodose et sous ses enfants.

Quoiqu'on n'ait pas de certitude que cet auteur soit le Macrobe qu'on trouve dans les lois d'Honorius et de Théodose, on ne peut guère néanmoins douter qu'il n'ait vécu vers ce temps-là, puisque toutes les personnes qu'il fait parler dans ses Saturnales en sont à peu près.

Il feint cet entretien pour ramasser tout ce qu'il savait d'antiquités [3], afin que ce recueil pût servir à l'instruction de son fils Eustathe, à qui il l'adresse. Et comme il y fait rassembler tous les plus grands et les plus habiles de Rome, durant les vacations des saturnales, on a donné le nom de *Saturnales* à son

[1] Euseb. in Hier.
[2] Phot. c. 44.
[3] Saturn. l. 1, in Præf.

ouvrage. Il y fait profession de rapporter ordinairement les choses dans les propres termes des auteurs dont il les tirait, parce qu'il ne cherchait pas à faire paraître de l'éloquence, mais à instruire son fils; outre qu'étant Grec, il n'avait pas une entière facilité à s'exprimer en latin. On prétend en effet que son élocution n'est ni pure ni belle; et que dans les endroits où il parle de lui-même on voit un Grec qui bégaye en latin. Pour les choses, on y trouve de l'agrément et de l'érudition.

Outre les Saturnales, on a encore deux livres de Macrobe sur le songe que Cicéron attribue à Scipion, faits aussi pour son fils Eustathe, à qui il les adresse.

DONAT.

Donat (*Ælius Donatus*), dont saint Jérôme a été écolier, enseignait la grammaire à Rome avec éclat, sous l'empereur Constance[1].

On a des commentaires sur Virgile et sur Térence, qu'on prétend être ceux mêmes que saint Jérôme attribue à Donat, son maître. Les plus habiles croient qu'il peut y avoir quelque chose de lui dans le commentaire sur Virgile, mais qu'on y en a ajouté beaucoup d'autres, qui sont indignes d'un homme aussi habile qu'il était. Pour le commentaire sur Térence, on l'attribue à Évanthius, nommé *Eugraphe* par d'autres, qui vivait du même temps. On ne croit pas non plus que les vies de ces deux poëtes soient de Donat. Nous avons sous son nom quelques écrits de grammaire qui sont estimés.

SERVIUS.

Servius (*Maurus Honoratus*) vivait vers le temps des empereurs Arcadius et Honorius. Il est fort connu par le commentaire sur Virgile qui lui est attribué. L'opinion commune est que ce sont des extraits en forme d'abrégé tirés de l'ouvrage du véritable Servius, que ces extraits ont fait perdre.

STOBÉE.

Jean Stobée, auteur grec, vivait vers le cinquième siècle. Ce

[1] AN. J. C. 354.

qui nous reste de son recueil nous a conservé de rares monuments des poëtes et des philosophes anciens. On croit que parmi ces fragments il se trouve plusieurs choses ajoutées par ceux qui sont venus après lui.

CHAPITRE III.

DES RHÉTEURS.

On appelle *rhéteurs* ceux qui faisaient profession d'enseigner l'éloquence, et qui en ont laissé des préceptes.

L'éloquence est l'art de bien parler. On pourrait croire que pour l'acquérir il suffirait d'écouter et de suivre la voix de la nature. Elle nous dicte, ce semble, en chaque occasion, ce qu'il faut dire, et souvent même la manière de le dire. Ne voit-on pas tous les jours une infinité de personnes qui, sans art, sans étude, et par la seule force du génie, savent mettre de l'ordre, de la netteté, de l'éloquence, et surtout du sentiment dans leurs discours? Que faut-il davantage?

Il est vrai que sans le secours [1] de la nature les préceptes ne sont d'aucun usage; mais il est vrai aussi qu'ils l'aident et la fortifient beaucoup, en lui servant de guide et de règle. Les préceptes ne sont autre chose que des observations qu'on a faites sur ce qu'il y avait de beau et de défectueux dans les discours qu'on entendait: car, comme le dit fort bien Cicéron [2], l'éloquence n'est point née de l'art, mais l'art est né de l'éloquence. Ces réflexions, mises par ordre, ont formé ce qu'on appelle *rhétorique*. Or, qui doute qu'elles ne puissent être d'un grand secours pour acquérir et perfectionner le talent de la parole?

Quintilien, dans le troisième livre de ses *Institutions oratoires*, fait un assez long dénombrement des anciens rhéteurs, tant grecs que latins. Je ne m'arrêterai que sur ceux dont le

[1] « Illud imprimis testandum est, nihil præcepta atque artes valere nisi adjuvante natura. » (QUINTIL. in *Proœm.* lib. 1.)

[2] « Non esse eloquentiam ex artificio, sed artificium ex eloquentia natum. » (CIC. *de Orat.* l. 1, n. 146.)

« Initium dicendi dedit natura; initium artis observatio. » (QUINT. lib. 3, cap. 2.)

nom et l'histoire sont plus connus, et je passerai légèrement sur les autres, et même j'en omettrai plusieurs. M. Gibert, qui professe la rhétorique au collége Mazarin depuis près de cinquante ans, avec beaucoup de réputation, et qui a rempli longtemps, à plusieurs reprises, et toujours avec un égal succès, l'honorable place de recteur dans l'université de Paris, a composé sur le sujet que je traite ici un ouvrage plein d'érudition, dont il m'a permis, en qualité d'ancien ami, de faire tout l'usage que je voudrais.

ARTICLE PREMIER.

Des Rhéteurs grecs.

EMPÉDOCLE. CORAX. TISIAS.

Empédocle d'Agrigente, célèbre philosophe, passe pour le premier qui ait eu quelque connaissance de la rhétorique [1]; Corax et Tisias, tous deux Siciliens, pour les premiers qui en aient donné les règles. Ils eurent plusieurs disciples, plus connus sous le nom de *sophistes* : il en sera parlé dans la suite.

PLATON.

Quoique Platon semble avoir pris à tâche de décrier la rhétorique, il mérite à juste titre d'être mis au nombre des plus excellents rhéteurs, n'ayant censuré et tourné en ridicule que ceux qui déshonoraient cet art par l'abus qu'ils en faisaient, et par le mauvais goût qu'ils s'efforçaient d'introduire dans l'éloquence. Les réflexions sensées et solides qu'il a insérées dans plusieurs de ses dialogues, surtout dans le Phèdre et dans le Gorgias, peuvent être regardées comme une bonne rhétorique, et en contiennent les plus importants principes.

ARISTOTE.

Aristote est reconnu avec raison pour le chef et le prince des rhéteurs. Sa rhétorique, divisée en trois livres, a toujours été

[1] Quintil. l. 3, cap. 1. Cic. in Brut. n. 46.

considérée par les savants comme un chef-d'œuvre, et comme le traité le plus accompli qui ait paru sur cette matière. Un sentiment de jalousie, ou plutôt d'émulation, nous a procuré cet ouvrage. Isocrate [1], alors fort âgé, enseignait l'éloquence à Athènes avec un succès extraordinaire, et était suivi d'un grand nombre d'illustres disciples. J'aurais pu, par cette raison, le mettre au nombre des rhéteurs; mais je me réserve à en parler sous un autre titre. Une réputation si éclatante réveilla Aristote. S'appliquant, par une parodie heureuse, un vers d'une tragédie grecque [2], il se disait à lui-même [3] : *Il m'est honteux de garder le silence, et de laisser parler Isocrate.*

Αἰσχρὸν σιωπᾷν, Ἰσοκράτην δ' ἐᾷν λέγειν.

Jusque-là il n'avait donné que des leçons de philosophie ; il les continua le matin seulement, et ouvrit son école l'après-midi pour y enseigner les préceptes de rhétorique.

Il paraît qu'Aristote avait composé plusieurs ouvrages sur la rhétorique. Cicéron parle [4] en plus d'un endroit d'un recueil [5] où ce philosophe avait ramassé tous les préceptes de cet art qui avaient paru depuis Tisias, qu'il en regarde comme l'inventeur, jusqu'à son temps; et il les avait traités avec tant d'élégance et de netteté, et les avait mis dans un si beau jour, qu'on ne les allait plus chercher dans leurs auteurs, mais dans Aristote seul.

Immédiatement après la rhétorique d'Aristote, renfermée en trois livres, on en trouve une qui a pour titre : *Rhetorica ad Alexandrum,* comme si elle avait été adressée à Alexandre, et composée exprès pour lui; mais tous les savants conviennent qu'elle n'est point d'Aristote [6].

[1] « Itaque ipse Aristoteles, quum florere Isocratem nobilitate discipulorum videret... mutavit repente totam formam prope disciplinæ suæ, versumque quemdam de Philocteta paulo secus dixit. Ille enim tacere ait sibi esse turpe cum barbaris; hic autem, quum Isocratem pateretur dicere. » (CIC. *de Orat.* lib. 3, n. 141.)

« Isocratis præstantissimi discipuli fuerunt in omni studiorum genere; eoque jam seniore... pomeridianis scholis Aristoteles præcipere artem oratoriam cœpit. » (QUINTIL. lib. 3, cap. 1.)

[2] Maintenant perdue. — L.

[3] [Quintil. III, 1, 14.]

[4] De Invent. lib. 2, n. 6. De Orat. l. 2, n. 160.

[5] « Nominatim cujusque præcepta magna conquisita cura perspicue conscripsit, atque enodata diligenter exposuit; ac tantum inventoribus ipsis suavitate et brevitate dicendi præstitit, ut nemo illorum præcepta ex ipsorum libris cognoscat; sed omnes qui quod illi præcipiant velint intelligere ad hunc, quasi ad quemdam multo commodiorem, explicatorem convertantur. » (*De Invent.*)

[6] M. Garnier a très-bien prouvé que

Il avait composé sur cette même matière des livres qui portaient le nom de Théodecte. Ce que raconte à ce sujet Valère Maxime ne ferait pas d'honneur à Aristote, s'il était vrai. Il dit que pour faire plaisir à Théodecte, l'un de ses disciples qu'il considérait particulièrement, il lui avait fait présent de ces livres, et lui avait permis de les publier sous son nom; mais qu'ensuite, se repentant d'avoir cédé inconsidérément sa propre gloire à un autre, il s'en déclara l'auteur. En effet, il les cite comme de lui dans sa Rhétorique [1]. On doutait encore du temps de Quintilien si cet écrit était d'Aristote ou de Théodecte.

Quoi qu'il en soit, sa Rhétorique, qui est parvenue jusqu'à nous, et qu'on ne lui conteste point, est de tous ses ouvrages le plus généralement estimé, pour l'ordre merveilleux qui y règne, pour la solidité des réflexions qui accompagnent ses préceptes, pour la profonde connaissance du cœur humain, qui paraît surtout dans son Traité des mœurs et des passions. Les maîtres destinés à former les jeunes gens à l'éloquence ne peuvent trop étudier cet excellent livre : j'en dis autant de sa Poétique.

ANAXIMÈNE.

Anaximène de Lampsaque passe communément pour avoir été auteur de la *Rhétorique* adressée *à Alexandre* [2]. Elle a son mérite, mais est très-inférieure à celle d'Aristote. Il avait écrit sur beaucoup d'autres matières.

DENYS D'HALICARNASSE.

Denys d'Halicarnasse tient un des premiers rangs entre les historiens et les rhéteurs. Je ne le considère ici que sous cette dernière qualité.

Aussitôt après qu'Auguste eut terminé les guerres civiles, vers le milieu de la 187e olympiade, environ vingt-huit ans avant

ce traité est celui de *Corax;* il fut envoyé à Alexandre avec deux autres traités de rhétorique; la lettre accompagnant cet envoi, et dont on ne connaît pas au juste l'auteur, ayant été jointe au traité de Corax, en fut regardée comme une partie intégrante, et de là le nom de *Rhetorica ad Alexandrum* (*Mém. de l'instit.* classe *d'Histoire et de Littér. anc.* t. II, p. 44 et suiv.) — L.

[1] Lib. 3, c. 9, pag. 593. Quintil. l. 2, cap. 15.

[2] Voyez la note de la page précédente. — L.

Jésus-Christ, Denys d'Halicarnasse vint s'établir à Rome, et il y séjourna vingt-deux ans. On juge par quelques endroits de ses ouvrages [1] qu'il y enseigna la rhétorique, ou publiquement ou en particulier.

Tout ce qu'il a écrit sur cette matière n'est point parvenu jusqu'à nous. Nous avons de cet auteur un traité de l'*Arrangement des paroles;* un autre de l'*Art*; un troisième, qui n'est pas entier, *touchant le caractère des écrivains* anciens, et surtout des orateurs. Dans la première partie il parle de *Lysias*, d'*Isocrate* et d'*Isée;* dans la seconde, il traitait de *Démosthène*, d'*Hypéride* et d'*Eschine;* il ne nous en reste que ce qui regarde Démosthène, encore ce morceau n'est-il pas entier. Il ajoute aussi quelque chose de *Dinarque*. Suivent deux lettres, l'une à Ammée, où il examine *si Démosthène s'est formé sur la Rhétorique d'Aristote;* l'autre à un Pompéius, où *il rend compte de ce qu'il a cru être blâmable dans la diction de Platon*. Nous avons encore ses *Comparaisons* d'Hérodote et de Thucydide, de Xénophon, de Philiste et de Théopompe; enfin nous avons ses réflexions *sur ce qui fait le propre caractère de Thucydide*. Le but de ces derniers ouvrages est de faire connaître les auteurs dont il parle, de marquer en quoi ils sont imitables et en quoi ils ne le sont pas.

Ce n'est donc pas une rhétorique en forme que nous avons de cet auteur; ce ne sont que des morceaux de rhétorique, ou quelques points de cet art, qu'il a jugé à propos de traiter.

L'examen qu'il fait des écrivains de l'antiquité les plus estimés, et le jugement qu'il en porte, peuvent servir beaucoup à former le goût. Il est vrai qu'on est choqué d'abord de la liberté avec laquelle il fait le procès sur certains articles à Platon et à Thucydide, pour lesquels d'ailleurs il témoigne une grande estime et un grand respect. Ce serait une chose très-utile, et qui ne serait pas désagréable au lecteur, d'entrer dans une discussion exacte de ces jugements, et d'examiner, sans prévention et de bonne foi, s'ils sont fondés en raison et en vérité. Ni le plan de mon ouvrage ni la médiocrité de mes talents ne me permettent pas de songer à une telle entreprise. Notre au-

[1] Tome II, p. 21 et 64.

teur déclare en plusieurs endroits [1] que ce n'est ni l'envie de s'élever lui-même ni le désir de rabaisser les autres qui le guident et le conduisent dans ses critiques, mais une volonté sincère d'être utile à ses lecteurs. C'est une heureuse disposition pour juger sainement.

Un fragment fort court qui nous reste de lui [2] nous apprend quel motif l'avait engagé à composer ses traités de rhétorique : c'était le désir de contribuer à l'affermissement du bon goût par rapport à l'éloquence. Depuis la mort d'Alexandre, roi de Macédoine, elle avait souffert dans la Grèce de grands changements ; et par des déclins imperceptibles, mais qui allaient toujours en croissant, elle était enfin tombée dans un état qui la rendait méconnaissable. Nous verrons dans la suite que ce déchet et cette altération commencèrent par Démétrius de Phalère. Au lieu de cette beauté mâle et naturelle, de cette noble et ancienne simplicité, de cet air de dignité et de grandeur, qui lui avaient attiré un respect général et procuré un empire souverain sur les esprits et sur les cœurs, sa rivale, j'entends la fausse éloquence, sortie des contrées délicieuses de l'Asie, travailla sourdement à la supplanter, fit usage pour cela du fard et des couleurs les plus vives, employa les ornements les plus propres à éblouir les yeux et à faire illusion. Cette dernière venue, sans autre mérite que celui d'une brillante mais vaine parure, vint à bout, quoique étrangère, de s'établir dans toutes les villes grecques, à l'exclusion de l'autre, née dans le pays même, laquelle se vit exposée à l'oubli, au mépris, et même aux insultes de ceux qui l'avaient autrefois si longtemps et si justement admirée. Notre auteur compare, en ce point, la Grèce à une maison où une concubine adroite et artificieuse, qui par ses charmes et ses attraits s'est rendue maîtresse de l'esprit du mari, a jeté le désordre et la corruption, et où elle exerce un empire absolu, pendant que la femme légitime, devenue en quelque sorte esclave, a la douleur de se voir méprisée et comptée pour rien, et contrainte d'essuyer tous les jours les rebuts et les outrages les plus sensibles. Il reconnaît avec joie qu'on a vu depuis peu la saine éloquence reprendre son ancien crédit, et sa rivale obligée

[1] Tome II, p. 120-137, 161.
[2] Ibid. pag. 80, 81.

à son tour de lui céder la place. Tout ce qu'il dit ici regarde la Grèce, et il attribue cet heureux changement au bon goût qui régnait alors à Rome, d'où il s'était déjà répandu et devait se répandre encore de plus en plus dans toutes les villes grecques, qui se piqueraient à l'envi d'imiter l'exemple de la ville dominante. C'est pour contribuer à ce renouvellement de l'éloquence dans sa patrie que Denys d'Halicarnasse avait composé tous ses livres de rhétorique : motif bien louable, et digne d'un bon et zélé citoyen !

HERMOGÈNE.

Hermogène était de Tarse en Cilicie, et vivait sous l'empereur Marc-Aurèle Antonin[1]. Ce prince, ayant eu la curiosité de l'entendre faire ses leçons, en fut charmé, et lui fit de grands présents. Il commença à professer à l'âge de quinze ans, et il n'en avait que dix-huit lorsqu'il composa sa Rhétorique, qui est regardée par les savants comme un fort bon ouvrage; mais, par un événement fort singulier, à l'âge de vingt-quatre ans il devint stupide, et sa stupidité dura le reste de sa vie : il mourut au commencement du troisième siècle.

APHTHONE.

Aphthone vivait à la fin du second siècle de l'Église, ou au commencement du troisième. Au lieu que beaucoup d'autres n'ont écrit de la rhétorique que pour ceux qui sont déjà avancés dans la connaissance et dans l'usage de cet art, afin de les y perfectionner, Aphthone, au contraire, n'a écrit que pour les enfants[2], et ne donne des préceptes que sur les compositions qu'il croit à propos de leur faire faire pour les préparer à ce qu'il y a de plus grand dans l'éloquence.

LONGIN.

Denys Longin était d'Athènes, mais originaire de Syrie. Quoiqu'il excellât beaucoup dans la philosophie, Plotin disait néanmoins de lui que c'était moins un philosophe qu'un homme de lettres; et c'est en effet par les lettres qu'il s'est particulière-

[1] Philostr. de Vit. Sophist. l. 2, p. 575.

[2] Aussi le livre qu'il a composé est-il intitulé *Progymnasmata*. (Exercices préliminaires.) — L.

ment rendu célèbre. Il avait beaucoup d'érudition, et le discernement très-fin, très-exact et très-solide, pour juger des pièces et pour en marquer les beautés et les défauts.

De tous ses ouvrages le temps ne nous a conservé que son *Traité du sublime*, qui est un des plus beaux morceaux qui nous restent de l'antiquité. L'excellente [1] traduction que M. Despréaux en a donnée, et qui ressemble plus à un original qu'à une copie, a mis tout le monde en état d'en juger, et a justifié l'estime générale qu'on a toujours eue de cet auteur. Cécile, qui vivait du temps d'Auguste, avait déjà composé un traité du style sublime; mais il s'était contenté de faire voir ce que c'est, sans donner aucune règle pour arriver à cette sublimité, qui ne persuade pas tant qu'elle ravit et enlève l'esprit du lecteur. C'est ce dernier point que Longin entreprend de traiter dans son écrit [2].

Entre les exemples qu'il donne de ces traits magnifiques et éclatants, il parle de Moïse en ces termes : « Le législateur des « Juifs, qui n'était pas un homme ordinaire, ayant fort bien « conçu la grandeur et la puissance de Dieu, l'a exprimée dans « toute sa dignité au commencement de ses lois, par ces paroles : « *Dieu dit, que la lumière se fasse, et la lumière se fit; que la terre se fasse, elle fut faite.* » L'hébreu est encore plus énergique et plus sublime; il porte, *que la lumière soit, et la lumière fut.* Le mot de *faire* semble indiquer quelque effort, et une succession de temps; au lieu que ces mots, *que la lumière soit, et la lumière fut,* marquent mieux la rapide obéissance du néant à l'ordre du souverain maître.

Longin enseigna la langue grecque à Zénobie, qui épousa le célèbre Odénat, roi de Palmyre, et ensuite empereur des Romains [3]. On prétendait qu'il avait conseillé à cette princesse d'écrire à l'empereur Aurélien la lettre si fière qu'elle lui envoya durant le siége de Palmyre; et ce fut sur cela qu'Aurélien le fit mourir [4]. Il souffrit la mort avec beaucoup de constance, et en consolant ceux qui témoignaient plaindre son malheur.

[1] *Excellente* en quelques parties; mais en général fort négligée. — L.

[2] On sait qu'il demeure fort douteux, à présent, que le traité du sublime soit de Longin. On peut voir là-dessus la notice sur Longin dans la Bibliographie universelle. M. Boissonade y expose les doutes élevés à ce sujet, avec beaucoup de réserve et d'impartialité. — L.

[3] Aurel. Vict. in Aurel.

[4] Zos. lib. 1.



DÉMÉTRIUS.

Il y a un traité en grec *touchant l'élocution*, lequel, pour n'être qu'un très-petit morceau de rhétorique, est pourtant capable de faire honneur à son auteur; et on le donne à un homme dont le nom réciproquement fait honneur à l'ouvrage : c'est le fameux Démétrius le Phalérien, ainsi surnommé du port d'Athènes nommé *Phalère*, d'où il était natif. Tous les critiques néanmoins ne conviennent pas que cet ouvrage soit de lui. Il y en a qui l'attribuent à un Démétrius d'Alexandrie, bien postérieur au premier : d'autres croient qu'il est de Denys d'Halicarnasse. M. Gibert prouve, par un examen judicieux de l'ouvrage en lui-même, de son style et de ses principes, qu'il n'est point de Démétrius de Phalère.

ARTICLE II.

Des Rhéteurs latins.

Ce n'est point sans peine et sans contradiction que les rhéteurs latins vinrent à bout de s'établir à Rome. On sait que cette ville, uniquement occupée, dans les premiers siècles, du soin d'affermir sa puissance et d'étendre ses conquêtes, ne donna aucune application à l'étude des beaux-arts et des sciences. Quatre ou cinq cents ans s'écoulèrent sans qu'on en fît grand cas à Rome. La philosophie y était absolument ignorée, et l'on n'y connaissait d'autre éloquence que celle qui vient de la nature et d'un génie heureux [1], sans le secours de l'art et des préceptes. Les philosophes et les rhéteurs grecs qui passèrent à Rome y portèrent avec eux le goût des arts dont ils faisaient profession. Nous avons vu que Paul Émile, dans le voyage qu'il fit [2] en Grèce après avoir vaincu Persée, dernier roi de Macédoine, demanda aux Athéniens de lui choisir un excellent philosophe pour achever d'instruire ses enfants.

Cette coutume avait commencé depuis quelque temps à

[1] « Primo quidem Romani, qui nullum artis præceptum esse arbitrarentur, tantum quantum ingenio et cogitatione poterant consequebantur. » (CIC. *de Orat.* lib. 1, n. 14.)

[2] AN. R. 585. Av. J. C. 167.



Rome [1]; mais elle y fut bientôt troublée par un édit donné sous le consulat de Strabon et de Messala, par lequel il était ordonné aux philosophes et aux rhéteurs de sortir de Rome. Ces exercices, inusités jusque-là, donnaient de l'inquiétude.

Cinq ou six ans après cet édit [2] arrivèrent à Rome des ambassadeurs d'Athènes pour une affaire particulière. Tous les jeunes Romains qui avaient quelque goût pour l'étude allèrent les voir, et prirent un si grand plaisir à les entendre, qu'ils étaient ravis d'admiration. Carnéade surtout, l'un de ces ambassadeurs, qui joignait à la force de son éloquence beaucoup de grâce et de délicatesse, s'acquit une réputation extraordinaire. Toute la ville retentissait de ses louanges. On disait partout qu'il était arrivé un Grec avec des talents admirables, qui était au-dessus de l'homme par son grand savoir, et dont l'éloquence également vive et douce inspirait aux jeunes gens une ardeur pour l'étude qui les portait à quitter tous les autres plaisirs et toutes les autres occupations. Les Romains voyaient avec grand plaisir leurs enfants s'adonner à cette érudition grecque, et s'attacher à ces hommes merveilleux. Le seul Caton, dès le commencement que cet amour des lettres se glissa dans la ville, en fut très-fâché, craignant que les jeunes gens ne tournassent de ce côté-là leur ambition et leur émulation, et qu'ils ne préférassent la gloire de bien parler à celle de bien faire. Mais quand il vit que les discours de ces philosophes, traduits en latin par un des sénateurs, couraient dans toute la ville, et y étaient lus avec un applaudissement général, il employa dans le sénat tout son crédit pour faire terminer l'affaire qui avait fait venir ces ambassadeurs à Rome, et pour hâter leur départ. « Qu'ils s'en retournent dans « leurs écoles, disait-il, et qu'ils y instruisent tant qu'ils vou« dront les enfants des Grecs; mais que les enfants des Romains « n'écoutent ici que les lois et les magistrats, comme ils faisaient « avant leur arrivée. » Comme si l'étude de la philosophie et de l'éloquence était opposée à l'obéissance que l'on doit aux lois et aux magistrats.

Le départ et l'absence de ces philosophes n'éteignirent point

[1] AN. R. 591. AV. J. C. 161. Sueton. de Clar. Rhet. cap. 1.

[2] AN. R. 597. AV. J. C. 155. Plut. in Cat. Cens. p. 349.

l'ardeur pour l'étude que leurs discours avaient allumée dans les esprits [1]. Le goût pour l'éloquence devint la passion de toute la jeunesse romaine; et bien loin que cette passion amortît dans les jeunes gens, comme l'avait appréhendé Caton, le désir de la gloire militaire, elle ne servit qu'à en relever le prix et le mérite. On en peut juger par ce que l'histoire nous apprend du second Scipion l'Africain, qui vivait dans ce temps-là. Il était, par rapport aux belles-lettres, d'un goût si fin et si délicat, qu'il fut soupçonné, aussi bien que Lélius, d'avoir eu quelque part aux comédies de Térence, ouvrage le plus parfait que nous ayons dans ce genre. Il avait toujours auprès de lui des savants du premier mérite [2], comme Panétius et Polybe, qui l'accompagnaient même dans ses campagnes. Ce dernier nous marque que Scipion, encore tout jeune, et par conséquent dans le temps même dont nous parlons, avait une forte inclination pour les sciences, et que pour lors il venait tous les jours de Grèce à Rome un grand nombre de savants en tout genre. Or Scipion, pour avoir été un homme lettré, en fut-il un moins bon capitaine?

Depuis ce temps-là l'étude de l'éloquence, pendant près de cinquante ans, prit tellement faveur à Rome, qu'elle était regardée comme l'un des moyens les plus efficaces pour parvenir aux premières dignités de la république. Mais elle n'était enseignée que par des rhéteurs grecs. Ainsi tous les exercices par lesquels on formait la jeunesse se faisaient dans une langue étrangère; et cependant la langue du pays, c'est-à-dire la langue latine, était généralement négligée. Qui ne sent pas combien cet usage était, si j'ose le dire, contraire au bon sens et à la droite raison? Car enfin c'était en latin que ces jeunes gens devaient un jour plaider au barreau, haranguer devant le peuple, dire leur avis dans le sénat : c'était donc en latin aussi qu'il fallait leur apprendre à parler et à composer. Je ne dis pas qu'il fallût exclure les compositions grecques. Comme ils ne pouvaient trouver de modèles parfaits d'éloquence que dans les orateurs grecs, il

[1] « Auditis oratoribus græcis, cognitisque eorum litteris, adhibitisque doctoribus, incredibili quodam nostri homines dicendi studio flagraverunt. » (CIC. *de Orat.* lib. I, n. 14.)

[2] « Scipio tam elegans liberalium studiorum omnisque doctrinæ et auctor et admirator fuit, ut Polybium Panætiumque, præcellentes ingenio viros, domi militiæque secum habuerit. » VELL. PATERC. l. 1, cap. 13.)

leur était absolument nécessaire d'étudier à fond cette langue, et de composer en grec, pour se former sur de si excellents modèles. Cicéron pratiqua cette coutume dans un âge même déjà plus avancé, et il en apporte la raison [1]. « J'en usais ainsi, dit-il, « parce que la langue grecque, fournissant plus d'ornements, « accoutumait à composer de la même manière en latin. D'ail-« leurs, étudiant sous de très-habiles maîtres d'éloquence, qui « tous étaient Grecs, ils auraient été hors d'état de m'instruire « et de corriger mes compositions si je ne les avais faites en « grec. » Mais il avertit qu'il y joignait aussi des compositions latines, quoique moins fréquemment.

J'ai dit que Cicéron avait pour lors quelque âge; car nous verrons bientôt que dans le temps de ses premières études il ne composait qu'en grec, les rhéteurs latins ne s'étant pas encore établis à Rome, ou n'ayant commencé que très-rarement à y enseigner. C'est ce qu'il est temps d'expliquer, et par où j'entrerai dans le dénombrement des rhéteurs latins, dont je dois parler dans cet article.

L. PLOTIUS GALLUS.

La coutume a une force bien impérieuse, et ce n'est point sans beaucoup de peine qu'elle cède à la raison même et à l'expérience. Suétone, sur le témoignage de Cicéron, dans une lettre qui n'existe plus, nous apprend [2] que L. Plotius Gallus fut le premier qui enseigna la rhétorique à Rome dans la langue latine [3]. Il le fit avec un grand succès, et eut un grand concours d'auditeurs.

Cicéron alors, encore tout jeune, étudiait la rhétorique [4], mais sous des maîtres grecs, qui seuls jusque-là l'avaient enseignée à Rome. Il s'était acquis une si grande réputation parmi ses camarades, que par une distinction particulière, et pour lui faire honneur, au sortir des écoles, ils le mettaient toujours au milieu de leur troupe; et les pères de ces enfants, qui leur entendaient tous les jours vanter la vivacité de son esprit et la maturité de son jugement, allaient exprès dans les écoles pour en

[1] De cl. Orat. n. 310.
[2] De cl. Rhet. cap. 2.
[3] An. R. 658. Av. J.C. 94.
[4] Plut. in Cic. pag. 861.

être témoins par eux-mêmes, ne pouvant croire tout le bien qu'on leur en rapportait.

Ce fut dans ce temps que Plotius ouvrit un école de rhétorique à Rome [1]. Toute la jeunesse romaine, pour peu qu'elle eût de goût pour l'éloquence, allait l'entendre avec empressement. Cicéron, âgé pour lors de quatorze ans, aurait bien voulu suivre cet exemple, et profiter des leçons de ce nouveau maître, dont la réputation faisait beaucoup de bruit dans toute la ville, et il était vivement touché de ce qu'on ne lui en laissait pas la liberté. « J'étais retenu, dit-il, par l'autorité et le conseil de per-« sonnes très-savantes, qui croyaient que les exercices de rhé-« torique en langue grecque étaient plus propres à former l'esprit « des jeunes gens. »

Il n'est pas douteux que Cicéron entend ici parler de Crassus [2] : il s'en explique ailleurs plus clairement, et dit qu'encore tout jeune il étudiait avec ses cousins les fils d'Aculéon, sous des maîtres qui étaient du choix et du goût de Crassus.

Les rhéteurs latins étaient dans une grande estime à Rome [3], et leurs écoles fort fréquentées; mais il s'éleva bientôt contre eux un terrible orage. Les censeurs Domitius Énobarbus et Licinius Crassus donnèrent contre eux un édit dont Suétone nous a conservé la teneur. « Nous avons appris, disent ces cen-« seurs, qu'il y a des hommes qui, sous le nom de rhéteurs la-« tins, se donnent pour maîtres d'un nouvel art, et que la jeu-« nesse s'assemble dans leurs écoles, et y passe des journées « entières dans l'oisiveté. Nos ancêtres ont marqué ce qu'ils sou-« haitaient que leurs enfants apprissent, et dans quelles écoles « ils voulaient qu'ils allassent. Ces nouveaux établissements, « opposés aux coutumes et aux usages de nos ancêtres, ne nous « plaisent point, et paraissent contre le bon ordre : c'est pour-« quoi nous nous croyons obligés de notifier notre sentiment, et « à ceux qui ont ouvert ces écoles et à ceux qui les fréquentent,

[1] « Equidem memoria teneo, pueris nobis primum latine docere cœpisse Lucium Plotium quemdam : ad quem quum fieret concursus, quod studiosissimus quisque apud eum exerceretur, dolebam mihi idem non licere. Continebar autem doctissimorum hominum auctoritate, qui existimabant græcis exercitationibus ali melius ingenia posse. » (CIC. *apud Sueton. de clar. Rhet.* cap. 2.)

[2] Lib. 2, de Orat. n. 2.

[3] AN. R. 660. Av. J. C. 92. Sueton. de clar. Rhet. cap. 1.

« et de leur déclarer que cette nouveauté ne nous plaît pas. »

Le Crassus dont j'ai parlé jusqu'ici est un des interlocuteurs que Cicéron introduit dans ses livres de l'Orateur. On suppose que ce dialogue se passa deux ans après la censure de Crassus [1]. Il y fait l'apologie de son édit contre les rhéteurs latins. « Je « leur avais imposé silence [2], dit-il ; non que je m'opposasse, « comme quelques-uns me le reprochaient, aux progrès des « jeunes gens dans l'éloquence, mais au contraire parce que je ne « voulais pas qu'on leur gâtât l'esprit, et qu'on leur inspirât « une hardiesse qui va jusqu'à l'impudence. Car, enfin, je voyais « que chez les rhéteurs grecs, quelque médiocrité de mérite « qu'ils eussent, outre l'exercice de la parole, qui fait proprement « leur profession, il y avait un fonds de connaissances solides et « estimables. Mais je ne concevais pas que ces nouveaux maîtres « pussent apprendre autre chose à notre jeunesse, sinon à parler « avec un air de hardiesse et de confiance toujours blâmable, « quand même il se trouverait joint avec d'autres bonnes qua- « lités. Comme donc c'était là tout ce qu'on y apprenait, et que « leur école, à proprement parler, n'était qu'une école d'impu- « dence, j'ai cru qu'il était du devoir d'un censeur d'arrêter « cet abus et d'en prévenir les suites fâcheuses. »

Tout ce que j'ai dit jusqu'ici nous montre combien, en matière d'érudition et de science, les nouvelles méthodes et les nouveaux établissements trouvent d'obstacles et de contradictions de la part même de personnes fort estimables d'ailleurs, et pleines de bonnes intentions ; mais enfin l'utilité et la vérité l'emportent, et se font jour à travers toutes les difficultés qu'on leur oppose. Quand ces temps d'orage et de trouble sont passés, que les préventions, souvent aveugles et précipitées, ont fait place à de sérieuses et tranquilles réflexions, et que l'on examine les

[1] AN. R. 662. AV. J. C. 90.

[2] « Etiam latini, si diis placet, hoc biennio magistri dicendi exstiterunt ; quos ego censor edicto meo sustuleram : non quo (ut nescio quos dicere aiebant) acui ingenia adolescentium nollem ; sed contra ingenia obtundi nolui, corroborari impudentiam. Nam apud Græcos, cujusmodi essent videbam tamen esse, præter hanc exercitationem linguæ, doctrinam aliquam et humanitatem dignam scientia. Hos vero novos magistros nihil intelligebam posse docere, nisi ut auderent : quod etiam cum bonis rebus conjunctum, per seipsum est magnopere fugiendum. Hoc quum unum traderetur, et quum impudentiæ ludus esset, putavi esse censoris, ne longius id serperet, providere. » (CIC. *de Orat.* lib. 3, n. 93, 94.)

choses de sang-froid, on est tout étonné que des pratiques si utiles en elles-mêmes aient pu trouver tant d'opposition. C'est le sort qu'a essuyé parmi nous, dans un genre différent, la philosophie de Descartes, attaquée si vivement d'abord, et depuis presque généralement approuvée.

Il en fut de même à Rome, par rapport aux rhéteurs latins. On comprit combien il était conforme au bon sens et à la droite raison de former et d'exercer les jeunes gens à l'éloquence dans une langue qu'ils devaient toujours parler; et, après ces premières secousses, l'école des rhéteurs latins demeura stable et tranquille, et ne contribua pas peu au progrès étonnant que fit à Rome, dans les années suivantes, l'étude de l'éloquence.

Les rhéteurs grecs cependant ne furent point négligés, et ils eurent grande part à l'avancement dont je viens de parler. On est surpris quand on voit avec quelle ardeur et quel empressement les jeunes Romains allaient entendre ces maîtres, même dans un âge assez avancé. Cicéron avait commencé de paraître au barreau à l'âge de vingt-six ans [1]. Son plaidoyer pour S. Roscius d'Amérie lui acquit une réputation extraordinaire. Molon, célèbre rhéteur grec, était venu vers ce temps-là à Rome, député par les Rhodiens. Cicéron, tout habile qu'il était déjà, se rendit son disciple, et se crut heureux et fort honoré de recevoir ses leçons [2]. Après qu'il eut plaidé pendant deux ans, sa santé, ou peut-être des raisons de politique, l'ayant obligé d'interrompre la plaidoirie et de faire un voyage dans la Grèce et dans l'Asie, outre plusieurs autres maîtres d'éloquence qu'il entendit à Athènes et ailleurs, il alla exprès à Rhodes pour se remettre sous la discipline de Molon, afin que cet habile maître travaillât à réformer et pour ainsi dire à refondre son style. *Apollonio Moloni se Rhodi rursùs formandum ac velut recoquendum dedit* [3]. Molon [4] plaidait fort bien, et avait une composition fort belle,

[1] De cl. Orat. n. 312.
[2] Ibid. n. 315, 316.
[3] Quintil.
[4] « Quibus non contentus, Rhodum veni, meque ad eumdem, quem Romæ audiveram, Molonem applicavi; quum actorem in veris causis, scriptoremque præstantem, tum in notandis animadvertendisque vitiis, et instituendo docendoque prudentissimum. Is dedit operam (si modo id consequi potuit) ut nimis redundantes nos, et superfluentes juvenili quadam dicendi impunitate et licentia, reprimeret, et quasi extra ripas diffluentes coerceret. Ita recepi me, biennio post, non modo exercitatior, sed

mais son principal talent était de discerner et de reconnaître dans ceux qui s'adressaient à lui les défauts de style, et il avait un secret merveilleux pour les en corriger par les sages avis et les solides instructions qu'il leur donnait. « Il s'appliqua, car je n'oserais dire qu'il y réussit (c'est Cicéron qui parle), à réprimer en moi et à retenir une vicieuse abondance de style qui se répandait avec trop de licence au delà des justes bornes, et il m'apprit à ne pas m'abandonner à l'ardeur de l'âge et au feu d'une imagination qui n'avait pas encore eu le temps de se régler. » Cicéron avoue que depuis ce temps-là il se fit en lui un grand changement, soit pour le ton de la voix, qu'il ne poussait plus avec tant de véhémence, soit pour le style, qui était devenu plus exact et plus châtié.

Il fallait que ces jeunes Romains eussent un désir bien vif de se perfectionner dans l'éloquence pour s'assujettir à aller entendre ainsi ces rhéteurs, et pour ne point rougir, au milieu d'une réputation déjà brillante, de se rendre encore leurs disciples, et d'avouer qu'ils avaient besoin de leur secours. Mais, d'un autre côté, il fallait aussi que ces rhéteurs eussent un mérite bien solide et bien reconnu pour s'attirer une telle confiance, et pour soutenir l'idée que des hommes tels que Cicéron avaient conçue d'eux.

Plotius, le premier des rhéteurs latins, qui a donné lieu à tout ce que j'ai dit jusqu'ici, eut sans doute des collègues et des successeurs qui remplirent la même fonction avec honneur. Suétone en rapporte quelques-uns ; mais, comme ils sont peu connus, je passe tout d'un coup à Cicéron, qui n'a pas à la vérité enseigné de vive voix l'éloquence, mais qui nous en a laissé d'excellents préceptes.

CICÉRON.

Cicéron, par ses traités sur la rhétorique, a mérité à juste titre d'être mis à la tête des rhéteurs latins, comme par ses harangues il a mérité de tenir le premier rang parmi les orateurs.

Ses traités sur la rhétorique sont : *trois livres de l'Orateur ;*

prope mutatus. Nam et contentio nimia vocis resederat et quasi deferbuerat oratio. » (CIC. *de clar. Orat.* n. 316.)

un livre intitulé simplement *l'Orateur;* un *Dialogue sur les orateurs illustres*, intitulé *Brutus;* deux livres *de l'Invention ; les Partitions oratoires; l'Orateur parfait* et *les Topiques*. Dans ce dénombrement des ouvrages de Cicéron sur l'éloquence, je ne suis point l'ordre des temps où ils ont été composés.

I. Les trois premiers sont des chefs-d'œuvre parfaits, où règne souverainement ce qu'on appelait l'*urbanité romaine*, qui répond à l'atticisme des Grecs, c'est-à-dire à ce qu'il y avait parmi eux de plus fin, de plus délicat, de plus spirituel, en un mot de plus achevé pour les pensées, pour les expressions, pour les tours.

Les trois livres de *l'Orateur* sont, à proprement parler, la rhétorique de Cicéron; non une rhétorique sèche, hérissée de préceptes et dénuée de tout agrément, mais qui joint à la solidité des principes et des réflexions sur l'art toute la délicatesse, toutes les grâces dont une telle matière est susceptible. Il composa cet ouvrage à la prière de Q. Cicéron [1], son frère, qui désirait avoir de lui quelque chose de plus parfait que les livres *de l'Invention*, qui était le premier fruit de sa jeunesse, et peu digne de la réputation où il était ensuite parvenu. Pour éviter l'air et la sécheresse de l'école, il traite cette matière par dialogues, où il fait paraître pour interlocuteurs tout ce que Rome avait de plus grands hommes et de plus estimés pour l'esprit, pour l'érudition et pour l'éloquence. Le temps où l'on suppose que se sont tenus ces dialogues est la 662[e] année depuis la fondation de Rome, quatre-vingt-dix ans avant Jésus-Christ, sous le consulat de L. Marcius Philippus et de Sex. Julius César.

Ce genre d'écrire, j'entends les dialogues, est d'une extrême difficulté, parce que, sans parler de la variété des caractères qui doivent se soutenir partout également et ne jamais se démentir, il faut y réunir deux choses, qui paraissent presque incompatibles, l'air simple et naturel d'entretiens familiers avec le style noble d'une conversation de gens d'esprit. Platon passe

[1] « Vis enim, quoniam quædam pueris aut adolescentulis nobis ex commentariolis nostris inchoata atque rudia exciderunt, vix hac ætate digna et hoc usu... aliquid iisdem de rebus politius a nobis perfectiusque proferri. » (Cic. *de Orat.* lib. I, n. 5.)



pour celui de tous les auteurs anciens qui a le mieux réussi dans les dialogues. On peut certainement, pour ne rien dire de plus, lui égaler Cicéron, surtout dans les traités dont il s'agit ici. Je ne sais si mon estime et mon amour pour un orateur dont je pourrais dire que j'ai été nourri dès ma plus tendre enfance me préviennent et m'aveuglent en sa faveur; mais il me semble qu'on trouve dans ses entretiens un goût, un sel, un esprit, une grâce, un naturel, qu'on ne se lasse point d'y admirer.

Le troisième des livres dont je parle traite, entre autres sujets, du choix de l'arrangement des mots, matière sèche et désagréable en elle-même, mais qui fut d'une grande utilité pour l'éloquence latine, et qui marque mieux que toute autre chose le profond génie et les vues étendues de cet orateur. Quand il entra dans le barreau, il trouva l'éloquence latine absolument dénuée d'un avantage qui relevait infiniment celle des Grecs, à laquelle il avait donné toute son application, et dont il sentait toutes les beautés, comme si ç'avait été sa langue propre et naturelle, tant il se l'était rendue familière par une étude sérieuse et profonde. Cet avantage était le son, le nombre, la cadence, l'harmonie, dont la langue grecque est plus susceptible que toutes les autres, et qui lui donne sur elles, par cet endroit, une supériorité incontestable. Cicéron, qui était un citoyen extrêmement zélé pour l'honneur de sa patrie, entreprit de lui faire part de cet avantage, dont jusque-là les Grecs seuls avaient été en possession.

Il sentit que les mots[1], semblables à une cire molle, ont une flexibilité merveilleusement propre à prendre toutes sortes de formes, de sorte qu'on les manie et qu'on les tourne comme on veut. La preuve en est que, pour toutes les différentes espèces de vers, qui sont en fort grand nombre; pour tous les différents

[1] « Nihil est tam tenerum, neque tam flexibile, neque quod tam facile sequatur quocumque ducas, quam oratio. Ex hac versus, ex eadem dispares numeri conficiuntur: ex hac etiam soluta variis modis multorumque generum oratio. Non enim sunt alia sermonis, alia contentionis verba; neque ex alio genere ad usum quotidianum, alio ad scenam pompamque sumuntur: sed ea nos quum jacentia sustulimus e medio, sicut mollissimam ceram ad nostrum arbitrium formamus et fingimus. Itaque tum graves sumus, tum subtiles, tum medium quiddam tenemus : sic institutam nostram sententiam sequitur orationis genus, idque ad omnem rationem, et aurium voluptatem, et animorum motum mutatur et flectitur. » (Cic. *de Orat.* lib. 3, n. 176, 177.)

styles, le simple, l'orné, le sublime; pour tous les effets que doit produire le discours, plaire, convaincre, toucher, ce ne sont point des mots d'une différente nature qu'on emploie, mais que, tirés pour ainsi dire de la même masse, et disposés également à tout, ces mots se prêtent au gré du poëte et de l'orateur, qui en font tous les usages qu'il leur plaît.

Cicéron, bien persuadé de ce principe, dont la lecture et l'étude assidue des auteurs grecs lui avaient donné une preuve sensible, ou plutôt qu'il avait puisé dans la nature même, entreprit d'ajouter à la langue latine cet agrément, dont jusqu'à son temps elle avait été absolument destituée. Il en vint à bout si heureusement et si promptement, qu'en peu d'années elle prit une forme toute nouvelle, et, ce qui est sans exemple, arriva tout d'un coup, en ce genre, à une souveraine perfection: car on sait que dans les arts et dans les sciences, pour l'ordinaire, le progrès est lent, et n'arrive que par degrés à une pleine maturité.

Il n'en fut pas ainsi dans la matière dont nous parlons, c'est-à-dire dans ce qui regarde le nombre et la cadence du discours. Cicéron saisit tout d'un coup le beau et le parfait, et introduisit dans sa langue, par l'heureux arrangement des mots, une douceur, une grâce, une majesté, qui l'égalèrent presqu'à la langue grecque, et dont l'oreille est encore agréablement flattée, pour peu qu'on ait de goût et de sensibilité pour le son et pour l'harmonie. Il n'est donc pas étonnant que ce grand orateur, pour assurer à sa langue ce nouvel avantage qu'il lui avait procuré, et pour lui en perpétuer l'usage et la possession, ait cru devoir traiter à fond cette matière. Il entre effectivement sur ce sujet dans un détail infini, qui ne peut plus nous être agréable, à nous pour qui cette langue est étrangère, mais qui était alors extrêmement utile et important; et l'on sent bien qu'il a traité cette matière avec un soin particulier, et qu'il a fait usage de toutes ses lumières pour la mettre dans tout son jour. Aussi Quintilien remarque-t-il que parmi ses ouvrages de rhétorique[1] cette partie est celle qu'il a le plus travaillée.

[1] « Cui (M. Tullio) nescio an ulla pars hujus operis sit magis elaborata. » (QUINT lib. 9, cap. 4.)

On a rendu le même service à notre langue ; et, si je ne me trompe, c'est Balzac qui a senti le premier, et qui a fait sentir aux autres, combien elle est susceptible de nombre, d'harmonie, et de cadences gracieuses. Depuis lui, cette partie de la composition s'est beaucoup perfectionnée. M. Fléchier, en particulier, et tous nos bons auteurs ne nous laissent rien à désirer sur cet article. Il est bien important d'y rendre les jeunes gens attentifs, et d'y accoutumer leurs oreilles à discerner, par un vif et prompt sentiment, ce qu'il y a de doux et d'agréable, ou de dur et de malsonnant dans l'arrangement des mots. Le traité que M. l'abbé d'Olivet vient de donner sur la prosodie française peut être pour cela d'un grand usage.

J'ai déjà dit que les trois livres de *l'Orateur* pouvaient être regardés comme la rhétorique de Cicéron. En effet, il y a fait entrer presque tous les préceptes de cet art, non dans l'ordre ordinaire et didactique de l'école, mais d'une manière plus libre, et qui paraît moins étudiée; et il les a accompagnés de réflexions qui en relèvent infiniment le prix et qui en montrent le véritable usage.

II. Le livre intitulé *l'Orateur* ne le cède point en beauté ni en solidité aux précédents. Cicéron y donne l'idée d'un orateur parfait, non tel qu'il y en ait jamais eu, mais tel qu'il peut être. Il faisait un cas particulier de cet ouvrage [1], qu'il regardait avec une sorte de complaisance, et où il ne dissimulait point qu'il avait mis tout son esprit et employé toute la force de son jugement : c'est beaucoup dire. C'est ainsi qu'il s'en explique lui-même en écrivant à un ami qui avait fort goûté cet ouvrage, et il consent que le jugement qu'on en portera, en bien ou en mal, fixe de la même manière la réputation de l'auteur. Il ajoute (je dis ceci pour nos jeunes gens) qu'il souhaite que le jeune Lepta, qui était le fils de son ami, commence déjà à lire des écrits de ce genre avec quelque plaisir, parce que, quoique son âge ne lui

[1] « Oratorem meum tantopere a te probari vehementer gaudeo. Mihi quidem sic persuadeo me, quicquid habuerim judicii, in illum librum contulisse. Qui si est talis qualem tibi videri scribis, ego quoque aliquid sum. Sin aliter, non recuso quin, quantum de illo libro, tantumdem de judicii mei fama detrahatur. Leptam nostrum cupio delectari jam talibus scriptis. Etsi abest maturitas ætatis, jam tamen personare aures ejus hujusmodi vocibus non est inutile. » (Cic. *ad Famil.* Ep. 19, lib. 6.)

permette pas encore d'en recueillir tout le fruit, il n'est pas inutile que ces sortes de leçons frappent de bonne heure ses oreilles.

III. Le *Brutus* de Cicéron est un dialogue touchant les orateurs illustres, tant grecs que latins, qui avaient paru jusqu'à son temps ; car il ne fait point mention de ceux qui étaient encore vivants, excepté de César et de Marcellus. Cet ouvrage fut composé peu de temps avant le précédent, et peut-être la même année.

Dans le long dénombrement que ce livre renferme, et où Cicéron marque en particulier le style d'un très-grand nombre d'orateurs, on trouve une variété admirable de portraits et de caractères, qui roulent tous sur la même matière, sans jamais pourtant se ressembler. Il y joint de temps en temps des réflexions et des espèces de digressions, qui y ajoutent un grand prix, et qui peuvent être d'un grand secours pour former l'orateur.

IV. Le traité *du genre d'orateur le plus parfait* est fort court. Cicéron soutenait que le style attique est le plus parfait, mais qu'il renferme les trois caractères, et que l'orateur les emploie selon l'exigence des sujets. Pour en convaincre ceux qui pensaient autrement que lui il traduisit les célèbres plaidoyers d'Eschine contre Démosthène et de Démosthène contre Eschine. L'ouvrage dont il s'agit ici n'était qu'une espèce de préface pour cette traduction, dont la perte ne peut être trop regrettée.

V. Les *Topiques* de Cicéron contiennent la méthode de trouver les arguments par le moyen de certains termes qui les caractérisent, et qu'on appelle *lieux de rhétorique* ou *lieux de logique* [1]. C'est un art dont l'invention ou la perfection est due à Aristote. Ce fut pour expliquer le traité où ce philosophe en parle que Cicéron composa celui-ci, à la prière d'un jurisconsulte de ses amis, nommé Trébatius. Une chose remarquable dans cet ouvrage, pour montrer le génie, la mémoire et la facilité de Cicéron, c'est qu'il n'avait point le livre du philosophe grec lorsqu'il entreprit de l'expliquer. Il était en

[1] Τόπος, *locus*.

voyagé, et sur mer, comme il nous l'apprend lui-même dans ce livre. Il rappela dans sa mémoire l'ouvrage d'Aristote[1], il l'expliqua, et envoya à son ami ce qu'il avait fait. Il fallait le bien savoir et l'avoir bien présent à l'esprit pour travailler dessus de pure mémoire.

VI. Les *Partitions oratoires* sont une très-bonne rhétorique, donnée par divisions et sous-divisions des matières (ce qui est la raison du titre), d'un style fort simple, mais clair, succinct et élégant, très-proportionné à la portée de ceux qui commencent; de telle sorte qu'on peut s'en servir utilement en y joignant des exemples, au lieu que Cicéron n'a pas jugé à propos d'y en mettre.

VII. Les livres de rhétorique, ou *de l'Invention oratoire,* sont certainement de Cicéron. Il n'en reste que les deux premiers; les deux autres sont perdus. J'ai déjà remarqué[2] qu'il les composa pendant sa jeunesse, et que lui-même, dans la suite, les trouva peu dignes de sa réputation.

La Rhétorique à Hérennius.

Il n'est pas aisé de savoir qui est l'auteur des quatre livres de rhétorique adressés à Hérennius, et qu'on voit à la tête des ouvrages de Cicéron. Dans les éditions communes, le titre porte qu'on n'en sait rien, mais que d'habiles gens les attribuent à Cornificius. C'est une rhétorique dans les formes, dont le style, quoique simple et familier, est pur et cicéronien; et c'est ce qui a fait croire à quelques personnes que cet ouvrage est de Cicéron; mais ce sentiment souffre bien des difficultés.

SÉNÈQUE LE RHÉTEUR.

Sénèque, dont nous parlons ici, naquit à Cordoue en Espagne, environ l'an 700 de la ville de Rome, cinquante-trois ans avant Jésus-Christ. Son surnom était *Marcus*. Il vint s'établir à Rome sous le règne d'Auguste. Il y amena avec sa femme, nommée *Helvie,* trois fils qu'il avait. L'un, qui s'appelait *Méla*, fut père du poëte Lucain; le philosophe se nommait *Lucius*;

[1] Topic. n. 5.
[2] De Orat. l. 1, n. 5.

le nom du troisième était *Novatus :* mais celui-ci, ayant passé dans une autre famille par adoption, prit les noms de son père adoptif, *Junius Gallio.* Il est parlé de ce dernier dans les Actes des Apôtres[1].

Sénèque le père avait recueilli ce que plus de cent auteurs, tant grecs que latins, avaient dit ou pensé de plus remarquable sur différents sujets qu'ils avaient traités comme à l'envi les uns des autres, pour s'exercer à l'éloquence, selon la manière de ces temps-là. De dix livres de *controverses* ou de *plaidoyers* que contenait ce recueil à peine en reste-il cinq, qui sont très-défectueux. Avec les livres des Controverses il y a aussi un livre de Délibérations, qu'on met à la tête des autres, quoiqu'on sache que Sénèque ne le donna qu'après.

Ces ouvrages de Sénèque donnent lieu à M. Gibert d'expliquer avec beaucoup d'ordre et de clarté l'estime et l'usage qu'on faisait autrefois de la *déclamation.* J'insérerai ici ce petit traité presque tout entier. Il servira beaucoup à entendre ce qui sera dit dans la suite sur la manière dont les rhéteurs formaient les jeunes gens à l'éloquence.

Déclamation est un mot connu dans Horace[2], et encore plus dans Juvénal[3]; il ne le fut point à[4] Rome avant Cicéron et Calvus. On appelait ainsi des compositions par lesquelles on s'exerçait à l'éloquence, et dont les sujets, vrais ou inventés, étaient tantôt dans le genre délibératif, tantôt dans le judiciaire, rarement dans le démonstratif. Les discours que l'on faisait sur ces sujets étaient une image de ce qui se passe dans les conseils ou au barreau.

La déclamation fut la voie que prit Cicéron[5], encore jeune, pour devenir orateur; et pour lors ce fut dans la langue grecque. Il en fit encore usage dans un âge plus avancé, mais en latin[6]. Il continua cet exercice lors même que les troubles de

[1] Act. 18, 12.

[2] Trojani belli scriptorem...
Dum tu declamas Romæ Præneste relegi.
(HORAT. *Epist.* I, lib. I.)

[3] Ut pueris placeas, et declamatio fias.
(JUVEN. *Satir.* 10.)

[4] « Apud nullum auctorem antiquum ante ipsum Ciceronem et Calvum inveniri potest. » (SEN. *Controv.* lib. 1.)

[5] « Cicero ad præturam usque græce declamavit, latine vero senior quoque. » (SUET. *de clar. Rhet.*)

[6] Cic. lib. 7, epist. 33, ad Famil. Id. de clar. Orat. n. 310.

l'État lui eurent fait abandonner le barreau. Il récitait alors à Cassius et à Dolabella, ou à d'autres, les harangues qu'il n'avait ainsi composées que pour s'exercer. C'était l'exercice commun de tous ceux qui aspiraient à l'éloquence ou qui voulaient s'y perfectionner, c'est-à-dire des premières personnes de l'État. Ils s'y appliquaient sous les yeux de Cicéron, et profitaient de ses avis. *Hirtius et Dolabella*[1], dit Cicéron, *viennent chez moi déclamer, et moi je vais chez eux faire bonne chère*. Ils venaient chez lui ou réciter leurs discours, ou les corriger; et ensuite il allait souper chez eux, leur table étant meilleure que la sienne.

Le grand Pompée s'appliqua aussi très-sérieusement à la déclamation[2], peu avant les guerres civiles, pour se mettre en état de répondre à Curion, dont le talent, vendu aux intérêts de César, donnait de l'inquiétude au parti contraire. Marc Antoine en fit de même pour répondre à Cicéron; et Octavien, au siége même de Modène, n'interrompit pas cet exercice. Il faut se souvenir qu'à Rome, soit dans le sénat, soit devant le peuple, l'éloquence décidait ordinairement des plus importantes affaires, et par là devenait d'une absolue nécessité pour ceux qui voulaient s'y rendre puissants.

Je laisse Cicéron le fils, qui s'exerça aussi en grec et en latin, à l'imitation de son père, mais qui ne réussit pas de même[3].

On attribue l'invention de la déclamation à Démétrius de Phalère; et Plotius Gallus, dont nous avons parlé ci-dessus, en transporta le premier l'usage dans la langue latine.

C'était selon cette idée générale de la déclamation que tous les amateurs de l'éloquence, soit Grecs, soit Latins, s'assemblaient chez d'habiles gens, tels par exemple qu'était Sénèque[4], et que là ils prononçaient des discours sur les sujets dont on était convenu. Notre auteur avait la plus belle mémoire du monde. Il cite plusieurs exemples de personnes qui l'avaient eue excellente. Cynéas, ambassadeur de Pyrrhus, ayant eu à son arri-

[1] « Hirtium ego et Dolabellam dicendi discipulos habeo, cœnandi magistros Puto enim te audisse.... illos apud me declamitare, me apud illos cœnitare. » (CIC. Ep. 16, l. 9.)

[2] Sueton. de clar. Rhet.

[3] Cic. ad Fam. l. 6, epist. 2.

[4] Senec. in Præf. Contr.

vée audience du sénat, salua le lendemain par leurs noms tous les sénateurs et tous ceux du peuple qui avaient assisté en grand nombre à cette audience. Un particulier ayant entendu réciter un poëme, pour embarrasser celui qui l'avait composé, prétendit que c'était son ouvrage, et pour preuve le répéta tout entier sans hésiter; ce que ne put faire l'auteur même. Hortensius, en conséquence d'un défi, demeura tout un jour à une vente de meubles qu'on criait à l'encan, et sur le soir répéta par ordre, et sans s'égarer en quoi que ce fût, les différents meubles qui avaient été vendus, et le nom de tous les acheteurs. La mémoire de Sénèque n'était guère moins admirable. Il dit que dans sa jeunesse il répétait jusqu'à deux mille mots après les avoir simplement entendus, et il les répétait dans le même ordre qu'on les lui avait récités. C'est par ce merveilleux talent que tout ce qu'on avait dit de plus curieux dans toutes les déclamations qu'il avait entendues s'était si bien imprimé dans son esprit, que longtemps après, dans un âge fort avancé, il se trouva en état de rappeler tant de morceaux détachés, et les rédigea par écrit pour l'usage de ses fils, et pour les transmettre à la postérité.

J'aurai lieu dans la suite d'expliquer comment les déclamations contribuèrent à faire dégénérer et à corrompre le goût de la saine éloquence.

Dialogue sur les orateurs, ou *sur les causes de la corruption de l'éloquence.*

L'auteur de cet ouvrage est inconnu. Quelques-uns le donnent à Tacite[1], d'autrès à Quintilien, mais sans beaucoup de fondement. Ce qu'on peut assurer, c'est qu'il prouve de l'esprit et du talent dans son auteur, quel qu'il puisse être, et mérite d'avoir place parmi les ouvrages qui sont le plus estimés depuis l'heureux siècle d'Auguste, de la pureté et de la beauté duquel pourtant il faut avouer qu'il est fort éloigné. On y trouve de très-beaux endroits. Ce qu'il dit pour relever la profession des avo-

[1] C'est l'opinion de Brottier, de Sigrais, de Dureau de la Malle. Elle paraît la plus probable, étant d'ailleurs appuyée du témoignage de Pomponius Sabinus, grammairien du moyen âge. — L.



cats me paraît de ce genre. Il faut se souvenir que c'est un païen qui parle.

« Le plaisir [1] que cause la profession de l'éloquence n'est point, « dit-il, un plaisir rapide et passager ; il se renouvelle tous les « jours, et presqu'à tous les moments. En effet, quoi de plus « doux pour une âme bien née, et qui a le goût de la solide « gloire, que de voir sa maison fréquentée en tout temps par ce « qu'il y a de personnes plus considérables dans une ville ? de sa- « voir que ce n'est point à ses richesses ni son crédit, mais à sa « propre personne qu'on vient rendre cet honneur ? Les plus « grandes richesses, les plus éclatantes dignités, ont-elles rien « d'aussi flatteur que cet hommage volontaire que des hommes « également respectables par leur naissance et par leur âge « viennent rendre au mérite et au savoir d'un avocat, souvent « encore jeune, et quelquefois dénué des biens de la fortune, « en implorant le secours de son éloquence, soit pour eux-mêmes, « soit pour leurs amis, et avouant qu'au milieu de cette affluence « de biens dont ils sont environnés, ce qu'il y a de plus estimable « et de plus excellent leur manque. Que dirai-je de ce vif em- « pressement des citoyens à lui faire cortége au sortir de sa « maison et à son retour ; de ces nombreux auditoires où tous « les yeux sont attachés sur un seul homme, et où règne un pro- « fond silence, qui n'est interrompu que par des cris d'admira-

[1] « Ad voluptatem oratoriæ eloquentiæ transeo, cujus jucunditas non uno aliove momento, sed omnibus prope diebus, et prope omnibus horis contingit. Quid enim dulcius libero et ingenuo animo, et ad voluptates honestas nato, quam videre plenam semper et frequentem domum concursu splendidissimorum hominum? Idque scire non pecuniæ, non orbitati, neque officii alicujus administrationi, sed sibi ipsi dari! Illos quinimo orbos, et locupletes, et potentes, venire plerumque ad juvenem et pauperem, ut aut sua, aut amicorum discrimina commendent. Ulla ne tanta ingentium opum ac magnæ potentiæ voluptas, quam spectare homines veteres, et senes, et totius urbis gratia subnixos, in summa rerum omnium abundantia confitentes, id quod optimum sit se non habere? Jam vero qui togatorum comitatus et egressus! quæ in publico species! quæ in judiciis veneratio! quod gaudium consurgendi assistendique inter tacentes, id unum conversos! coire populum, et circumfundi coram, et accipere affectum quemcumque orator induerit. Vulgata dicentium gaudia, et imperitorum quoque oculis exposita percenseo. Illa secretiora, et tantum ipsis orantibus nota, majora sunt. Sive accuratam meditatamque affert orationem, est quoddam, sicut ipsius dictionis, ita gaudii pondus et constantia. Sive novam et recentem curam non sine aliqua trepidatione animi attulerit, ipsa sollicitudo commendat eventum, et lenocinatur voluptati. Sed extemporalis audaciæ atque ipsius temeritatis vel præcipua jucunditas est. Nam ingenio quoque, sicut in agro, quanquam alia diu serantur atque elaborentur, gratiora tamen quæ sua sponte nascuntur. » (Cap. 6.)

« tion et par des applaudissements, enfin de cet empire souverain « qu'il exerce sur les esprits, en leur inspirant tels sentiments « qu'il lui plaît ? Rien de plus glorieux et de plus frappant que « ce que je viens de dire. Mais il est encore un autre plaisir plus « intérieur et plus vif, et qui n'est senti que de l'orateur. S'il ap- « porte un discours travaillé à loisir et composé avec soin, sa joie « aussi bien que sa diction a quelque chose de plus ferme et de « plus assuré. S'il n'a pu se préparer à sa cause que par quelques « moments de réflexion, l'inquiétude même qu'il ressent lui rend « le succès plus doux, et est un assaisonnement plus piquant au « plaisir qu'il goûte. Mais ce qui le flatte le plus agréablement, « c'est le succès d'un discours sans préparation, et hasardé sur-le- « champ : car il en est des productions de l'esprit comme de « celles de la terre; les fruits qui n'ont rien coûté et qui viennent « d'eux-mêmes sont plus agréables que ceux qu'il a fallu acheter « par beaucoup de peine et de travail. »

On ne peut nier, ce me semble, qu'il n'y ait dans cette description beaucoup de pensées ingénieuses et solides, d'expressions fortes et énergiques, de tours vifs et éloquents. Peut-être y a-t-il un peu trop d'esprit et de brillant ; mais c'était le défaut du siècle.

J'ajouterai encore ici un fort bel endroit, où l'auteur met la mauvaise éducation des enfants entre les principales causes de la corruption de l'éloquence.

« Qui est-ce qui ignore[1] que ce qui a fait dégénérer l'élo- « quence et les autres arts de leur ancienne gloire n'est point

[1] « Quis ignorat et eloquentiam et cæteras artes descivisse ab ista vetere gloria, non inopia hominum, sed desidia juventutis, et negligentia parentum, et inscientia præcipientium, et oblivione moris antiqui ? Quæ mala primum in urbe nata, mox per Italiam fusa, jam in provincias manant...

Jam primum suus cuique filius, ex casta parente natus, non in cella emptæ nutricis, sed gremio ac sinu matris educabatur ; cujus præcipua laus erat, tueri domum, et inservire liberis. Eligebatur autem aliqua major natu propinqua, cujus probatis spectatisque moribus omnis cujuspiam familiæ soboles committebatur : coram qua neque dicere fas erat quod turpe dictu, neque facere quod inhonestum factu videretur. Ac non studia modo curasque, sed remissiones etiam lususque puerorum, sanctitate quadam ac verecundia temperabat. Sic Corneliam Gracchorum, sic Aureliam Cæsaris, sic Attiam Augusti matrem præfuisse educationibus, ac produxisse principes liberos accepimus. Quæ disciplina ac severitas eo pertinebat, ut sincera et integra et nullis pravitatibus detorta uniuscujusque natura, toto statim pectore arriperet artes honestas : et, sive ad rem militarem, sive ad juris scientiam, sive ad eloquentiæ studium inclinasset, id solum ageret, id universum hauriret. » (Cap. 28.)

« la disette de bons esprits, mais la langueur où est tombée la « jeunesse, la négligence des pères et mères à élever leurs en- « fants, l'ignorance des maîtres chargés de leur instruction, en- « fin l'oubli et le mépris du goût ancien ? Ces maux, qui ont pris « leur naissance dans Rome, se sont répandus de la ville dans « l'Italie, et ont infecté toutes les provinces....

« Autrefois, dans chaque maison, un enfant, né d'une chaste « mère, n'était point livré à une nourrice achetée parmi les es- « claves, mais était nourri et élevé dans le sein de sa propre mère, « dont le mérite et la louange étaient de veiller sur sa maison et « sur ses enfants. On choisissait dans la famille quelque parente « âgée, d'une probité et d'une vertu reconnue, aux soins de la- « quelle on confiait tous les enfants de la maison, et en présence « de qui l'on n'osait rien dire ni faire qui fût contraire aux bonnes « mœurs. Elle trouvait le moyen de mêler, non-seulement dans « leur étude et leur travail, mais dans leurs jeux même et dans « leurs créations, un certain air de modestie et de retenue qui en « tempérait la vivacité. C'est ainsi que nous avons appris que Cor- « nélie mère des Gracques, Aurélie de César, Attia d'Auguste, « avaient pris soin de leurs enfants, et les avaient mis en état de « paraître avec éclat dans le monde. Le but de cette éducation « mâle et robuste était de faire en sorte que l'esprit de ces en- « fants, conservé dans toute sa pureté et son intégrité naturelle, « et n'étant infecté d'aucun mauvais principe, saisît dans la suite « avec avidité l'étude des arts et des sciences ; et que, soit qu'ils « prissent le parti des armes, ou qu'ils étudiassent les lois, ou « qu'ils tournassent du côté de l'éloquence, ils pussent s'appli- « quer chacun uniquement à leur profession, et s'y rendre parfai- « tement habiles.

« Mais maintenant[1], dès qu'un enfant est né, on le livre à

[1] « At nunc natus infans delegatur græculæ alicui ancillæ, cui adjungitur unus aut alter ex omnibus servis plerumque vilissimus, nec cuiquam serio ministerio accommodatus. Horum fabulis et erroribus teneri statim et rudes animi imbuuntur. Nec quisquam in tota domo pensum habet quid coram infante domino aut dicat aut faciat : quando etiam ipsi parentes nec probitati neque modestiæ parvulos assuefaciunt, sed lasciviæ et libertati : per quæ paulatim impudentia irrepit, et sui alienique contemptus. Jam vero propria et peculiaria hujus urbis vitia pene in utero matris concipi mihi videntur, histrionalis favor, et gladiatorum equorumque studia. Quibus occupatus et obsessus animus quantulum loci bonis artibus relinquit? Quotumquemque inveneris

« quelque esclave grecque, à laquelle on joint un ou deux ser-« viteurs des plus vils, et des moins capables d'aucun emploi sé-« rieux. Dans cet âge tendre et susceptible de toutes les im-« pressions, il n'entend que les contes frivoles et souvent licen-« cieux des valets. Aucun d'eux ne fait attention à ce qu'ils disent « ou font devant leur jeune maître. Et comment voudrait-on « qu'ils y fussent attentifs, les parents eux-mêmes accoutumant « leurs enfants, non à la modestie et à la pudeur, mais à toute « sorte de liberté et de licence : d'où s'ensuit peu à peu un air « d'impudence déclarée, qui fait qu'ils n'ont aucun égard ni pour « eux-mêmes, ni pour les autres. Il y a, outre cela, des vices « propres et particuliers à cette ville, qui semblent presque nés « avec eux dans le sein de leurs mères : le goût pour les spec-« tacles du théâtre, pour les combats des gladiateurs, pour les « courses de chariots. Parmi les jeunes gens, et presque généra-« lement dans toutes les compagnies, n'est-ce pas là ce qui fait « le sujet le plus ordinaire des conversations? Croit-on qu'un es-« prit rempli et obsédé de ces frivoles amusements soit fort ca-« pable de s'occuper d'études sérieuses? »

Ces deux morceaux sont plus que suffisants pour donner aux lecteurs quelque idée de cet ouvrage, et pour leur faire regretter qu'il ne soit pas parvenu jusqu'à nous en entier.

Ce dialogue peut se diviser en trois parties. La première nous présente un avocat et un poëte qui sont aux prises sur la prééminence de leur art, et qui font l'éloge l'un de l'éloquence, l'autre de la poésie. La seconde partie est, pour ainsi dire, un plaidoyer du même avocat, il se nomme *Aper*, en faveur des orateurs de son temps contre les anciens. Il vivait du temps de Vespasien, et était à la tête du barreau. La troisième partie de l'ouvrage est une recherche des causes de la chute ou de la corruption de l'éloquence. Les interlocuteurs sont Messala, Sécundus, Maternus, Aper. Tout ce que disait Sécundus s'est perdu, avec une partie de ce que disait Maternus ; ce qui fait un grand vide dans cet ouvrage, sans parler de quelques autres endroits défectueux.

qui domi quidquam aliud loquatur? quos alios adolescentulorum sermones excipimus, si quando auditoria intravimus? (Cap. 29.)

QUINTILIEN (MARCUS FABIUS QUINTILIANUS).

Je réduirai à trois points ce que j'ai à dire sur Quintilien. D'abord je rapporterai ce qu'on sait de son histoire. En second lieu je parlerai de son ouvrage, et en tracerai le plan. Enfin j'exposerai la manière d'instruire la jeunesse et d'enseigner la rhétorique usitée de son temps.

I. *Histoire de ce qu'on sait de Quintilien.*

Il paraît que Quintilien est né la seconde année de l'empereur Claude, qui est la quarante-deuxième de Jésus-Christ. M. Dodwel le conjecture ainsi dans ses Annales sur Quintilien ; et il sera mon guide, par rapport à la chronologie, sur ce qui regarde la naissance, la vie, et les occupations de notre rhéteur, qu'il a rangées dans un ordre fort clair et fort vraisemblable.

On dispute sur le lieu de sa patrie. Plusieurs disent qu'il était de Calagurris, ville d'Espagne sur l'Èbre, nommée présentement *Calahorra*. D'autres croient, avec assez de fondement, qu'il était né à Rome.

On ne sait point certainement s'il était fils ou petit-fils de l'orateur Fabius, dont Sénèque le père a dit quelque chose [1], et qu'il a mis au nombre de ces orateurs dont la réputation meurt avec eux.

Quintilien fréquenta sans doute à Rome les écoles des rhéteurs, où la jeunesse se formait pour l'éloquence. Il employa un autre moyen encore plus efficace pour arriver à ce but, qui était de se rendre le disciple des grands orateurs qui avaient le plus de réputation. Domitius Afer tenait alors parmi eux le premier rang. Quintilien ne se contentait pas d'entendre ses plaidoyers au barreau, il lui rendait aussi de fréquentes visites, et ce vénérable vieillard, qui faisait l'admiration de son siècle, ne dédaignait pas d'entrer en conversation avec un jeune homme en qui il voyait de grands talents et de grandes espérances. C'est le service important que peuvent rendre à de jeunes avocats ceux qui ont vieilli avec gloire dans cette illustre profession, sur-

[1] Senec. Controv. lib. 5, in Præf.

tout lorsqu'ils ont quitté la plaidoirie, et qu'ils se sont retirés. Leur maison alors devient[1] comme l'école publique de la jeunesse qui aspire à la gloire de l'éloquence, et qui s'adresse à eux comme à des oracles pour apprendre de leur bouche par quelle route on y peut arriver. Quintilien sut bien profiter de la bonne volonté d'Afer, et il paraît, par les questions qu'il lui proposait, que son but était de se former dans ces entretiens le goût et le jugement. Il lui avait demandé un jour lequel d'entre les poëtes il croyait approcher le plus près d'Homère[2] : *Virgile,* dit Afer, *est le second, mais beaucoup plus près du premier que du troisième.* Il eut la douleur de voir ce grand homme, qui avait fait si longtemps l'honneur du barreau, survivre à sa propre réputation pour n'avoir pas su profiter du sage conseil d'Horace[3], et avoir mieux aimé succomber que se retirer ; c'est le reproche qu'on lui fit : *malle eum deficere quam desinere.* Domitius Afer mourut la cinquante-neuvième année de l'ère de Jésus-Christ ; et Juvénal vint au monde cette même année.

Deux ans après[4], Néron envoya Galba dans l'Espagne tarraconnaise, en qualité de gouverneur. On croit que Quintilien l'y suivit, et qu'après y avoir enseigné la rhétorique et exercé la profession d'avocat pendant plus de sept ans, il revint à Rome avec lui.

Ce fut sur la fin de cette année-là même[5] que Galba fut déclaré empereur, et que Quintilien ouvrit à Rome une école de rhétorique. Il fut le premier qui l'y enseigna par autorité publique, et aux gages de l'État ; de quoi il eut l'obligation à Vespasien[6] : car[7], selon Suétone, ce prince fut le premier qui assigna sur le trésor public aux rhéteurs, tant grecs que latins, des pensions, qui montaient par an à douze mille cinq cents livres. Avant cet établissement il y avait des maîtres de rhétorique qui

[1] « Frequentabunt ejus domum optimi juvenes more veterum, et veram dicendi viam, velut ex oraculo, petent. Hos ille formabit, quasi eloquentiæ parens. » (QUINT. l. 12, cap. 11.)

[2] « Utar verbis iisdem quæ ex Afro Domitio juvenis accepi : qui mihi interroganti quem Homero crederet maxime accedere : *Secundus,* inquit, *est Virgilius, propior tamen primo quam tertio.* » (QUINT. lib. 10, cap. 1.)

[3] Solve senescentem mature sanus equum, ne
Peccet ad extremum ridendus, et ilia ducat.
(HORAT. lib. I, *Ep.* I.)

[4] AN. J. C. 61.

[5] AN. J. C. 68.

[6] Sueton. in Vespas. cap. 18.

[7] « Primus e fisco latinis græcisque rhetoribus annua centena constituit. »

l'enseignaient sans être autorisés du public. Outre ce que ces rhéteurs recevaient du public, les pères dont ils instruisaient les enfants leur donnaient une somme que Juvénal trouve fort modique par comparaison à celles qu'ils employaient pour des dépenses frivoles[1] : car selon lui rien ne coûtait moins à un père que son fils, et il plaignait tout pour son éducation : *res nulla minoris constabit patri quam filius.* Cette somme montait à deux cent cinquante livres : *duo sestertia.* Quintilien remplit la chaire de rhétorique pendant vingt ans avec un applaudissement général.

Il exerça en même temps, et avec un pareil succès, la fonction d'avocat, et se fit aussi un grand nom dans le barreau[2]. Quand on distribuait les différentes parties d'une cause à différents avocats, comme c'était autrefois la coutume, on le chargeait pour l'ordinaire du soin d'exposer le fait, ce qui demande un esprit d'ordre et une grande netteté[3]. Il excellait aussi dans l'art d'émouvoir les passions ; et il avoue[4], avec cet air de franchise modeste qui lui était naturel, qu'on le voyait souvent, lorsqu'il plaidait, non-seulement répandre des larmes, mais changer de visage, pâlir et donner toutes les marques d'une vive et sincère douleur. Il ne dissimule pas que c'est à ce talent qu'il devait la réputation qu'il s'était faite au barreau. En effet, c'est par cet endroit principalement que l'orateur se distingue et qu'il enlève les suffrages.

Nous verrons bientôt combien il était propre pour instruire la jeunesse, et comment il venait à bout de s'en faire aimer et respecter. Entre plusieurs illustres disciples qui fréquentèrent son école, Pline le Jeune est celui qui lui a fait le plus d'honneur par la beauté de son génie, par l'élégance et la solidité de son style, par la douceur admirable de son caractère, par sa libéralité envers les gens de lettres, et surtout par sa vive reconnaissance pour son maître, dont il lui donnera une illustre preuve dans la suite.

[1] Hos inter sumptus sestertia Quintiliano
Ut multum duo sufficient. Res nulla minoris
Constabit patri quam filius.
(JUVENAL. l. 3, satir. 7.)

[2] Quintil. l. 4, cap. 2.

[3] Id. lib. 6, cap. 2.

[4] « Hæc dissimulanda mihi non fuerunt, quibus ipse, quantuscumque sum aut fui (nam pervenisse me ad aliquod nomen ingenii credo), frequenter motus sum, ut me non lacrymæ solum deprehenderint, sed pallor, et vero similis dolor. » (QUINTIL.)

Après avoir employé de suite et sans interruption vingt années, tant pour instruire la jeunesse dans l'école que pour défendre les particuliers dans le barreau, il obtint de l'empereur Domitien la permission de quitter ces deux emplois, également utiles et pénibles[1]. Instruit par le triste exemple de Domitius Afer, son maître, il crut qu'il fallait songer à la retraite avant qu'elle lui devînt absolument nécessaire, et qu'il ne pouvait mettre une fin plus honnête à ses travaux qu'en y renonçant dans un temps où on le regretterait : *honestissimum finem putabamus, desinere dum desideraremur;* au lieu que Domitius avait mieux aimé succomber sous le fardeau que le déposer. C'est à cette occasion qu'il donne aux avocats un sage conseil. *L'orateur*[2], dit-il, *s'il m'en croit, battra en retraite avant que de tomber dans les piéges de la caducité, et gagnera le port pendant que son vaisseau est encore bon et entier.*

Quintilien n'avait pourtant alors que quarante-six ou quarante-sept ans[3], qui est un âge encore vert et robuste. Peut-être que ses longs travaux avaient commencé d'affaiblir sa santé. Quoi qu'il en soit, son loisir ne fut point un loisir de langueur et de paresse, mais d'activité et d'ardeur, de sorte qu'il devint, en un certain sens, encore plus utile au public qu'il ne l'avait été par tous ses travaux passés; car enfin ceux-ci furent renfermés dans les bornes étroites d'un certain nombre de personnes et d'années, au lieu que les ouvrages qui furent le fruit de son repos ont instruit tous les siècles : de sorte qu'on peut dire que l'école de Quintilien est demeurée ouverte depuis sa mort à tous les peuples, et qu'elle retentit encore tous les jours des admirables préceptes qu'il nous a laissés sur l'éloquence.

Il commença[4] par composer un traité *Sur les causes de la corruption de l'éloquence*, dont on ne saurait trop regretter la perte. Ce n'est point certainement celui que nous avons sous le titre de *Dialogue sur les orateurs*[5].

Dans le temps qu'il commençait cet ouvrage il perdit le plus

[1] Quintil. l. 12, cap. 11.

[2] « Antequam in has ætatis veniat insidias, receptui canet, et in portum integra nave perveniet. » (QUINT. lib. 12, cap. 11.)

[3] AN. J. C. 88.

[4] AN. J. C. 89.

[5] Voyez plus haut, p. 67.

jeune de ses deux fils, qui n'avait que cinq ans [1]; et peu de mois auparavant une mort prématurée lui avait enlevé sa femme, qui n'était âgée que de dix-neuf ans, et même un peu moins.

Quelque temps après [2], pressé par les prières de ses amis, il commença son grand ouvrage des *Institutions oratoires*, composé de douze livres : j'en rendrai compte dans la suite.

Il en avait achevé les trois premiers [3], lorsque l'empereur Domitien lui confia le soin de deux jeunes princes, ses petits-neveux, qu'il destinait pour lui succéder à l'empire. Ils étaient petits-fils de Domitille, sa sœur, dont la fille, nommée aussi Domitille, avait épousé Flavius Clémens, cousin germain de l'empereur : elle en avait eu les deux princes dont il s'agit. Ce fut une nouvelle raison pour lui de redoubler ses soins pour perfectionner son travail. Il est bon de l'entendre lui-même : l'endroit est remarquable. « Jusqu'ici, dit-il en s'adressant à Victorius [4], à qui « il avait dédié son ouvrage, j'écrivais seulement pour vous et « pour moi; et, renfermant ces instructions dans notre domes- « tique, quand elles n'auraient pas été goûtées du public, je « m'estimais trop heureux qu'elles pussent être utiles à votre « fils et au mien. Mais, depuis que l'empereur m'a chargé de « l'éducation de ses petits-neveux, serait-ce faire le cas que je « dois de l'approbation d'un dieu, et connaître le prix de l'hon- « neur que je viens de recevoir, que de ne pas régler sur cette « idée la grandeur de mon entreprise? En effet, de quelque

[1] Quintil. in Procem. l. 6.

[2] An. J. C. 90.

[3] An. J. C. 91. Quintil. in Procem. l. 4. Sueton. in Domit. c. 15.

[4] « Adhuc, velut studia, inter nos conferebamus, et si parum nostra institutio probaretur a cæteris, contenti fore domestico usu videbamur, ut tui meique filii disciplinam formare satis putaremus. Quum vero mihi Domitianus Augustus sororis suæ nepotum delegaverit curam, non satis honorem judiciorum cœlestium intelligam nisi ex hoc quoque oneris magnitudinem metiar. Quis enim mihi aut mores excolendi sit modus, ut eos non immerito probaverit sanctissimus censor; aut studia, ne fefellisse in his videar principem, ut in omnibus, ita in eloquentia quoque eminentissimum? Quod si nemo miratur poetas maximos sæpe fecisse, ut non solum initiis operum suorum Musas invocarent, sed provecti quoque longius, quum ad aliquem graviorem locum venissent, repeterent vota, et velut nova precatione uterentur : mihi quoque profecto poterit ignosci, si, quod initio, quum primum hanc materiam inchoavi, non fecerim, nunc omnes in auxilium deos, ipsumque imprimis, quo neque præsentius aliud, neque studiis magis propitium numen est, invocem; ut, quantum nobis expectationis adjecit, tantum ingenii aspiret, dexterque ac volens adsit, et me qualem esse credidit faciat.

« manière que je la regarde, soit du côté des mœurs, soit du « côté des connaissances et de l'art, que ne dois-je point faire « pour mériter l'estime d'un si religieux censeur, et d'un prince « en qui l'éloquence suprême est jointe à la suprême puissance? « Que si l'on n'est point surpris de voir les plus excellents poëtes, « non-seulement invoquer les Muses au commencement de leur « ouvrage, mais implorer de nouveau leur assistance lorsque « dans la suite il se présente quelque important objet à traiter, « à combien plus forte raison doit-on me pardonner, si ce que je « n'ai pas fait d'abord, je le fais maintenant, et si j'appelle à « mon secours tous les dieux, particulièrement celui sous les « auspices duquel j'écris désormais, et qui, plus que tous les « autres, préside aux études et aux sciences? Qu'il daigne donc « m'être favorable, et proportionnant ses bontés à la haute « idée qu'il a donnée de moi par un choix si glorieux et si dif- « ficile à soutenir, qu'il m'inspire tout l'esprit dont j'ai besoin, « et me rende tel qu'il m'a cru : *et me, qualem esse credidit,* « *faciat.* »

Il faut avouer qu'il y a dans ce compliment beaucoup d'esprit, de noblesse, de grandeur, surtout dans la pensée qui le termine : *Et qu'il me rende tel qu'il m'a cru.* Mais est-il possible de pousser plus loin la flatterie et l'impiété que de traiter de dieu un prince qui était un monstre de vices et de cruautés? Je ne sais même si dans cette dernière pensée il y a autant de justesse que de brillant : *Et qu'il me rende tel qu'il m'a cru.* Il ne l'était donc pas. Et comment ce prétendu dieu a-t-il pu croire qu'il le fût? Encore si, au lieu de relever en lui la régularité et la pureté des mœurs, il s'était contenté de faire valoir son éloquence, et les autres talents de l'esprit dont il se piquait, la flatterie serait moins odieuse [1]. C'est ainsi qu'il le loue dans un autre endroit, où il le met au-dessus de tous les poëtes. Il y a beaucoup d'apparence que ce fut pour lors que les ornements consulaires furent accordés à Quintilien.

Le soin de l'éducation des jeunes princes dont Quintilien se trouvait chargé ne l'empêchait pas de travailler à son livre des Institutions oratoires [2]. La considération du fils unique qui lui

[1] Lib. 10, c. 1.

[2] Quintil. in Procem. l. 6.

restait, dont l'heureux naturel méritait toute sa tendresse et toute son attention, était pour lui un puissant motif de hâter cet ouvrage, qu'il regardait comme la plus précieuse partie de l'héritage qu'il devait lui laisser; afin, dit-il lui-même, que si un accident imprévu enlevait à ce cher fils son père, il pût, même après sa mort, lui servir encore de maître et de conducteur.

Continuellement donc occupé [1] de la vue et de la crainte de sa mortalité, il travaillait jour et nuit à son ouvrage; et il en avait déjà achevé le cinquième livre, lorsqu'une mort avancée lui ravit ce cher fils, qui faisait toute sa joie et toute sa consolation. Ce fut pour lui, après la perte qu'il avait déjà faite du plus jeune de ses fils, un nouveau coup de foudre qui l'abattit et le renversa sans lui laisser de ressource. Sa douleur, ou plutôt son désespoir, éclata en plaintes et en reproches contre les dieux mêmes, qu'il accusa hautement d'injustice et de cruauté, déclarant qu'on voyait bien, après un traitement si cruel et si injuste, que ni lui ni ses enfants n'avaient point mérité, qu'il n'y a point de Providence qui veille sur les choses d'ici-bas.

De tels discours nous marquent clairement ce qu'était la probité païenne même la plus parfaite : car je ne sais si dans toute l'antiquité on peut trouver un homme d'un caractère plus doux, plus sage, plus raisonnable, plus vertueux que l'était Quintilien, selon les règles du paganisme. Ses livres sont pleins d'excellentes maximes sur l'éducation des enfants, sur le soin que les pères et les mères doivent prendre pour les préserver des dangers du monde, sur l'attention que les maîtres doivent apporter pour conserver en eux le précieux dépôt de l'innocence, sur le généreux désintéressement que doivent faire paraître les personnes qui sont en place, enfin sur le zèle et l'amour du bien public.

Sa douleur aurait été très-juste si elle avait été modérée; car jamais enfant ne dut être plus regretté que celui-ci. Outre les grâces naturelles et les talents extérieurs, un son de voix charmant, une physionomie aimable, une facilité surprenante à bien prononcer les deux langues, comme s'il eût été également né pour l'une et pour l'autre; il avait les plus heureuses dispositions qu'on puisse souhaiter pour les sciences, jointes à un

[1] An. J. C. 92.

goût et à une inclination pour l'étude qui étonnaient ses maîtres. Mais les qualités du cœur l'emportaient sur celles de l'esprit. Quintilien, qui avait connu beaucoup de jeunes gens, atteste avec serment qu'il n'avait jamais vu tant de probité, de naturel, de bonté d'âme, de douceur et d'honnêteté, que dans ce cher fils. Il fit paraître pendant une maladie de huit mois une égalité et une fermeté d'âme que les médecins ne se lassaient point d'admirer, se roidissant avec force contre les craintes et les douleurs, et, sur le point d'expirer, consolant lui-même son père, et tâchant d'arrêter ses larmes. Quel malheur que tant de belles qualités aient été perdues! mais quelle honte et quels reproches si des enfants chrétiens étaient moins vertueux?

Après avoir fait trêve avec l'étude pendant quelque temps, Quintilien, revenu un peu à lui-même, reprit son ouvrage, dont il dit que le public lui devait savoir d'autant plus de gré, que désormais il ne travaillait plus pour lui-même, ses écrits, de même que ses biens, devant passer à des étrangers. Il acheva enfin [1] son plan en douze livres. Il n'y avait guère mis que deux ans; encore avait-il employé une grande partie de ce temps-là, non à le composer actuellement, mais à le préparer, en amassant, par la lecture d'une infinité d'auteurs qui avaient traité le même sujet, tous les matériaux qui devaient y entrer. Et nous avons vu combien ces deux années avaient été remplies pour lui de troubles et de tristes occupations. Il est étonnant, et presque incroyable, comment un ouvrage si parfait a pu être composé en si peu de temps. Son dessein était de suivre le conseil d'Horace [2], qui, dans son Art poétique, recommande à ceux qui écrivent de ne pas se presser de rendre publics leurs écrits. Il gardait donc les siens, afin de les revoir à loisir et à tête reposée, de laisser passer ce premier mouvement d'amour-propre et de complaisance que l'on a toujours pour ses productions, et de les examiner, non plus en auteur préoccupé, mais avec le sang-froid d'un lecteur. Il ne put pas résister longtemps à l'empressement et à l'avidité du public, impatient d'avoir ses écrits; et il

[1] An. J. C. 93. Epist. ad Tryph. bibl.

[2] « Usus deinde Horatii consilio, qui in Arte poetica suadet, ne præcipitetur editio, *nonumque prematur in annum*; dabam iis otium, ut refrigerato inventionis amore, diligentius repetitos tanquam lector perpenderem. »

se vit comme forcé de les lui abandonner, se contentant de leur souhaiter un bon succès, et de recommander à son libraire d'avoir grand soin qu'ils fussent bien exacts et bien corrects. Il dut se passer un an au moins avant qu'ils fussent en état de paraître. Nous avons obligation à M. l'abbé Gédoyn d'avoir mis le public, par la traduction qu'il a faite de Quintilien, en état de juger du mérite de cet auteur.

M. Dodwel croit que ce fut vers ce temps-ci[1] que Quintilien, délivré des soins de son grand ouvrage, qu'il venait d'achever, songea à un grand mariage[2], et prit pour femme la petite-fille de Tutilius : c'est ainsi que l'appelle Pline le Jeune. Il en eut sur la fin de cette année une fille.

Domitien, malgré sa divinité prétendue, fut tué[3] dans son palais par Étienne, qui s'était mis à la tête des conjurés. Cet empereur avait fait mourir Flavius Clemens, alors consul, son cousin, et avait banni Flavie Domitille, sa nièce, femme de ce Clémens. Il avait aussi banni sainte Flavie Domitille, fille d'une sœur du même consul. Toutes ces personnes souffrirent pour le nom de Jésus-Christ. La mort de Clémens fut ce qui avança le plus celle de Domitien, soit par l'horreur et la crainte qu'elle donna à tout le monde, soit parce qu'elle anima contre lui Étienne, affranchi, et intendant des biens de Domitille, femme de Clémens, dont on l'obligeait de rendre compte, et on l'accusait de n'en avoir pas bien usé. Nerva succéda à Domitien, et ne régna que seize mois et quelques jours. Il eut pour successeur[4] Trajan, qu'il avait adopté, et qui régna vingt ans.

On ignore tout ce qui regarde Quintilien depuis la mort de Domitien, excepté le mariage de sa fille, supposé qu'il en ait eu une. Dès qu'elle fut en âge nubile, il lui donna pour époux Nonius Céler. Pline se signala dans cette occasion par une générosité et une reconnaissance qui lui font, ce me semble, encore plus d'honneur que ses écrits, quelque excellents qu'ils soient. Il avait étudié l'éloquence sous Quintilien. Les ouvrages qu'il nous a laissés sont une bonne preuve qu'il fut un digne disciple d'un

[1] An. J. C. 94.

[2] Ce second mariage n'est pas certain, mais paraît assez vraisemblable.

[3] An. J. C. 96.

[4] An. J. C. 98.

si grand maître; mais le fait qui suit ne marque pas moins son bon cœur, et le souvenir toujours présent qu'il conservait des services qu'il en avait reçus. Dès qu'il sut que Quintilien songeait à marier sa fille, il crut devoir lui témoigner sa reconnaissance par un petit présent. La difficulté était de le lui faire accepter. Il lui écrivit sur ce sujet une lettre dont on ne peut trop admirer l'art et la délicatesse. La traduction que j'en insère ici est du célèbre M. de Sacy.

Lettre de Pline à Quintilien.

« Quoique vous soyez très-modeste[1], et que vous ayez élevé « votre fille dans les vertus convenables à la fille de Quintilien, « et à la petite-fille de Tutilius, cependant, aujourd'hui qu'elle « épouse Nonius Céler, homme de distinction, et à qui ses em« plois et ses charges imposent une certaine nécessité de vivre « dans l'éclat, il faut qu'elle règle son train et ses habits sur « le rang de son mari. Ces dehors n'augmentent pas notre « dignité, mais ils lui donnent plus de relief. Je sais que vous « êtes très-riche des biens de l'âme, et beaucoup moins de ceux « de la fortune que vous ne devriez l'être. Je prends donc sur « moi une partie de vos obligations; et, comme un second « père, je donne à notre chère fille cinquante mille sesterces « (6,250 liv.). Je ne me bornerais pas là si je n'étais persuadé « que la médiocrité du petit présent pourra seule obtenir de « vous que vous le receviez. Adieu. »

Cette lettre de Pline nous apprend une circonstance bien glorieuse pour Quintilien; c'est qu'après vingt années d'exercice public, employées avec une réputation et un succès étonnant, tant à enseigner la jeunesse qu'à plaider dans le barreau; après un long séjour à la cour auprès des jeunes princes, dont l'é-

[1] « Quamvis et ipse sis continentissimus, et filiam tuam ita institueris, ut decebat filiam tuam, Tutilii neptem: quum tamen sit nuptura honestissimo viro Nonio Celeri, cui ratio civilium officiorum necessitatem quamdam nitoris imponit, debet, secundum conditiones mariti, veste, comitatu augeri: quibus non quidem augetur dignitas, ornatur tamen et instruitur. Te porro animo beatissimum, modicum facultatibus scio. Itaque partem oneris tui mihi vindico, et, tanquam parens alter puellæ nostræ, confero quinquaginta millia nummum: plus collaturus nisi a verecundia tua sola mediocritate munusculi impetrari posse confiderem, ne recusares. » (PLIN. lib. 6, *Ep.* 32.)

ducation devait lui donner et lui avait donné sans doute un grand crédit auprès de l'empereur, il n'avait point amassé de grands biens, et était toujours demeuré dans une louable médiocrité. Bel exemple, mais qui est rarement imité!

Juvénal pourtant fait entendre [1] que Quintilien était fort riche, et qu'il avait un nombre considérable de forêts, d'où il tirait sans doute un très-gros revenu.

Unde igitur tot
Quintilianus habet saltus?

Il faut nécessairement que ces richesses aient été postérieures au temps où Pline fit à Quintilien le présent dont il a été parlé. On croit qu'elles pouvaient être l'effet de la libéralité d'Adrien, lorsqu'il fut parvenu à l'empire [2], car il se déclara le protecteur des savants. Quintilien avait alors soixante-seize ans. On ne sait point s'il a vécu longtemps après, et l'histoire ne nous apprend rien de sa mort.

II. *Plan et caractère de la rhétorique de Quintilien.*

On peut dire que la rhétorique de Quintilien, qu'il intitule *Institutions oratoires*, est la plus complète que l'antiquité nous a laissée. Son dessein est de former un orateur parfait. Il le prend au berceau et dès sa naissance, et le conduit jusqu'au tombeau. Cette rhétorique est renfermée en douze livres. Dans le premier il traite de la manière dont il faut élever les enfants dès l'âge le plus tendre, puis de ce qui regarde la grammaire. Le second expose ce qui doit se pratiquer dans l'école de rhétorique, et plusieurs questions qui regardent la rhétorique même, si elle est une science, si elle est utile, etc. On trouve dans les cinq livres suivants les préceptes de l'invention et de la disposition. Les livres VIII, IX et X renferment tout ce qui regarde l'élocution. Le XI[e], après un beau chapitre, où il s'agit de la manière de parler convenablement, *de apte dicendo*, traite de la mémoire et de la prononciation. Dans le XII[e], qui est peut-être le plus beau de tous, Quintilien marque quelles sont les qualités et les obligations personnelles de l'avocat comme tel,

[1] Sat. 7, l. 3.

[2] An. J. C. 118.

et par rapport à la plaidoirie ; quand il doit quitter cette profession, et à quoi il doit s'occuper pendant la retraite.

Un des caractères particuliers de la rhétorique de Quintilien est d'être écrite avec tout l'art, toute l'élégance, toute l'énergie du style, qu'il. est possible d'imaginer. Il savait que les préceptes [1], quand on les traite d'une manière si nue et si subtile, ne sont propres qu'à dessécher l'esprit, et qu'à décharner, pour ainsi dire, le discours, en lui ôtant toute la grâce et toute la beauté, et lui laissant seulement des os et des nerfs, qui n'en font qu'un corps maigre et sec, ou plutôt un squelette. Il s'appliqua donc à faire entrer dans ses Institutions tout l'agrément [2] dont cet ouvrage était susceptible, non pas, dit-il lui-même, pour faire parade d'esprit, car il pouvait choisir un sujet qui y fût propre, mais afin que les jeunes gens, invités par l'attrait du plaisir, s'appliquassent plus volontiers à la lecture et à l'étude de ses préceptes, qui, dénués de grâce et d'ornement, ne manqueraient pas, en blessant la délicatesse de leurs oreilles, de rebuter aussi leur esprit. En effet, on voit dans ses écrits une grande richesse de pensées, d'expressions, d'images, et surtout de comparaisons, qu'une imagination vive et ornée d'une profonde connaissance de la nature lui fournit à propos, sans jamais s'épuiser ni tomber dans des redites ennuyeuses : comparaisons qui jettent dans les préceptes, souvent obscurs et désagréables par eux-mêmes, une clarté et une grâce qui en écartent tout ennui et tout dégoût.

Le principal but de Quintilien[3], dans sa Rhétorique, a été de s'opposer au mauvais goût d'éloquence qui prévalait de son temps, et de rappeler les esprits à une manière de penser et de juger plus saine, plus sévère, et plus conforme aux règles de

[1] « Plerumque nudæ illæ artes, nimia subtilitatis affectatione frangunt atque concidunt quicquid est in oratione generosius, et omnem succum ingenii bibunt, et ossa detegunt : quæ ut esse et astringi nervis suis debent, sic corpore operienda sunt. » (QUINT. in *Proœm.* lib. 1.).

[2] « In cæteris admiscere tentavimus aliquid nitoris, non jactandi ingenii gratia (namque in id eligi materia poterat uberior), sed ut hoc ipso allicere-mus magis juventutem ad cognitionem eorum quæ necessaria studiis arbitrabamur, si, ducti jucunditate aliqua lectionis, libentius discerent ea quorum ne jejuna atque arida traditio averteret animos, et aures (præsertim tam delicatas) raderet, verebamur. » (QUINT. lib. 3, cap. 1.)

[3] « Quod accidit mihi, dum corruptum et omnibus vitiis fractum dicendi genus revocare ad severiora judicia contendo. » (Id. lib. 10, c. 1.)

la bonne nature. Sénèque, plus que tout autre, avait contribué à gâter et à corrompre le jugement des jeunes Romains, et à substituer à l'éloquence mâle et robuste qui avait régné jusqu'à lui les mignardises, s'il est permis de parler ainsi, d'un style chargé d'ornements, de pensées brillantes, d'antithèses et de pointes. Il sentait bien que ses écrits [1] ne pouvaient plaire à quiconque ferait cas des anciens : c'est pourquoi il n'avait cessé de parler mal d'eux, et de les décrier, même les plus généralement estimés, comme Cicéron et Virgile. Il était venu à bout en effet d'inspirer pour eux un mépris presque universel ; de sorte que lorsque Quintilien commença à enseigner il ne trouva que Sénèque entre les mains des jeunes gens. Il n'entreprit pas de le leur ôter absolument ; mais il ne pouvait souffrir qu'on le préférât à des écrivains qui valaient sans comparaison beaucoup mieux que lui.

Au reste, on ne doit pas être étonné que ce mauvais goût ait fait de si rapides progrès en si peu de temps : c'est ce qui arrive pour l'ordinaire. Il ne faut qu'un homme d'un certain caractère pour entraîner après lui tous les autres, et pour donner le ton à toute une nation. Tel était Sénèque [2]. Je passe ici sous silence beaucoup d'autres qualités qui le faisaient admirer : un naturel heureux, également propre à tout ; une vaste étendue de connaissances ; une étude assez profonde de la philosophie ; et une morale remplie de principes, souvent très-exacts et très-solides. Pour me renfermer dans notre sujet, il avait un esprit facile et fécond, une belle et riche imagination, une composition aisée et brillante, des pensées très-solides, des expressions choisies et fort énergiques, des tours heureux et spirituels. Mais, pour son style [3], il était vicieux presque dans toutes ses parties, et d'autant plus dangereux, qu'il était plein de défauts agréables.

Ce style fleuri, ce goût de pointe, d'autant plus dangereux qu'il est plus à la portée de la jeunesse, et plus conforme à son

[1] « Tum autem solus hic fere in manibus adolescentium fuit. Quem non equidem omnino conabar excutere, sed potioribus præferri non sinebam, quos ille non destiterat incessere, quum diversi sibi conscius generis, placere se in dicendo posse iis, quibus illi placerent, diffideret. » (QUINTIL. l. 10, c. I.)

[2] Quint. l. 10, cap. l.

[3] « Sed in eloquendo corrupta pleraque, atque eo perniciosissima, quod abundant dulcibus vitiis. Velles eum suo ingenio dixisse, alieno judicio. »

caractère, saisit bientôt toute la ville. Il fallait que toute preuve [1], toute période finît par quelque pensée brillante, ou quelque tour singulier, qui frappât l'oreille, qui se fît remarquer, et qui mendiât en quelque sorte l'applaudissement.

Quintilien se crut obligé d'attaquer avec force ce mauvais goût ; et c'est ce qu'il fait dans presque tout son ouvrage, en y établissant, sur le modèle des anciens, les principes de la vraie et solide éloquence. Ce n'est pas, comme il le déclare souvent, et comme son style le fait assez connaître, qu'il fût ennemi des beautés et des grâces du discours. Il reconnaît que Cicéron même [2], pour défendre ses parties, employait des armes non-seulement fortes, mais brillantes ; et que dans la cause de Cornélius Balbus, où il fut souvent interrompu par les applaudissements et les battements de mains de tout son auditoire, ce furent la sublimité, la pompe et l'éclat de son éloquence qui attirèrent ces bruyantes acclamations. Il ajoute à ce motif, qui semble ne regarder que la réputation de l'orateur, une réflexion bien vraie et bien sensée ; c'est que la beauté du discours contribue même beaucoup au succès de la cause, parce que ceux qui écoutent volontiers se rendent plus attentifs, et deviennent plus disposés à croire ce qu'ils entendent, gagnés qu'ils sont par le plaisir, et quelquefois entraînés par l'admiration.

Quintilien ne rejette donc point les ornements ; mais il veut que l'éloquence [3], ennemie du fard et de toute grâce empruntée, n'admette qu'une parure mâle, noble et majestueuse. Il consent qu'elle brille, mais de santé, s'il faut ainsi dire, et qu'elle ne doive sa beauté qu'à ses forces et à son embonpoint.

[1] « Nunc illud volunt, ut omnis locus, omnis sensus in fine sermonis feriat aurem. Turpe autem ac prope nefas ducunt, respirare ullo loco qui acclamationem non petierit. » (QUINT. lib. 8, cap. 5.)

[2] « Nec fortibus modo, sed etiam fulgentibus armis præliatus in causa est Cicero Cornelii : qui non assecutus esset docendo judicem tantum, et utiliter demum ac latine perspicueque dicendo, ut populus romanus admirationem suam, non acclamatione tantum, sed etiam plausu confiteretur. Sublimitas profecto, et magnificentia, et nitor, et auctoritas expressit illum fragorem... Sed ne causæ quidem parum confert hic orationis ornatus. Nam qui libenter audiunt, et magis attendunt, et facilius credunt, plerumque ipsa delectatione capiuntur, nonnunquam ipsa admiratione auferuntur. » (QUINTIL. l. 8, cap. 3.)

[3] « Sed hic ornatus (repetam enim) virilis, fortis, et sanctus sit : nec effeminatam levitatem, nec fuco eminentem colorem amet ; sanguine et viribus niteat. » (Lib. 8, cap. 3.)

Il porte ce principe si loin [1], que, s'il fallait choisir, il aimerait mieux la rudesse et la grossièreté des anciens que l'afféterie étudiée des modernes. Mais il y a, dit-il, en cette matière un milieu qu'on peut tenir; de même que dans nos tables et dans nos meubles il règne aujourd'hui une propreté et une élégance qui n'est point répréhensible, et dont il faut tâcher, s'il est possible, de faire une vertu.

On voit, par le peu que j'ai rapporté de Quintilien, combien la lecture d'un tel ouvrage peut être utile aux jeunes gens pour leur former le jugement. Elle ne l'est pas moins par rapport aux mœurs. Il a répandu dans toute sa rhétorique des maximes admirables. J'en ai rapporté une partie dans mon *Traité des Études*.

Mais ce fonds de probité, si digne par lui-même de nos éloges, se trouve déshonoré par les flatteries impies de notre rhéteur à l'égard de Domitien, et par son désespoir à la mort de ses enfants, porté jusqu'à nier la Providence. Cet exemple, et beaucoup d'autres pareils, nous apprennent ce qu'il faut penser de ces vertus païennes, qui n'avaient aucune racine que dans l'amour de soi-même, et d'une religion qui ne fournissait aucun dédommagement des pertes et des maux auxquels la vie humaine est exposée.

III. *Manière d'enseigner la jeunesse usitée du temps de Quintilien.*

Avant que de terminer l'article de Quintilien, je tirerai de ses écrits une partie de ce qui regarde la manière d'enseigner usitée à Rome de son temps.

Il paraît que c'était une coutume assez ordinaire à Rome de ne commencer à instruire les enfants qu'à l'âge de sept ans [2], parce qu'on croyait qu'avant cet âge ils n'ont ni la force du corps ni l'ouverture d'esprit nécessaires pour apprendre.

Quintilien pense autrement, et aime mieux s'en rapporter au sentiment de Chrysippe, qui avait fait un traité fort étendu et

[1] « Et, si necesse sit, veterem illum horrorem dicendi malim, quam istam novam licentiam. Sed patet media quædam via : sicut in cultu victuque accessit aliquis citra reprehensionem nitor, quem, sicut possumus, adjiciamus virtutibus. » (QUINTIL. lib 8, cap. 5.)

[2] Ibid. l. 1, cap. 1.

fort estimé sur l'éducation des enfants. Quoique ce philosophe donnât trois ans aux nourrices, il voulait que dès cet âge on s'appliquât à inspirer aux enfants de bons principes de morale, et qu'on les formât insensiblement à la vertu. Or, dit Quintilien, si on peut dès lors cultiver leurs mœurs, qui empêche qu'on ne cultive aussi leur esprit ? Que veut-on que fasse un enfant depuis qu'il commence à parler ? car enfin il faut bien qu'il fasse quelque chose. Est-il à propos de l'abandonner entièrement aux discours des gouvernantes et des domestiques ? On sait bien qu'à cet âge-là il n'est point capable ni de travail ni d'application : aussi ce ne sera pas une étude, mais un jeu ; et on ne laissera pas de mettre à profit ces premiers temps de l'enfance jusqu'à la septième année, qui pour l'ordinaire sont perdues, en leur apprenant mille choses agréables et qui sont à leur portée.

On commençait par l'étude de la langue grecque[1], mais celle de la langue latine suivait de près ; et dans tout le reste du temps on cultivait les deux langues avec un égal soin. C'est ce qui ne se pratique point assez régulièrement parmi nous ; aussi la plupart de nos Français ne savent-ils point leur langue naturelle par principes.

Quand les enfants avaient appris à bien lire et à écrire correctement, on leur enseignait la grammaire, tant de la langue latine que de la grecque.

Il y avait pour cela des maîtres particuliers, qui enseignaient à la maison, et d'autres maîtres qui enseignaient dans les écoles publiques. Quintilien examine laquelle de ces deux manières d'enseigner est la plus utile[2] ; et, après avoir pesé mûrement les raisons de part et d'autre, il se déclare pour les écoles publiques. Le chapitre où il traite cette question est un des plus beaux endroits de son ouvrage.

La grammaire n'était point regardée alors comme une occupation frivole et peu importante[3] : les Romains en faisaient un grand cas, et y donnaient une application particulière, persuadés que prétendre s'avancer dans les sciences sans le secours de la

[1] Quintil. l. 1, cap. 1.
[2] Ibid. c. 2.
[3] Ibid. c. 4.

grammaire, c'est vouloir élever un édifice sans fondement. Ils ne s'arrêtaient pas à des minuties et à des subtilités qui ne servent qu'à rétrécir et à dessécher l'esprit; ils en étudiaient sérieusement les principes, et en approfondissaient les raisons: car de toute la grammaire rien ne nuit que ce qui est inutile.

La grammaire, c'est-à-dire l'art d'écrire et de parler correctement, roule sur quatre principes: la raison, l'ancienneté, l'autorité, l'usage. Quintilien[1] dit une chose admirable sur ce dernier chef, c'est-à-dire sur la coutume et l'usage. Ce mot[2], selon lui, a besoin d'explication, et il est nécessaire de bien définir ce que l'on entend par usage; car si l'on prend ce mot pour ce que l'on voit faire au plus grand nombre, les conséquences en seront dangereuses, non-seulement pour le langage, mais, ce qui est beaucoup plus important, pour les mœurs: car, dit-il, peut-on espérer ce bonheur, que ce qui est bien et selon les règles soit suivi du plus grand nombre? Il rapporte plusieurs coutumes très-communes de son temps, qui ne devaient point être regardées comme des usages, mais comme des abus, quoiqu'elles se fussent emparées généralement de toute la ville. On appellera donc usage, conclut-il, en matière de langage, ce qui est reçu par le consentement de ceux qui savent bien parler; comme, en fait de mœurs, l'usage sera ce qui a l'approbation des gens de bien.

Le soin d'apprendre aux enfants à lire et à écrire correctement et de leur enseigner les principes des deux langues grecque et latine, était le premier, mais non le principal devoir des grammairiens[3]. Ils y joignaient la lecture et l'explication des poëtes; ce qui avait une très-grande étendue, et demandait une profonde érudition. Ils ne se contentaient pas de faire remarquer à un enfant la propriété et la signification naturelle des

[1] Lib. 1, c. 4.

[2] « Sed huic ipsi necessarium est judicium, constituendumque imprimis id ipsum quid sit quod consuetudinem vocemus. Quæ si ex eo quod plures faciunt nomen accipiat, periculosissimum dabit præceptum, non orationi modo, sed (quod majus est) vitæ. Unde enim tantum boni, ut pluribus quæ recta sunt placeant? Igitur ut velli, et comam in gradus frangere, et in balneis perpotare, quamlibet hæc invaserint civitatem, non erit consuetudo, quia nihil horum caret reprehensione.... sic, in loquendo, non, si quid vitiose multis insederit, pro regula sermonis accipiendum erit... Ergo consuetudinem sermonis vocabo consensum eruditorum; sicut vivendi, consensum bonorum. » (QUINT. lib. 1, cap. 4.)

[3] Lib. 1, c. 5.

mots, les différents pieds qui entrent dans la construction des vers, les tours et les expressions qui sont propres à la poésie, les tropes et les figures : ils s'appliquaient[1] principalement à montrer ce qu'il faut observer dans l'économie d'une pièce, dans les bienséances, dans les caractères; ce qu'il y a de beau dans les pensées et dans la diction; pourquoi le style est tantôt étendu et abondant, tantôt succinct et resserré. Ils donnaient aussi aux enfants une connaissance exacte de tout ce qui a rapport, dans les poëtes, à la fable ou à l'histoire, sans pourtant charger leur mémoire de rien d'inutile. Du moins ce sont les règles que Quintilien leur prescrit. Il compte pour une perfection[2] dans un grammairien d'ignorer certaines choses, qui en effet ne méritent pas d'être sues.

Les grammairiens commençaient aussi à former les jeunes gens à la composition en leur faisant faire de petits récits, des fables, des narrations plus étendues[3]. Ils empiétaient quelquefois, et Quintilien s'en plaint[4], sur ce qui appartenait à la rhétorique, et faisaient composer à leurs disciples des discours, non-seulement dans le genre démonstratif, qui semblait leur être abandonné, mais même dans le genre délibératif.

Dans le même temps que les jeunes gens étaient instruits dans la grammaire, ils apprenaient aussi la musique, la géométrie, la danse, qui forme le corps, et l'art de bien prononcer[5]; toutes choses regardées comme nécessaires à l'orateur futur, et qui précédaient toujours l'étude de la rhétorique.

L'âge d'entrer dans la rhétorique n'était point fixé, et ne pouvait l'être, parce qu'il dépendait du progrès qu'on avait fait dans les études précédentes. Ce que l'on sait certainement, c'est que les jeunes gens y demeuraient plusieurs années : *adulti ferè pueri ad hos præceptores transferuntur, et apud eos juvenes etiam facti perseverant*[6]. On peut conjecturer qu'ils entraient pour l'ordinaire en rhétorique à treize ou quatorze ans, et qu'ils

[1] « Præcipue vero illa infigat animis quæ in œconomia virtus, quæ in decoro rerum; quid in personæ cuique convenerit; quid in sensibus laudandum, quid in verbis; ubi copia probabilis, ubi modus... »

[2] « Ex quo mihi inter virtutes grammatici habebitur, aliqua nescire. »

[3] Lib. 1, c. 6.

[4] Lib. 2, c. 1.

[5] Lib. 1, c. 7, etc.

[6] Lib. 2, c. 2.

y demeuraient jusqu'à dix-sept ou dix-huit ans. Ce long espace de temps qu'ils donnaient à la rhétorique ne doit pas nous étonner, parce qu'à Rome aussi bien qu'à Athènes l'éloquence ouvrant la porte aux premières dignités de la république, l'étude de cet art y faisait la principale occupation de la jeunesse. Il faut se souvenir qu'on étudiait en même temps la rhétorique sous des maîtres grecs et sous des maîtres latins.

La fonction des rhéteurs embrassait deux parties : les préceptes et les déclamations.

Quintilien, en plusieurs endroits de son ouvrage, prouve l'utilité et la nécessité des préceptes ; mais il est bien éloigné de croire qu'en composant on doive s'y asservir scrupuleusement et les regarder comme des lois d'une nécessité indispensable. La rhétorique serait certainement quelque chose de bien aisé si on pouvait la renfermer dans un petit nombre de règles fixes et stables. Aussi ces règles changent-elles selon le temps, l'occasion et la nécessité. C'est pour cela[1], que la principale partie de l'orateur est le jugement, parce qu'il se détermine différemment selon le besoin des affaires.

Le rhéteur dictait ces préceptes à ses disciples, ce qui devait emporter beaucoup de temps ; car, pour l'ordinaire, les rhétoriques étaient fort longues, comme on en peut juger par celle de Quintilien. On y traitait souvent des matières fort abstraites, et peu propres, ce me semble, à inspirer du goût pour l'éloquence. Ce sont de ces sortes d'endroits qu'en faveur de la jeunesse j'ai pris la liberté de retrancher dans l'édition que j'ai donnée de ce rhéteur. Il trouva cette coutume établie, et il ne pouvait sagement s'en écarter. Mais il dédommage bien ses lecteurs, non-seulement par les beautés et les grâces du style répandues dans tous les endroits qui en étaient susceptibles, mais encore plus par les réflexions sensées dont il accompagne la plupart de ses préceptes. Et combien lorsqu'il les expliquait à ses disciples la vive voix y ajoutait-elle de force et de clarté !

Pour apprendre aux jeunes gens à mettre en pratique les préceptes qu'on leur avait expliqués, le maître les formait à la

[1] « Atque adeo res in oratore præcipua consilium, quia varie et ad rerum momenta convertitur. » (QUINTIL. lib. 2, cap. 14.)

composition[1]. Ils faisaient d'abord des narrations historiques; puis ils s'élevaient jusqu'à louer les grands hommes, et à blâmer ceux qui se sont rendus odieux par leurs méchantes actions; et quelquefois ils en faisaient le parallèle et la comparaison. Ils s'exerçaient aussi, par des lieux communs, sur l'avarice, sur l'ingratitude, et d'autres vices en général; par certaines thèses qui fournissent beaucoup à l'éloquence : par exemple, si la vie champêtre est préférable à celle qu'on mène à la ville, si l'homme de guerre acquiert plus de gloire que le jurisconsulte.

On avait soin aussi d'exercer leur mémoire. Quintilien[2] voulait que ce fût en leur faisant apprendre par cœur de beaux endroits choisis des orateurs, des historiens, et des autres auteurs les plus estimés; les poëtes étaient réservés aux grammairiens. Par là[3], dit-il, ils se formeront le goût de bonne heure; leur mémoire leur fournira sans cesse d'excellents modèles, qu'ils imiteront même sans y penser : les expressions, les tours, les figures naîtront sous leur plume, et sortiront comme d'un trésor caché, où toutes ces richesses étaient pour ainsi dire en réserve.

Par ces différents exercices ils étaient insensiblement conduits à la composition de discours en forme[4], appelés *déclamations*, qui faisaient la principale occupation de la rhétorique. C'étaient des harangues composées sur des sujets feints et imaginés, à l'imitation de celles qui se font dans le barreau et dans les délibérations publiques. Démétrius de Phalère fut le premier qui en introduisit l'usage chez les Grecs.

Les déclamations étaient instituées pour disposer aux actions sérieuses du barreau, dont elles devaient être une fidèle expression; et tant qu'elles se tinrent dans ces justes bornes, et qu'elles imitèrent parfaitement la forme et le style des véritables plaidoyers, elles furent d'une grande utilité. En effet, cette sorte de composition renfermait toutes les parties et toutes les beautés qui se trouvent dans un discours suivi.

Mais cet exercice, si utile en lui-même, dégénéra tellement

[1] Quintil. lib. 2, c. 4.

[2] Ibid. c. 8.

[3] « Sic assuescent optimis, semperque habebunt intra se quod imitentur : etiam non sentientes, formam illam, quam mente penitus acceperint, exprimment. Abundabunt autem copia verborum optimorum, et compositione, ac figuris jam non quæsitis, sed sponte et ex reposito velut thesauro se offerentibus. »

[4] Lib. 2, c. 4.

par l'ignorance et le mauvais goût des maîtres, que les déclamations furent une des principales causes de la ruine de l'éloquence. On choisissait des sujets fabuleux, tout extraordinaires, et qui n'avaient aucun rapport aux matières qui se traitent dans le barreau. J'en citerai un seul exemple, qui fera juger des autres [1]. Il y avait une loi qui ordonnait qu'on coupât les mains à celui qui aurait maltraité son père. *Qui patrem pulsaverit, manus ei præcidantur.* Un tyran, ayant fait venir dans la citadelle un père avec ses deux enfants, ordonna à ceux-ci de maltraiter leur père. L'un d'eux, pour éviter une si affreuse impiété, se précipita du haut de la citadelle : l'autre, contraint par la nécessité, maltraita et frappa son père; puis il tua le tyran, dont il était devenu ami, et reçut la récompense accordée par les lois en pareil cas. Il fut ensuite appelé devant les juges pour avoir maltraité son père, et l'on demanda que les mains lui fussent coupées. Le père prit sa défense. On traitait dans les déclamations des matières encore bien plus bizarres. Le style [2] répondait au choix des sujets. Ce n'étaient qu'expressions recherchées, pensées brillantes, pointes, antithèses, jeux de mots, figures outrées, vaine enflure; en un mot, ornements puérils entassés sans jugement et sans choix.

Quintilien s'opposa de toutes ses forces à ce mauvais goût, et s'étudia à réformer les déclamations, en les rappelant à leur première origine, et les rendant conformes à la pratique du barreau. Ne croyant pas néanmoins devoir aller de droit fil contre le torrent de la coutume, il se relâcha en quelque chose, et céda jusqu'à un certain point. Il est beau de voir comment il justifie lui-même sa condescendance.

« Quoi donc [3] ! lui disait-on, il ne sera jamais permis à des

[1] Senec. Decl. 4, lib. 9.

[2] « Hæc tolerabilia essent si ad eloquentiam ituris viam facerent : nunc et rerum tumore, et sententiarum vanissimo strepitu, hoc tantum proficiunt, ut, quum in forum venerint, putent se in alium terrarum orbem delatos. Et ideo ego adolescentulos existimo in scholis stultissimos fieri, quia nihil ex iis quæ in usu habemus aut audiunt, aut vident... sed mellitos verborum globulos, et omnia dicta factaque quasi papavere et sesamo sparsa. » (PETRON. in *init.*)

[3] Quid ergo? Nunquam hæc supra fidem, et poetica (ut vere dicam) themata juvenibus pertractare permittemus, ut exspatientur et gaudeant materia, et quasi in corpus eant? Erat optimum. Sed certe sint grandia et tumida, non stulta etiam, et acrioribus oculis intuenti ridicula. Ac, si jam cedendum est, impleat se declamator aliquando, dum sciat, ut quadrupedes, quum viridi

« jeunes gens de traiter des sujets extraordinaires? de donner carrière à leur esprit, de s'abandonner aux saillies d'une imagination échauffée, et d'enfler un peu leur style et leur éloquence? « Ce serait bien le mieux, répond Quintilien. Mais qu'ils s'en tiennent du moins à ce qui est hasardé, à ce qui sent l'enflure; et qu'ils ne donnent pas dans ce qui est, à des yeux un peu clairvoyants, ridicule et extravagant. Enfin, s'il faut avoir quelque indulgence pour nos déclamateurs, laissons-les se remplir et s'enfler tant qu'ils voudront, pourvu qu'ils sachent que, comme on met certains animaux à l'herbe pendant un temps pour s'engraisser, et qu'ensuite, après leur avoir tiré du sang, on les remet à la nourriture ordinaire, propre à conserver leurs forces, ils doivent de même se défier de leur plénitude, et en retrancher les superfluités vicieuses, s'ils veulent que leurs productions soient véritablement saines et vigoureuses. Autrement, à la première action publique qu'ils entreprendront, on verra que cette prétendue plénitude n'était qu'enflure et tumeur. »

Avec des précautions si sages, les déclamations pouvaient être fort utiles aux jeunes gens. Il ne faut point exiger d'eux ni attendre d'abord un discours parfait[1]. On doit même bien augurer d'un esprit fécond et abondant, qui hasarde et fait des efforts, dût-il quelquefois se laisser emporter. Il est bon que dans cet âge il y ait quelque chose à retrancher. Quand un jeune homme avait bien travaillé en particulier le sujet qu'on lui avait donné à traiter, il apportait sa composition dans l'école, et en faisait lecture devant tous ses compagnons. Le maître quelquefois, pour les rendre plus attentifs et leur former le jugement, leur demandait ce qu'ils trouvaient à louer ou à blâmer dans ce qui venait d'être lu. Lui-même après marquait le jugement qu'il en fallait porter, soit pour les pensées, soit pour l'expression et le tour :

pabulo distentæ sunt, sanguinis detractione curantur, et sic ad cibos viribus conservandis idoneos redeunt : ita sibi quoque tenuandos adipes, et quicquid humoris corrupti contraxerit, emittendum, si esse sanus ac robustus volet. Alioqui, tumor ille inanis primo cujusque veri operis conatu deprehendetur. » (QUINTIL. lib. 2, cap. 11.)

[1] « In pueris oratio perfecta nec exigi, nec sperari potest : melior autem est indoles læta, generosique conatus, et vel plura justo concipiens interim spiritus. Nec unquam me in his dicentis annis offendat, si quid superfuerit. » (Lib. 2, cap. 4.)

il indiquait les endroits qu'il fallait ou éclaircir, ou étendre, ou abréger, mêlant toujours quelque adoucissement ou quelque louange à sa critique, pour la mieux faire recevoir. « Pour moi [1], « dit Quintilien, quand je voyais des jeunes gens qui égayaient « un peu trop leur style, et dont les pensées étaient plus hardies « que solides : quant à présent, leur disais-je, cela est bien; « mais il viendra un temps que je ne vous permettrai pas ces « libertés. De la sorte, ils se trouvaient flattés du côté de l'esprit, « sans être trompés du côté du jugement. »

Lorsque le jeune homme, sur les avis du maître, avait bien retouché sa pièce, on le préparait à la prononcer en public; et c'était là un des grands avantages de l'étude qu'on faisait en rhétorique, et en même temps un des plus pénibles exercices pour le maître, comme le poète satirique le marque [2] :

Declamare doces, o ferrea pectora, Vecti.

On assemblait les parents et les amis; et c'était le comble de la joie pour un père quand il voyait son fils réussir dans ces déclamations, qui le préparaient aux plaidoiries du barreau, et le mettaient en état de s'y distinguer un jour avec éclat.

On a dû être étonné de n'entendre point parler, parmi les différents exercices de rhétorique, de la lecture et de l'explication des bons auteurs, seule capable de former parfaitement le goût des jeunes gens, et de leur apprendre à bien composer. Quintilien avoue [3] que cela manquait de son temps, lorsqu'il commença à enseigner la rhétorique. Il en sentait dès lors toute l'utilité, et il mit cet exercice en pratique par rapport à quelques jeunes gens qu'il instruisait en particulier, et dont les parents lui avaient demandé en grâce de leur expliquer les auteurs; mais, ayant trouvé la coutume contraire établie dans les écoles, il n'osa pas s'écarter de l'ancienne manière, tant la coutume a de force et d'empire sur les esprits! Convaincu de l'extrême importance de cette pratique pour les jeunes gens, il la recommande avec soin dans ses livres de l'Institution de l'orateur; et comme le gram-

[1] « Solebam ego dicere pueris aliquid ausis licentius aut lætius, laudare illud me adhuc : venturum tempus quo idem non permitterem. Ita et ingenio gaudebant, et judicio non fallebantur. » (QUINT. lib. 2, cap. 4.)

[2] Juv. sat. 7.

[3] Lib. 2, c. 5.

mairien était chargé de leur expliquer les poëtes, il veut que le rhéteur leur donne la connaissance des orateurs et des historiens, mais surtout des orateurs, en les lisant avec eux, et leur en faisant sentir toutes les beautés ; et il met cet exercice [1] beaucoup au-dessus de tous les préceptes de rhétorique, quelque excellents qu'ils puissent être, auxquels il préfère infiniment les exemples ; car, dit-il, ce que le rhéteur se contente d'enseigner, l'orateur le met sous les yeux. L'un montre aux jeunes gens la route qu'ils doivent tenir, l'autre les prend comme par la main, et les y fait entrer. *Quæ doctor præcipit orator ostendit* [2].

Je me suis peut-être un peu trop étendu sur ce qui regarde l'excellent maître de rhétorique dont j'ai cité plusieurs endroits, et je dois en faire des excuses aux lecteurs. Je les prie donc de me pardonner une prédilection trop marquée pour Quintilien, qui est mon auteur favori, et qui fait le sujet de mes leçons au collége royal depuis plus de quarante ans. J'avoue que je suis charmé et enchanté de la lecture de ces livres, qui me paraît toujours nouvelle ; et j'en fais d'autant plus de cas, que je ne connais point d'auteur plus capable de prémunir l'esprit des jeunes gens contre le faux goût d'éloquence qui semble vouloir, de nos jours, prévaloir et prendre le dessus.

Nous avons plusieurs saints qui ont enseigné la rhétorique, et qui ont fait beaucoup d'honneur à cette profession par leur profond savoir, et encore plus par leur solide piété : saint Cyprien, saint Grégoire de Nazianze, saint Augustin, etc. Ce dernier nous parle [3] d'un célèbre rhéteur, nommé *Victorin*, à qui l'on avait érigé une statue à Rome, où les savantes leçons qu'il donnait aux enfants des plus illustres sénateurs lui avaient acquis une grande réputation. Le récit touchant de sa conversion (car il avait renoncé courageusement au paganisme et s'était fait chrétien) contribua beaucoup à celle de saint Augustin.

[1] « Hoc diligentiæ genus ausim dicere plus collaturum discentibus quam omnes omnium artes... Nam in omnibus fere minus valent præcepta quam exempla. » (QUINTIL. lib. 2, cap. 5.)

[2] Lib. 10, c. 1.

[3] Confes. l. 8, cap. 2.

CHAPITRE IV.

DES SOPHISTES.

Dans la matière que je traite ici j'ai tiré un grand secours de l'ouvrage de M. Hardion sur *l'origine et les progrès de la rhétorique dans la Grèce*, dont il n'y a encore qu'une légère partie qui ait été donnée au public.

Il est difficile de donner une juste idée et une exacte définition des sophistes, parce que leur état et leur réputation ont souffert divers changements. Ce fut d'abord un titre fort honorable. Puis, extrêmement décrié par les vices des sophistes et par l'abus qu'ils firent de leurs talents, il devint un titre méprisable et odieux. Enfin ce même titre, comme réhabilité par le mérite de ceux qui le portaient, fut en honneur pendant une assez longue suite de siècles, ce qui n'empêcha pas qu'alors même plusieurs n'en abusassent.

Le nom de *sophiste* avait chez les anciens une fort grande étendue, et était donné à tous ceux qui avaient l'esprit orné de connaissances utiles et agréables, et qui faisaient part aux autres de leurs lumières, soit de vive voix, soit par écrit, sur quelque science et quelque matière que ce fût. On peut juger par là combien cette qualité fut honorable dans les commencements, et quel respect elle dut attirer à ceux qui, se distinguant par un mérite particulier, s'appliquaient à former les hommes, soit à la vertu, soit aux sciences, soit au gouvernement des États. La plus grande preuve qu'on puisse donner, dit Isocrate[1], de l'estime singulière qu'on avait pour les sophistes, c'est que Solon, qui le premier des Athéniens a eu le titre de sophiste, fut jugé par nos ancêtres le plus digne d'être mis à la tête du gouvernement. Hérodote le compte[2] parmi les sophistes que l'opulence de Crésus et son amour pour les beaux-arts attirèrent à sa cour.

[1] Περὶ ἀντιδόσεως, p. 677.

[2] Lib. 1, c. 29.

Lorsque, par la conquête des États de Crésus, l'Asie Mineure eut été assujettie aux armes des Perses, la plupart des sophistes repassèrent dans la Grèce, et la ville d'Athènes devint, sous le gouvernement de Pisistrate et de ses enfants, l'asile et le séjour favori des savants.

Pour bien comprendre de quel secours ils furent pour la Grèce, il n'y a qu'à se souvenir des importants services qu'ils rendirent à Périclès, j'entends pour la politique et pour le gouvernement.

Tous les arts dont l'objet est grand et considérable veulent dans ceux qui les cultivent un esprit de discussion et une profonde connaissance de la nature[1]. C'est par là qu'on s'accoutume à concevoir des pensées hautes et sublimes, et qu'on peut arriver à la perfection. Périclès joignit à d'heureuses dispositions naturelles cette habitude de méditer et d'approfondir. Étant tombé entre les mains d'Anaxagore[2], qui suivait en tout cette méthode, il apprit de lui à remonter aux principes des choses, et s'appliqua particulièrement à l'étude de la nature. L'histoire nous apprend l'usage qu'il en fit dans une occasion où une subite éclipse de soleil avait causé dans sa flotte une consternation générale. Anaxagore, qui était plein de ces matières, en faisait le principal objet de ses conférences avec Périclès, qui sut en tirer ce qui lui convenait pour l'appliquer à la rhétorique.

Damon, qui prit la place d'Anaxagore auprès de Périclès[3], ne se donnait que pour musicien, mais cachait sous ce nom et sous cette profession une profonde science. Périclès passait les journées entières avec lui, soit pour perfectionner les connaissances qu'il avait déjà, soit pour en acquérir de nouvelles. Damon était l'homme du monde le plus aimable, et en qui l'on trouvait le plus de ressources sur quelque matière qu'on voulût le consulter. Il avait étudié à fond la nature et les effets des différentes espèces de musique. Il composait lui-même très-habilement, et ses ouvrages tendaient tous à inspirer l'horreur du vice et l'amour de la vertu.

[1] Plato in Phædr. p. 269.
[2] Plut. in Pericl. p. 154.
[3] Plut. in Pericl. p. 153 et 154. Plato in Lach. pag. 180.

Quelque soin que ce sophiste eût pris de cacher sa véritable profession, ses ennemis, ou plutôt ceux de Périclès, s'aperçurent avec le temps que sa lyre n'était qu'un masque qu'il avait pris pour se déguiser : dès lors ils s'appliquèrent à le décrier parmi le peuple. Ils le peignirent comme un homme ambitieux, inquiet, et qui favorisait la tyrannie. Les poëtes comiques les secondèrent de tout leur pouvoir par les ridicules qu'ils lui donnèrent; enfin il fut appelé en justice, et banni du ban de l'ostracisme. Son mérite et son attachement pour Périclès étaient ses plus grands crimes.

Cet illustre Athénien eut encore un autre maître[1], tant pour l'éloquence que pour la politique, dont le nom et la profession doivent étonner : c'est la fameuse Aspasie de Milet. Cette femme, célèbre par sa beauté, par son savoir et par son éloquence, faisait tout à la fois deux métiers bien différents, celui de courtisane et celui de sophiste. Sa maison était le rendez-vous des plus graves personnages d'Athènes. Elle donnait ses leçons d'éloquence et de politique avec tant de bienséance et de modestie, que les maris ne craignaient point d'y mener leurs femmes, et qu'elles pouvaient y assister sans honte et sans danger.

Elle avait suivi dans sa conduite et dans ses études l'exemple d'une autre courtisane de Milet, nommée Thargélie, qui, par ses talents, avait mérité le titre de sophiste, et que son extrême beauté avait élevée au faîte de la grandeur. Dans le temps que Xerxès méditait la conquête de la Grèce, il l'avait engagée à faire usage de ses charmes et de son esprit pour lui gagner plusieurs villes grecques. Elle le servit selon ses vœux. Elle fixa enfin ses courses dans la Thessalie, dont le souverain l'épousa, et elle vécut sur le trône pendant trente ans.

Aspasie joignait à beaucoup d'esprit et de beauté une profonde connaissance de la rhétorique et de la politique[2]. Socrate (quel homme, et de quelle réputation !) se glorifiait de devoir à ses instructions tout ce qu'il avait d'éloquence, et lui attribuait le mérite d'avoir formé les plus grands orateurs de son

[1] Plut. in Pericl. p. 165 et 169. Athen. l. 13, pag. 608. Hes. in voce Θαργηλίαν. Suid. ibid.

[2] Plat. in Menex. p. 236-249.

temps. Il laisse même entendre dans Platon qu'Aspasie avait eu la meilleure part à cette oraison funèbre que Périclès avait prononcée à la louange des Athéniens morts les armes à la main pour la patrie, et qui parut si admirable, que lorsqu'il eut cessé de parler les mères et les femmes de ceux qu'il avait loués coururent l'embrasser, et lui donnèrent des couronnes et des bandelettes comme à un athlète victorieux.

Périclès était en assez mauvaise intelligence avec sa femme, et elle consentit sans peine à se séparer de lui. Après qu'il l'eut mariée à un autre, il prit en sa place Aspasie, et vécut avec elle dans la plus parfaite union. Elle était depuis longtemps en butte aux traits satiriques des poëtes, qui dans leurs comédies la désignaient, tantôt sous le nom d'Omphale, tantôt sous celui de Déjanire, et tantôt sous celui de Junon [1]. Il n'est pas certain si ce fut avant ou après son mariage qu'elle fut appelée en justice pour crime d'impiété. On sait seulement que Périclès eut beaucoup de peine à la sauver, et qu'il employa pour la justifier tout ce qu'il avait d'éloquence et de crédit.

Il est fâcheux qu'Aspasie ait déshonoré par l'irrégularité de ses mœurs, et par sa profession de courtisane, tant de belles qualités qui la rendaient d'ailleurs si estimable, et qui sans cette tache auraient fait un honneur infini à son sexe. Mais elles marquent de quoi il est capable, et jusqu'où il peut porter les talents de l'esprit et même la science du gouvernement.

Outre Anaxagore, Damon et Aspasie, qui avaient été les principaux maîtres de Périclès pour la politique et pour l'éloquence, il avait encore attiré chez lui quelques autres sophistes d'une grande réputation. On voit par cette conduite quel cas et quel usage les plus grands hommes de l'antiquité faisaient des sciences, qu'ils étaient bien éloignés de regarder comme un simple amusement, propre tout au plus à satisfaire la curiosité de l'esprit par de rares connaissances, mais incapable de former les hommes au gouvernement des États.

Les honneurs extraordinaires rendus aux sophistes dans toute la Grèce marquent combien ils y étaient estimés et considérés [2]. Quand ils arrivaient dans une ville, on allait en foule

[1] Plut. in Pericl. p. 169.

[2] S. Chrys. in ep. ad Eph.

au-devant d'eux, et l'entrée qu'ils y faisaient avait un air de triomphe. On les gratifiait du droit de bourgeoisie, on leur accordait toutes sortes d'immunités, on leur érigeait des statues. Rome en éleva une à l'honneur du sophiste Proérèse [1], qui y était allé par l'ordre de l'empereur Constant. On ne peut rien imaginer de plus glorieux ni de plus flatteur que l'inscription de cette statue [2] : REGINA RERUM, ROMA REGI ELOQUENTIÆ, c'est-à-dire : *Rome, la reine du monde, au roi de l'éloquence.*

L'expérience qu'on avait faite dans la plupart des villes du secours dont étaient les sophistes pour ceux qui étaient chargés du maniement des affaires publiques, et surtout pour l'instruction de la jeunesse, leur attira toutes ces marques glorieuses d'estime et de distinction. D'ailleurs on ne peut pas dissimuler que plusieurs d'entre eux avaient beaucoup d'esprit, qu'ils avaient acquis par leur travail une grande étendue de connaissances, et qu'ils se distinguaient d'une manière particulière par le talent de la parole. Les plus célèbres, et qui parurent du temps de Socrate, sont Gorgias, Tisias, Protagore, Prodicus.

GORGIAS est surnommé *le Léontin*, parce qu'il était de Léonte, ville de Sicile [3]. Ses citoyens, qui étaient en guerre avec ceux de Syracuse, le députèrent, comme le plus habile orateur qui fût parmi eux, pour implorer le secours des Athéniens. Il charma les Athéniens par son éloquence, et en obtint tout ce qu'il demandait. Comme elle était nouvelle pour eux, elle les éblouit par l'éclat des mots, des pensées, des tours, des figures, et par ces sortes [4] de périodes artistement travaillées, et pour ainsi dire tirées au cordeau, dont les membres, par une disparité et une ressemblance étudiées, se répondent les uns aux autres avec une entière justesse, et forment une cadence mesurée et compassée qui flatte agréablement l'oreille. Ces sortes de gentillesses, car on peut bien les appeler ainsi, se pardonnent

[1] Eunapius. [In Proæres. p. 90, ed. Boisson.]

[2] Texte original d'Eunapius : 'Η ΒΑΣΙΛΕΥΟΥΣΑ 'ΡΩΜΗ ΤΟΝ ΒΑΣΙΛΕΥΟΝΤΑ ΤΩΝ ΛΟΓΩΝ. — L.

[3] Diod. l. 12, pag. 106.

[4] « Paria paribus adjuncta, et similiter definita ; itemque contrariis relata contraria, quæ sua sponte, etiamsi id non agas, cadunt plerumque numerose. Gorgias primus invenit : sed his est usus intemperanter. » (CIC. *de Orat.* n. 175.)

« Gorgias avidior est generis ejus, et his festivitatibus (sic enim ipse censet) insolentius abutitur. » (CIC. *de Orat.* n. 176.)

quand elles sont rares, et ont même de la grâce quand on en use sobrement, comme fait Cicéron; mais Gorgias s'y livrait sans retenue : tout était brillant dans son style, et l'art s'y montrait partout à découvert. Il alla en faire parade sur un plus grand théâtre, c'est-à-dire aux jeux olympiques, et ensuite aux jeux pythiens; et il y fut également admiré de toute la Grèce. On lui prodigua partout [1] les plus grands honneurs, et on alla jusqu'à lui ériger à Delphes une statue d'or [2], ce qui n'avait encore été accordé à personne.

Gorgias fut le premier qui osa se vanter, dans un nombreux auditoire, qu'il était prêt à répondre sur quelque matière qu'on voulût lui proposer [3]; ce qui devint fort commun dans la suite. Crassus a raison de se moquer d'une si sotte vanité, ou plutôt, comme il l'appelle lui-même, d'une si ridicule impudence.

Il vécut jusqu'à cent sept ans [4], sans jamais interrompre ses études; et sur ce qu'on lui demandait comment il pouvait soutenir une si longue vie, il répondit que sa vieillesse ne lui avait jamais donné aucun sujet de plainte.

Entre ses disciples Isocrate est le plus illustre, et celui qui lui a fait le plus d'honneur.

Tisias [5] était compatriote de Gorgias; il lui fut même donné pour adjoint, selon quelques-uns, dans la députation vers les Athéniens. Il s'en fit aussi beaucoup estimer. Il eut pour disciple Lysias, fameux orateur dont je parlerai dans la suite.

PROTAGORE, d'Abdère en Thrace, était du même temps que Gorgias, et peut-être même un peu antérieur. Il était aussi du même goût, et eut, comme lui, beaucoup de réputation pour l'éloquence [6]. Il l'enseigna pendant quarante ans, et amassa dans cette profession des sommes plus considérables que jamais n'auraient pu faire ni Phidias, ni dix autres statuaires aussi habiles que lui. C'est ainsi que s'explique Socrate dans Platon [7].

[1] « Gorgiæ tantus honos habitus est a tota Græcia, soli ut ex omnibus, Delphis non inaurata statua sed aurea statueretur. » (Ibid. n. 127.)

[2] Elle n'était que *dorée*, ἐπίχρυσος, selon l'expression de Pausanias (*Phocic.* p. 842). — L.

[3] Cic. de Orat. 103.

[4] Pline (VII, 48) et Lucien (*Macrob.* § 23) disent cent huit ans; et Pausanias (*Eliac.* II, p. 495), cent cinq ans. — L. De Senec. n. 13.

[5] Disciple de Corax, voyez plus haut p. 44. — L.
Pausan. l. 6, pag. 376.

[6] Plat. in Menon. p. 61.

[7] Platon poursuivit Protagoras avec

Aulu-Gelle rapporte[1] un procès fort singulier entre ce Protagore et un de ses disciples. Celui-ci, qui s'appelait Évathle, pressé d'un vif désir de se rendre un célèbre avocat, s'adresse à Protagore. On convient du prix, car c'était toujours par où ces sortes de maîtres commençaient; et le rhéteur s'engage à révéler à Évathle les plus secrets mystères de l'éloquence. Le disciple, de son côté, paye sur-le-champ la moitié du prix convenu, et remet le payement de l'autre jusqu'après le gain de la première cause qu'il plaidera. Protagore, sans perdre de temps, étale tous ses préceptes, et, après un grand nombre de leçons, prétend avoir mis son disciple en état de briller dans le barreau, et le presse d'y faire essai de son savoir. Évathle, soit timidité ou autre raison, traîne toujours en longueur, et s'obstine à ne point exercer son nouveau talent. Le rhéteur, las d'un refus si opiniâtre, le traduit devant les juges. Là, sûr de la victoire, quel que puisse être le jugement, il insulte au jeune homme: car, lui dit-il, si la sentence m'est favorable, elle vous oblige de me payer; si elle m'est contraire, elle vous fait gagner votre première cause, et vous rend aussitôt mon débiteur par la loi de notre convention. Il croyait l'argument sans réplique. Évathle n'en fut point effrayé, et répliqua sur-le-champ : J'accepte l'alternative. Si l'on juge pour moi, vous perdez votre cause : si l'on prononce en votre faveur, la convention m'absout; je perds ma première cause, et dès là je suis quitte. Les juges, embarrassés par cette captieuse alternative, laissèrent la question indécise, et firent vraisemblablement repentir Protagore d'avoir si bien instruit son disciple.

Prodicus, de l'île de Cée, l'une des Cyclades, contemporain de Démocrite et de Gorgias, et disciple de Protagore, a été l'un des plus célèbres sophistes de la Grèce[2]. Il fleurissait dans la 86e olympiade; et il eut entre autres disciples Euripide, Socrate, Théramène et Isocrate.

Il ne dédaigna point d'enseigner en particulier dans Athè-

une sorte d'acharnement dans plusieurs de ses écrits (*Hipp. Major.* p. 96. — *Theætet.* p. 122); et il est facile de voir qu'il était un peu jaloux des succès que l'éloquence de ce rhéteur avait obtenus. — L.

[1] Lib. 5, c. 10.

[2] Suidas.

nes, quoiqu'il y fût avec le caractère d'ambassadeur de la part de ses compatriotes, qui lui avaient déjà conféré plusieurs autres emplois publics, et quoique la grande approbation que sa harangue avait obtenue des Athéniens, le jour de son audience publique, semblât devoir l'engager à n'exercer son talent qu'en de pareilles occasions. Platon insinue que l'envie de gagner de l'argent porta Prodicus à tenir école. Il en gagna beaucoup effectivement à ce métier [1]. Il allait de ville en ville faire parade de son éloquence; et quoiqu'il le fît d'une façon mercenaire, il ne laissa pas de recevoir de grands honneurs à Thèbes et de plus grands encore à Lacédémone.

On a fort parlé de sa déclamation *à cinquante drachmes*, qui fut ainsi nommée, à ce que disent quelques savants, parce que chaque auditeur était obligé de lui payer cinquante drachmes, qui font vingt-cinq livres de notre monnaie. C'était acheter bien cher le plaisir d'entendre une harangue. D'autres l'entendent d'une leçon, et non d'une harangue. Socrate [2], dans un dialogue de Platon [3], se plaint, avec son air moqueur, de n'être pas en état de bien discourir sur la nature des noms [4], parce qu'il n'avait pas ouï la leçon à cinquante drachmes [5] qui, selon Prodicus, instruisait de tout ce mystère. En effet, ce sophiste avait des discours à tout prix, depuis deux oboles jusqu'à cinquante drachmes. Quoi de plus sordide!

La fiction de Prodicus, dans laquelle il suppose que la Vertu et la Volupté, déguisées en femmes, se présentèrent à Hercule, et tâchèrent à l'envi chacune de l'attirer à soi, a été justement louée par plusieurs auteurs. Xénophon [6] l'a exposée avec beaucoup d'étendue et d'ornement; et cependant il dit qu'elle était bien plus longue et plus ornée dans l'écrit même que Prodicus avait composé au sujet d'Hercule. Lucien l'a ingénieusement imitée [7].

Les Athéniens firent mourir notre sophiste [8], comme corrup-

[1] Philostr. in Vit. Sophist. lib. 1.
[2] In Cratyl. pag. 384.
[3] *L'Axiochus* est reconnu pour n'être pas de Platon. — L.
[4] Id. in Axioc. pag. 366.
[5] Τὴν πεντηκοντάδραχμον ἐπίδειξιν.
[6] Lib. 2, Memor. p. 737-740. Cic. Offic. l. 1, n. 118.
[7] Dans le songe. — L.
[8] Suidas.

teur de la jeunesse[1]. Il y a apparence qu'il fut accusé d'enseigner à ses disciples l'irréligion.

La réputation de ces sophistes ne se soutint pas longtemps. J'ai fait voir dans la vie de Socrate comment ce grand homme, qui se crut obligé, en bon citoyen, de détromper le public à leur égard, réussit à les faire connaître pour ce qu'ils étaient, en leur ôtant le masque qui couvrait tous leurs défauts. Il les interrogeait, dans des conférences publiques, avec un air de simplicité, et presque d'ignorance, qui cachait un art infini, comme un homme qui cherchait à s'instruire lui-même et à profiter de leurs lumières; et les conduisant de proposition en proposition, dont ils ne prévoyaient pas la conclusion ni les suites, il les faisait tomber dans des absurdités, qui rendaient sensible et faisaient toucher au doigt la fausseté de tous leurs raisonnements.

Deux choses principalement contribuèrent à les faire tomber dans un décri presque général. Ils se donnaient pour des orateurs parfaits, qui seuls possédaient le talent de la parole, et qui avaient porté l'éloquence au plus haut degré où elle pût arriver. Ils se faisaient honneur de pouvoir parler sur-le-champ et sans aucune préparation, sur quelque sujet qu'on leur proposât. Ils se vantaient de donner à leurs auditeurs telle impression qu'il leur plaisait; d'enseigner[2] comment on pouvait rendre bonne la plus mauvaise cause du monde; et de faire paraître[3], par la force du discours, les plus petites choses grandes, et les plus grandes petites. C'est ce que Platon dit de Gorgias et de Tisias. Ils étaient également prêts à soutenir le pour et le contre sur quelque matière que ce fût. Ils ne comptaient le vrai pour rien dans leurs discours; ils faisaient servir les tours de leur éloquence, non à prouver et à faire aimer la vérité,

[1] Ce chapitre sur les sophistes est incomplet : Rollin s'arrête à Prodicus de Céos, on ne sait pourquoi, quand rien ne l'empêchait de continuer la nomenclature. Sans la crainte de faire un livre dans son livre, j'aurais pu continuer ce chapitre en rapportant les noms et les ouvrages des principaux sophistes grecs. C'est ce qu'on trouvera dans plusieurs ouvrages; entre autres dans l'Histoire de l'éloquence chez les Grecs, par Belin de Ballu. — L.

[2] « Docere se profitebantur, arrogantibus sane verbis, quemadmodum causa inferior (ita enim loquebantur) dicendo fieri superior posset. » (CIC. in *Brut.* n. 30.)

[3] Τὰ σμικρὰ μεγάλα, καὶ τὰ μεγάλα σμικρὰ φαίνεσθαι ποιοῦσι διὰ ῥώμην λόγου. (In *Phædro*, pag. 267.)

mais à un pur jeu d'esprit, et à donner au faux les couleurs du vrai, et au vrai celles du faux.

Le grand théâtre où ils cherchaient à briller était les jeux olympiques. Là, comme je l'ai déjà dit, en présence d'un nombre infini d'auditeurs, rassemblés de toutes les parties de la Grèce, ils étalaient avec affectation tout ce que l'éloquence a de plus pompeux. Peu attentifs à la solidité des choses, ils employaient ce qu'il y a de plus éclatant et de plus capable d'éblouir, se proposant pour unique but de plaire à la multitude, et d'enlever ses suffrages ; et cela ne manquait pas d'arriver, leurs discours étant suivis d'un applaudissement général. On sent bien, sans que je le marque, où une telle affectation pouvait les mener, et combien elle était propre à ruiner le goût de la bonne et saine éloquence.

C'est ce que Socrate ne cessait de représenter aux Athéniens, comme on le voit dans plusieurs dialogues où Platon le fait parler sur ce sujet ; car il ne faut pas s'imaginer quand il attaque et décrie la rhétorique, comme il le fait souvent, que ce soit à la bonne et véritable rhétorique qu'il en veuille. Il en faisait tout le cas qu'elle mérite ; mais il ne pouvait souffrir l'abus indigne qu'en faisaient les sophistes, ni applaudir avec la multitude ignorante à des discours qui n'avaient nulle solidité et nulle beauté réelles : car, au lieu que l'éloquence, comme une reine majestueuse, a des ornements pompeux et éclatants, propres à relever sa dignité, mais qui n'ont rien d'affecté et ne sortent jamais du naturel, les sophistes lui prêtaient une parure étrangère, molle, efféminée, comme à une courtisane qui tire toutes ses grâces du fard, qui n'a qu'une beauté empruntée, et qui sait tout au plus charmer les oreilles par le son d'une voix douce et mélodieuse. C'est l'idée que nous donnent, conformément à Socrate, Quintilien et saint Jérôme de l'éloquence des sophistes ; et je ne crains point qu'on me sache mauvais gré de rapporter ici leurs propres termes. *Quapropter*[1] *eloquentiam, licet hanc (ut sentio enim dicam) libidinosam resupina voluptate auditoria probent, nullam esse existimabo, quæ ne minimum quidem in se indicium masculini et incor-*

[1] Quintil. l. 5, cap. 13.



rupti, ne dicam gravis et sancti viri, ostendet.... Quasi[1] *ad Athenæum et ad auditoria convenitur, ut plausus circumstantium suscitentur, ut oratio rhetoricæ artis fucata mendacio, quasi quædam meretricula procedat in publicum, non tam Eruditura populos quam favorem populi quæsitura, et in modum psalterii et tibiæ dulce canentis sensus demulceat audientium.* Les personnes de bon sens, averties par les fréquentes remontrances de Socrate, sentirent bientôt le faux de cette éloquence, et rabattirent beaucoup de l'estime qu'elles avaient conçue pour les sophistes.

Une seconde raison acheva de les décrier : ce furent les défauts et les vices qu'on remarqua dans leur conduite. Ils étaient fiers, arrogants, orgueilleux, pleins de mépris pour les autres, et d'estime pour eux-mêmes. Ils se vantaient d'être les seuls qui entendissent et qui fussent en état de bien enseigner aux jeunes gens les préceptes de la rhétorique et de la philosophie. Ils promettaient aux parents, avec un air d'assurance, ou plutôt d'impudence, de réformer parfaitement les mœurs corrompues de leurs enfants, et de leur donner en peu de temps toutes les connaissances nécessaires pour remplir les plus importantes places de l'État.

Ils ne faisaient pas tout cela gratuitement, et ne se piquaient pas de générosité. Leur défaut dominant était l'avarice, et un désir insatiable d'amasser des richesses. On pourrait leur appliquer un bon mot dit à l'occasion d'Apollone[2], philosophe stoïcien[3], que l'empereur Antonin fit venir d'Orient pour être précepteur de Marc-Aurèle, qu'il avait adopté. Il amena avec lui à Rome plusieurs autres philosophes, tous Argonautes, disait un cynique de ce temps-là[4], et bien disposés à chercher la toison d'or. Les sophistes vendaient bien cher leurs leçons ; et comme ils avaient trouvé le moyen d'amorcer les parents par

[1] S. Hieron. Præf. in l. 3, Comment. ad Galat.

[2] C'est ce même Apollone qui, étant arrivé à Rome, refusa d'aller au palais, disant que c'était au disciple à venir trouver son maître. Antonin ne fit que rire de la sotte fierté et du travers d'esprit bizarre de ce stoïcien, qui avait bien voulu venir d'Orient à Rome, et qui, étant à Rome, ne voulait pas aller de sa maison jusqu'au palais ; et il laissa aller Marc-Aurèle l'écouter chez lui. Ce prince continua d'y aller recevoir ses leçons, même depuis qu'il fut élevé à la dignité impériale.

[3] Lucian.

[4] Demonax.

de magnifiques promesses, et qu'on était infatué de leur savoir et de leur mérite, ils les rançonnaient hardiment, et mettaient à profit le vif désir qu'ils témoignaient de bien élever leurs enfants. Protagore [1] prenait de ses disciples, pour leur apprendre la rhétorique, cent mines, ou dix mille drachmes, c'est-à-dire cinq mille livres [2]. Gorgias, au rapport de Diodore de Sicile [3] et de Suidas, exigeait la même somme. Il en coûta autant à Démosthène pour recevoir les leçons du rhéteur Isée.

Le parfait désintéressement de Socrate, qui était sans héritage et sans revenu, faisait encore sentir davantage, par le contraste, la sordide avidité des sophistes, et était une censure continuelle de leur conduite, plus forte que tous les reproches les plus vifs qu'il aurait pu leur faire.

Malgré ces défauts, qui étaient personnels à plusieurs d'entre eux, car quelques-uns s'en sauvèrent, il faut reconnaître que les sophistes ont rendu de grands services au public pour l'avancement des sciences, dont ils furent comme les dépositaires pendant la durée de plusieurs siècles.

Plusieurs villes de la Grèce et de l'Asie, où l'on allait de différents pays puiser, comme dans la source, toutes les sciences, ont fourni, dans tous les temps, des sophistes d'une grande réputation. Pour abréger et finir cet article, je ne parlerai que d'un seul de ces sophistes : c'est le célèbre Libanius.

LIBANIUS était né d'une bonne famille d'Antioche [4]. Il étudia à Athènes, où il passa environ quatre ans. Il y fut nommé par le proconsul pour enseigner la rhétorique à l'âge de vingt-cinq ans; mais cette nomination n'eut pas lieu. Il était très-zélé partisan et défenseur du paganisme, ce qui le fit dans la suite particulièrement considérer par Julien l'Apostat. Il s'acquit beaucoup d'estime par son esprit et par son éloquence.

Il se distingua principalement à Constantinople et à Antioche. Il professa dans la première de ces deux villes pendant quelques années à différentes reprises. C'est là qu'il forma une

[1] « A Protagora decem millibus denariorum didicisse artem quam edidit, Evathlus dicitur. » (QUINT. lib. 3, cap. 1.)

[2] 9,160 fr. — L.

[3] Diod. l. 12, pag. 106. Plut. in Isæo.

[4] Lib. in vita sua. AN. J. C. 339.

liaison particulière avec saint Basile [1]. Ce saint, avant que d'aller à Athènes, passa à Constantinople; et comme cette ville florissait alors par un grand nombre de sophistes et de philosophes très-excellents, la vivacité et la vaste étendue de son esprit lui firent enlever en peu de temps ce qu'ils avaient de meilleur [2]. Libanius, dont il paraît qu'il s'était rendu le disciple, le respectait déjà, tout jeune qu'il était, à cause de la gravité de ses mœurs, digne de la sagesse des vieillards: ce qu'il admirait d'autant plus, dit-il, qu'il vivait dans une ville où tous les attraits de la volupté se trouvaient en abondance. Quand il eut appris que ce saint, malgré sa grande réputation, avait pris le parti de la retraite, il ne put, tout païen qu'il était, ne point admirer une action si généreuse, qui égalait tout ce que ces philosophes avaient jamais fait de plus grand. Dans toutes les lettres que lui écrit saint Basile on voit l'estime singulière qu'il faisait de ses ouvrages et la tendresse qu'il avait pour sa personne. Il lui adressait tous les jeunes gens de Cappadoce qui avaient dessein de s'avancer dans l'éloquence, comme au plus habile maître de rhétorique qui fût alors; et ils en étaient reçus avec une distinction particulière. A l'occasion de l'un de ces jeunes gens, qui était mal partagé du côté des biens de la fortune, Libanius dit une chose qui doit lui faire beaucoup d'honneur: c'est qu'il ne considérait point dans ses disciples les richesses, mais la bonne volonté; que s'il trouvait un jeune homme pauvre qui montrât un grand désir d'apprendre, il le préférait sans hésiter à tous les plus riches; et qu'il était fort content lorsque ceux qui ne pouvaient rien donner étaient avides de recevoir [3]. Il ajoute qu'il n'avait pas eu le bonheur de rencontrer de tels maîtres. En effet, le désintéressement n'était pas la vertu des sophistes. Ceux qui sont chargés de la profession d'enseigner savent qu'ordinairement le fonds le plus fertile en mérite est la pauvreté.

Il écrit à Thémistius, célèbre sophiste, que ses talents et sa sagesse élevèrent aux premières charges de l'État, d'une ma-

[1] S. Greg. Naz. orat. 20. pag. 325. An. J. C. 351.

[2] Epist. Liban.

[3] Ἀρκεῖ τῷ μὴ δυναμένῳ δοῦναι, τὸ βουληθῆναι λαβεῖν.

nière qui montre que Libanius avait de la noblesse de sentiment, et qu'il était touché de l'amour du bien public. « Je ne « vous félicite point, lui dit-il, sur ce que le gouvernement de « la ville vous a été donné; mais je félicite la ville sur le choix « qu'elle a fait de votre personne pour cette importante place. « Vous n'avez pas besoin de nouvelles dignités; mais elle a « grand besoin d'avoir un gouverneur tel que vous. »

Il serait à souhaiter que Libanius eût été aussi irrépréhensible pour les mœurs qu'estimable pour son caractère d'esprit et pour son éloquence. On lui a reproché aussi d'être trop plein d'estime pour lui-même, et trop grand admirateur de ses propres ouvrages. Cela doit moins étonner. On pourrait presque dire que la vanité était la vertu du paganisme.

Libanius passa les trente-cinq dernières années de sa vie à Antioche, depuis l'an 354 jusque vers 390, et y professa la rhétorique avec un grand succès. Le christianisme lui fournit encore dans cette ville un illustre disciple en la personne de saint Jean Chrysostome. Sa mère, qui n'épargnait rien pour le bien élever, l'envoya à l'école de Libanius, le plus habile et le plus renommé des sophistes qui enseignaient alors à Antioche, pour s'y former à l'éloquence sous un si excellent maître. Ses ouvrages, qui l'ont fait appeler *bouche d'or*, attestent le progrès qu'il y fit. Il fréquenta d'abord le barreau, plaida quelques causes, et fit des déclamations publiques [1]. Il en envoya une à Libanius, qui était un éloge des empereurs; et Libanius, en l'en remerciant, lui dit que lui et plusieurs personnes de lettres à qui il l'avait fait voir l'avaient admirée [2]. On assure que quelques amis demandant à ce sophiste, qui était près de mourir, qui il voulait avoir pour successeur de sa chaire, il répondit qu'il eût choisi notre saint si les chrétiens ne le lui eussent enlevé; mais son écolier avait bien d'autres vues.

S'il faut juger du maître par ses élèves, et de son mérite par leur réputation, les deux disciples de Libanius que je viens de citer, quand ils seraient les seuls, devraient lui faire un grand honneur. En effet, il passait dans l'esprit de tout le monde

[1] Isid. Pelus. l. 2, ep. 42.
[2] Sozom. l. 8, cap. 2.

pour un excellent orateur. Eunape dit[1] que tous ses termes sont choisis et élégants, et que tout ce qu'il a ecrit a une douceur et un agrément qui attirent, avec une gaieté et une espèce d'enjouement qui lui servent de sel.

Libanius a laissé une infinité d'écrits, qui consistent en panégyriques, en déclamations et en lettres. De tous ses ouvrages les lettres ont toujours été le plus estimées.

[1] Eunap. c. 14.

LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

DES BELLES-LETTRES.

AVANT-PROPOS.

La poésie, l'histoire, l'éloquence, qui font la matière de ce vingt-septième livre, renferment ce qu'il y a de principal dans ce qu'on appelle les belles-lettres. C'est de toute la littérature la partie qui a le plus d'agrément, qui jette le plus d'éclat, et qui, en un certain sens, est le plus capable de faire honneur à une nation par des ouvrages qui sont, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la fleur de l'esprit la plus fine et la plus déliée. Je ne prétends pas par là diminuer rien du prix des autres sciences, dont je parlerai dans la suite et dont on ne peut faire trop de cas. Je remarque seulement que celles dont il s'agit ici ont quelque chose de plus vif, de plus brillant, et de plus propre à frapper les hommes et à exciter leur admiration; qu'elles sont accessibles à un grand nombre de personnes, qu'elles entrent plus dans le commerce et dans l'usage universel des hommes d'esprit. La poésie assaisonne la solidité de ses instructions par l'attrait du plaisir et par de riantes images dont elle a soin de les revêtir. L'histoire, en nous racontant d'une manière agréable et spirituelle tous les événements des siècles passés, pique et satisfait notre curiosité, et donne en même temps aux rois, aux princes, et aux personnes de tout état, d'utiles leçons, mais sous des noms empruntés, de peur de blesser leur délicatesse. Enfin, l'éloquence se montrant à nous, tantôt avec un air simple et modeste, tantôt avec toute la pompe et la majesté d'une puissante reine, charme les esprits et entraîne les cœurs avec une douceur et une force auxquelles il n'est pas possible de résister.

Athènes et Rome, ces deux grands théâtres de la gloire humaine,

ont porté dans leur sein ce qu'il y a eu de plus grands hommes dans l'antiquité, soit pour la valeur et la science militaire, soit pour l'habileté dans le gouvernement. Mais ces grands hommes seraient-ils connus, et leur nom ne serait-il pas demeuré enseveli avec eux dans leurs tombeaux, sans le secours des arts et des sciences dont je parle, qui leur ont donné une sorte d'immortalité, dont les hommes sont si jaloux? Ces deux villes mêmes, qui sont encore généralement respectées comme la source primitive du bon goût en tout genre, et qui, au milieu du débris de tant d'empires, en ont conservé un par rapport aux belles-lettres qui ne périra jamais, ne doivent-elles pas cette gloire aux excellents ouvrages de poésie, d'histoire et d'éloquence dont elles ont enrichi l'univers?

Rome semblait en quelque manière s'y être bornée; du moins elle n'a excellé pleinement que dans ces sortes de connaisances, qu'elle regardait comme plus utiles et plus brillantes que les autres. La Grèce a été plus riche en matière de sciences, et les a embrassées toutes sans distinction. Ses hommes illustres, ses princes, ses rois ont étendu leur protection à toutes les sciences, en quelque genre que ce pût être. Pour ne point parler de tant d'autres qui se sont rendus recommandables par cet endroit, à quoi Ptolémée Philadelphe a-t-il dû cette réputation qui l'a si fort distingué entre les rois d'Égypte, sinon au soin particulier qu'il a pris d'attirer dans son royaume des savants de toutes les espèces, de les combler d'honneurs et de récompenses, et d'y faire fleurir par leur moyen tous les arts et toutes les sciences? La fameuse bibliothèque d'Alexandrie, enrichie, par sa magnificence vraiment royale, d'un nombre si considérable de livres, et ce musée célèbre où s'assemblaient tous les savants, ont plus illustré le nom de ce prince, et lui ont acquis une gloire plus solide et plus durable, que n'auraient pu faire les plus grandes conquêtes.

Notre France ne le cède pas à l'Égypte en ce point, pour ne rien dire de plus. La fameuse bibliothèque du roi, augmentée infiniment par la magnificence de Louis le Grand, n'est pas une des choses qui aient le moins illustré son règne. Louis XV, son successeur, qui a signalé le commencement du sien par le glo-

rieux établissement de l'instruction gratuite dans l'université de Paris, s'est piqué aussi, pour marcher sur les traces de son illustre bisaïeul, de donner ses soins particuliers à l'augmentation et à la décoration de la bibliothèque royale. En peu d'années il l'a enrichie de quinze à dix-huit mille volumes imprimés, et de près de huit mille volumes manuscrits, qui faisaient partie de la bibliothèque de M. Colbert, les plus rares et les plus anciens que l'on connaisse; sans parler de ceux que M. l'abbé Sevin a rapportés tout récemment de son voyage de Constantinople. De sorte que maintenant la bibliothèque du roi monte environ à quatre-vingt-dix mille volumes imprimés, et à trente ou trente-cinq mille manuscrits [1]. Il ne restait plus qu'à placer ce précieux trésor d'une manière qui en mît toutes les richesses en évidence, et qui répondît à la réputation et à la gloire du royaume. C'est ce qu'a fait encore Louis XV pour remplir les intentions de son bisaïeul, en faisant préparer pour sa bibliothèque un superbe bâtiment qui fait déjà l'admiration de tous les étrangers, et qui, lorsqu'il sera achevé, sera le plus magnifique vaisseau qui soit dans l'Europe pour placer des livres.

On a admiré le musée d'Alexandrie. Qu'était-ce en comparaison de nos académies d'architecture, de sculpture, de peinture; de l'Académie française, de celle des belles-lettres, de celle des sciences? Ajoutez-y les deux plus anciens établissements du royaume: le collége royal, où s'enseignent toutes les langues savantes et presque toutes les sciences; et l'université de Paris, la mère et le modèle de toutes les académies du monde, dont la réputation ne vieillit point depuis tant de siècles, et qui, avec ses rides respectables, conserve toujours un air de fraîcheur et de jeunesse. Que l'on compte le nombre de savants qui remplissent toutes ces places, qu'on évalue les sommes où montent leurs pensions, et l'on reconnaîtra qu'il n'y a rien de pareil dans l'Europe. Je ne puis m'empêcher, pour l'honneur du règne et du ministère présents, de faire remarquer que pendant la guerre qui vient de se terminer si heureusement et si glorieusement pour

[1] Elle contient maintenant environ 750,000 volumes imprimés, outre 350,000 brochures réunies en recueils; et environ 100,000 manuscrits. — L.



nous toutes ces pensions des savants n'ont été ni suspendues ni même retardées.

Qu'on pardonne à un vif amour de la patrie, et aux sentiments d'une juste reconnaissance dont je suis pénétré, cette petite digression, qui n'est pourtant pas tout à fait étrangère à mon sujet. Avant que d'entrer en matière, je me crois obligé d'avertir que, surtout dans ce qui regarde la poésie, je ferai grand usage de plusieurs dissertations contenues dans les mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ces extraits feront connaître combien cette académie est capable de conserver le bon goût de l'antiquité.

CHAPITRE PREMIER.

DES POËTES.

Il est certain, si l'on considère la poésie dans la pureté de sa première institution, qu'elle fut inventée d'abord pour rendre à la majesté divine des hommages publics d'adoration et de reconnaissance, et pour apprendre aux hommes les vérités les plus importantes de la religion. Cet art, qui paraît aujourd'hui si profane, prit naissance au milieu des fêtes destinées à honorer l'Être souverain. Dans ces jours solennels où les Hébreux célébraient la mémoire des merveilles que le dieu d'Israel avait opérées en leur faveur, et où, libres de leurs travaux, ils se livraient à une joie innocente et nécessaire, tout retentissait de cantiques sacrés, dont le style noble, sublime et majestueux, répondait à la grandeur du dieu qui en était l'objet. Quelle foule de beautés vives et animées dans ces divins cantiques! les fleuves qui remontent vers leur source, les mers qui s'entr'ouvrent et qui fuient, les collines qui tressaillent, les montagnes qui fondent comme de la cire et qui disparaissent, le ciel et la terre qui écoutent dans le respect et le silence; toute la nature qui s'émeut et qui s'ébranle devant la face de son auteur!

Mais, comme la simple voix humaine succombait sous le poids de merveilles si étonnantes, et paraissait au peuple trop faible pour marquer les sentiments de reconnaissance et d'adora-

tion dont il était pénétré, pour les exprimer avec plus de force, il appelait à son secours la voix tonnante des tambours, des trompettes, et de tous les autres instruments de musique. Entrant même dans une sorte de transport et d'enthousiasme religieux, il voulut que le corps prît part à la sainte joie de l'âme par des mouvements impétueux mais concertés, afin que dans l'homme tout rendît hommage à la Divinité. Tels furent les commencements de la musique, de la danse et de la poésie.

Quel homme doué d'un bon goût, quand il ne serait pas plein de respect pour les livres saints, et qu'il lirait les cantiques de Moïse avec les mêmes yeux dont il lit les odes de Pindare, ne sera pas contraint d'avouer que ce Moïse, que nous connaissons comme le premier historien et le premier législateur du monde, est en même temps le premier et le plus sublime des poëtes? Dans ses écrits, la poésie naissante paraît tout d'un coup parfaite, parce que Dieu même la lui inspire, et que la nécessité d'arriver à la perfection par degrés n'est qu'une condition attachée aux arts inventés par les hommes. Les prophètes et les psaumes nous offrent encore des modèles semblables. Là brille dans son éclat majestueux cette véritable poésie, qui n'excite que d'heureuses passions, qui touche nos cœurs sans les séduire, qui nous plaît sans favoriser nos faiblesses, qui nous attache sans nous amuser par des contes frivoles et ridicules, qui nous instruit sans nous rebuter, qui nous fait connaître Dieu sans nous le représenter sous des images indignes de la Divinité, qui nous surprend toujours sans nous promener parmi des merveilles chimériques. Agréable et toujours utile, noble par ses expressions hardies, par ses vives figures, et plus encore par les vérités qu'elle annonce, elle seule mérite le nom de *langage divin*.

Lorsque les hommes eurent transféré aux créatures l'hommage qui n'est dû qu'au Créateur, la poésie suivit le sort de la religion, conservant toujours néanmoins des traces de sa première origine. On s'en servit dans les commencements à remercier les fausses divinités de leurs prétendus bienfaits, et à leur en demander de nouveaux. Il est vrai qu'on l'appliqua bientôt à d'autres usages; mais dans tous les temps on eut soin de la ramener à sa première destination. Hésiode mit en vers la gé-

néalogie des dieux ; un poëte très-ancien composa les hymnes qu'on attribue ordinairement à Homère; Callimaque depuis en composa aussi. Les ouvrages même qui roulèrent sur d'autres matières conduisirent et réglèrent les événements par l'entremise et par le ministère des puissances divines. Ils apprirent aux hommes à regarder les dieux comme les auteurs de tout ce qui arrive dans la nature. Homère et les autres poëtes nous les représentent partout comme les seuls arbitres de nos destinées. Ce sont eux qui élèvent et qui abattent le courage, qui donnent et qui ôtent la prudence, qui envoient la victoire, et qui causent les défaites. Il ne s'exécute rien de grand ni d'héroïque que par l'assistance cachée ou visible de quelque divinité. Et de toutes les vérités qu'on nous enseigne, celle qu'on nous présente le plus souvent, et qu'on établit avec le plus de soin, c'est que la valeur et la sagesse ne peuvent rien sans le secours de la Providence.

Une des principales vues de la poésie, et qui était comme une suite naturelle de la première, fut aussi de former les mœurs. Pour en être convaincu, il ne faut que considérer la fin particulière de chaque espèce de poëme, et que jeter les yeux sur la pratique la plus générale des poëtes les plus illustres. Le poëme épique se proposa d'abord de nous donner des instructions déguisées sous l'allégorie d'une action importante et héroïque; l'ode, de célébrer les exploits des grands hommes, et d'engager par là tous les autres à les imiter; la tragédie, de nous inspirer de l'horreur pour le crime par les suites funestes qu'il entraîne après lui, et du respect pour la vertu par les justes louanges et les récompenses qui la suivent; la comédie et la satire, de nous corriger en nous divertissant, et de faire une guerre implacable aux vices et aux ridicules; l'élégie, de verser des pleurs sur le tombeau des personnes qui méritent d'être regrettées; l'églogue, de chanter l'innocence et les plaisirs de la vie champêtre. Que si, dans la suite des temps, on se servit de ces différentes sortes de pièces à d'autres usages, il est certain qu'on les détourna de leur institution naturelle, et qu'au commencement elles tendaient toutes à un même but, qui était de rendre l'homme meilleur.

Je ne m'étendrai pas davantage sur cette matière, qui me jetterait trop loin. Je me réduis à parler des poëtes qui se sont le plus distingués dans chaque espèce particulière : je commencerai par les Grecs, puis je passerai aux Latins, en les réunissant pourtant quelquefois en partie, lors surtout qu'il s'agira de les comparer ensemble.

Comme j'ai déjà touché ailleurs une partie de ce qui regarde ces écrivains illustres, on me permettra, quand les mêmes matières reviendront, d'y renvoyer les lecteurs, pour ne point tomber dans des redites inutiles et ennuyeuses.

ARTICLE PREMIER.

Des Poëtes grecs.

On sait que c'est de la Grèce que la poésie a passé dans l'Italie, et que Rome lui doit toute la gloire et toute la réputation qu'elle s'est acquise dans ce genre.

§ I. *Des poëtes grecs qui se sont distingués dans le poëme épique.*

Je ne range point ici au nombre des poëtes ni les sibylles, ni Orphée et Musée. Tous les savants conviennent que les poésies qui portent leur nom sont supposées.

HOMÈRE.

L'époque du temps où Homère a vécu n'est pas bien certaine. Hérodote [1] la place quatre cents ans avant lui. Ussérius met la naissance d'Hérodote l'an du monde 3520. Ainsi celle d'Homère a dû être vers l'an 3120, c'est-à-dire 240 ans après la prise de Troie.

Le lieu de sa naissance n'est pas plus assuré. Sept villes se disputèrent cet honneur : Smyrne semble l'avoir emporté sur les autres.

J'ai parlé du poëme épique et d'Homère vers le commencement du second tome de cette histoire, et avec beaucoup plus d'étendue dans le premier tome du *Traité des Études*, où j'ai essayé de faire sentir les beautés de ce poëte.

Il paraît que Virgile, à juger de ses vues par son ouvrage, ne

[1] Herod. l. 2, cap. 53. AN. M. 3120. AV. J. C. 884.

se proposa rien moins que de disputer à la Grèce l'avantage du poëme épique; et c'est de son rival même qu'il emprunta des armes pour le combattre. Il comprit qu'ayant à faire venir des rives du Scamandre le héros de son poëme, il aurait besoin d'imiter l'*Odyssée*, qui contient une grande suite de voyages et de récits, et qu'ayant à le faire combattre pour l'établir en Italie, il aurait besoin d'avoir sans cesse devant les yeux l'*Iliade*, qui est remplie d'action, de combats, et de tout ce ministère des dieux que demande la haute poésie. Énée voyage comme Ulysse, et combat comme Achille. Virgile a fait entrer les quarante-huit livres d'Homère dans les douze livres dont l'*Énéide*, est composée. Dans les six premiers on retrouve l'Odyssée presque partout, comme on retrouve l'Iliade dans les six derniers.

C'est un grand avantage et un grand titre de supériorité pour le poëte grec d'avoir été l'original que l'autre a copié; et l'on peut bien lui appliquer [1] ce que dit Quintilien de Démosthène par rapport à Cicéron, que, quelque grand que soit Virgile, Homère l'a fait en grande partie tout ce qu'il est. Cet avantage néanmoins ne décide pas pleinement de leur mérite, et l'on disputera toujours auquel on doit donner la préférence.

Nous pouvons nous en tenir au jugement de Quintilien [2], qui, laissant la question indécise, marque parfaitement en peu de mots ce qui distingue ces deux excellents poëtes. Il dit qu'il y a plus de génie et de naturel dans l'un, plus d'art et de travail dans l'autre; et que ce qui manque à Virgile du côté du sublime, en quoi le poëte grec l'emporte sans contestation, est peut-être compensé par la justesse et l'exactitude qui règnent également partout dans l'*Énéide*. *Et hercle, ut illi naturæ cœlesti atque immortali cesserimus, ita curæ et diligentiæ vel ideo in hoc plus est, quod ei fuit magis laborandum; et quantum eminentioribus vincimur, fortasse æqualitate pensamus.* Il est difficile de mieux caractériser ces deux poëtes. L'*Iliade* et l'*Odyssée* sont deux grands tableaux, dont l'*Énéide* est le raccourci. Celui-ci veut être regardé de près: tout y doit être achevé. Mais

[1] « Cedendum vero in hoc quidem, quod et ille (Demosthenes) prior fuit, et ex magna parte Ciceronem, quantus est, fecit. » (Lib. 10, cap. 1.)

[2] Ibid.

les grands tableaux se voient de loin : il n'est pas nécessaire que tous les traits y soient si finis et si réguliers ; c'est même un défaut dans un grand tableau qu'un soin trop scrupuleux.

HÉSIODE.

On dit qu'Hésiode était né à Cumes, ville d'Eolie, mais qu'il fut nourri et élevé à Ascra, petite ville de Béotie, qui depuis a passé pour sa patrie ; aussi Virgile l'appelle-t-il le vieillard d'Ascra[1]. Les sentiments sont fort partagés sur le temps où il a vécu. L'opinion la plus commune le fait contemporain d'Homère[2]. De toutes ses pièces de poésie il ne nous en reste que trois : 1° *les Ouvrages et les Jours ;* 2° *la Théogonie, ou Généalogie des dieux ;* 3° *le Bouclier d'Hercule*[3]. J'en ai parlé ailleurs[4].

Quintilien trace ainsi son caractère : « Il arrive rarement à « Hésiode[5] de s'élever. Une grande partie de ses ouvrages ne « contient presque que des noms propres. On y trouve pour« tant d'utiles sentences pour la conduite de la vie. Il a assez de « douceur dans l'expression et dans le style. On lui donne la « palme dans le genre d'écrire médiocre. »

Poëtes moins connus.

Terpandre[6]. Il était fort renommé, et pour la poésie et pour la musique.

Tyrtée. On croit qu'il était d'Athènes. Ce poëte fit une grande figure dans la seconde guerre de Messène[7]. Il excellait à chanter la valeur guerrière. Les Spartiates avaient reçu plusieurs échecs qui leur avaient abattu le courage. L'oracle de Delphes leur ordonna de demander aux Athéniens un homme capable de les aider de ses avis et de ses lumières. Tyrtée leur fut envoyé. Le

[1] « Ascræumque senem. » (*Ecl.* 6.)
[2] L'opinion commune le fait naître après Homère. — L.
[3] La plupart des critiques croient que ce poëme n'est pas d'Hésiode. — L.
[4] Tom. II de l'Hist. anc. p. 256.
[5] « Raro assurgit Hesiodus, magnaque pars ejus in nominibus est occupata : tamen utiles circa præcepta sententiæ, lenitasque verborum et compositionis probabilis : daturque ei palma in illo medio dicendi genere. » (Lib. 10, cap. 1.)
[6] De Lesbos ; né vers la 38e olympiade ; passait pour inventeur de la chanson appelée σχόλια ou παρόινια. — L.
An. M. 3356.
[7] An. M. 3361. Pausan. l. 4, p. 244, etc.

succès ne répondit pas d'abord à l'attente des Spartiates. Ils furent encore battus trois fois consécutivement, et, réduits au désespoir, ils étaient près de retourner à Sparte. Tyrtée les anima de nouveau par ses vers, qui ne respiraient que l'amour de la patrie et le mépris de la mort. Ayant repris courage, ils attaquèrent les Messéniens avec fureur. La victoire qu'ils remportèrent en cette occasion termina à leur avantage une guerre qu'ils ne pouvaient plus soutenir. Ils accordèrent à Tyrtée le droit de bourgeoisie, titre qui ne se prodiguait pas à Lacédémone, et qui par là devenait infiniment honorable. Le peu qui nous en reste [1] fait connaître que son style était plein de force et de noblesse. Il paraît lui-même transporté de l'ardeur dont il voulait enflammer l'esprit de ses auditeurs.

> Tyrtæusque mares animos in martia bella
> Versibus exacuit [2].

Dracon, célèbre législateur des Athéniens [3]. Il avait composé un poëme de trois mille vers, intitulé Ὑποθῆκαι, dans lequel il donnait d'excellents préceptes pour la conduite de la vie.

Abaris, Scythe de nation, selon Suidas, surnommé par d'autres *l'Hyperboréen* [4]. Il composa plusieurs pièces de poésie [5]. On débitait de lui des fables de la dernière absurdité, auxquelles il paraît qu'Hérodote même n'ajoutait pas foi. Il se contente de dire què ce barbare avait porté une flèche par tout le monde, et qu'il ne mangeait rien. Iamblique va plus loin [6], et prétend qu'Abaris était porté sur sa flèche au travers de l'air, et qu'il passait ainsi les rivières, les mers, et les lieux les plus inaccessibles, sans être arrêté par aucun obstacle. On dit qu'à l'occasion d'une grande peste qui ravageait le pays des Hyperboréens il fut député à Athènes par ces peuples [7].

Chérile [8]. Il y a eu plusieurs poëtes de ce nom. Je parle ici

[1] Trois élégies et quelques fragments. — L.
[2] Horat. in Art. poet. [v. 402].
[3] An. M. 3368.
[4] An. M. 3368. Suidas. Herod. l. 4, cap. 36.
[5] C'est un personnage fabuleux, qui ne peut compter dans l'histoire littéraire de la Grèce. — L.
[6] Iamb. in Vit. Pythag.
[7] Tout ce qui se débitait sur ce prétendu peuple n'a aucun fondement historique. — L.
[8] An. M. 3676



de celui [de Samos] qui [1], malgré la grossièreté de ses vers, sans goût et sans beauté, ne laissa pas d'être estimé et chéri d'Alexandre, de qui il reçut une aussi grande récompense que s'il avait été un excellent poëte [2]. En quoi ce prince, comme le remarque Horace, marquait bien peu de goût, lui qui d'ailleurs était si délicat en fait de peinture et de sculpture, qu'il avait défendu par un édit à tout autre peintre qu'Apelle de le peindre, et à tout autre statuaire que Lysippe de le tirer en airain. Sylla, chez les Romains, en usa aussi libéralement mais plus prudemment qu'Alexandre, à l'égard d'un poëte qui lui avait présenté des vers pitoyables. Il lui fit donner une récompense [3], à condition qu'il ne ferait plus jamais de vers : condition bien dure pour un mauvais poëte, mais fondée en raison.

ARATUS [4]. Il était de Soles, ville de Cilicie. Il a composé un poëme [5] fort estimé des savants sur l'astronomie [6]; c'est Cicéron qui lui rend ce témoignage : cet ouvrage est parvenu jusqu'à nous. Quintilien en parle moins favorablement. La matière [7] qu'il traitait, fort abstraite et froide par elle-même, ne lui a pas permis d'en relever la sécheresse et la monotonie par une agréable variété, ni d'y jeter du feu et de la vivacité par des passions et des harangues. Mais il a tiré de son sujet tout ce qu'on en pouvait attendre, et il l'avait choisi conforme à ses forces. Cicéron, à l'âge de dix-sept ans, avait traduit le poëme d'Aratus en vers latins : il nous en reste beaucoup de morceaux dans le traité *De la nature des dieux*.

APOLLONE de Rhodes [8] a composé un poëme sur l'expédition des Argonautes : *Argonautica*.

[1] Gratus Alexandro regi magno fuit ille
Chœrilus, incultis qui versibus et male [natis
Rettulit acceptos, regale numisma, Phi- [lippos.
Idem rex ille, poema
Qui tam ridiculum tam care prodigus emit,
Edicto vetuit ne quis se, præter Apellem,
Pingeret, aut alius Lysippo duceret æra
Fortis Alexandri vultum simulantia.
(HORAT. epist. I, lib. 2 [249 sq.].)

[2] Entre autres ouvrages, il avait composé une *Perséide*, poëme sur les guerres des Grecs et des Perses. — L.

[3] « Jussit ei præmium tribui, sub ea conditione ne quid postea scriberet. » (CIC. *pro Arch. poeta*, n. 25.)

[4] AN. M. 3732.

[5] Intitulé : Φαινόμενα (*Phénomènes célestes*) et Διοσημεῖα (*Prognostics*), en vers hexamètres; ouvrage commenté par le célèbre Hipparque de Bithynie. — L.

[6] « Constat inter doctos, hominem ignarum astrologiæ, ornatissimis atque optimis versibus, Aratum, de cœlo stellisque dixisse. » (CIC. *de Orat.* lib. 1, n. 69.)

[7] « Arati materia motu caret, ut in qua nulla varietas, nullus affectus, nulla persona, nulla cujusquam sit oratio. Sufficit tamen operi, cui se parem credidit. » (Id. lib. 10, c. 1.)

[8] AN. M. 3756.

Il était d'Alexandrie, et avait succédé à Ératosthène dans la garde de la fameuse bibliothèque, sous Ptolémée Évergète. Mais comme il se vit maltraité par les autres poëtes, qui le chargeaient de calomnies, il se retira à Rhodes, où il passa le reste de ses jours. C'est ce qui lui a fait donner le surnom de *Rhodien*.

EUPHORION de Chalcis[1]. Antiochus le Grand lui confia le soin de sa bibliothèque. Virgile[2] en fait mention dans ses Bucoliques[3].

NICANDRE de Colophon dans l'Ionie[4], ou, selon d'autres, d'Étolie. Il florissait du temps d'Attale, dernier roi de Pergame. Il a composé des poëmes sur la médecine : Θηριακὰ et Ἀλεξιφάρμακα; et quelques-uns aussi sur l'agriculture, que Virgile[5] a imités dans ses *Géorgiques*.

ANTIPATER de Sidon[6]. Cicéron nous apprend[7] qu'il avait un si grand talent et une si grande facilité pour la poésie, que sur-le-champ il faisait des vers hexamètres, ou de telle autre espèce qu'on voulait, sur toutes les matières qui lui étaient proposées. Valère Maxime et Pline rapportent[8] qu'il avait régulièrement la fièvre une seule fois chaque année, toujours au même jour, qui était celui de sa naissance, et qui fut aussi celui de sa mort.

A. Licinius ARCHIAS[9], pour qui Cicéron plaida. Il avait fait un poëme sur la guerre des Cimbres, et en avait commencé un sur le consulat de Cicéron. On a de lui quelques épigrammes dans l'Anthologie.

PARTHÉNIUS vivait dans le même temps[10]. Il avait été fait prisonnier dans la guerre contre Mithridate. Virgile l'eut pour maître dans la poésie grecque.

APOLLINAIRE, évêque de Laodicée en Syrie[11]. Je ne le considère point ici comme évêque, mais comme un poëte qui s'est fort distingué par ses poésies chrétiennes. Julien l'Apostat avait défendu par un édit public à tous les maîtres d'enseigner aux enfants des chrétiens les auteurs profanes. Le prétexte de cet édit

[1] AN. M. 3756.

[2] Eclog. 10, v. 50.

[3] « Quid Euphorionem transibimus? quem nisi probasset Virgilius, idem nunquam certe conditorum chalcidico versu carminum fecisset in Bucolicis mentionem. » (QUINT. lib. 10, c. 1.)

[4] AN. M. 3852.

[5] « Quid Nicandrum frustra secuti Macer atque Virgilius? » (QUINTIL. lib. 10, c. 1.)

[6] AN. M. 3856.

[7] Lib. 3, de Orat. n. 194.

[8] Val. Max. lib. 1, c. 8. Plin. lib. 7, c. 51.

[9] AN. M. 3312.

[10] Macrob. l. 5, c. 17.

[11] AN. J. C. 362.

était qu'il ne convenait pas de les expliquer aux jeunes gens en les leur proposant comme de grands personnages, et de condamner en même temps leur religion. Mais les vrais motifs de cette défense étaient les grands avantages que les chrétiens tiraient des livres profanes pour combattre le paganisme. Cet édit excita les deux Apollinaires à composer divers ouvrages utiles à la religion.

Le père, dont il s'agit ici, qui était grammairien, écrivit en vers héroïques, et, à l'imitation d'Homère, l'histoire sainte jusqu'au règne de Saül, en vingt-quatre livres, intitulés des lettres de l'alphabet grec. Il imita Ménandre par des comédies, Euripide par des tragédies, Pindare par des odes; prenant des sujets de l'Écriture sainte, et suivant le caractère et le style de chaque poëme, afin que les chrétiens se pussent passer des auteurs profanes pour apprendre les belles-lettres.

Le fils, qui était sophiste, c'est-à-dire rhéteur et philosophe, fit des dialogues à la manière de Platon, pour expliquer les évangiles et la doctrine des apôtres.

La persécution de Julien dura si peu, que les ouvrages des Apollinaires furent inutiles; et l'on revint à la lecture des auteurs profanes. Aussi, de toutes leurs poésies ne nous est-il resté que la paraphrase des psaumes composée par Apollinaire l'ancien, qui eut le malheur de donner dans des sentiments hétérodoxes sur Jésus-Christ.

S. Grégoire de Nazianze, contemporain d'Apollinaire, composa aussi un grand nombre de vers de toute espèce : Suidas les fait monter à trente mille. On n'en a conservé qu'une partie. Ils furent, pour la plupart, l'occupation et le fruit de sa retraite. Quoiqu'il fût pour lors dans un âge fort avancé, on y trouve tout le feu et toute la vigueur que l'on pourrait souhaiter dans les ouvrages d'un jeune homme.

Dans la composition de ses poëmes, qui lui servait à lui-même d'amusement dans sa solitude, et de consolation dans ses maladies, il avait en vue les jeunes gens et ceux qui aimaient les belles lettres. Pour les retirer des chansons et des poésies dangereuses, il voulait leur fournir un divertissement, non-seulement innocent, mais encore utile, et leur rendre la vérité agréable. Il y

a lieu de croire aussi qu'une de ses vues avait été d'opposer des poésies où il n'y eût rien que d'exact et d'orthodoxe à celles d'Apollinaire, qui étaient mêlées de beaucoup d'opinions contraires à la foi.

C'était rappeler la poésie à son institution primitive que de la faire servir ainsi à la religion. Il ne traitait dans ses vers que des sujets de piété qui pussent animer, purifier, instruire, ou élever l'âme à Dieu. En y proposant aux chrétiens une saine doctrine, il en bannit toutes les ordures et toutes les folies de la fable; et il aurait cru profaner sa plume que de l'employer à faire revivre dans ses poésies les divinités païennes, que Jésus-Christ était venu abolir.

Voilà quels devraient être nos modèles. Je parle ici d'un saint qui avait toute la beauté, la vivacité, la solidité d'esprit qu'on peut imaginer. Il avait été instruit dans les belles lettres par ce qu'il y avait de plus habiles maîtres dans le paganisme. Il avait lu avec un extrême soin tous les poëtes anciens, et l'on en rencontre souvent des traces même dans ses ouvrages de prose. Mais, content d'y avoir pris le bon goût de la poésie, et d'en avoir bien étudié et senti toute la finesse et toute la délicatesse, il n'a jamais employé dans les siennes aucune des divinités profanes; et ce n'est que plusieurs siècles après qu'elles ont été rappelées dans les poëmes. Ce qui était condamné et défendu dans ces beaux siècles de l'Église doit-il maintenant nous être permis? J'ai traité ailleurs[1] cette matière avec quelque étendue.

Pour l'honneur de la poésie et des poëtes, je ne dois pas omettre EUDOCIE, fille du sophiste Léonce, Athénien[2], laquelle avant que d'être devenue chrétienne, et d'avoir épousé l'empereur Théodose le jeune, s'appelait *Athénaïs*. Son père lui avait donné une excellente éducation, et l'avait rendue extrêmement habile. Elle joignait à une beauté de visage extraordinaire une beauté d'esprit encore plus grande. Elle fit un poëme héroïque sur la victoire que son mari remporta contre les Perses; elle composa beaucoup d'autres pièces sur des sujets pieux. On en doit fort regretter la perte.

[1] Dans le premier tome du *Traité des Études*.
[2] AN. J. C. 420.



Synésius, évêque de Ptolémaïde, était du même temps. Il ne nous reste de lui que dix hymnes.

J'ai passé sous silence plusieurs poëtes dont il est parlé dans les auteurs, mais qui sont peu connus; et je crains même d'en avoir rapporté encore un trop grand nombre de cette espèce.

Je vais maintenant parler des poëtes tragiques et comiques. Mais, comme j'ai traité cette double matière avec assez d'étendue dans le quatrième tome de cette histoire, je ne ferai presque ici que marquer le nom de ces poëtes et le temps où ils ont vécu.

§ II. *Des Poëtes tragiques.*

Thespis [1] est regardé comme l'inventeur de la tragédie [2]. Il est aisé de juger combien dans ces premiers temps elle était grossière et imparfaite. Il barbouillait de lie le visage de ses acteurs, et les promenait de village en village sur un tombereau, d'où ils représentaient leurs pièces. Il vivait du temps de Solon [3]. Ce sage législateur, assistant un jour à une de ces représentations, dit en frappant la terre avec sa canne : *Je crains bien que ces fictions poétiques et ces mensonges ingénieux ne passent bientôt dans nos actes et dans nos contrats.*

Eschyle [4] commença à perfectionner la tragédie et à la mettre en honneur [5]. Il donna à ses acteurs un masque, un habit plus décent, une chaussure plus haute, appelée cothurne, et leur construisit un petit théâtre. Son style est noble [6], et même sublime; son élocution grande et élevée, souvent jusqu'à l'enflure.

Dans une dispute publique entre les poëtes tragiques, établie à l'occasion des os de Thésée que Cimon avait rapportés à Athènes [7], le prix fut adjugé à Sophocle. Eschyle eut une si grande douleur de voir un jeune poëte venir lui enlever la gloire de primer sur le théâtre, dont il était depuis longtemps en possession, qu'il ne

[1] An. M. 3408.

[2] Ignotum tragicæ genus invenisse camœnæ
Dicitur, et plaustris vexisse poemata Thespis,
Quæ canerent agerentque peruncti fæcibus ora.
(Horat. *de Arte poet.* [v. 275].)

[3] Plut. in Solone, p. 95.

[4] An. M. 3508.

[5] Post hunc personæ pallæque repertor honestæ,
Æschylus, et modicis instravit pulpita tignis,
Et docuit magnumque loqui, nitique cothurno.
(Horat. *ibid.* [v. 279].)

[6] « Tragœdias primus in lucem Æschylus protulit, sublimis, et gravis, et grandiloquus, sæpe usque ad vitium. » (Quint. lib. 10, cap. 1.)

[7] Plut. in Cim. p. 483.

put pas soutenir davantage le séjour d'Athènes. Il en partit, et se retira en Sicile, chez le roi Hiéron. Il y mourut d'une mort bien singulière [1]. Comme il dormait dans une campagne, la tête nue, un aigle laissa tomber une pesante tortue sur sa tête, qui était chauve, et qu'il prit pour une roche. De quatre-vingt-dix tragédies qu'il avait composées il n'y en eut que vingt-huit, et selon d'autres que treize, où il remporta la victoire.

SOPHOCLE et EURIPIDE [2]. Ces deux poëtes parurent ensemble, et illustrèrent beaucoup le théâtre athénien par des pièces également admirables, quoique d'un style bien différent [3]. Le premier était grand, élevé, sublime; le second tendre, touchant, et rempli de maximes excellentes pour les mœurs et pour la conduite de la vie. Les suffrages du public furent partagés à leur égard, comme ils le sont aujourd'hui parmi nous à l'égard des deux poëtes qui ont fait tant d'honneur à notre théâtre, et qui l'ont mis en état de le disputer à celui d'Athènes.

§ III. *Des Poëtes comiques.*

EUPOLIS, CRATINUS et ARISTOPHANE [4] ont rendu fort célèbre la *comédie* appelée *ancienne*, qui a tenu lieu chez les Grecs de satire. Elle possédait dans la dernière perfection ce qu'on nommait *atticisme*, c'est-à-dire ce qu'il y avait dans le style de plus élégant, de plus fin, de plus délicat, dont les autres poésies ne pouvaient approcher. J'en ai parlé ailleurs.

MÉNANDRE [5]. Il fut le chef et l'auteur de la *nouvelle comédie*. Plutarque [6] le préfère infiniment à Aristophane. Il admire en lui une plaisanterie douce, fine, délicate, spirituelle, et qui ne s'écarte jamais des règles de la probité la plus austère : au lieu que les railleries d'Aristophane, amères et mordantes, emportent la pièce, déchirent sans aucun ménagement la réputation des plus gens de bien, et violent avec une impudence effrénée toutes les lois de la modestie et de la pudeur. Quintilien ne craint point d'avancer que Ménandre a effacé tous ceux qui ont écrit avant lui dans le

[1] Suidas.
[2] AN. M. 3532.
[3] « Longe clarius illustraverunt hoc opus Sophocles atque Euripides : quorum in dispari dicendi via uter si poeta melior inter plurimos quæritur. » (QUINT.)
[4] AN. M. 3564.
[5] AN. M. 3680.
[6] Plut. in Moral. p. 853.

même genre[1], et que par l'éclat de sa réputation il a entièrement obscurci leur nom. Mais le plus grand éloge qu'on puisse faire de ce poëte est de dire que Térence, qui n'a presque fait que copier ses pièces, est regardé par les bons juges comme beaucoup inférieur à son original.

Aulu-Gelle nous a conservé[2] quelques endroits de Ménandre imités par Cécilius, ancien poëte comique latin. A la première lecture il avait trouvé les vers de celui-ci fort beaux; mais il avoue que dès qu'il les eut comparés avec ceux du poëte grec toute leur beauté disparut, et qu'ils lui parurent pitoyables.

On ne rendit pas à Ménandre, de son vivant, toute la justice qui lui était due. De plus de cent comédies qu'il fit représenter il ne remporta la palme que dans huit seulement. Soit cabale et conspiration contre lui[3], soit mauvais goût des juges, Philémon, qui ne méritait certainement que la seconde place, lui fut presque toujours préféré.

On a expliqué dans le quatrième tome tout ce qui regarde l'ancienne comédie, la moyenne et la nouvelle.

§ IV. *Des Poëtes ïambiques.*

ARCHILOQUE, natif de Paros[4], inventeur des vers ïambes, vivait du temps de Candaule, roi de Lydie. Voyez ce qui en est dit à la fin du tome premier.

HIPPONAX était natif d'Éphèse[5]. En ayant été chassé par les tyrans qui y dominaient, il alla s'établir à Clazomènes[6]. Il était laid, petit et menu; mais sa laideur a servi à l'immortaliser, car il n'est guère connu que par les vers satiriques qu'il composa contre deux frères sculpteurs, Bupalus et Athénis, qui avaient fait sa figure la plus ridicule qu'il leur avait été possible. Il lança sur eux une grêle de vers si mordants et si violents, que, selon quelques-uns, ils se pendirent de dépit. Mais Pline observe qu'on avait d'eux plusieurs statues faites depuis ce temps-là. On

[1] « Atque ille quidem omnibus ejusdem operis auctoribus abstulit nomen, et fulgore quodam suæ claritatis tenebras obduxit. » (QUINT. lib. 10, c. 1.)

[2] Lib. 2, p. 43.

[3] « Philemon, ut pravis sui temporis judiciis Menandro sæpe prælatus est, ita consensu omnium meruit credi secundus. » (QUINT. lib. 10, c. 1.)

[4] AN. M. 3280.

[5] AN. M. 3460.

[6] Suidas.

attribue à Hipponax l'invention du vers scazon, où le spondée a pris la place de l'ïambe, qui se trouve toujours au dernier pied du vers qui porte ce nom [1].

§ V. *Des Poëtes lyriques.*

On appelle poésie lyrique celle qui était faite pour être chantée sur la lyre ou sur d'autres instruments pareils. Ses compositions se nomment *odes*, c'est-à-dire chants, et se distribuent en strophes ou stances.

Le but de la poésie est de plaire à l'imagination. Mais si les différents genres de poésie, comme l'idylle, l'élégie, le poëme épique, vont à ce but par des moyens différents, l'ode y parvient plus sûrement, parce qu'elle les embrasse tous, et que, de même qu'un fameux peintre rassembla autrefois dans une seule figure tout ce qu'il avait remarqué de plus gracieux et de plus achevé dans plusieurs belles personnes, de même l'ode rassemble en elle seule toutes les différentes beautés dont les différents genres de poésie sont susceptibles. Mais elle a encore quelque chose de plus, qui n'appartient qu'à elle, et qui fait son véritable caractère : c'est l'enthousiasme; et par là les poëtes croient pouvoir encore la comparer à cette Junon d'Homère, qui emprunte la ceinture de Vénus pour se rendre toute gracieuse, mais qui est toujours la reine des dieux, distinguée par un air de grandeur qui lui est particulier, par sa fureur même et son emportement.

Cet enthousiasme se sent mieux qu'il ne peut se définir. Quand un écrivain en est saisi, son esprit s'échauffe, son imagination s'allume, toutes les facultés de son âme se réveillent pour concourir à la perfection de son ouvrage. Tantôt les pensées nobles et les traits les plus brillants, tantôt les images tendres et gracieuses se présentent à lui en foule. Souvent aussi la chaleur de l'enthousiasme s'empare tellement de son esprit, qu'il n'en est plus le maître; et pour lors il s'abandonne à cette vive impétuosité et à ce beau désordre, infiniment supérieurs à la régularité de l'art la plus étudiée.

[1] Ce qui nous en reste est tellement fragmenté, qu'il ne peut servir que pour la grammaire, la lexicographie et la métrique. — L.

Ces différentes impressions produisent des effets différents : des descriptions quelquefois simples et pleines de douceur et d'agrément, quelquefois riches, nobles et élevées ; des comparaisons justes et vives ; des traits de morale lumineux ; des endroits heureusement empruntés de l'histoire ou de la fable, et des digressions mille fois plus belles que le fond de son sujet. L'harmonie, l'âme des beaux vers, ne se fait point dans ce moment chercher par le poëte. Les expressions nobles et les cadences heureuses s'arrangent toutes seules, comme les pierres sous la lyre d'Amphion ; rien ne ressent l'étude ni le travail. Les poésies qui sont le fruit de l'enthousiasme ont un tel caractère de beauté, qu'on ne peut ni les lire ni les entendre sans être échauffé du même feu qui les a produites ; et l'effet de la musique la plus parfaite n'est ni si sûr ni si grand que celui des vers nés dans le feu de la fureur poétique.

Ce petit morceau, que j'ai tiré du commencement de la courte mais éloquente dissertation de M. l'abbé Fraguier sur Pindare, suffit pour donner une juste idée de la poésie lyrique, et en même temps de Pindare, qui tient le premier rang parmi les neuf poëtes grecs qui se sont distingués par cette sorte de poëme, et desquels il me reste à dire un mot.

Il est parlé dans Plutarque de THALÈS[1], à qui Lycurgue persuada de s'aller établir à Sparte[2]. C'était un poëte lyrique (il n'est point du nombre des neuf); mais, sous prétexte de ne composer que des chansons, il faisait en effet tout ce que les plus graves législateurs auraient pu faire : car toutes ses pièces de vers étaient autant de discours qui portaient les hommes à l'obéissance et à la concorde, par le moyen de certaines mesures si harmonieuses, et où il y avait tant de justesse, tant de force et tant de douceur, qu'insensiblement elles adoucissaient les mœurs de ceux que les entendaient, et les portaient à l'amour des choses honnêtes, en faisant cesser les animosités et les haines qui régnaient entre eux. Ainsi, par les attraits et les charmes d'une poésie mélodieuse il prépara les voies à Lycurgue pour l'instruction et la correction de ses citoyens.

[1] AN. M. 3135.
[2] Plut. in Lycurg. p. 41.
Plutarque paraît confondre le Thalès dont il s'agit ici avec Thalès de Milet, l'un des sept sages, qui lui était postérieur de plus de 250 ans.

Alcman [1] était de Sardes en Lydie. Son mérite le fit adopter par les Lacédémoniens, qui lui accordèrent le droit de bourgeoisie [2], dont il se félicite lui-même dans ses vers comme d'un honneur singulier. Il florissait du temps d'Ardys, fils de Gygès, roi des Lydiens.

Stésichore [3] était d'Himère, ville de Sicile. Pausanias raconte [4] que ce poëte, ayant perdu la vue en punition des vers mordants qu'il avait faits contre Hélène, ne la recouvra qu'après avoir rétracté ses médisances par une nouvelle pièce contraire à la première, ce qu'on appela depuis *palinodie*. Quintilien [5] dit qu'il chanta des guerres considérables et d'illustres héros, et qu'il soutint sur la lyre la noblesse et l'élévation du poëme épique. Horace lui donne le même caractère par une seule épithète, *Stesichorique graves camœnæ.*

Alcée [6]. Sa patrie était Mitylène, ville de Lesbos : c'est de lui que le vers alcaïque a tiré son nom. Il fut l'ennemi déclaré des tyrans de Lesbos, et en particulier de Pittacus, qu'il ne cessa de déchirer dans ses vers [7]. On dit que dans un combat où il se trouva, saisi de frayeur, il jeta bas ses armes, et se sauva par la fuite. Horace [8] raconte de lui-même une pareille aventure. Les poëtes se piquent moins de bravoure que de bel esprit. Quintilien [9] dit que le style d'Alcée était serré, magnifique, châtié, et, ce qui met le comble à son éloge, qu'il ressemblait fort à Homère.

Sapho. Elle était du même lieu et vivait du même temps qu'Alcée. Le vers saphique lui doit son nom. Elle eut trois frères, Larychus, Eurygius et Charaxus. Elle célébra extrêmement le premier dans ses vers, et au contraire déchira Charaxus, parce qu'il aimait éperdument une courtisane appelée Rhodope ; c'est cette Rhodope qui fit bâtir une des pyramides d'Égypte [10].

[1] An. M. 3324.
[2] Plut. de exil, p. 599.
[3] An. M. 3392.
[4] In Lacon. p. 220.
[5] « Stesichorum, quam sit ingenio validus, materiæ quoque ostendunt, maxima bella et clarissimos canentem duces, et epici carminis onera lyra sustinentem. » (Lib. 10, cap. 1.)
[6] An. M. 3400.
[7] Herod. l. 5, n. 95.
[8] Tecum Philippos et celerem fugam
Sensi, relicta non bene parmula.
(Od. 7, lib. 2.)
[9] « In eloquendo brevis, et magnificus, et diligens, plerumque Homero similis. » (Lib. 10, cap. 1.)
[10] Il est presque inutile de faire observer que ce trait, rapporté par Strabon et Élien, n'a pas la moindre probabilité. — L.

Sapho avait composé un assez grand nombre de pièces, dont il ne nous reste que deux, qui font juger que les louanges que lui ont données tous les siècles pour la beauté, la tendresse, le nombre, l'harmonie et les grâces infinies de ses vers, ne sont point sans fondement. Aussi lui donna-t-on le nom de *dixième muse*; et ceux de Mitylène firent graver son image sur leur monnaie. Il serait à souhaiter que la pureté de ses mœurs eût répondu à la beauté de son génie, et qu'elle n'eût pas déshonoré son sexe et la poésie par ses vices et par ses déréglements.

On dit qu'au désespoir et furieuse de l'opiniâtre résistance que Phaon, jeune homme de Lesbos, opposait à ses désirs, elle se précipita dans la mer du haut du promontoire de Leucade en Acarnanie : remède employé assez ordinairement dans la Grèce par ceux qui étaient malheureux dans leur passion.

ANACRÉON[1]. Ce poëte était de Téos, ville d'Ionie. Il passa beaucoup de temps à la cour de Polycrate[2], ce tyran de Samos, fameux par la prospérité constante de sa vie et par sa fin tragique; et il fut non-seulement de tous ses plaisirs, mais encore de son conseil. Platon[3] nous apprend qu'Hipparque[4], l'un des fils de Pisistrate, envoya un vaisseau de cinquante rames à Anacréon, et lui écrivit fort obligeamment pour le conjurer de vouloir bien venir à Athènes, où ses beaux ouvrages seraient estimés et goûtés comme ils le méritaient. On dit que la joie et le plaisir faisaient son unique étude, et ce qui nous reste de ses pièces en fait foi. On voit partout dans ses vers que sa main écrit ce que son cœur sent. Leur délicatesse se fait mieux sentir qu'on ne peut l'exprimer. Rien ne serait plus estimable que ses poésies si elles avaient un meilleur objet[5].

SIMONIDE[6]. Il était de l'île de Cée, une des Cyclades, dans la mer Égée. Il écrivit, dans le dialecte dorique, le fameux com-

[1] AN. M. 3512.

[2] Herod. lib. 3, c. 121.

[3] Ou l'auteur quelconque du dialogue intitulé *Hipparque*, qui n'est point de Platon : ce dialogue paraît être de son école. — L.

[4] In Hipp. p. 228 et 229.

[5] On sait que la plupart des petites *odes* ou *chansons* qui portent le nom de ce poëte ne sont pas et ne peuvent pas être de lui; le style s'y oppose : il décèle une main très-moderne. Elles furent recueillies au dixième siècle par Constantin Céphalas, et publiées par H. Estienne. On ne reconnaît comme d'Anacréon que les fragments cités par les auteurs anciens. — L.

[6] AN. M. 3444.

bat naval de Salamine. Son style[1] était délicat, naturel, agréable. Il était touchant, et excellait à exciter la compassion : c'était là son talent propre et personnel, par où les anciens l'ont caractérisé.

> Paulum quidlibet allocutionis
> Mœstius lacrymis Simonideis[2].

Horace en parle de même[3] :

> Sed ne relictis, musa procax, jocis,
> Ceæ retractes munera næniæ.

IBYCUS[4]. Nous ne connaissons que son nom, et il reste de lui peu de fragments.

BACCHYLIDE[5]. Il était de l'île de Cée, fils d'un frère de Simonide. Hiéron préféra ses poëmes à ceux de Pindare dans les jeux pythiens. Ammien Marcellin dit que la lecture de ce poëte faisait les délices de Julien l'Apostat.

PINDARE[6]. Quintilien le met à la tête des neuf poëtes lyriques de la Grèce. Ce qui fait son mérite personnel et son caractère dominant, c'est cette noblesse, cette grandeur, cette sublimité, qui l'élèvent souvent au-dessus des règles ordinaires, auxquelles il ne faut pas exiger que les productions des grands génies soient servilement assujetties. On voit dans ses odes un effet sensible de cet enthousiasme dont j'ai parlé d'abord. Il pourrait même y paraître un peu trop de hardiesse, si un mélange de traits plus agréables n'y servait d'adoucissement. Le poëte l'a bien senti ; et c'est ce qui lui a fait de temps en temps répandre des fleurs à pleines mains ; en quoi sa rivale, la célèbre Corinna, lui a même reproché l'excès.

Véritablement Horace[7] ne le loue que par le caractère de sublimité. Selon lui, c'est un cygne qu'un effort impétueux et le secours des vents élèvent jusque dans les nues ; c'est un torrent qui, grossi par l'abondance des eaux, renverse tout ce qui s'oppose à l'impétuosité de son cours. Mais, à le regarder par d'autres endroits, c'est un ruisseau paisible, dont l'eau claire et pure

[1] Simonides tenuis, alioqui sermone proprio et jucunditate quadam commendari potest. Præcipua tamen ejus in commovenda miseratione virtus, utquidam in hac eum parte omnibus ejusdem operis auctoribus præferant. » (QUINT. lib. 10, cap. 1.)

[2] Catull.

[3] Lib. 2, od. 1.

[4] AN. M. 3464.

[5] AN. M. 3552.

[6] AN. M. 3528.

[7] [Lib. 4, od. 2.]

coule sur un sable d'or entre des rives fleuries. C'est une abeille qui, pour composer son nectar, ramasse sur les fleurs ce qu'elles ont de plus précieux.

Son style est toujours proportionné à sa manière de penser, serré, concis, et sans trop de liaison dans les mots : l'esprit en découvre assez dans la suite des choses qu'il traite, et les vers en ont plus de force. Le soin d'ajuster des transitions ne ferait que ralentir le feu du poëte en donnant à l'enthousiasme le temps de se refroidir.

En parlant, comme j'ai fait, de Pindare, je ne prétends pas le donner pour un auteur sans défauts. Il en a, qu'il est difficile d'excuser ; mais le nombre et la grandeur des beautés qui les accompagnent doivent les couvrir et les faire presque disparaître. Il fallait qu'Horace, bon juge en toute matière, mais surtout en celle-ci, eût conçu une haute idée de son mérite, puisqu'il ne craint point de dire qu'on ne peut sans une témérité visible prétendre l'égaler. *Pindarum quisquis studet æmulari*, etc.

Pindare eut une dangereuse rivale dans la personne de Corinna[1], qui se distingua dans le même genre de poésie que lui, et qui lui enleva cinq fois la palme dans les disputes publiques. Elle fut surnommée *la muse lyrique*.

Alexandre le Grand, lorsqu'il ruina la ville de Thèbes[2], patrie de notre illustre poëte, rendit, longtemps après sa mort, un juste et glorieux hommage à son mérite dans la personne de ses descendants, qu'il discerna du reste des citoyens de cette ville malheureuse, et dont il ordonna qu'on prît un soin particulier.

J'ai parlé ailleurs de quelques ouvrages de Pindare, à l'occasion d'Hiéron : on peut consulter l'endroit.

§ VI. *Des Poëtes élégiaques.*

Élégie, selon Didyme, vient de ἒ ἒ λέγειν, *dire hélas!* selon d'autres, de ἔλεὸν λέγειν, *dire des choses touchantes*. Les Grecs, dont les Latins ont suivi l'exemple, composèrent leurs poésies plaintives, leurs élégies, en vers hexamètres et pentamètres en-

[1] Ælian. l. 13, c. 25.

[2] Plut. in Alex. pag. 672.

trelacés. Depuis, toute pièce écrite en vers hexamètres et pentamètres a été appelée *élégie*, quel qu'en fût le sujet, gai ou triste.

Versibus impariter junctis querimonia primum,
Mox etiam inclusa est voti sententia compos[1].

Il ne nous reste aujourd'hui aucune élégie grecque, prise dans le premier sens, si ce n'est celle qu'Euripide a insérée dans son Andromaque, qui ne contient que quatorze vers. On ne sait point qui est l'inventeur de l'élégie.

Quis tamen exiguos elegos emiserit auctor
Grammatici certant, et adhuc sub judice lis est[2].

Comme elle était destinée, dans sa première institution, aux gémissements et aux larmes, elle ne s'occupa d'abord que de malheurs et d'infortunes. Elle n'exprima d'autres sentiments, elle ne parla d'autre langage que celui de la douleur. Négligée, comme il sied aux personnes affligées, elle cherchait moins à plaire qu'à toucher : elle voulait exciter la pitié, et non l'admiration. Ensuite on l'employa à toutes sortes de sujets, surtout à la passion de l'amour. Mais elle retint toujours son même caractère, et se souvint de sa première origine. Ses pensées furent toujours naturelles et éloignées de toutes recherches d'esprit, ses sentiments tendres et délicats, ses expressions simples et faciles ; et toujours elle conserva cette marche inégale dont Ovide lui fait un si grand mérite (*in pedibus vitium causa decoris erat*), et qui donne à la poésie élégiaque des anciens tant d'avantage sur la nôtre.

Périandre, Pittacus, Solon, Chilon, Hippias, écrivirent en vers élégiaques leurs préceptes de religion, de morale, de politique ; en quoi ils eurent pour imitateurs Théognis de Mégare et Phocylide. Plusieurs des poëtes dont j'ai parlé jusqu'ici ont composé aussi quelques élégies ; mais je ne rapporterai ici que ceux qui se sont appliqués particulièrement à ce genre de poésie, et je n'en choisirai qu'un petit nombre.

GALLINUS[3]. Il était d'Éphèse[4]. C'est un des plus anciens poëtes

[1] Horat. in Arte poet. [75].
[2] Ibid.

[3] C'est *Callinus* qu'il faut écrire. *Gallinus* n'est pas un nom grec. — L.
[4] AN. M. 3230.

élégiaques. On conjecture qu'il florissait vers le commencement des olympiades.

MIMNERMUS, de Colophon ou de Smyrne[1]. Il était contemporain de Solon. Quelques-uns le font inventeur du vers élégiaque. Du moins il lui donna sa perfection, et peut-être fut-il le premier qui transporta l'élégie des funérailles à l'amour. Les fragments qui nous restent de lui ne respirent que la volupté, et c'est sur ce pied qu'Horace en parle[2] :

Si, Mimnermus uti censet, sine amore jocisque
Nil est jucundum, vivas in amore jocisque.

SIMONIDE[3], dont les vers étaient si touchants, pourrait être rangé parmi les poëtes élégiaques; mais je l'ai placé ailleurs.

PHILÉTAS de Cos et CALLIMAQUE de Cyrène[4] vécurent tous deux à la cour de Ptolémée Philadelphe, dont Philétas fut certainement précepteur, et Callimaque, à ce qu'on croit, bibliothécaire. On regardait celui-ci comme le maître de l'élégie, et celui qui y avait le mieux réussi : *cujus (elegiæ) princeps habetur Callimachus*; et on donnait le second rang à Philétas : *secundas, confessione plurimorum, Philœtas occupavit*[5].

Voilà le sentiment de Quintilien. Mais Horace paraît déférer le rang à Mimnermus au-dessus de Callimaque.

Si plus adposcere visus,
Fit Mimnermus, et optivo cognomine crescit[6].

Callimaque avait embrassé tous les genres de littérature.

§ VII. *Des Poëtes auteurs d'épigrammes.*

L'épigramme est une espèce de poésie courte, susceptible de toutes sortes de sujets, qui doit finir par une pensée vive, nette et juste. Ce mot, en grec, signifie *inscription*. Celles que les anciens mettaient aux tombeaux, aux statues, aux temples, aux arcs de triomphe, étaient quelquefois en vers, mais dont le caractère était une grande simplicité. On a depuis attaché ce nom à l'espèce de poésie dont je parle. L'épigramme est renfermée ordinaire-

[1] AN. M. 3408.
[2] Horat. lib. 1, Epist. 6 [v. 66].
[3] AN. M. 3444.
[4] AN. M. 3724.
[5] Quintil. l. 10, cap. 1.
[6] Lib. 2, Ep. 2 [v. 101].

ment dans un petit nombre de vers : quelquefois pourtant on lui donne plus d'étendue.

J'ai dit que cette poésie était susceptible de toutes sortes de sujets. Cela est vrai, pourvu qu'on ait soin d'en écarter toute médisance et toute obscénité.

La liberté que les poëtes comiques s'étaient donnée à Athènes d'attaquer hardiment les citoyens les plus considérables et les plus vertueux [1] donna lieu à une loi qui défendait de déchirer ainsi par des vers mordants la réputation de qui que ce fût. A Rome, parmi les lois des Douze Tables [2], qui condamnaient rarement à mort, il y en avait une qui soumettait à cette peine quiconque, par des vers diffamants, aurait décrié un citoyen. La raison que Cicéron en apporte est bien sensée et bien remarquable. « Cette loi, dit-il, est sagement établie. Il y a des tribunaux à Rome « où l'on peut nous appeler pour rendre compte de notre conduite « devant les magistrats ; mais notre réputation ne doit pas être « abandonnée à la noire malignité des poëtes, et il ne doit point « être permis de former contre nous des accusations infamantes « sans que nous puissions y répondre et nous défendre en forme « devant les juges. « *Præclare. Judiciis enim ac magistratuum disceptationibus legitimis propositam vitam, non poëtarum ingeniis, habere debemus; nec probrum audire, nisi ea conditione, ut respondere liceat et judicio defendere.*

La seconde exception, qui regarde la pureté des mœurs, n'est ni moins importante, ni moins fondée en raison. Notre pente au mal et au vice n'est déjà que trop naturelle et trop forte, sans qu'il faille encore l'augmenter par les charmes et les attraits de vers fins et délicats, dont le poison, caché sous les fleurs d'une poésie riante, pour me servir des termes que Martial applique aux sirènes [3], cause une joie cruelle, et par sa douceur enchanteresse porte la mort dans les âmes. Les plus sages législateurs

[1] ..... In vitium libertas excidit et vim
Dignam lege regi. Lex est accepta, chorusque
Turpiter obticuit.
(HORAT. in *Arte poet.*)

[2] Si mala condiderit in quem quis carmina, jus est
Judiciumque.
(HORAT. lib. 2, *sat.* 1.)

« Nostræ contra XII Tabulæ, quum perpaucas res capite sanxissent, in his hanc quoque sanciendam putaverunt, si quis actitavisset, sive carmen condidisset quod infamiam offerret flagitiumve alteri. » (CIC. *de Rep.* lib. 4, *apud D. August*, l. 1, cap. 9, *Civit.*)

[3] Sirenas, hilarem navigantium pœnam,
Blandasque mortes, gaudiumque crudele.

de l'antiquité ont toujours regardé ceux qui font un tel abus de l'art des vers comme des pestes publiques, comme des ennemis et des corrupteurs du genre humain, qu'on devait abhorrer et réprimer par les notes d'infamie les plus flétrissantes. De si sages lois n'ont pas eu l'effet qu'on en devait espérer, surtout par rapport à l'épigramme, qui de toutes les poésies est celle qui s'est le plus livrée à l'obscénité.

En gardant les deux règles que je viens d'établir, les épigrammes n'auraient point été dangereuses pour les mœurs, et elles auraient pu être utiles pour le style, en y jetant de temps en temps et avec sobriété des pensées vives, déliées, agréables, telles que sont celles qui terminent les bonnes épigrammes. Mais ce qui était dans son origine délicatesse, beauté, vivacité d'esprit (c'est proprement ce que les Latins entendaient par ces mots, *acutus*, *acumen*), dégénéra bientôt en une affectation vicieuse, qui passa dans la prose même, dont on s'étudiait à terminer presque toutes les phrases, toutes les périodes par une pensée brillante qui tenait de la pointe. Nous aurons lieu de nous étendre davantage sur ce sujet.

Le père Vavasseur, jésuite, a traité à fond la matière dont il s'agit ici, dans une préface également savante et élégante qu'il a mise à la tête des trois livres d'épigrammes qu'il a donnés au public. On trouve aussi sur le même sujet d'utiles réflexions dans le livre intitulé *Epigrammatum delectus*, etc.

Nous avons un recueil d'épigrammes grecques, appelé *Anthologie*.

Méléagre, natif de Gadare, ville de Syrie, qui vivait sous Séleucus VI, dernier roi de Syrie, est le premier qui a fait un recueil d'épigrammes grecques, qu'il nomma *Anthologie*, à cause qu'ayant choisi ce qu'il trouva de plus brillant et de plus fleuri parmi les épigrammes de quarante-six poëtes anciens, il regarda son recueil comme un bouquet de fleurs, et attribua une fleur à chacun de ces poëtes, le *lis* à Anytes, la *rose* à Sapho, etc. Après lui, Philippe de Thessalonique fit, du temps de l'empereur Auguste, un second recueil, tiré seulement de quatorze poëtes. Agathias en fit encore un troisième, environ cinq cents ans après, du temps de l'empereur Justinien. Enfin, Planude, moine de

Constantinople, qui vivait en 1380, fit le quatrième, qu'il divisa en sept livres, dans chacun desquels les épigrammes sont rangées selon les matières par ordre alphabétique. C'est l'Anthologie telle que nous l'avons aujourd'hui. Il en a retranché beaucoup de sales épigrammes, de quoi quelques savants lui ont su bien mauvais gré.

Il y a dans ce recueil beaucoup de belles épigrammes, fort sensées et fort spirituelles; mais elles ne font pas le plus grand nombre.

ARTICLE II.

Des Poëtes latins.

La poésie, aussi bien que le reste des beaux-arts, n'a trouvé que fort tard accès chez les Romains, occupés uniquement, pendant plus de cinq cents ans, de vues et de pensées guerrières, et sans goût pour tout ce qui s'appelle littérature. Ce fut la Grèce vaincue et soumise qui, par un nouveau genre de victoire, s'assujettit à son tour ses vainqueurs, et exerça sur eux un empire d'autant plus glorieux, qu'il était volontaire, et fondé sur une supériorité de lumières qui se fit respecter dès qu'elle fut connue. Cette nation savante et polie, se trouvant liée par un commerce étroit avec les Romains, leur fit perdre peu à peu cet air de grossièreté et de rudesse qui leur restait encore de leur ancienne origine, et leur inspira du goût pour les arts propres à cultiver, à adoucir et à humaniser les esprits.

Græcia capta ferum victorem cepit, et artes
Intulit [1] agresti Latio. Sic horridus ille
Defluxit numerus Saturnius, et grave virus
Munditiæ pepulere [2].

Cet heureux changement commença par la poésie qui s'applique principalement à plaire, et dont les charmes, pleins de douceur et d'agrément, se font goûter avec plus de facilité et

[1] Horace marque ici le temps où la poésie commença à se perfectionner chez les Latins; car elle était connue à Rome dès le temps de Numa.

Saliare Numæ carmen. (HORAT. lib. 2, ep. 1.)

[2] Horat. lib. 2, epist. 3.
== On les appelait *Saturniens*, à cause de leur grande antiquité. — L.

de promptitude. Elle fut pourtant elle-même fort grossière et inculte dans les commencements. Ce fut sur le théâtre qu'elle prit sa naissance, ou du moins qu'elle commença à prendre un air plus poli et plus orné. Elle s'essaya, pour ainsi dire, dans la comédie, la tragédie, la satyre, qu'elle conduisit peu à peu, et par des accroissements insensibles, à un grand degré de perfection.

Les Romains ayant été près de quatre cents ans sans aucun jeu scénique, le hasard et la débauche leur firent trouver dans une de leurs fêtes les vers[1] *fescennins,* qui leur tinrent lieu de pièces de théâtre près de six vingts ans. Ces vers étaient rudes, et sans presque aucun nombre, comme étant nés sur-le-champ, et faits par un peuple encore sauvage, et qui ne connaissait d'autres maîtres que la joie et les vapeurs du vin. Ils étaient remplis de railleries grossières, et accompagnés de postures et de danses.

Fescennina per hunc inventa licentia morem
Versibus alternis opprobria rustica fudit[2].

A ces vers licencieux et déréglés succéda bientôt une autre espèce de poëme plus châtié, qui était aussi rempli de railleries plaisantes, mais qui n'avait rien de déshonnête[3]. Ce poëme parut sous le nom de *satyre* (*satura*), à cause de sa variété, et cette satyre avait des modes réglés, c'est-à-dire une musique réglée et des danses; mais les postures déshonnêtes en étaient bannies. Ces satyres étaient proprement des farces honnêtes, où les spectateurs et les acteurs étaient joués indifféremment.

Livius Andronicus[4] trouva les choses en cet état, quand il s'avisa le premier de faire des comédies et des tragédies à l'imitation des Grecs[5]. D'autres poëtes, en puisant dans les mêmes sources, suivirent son exemple : Nævius, Ennius, Cécilius, Pacuvius, Accius et Plaute. Ces sept poëtes, dont je vais parler, vécurent presque tous en même temps dans l'espace de soixante ans.

[1] Ces vers furent ainsi appelés d'une ville d'Étrurie, nommée Fescennia, d'où ils furent apportés à Rome.
[2] Horat. lib. 2, epist. 1 [139].
[3] Liv. lib. 7, n. 2.
[4] Liv. ibid.
[5] Les *satires* (non *satyres*, comme l'écrit Rollin) tiraient leur nom du mot *satura*, qui signifiait un mets formé du mélange de plusieurs aliments, ce que nous appellerions une *macédoine*, un *pot-pourri*. Plus tard, la *satire* prit une autre forme. Rollin en parle plus bas (p. 157).— L.

Dans ce que je me propose de rapporter ici des poëtes latins, je ne suivrai point l'ordre des matières, comme je l'ai fait en parlant des poëtes grecs, mais l'ordre des temps, qui m'a paru plus propre à faire connaître la naissance, les progrès, la perfection et la décadence de la poésie latine.

Je diviserai tout ce temps en trois âges. Le premier comprendra l'espace d'environ deux cents ans, pendant lesquels la poésie latine est née, s'est accrue, et s'est fortifiée par différents progrès. Le second âge sera de cent ans environ, depuis Jules César jusqu'au milieu de l'empire de Tibère : c'est le temps où la poésie a été portée à son dernier degré de perfection. Le troisième âge contiendra les années suivantes, où, par des déclins assez prompts, elle est déchue de cet état, et a enfin dégénéré entièrement de son ancienne réputation.

§ I. *Premier âge de la poésie latine.*

LIVIUS ANDRONICUS.

Le poëte Andronicus [1] prit le prénom de *Livius*, parce qu'il avait été mis en liberté par M. Livius Salinator, dont il avait instruit les filles [2].

Il représenta sa première tragédie un an avant la naissance d'Ennius [3], la première année après la première guerre punique, qui était l'année de Rome 514, sous le consulat de C. Claudius Cento et de M. Sempronius Tuditanus : environ cent soixante ans depuis la mort de Sophocle et d'Euripide, cinquante depuis celle de Ménandre, deux cent vingt avant celle de Virgile.

CN. NÆVIUS.

Nævius, selon Varron [4], avait servi dans la première guerre punique. Animé par l'exemple d'Andronique, il marcha sur ses

[1] Livius Andronicus était de Tarente, dans la Grande-Grèce ; il fut emmené et élevé à Rome, après la première prise de cette ville (482 de la fondation de Rome). Outre ses tragédies, dont il ne reste que des fragments, il avait composé des comédies, et quelques œuvres épiques, entre autres une traduction ou imitation de l'*Odyssée*, en vers saturniens. — L.

[2] Euseb. in Chron.

[3] AN M. 3764. Cic. in Brut. n. 72. Aul. Gell. lib. 17, c. 21.

[4] AN. M. 3769.

[5] Aul. Gell. lib. 17, c. 21.

traces, et commença, cinq ans après lui, à donner des pièces de théâtre : c'étaient des comédies. Il s'attira la haine de la noblesse, et surtout d'un Métellus[1] ; ce qui l'obligea de sortir de Rome. Il se retira à Utique, où il mourut. Il avait composé en vers l'histoire de la première guerre punique.

Q. ENNIUS.

Il était né l'an de Rome 514 ou 515[2], à Rudiæ, ville de Calabre. Il vécut dans la Sardaigne jusqu'à l'âge de quarante ans. C'est là qu'il fit connaissance avec Caton, qui apprit de lui la langue grecque dans un âge fort avancé, et qui l'emmena ensuite avec lui à Rome. M. Fulvius Nobilior le mena avec lui en Étolie. Le fils de ce Nobilior lui fit accorder le droit de bourgeoisie romaine, ce qui était, dans ces temps-là, un honneur fort considérable. Il avait composé en vers héroïques les Annales de Rome, et en était au douzième livre à l'âge de soixante-sept ans[3]. Il avait aussi célébré les victoires du premier Scipion l'Africain, avec qui il était lié d'une amitié particulière[4], et qui lui donna toujours de grandes marques d'estime et de considération. Quelques-uns même croient qu'on lui accorda une place dans le tombeau des Scipions. Il mourut âgé de soixante-dix ans.

Scipion était bien assuré que tant que Rome subsisterait, et que l'Afrique serait soumise à l'Italie, la mémoire de ses grandes actions ne pourrait être abolie ; mais [5] il crut aussi que les écrits d'Ennius étaient fort capables d'en illustrer l'éclat et d'en perpétuer le souvenir ; digne certainement d'avoir pour héraut de ses éclatantes victoires un Homère plutôt qu'un poëte dont le style répondait mal à la grandeur de ses actions !

On comprend aisément que la poésie latine, faible encore et presque naissante dans les temps dont je viens de parler, ne pouvait pas avoir beaucoup de beauté et d'ornement. Elle montrait quel-

[1] Euseb. in Chron.

[2] An. M. 3764. Aurel. Vict. de Vir. illust. c. 47. 1 Tuscul. n. 3.

[3] Aul. Gell. lib. 17, c. 21.

[4] « Charus fuit Africano superiori noster Ennius. Itaque etiam in sepulcro Scipionum putatur is esse constitutus. » (Cic. *pro Arch. poeta*, n. 22.)

[5] Non incendia Carthaginis impiæ,
Ejus qui domita nomen ab Africa
Lucratus rediit clarius indicant
Laudes quam Calabræ Pierides..
(Horat. lib. 4, od. 8.)

quefois de la force et des traits de génie, mais sans élégance, sans grâce, et avec de grandes inégalités. C'est ce que Quintilien, en traçant le portrait d'Ennius, exprime par une comparaison admirable : *Ennium sicut sacros vetustate lucos adoremus, in quibus grandia et antiqua robora jam non tantam habent speciem quantam religionem.* « Révérons Ennius, dit-il, « comme on révère ces bois que leur ancienneté a consacrés, dont « les grands et vieux chênes n'offrent plus aux yeux autant de « beauté qu'ils inspirent un sentiment de respect religieux. »

Cicéron, dans son traité *de la Vieillesse,* nous apprend un fait qui doit faire beaucoup d'honneur à la mémoire d'Ennius. Il dit que [1] « ce poëte, à l'âge de soixante-dix ans, chargé de deux « fardeaux qu'on regarde comme accablants, la pauvreté et la « vieillesse, les portait non-seulement avec constance, mais avec « gaieté ; ce qui donnait presque lieu de penser qu'elles lui fai- « saient même plaisir et lui étaient agréables. »

CÉCILIUS PACUVIUS.

Ces deux poëtes vécurent du temps d'Ennius, plus jeunes pourtant que lui. Le premier [2], natif, selon quelques-uns, de Milan, était un poëte comique, et demeura d'abord avec Ennius [3]. Pacuvius, neveu d'Ennius, était de Brunduse. Il fut en même temps peintre et poëte : on a toujours regardé la peinture et la poésie comme deux sœurs. Il se distingua particulièrement dans la poésie tragique. Quoiqu'ils vécussent du temps de Lélius et de Scipion, c'est-à-dire dans un temps auquel la pureté du langage aussi bien que celle des mœurs paraissait singulièrement attachée [4], leur diction ne se sentait pas de cet heureux siècle.

Cependant Lélius, l'un des personnages que Cicéron introduit dans son dialogue sur l'Amitié, en parlant de Pacuvius comme de son hôte et de son ami, dit que le peuple reçut avec

[1] « Annos septuaginta natus (tot enim vixit Ennius), ita ferebat duo quæ maxima putantur onera, paupertatem et senectutem, ut eis pene delectari videretur. » (*De Senect.* n. 14.)

[2] Il se nommait *Cæcilius Statius.* On dit que Térence lui lut son *Andrienne* avant de la présenter aux édiles. — L.

[3] Euseb. in Chron.

[4] « Mitto C. Lælium, P. Scipionem. Ætatis illius ista fuit laus, tanquam innocentiæ, sic latine loquendi. Non omnium tamen ; nam illorum æquales Cæcilium et Pacuvium male locutos videmus. » (CIC. in *Brut.* n. 258.)

des applaudissements[1] extraordinaires une de ses pièces, intitulée *Oreste*, surtout dans l'endroit où, en présence du roi, Pylade se donne pour Oreste, afin d'épargner la mort à son ami, et où, de son côté, Oreste déclare que c'est lui qui est le véritable Oreste. Il se peut faire que la beauté et la vivacité des sentiments fissent oublier le peu de justesse et de délicatesse de l'expression.

ATTIUS.

L. Attius ou *Accius*[2], car son nom se trouve écrit de ces deux manières, était fils d'un affranchi. Il représenta quelques pièces tragiques du vivant de Pacuvius, quoiqu'il fût plus jeune que lui de cinquante ans. On en marque quelques-unes sous l'édilité de P. Licinius Crassus Mucianus[3], cet homme célèbre, de qui l'on disait qu'il avait réuni en sa personne cinq des plus grands avantages qu'on pût posséder : étant en même temps très-riche, très-noble, très-éloquent, très-habile jurisconsulte, et grand-pontife[4].

Ce poëte était fort ami de D. Junius Brutus[5], qui le premier porta les armes romaines en Espagne jusqu'à l'Océan. Accius composa en son honneur des vers dont ce général orna le vestibule du temple qu'il fit bâtir des dépouilles qu'il avait prises sur les ennemis.

PLAUTE.

Plaute (*M. Accius Plautus*) était de Saline, ville d'Ombrie en Italie (dans la Romagne). Il se rendit célèbre à Rome par ses comédies dans le même temps que les trois derniers poëtes dont il vient d'être parlé.

Aulu-Gelle rapporte[6], d'après Varron, que Plaute, s'étant voulu mêler du négoce, et y ayant perdu tout ce qu'il avait, fut obligé, pour vivre, de se donner à un boulanger, chez qui il tournait une meule de moulin.

[1] « Qui clamores tota cavea nuper in hospitis mei et amici M. Pacuvii nova fabula, quum, ignorante rege uter esset Orestes, Pylades Orestem se esse diceret, ut pro illo necaretur; Orestes autem, ita ut erat, Orestem se esse perseveraret! Stantes plaudebant in re ficta : quid arbitremur in vera facturos fuisse? » (*De Amicit.* n. 24.)

[2] AN. M. 3864. Euseb. in Chron.

[3] Aul. Gell. lib. 1, c. 13.

[4] « Ditissimus, nobilissimus, eloquentissimus, jurisconsultissimus, pontifex maximus. »

[5] Val. Max. lib. 8, c. 14.

[6] Aul. Gell. lib. 3, c. 3.

Il ne reste de tous les autres poëtes qui avaient paru jusqu'à lui que quelques fragments. Plaute a été plus heureux : vingt de ses comédies presque entières ont résisté au temps, et sont parvenues jusqu'à nous. Il y a beaucoup d'apparence que ses pièces se sont mieux conservées que celles des autres parce qu'étant trouvées plus agréables elles étaient aussi plus souvent redemandées. On ne les jouait pas seulement du temps d'Auguste, il paraît, par un passage d'Arnobe [1], qu'elles étaient encore jouées du temps de Dioclétien, trois cents ans après la naissance de Jésus-Christ.

On a porté divers jugements de Plaute. Il me semble que pour l'élocution il est généralement estimé, sans doute par rapport à la pureté, à l'exactitude, à l'énergie, à l'abondance, et même à l'élégance du discours. Varron disait que si les Muses voulaient parler en latin, elles emprunteraient le langage de Plaute : *licet Varro dicat Musas.... plautino sermone locuturas fuisse si latine loqui vellent* [2]. Un tel éloge n'excepte rien, et ne laisse rien à désirer. Aulu-Gelle n'en parle pas moins avantageusement : *Plautus, homo linguæ atque elegantiæ in verbis latinæ princeps* [3].

Horace, bon juge sans doute en cette matière, ne paraît pas favorable à Plaute. Je rapporterai l'endroit entier.

> At nostri proavi plautinos et numeros et
> Laudavere sales : nimium patienter utrumque,
> Ne dicam stulte, mirati ; si modo ego et vos
> Scimus inurbanum lepido seponere dicto,
> Legitimumque sonum digito callemus et aure [4].

« Nos ancêtres, dit-il aux Pisons, ont loué et admiré les vers « et les railleries de Plaute, un peu trop bonnement, pour ne « pas dire sottement ; s'il est vrai que vous et moi sachions dis- « tinguer dans les railleries le délicat d'avec le grossier, et que « nous ayons l'oreille assez fine pour bien juger du son et de la « cadence des vers. » Cette critique peut faire d'autant plus de tort à Plaute qu'il paraît qu'Horace n'était pas seul de ce senti-

[1] Arnob. l. 7.
[2] Quintil. l. 10, cap. 1.
[3] Aul. Gell. lib. 7, c. 17.
[4] Horat. de Arte Poet. [v. 270].

ment, et que la cour d'Auguste ne goûtait pas plus que lui ni la versification ni les plaisanteries de ce poëte.

La censure d'Horace tombe sur deux articles : sur le nombre et la cadence des vers, *numeros*, et sur les railleries, *sales*. Je crois qu'on ne peut pas se dispenser d'adopter le jugement d'Horace en grande partie. Mais il peut bien être arrivé que ce poëte, piqué de l'injuste préférence que ceux de son siècle donnaient aux anciens poëtes latins sur ceux de leur temps, ait un peu outré la critique en quelques occasions, et ici en particulier.

Il est certain que Plaute n'est point exact dans ses vers, qu'il a appelés par cette raison *numeros innumeros*, des nombres sans nombre, dans son épitaphe qu'il fit lui-même : il ne s'est point assujetti à suivre une même mesure, et il a mêlé tant de sortes de vers, que les plus savants ont de la peine à les reconnaître. Il est certain encore qu'il a des plaisanteries fades, basses, et souvent outrées ; mais il en a aussi de fines et de délicates. C'est pourquoi Cicéron[1], qui n'était pas un mauvais juge de ce que les anciens appelaient *urbanité*, le propose comme un modèle à suivre pour la raillerie.

Ces défauts de Plaute n'empêchent donc point qu'il n'ait été un excellent poëte comique. Ils sont réparés bien avantageusement par beaucoup de belles qualités, qui peuvent non-seulement l'égaler à Térence, mais peut-être même le mettre au-dessus de lui. C'est le jugement qu'en porte madame Dacier (pour lors mademoiselle Lefèvre)[2] dans la comparaison qu'elle fait de ces deux poëtes.

« Térence, dit-elle, a sans doute beaucoup plus d'art ; mais « il me semble que l'autre a plus d'esprit. Térence fait plus par- « ler qu'agir ; Plaute fait plus agir que parler : et c'est le véri- « table caractère de la comédie, qui est beaucoup plus dans l'ac- « tion que dans le discours. Cette vivacité me paraît donner « encore un grand avantage à Plaute : c'est que ses intrigues sont « toujours conformes à la qualité des acteurs, que ses incidents

[1] « Duplex omnino est jocandi genus : unum illiberale, petulans, flagitiosum, obscenum ; alterum elegans, urbanum, ingeniosum, facetum : quo genere non modo Plautus noster, et Atticorum antiqua comœdia, sed etiam philosophorum socraticorum libri sunt referti. » (*De Offic.* lib. 1, n. 104.)

[2] Préface de la traduction de trois comedies de Plaute.

« sont bien variés, et ont toujours quelque chose qui surprend « agréablement; au lieu que le théâtre semble languir quelque- « fois dans Térence, à qui la vivacité de l'action et le nœud des « incidents et des intrigues manquent manifestement. » C'est le reproche que lui fait César dans des vers que je rapporterai en parlant de Térence.

Pour donner aux lecteurs quelque idée du style de Plaute, de sa latinité et de son langage antique, je copierai ici le commencement du prologue d'une de ses plus belles pièces, intitulée *Amphitryon*. C'est Mercure qui parle :

Ut vos in vostris voltis mercimoniis
Emundis vendundisque me lætum lucris
Afficere, atque adjuvare in rebus omnibus :
Et ut res rationesque vostrorum omnium
Bene expedire voltis peregreque et domi,
Bonoque atque amplo auctare perptetuo lucro,
Quasque incœpistis res, quasque inceptabitis :
Et uti bonis vos vostrosque omnis nuntiis
Me afficere voltis; ea afferam, eaque ut nuntiem,
Quæ maxime in rem vostram communem sient :
(Nam vos quidem id jam scitis concessum et datum
Mi esse ab diis aliis, nuntiis præsim et lucro) :
Hæc ut me voltis approbare, annitier
Lucrum ut perenne vobis semper suppetat :
Ita huic facietis fabulæ silentium,
Itaque æqui et justi hic eritis omnes arbitri.

Il faut se souvenir, pour entendre ces vers, que Mercure était le dieu des marchands et le courrier des dieux.

« Par la même raison que vous voulez que je vous sois favo- « rable dans vos achats et dans vos ventes, que vous souhaitez « de prospérer dans les affaires que vous avez à la ville et dans « les pays étrangers, et de voir augmenter chaque jour d'un pro- « fit considérable celles que vous avez entreprises, ou que vous « êtes sur le point d'entreprendre : par la même raison que vous « voulez que je vous apporte de bonnes nouvelles, à vous et à vos « familles, et que je vous apprenne des choses qui soient pour « le bien de votre république (car vous savez, il y a longtemps, « qu'il m'est échu en partage d'être le dieu des nouvelles et de

« présider au gain) : par la même raison donc que vous voulez « que je vous accorde toutes ces choses, et que je n'oublie rien « de ce qui peut vous procurer l'avancement de vos affaires; « par cette même raison, il faut aussi que vous donniez une fa- « vorable attention à cette pièce, et que vous en jugiez équita- « blement. »

On rencontre de temps en temps dans Plaute de fort belles maximes pour la conduite de la vie et pour la pureté des mœurs. J'en apporterai un exemple, tiré de la pièce que j'ai déjà citée. C'est Alcmène qui parle à son mari Amphitryon, et qui renferme en peu de vers tous les devoirs d'une femme sage et vertueuse.

Non ego illam mihi dotem duco esse quæ dos dicitur;
Sed pudicitiam, et pudorem, et sedatam cupidinem,
Deum metum, parentum amorem, et cognatum concordiam :
Tibi morigera, atque ut munifica sim bonis, prosim probis [1].

« Pour moi, j'estime que la véritable dot d'une femme n'est « pas l'argent qu'elle apporte en se mariant : c'est l'honneur, « c'est la pudicité; c'est de savoir modérer ses désirs, d'avoir « la crainte des dieux, d'aimer ceux de qui l'on a reçu la nais- « sance, et de vivre en bonne intelligence avec ses parents. Je « n'ai jamais eu d'autre but que de vous obéir en toutes choses, « de secourir les gens de bien, et de pouvoir leur être utile. »

Mais, pour quelques endroits de cette sorte, combien y en a-t-il de contraires à la pureté des mœurs ! Il est bien fâcheux que ce reproche tombe presque généralement sur les meilleurs poëtes du paganisme. On peut bien appliquer ici ce que dit Quintilien [2] de certaines poésies dangereuses : qu'il faut les laisser absolument ignorer à la jeunesse, s'il est possible, ou du moins les réserver pour un âge plus mûr, et pour un temps où les mœurs seront en sûreté. *Amoveantur, si fieri potest; si minus, certe ad firmius ætatis robur reserventur.... cum mores in tuto fuerint.*

[1] Act. 2, sc 2.

[2] Lib. 1, c. 8.

TÉRENCE.

Térence naquit à Carthage, après la seconde guerre punique l'an de Rome 550 [1]. Il fut esclave de Térentius Lucanus, sénateur romain, qui, à cause de son esprit, non-seulement le fit élever avec beaucoup de soin, mais l'affranchit fort jeune. Ce fut ce sénateur qui donna à ce poëte le nom *Térence;* car les affranchis portaient ordinairement le nom du maître qui les avait mis en liberté.

Il était fort aimé et fort estimé des premiers de Rome. Il vivait surtout très-familièrement avec Lélius et Scipion l'Africain, qui prit et qui ruina Numance : ce dernier était moins âgé que lui de onze ans.

Il nous reste de Térence six comédies. Quand il vendit aux édiles la première, on voulut qu'il la lût auparavant à Cécile, poëte comique comme lui, et qui était fort estimé à Rome lorsque Térence commença à y paraître. Il alla donc chez lui, et le trouva à table. On le fit entrer, et comme il était fort mal vêtu, on lui donna près du lit de Cécile un petit siége, où il s'assit, et commença à lire. Mais il n'eut pas plus tôt lu quelques vers, que Cécile le pria de souper, et le fit mettre à table près de lui. Après souper, il acheva d'entendre cette lecture, et en fut charmé. Il ne faut pas toujours juger des hommes par les dehors; un méchant habit peut couvrir un excellent esprit.

L'Eunuque, qui est une des six comédies de Térence, eut un si grand succès, qu'elle fut jouée deux fois en un jour, le matin et le soir, ce qui n'était peut-être jamais arrivé à aucune pièce; et on la paya beaucoup mieux qu'aucune comédie n'avait été payée jusque-là : car Térence en eut huit mille sesterces, c'est-à-dire mille livres.

C'était un bruit assez public que Scipion et Lélius l'aidaient à la composition de ses pièces; et il l'a augmenté lui-même en ne s'en défendant que fort légèrement, comme il fait dans le prologue de ses *Adelphes,* qui est la dernière de ses comédies. « Pour ce que disent ces envieux, qu'il est aidé dans son tra-

[1] AN. M. 3818. Sueton. in Vit. Terent.

« vail par des hommes illustres, qui composent avec lui, bien « loin d'en être offensé, comme ils se l'imaginent, il trouve qu'on « ne lui saurait donner une plus grande louange, puisque c'est « une marque qu'il a l'honneur de plaire à des personnes qui « vous plaisent, messieurs, et à tout le peuple romain, et qui « en paix, en guerre et en toutes sortes d'affaires, ont rendu « à la république en général, et à chacun en particulier, des « services très-considérables, sans en être pour cela plus fiers ni « plus orgueilleux. »

On pourrait croire pourtant qu'il ne s'est si mal défendu que pour faire sa cour à Lélius et à Scipion, à qui il savait bien que cela ne déplaisait pas. Cependant, dit Suétone dans la vie de Térence qui lui est attribuée, ce bruit s'est accru de plus en plus, et est venu jusqu'à notre temps.

Le poëte Valgius, qui était contemporain d'Horace, dit positivement en parlant des comédies de Térence :

Hæ quæ vocantur fabulæ, cujus sunt?
Non has, qui jura populis recensens [1] dabat,
Honore summo affectus fecit fabulas?

« Ces comédies, de qui sont-elles? Ne sont-elles pas de cet homme « comblé d'honneur, et qui gouvernait les peuples avec tant de « justice, ou qui donnait la loi aux peuples avec puissance et « autorité? »

Soit que Térence voulût faire cesser le reproche qu'on lui faisait de donner les ouvrages des autres sous son nom, ou qu'il eût dessein d'aller s'instruire à fond des coutumes et des mœurs des Grecs pour les mieux représenter dans ses pièces, quoi qu'il en soit, après avoir fait les six comédies que nous avons de lui, et n'ayant pas encore trente-cinq ans, il sortit de Rome, et on ne le vit plus depuis.

Quelques-uns disent qu'il mourut sur mer à son retour de Grèce, d'où il remportait cent huit pièces qu'il avait traduites de Ménandre. Les autres assurent qu'il mourut en Arcadie, dans la ville de Stymphale, sous le consulat de Cn. Cornélius Dolabella et de M. Fulvius, et qu'il mourut d'une maladie que lui causa

[1] Je ne sais pas ce que signifie ici ce mot. Il pourrait bien s'y être glissé quelque faute

la douleur d'avoir perdu les comédies qu'il avait traduites, et celles qu'il avait faites lui-même.

Térence n'eut qu'une fille, qui, après sa mort, fut mariée à un chevalier romain, et à laquelle il laissa une maison et un jardin de vingt arpents sur la voie Appienne.

Cicéron, dans une pièce de vers qui avait pour titre *Léimon*, d'un mot grec qui signifie *prairie*, avait ainsi parlé de Térence :

Tu quoque, qui solus lecto sermone, Terenti,
Conversum expressumque latina voce Menandrum
In medio populi sedatis vocibus effers,
Quidquid come loquens, atque omnia dulcia linquens.

C'est-à-dire : « Et vous aussi, Térence, dont le style est si poli « et si plein de charmes, vous nous traduisez et nous rendez par- « faitement Ménandre, et lui faites parler avec une grâce infinie « la langue des Romains, en faisant un choix très-juste de tout « ce qu'elle peut avoir de plus délicat et de plus doux. » Ce témoignage fait honneur à Térence ; mais les vers qui l'expriment n'en font pas beaucoup à Cicéron.

Voici les vers de César que j'ai annoncés. Ce grand homme, qui écrivait avec tant de force et de justesse, et qui avait fait même une tragédie grecque intitulée *OEdipe,* dit en s'adressant à Térence :

Tu quoque, tu in summis, o dimidiate Menander,
Poneris, et merito, puri sermonis amator.
Lenibus atque utinam scriptis adjuncta foret vis
Comica, ut æquato virtus polleret honore
Cum Græcis, neque in hac despectus parte jaceres !
Unum hoc maceror, et doleo tibi deesse, Terenti.

« Toi aussi, demi-Ménandre, tu es mis au nombre des plus « grands poëtes, et avec raison, pour la pureté de ton style. « Et plût aux dieux que la douceur de ton langage fût accom- « pagnée de la force qui convient à la comédie, afin que ton mé- « rite fût égal à celui des Grecs, et qu'en cela tu ne fusses pas « fort au-dessous des autres ! Mais c'est ce qui te manque, « Térence ; et c'est ce qui fait ma douleur. »

Le grand talent de Térence consiste dans un art inimitable

de peindre les mœurs et d'imiter la nature avec une simplicité si naïve et si peu étudiée, que chacun se croit capable d'écrire de la même sorte, et en même temps si élégante et si ingénieuse, que personne n'a pu jamais en approcher. Aussi est-ce par ce talent, c'est-à-dire par cet art merveilleux répandu dans toutes les comédies de Térence, qui charme et enlève sans avertir et sans frapper par rien de brillant, qu'Horace caractérise ce poëte :

Vincere Cæcilius gravitate, Terentius arte (dicitur)[1].

Térence joint à une extrême pureté de langage et à un style simple et naturel toutes les grâces et toute la délicatesse dont sa langue était susceptible, et parmi tous les auteurs latins il n'y en a point qui ait autant approché que lui de l'atticisme, c'est-à-dire de ce qu'il y avait de plus fin, de plus délié, de plus parfait chez les Grecs. Quintilien, en parlant de Térence[2], dont il se contente de dire que les écrits étaient fort élégants, remarque que le langage romain ne rendait que très-imparfaitement cette finesse de goût et cette grâce inimitable réservée aux Grecs seuls, et qui ne se trouvait même que dans le dialecte attique : *vix levem consequimur umbram, adeo ut mihi sermo ipse romanus non recipere videatur illam solis concessam Atticis venerem, quando eam ne Græci quidem in alio genere linguæ obtinuerint.* Il est fâcheux que la matière de ces comédies les rende dangereuses à la jeunesse. Je m'en suis expliqué au long dans le *Traité des Études.*

LUCILE.

Lucile (*Caius Lucilius*), chevalier romain, naquit à Suessa[3], ville de la Campanie, la 158e olympiade, l'an de Rome 605, dans le temps que Pacuve était dans sa force[4]. On dit qu'il porta les armes sous le second Scipion l'Africain, à la guerre de Numance. Il n'avait alors que quinze ans, et c'est ce qui rend ce fait douteux.

Il eut beaucoup de part à l'amitié de ce fameux général et à celle de Lélius. Ils l'associaient aux amusements et aux jeux in-

[1] Lib. 2, Ep. 1.

[2] « Terentii scripta sunt in hoc genere elegantissima. »

[3] AN. M. 3856. Euseb. in Chron.

[4] Vell. Paterc. lib. 2, cap. 9.



nocents auxquels ils ne dédaignaient pas de se rabaisser, et où ces grands hommes, dans des moments de loisir, cherchaient à se délasser de leurs importantes et sérieuses occupations. Simplicité admirable dans des personnes de ce rang et de cette gravité :

Quin, ubi se a vulgo et scena in secreta remorant
Virtus Scipiadæ et mitis sapientia Læli;
Nugari cum illo, et discincti ludere, donec
Decoqueretur olus, soliti [1].

Lucile passe pour l'inventeur de la satire, parce que c'est lui qui lui a donné sa dernière forme, telle qu'Horace ensuite, Perse et Juvénal l'ont traitée. Ennius néanmoins lui avait déjà donné l'exemple, comme Horace lui-même le témoigne par ces vers où il compare Lucile avec Ennius :

Fuerit Lucilius, inquam,
Comis et urbanus; fuerit limatior idem
Quam rudis et Græcis intacti carminis auctor.

Mais les satires d'Ennius [2], semblables à celles de Lucile et d'Horace pour le fond, en différaient seulement pour la forme, en ce qu'elles étaient mêlées de plusieurs sortes de vers.

C'est, comme je l'ai déjà dit, la nouvelle forme que Lucile donna à la satire, qui l'en a fait regarder par Horace et par Quintilien comme l'auteur et l'inventeur [3]; et il avait mérité ce nom à juste titre.

Il y avait encore une autre espèce de satire [4], née aussi de l'ancienne; c'est celle que l'on appelle *varronienne*, ou la satire *ménippée,* parce que Varron, le plus savant des Romains, en fut le premier auteur, et qu'il imita dans cet ouvrage les manières de Ménippe, Gadarénien, philosophe cynique. Cette satire n'é-

[1] Horat. lib. 2, sat. 1 [v. 71].

[2] « Olim carmen quod ex variis poematibus constabat SATIRA dicebatur, quale scripserunt Pacuvius et Ennius. » (DIOMED. *grammat.*)

« Satira, cibi genus, et variis rebus conditum. » (FESTUS.)

[3] Quid quum est Lucilius ausus
Primus in hunc operis componere carmina [morem?
(Lib. 2, sat. 1.)

« Satira quidem tota nostra est, in qua primus insignem laudem adeptus est Lucilius. » (QUINT. lib. 10, c. 1.)

[4] « Alterum illud est et prius *satiræ* genus, quod non sola carminum varietate condidit Terentius Varro, vir Romanorum eruditissimus. » (Id. ibid.)

tait pas seulement mêlée de plusieurs sortes de vers ; Varron y avait entremêlé de la prose, et avait fait un mélange de grec et de latin. L'ouvrage de Pétrone, celui de Sénèque sur la mort de Claudius, et celui de Boèce, de la Consolation de la philosophie, sont autant de satires semblables à celles de Varron. Je reviens à mon sujet.

Lucile composa trente livres de satires, où il censurait nommément, et d'une manière très-piquante, plusieurs personnes qualifiées, comme Horace nous l'apprend, ne respectant et ne ménageant que la vertu seule et les hommes vertueux.

Primores populi arripuit, populumque tributim,
Scilicet uni æquus virtuti, atque ejus amicis [1].

Sa plume faisait trembler les coupables, comme s'il les eût poursuivis l'épée à la main :

Ense velut stricto quoties Lucilius ardens.
Infremuit, rubet auditor cui frigida mens est
Criminibus, tacita sudant præcordia culpa [2].

Lucile avait coutume de dire qu'il ne souhaitait ni des lecteurs ignorants ni des lecteurs trop savants [3]. En effet, ces deux sortes de lecteurs sont quelquefois également redoutables. Les uns ne voient pas assez, et les autres voient trop. Les uns ne connaissent pas ce qu'on leur présente de bon : on n'a aucune justice à en attendre ; et l'on ne saurait cacher aux autres ce qu'on a d'imparfait.

Il n'y a pas d'apparence qu'il soit mort à l'âge de quarante-six ans, comme quelques-uns l'assurent. Horace l'appelle *vieillard*, lorsqu'il dit que Lucile confiait à ses livres, comme à de fidèles amis, tous ses secrets et tout ce qui lui arrivait dans la vie.

Ille velut fidis arcana sodalibus olim
Credebat libris : neque, si male gesserat usquam,
Decurrens alio, neque si bene. Quo fit ut omnis
Votiva pateat veluti descripta tabella
Vita senis [4].

[1] Lib. 2, sat. 1.
[2] Juven. sat. 1 [v. 165].
[3] « Caius Lucilius, homo doctus et perurbanus, dicere solebat ea quæ scriberet neque ab indoctissimis neque ab doctissimis legi velle : quod alteri nihil intelligerent, alteri plus fortasse quam de se ipse. » (*De Orat.* lib. 2, n. 25.)
[4] Lib. 2, sat. 1 [v. 30].

Pompée, du côté maternel, était petit-fils, ou plutôt petit-neveu de Lucile.

De tous ses ouvrages il ne nous reste que quelques fragments de ses satires.

Ce poëte eut une grande réputation de son vivant même, et il la conserva longtemps après sa mort, jusque là qu'il avait encore du temps de Quintilien des partisans si zélés, qu'ils le préféraient non-seulement à tous ceux qui avaient travaillé dans le même genre que lui, mais généralement à tous les poëtes de l'antiquité[1].

Horace en jugeait bien autrement[2]. Il nous le représente, à la vérité, comme un poëte d'un goût fin et délicat pour la raillerie, *facetus, emunctæ naris*, mais dur et forcé dans sa composition, ne pouvant se donner la peine qu'il faut prendre pour écrire, c'est-à-dire pour écrire bien, car d'écrire beaucoup, c'était son grand défaut. Il était fort content de lui-même, et croyait avoir fait merveilles quand il avait dicté deux cents vers en moins de temps qu'il n'en fallait pour les jeter sur le papier. En un mot, Horace le compare à un fleuve qui parmi beaucoup de boue roule néanmoins un sable précieux.

Le jugement qu'Horace avait porté de Lucile[3] excita dans Rome de grandes clameurs. Les partisans de ce dernier, outrés de voir qu'on eût osé parler de la sorte de leur héros, publièrent qu'Horace n'avait médit de Lucile que par envie, et pour se mettre par là au-dessus de lui. Nous ne devons pas leur savoir mauvais gré de leurs plaintes, quelque injustes qu'elles fussent; car elles nous ont valu une excellente satire, dans laquelle Horace, en rendant à Lucile toute la justice qui lui est due, confirme et soutient par de solides preuves le jugement qu'il en a porté.

Je suis fâché, pour l'honneur de Quintilien, qu'un critique aussi sensé que lui, et d'un goût si exact, s'écarte ici du sentiment d'Horace. Il ne peut lui pardonner d'avoir comparé les écrits de Lucile à des eaux bourbeuses, d'où l'on peut pourtant tirer quelque chose de bon. *Je trouve*[4], dit-il, *en lui une érudition*

[1] « Lucilius quosdam ita deditos sibi adhuc habet amatores, ut eum non ejusdem modo operis auctoribus, sed omnibus poetis præferre non dubitent. » (QUINTIL. lib. 10, cap. 1.)

[2] Lib. 1, sat. 4.

[3] Lib. 1, sat. 10.

[4] « Nam et eruditio in eo mira, et

merveilleuse, et une très-grande liberté, qui rend ses ouvrages piquants et pleins de sel. Horace lui accorde ces dernières qualités, qui n'empêchaient pas qu'il n'y eût dans Lucile beaucoup d'endroits vicieux, qui méritaient d'être retranchés ou réformés. Pour l'*érudition,* Quintilien heurte ici directement le sentiment de Cicéron. *Ses ouvrages*[1], dit-il, en parlant de Lucile, *sont assez légers : on y trouve beaucoup de plaisanterie, mais peu d'érudition.* Au reste, nous ne pouvons pas bien juger aujourd'hui d'un poëte dont il ne nous reste presque rien.

§ II. *Second âge de la poésie latine.*

L'intervalle de temps dont je parle ici, qui s'est écoulé depuis Jules César jusqu'au milieu de l'empire de Tibère, et qui renferme environ cent ans, a toujours été regardé, par rapport aux belles lettres, comme le siècle d'or, pendant lequel une foule de beaux esprits en tout genre, poëtes, historiens, orateurs, ont porté la gloire de Rome au plus haut comble. Jusque-là la littérature avait fait de grands efforts, et l'on peut dire même de grands progrès ; mais elle n'était point encore parvenue à ce juste degré de maturité qui fait la perfection des arts. Il y avait dans les écrits du bon sens, du jugement, de la solidité, de la force, mais peu d'art, encore moins d'ornement, nulle délicatesse. Un petit nombre d'heureux génies, réunis dans un espace de temps assez court, tout d'un coup et comme inspirés, ajoutant aux excellentes qualités de leurs prédécesseurs celles qui leur avaient manqué, fixèrent en tout genre le bon goût pour toujours, et d'une manière irrévocable ; de sorte que dès qu'on commença à perdre de vue ces parfaits modèles tout commença aussitôt à dégénérer.

Les heureux commencements qui ont été exposés préparaient aux merveilles qui suivirent ; et de même que la première notion des belles lettres dans Rome était venue de la Grèce, aussi fut-ce en étudiant de plus en plus les écrivains grecs que les Romains parvinrent à la perfection. Les premiers poëtes, tragiques et comi-

libertas, atque inde acerbitas, et abunde salis. » (Lib. 10, cap. 1.)

[1] « Et sunt scripta illius (Lucilii) leviora, ut urbanitas summa appareat, doctrina mediocris. » (CIC. *de Finib.* lib. 1, n. 7.)

ques particulièrement, s'étaient contentés de traduire les pièces grecques.

> Tentavit quoque rem, si digne vertere posset,
> Et placuit sibi [1].

Ils firent ensuite un pas de plus. Ils osèrent voler de leurs ailes, et firent des pièces toutes romaines.

> Nil intentatum nostri liquere poetæ :
> Nec minimum meruere decus, vestigia græca
> Ausi deserere, et celebrare domestica facta;
> Vel qui prætextas, vel qui docuere togatas [2].

Ce qui n'avait pas tout à fait réussi aux poëtes dramatiques réussit parfaitement à Horace dans la poésie lyrique.

Rome, animée d'une noble émulation, qui fut le fruit de la lecture des ouvrages grecs et de l'estime qu'on en avait conçue, se proposa de les égaler, et même, s'il se pouvait, de les surpasser : dispute bien louable et bien utile entre des nations, et qui leur fait également honneur!

Ajoutez à ce premier motif le caractère admirable des personnes qui pour lors avaient l'autorité souveraine à Rome; l'estime qu'on y faisait des gens de lettres, les marques de distinction dont ils étaient honorés, les solides récompenses qu'on leur accordait, et le respect général pour ceux qui se distinguaient par un mérite singulier; respect qui allait presque jusqu'à les égaler aux premiers et aux plus puissants de la république. On l'a dit dans tous les temps, et l'on ne peut trop le répéter : c'est l'émulation [3] qui anime les esprits. La vue du mérite des autres, mêlée en même temps d'une juste admiration pour leurs excellents ouvrages, et d'un secret dépit de se sentir inférieur à eux, allume une ardeur pour la gloire qui est capable de tout. Et ce sont ces généreux efforts, excités et soutenus par l'espérance du succès, qui portent les arts à leur souveraine perfection.

C'est ce qui arriva, surtout du temps d'Auguste, pour la poé-

[1] Horat. lib. 2, ep. 1 [v. 164].
[2] Id. de Arte poet. [v. 285].
[3] « Alit æmulatio ingenia : et nunc invidia, nunc admiratio incitationem accendit; naturaque, quod summo studio petitum est, ascendit in summum. » (VELL. PATERC. lib. 1, cap. 7.)



sie, pour l'histoire, pour l'éloquence. Mais il ne s'agit ici que de la poésie. Je rapporterai en peu de mots l'histoire des poëtes qui se sont le plus distingués pendant ce beau siècle de Rome. Je crois pouvoir ranger dans leur classe Térence, dont je viens de parler, qui les a précédés pour le temps, mais qui ne leur cède point pour le mérite. C'est le premier, entre les poëtes latins, qui semble avoir levé en quelque sorte l'étendard de la perfection, et avoir fait naître aux autres, par son exemple, le désir et l'espérance d'y parvenir.

AFRANIUS (L. AFRANIUS QUINTIANUS).

Afranius était fort estimé chez les anciens. Il excellait dans les comédies appelées *togatæ* [1] et *atellanæ* [2]. Horace semble le comparer à Ménandre :

> Dicitur Afrani toga convenisse Menandro [3].

Il était contemporain de Térence, mais beaucoup plus jeune; et il ne commença à avoir de la réputation qu'après sa mort. Il le mettait au-dessus de tous les autres poëtes, et ne voulait pas qu'on entreprît de lui en égaler aucun, de ceux apparemment qui avaient écrit dans le même genre que lui :

> Terentio non similem dices quempiam [4].

Il était fort estimé pour ses pièces de poésie, et absolument décrié pour ses mœurs.

LUCRÈCE.

Lucrèce (*Titus Lucretius Carus*) naquit, selon la chronique d'Eusèbe, la deuxième année de la 171e olympiade [5], douze ans après Cicéron, sous le consulat de Luc. Licinius Crassus et de Q. Mutius Scævola, l'an de Rome 658. Il se tua lui-même, à l'âge de quarante-quatre ans. On lui avait donné un philtre qui le fit tomber en fureur. Cette manie lui laissait des moments lu-

[1] « Togatis excellit Afranius. » (QUINT. lib. 10, cap. 1.)

[2] On appelait ces comédies *atellanæ*, d'Atella, ville de Campanie, d'où elles avaient passé à Rome : et *togatæ*, parce qu'on n'y représentait que des actions et des personnes romaines, désignées par la *toge*, qui en était l'habit propre.

[3] In Arte poet. = Citation fausse; lisez : Lib. 2, *Epist.* 1, v. 57. — L.

[4] Fragm. Afr. Quintil. ib.

[5] AN. M. 3908.

cides, pendant lesquels il composa les six livres *de Rerum natura*, où il explique fort au long la physique d'Épicure, dont il sera parlé dans la suite. Il dédia son poëme à C. Memmius, qui avait eu les mêmes maîtres que lui, et qui sans doute était dans lès mêmes sentiments.

La même chronique d'Eusèbe nous apprend que cet ouvrage fut corrigé par Cicéron après la mort de l'auteur. Cicéron ne parle qu'une seule fois de Lucrèce[1]; cependant il a eu souvent lieu d'en faire mention; et cet endroit, d'ailleurs assez obscur, est lu différemment. *Lucretii poemata, ut scribis, ita sunt* (d'autres lisent *non ita sunt*) *multis luminibus ingenii, multæ tamen artis.*

Jamais homme ne nia plus hardiment que ce poëte la Providence, et ne parla de la Divinité avec plus d'insolence et d'audace. Il entre en matière par ce début, en faisant l'éloge d'Épicure: « Pendant, dit-il, que le genre humain gémissait, asservi « honteusement sous le dur joug d'une religion impérieuse, qui « se disait descendue du ciel et qui faisait trembler toute la « terre, un mortel, né dans la Grèce, osa le premier, d'un air « hardi et intrépide, lever contre elle l'étendard de la guerre, « sans que ni l'autorité des dieux, ni la crainte des foudres, ni le « ciel, avec le bruit effrayant de ses tonnerres, fussent capables « de l'arrêter. Tous ces objets, au contraire, ne servirent qu'à « animer son courage et à le fortifier dans le dessein qu'il avait « de forcer les barrières de la nature, et de pénétrer dans ses « mystères les plus secrets. »

Humana ante oculos fœde quum vita jaceret
In terris oppressa gravi sub religione,
Quæ caput a cœli regionibus ostendebat,
Horribili super aspectu mortalibus instans,
Primum graius homo mortales tollere contra
Est oculos ausus, primusque obsistere contra.
Quem nec fama deûm, nec fulmina, nec minitanti
Murmure compressit cœlum : sed eo magis acrem
Inritat virtutem animi, confringere ut arcta
Naturæ primus portarum claustra cupiret.

[1] Cic. ad Q. Frat. lib. 2, ep. 11.

Lucrèce, dans tout son ouvrage, établit pour principe que les dieux ne se soucient et ne se mêlent de rien ; et il prend à tâche d'expliquer les effets de la nature, la formation et la conservation du monde, par le seul mouvement des atomes, et de réfuter ceux qui reconnaissent pour première cause la puissance et la sagesse d'une divinité. On connaîtra plus à fond ses sentiments lorsque j'exposerai ceux d'Épicure, son maître.

Ce poëte a beaucoup de noblesse, de force et de génie ; mais ses vers sont si fort éloignés de la douceur et de l'harmonie de ceux de Virgile, qu'on croirait qu'il aurait vécu des siècles avant lui.

CATULLE.

Catulle (*Caius* ou *Quintus Valerius Catullus*) naquit à Vérone, l'an de Rome 666[1]. La délicatesse de ses vers lui acquit l'amitié et l'estime des savants et des beaux esprits, qui étaient pour lors à Rome en grand nombre.

Il écrivit contre César deux épigrammes satiriques, dans l'une desquelles il le traite avec une hauteur et un air méprisant que Quintilien a raison de traiter d'extravagance[2].

> Nil nimium, Cæsar, studeo tibi velle placere ;
> Nec scire utrum sis ater an albus homo.

Ces vers, quelque injurieux qu'ils fussent, ne servirent qu'à faire éclater la modération de la personne offensée. César ne dissimula pas son mécontentement, mais il se contenta d'obliger le poëte à lui faire satisfaction, et il l'invita à souper pour le soir même.

Une simplicité élégante, des grâces naturelles, font le caractère de Catulle. Heureux s'il n'avait point déshonoré souvent cette aimable naïveté par une impudence cynique !

LABERIUS (DECIMUS).

Labérius[3], chevalier romain, réussit admirablement à faire des mimes, qui étaient de petites pièces comiques. A Rome, un homme de naissance qui composait des poésies pour le théâtre

[1] AN. M. 3916.

[2] « Negat se magni facere aliquis poetarum, *utrum Cæsar ater an albus homo sit* : Insania. » (QUINT. lib. 11, cap. 1.)

[3] AN. M. 3952.



ne se dégradait point; mais il ne pouvait les représenter lui-même sans se déshonorer. Malgré cette opinion établie de longue main, Jules César pressa vivement Labérius de monter sur le théâtre pour y jouer une de ses pièces, et lui donna pour cet effet une somme considérable. Le poëte s'en défendit longtemps; mais enfin il fallut céder : les prières d'un prince [1] en de pareilles occasions sont des ordres. Dans le prologue de cette pièce Labérius exhale sa douleur d'une manière fort respectueuse pour César, et en même temps fort touchante. C'est un des plus beaux morceaux de l'antiquité. Je l'ai inséré tout entier, avec la traduction, dans le premier tome du *Traité des Études*. Macrobe nous l'a conservé avec quelques autres fragments de la même pièce.

Il nous apprend aussi que ce chevalier romain, outré de dépit d'avoir vu ainsi sa vieillesse déshonorée, pour s'en venger en la manière seule dont il le pouvait, fit malignement couler dans la pièce dont nous venons de parler quelques traits piquants contre César. Un valet maltraité par son maître s'écriait : *Romains, à mon secours ! nous perdons la liberté.*

Porro, Quirites! libertatem perdimus.

Et peu après il ajoutait : *Il faut nécessairement que celui qui se fait craindre de beaucoup de personnes en craigne aussi lui-même beaucoup.*

Necesse est multos timeat quem multi timent.

Tout le peuple, à ces traits, reconnut César, et jeta les yeux sur lui. Quand la pièce fut finie, César, comme pour le réhabiliter dans la dignité de chevalier romain, à laquelle il avait dérogé par complaisance pour lui, le gratifia d'un anneau, qu'on pouvait regarder comme de nouvelles lettres de noblesse. Labérius alla ensuite pour prendre sa place parmi les chevaliers, qui se serrèrent de telle sorte, qu'il n'en trouva point.

SYRUS.

P. Syrus était Syrien de nation, d'où lui est venu son surnom

[1] « Potestas, non solum si invitet, sed et si supplicet, cogit. » (MACROB.)
« Quod est potentissimum imperandi genus, rogabat qui jubere poterat. » (AUSON.)

de *Syrus*. D'esclave qu'il était à Rome, où on l'avait amené encore enfant, il devint affranchi très-jeune, et fut instruit avec beaucoup de distinction. Il excella dans la poésie *mimique*, où il devint le rival de Labérius, qu'il surpassa même, au jugement de Jules César. Mais on croit que cette préférence qu'il lui donna ne fut que pour mortifier Labérius, qui avait jeté dans sa pièce quelques traits malins contre lui.

Nous avons un ouvrage de Syrus qui renferme des sentences en vers iambes libres, rangées selon l'ordre alphabétique. Sénèque le père rapporte le sentiment de Cassius Sévérus, qui mettait ces sentences au-dessus de ce qu'il y a de meilleur dans les poëtes comiques et tragiques. C'est beaucoup dire. Sénèque le fils les regardait aussi comme un excellent modèle.

On a donné depuis peu au public une traduction de ces sentences, et d'un poëme de Cornélius Sévérus intitulé *l'Etna*, qui n'avaient jamais paru dans notre langue. On doit savoir gré aux auteurs qui cherchent ainsi à l'enrichir d'ouvrages anciens qui lui sont inconnus, et nouveaux pour elle. Ce traducteur [1] observe que la Bruyère a répandu dans ses *Caractères* presque toutes les sentences de P. Syrus; et il en rapporte plusieurs exemples, tels que ceux-ci :

Fortuna usu dat multa, mancipio nihil.
Levis est fortuna : cito reposcit quod dedit.

« La fortune ne donne rien : elle ne fait que prêter pour un « temps. Demain elle redemande à ses favoris ce qu'elle semble « leur donner pour toujours. »

Mortem timere crudelius est quam mori.

« La mort n'arrive qu'une fois, et se fait sentir à tous les mo- « ments de la vie. Il est plus dur de l'appréhender que de la « souffrir. »

Est vita misero longa, felici brevis.

« La vie est courte pour ceux qui sont dans les joies du monde : « elle ne paraît longue qu'à ceux qui languissent dans l'afflic- « tion. »

[1] M. Accarias de Sérionne, avocat au conseil.

POLLION.

Pollion (*C. Asinius Pollio*), homme consulaire et célèbre orateur, avait aussi composé des tragédies latines fort estimées de son temps. Horace en parle plus d'une fois.

> Paulum severæ musa tragœdiæ.
> Desit theatris [1].
> Pollio regum
> Facta canit pede ter percusso [2].

Virgile en fait aussi mention avec éloge.

> Pollio et ipse facit nova carmina [3].

Il est le premier qui ouvrit à Rome une bibliothèque à l'usage du public [4].

Auguste le pressant de se joindre à lui contre Antoine, il lui représenta que les services qu'il avait rendus à Antoine et ceux qu'il en avait reçus ne lui permettaient pas de prendre parti contre lui ; qu'ainsi il avait résolu de demeurer neutre, comptant bien qu'il deviendrait la proie du vainqueur.

Le même prince ayant, dans une autre occasion, écrit contre lui des vers fescennins. *Je me donnerai bien de garde*, dit-il, *d'y répondre : il n'est pas sûr d'écrire contre un homme qui peut nous proscrire* [5].

VIRGILE.

Virgile (*Publius Virgilius Maro*) naquit [6] dans un village nommé Andès, près de Mantoue, de parents fort obscurs, sous le consulat de Cn. Pompéius Magnus, et de M. Licinius Crassus.

Il passa les premières années de sa vie à Crémone. A l'âge de dix-sept ans il prit la robe virile. Ce jour fut celui où mourut le poëte Lucrèce.

Après avoir fait quelque séjour à Milan, il se transporta à Na-

[1] Lib. 2, od. 1.

[2] L. 2, sat. 10.

[3] Eclog. 3.

[4] « Asinii Pollionis hoc Romæ inventum, qui primus, bibliothecam dicando, ingenia hominum rem publicam fecit. » (PLIN. lib. 35, cap. 1.)

[5] « At ego taceo. Non est enim facile in eum scribere qui potest proscribere. »

[6] AN. M. 3934. AN. R. 684. Vit. Virg. incert. auct.

ples, où il étudia les lettres latines et les lettres grecques avec une extrême application, et ensuite les mathématiques et la médecine.

On attribue à la jeunesse de Virgile plusieurs petites pièces qui ne paraissent pas dignes de lui.

Ayant été chassé de sa maison et d'un petit champ qui était sa possession unique, par la distribution qu'on fit [1] aux soldats vétérans d'Auguste des terres du Mantouan et du Cremonais, il vint alors pour la première fois à Rome; et par le crédit de Mécène et de Pollion, tous deux protecteurs des gens de lettres, il recouvra son champ, et fut remis en possession de son patrimoine.

C'est ce qui donna lieu à sa première églogue, et ce qui commença à le faire connaître d'Auguste, dont il avait inséré un bel éloge dans cette églogue, précieux monument de sa reconnaissance. Ainsi, par l'événement, sa disgrace devint la source de sa fortune. Il finit ses *Bucoliques* au bout de trois ans, ouvrage d'une extrême délicatesse, et qui fit entrevoir dès lors ce qu'on pouvait attendre d'une plume qui savait si bien allier les grâces naturelles avec la correction. Horace en peint le caractère en deux mots :

Molle atque facetum
Virgilio annuerunt gaudentes rure Camœnæ [2].

On sait qu'en bonne latinité le mot *facetus* ne s'applique pas seulement à la raillerie, à la plaisanterie; mais qu'il se dit de tout discours, de tout ouvrage d'esprit où règne un caractère de finesse, de délicatesse et d'élégance [3].

Mécène, qui avait beaucoup de goût pour la poésie, et qui avait senti tout le mérite de Virgile par l'essai qu'il venait d'en donner, ne le laissa pas en repos, et l'engagea à entreprendre un nouvel ouvrage, plus considérable que le premier. C'est faire un bel usage de son crédit, et rendre un grand service au public, que d'animer ainsi les gens de lettres, qui souvent, faute d'un tel secours, demeurent dans l'inaction, et laissent inutiles de grands talents. Ce fut donc par le conseil de Mécène que Vir-

[1] An. M. 3963. An. R. 713.
[2] [Lib. 1, sat. 10, v. 45.]
[3] « *Facetum* non tantum circa ridicula opinor consistere. Decoris hanc magis, et excultæ cujusdam elegantiæ appellationem puto. » (Quint. lib. 6, cap. 3.)



gile commença les *Géorgiques* [1], et il y travailla pendant sept ans entiers. Il paraît que pour se mettre en état d'y donner toute son application, et pour être moins distrait, il se retira à Naples. C'est lui-même qui nous apprend cette circonstance à la fin du quatrième livre des *Géorgiques*. Il y marque aussi la date du temps où il les acheva, qui était l'année 724 de Rome [2], où Auguste, à son retour d'Égypte, s'étant approché de l'Euphrate, jeta la terreur de ses armes dans le pays par le bruit des victoires qu'il venait de remporter, et obligea Tiridate et Phraate, qui se disputaient l'un à l'autre l'empire des Parthes, de consentir à une sorte d'accommodement.

Hæc super arvorum cultu pecorumque canebam,
Et super arboribus, Cæsar dum magnus ad altum
Fulminat Euphratem bello, victorque volentes
Per populos dat jura, viamque affectat Olympo.
Illo Virgilium me tempore dulcis alebat
Parthenope, studiis florentem ignobilis oti.

Il s'en fallait bien que le repos dont il jouissait alors à Naples fût un loisir *ignoble* et obscur, comme il lui plaît ici de l'appeler. L'ouvrage des *Géorgiques*, qui en fut le fruit, est le plus achevé, pour la diction, de tous ceux qu'il nous a laissés, et même de tout ce qui a jamais été composé de poésies latines. C'est qu'il avait eu tout le temps de le polir et d'y mettre la dernière main.

Il retouchait ses ouvrages avec un soin et une exactitude qu'on a peine à concevoir. Quand le premier feu de la composition, où tout plaît, était passé, il revoyait ses productions, non plus avec la complaisance d'un auteur et d'un père, mais avec la sévérité inexorable d'un censeur, et presque d'un ennemi. Il dictait, la matinée, plusieurs vers; et, revenant de sang-froid à l'examen, il s'occupait le reste du jour à les corriger, et les réduisait à un très-petit nombre.

Il avait coutume de se comparer à l'ours, qui de grossiers et difformes que sont ses petits en naissant ne vient à bout de les rendre supportables qu'à force de les lécher C'est ainsi que se font les excellents ouvrages. Ce fut par cette correction que

[1] An. M. 3967. An. R. 717.

[2] Dio Cass. l. 51.

Virgile donna chez les Latins le ton de la bonne poésie, et qu'il montra l'exemple d'une versification exacte, douce, harmonieuse. Que l'on compare avec ses vers non-seulement ceux de Cicéron, mais ceux de Lucrèce et de Catulle, ces derniers paraîtront raboteux, mal polis, rudes, antiques; et l'on serait tenté, comme je l'ai déjà dit, de croire ces vers plus anciens de quelques siècles que ceux de Virgile.

On dit qu'Auguste, au retour de ses expéditions militaires, ne crut pas pouvoir mieux se délasser de ses fatigues qu'en entendant la lecture de cet admirable poëme, à laquelle il donna quatre jours consécutifs. Virgile chaque jour lui en lisait un livre. Il avait un talent merveilleux de faire sentir la beauté de ses vers par une prononciation douce, articulée, harmonieuse. Dès qu'il paraissait un peu fatigué, Mécène prenait sa place et le soulageait. Agréables journées pour un prince qui a de l'esprit et du goût! plaisir infiniment supérieur à ces fades et frivoles divertissements qui font presque toute l'occupation des hommes. Mais combien est admirable la bonté de ce maître du monde qui se familiarise ainsi avec un homme de lettres, qui le traite presque d'égal, qui ménage sa voix et ses forces, et qui regarde sa santé comme un bien public!

Je ne sais pourtant si c'était la ménager que de donner à Virgile des marques si touchantes d'estime et d'amitié, car un auteur, après de tels traitements, ne se ménage plus lui-même, et se consume tôt ou tard par un travail opiniâtre.

Virgile commença aussitôt son *Énéide*. Il y mit onze ou douze ans. Auguste, occupé à la guerre contre les Cantabres, le pressa vivement, par plusieurs lettres qu'il lui écrivit, de lui envoyer quelque partie de son *Énéide*. Virgile s'en défendit toujours. Il lui représenta que si son Énée lui avait paru digne de cet honneur, il le lui aurait volontiers envoyé [1]; mais qu'il trouvait son ouvrage bien plus difficile qu'il n'avait cru, et qu'il commençait à craindre que ce n'eût été pour lui une témérité et une sorte de folie d'avoir osé l'entreprendre.

[1] « De Ænea quidem meo, si mehercule jam dignum auribus haberem tuis, libenter mitterem. Sed tanta inchoata res est, ut pene vitio mentis tantum opus ingressus mihi videar. » (MACROB. lib. 1, c. ult.)

Quand Auguste fut de retour [1], Virgile ne put pas se défendre davantage de satisfaire la juste impatience de l'empereur. Il lui fit donc la lecture des deuxième, quatrième et sixième livres de l'*Énéide*, en présence d'Octavie, sa sœur. Elle avait perdu, peu de temps auparavant, M. Claudius Marcellus, son fils, prince d'un mérite infini, et qu'Auguste destinait pour lui succéder à l'empire. Virgile avait placé l'éloge du jeune Marcellus dans le sixième livre de l'*Énéide* avec tant d'adresse, et tourné d'une manière si admirable, qu'il n'y a point de lecteur qui puisse le lire sans en être vivement touché. Quand il fut venu à cet endroit, la récitation de ces vers, qui sont au nombre de vingt-six, fit fondre en larmes l'empereur et Octavie. On dit même qu'Octavie s'évanouit à ces paroles : *Tu Marcellus eris*. Elle fit compter au poëte dix grands sesterces (*dena sestertia*) pour chaque vers, ce qui montait à la somme de trente-deux mille cinq cents livre.

Virgile, après avoir achevé l'*Énéide*, avait destiné une retraite de trois ans pour la revoir et la polir. Il partit dans ce dessein pour la Grèce. Ayant rencontré à Athènes Auguste, qui revenait de l'Orient, il changea d'avis, et prit le parti de le suivre à Rome. Il fut attaqué d'une maladie en chemin, et s'arrêta à Brunduse. Sentant croître son mal, il demanda avec instance ses manuscrits, afin de jeter au feu l'*Énéide*. Et parce qu'on n'eut point la complaisance de les lui apporter, il ordonna par son testament qu'on la brûlât comme un ouvrage imparfait. Tucca et Varius, qui étaient présents, lui représentèrent qu'Auguste ne le permettrait pas. Sur leur représentation, Virgile leur légua ses écrits, à condition qu'ils n'y ajouteraient rien, et qu'ils laisseraient à demi faits les vers qu'ils trouveraient en cet état.

Virgile mourut à Brunduse, l'année de Rome 735 [2], âgé de cinquante-deux ans. Ses os furent transportés à Naples, et ensevelis à deux milles de la ville, avec cette inscription, que lui-même avait faite, et qui renferme en deux vers le lieu de sa naissance, de sa mort, de sa sépulture, et le dénombrement de ses ouvrages.

Mantua me genuit, Calabri rapuere; tenet nunc
  Parthenope. Cecini pascua, rura, duces.

[1] AN. M. 3962. AN. R. 731.   [2] AN. M. 3966.

Il faut que le poëme épique soit un ouvrage d'une extrême difficulté, puisque pendant plusieurs siècles, tant chez les Grecs que chez les Romains, à peine s'est-il trouvé deux génies assez sublimes pour en soutenir toute la force et toute la dignité. Et depuis eux, a-t-on, dans quelque langue que ce soit, des poëmes épiques qu'on puisse justement comparer à ceux d'Homère et de Virgile ?

J'ai marqué, en parlant du premier, comment Virgile avait formé le dessein et le plan de l'*Énéide* sur l'*Iliade* et l'*Odyssée* d'Homère, ce qui donne un grand avantage à l'original sur son imitateur. Cependant les siècles passés n'ont point encore décidé auquel des deux on doit donner la préférence. En attendant que ce procès soit jugé, et apparemment il ne le sera jamais, on peut s'en tenir au sentiment de Quintilien, que j'ai déjà rapporté. Il y a, dit-il, dans Homère plus de génie et de naturel, dans Virgile plus d'art et de travail [1]. Le premier l'emporte incontestablement par le grand et le sublime; l'autre compense peut-être ce qui lui manque de ce côté-là par une exactitude qui se soutient partout également. On doit aussi mettre en ligne de compte que Virgile n'a pu mettre la dernière main à son ouvrage, qui sans doute aurait été encore beaucoup plus parfait qu'il n'est, quoique, tel qu'il est, il soit infiniment estimable.

On peut mettre à coup sûr parmi les folies de Caligula [2] le mépris et la haine qu'il fit paraître pour Virgile, dont il tâcha de faire ôter de toutes les bibliothèques les écrits et le portrait. Il eut l'extravagance de dire que c'était un homme sans esprit et sans savoir : *nullius ingenii, minimæque doctrinæ* [3]. L'empereur Alexandre Sévère en jugea bien autrement : il l'appelait le Platon des poëtes, et il en mit le portrait, avec celui de Cicéron, dans la chapelle où il avait donné place à Achille et aux grands hommes. Il est beau, pour l'honneur des lettres, de voir placés de la main d'un empereur sur une même ligne les poëtes, les orateurs, les conquérants.

[1] « Et hercle, ut illi naturæ cœlesti atque immortali cesserimus, ita curæ et diligentiæ vel ideo in hoc plus est, quod ei fuit magis laborandum; et, quantum eminentioribus vincimur, fortasse æqualitate pensamus. » (QUINT. lib. 10, c. 1.)

[2] Sueton. in Calig. c. 54.

[3] Lamprid. in Alex. Sev.

J'exposerai dans la vie d'Horace un trait de celle de Virgile, qui, ce me semble, lui fait autant ou même plus d'honneur que son talent pour la poésie.

HORACE.

Horace (*Quintus Horatius Flaccus*) était de Vénuse, et, comme il le dit lui-même, fils d'un affranchi. Il naquit l'an de Rome 688[1].

Son père, quoique simple affranchi, et d'une fortune très-médiocre, prit un soin particulier de son éducation[2]. Des officiers riches et accommodés se contentaient d'envoyer leurs enfants chez un maître qui apprenait à lire, à écrire et à compter. Le père d'Horace, qui reconnut en son fils un fonds d'esprit capable des plus grandes choses, eut le courage de le mener lui-même à Rome pour lui donner une éducation telle que les chevaliers et les sénateurs la donnaient à leurs enfants. A voir la manière dont le jeune Horace était vêtu, et les esclaves qui le suivaient, on l'eût pris, dit-il lui-même, pour un riche héritier d'une longue suite d'aïeux opulents; et cependant son père n'avait pour tout bien qu'une petite terre. Peut-être excédait-il en ce point; mais qui oserait le condamner? Il ne craignit point de se ruiner ni lui ni son fils en employant tout son revenu à le faire bien instruire, comptant qu'une bonne éducation était le meilleur patrimoine qu'il pût lui laisser. Il fit plus, et, prenant la peine de le garder lui-même, il lui servit de gouverneur, et l'accompagnait chez tous ses maîtres.

Ipse mihi custos incorruptissimus omnes
Circum doctores aderat.

On est charmé de voir le respect et la vive reconnaissance qu'Horace fit paraître pendant toute sa vie pour un tel père. « Par ses soins, dit-il, il m'a conservé la pureté, qui est le pre-« mier fondement de la vertu; et il m'a garanti non-seulement « de toute action déshonnête, mais encore de tout reproche et « de tout soupçon. » Que les jeunes gens pèsent bien ces paroles,

[1] AN. M. 3940.

[2] Horat. lib. 1, sat. 6.

et qu'ils se souviennent que c'est un païen qui pense et parle de la sorte.

Qnid multa ? Pudicum,
Qui primus virtutis honos, servavit ab omni
Non solum facto, verum opprobrio quoque turpi.

Le père d'Horace, quoique sans lettres et sans érudition, n'était pas moins utile à son fils que les maîtres les plus habiles qu'il pouvait entendre [1]. Il le formait en particulier, l'instruisait familièrement, et s'appliquait à lui inspirer de l'horreur pour les vices en les lui rendant sensibles par des exemples. S'il voulait le détourner de quelque mauvaise action : Pourrais-tu, lui disait-il, douter si l'action dont je veux t'éloigner est contraire à la vertu et à tes véritables intérêts, pendant qu'un tel, qui l'a faite, s'est absolument décrié, que cet autre, par ses débauches, a ruiné son bien et sa santé (et c'était ici que venait le coup de satire) ? S'il voulait, au contraire, le porter à faire quelque bonne action, il lui citait quelqu'un qui l'avait faite avec succès, et il choisissait toujours les principaux d'entre les sénateurs et les plus gens de bien.

Cette manière d'instruire les jeunes gens a son utilité, pourvu qu'elle ne dégénère point en médisance et en satire. Les exemples [2] font bien plus d'impression sur l'esprit que tous les discours et toutes les moralités. C'est aussi de cette sorte que Déméa instruit son fils dans les *Adelphes* de Térence [3].

Nihil prætermitto, consuefacio. Denique
Inspicere tanquam in speculum in vitas omnium
Jubeo, atque ex aliis sumere exemplum sibi.
Hoc facito, et hoc fugito, etc.

« Je n'oublie rien, je l'accoutume peu à peu à la vertu. Enfin je « l'oblige à regarder comme dans un miroir dans la vie des au- « tres, et à apprendre par leur exemple à faire le bien et à fuir « le mal. »

Si l'on en croit Horace, c'est à ces instructions paternelles,

[1] L. 1, sat. 4.
[2] « Longum iter est per præcepta, breve et efficax per exempla. » (SEN. lib. 1, *Epist.* 6.)
[3] Act. 3, sc. 3.



reçues avec attention et docilité, qu'il était redevable de se voir exempt de grands défauts.

Ex hoc ego sanus ab illis
Perniciem quæcumque ferunt, mediocribus, et queis
Ignoscas, vitiis teneor.

Mais c'est aussi à ces mêmes leçons qu'il attribue, soit par plaisanterie ou autrement, le goût satirique qui lui resta toute sa vie.

Il ne pouvait se lasser d'admirer son bonheur d'avoir eu un tel père[1], et il en parle avec une reconnaissance qu'on ne peut assez estimer. « Jamais je n'aurai honte d'un si bon père tant que « je saurai penser. Jamais je ne suivrai l'exemple de la plupart « des gens, qui, pour excuser la bassesse de leur naissance, ont « soin d'observer que s'ils n'ont pas eu des pères illustres, cela « ne vient point de leur choix. Je parle et pense bien autrement ; « car si la nature nous permettait de recommencer notre vie de« puis un certain nombre d'années, et qu'elle nous donnât la « liberté de choisir les pères de qui nous voudrions naître, je lais« serais chacun choisir au gré de sa vanité ; mais pour moi, con« tent de ceux que j'ai, je n'en irais point prendre au milieu des « faisceaux, ni sur les siéges curules. »

Nil me pœniteat sanum patris hujus ; eoque
Non, ut magna dolo factum negat esse suo pars,
Quod non ingenuos habeat clarosque parentes,
Sic me defendam. Longe mea discrepat istis
Et vox et ratio. Nam si natura juberet
A certis annis ævum remeare peractum
Atque alios legere, ad fastum quoscumque parentes
Optaret sibi quisque : meis contentus, honestos
Fascibus et sellis nollem mihi sumere.

Il faut avouer qu'il y a bien de la bassesse d'esprit à rougir de celle de sa naissance. On a remarqué sans doute que la plupart des illustres écrivains que j'ai cités jusqu'ici étaient d'une condition obscure, et que beaucoup même avaient été esclaves. Est-il jamais tombé dans l'esprit d'aucun homme sensé d'en faire pour

[1] L. 1, sat. 6.

cela moins de cas ? La noblesse, les richesses, les grandes places peuvent-elles entrer en comparaison avec les talents de l'esprit, et sont-elles toujours une preuve du mérite ?

Quand Horace fut arrivé à l'âge d'environ dix-neuf ans, son père l'envoya étudier à Athènes[1]: car il ne le laissa aller et ne le voulut perdre de vue que quand il fût en âge de se conduire lui-même et de se préserver de la corruption qui régnait alors. Il avait été instruit à Rome dans l'étude des belles lettres, et s'y était formé le goût principalement par la lecture d'Homère. Il passa à des connaissances plus élevées dans la Grèce, et s'attacha à l'étude de la philosophie. Il paraît que cette étude lui plaisait beaucoup, et il regretta fort de quitter plus tôt qu'il n'aurait souhaité un séjour si agréable. Brutus, passant par Athènes pour aller en Macédoine, emmena avec lui plusieurs jeunes gens, au nombre desquels était Horace. Il le fit tribun des soldats. Horace avait demeuré à Athènes quatre ou cinq ans.

Romæ nutriri mihi contigit, atque doceri
Iratus Graiis quantum nocuisset Achilles.
Adjecere bonæ paulo plus artis Athenæ,
Scilicet ut possem curvo dignoscere rectum,
Atque inter sylvas Academi quærere verum.
Dura sed emovere loco me tempora grato,
Civilisque rudem belli tulit æstus in arma,
Cæsaris Augusti non responsura lacertis[2].

Un an après se donna la bataille de Philippes, où notre jeune poëte, qui n'était pas né pour les armes, ne fit pas preuve aussi de bravoure, ayant pris la fuite et abandonné son bouclier, comme il l'avoue lui-même.

Tecum Philippos et celerem fugam
Sensi, relicta non bene parmula[3].

Horace, à son retour, ne fut pas longtemps sans être connu de Mécène. Ce fut le bon Virgile, car c'est ainsi qu'il l'appelle, *optimus Virgilius,* qui le premier parla à son patron de ce mérite naissant. Varius ensuite vint à l'appui, et le seconda. Horace fut

[1] AN. M. 3359.
[2] L. 2, Epist. 2.
[3] L. 2, od. 7.



mandé. Quand il parut devant Mécène, le respect pour un seigneur si puissant, et la timidité qui lui était naturelle, lui lièrent si bien la langue, qu'il ne parla que fort peu, et à paroles entrecoupées. Mécène lui répondit en peu de mots, comme c'est la coutume des grands, après quoi Horace se retira. Neuf mois se passèrent sans qu'il entendît parler de rien, et sans que, de son côté, il se donnât aucun mouvement. On aurait pu croire que Mécène, peu content de ce premier abord, qui n'avait pas, ce me semble, montré un homme fort spirituel, ne songeait plus à Horace. Quand cet espace fut écoulé, il le rappela, et le mit au nombre de ses amis : ce sont les termes d'Horace; et depuis ce temps-là il fut admis à une intime familiarité.

Nulla etenim mihi te fors obtulit. Optimus olim
Virgilius, post hunc Varius, dixere quid essem.
Ut veni coram, singultim pauca locutus,
(Infans namque pudor prohibebat plura profari;)
Non ego me, etc.
Sed quod eram, narro. Respondes, ut tuus est mos,
Pauca. Abeo : et revocas nono post mense, jubesque
Esse in amicorum numero [1].

Nos manières ne souffriraient pas qu'un homme de lettres, à peine connu encore, se dît ami d'un aussi grand seigneur qu'était Mécène. Il y avait chez ces anciens plus de simplicité, mais en même temps plus de noblesse et de grandeur. La langue latine, qui était née dans le sein de la liberté, n'avait rien de servile et n'admettait aucun de ces compliments dont la nôtre est pleine : *jubes esse in amicorum numero.*

Mais ce que j'admire ici, c'est le généreux procédé de Virgile. Il connaissait le mérite du jeune poëte. Il lui voyait un génie propre à réussir à la cour, comme l'événement le fit bien voir. Il pouvait craindre de se donner en sa personne un rival dangereux, qui, partageant d'abord avec lui la faveur de leur commun protecteur, pourrait bien ensuite le supplanter entièrement. Virgile n'eut aucune de ces pensées, qui ne conviennent qu'à une âme basse, et qu'il aurait cru avec raison injurieuses à son ami, et encore plus à Mécène : car il n'en était pas de la maison

[1] L. 1, sat. 6.

de ce favori comme de celles de la plupart des grands seigneurs et des ministres, où chacun ne songe qu'à ses propres intérêts; où le mérite des autres fait ombrage, où tout se conduit par cabale et par de sourdes menées, où la bonne foi et l'honneur sont peu connus, et où souvent les plus noirs desseins sont cachés sous les dehors de l'amitié la plus affectueuse. Ce n'est pas ainsi, disait Horace à un homme qui lui promettait, pour peu qu'il voulût lui donner d'accès auprès de Mécène, qu'il le mettrait en état de supplanter bientôt tous les autres : « Ce n'est pas ainsi « que l'on vit chez Mécène. Il n'y a jamais eu de maison plus in- « tègre que la sienne, ni plus éloignée de toute cabale et de toute « intrigue. Là un plus riche ou un plus savant ne fait ni tort ni « ombrage aux autres. Chacun a sa place, et on est content. »

Non isto vivimus illic,
Quo tu rere, modo. Domus hac nec purior ulla est,
Nec magis his aliena malis. Nil mî officit unquam,
Ditior hic, aut est quia doctior. Est locus uni-
cuique suus [1].

Mécène, dès les commencements, rendit d'utiles services à Horace auprès du prince, contre lequel il avait porté les armes dans l'armée de Brutus. Il obtint son pardon, et lui fit restituer ses revenus, qui avaient été confisqués. Depuis ce temps-là Horace commença à entrer dans la familiarité de Mécène, et à être admis dans sa confidence et dans ses plaisirs. Il l'accompagna dans le voyage qu'il fit à Brunduse, comme il paraît par la satire cinquième du premier livre.

La réputation et le crédit d'Horace augmentaient tous les jours par les pièces de poésie qu'il publiait, tant sur les victoires d'Auguste que sur des événements particuliers, et sur d'autres matières différentes, soit odes, ou satires, ou épîtres.

Le poëte Quintilius Varus, parent de Virgile, étant mort, Horace tâche de consoler son ami par l'ode vingt-quatrième du livre premier.

Ergo Quintilium perpetuus sopor
Urget! cui pudor, et justitiæ soror,

[1] L. 1, sat. 9.

Incorrupta fides, nudaque veritas,
Quando illum invenient parem?
Multis ille bonis flebilis occidit,
Nulli flebilior quam tibi, Virgili.
Tu frustra pius, heu! non ita creditum
Poscis Quintilium deos.

Quand Virgile lui-même partit pour la Grèce, dans le dessein d'employer le repos qu'il y allait chercher pour revoir son *Énéide*, et y mettre la dernière main, Horace composa à l'occasion de ce voyage une ode pleine de vœux, qui malheureusement ne furent pas exaucés. C'est la troisième du premier livre.

Sic te, diva potens Cypri,
Sic fratres Helenæ, lucida sidera,
Ventorumque regat pater,
Obstrictis aliis, præter Iapyga,
Navis, quæ tibi creditum
Debes Virgilium : finibus atticis
Reddas incolumem, precor,
Et serves animæ dimidium meæ.

On peut juger de la tendre amitié de Mécène pour Horace par ce peu de mots qu'il écrivit à Auguste dans son testament : *Je vous conjure de vous souvenir d'Horace comme de moi-même.* Auguste lui offrit la charge de secrétaire du cabinet, et écrivit pour cet effet à Mécène de cette manière : *Jusqu'ici je n'ai eu besoin de personne pour écrire mes lettres à mes amis ; mais aujourd'hui que je me vois accablé d'affaires et infirme, je souhaite que vous m'ameniez notre Horace. Il passera de votre table à la mienne*[1], *et il m'aidera à faire mes lettres.* Horace, qui aimait fort sa liberté, ne crut pas devoir accepter une offre si honorable, mais qui l'aurait fort gêné, et s'excusa sur ses infirmités vraies ou supposées. Le prince ne fut nullement choqué du refus qu'Horace fit de cette charge, et n'en fut pas moins de ses amis. Quelque temps après il lui écrivit en ces termes : *Usez-en*

[1] Le texte porte : *veniet igitur ab ista parasitica mensa ad hanc regiam.* « Il passera de votre table, où il n'est « que parasite, à cette table royale. » La plaisanterie d'Auguste roule sur ce qu'Horace n'était point de la maison de Mécène, et par conséquent n'avait point droit de manger à sa table. Le mot de *parasite* est déshonorant dans notre langue.

à mon égard avec liberté[1], *comme si vous étiez mon commensal; cette qualité vous en donne le droit. Vous savez bien que je voulais que vous vécussiez avec moi de cette manière, si votre santé l'eût permis.*

Combien de réflexions ce récit nous fournirait sur la bonté d'Auguste, sur la franchise d'Horace, sur la douceur du commerce qui régnait alors dans la société, sur la différence des mœurs anciennes avec les nôtres! Un secrétaire du cabinet à table avec un empereur! Un poëte qui refuse cet honneur sans que l'empereur s'en trouve offensé!

Horace ne se plaisait qu'à ses maisons de campagne, soit dans le pays de Sabine, soit à Tivoli; où, libre de soins et d'inquiétudes, il goûtait dans une agréable retraite toute la douceur du repos, unique objet de ses vœux.

O rus, quando ego te aspiciam! quandoque licebit
Nunc veterum libris, nunc sommo et inertibus horis
Ducere sollicitæ jucunda oblivia vitæ!

La cour, qui plaît tant aux ambitieux, n'était pour lui qu'un exil et une prison. Il ne comptait vivre et respirer que quand il retournait à sa chère campagne, où il se trouvait plus heureux que tous les rois de la terre.

Vivo et regno; simul ista reliqui
Quæ vos ad cœlum effertis clamore secundo.

Il mourut[2] sous le consulat de C. Marcius Censorinus et de C. Asinius Gallus, âgé de cinquante-sept ans, après avoir nommé Auguste son héritier devant des témoins; la violence de son mal ne lui ayant pas donné le temps de signer son testament. Il fut enterré à l'extrémité des Esquilies, joignant le tombeau de Mécène, qui était mort la même année, peu de temps avant lui. Il avait toujours souhaité de ne lui pas survivre, et semblait même s'y être engagé par un serment.

Ah! te meæ si partem animæ rapit
Maturior vis, quid moror altera,

[1] « Sume tibi aliquid juris apud me, tanquam si convictor mihi fueris. Recte enim et non temerè feceris, quoniam id usus mihi tecum esse volui, si per valetudinem tuam fieri posset. » (SUETON. in *Vita Virg.*)

[2] AN. M. 3997. AV. J. C. 7.



Nec carus æque, nec superstes
Integer? Ille dies utramque
Ducet ruinam. Non ego perfidum
Dixi sacramentum. Ibimus, ibimus,
Utcumque præcedes, supremum
Carpere iter comites parati [1].

Les ouvrages d'Horace se réduisent à ses odes, ses satires et ses épîtres, et à l'art poétique.

J'ai parlé de ses odes, et en ai marqué le caractère en les comparant avec celles de Pindare.

Les satires et les épîtres me paraissent d'un prix infini. Elles n'ont rien au dehors qui avertisse, rien qui frappe. C'est pour l'ordinaire une pure prose mise en vers, et même dénuée de tout l'éclat et de toute la douceur de l'harmonie poétique. Ce n'est pas qu'Horace ne pût faire de très-beaux vers. L'endroit où il s'excuse sur son incapacité d'écrire les grandes actions d'Auguste ne montre-t-il pas combien il en était capable?

Cupidum, pater optime, vires
Deficiunt. Neque enim quivis horrentia pilis
Agmina, nec fracta pereuntes cuspide Gallos,
Aut labentis equo describat vulnera Parthi [2].

Y a-t-il dans aucun poëte une description plus élégante, plus expressive, plus énergique, et qui peigne un fait avec des couleurs plus vives que celle du repas que donne le rat de campagne au rat de ville?

Olim
Rusticus urbanum murem mus paupere fertur
Accepisse cavo, veterem vetus hospes amicum:
Asper, et attentus quæsitis; ut tamen arctum
Solveret hospitiis animum. Quid multa? Neque illi
Sepositi ciceris, nec longæ invidit avenæ:
Aridum et ore ferens acinum, semesaque lardi
Frusta dedit, cupiens varia fastidia cœna
Vincere tangentis male singula dente superbo [3].

Le reste de la fable est du même goût.

[1] [L. 2, od. 17.]
[2] L. 2, sat. 1.
[3] L. 2, sat. 6.

Cette élégance, cet agrément, cette vivacité d'expressions et d'images, ne se trouvent point (je dis pour l'ordinaire) ni dans les satires, ni dans les épîtres. Qu'est-ce donc qui en rend la lecture si intéressante? C'est la délicatesse, l'urbanité, la raillerie fine, la manière aisée, qui y règnent : c'est un certain tour de naïveté, de simplicité, de vérité : c'est cette négligence même affectée dans la mesure du vers, laquelle contribue à donner un air plus naturel au discours, effet que produit dans notre langue le style marotique : c'est un fonds de raison, de bon sens, de jugement, qui se fait sentir partout : c'est un art merveilleux de peindre le caractère des hommes, et de mettre leurs défauts et leurs ridicules dans tout leur jour. Il faut qu'il y ait dans tout cela une grande beauté foncière et essentielle pour faire une si vive impression sur les esprits sans le secours des grâces, du nombre et de l'harmonie poétique.

Quintilien se contente, après avoir parlé de Lucile, de dire « qu'Horace a beaucoup plus d'élégance, plus de pureté de style[1], « et qu'il excelle à critiquer les mœurs et les vices des hommes. »

L'art poétique, joint à quelques satires et à quelques épîtres, qui roulent sur la même matière, renferme tout ce qu'il y a de plus essentiel pour les règles de la poésie. On peut regarder ce petit traité comme un excellent abrégé de rhétorique, très-propre à former le goût.

Je ne dis rien des mœurs d'Horace. A n'en juger que par certains endroits, on le prendrait pour le plus honnête homme du monde, et même pour un austère philosophe. Si on l'en croit, « il trouve long et ennuyeux tout le temps qui l'empêche de « s'appliquer sérieusement à l'objet seul digne de nos soins, qui « est également utile aux pauvres et aux riches, et qui, lorsqu'on « le néglige, nuit également aux vieillards et aux jeunes gens. »

Sic mihi tarda fluunt ingrataque tempora, quæ spem
Consiliumque morantur agendi gnaviter id quod
Æque pauperibus prodest, locupletibus æque,
Æque neglectum senibus puerisque nocebit [2].

[1] « Multo est tersior ac purus magis Horatius, et ad notandos hominum mores præcipuus. » (Lib. 10, cap. 1.)

[2] [L. 1, epist. 1, v. 23.]

Dans le fond, c'est un vrai épicurien, uniquement occupé de ses plaisirs, si peu mesuré dans ses sentiments et dans ses expressions, qu'il n'est point d'honnête homme, comme le dit Quintilien de lui-même, qui voulût en expliquer certains endroits : *Horatium in quibusdam nolim interpretari*. Cela n'empêche point qu'il ne s'y trouve aussi d'excellentes maximes pour les mœurs. Il en est d'Horace comme de tous les auteurs païens : quand on ne heurte point leur passion dominante, et qu'il s'agit seulement de débiter de beaux principes, non de les mettre en pratique, alors ils parlent raison, et souvent même religion, en très-beaux termes et très-exacts : ce qu'on doit regarder comme des restes précieux des sentiments d'estime pour le beau et l'honnête, gravés dans le cœur des hommes par l'auteur de la nature et que leur corruption n'a pu entièrement éteindre.

OVIDE.

Ovide (*Publius Ovidius Naso*), chevalier romain, est né sous le consulat d'Hirtius et de Pansa, l'année de Rome 709 [1], aussi bien que Tibulle.

Il étudia l'art oratoire sous Arellius Fuscus, et il déclama dans son école avec beaucoup de succès [2].

Il avait reçu de la nature une si forte inclination à versifier, qu'il renonça pour la satisfaire à tout soin de fortune. Mais si l'inclination à la poésie éteignit en lui tout le feu de l'ambition, elle nourrit au contraire et augmenta celui de l'amour, passion funeste à laquelle il se livra tout entier.

Son père vit avec peine son fils quitter la route ordinaire de la jeunesse romaine, et renoncer absolument à l'espérance des charges pour suivre un malheureux goût qui ne menait à rien, et dont sans doute il prévoyait toutes les suites fâcheuses. Il lui parla fortement, employa les remontrances et les prières en lui demandant quel fruit il espérait donc tirer de cette frivole étude, et s'il prétendait devenir plus habile ou plus heureux qu'Homère, qui était mort pauvre. Les vifs reproches de son père firent impression sur son esprit. Pour déférer à ses avis il résolut de

[1] AN. M. 3961. AV. J. C. 43.

[2] Senec. contr. 10, lib. 2.

ne plus faire de vers, de ne plus écrire qu'en prose, et de se préparer aux emplois qui convenaient aux jeunes gens de sa condition. Quelque effort qu'il fît, ou qu'il feignît d'employer, la nature l'emporta. Ovide était poëte malgré lui ; les pieds et les nombres se présentaient d'eux-mêmes sous sa plume ; tout ce qu'il tentait d'écrire était vers.

Sæpe pater dixit : studium quid inutile tentas ?
  Mæonides nullas ille reliquit opes.
Motus eram dictis, totoque Helicone relicto,
  Scribere conabar verba soluta modis.
Sponte sua carmen numeros veniebat ad aptos ;
  Et quod tentabam scribere, versus erat.

Il composait avec une facilité étonnante, et ne pouvait se donner la peine de retoucher ses vers, tout de feu dans la composition, tout de glace dans la correction, comme il le marque lui-même.

On lui passerait sa négligence dans le style, si elle n'était point accompagnée d'une licence effrénée par rapport aux mœurs, et s'il n'avait point rempli ses poésies d'ordures et de saletés. Ce fut le prétexte que prit Auguste pour l'exiler, très-louable dans cette conduite, si véritablement il l'eût relégué pour ce sujet : de tels poëtes sont des empoisonneurs publics, auxquels il faut interdire tout commerce ; et de telles poésies doivent être abhorrées, comme la peste du genre humain. Mais ce ne fut là qu'un prétexte : un mécontentement secret, dont Ovide parle souvent dans ses vers, mais en général et sans l'expliquer, et qui est toujours demeuré inconnu, fut la cause de son malheur.

Il fut relégué à Tomes, ville d'Europe sur le Pont-Euxin, vers les embouchures du Danube. L'empereur lui laissa la jouissance de ses biens. Il ne le fit point condamner par un arrêt du sénat, et il se servit du terme de *reléguer,* qui dans le droit romain était plus doux que le terme de *bannir*.

Il courait sa cinquante et unième année lorsqu'il partit de Rome pour aller à Tomes. Il avait composé ses *Métamorphoses* avant le temps de sa disgrâce. Mais, se voyant condamné à l'exil, il les jeta dans le feu, soit par dépit, soit parce qu'il n'y

avait pas mis encore la dernière main et ne les avait pas entièrement achevées.

Carmina mutatas hominum dicentia formas,
Infelix domini quod fuga rupit opus :
Hæc ego discedens, sicut bona multa meorum,
Ipse mea posui mœstus in igne manu [1].

Quelques copies qu'on avait déjà tirées de cet ouvrage ont été cause qu'il n'a point péri.

Le lieu où il était relégué fut pour lui un vrai lieu de supplice: il en fait, en plusieurs endroits de ses poésies, des descriptions affreuses. Ce qu'il y trouvait de plus fâcheux, c'est qu'il était exposé aux rigueurs du froid, et voisin d'un peuple féroce qui avait toujours les armes à la main, et lui donnait de continuelles alarmes : situation triste pour un Italien délicat, qui avait passé sa vie sous un climat doux et agréable, et qui avait toujours joui d'un tranquille repos.

Quoiqu'il n'eût pu obtenir ni son rappel ni un changement d'exil, il ne manqua jamais de respect pour l'empereur; et il continua invariablement à le louer avec des excès qui tenaient de l'idolâtrie. On peut dire même qu'il en devint, au pied de la lettre et réellement, idolâtre, quand il eut appris sa mort. Non-seulement il fit son éloge par un poëme en langue gétique pour le faire connaître et respecter par ces nations barbares; mais il l'invoqua aussi, et lui consacra une chapelle où il l'allait encenser et adorer tous les matins.

Nec pietas ignota mea est : videt hospita terra
In nostra sacrum Cæsaris esse domo.
Hic ego do toties cum thure precantia verba,
Eoo quoties surgit ab orbe dies [2].

Le successeur et la famille de ce prince avaient une bonne part à tout ce culte, et en étaient apparemment le véritable objet. Néanmoins Ovide n'y trouva point le remède de ses infortunes. La cour fut inexorable sous Tibère comme auparavant. Il mourut dans son exil la quatrième année du règne de cet empereur, et

[1] Trist. l. 1, eleg. 6; et l. 3, eleg. 14. [2] De Ponto., lib. 4, ep. 19.

l'an de Rome 771, âgé d'environ soixante ans. Son exil avait duré neuf ou dix ans.

Il avait demandé qu'en cas qu'il mourût dans le pays des Gètes ses cendres fussent portées à Rome, afin de ne point demeurer encore exilé même après sa mort, et que l'on mît sur son tombeau l'épitaphe suivante, qu'il se fit lui-même :

Hic ego qui jaceo tenerorum lusor amorum,
Ingenio perii Naso poeta meo.
At tibi, qui transis, ne sit grave, quisquis amasti,
Dicere : Nasonis molliter ossa cubent[1].

Ovide craignait l'immortalité de l'âme (avec plus de raison qu'il ne pensait), et il souhaitait qu'elle pérît avec le corps : car il ne voulait point que son ombre fût errante parmi celles des Sauromates. Ainsi, en tout cas, il désirait avoir un tombeau à Rome.

Atque utinam pereant animæ cum corpore nostræ,
Effugiatque avidos pars mea nulla rogos.
Nam si morte carens vacuas volat altus in auras
Spiritus, et samii sunt rata dicta senis;
Inter sarmaticas romana vagabitur umbras,
Perque feros manes hospita semper erit.
Ossa tamen facito parva referentur in urna.
Sic ego non etiam mortuus exul ero.

Il avait composé devant et pendant son exil un grand nombre de vers, dont plusieurs sont perdus; et il serait à souhaiter qu'il s'en fût encore moins conservé. On vantait sa Médée comme une tragédie parfaite, qui marque, dit Quintilien (car elle subsistait encore de son temps), de quoi ce poëte était capable si, au lieu de se livrer à la fécondité d'un génie trop facile, il eût voulu la retenir dans les bornes de la raison. *Ovidii Medea videtur mihi ostendere quantum vir ille præstare potuerit, si ingenio suo temperare quam indulgere maluisset*[2].

Le même Quintilien porte son jugement sur les ouvrages de ce poëte en peu de mots, mais bien justes et bien expressifs, et qui, ce me semble, les caractérisent parfaitement. *Lascivus quidem in heroicis quoque Ovidius, et nimium amator ingenii*

[1] Trist. lib. 3, eleg. 3.

[2] Quintil. l. 10, cap. 1.

sui : *laudandus tamen in partibus* [1]. En effet, le grand défaut d'Ovide est d'être trop étendu, et par cette raison trop lâche, ce qui venait de la vivacité et de la fécondité de son génie; et d'affecter de l'esprit aux dépens du sérieux et du grand, *lascivus*. Tout ce qu'il jetait sur le papier lui plaisait. Il avait pour toutes ses productions une indulgence plus que paternelle, qui ne lui permettait pas d'en rien retrancher, ni même d'y rien changer : *nimium amator ingenii sui*. Il faut pourtant avouer qu'il est admirable par endroits : *laudandus tamen in partibus*. Ainsi, dans ses *Métamorphoses*, qui sont sans contestation le plus beau de ses ouvrages, il y a un grand nombre de morceaux exquis et d'un très-bon goût. Aussi était-ce l'ouvrage dont l'auteur faisait le plus de cas, et duquel principalement il espérait l'immortalité de son nom.

> Jamque opus exegi quod nec Jovis ira, nec ignes,
> Nec poterit ferrum, nec edax abolere vetustas [2].

TIBULLE ET PROPERCE.

Ces deux poëtes, qui ont fleuri à peu près en même temps et dans le même genre de poésie, passent pour être d'une grande pureté de style et d'une grande délicatesse. On donne la préférence à Tibulle sur Properce.

PHÈDRE.

Phèdre, natif de Thrace, et affranchi d'Auguste, écrivait sous Tibère. Nous avons de cet auteur cinq livres de fables en vers ïambes, à qui il a donné lui-même le nom de *Fables d'Ésope*, parce qu'il s'est proposé pour modèle ce premier inventeur, et qu'il en a même souvent emprunté le sujet de ses fables.

> Æsopus auctor quam materiam repperit,
> Hanc ego polivi versibus senariis [3].

Il déclare, dès le commencement de son ouvrage, que ce petit livre a deux avantages, qui sont d'amuser et d'égayer le lecteur et

[1] Quintil. l. 10, cap. 1.
[2] Metam. l. 15, in fine.
[3] Prolog. l. 1.



de plus, de lui fournir de sages conseils pour la conduite de la vie.

Duplex libelli dos est, quod risum movet,
Et quod prudenti vitam consilio monet [1].

En effet, outre que les matières de cet ouvrage, où l'on fait parler les bêtes et même les arbres, et où on leur donne de l'esprit, sont par elles-mêmes réjouissantes, la manière dont elles sont traitées a tout l'agrément et toute l'élégance possibles, en sorte que l'on peut dire que Phèdre a employé dans ses fables le langage de la nature même, tant le style en est simple et naïf, et cependant plein d'esprit et de délicatesse.

Elles ne sont pas moins estimables par rapport aux avis sensés et à la solide morale qu'elles renferment. J'ai marqué ailleurs, en parlant d'Ésope, combien cette manière d'instruire était en honneur et en usage chez les anciens, et le cas que les plus savants hommes en faisaient. Quand nous ne considérerions ces fables que par l'utilité dont elles peuvent être pour l'éducation des enfants, à qui, sous l'écorce d'un récit divertissant, elles commencent déjà à proposer des principes de probité et de sagesse, elles devraient nous paraître d'un grand mérite. Mais Phèdre a porté ses vues plus loin : il n'y a aucun âge, aucune condition, qui n'y puisse trouver d'excellentes maximes pour la conduite de la vie. Comme les vertus y sont partout mises en honneur et comblées de louanges, les crimes aussi, comme l'injustice, la calomnie, la violence, y sont représentés sous de vives mais d'affreuses couleurs, qui leur attirent le mépris, la haine et la détestation publique. Et c'est sans doute ce qui anima contre lui Séjan, et l'exposa à un extrême danger sous ce ministre ennemi de tout mérite et de toute vertu. Phèdre n'en marque ni la cause, ni aucune circonstance particulière, ni l'issue. Il se plaint seulement que toutes les formalités de justice sont violées à son égard, ayant pour accusateur, pour témoin, pour juge, Séjan lui-même, qui était son ennemi déclaré.

Quod si accusator alius Sejano foret,
Si testis alius, judex alius denique,
Dignum faterer esse me tantis malis [2].

[1] Prolog. l. 1.
[2] Ibid. lib. 3.

Il y a beaucoup d'apparence que cet indigne favori, qui abusait insolemment de la confiance de son maître, se trouva choqué de quelques portraits désavantageux tracés dans ces fables, qui pouvaient le regarder; mais comme ils étaient sans nom, s'en faire l'application soi-même, c'était se reconnaître ou du moins se sentir coupable, Phèdre ayant pu n'avoir en vue que de décrire en général les vices des hommes, ainsi qu'il le déclare expressément.

Suspicione si quis errabit sua,
Et rapiet ad se quod erit commune omnium,
Stulte nudabit animi conscientiam.
Huic excusatum me velim nihilominus.
Neque enim notare singulos mens est mihi,
Verum ipsam vitam et mores hominum ostendere [1].

On ne sait ni le temps, ni le lieu, ni aucune particularité de sa mort. On croit qu'il a survécu à Séjan, qui mourut la dix-huitième année de l'empire de Tibère.

Phèdre se rend un témoignage bien honorable en déclarant qu'il avait arraché de son cœur toute envie d'amasser :

Quamvis in ipsa natus pene sim schola,
Curamque habendi penitus corde eraserim [2].

Il ne paraît pas aussi indifférent ni aussi désintéressé par rapport aux louanges, et il parle assez volontiers de son propre mérite. Il était grand en effet, et nous n'avons rien dans toute l'antiquité de plus accompli que ses fables, j'entends dans le genre simple et naturel.

Il est surprenant qu'avec tout ce mérite Phèdre ait été si peu connu et si peu célébré par les anciens auteurs. Il n'y en a que deux qui en aient parlé, Martial et Aviénus [3] : encore doute-t-on que le vers où le premier nomme Phèdre regarde le nôtre. Casaubon, qui était si docte, n'apprit qu'il y avait un Phèdre au monde que par l'édition qu'en donna à Troyes Pierre Pithou, en 1596. Celui-ci en envoya un exemplaire au P. Sirmond, qui était alors à Rome. Ce jésuite le montra aux savants de Rome,

[1] In prolog. lib. 3.
[2] Ibid.
[3] Lib. 3, epigr. 20.

et ils jugèrent d'abord que c'était un livre supposé ; mais, l'ayant examiné de plus près, ils changèrent de sentiment, et crurent y rencontrer les caractères du siècle d'Auguste. Le P. Vavasseur raconte cette petite aventure avec son élégance ordinaire [1].

M. de la Fontaine, qui a porté dans notre langue ce genre d'écrire à sa souveraine perfection, en marchant sur les traces de Phèdre, a pourtant suivi une route toute différente. Soit qu'il n'ait pas cru la langue française susceptible de cette heureuse simplicité, qui dans l'auteur latin charme et enlève tous les esprits de bon goût ; soit qu'il ne se soit pas lui-même trouvé propre à ce genre d'écrire, il s'est fait un style tout particulier, dont la langue latine n'est peut-être point non plus capable, et qui, sans être moins naïf et moins naturel, est plus égayé, plus orné, plus libre, plus rempli de grâces, mais de grâces qui n'ont rien de fastueux ni d'affecté, qui ne font que rendre le fond des choses plus gai et plus amusant.

On en peut dire autant, ce me semble, par rapport à Térence et à Molière. Ils excellent tous deux dans leur genre, et ont porté la comédie au plus haut point de perfection peut-être où elle puisse arriver. Mais ce genre est tout différent : Térence l'emporte sur Molière pour la pureté, la délicatesse, l'élégance du langage ; d'un autre côté, notre poëte est infiniment au-dessus de Térence pour la conduite et l'intrigue des pièces de théâtre, ce qui en fait une des principales beautés, et surtout pour la justesse et la variété des caractères. Il a parfaitement rempli le précepte que donne Horace aux poëtes qui veulent réussir dans ce genre d'écrire, qui est de peindre d'après nature les mœurs et les inclinations des hommes, auxquelles la différence d'âge et de condition apporte de grands changements.

Ætatis cujusque notandi sunt tibi mores,
Mobilibusque decor naturis dandus et annis [2].

[1] In Tractatu de Ludicra dictione.

[2] Horat. in Arte poet. [v. 157].

§ III. *Troisième âge de la poésie latine.*

J'ai déjà dit que ce troisième âge de la poésie latine commençait vers le milieu du règne de Tibère. Quelques-uns des poëtes que je citerai d'abord pourraient être rangés parmi ceux du bon siècle, dont ils sont fort proches pour le temps et pour le mérite. On croit pourtant y remarquer quelque différence.

SÉNÈQUE.

Des dix tragédies latines qu'on a publiées et recueillies en un corps sous le nom de *Sénèque*, on convient assez communément que les plus belles sont de ce célèbre philosophe, précepteur de Néron. On croit que la *Médée* est véritablement de lui, puisque Quintilien en cite un endroit sous son nom. On a encore quelque raison particulière pour le faire auteur [1] de l'*OEdipe*. M. Lefèvre trouve que l'*Agamemnon*, *la Troade* et l'*Hercule en fureur* sentent trop la déclamation et l'école. Néanmoins, d'autres croient que *la Troade* et l'*Hippolyte* sont encore de lui; mais que l'*Agamemnon*, l'*Hercule en fureur*, le *Thyeste* et l'*Hercule sur l'OEta*, sont ou de Sénèque le père ou de quelque autre auteur qui n'est pas connu. Pour *la Thébaïde* et l'*Octavie*, on juge qu'elles sont entièrement indignes de l'esprit et de l'éloquence de Sénèque. Il est certain que l'*Octavie* n'est faite qu'après la mort de Sénèque, et de Néron même.

PERSE.

Perse (*Aulus Persius Flaccus*), poëte satirique, sous l'empire de Néron, était natif de Volterre, dans la Toscane. Il était chevalier romain; parent et allié de personnes du premier rang. Il étudia jusqu'à l'âge de douze ans à Volterre; puis il continua ses études à Rome, sous le grammairien Palémon, sous le rhéteur Verginius, et sous un philosophe stoïcien, nommé *Cornutus*, qui conçut pour lui une amitié si particulière, qu'il y eut toujours entre eux une liaison très-intime.

Ce poëte était d'un naturel fort doux, plein d'amitié et de respect pour ses proches, et fort réglé dans ses mœurs. Dans ses

[1] Lib. 9, c. 2.

satires il reprend souvent les défauts des orateurs et des poëtes de son temps, sans épargner Néron même.

On croit qu'il avait voulu désigner ce prince par ce vers injurieux, qu'on lit dans la première de ses satires.

Auriculas asini quis non habet [1]?

On y lit aussi ces quatre vers, que l'on croit être de Néron, et qu'il cite en exemple d'un style vicieux et ampoulé :

Torva mimalloneis implerunt cornua bombis,
Et raptum vitulo caput ablatura superbo
Bassaris, et Lyncem Mænas flexura corymbis
Evion ingeminat : reparabilis adsonat Echo.

M. Despréaux [2] se justifie par cet exemple. « Examinons Perse, « dit-il, qui écrivait sous le règne de Néron ; il ne raille pas simplement les ouvrages des poëtes de son temps, il attaque les « vers de Néron même : car enfin tout le monde sait, et toute la « cour de Néron le savait, que ces quatre vers, *torva mimalloneis*, etc., dont Perse fait une raillerie si amère dans sa « première satire, étaient des vers de Néron. Cependant on ne « remarque point que Néron, tout Néron qu'il était, ait fait punir « Perse ; et ce tyran, ennemi de la raison et amoureux comme « on sait de ses ouvrages, fut assez galant homme pour entendre raillerie sur ses vers, et ne crut pas que l'empereur, en « cette occasion, dût prendre les intérêts du poëte. »

L'ouvrage de Perse, où règne une morale pure, et un fonds merveilleux de sens, quoique d'une étendue fort médiocre, lui a acquis beaucoup de gloire, et une gloire fort solide, dit Quintilien. *Multum et veræ gloriæ, quamvis uno libro, meruit Persius.* Il faut pourtant avouer que l'obscurité qui règne dans ses satires diminue beaucoup de son mérite. Elle a fait dire à quelqu'un que puisque Perse ne voulait pas être entendu, il ne voulait pas l'entendre. *Si non vis intelligi, nec ego volo te intelligere.*

Il mourut âgé seulement de vingt-huit ans, l'an de J. C. 62, qui était la huitième de l'empire de Néron. Il laissa par reconnaissance à Cornutus, son maître et son ami, sa bibliothèque,

[1] On dit qu'il avait mis d'abord : *Auriculas asini Mida rex habet.*

[2] Discours sur la Satire.

composée de sept cents volumes, ce qui était alors fort considérable, et une grande somme d'argent. Cornutus accepta les livres, et laissa l'argent aux héritiers, c'est-à-dire aux sœurs de Perse.

JUVÉNAL.

J'anticipe le temps de Juvénal pour joindre ensemble ces deux poëtes satiriques.

Juvénal (*Decimus* ou *Decius Junius Juvenalis*) était d'Aquin, au royaume de Naples. Il vivait à Rome sur la fin du règne de Domitien, et même sous Nerva et sous Trajan. Il s'est rendu très-célèbre par ses satires. Nous en avons seize de lui. Il avait passé une grande partie de sa vie dans les exercices scolastiques, où il avait acquis la réputation de déclamateur véhément.

Juvénal, élevé dans les cris de l'école,
Poussa jusqu'à l'excès sa mordante hyperbole [1].

Jules Sealiger, qui est toujours singulier dans ses sentiments, préfère la force de Juvénal à la simplicité d'Horace. Mais tous les gens de bon goût jugent que le génie déclamateur et mordant de Juvénal est beaucoup au-dessous de cette naiveté fine, délicate et naturelle d'Horace.

Il avait osé attaquer dans sa septième satire le comédien Pâris[2], dont le pouvoir était énorme à la cour, et qui donnait généralement toutes les charges et de la robe et de l'épée.

Ille et militiæ multis largitur honorem,
Semestri vatum digitos circumligat auro.
Quod non dant proceres, dabit histrio.

Le fier comédien ne souffrit pas patiemment une entreprise si criminelle. Il fit bannir Juvénal en Égypte, en l'envoyant commander un régiment campé à l'extrémité de ce pays. Il revint à Rome après la mort de Domitien, et y demeura, comme on le juge par quelques-unes de ses satires, jusqu'au règne d'Adrien.

On croit que Quintilien, qui s'était fait une règle de ne nommer aucun des auteurs vivants, marque Juvénal, lorsqu'il dit qu'il y avait de son temps des poëtes satiriques dignes d'estime,

[1] Despréaux.

[2] Vetus Juv. Vita.

et qui seraient un jour fort célèbres. *Sunt clari hodieque, et qui olim nominabuntur* [1].

Il serait à souhaiter qu'en reprenant les mœurs des autres avec tant de sévérité, il ne nous eût pas fait voir qu'il était lui-même sans pudeur, et qu'il n'eût pas combattu les crimes d'une manière qui enseigne plus à les commettre qu'elle n'en inspire de l'horreur.

LUCAIN.

Lucain (*M. Annæus Lucanus*) était neveu de Sénèque. Son ouvrage le plus célèbre est sa *Pharsale*, où il décrit la guerre de César et de Pompée. Il est riche en belles pensées et a une grande vivacité de style; mais Quintilien croit qu'il doit être rangé plutôt parmi les orateurs que parmi les poëtes : *Lucanus ardens, et concitatus, et sententiis clarissimus, et, ut dicam quod sentio, magis oratoribus quam poetis annumerandus* [2]. Égaler Lucain à Virgile comme quelques-uns l'ont voulu faire, ce n'est pas relever Lucain, mais faire voir qu'on a peu de discernement. Ce qu'on peut dire, c'est que si l'âge eût pu mûrir l'esprit de Lucain, qui n'avait peut-être pas vingt-six ans quand il mourut, et joindre à son feu et à son élévation le jugement de Virgile, on aurait pu voir en lui un poëte achevé. On a perdu plusieurs de ses poésies.

La vie de Lucain, qu'on attribue à Suétone, l'accuse d'avoir eu une langue légère et intempérante, et d'avoir surtout parlé de Néron, qui l'aimait, d'une manière capable d'irriter même un prince doux et modéré.

Il entra des premiers dans la conspiration de Pison [3], piqué de ce que Néron, par une basse jalousie, s'opposait à la réputation de ses vers, et l'empêchait de les publier. Le prince ordonna qu'on fît mourir Lucain, et on lui coupa les veines. Comme il sentait la chaleur abandonner les extrémités de son corps, se souvenant qu'il avait autrefois dépeint un soldat qui mourait de la sorte, il prononça les vers qui exprimaient sa mort, et ce furent là ses

[1] Quintil. l. 10, cap. 1.

[2] Lib. 10, c. 1.

[3] « Lucanum propriæ causæ accendebant, quod famam carminum ejus premebat Nero, prohibueratque ostentare vanus adsimulatione. » (TAC. *Annal.* lib. 15, cap. 49.)

dernières paroles : frivole consolation pour un mourant, mais digne d'un poëte! Il mourut l'année 65 de l'ère chrétienne, et la douzième de Néron.

PÉTRONE.

Pétrone (*Petronius Arbiter*) était Provençal, d'auprès de Marseille, selon Sidoine Apollinaire, et vivait, selon la plus commune opinion, sous Claude et Néron.

Nous avons de cet auteur un reste de satire, ou plutôt de plusieurs livres satiriques (σατιρικῶν), qu'il avait composés tant en prose qu'en vers. C'est une espèce de roman qu'il fit en forme de satire, du genre de celles que Varron, comme je l'ai déjà dit, avait inventées, en mêlant agréablement la prose avec les vers, le sérieux avec l'enjoué, et que Varron avait nommées *ménippées*, parce que Ménippe le cynique avait traité devant lui des matières graves d'un style plaisant et moqueur.

Ces fragments ne sont qu'un recueil indigeste, tiré des cahiers de quelque particulier qui avait extrait de Pétrone ce qui lui avait plu davantage, sans y observer d'ordre. Les savants y trouvent une grande finesse et délicatesse de goût, et une merveilleuse fécondité à peindre les différents caractères de ceux qu'il fait parler. Ils observent pourtant que, bien que Pétrone paraisse avoir été grand critique et d'un goût fort exquis, son style ne répond pas tout à fait à la délicatesse de son jugement; qu'on y remarque quelque affectation; qu'il est trop fleuri et trop étudié, et qu'il dégénère déjà de cette simplicité naturelle et majestueuse de l'heureux siècle d'Auguste. Mais quand il serait beaucoup plus parfait pour le style, il en serait encore plus dangereux pour les mœurs, par les obscénités dont il a rempli son ouvrage.

On doute si notre Pétrone est le même que celui dont parle Tacite. Voici la peinture que fait cet historien de Pétronius Turpilianus, et qui convient assez à l'idée que la lecture de l'ouvrage dont je parle donne de son auteur. « C'était un voluptueux, qui « donnait le jour au sommeil, et la nuit aux plaisirs ou aux affai-« res [1]. Et au lieu que les autres se rendent célèbres par leur ap-

[1] « Illi dies per somnum, nox officiis et oblectamentis vitæ transigeban-

« plication au travail, celui-ci s'était mis en réputation par son « oisiveté. Il ne passait pas pourtant pour un débauché et un « dissipateur comme ceux qui se ruinent par des débauches folles « et sans goût, mais pour un homme d'un luxe délicat et réfléchi. « Toutes ses paroles et ses actions plaisaient d'autant mieux, « qu'elles portaient un certain air de négligence qui paraissait la « simple nature, et qui avait toutes les grâces de la naïveté. Néan- « moins, lorsqu'il fut proconsul de Bithynie, et depuis consul, « il se montra capable des plus grands emplois. Puis, redevenu « voluptueux, ou par inclination, ou par politique, à cause que « le prince aimait la débauche, il fut l'un de ses principaux con- « fidents. C'était lui qui réglait tout dans les parties de plaisir « de Néron, et Néron ne trouvait rien d'agréable ni de bon goût « que ce que Pétrone avait approuvé. De là naquit l'envie de « Tigellin contre lui, comme contre un dangereux rival, et qui « le surpassait dans la science des voluptés. » Pétrone se donna la mort à lui-même, pour prévenir celle à laquelle l'empereur, sous une fausse accusation, l'aurait condamné.

Si ce Pétrone n'est pas l'écrivain dont il s'agit ici, cet admirable portrait servira au moins à faire connaître le style de Tacite, dont j'aurai à parler dans la suite.

SILIUS ITALICUS.

C. Silius Italicus s'est rendu célèbre par son poëme de la seconde guerre punique [1].

Il n'était pas né poëte [2], et l'étude ne suppléa pas entièrement à ce qui lui manquait du côté de la nature. D'ailleurs il ne s'appliqua à faire des vers qu'après avoir longtemps exercé dans

tur. Atque alios industria, ita hunc ignavia ad famam protulerat, habebaturque non ganeo et profligatur, ut plerique sua haurientium, sed erudito luxu. Ac dicta factaque ejus, quanto solutiora, et quamdam suî negligentiam præferentia, tanto gratius in speciem simplicitatis accipiebantur. Proconsul tamen Bithyniæ, et mox consul, vigentem se ac parem negotiis ostendit : deinde revolutus ad vitia, seu vitiorum imitationem, inter paucos familiarium Neroni adsumptus est, elegantiæ arbiter, dum nihil amœnum et molle, nisi quod ei Petronius approbavisset. Unde invidia Tigellini, quasi adversus æmulum, et scientia voluptatum potiorem. » (TAC. *Annal.* lib. 16, cap. 18.)

[1] En dix-huit livres, intitulés *Punica*. — L.

[2] « Scribebat carmina majore cura quam ingenio. » (PLIN. lib. 3, ep. 7.)

le barreau la fonction d'avocat, et avoir été consul, c'est-à-dire dans un âge déjà fort avancé et languissant [1].

Quelque éloge que lui donne Martial [2], il n'est pas fort estimé en qualité de poëte ; mais on trouve qu'il surpasse tous ceux de son temps pour la pureté de la langue. Il suit avec assez d'exactitude la vérité de l'histoire, et l'on peut tirer de son poëme des lumières pour les temps même qui ne sont pas de son principal dessein, y ayant des faits qui ne se trouvent point ailleurs.

Ce qu'il y dit de Domitien fait assez voir qu'il le composait sous ce prince, après la guerre des Sarmates, sous laquelle il peut comprendre celle des Daces.

On croit que sa mort arriva sous Trajan, l'an 100 [3]. Il se laissa mourir de faim, ne pouvant plus souffrir la douleur d'un clou que les médecins ne pouvaient guérir. Pline remarque que Silius, s'étant retiré dans la Campanie à cause de sa vieillesse, ne quitta point sa retraite pour venir à Rome féliciter Trajan sur son avénement à l'empire. On estima Trajan de n'avoir point été offensé de cette liberté [4], et lui d'avoir osé la prendre.

Si notre poëte n'a pu arriver à une parfaite imitation de Virgile, du moins son respect pour lui ne pouvait pas aller plus loin. Il était devenu maître du lieu où était le tombeau de Virgile. C'était pour lui un lieu sacré [5], et qu'il respectait comme un temple. Il célébrait tous les ans le jour natal de Virgile avec plus de joie et de solennité que le sien propre. Il ne put souffrir qu'un monument si respectable demeurât négligé entre les mains d'un pauvre paysan, et il en fit l'acquisition.

Jam prope desertos cineres, et sancta Maronis
  Nomina qui coleret, pauper et unus erat.
Silius optatæ succurrere censuit umbræ :
  Silius et vatem, non minor ipse, colit [6].

L'ouvrage de Silius était demeuré enseveli depuis plusieurs

[1] Martial. l. 7, epigram. 63.

[2] Perpetui nunquam moritura volumina Sili
Qui legis, et latia carmina digna toga.
(Lib. 7, epigr. 63.)

[3] Plin. lib. 3, epist. 7.

[4] « Magna Cæsaris laus, sub quo hoc liberum fuit : magna illius, qui hac libertate ausus uti. » (PLIN. ib.)

[5] « Cujus (Virgilii) natalem religiosius quam suum celebrabat ; Neapoli maxime, ubi monumentum ejus adire ut templum solebat. » (Ibid.)

[6] Martial. l. 11, epigram. 50.



siècles dans la poussière de la bibliothèque de Saint-Gall. Pogge l'y trouva pendant le concile de Constance, avec plusieurs autres manuscrits, comme je l'ai déjà marqué ailleurs.

STACE.

Stace (*P. Statius Papinius*) a vécu sous Domitien. Martial ne parle jamais de lui, quoiqu'ils vécussent à Rome en même temps. On croit que cela venait de jalousie, parce que Stace plaisait fort à Domitien par son extrême facilité à faire des vers sur-le-champ.

Nous avons de Stace deux poëmes héroïques : *la Thébaïde*, en douze livres, et *l'Achilléide*, qui n'a que deux livres, parce que la mort l'a empêché de l'achever. Il les a adressés l'un et l'autre à Domitien, après la guerre des Daces. Nous avons encore cinq livres de *Sylves*, ou de plusieurs petits poëmes sur divers sujets, dont beaucoup ont pour objet de flatter Domitien.

Ses poésies furent estimées de son temps à Rome. Juvénal marque le concours extraordinaire avec lequel on allait les entendre, et les applaudissements qu'on leur donnait.

Curritur ad vocem jucundam, et carmen amicæ
Thebaïdos, lætam fecit quum Statius urbem,
Promisitque diem : tanta dulcedine captos
Adficit ille animos, tantaque libidine vulgi
Auditur [1].

Les vers qui suivent, s'il faut les prendre à la lettre, et s'ils ne sont pas une de ces hyperboles familières à Juvénal, nous apprennent que Stace était pauvre, et qu'après avoir acquis bien de la réputation par sa *Thébaïde*, il était obligé de faire des pièces de théâtre, et de les vendre à des comédiens pour pouvoir vivre.

Sed quum fregit subsellia versu,
Esurit, intactam Paridi nisi vendat Agaven.

Jules Scaliger prétend qu'il n'y a ni parmi les anciens ni parmi les modernes aucun auteur qui ait tant approché de Virgile que

[1] Lib. 3, sat. 6.

Stace, et il ne fait point difficulté de lui donner la préférence sur tous les poëtes héroïques, grecs et latins, soutenant qu'il fait de meilleurs vers qu'Homère même. Un tel jugement marque bien que cet illustre critique n'avait pas tant de justesse d'esprit que d'érudition. Souvent l'une nuit à l'autre.

Stace, aussi bien que Lucain et Silius Italicus, a traité son sujet plutôt en historien qu'en poëte, sans s'attacher à ce qui fait l'essence et la constitution d'un véritable poëme épique. Pour la diction et la versification, en cherchant trop à s'élever et à paraître grand, il donne dans l'enflure et devient ampoulé.

VALERIUS FLACCUS.

Comme le règne d'Auguste a porté les plus excellents des poëtes latins, aussi celui de Domitien nous a donné les plus considérables d'entre les poëtes du second ordre.

C. Valerius Flaccus Setinus Balbus. Ce poëte était né à Sétia, ville de Campanie, mais avait fixé sa demeure à Padoue.

Nous avons son poëme héroïque du voyage des Argonautes, divisé en huit livres. Il fut commencé sous Vespasien, à qui il est adressé : une mort prématurée empêcha l'auteur de l'achever. Les plus habiles gens ont une opinion assez médiocre de cet ouvrage, parce qu'ils y trouvent diverses fautes contre les règles de l'art, point de grâce et de beauté, et un style qui, pour avoir affecté une grandeur mal soutenue, devient froid et languissant. Quintilien néanmoins dit[1] que la poésie latine avait beaucoup perdu par sa mort, qui arriva dans les dernières années de Domitien. *Multum in Valerio Flacco nuper amisimus.*

Martial lui écrit comme à son ami, et l'exhorte à quitter la poésie pour plaider, et faire quelque métier auquel il puisse gagner plus d'argent qu'à courtiser les Muses, de qui il n'a rien à attendre que de vaines couronnes et de stériles louanges, qui le laisseront à jeun et dans la misère.

Pierios differ cantusque chorosque sororum :
Æs dabit ex illis nulla puella tibi...
Præter aquas Helicon, et serta, lyrasque dearum,
Nil habet, et magnum, sed perinane sophos [2].

[1] Lib. 10, c. 1.

[2] Lib. 1, epigram. 76.

MARTIAL.

Martial (*M. Valerius Martialis*) a réussi dans l'épigramme. Il était Espagnol, de la ville de Bilbilis, qu'on dit avoir été peu éloignée de celle de Calataïud en Aragon. Il naquit sous Claude, vint à Rome sous Néron, à l'âge de vingt ans, et y en demeura trente, aimé des empereurs, surtout de Domitien, qui lui accorda plusieurs grâces. On croit que, n'étant pas si bien traité après la mort de cet empereur, il se retira en son pays. Il eut tout le temps de s'y ennuyer, n'y trouvant nulle compagnie sortable et qui eût du goût pour les lettres; ce qui lui fit souvent regretter son séjour de Rome : car, au lieu que dans cette savante ville ses vers étaient extrêmement goûtés et applaudis, à Bilbilis ils ne faisaient qu'exciter contre lui l'envie et la médisance; traitement qu'il est difficile de soutenir tous les jours avec patience. *Accedit his municipalium rubigo dentium, et judicii loco livor..... adversus quod difficile est habere quotidie bonum stomachum* [1]. Il mourut sous Trajan, vers l'an 100.

Il nous reste de lui quatorze livres d'épigrammes et un livre des spectacles. Vossius croit que ce dernier est un recueil des vers de Martial et de quelques autres poëtes de son temps sur les spectacles que Tite fit représenter l'an 80.

Pline, en l'honneur duquel il avait fait une épigramme (la dix-neuvième du livre dix), lui donna une somme d'argent lorsqu'il se retira de Rome; car il était peu avantagé des biens de la fortune. A cette occasion, Pline remarque [2] que c'était un ancien usage d'accorder des récompenses utiles ou honorables à ceux qui avaient écrit à la gloire des villes ou de quelques particuliers. Aujourd'hui, dit-il, la mode en est passée, avec tant d'autres, qui n'avaient pas moins de grandeur et de noblesse. Depuis que nous cessons de faire des actions louables, nous méprisons la louange, *Postquam desiimus facere laudanda, laudari quoque ineptum putamus.*

Il pleura la mort de Martial lorsqu'il en sut la nouvelle. Il aimait et estimait son génie. Mais il serait à souhaiter qu'il y

[1] Martial. l. 12, in Præfat.

[2] Plin. l. 3, epist. 21.

eût eu autant de pudeur et de modestie dans ses vers qu'il y a quelquefois d'esprit.

On lui reproche son humeur trop mordante, sa flatterie honteuse à l'égard de Domitien, jointe à la manière indigne dont il le traita après sa mort.

L'amour des subtilités et de l'affectation des pointes dans le discours avaient pris, dès le temps de Tibère et de Caligula, la place du bon goût qui régnait sous Auguste. Ce défaut alla toujours croissant, et c'est ce qui fit si fort goûter Martial. Il s'en faut bien que toutes ses épigrammes soient de la même force : on leur a justement appliqué ce vers, qui est de lui :

Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura.

Le plus grand nombre est des mauvaises; mais il y en a d'excellentes : j'en rapporterai quelques-unes.

Sur une parfaite sculpture.

Artis phidiacæ toreuma clarum
Pisces adspicis : adde aquam, natabunt [1].

Sur la lenteur d'un barbier.

Eutrapelus tonsor dum circuit ora Luperci,
Expingitque genas, altera barba subit [2].

Conseil à un homme de ne point plaider.

Et judex petit, et petit patronus :
Solvas censeo, Sexte, creditori [3].

Sur la mort prématurée d'un homme qui avait remporté plusieurs fois la victoire dans les courses du Cirque.

Ille ego sum Scorpus, clamosi gloria Circi;
Plausus, Roma, tui, deliciæque breves :
Invida quem Lachesis raptum trieteride nona,
Dum numerat palmas, credidit esse senem [4].

Sur l'action hardie de Mucius Scévola.

Dum peteret regem decepta satellite dextra,
Injecit sacris se peritura focis.

[1] Lib. 3, epigr. 35.
[2] Lib. 7, epigr. 83.
[3] Lib. 2, epigr. 13.
[4] Lib. 10, epigr. 51.

Sed tam sæva pius miracula non tulit hostis,
Et raptum flammis jussit abire virum.
Urere quam potuit contempto Mucius igne,
Hanc spectare manum Porsena non potuit.
Major deceptæ fama est et gloria dextræ :
Si non errasset, fecerat illa minus [1].

Contre la dureté d'un riche avare :

Tu spectas hiemem succincti lentus amici,
(Proh scelus!) et lateris frigora trita mei.
Quantum erat, infelix, pannis fraudare duobus,
(Quid rennis?) non te, Nævole, sed tineas [2]?

On ne conserve véritablement que les biens qu'on a donnés.

Callidus effracta nummos fur auferet arca :
Prosternet patrios impia flamma lares...
Extra fortunam est quidquid donatur amicis.
Quas dederis, solas semper habebis opes [3].

Éloge et description d'une petite chienne.

Cette pièce est un peu longue, mais d'une délicatesse extrême. Je souhaiterais qu'une main habile la traduisît en vers français en faveur des dames.

Issa est passere nequior Catulli :
Issa est purior osculo columbæ :
Issa est blandior omnibus puellis :
Issa est carior indicis lapillis :
Issa est deliciæ catella Publi.
Hanc tu, si queritur, loqui putabis.
Sentit tristitiamque, gaudiumque.
Collo nixa cubat, capitque somnos,
Ut suspiria nulla sentiantur :
Et desiderio coacta ventris,
Gutta pallia non fefellit ulla;
Sed blando pede suscitat, toroque
Deponi monet, et rogat levari :

[1] Lib. 1, epigr. 22.
[2] Lib. 2, epigr. 46.
[3] Lib. 8, epigr. 42.

Castæ tantus inest pudor catellæ!
Ignorat venerem, nec invenimus
Dignum tam tenera virum puella.
Hanc ne lux rapiat suprema totam,
Picta Publius exprimit tabella,
In qua tam similem videbis Issam,
Ut sit tam similis sibi nec Issa.
Issam denique pone cum tabella,
Aut utramque putabis esse veram,
Aut utramque putabis esse pictam

SULPITIA

Sulpitia, dame romaine, était femme de Calénus. Elle fit un poëme sur l'expulsion des philosophes, où elle maltraite fort Domitien, et le menace de la mort. C'est la seule pièce qui nous reste d'un grand nombre de poésies qu'elle avait faites. On l'imprime ordinairement à la fin des satires de Juvénal. Il y a sujet de regretter la perte des vers qu'elle écrivit à son mari sur l'amour conjugal, et sur la fidélité et la chasteté que l'on doit garder dans l'état du mariage. Martial en fait un bel éloge dans une épigramme, dont je rapporterai seulement quelques vers.

Omnes Sulpitiam legant puellæ,
Uni quæ cupiunt viro placere.
Omnes Sulpitiam legant mariti,
Uni qui cupiunt placere nuptæ...
Hac condiscipula, vel hac magistra,
Esses doctior et pudica, Sappho [2]...

NEMESIANUS et CALPURNIUS.

Nous avons quelques églogues et une partie du poëme sur la chasse de *M. Aurelius Olympius Nemesianus*, fort célèbre en son temps pour la poésie. On prétend qu'il était de Carthage. Il adresse son poëme sur la chasse à Carin et à Numérien après la mort de leur père, c'est-à-dire en 284.

Titus Calpurnius, de Sicile, a vécu sous Carus, Carin, et Numérien. Il composa sept églogues, qu'il adressa à Némésien,

[1] Lib. 1, epigr. 109.
[2] Lib. 10, epigr. 35.

poëte bucolique comme lui. Les vers de ces deux poëtes se sentent du siècle où ils ont été composés.

PRUDENCE.

Prudence (*Aurelius Prudentius Clemens*), poëte chrétien, officier à la cour de l'empereur Honorius, naquit en Espagne à Saragosse, l'an 348, et mourut vers l'an 412.

Il ne commença ses poésies sur la religion qu'à l'âge de cinquante-sept ans. Il avait été avocat, puis juge, ensuite homme de guerre; enfin il fut attaché à la cour par un emploi honorable. C'est lui-même qui nous apprend ces circonstances dans le prologue de ses ouvrages.

Per quinquennia jam decem,
Ni fallor, fuimus : septimus insuper
Annum cardo rotat, dum fruimur sole volubili.

Après avoir parlé de sa jeunesse, il expose ses différents emplois.

Exin jurgia turbidos
Armarunt animos, et male pertinax
Vincendi studium subjacuit casibus asperis.
Bis legum moderamine
Frenos nobilium reximus urbium :
Jus civile bonis reddidimus, terruimus reos.
Tandem militiæ gradu
Evectum pietas principis extulit,
Adsumptum proprius stare jubens ordine proximo.

Les poésies qu'on a de Prudence sont plus remplies de zèle de religion que des ornements de l'art. On y trouve beaucoup de fautes de quantité. D'ailleurs, l'orthodoxie n'y est pas toujours gardée. Il faut pourtant avouer qu'on trouve en plusieurs endroits de ses ouvrages beaucoup de goût et de délicatesse. Je n'en veux pour preuves que ses hymnes sur les innocents : j'en rapporterai quelques strophes.

Salvete, flores martyrum,
Quos lucis ipso in limine
Christi insecutor sustulit,

Ceu turbo nascentes rosas
Vos prima Christi victima,
Grex immolatorum tener,
Aram sub ipsam simplices
Palma et coronis luditis....
Audit tyrannus anxius
Adesse regum principem,
Qui nomen Israel regat,
Teneatque David regiam.
Exclamat amens nuntio :
Successor instat, pellimur.
Satelles, i, ferrum rape,
Perfunde cunas sanguine.
Transfigit ergo carnifex
Mucrone districto furens
Effusa nuper corpora,
Animasque rimatur novas.

Le siècle d'Auguste n'a rien de plus vif ni de plus délicat que ces strophes.

CLAUDIEN.

Claudien (*Claudius*), poëte latin et païen, natif de Canope en Égypte, a vécu sous Arcade et Honorius, qui lui firent dresser une statue. Il mourut peu après Arcade.

Il mérite le premier rang entre tous les poëtes héroïques qui ont paru depuis l'heureux siècle d'Auguste. De tous ceux qui ont tâché de suivre et d'imiter Virgile, il est celui qui approche le plus de la majesté de ce poëte, et qui tient le moins de la corruption de son siècle. On sent bien qu'il avait beaucoup de génie, et qu'il était né pour la poésie. Il était plein de ce feu qui produit l'enthousiasme. Son style est châtié, doux, élégant, et en même temps noble et élevé. Il a trop de saillies de jeunesse, et est trop enflé. Il a de l'esprit et de l'imagination ; mais il est bien éloigné de cette délicatesse de nombre et de ce tour naturel de vers que les connaisseurs admirent dans Virgile. Il retombe sans cesse dans la même cadence, ce qui fait qu'on a peine à le lire sans se lasser.

Entre les diverses pièces de Claudien, ses invectives contre Rufin et contre Eutrope ont été fort estimées.

AUSONE.

Ausone (*Decius* ou plutôt *Decimus Magnus Ausonius*) naquit à Bordeaux.

A l'âge de trente ans il fut choisi pour y enseigner la grammaire, puis la rhétorique. Il s'acquit une si grande réputation dans ce dernier emploi, qu'on l'attira à la cour impériale pour le faire précepteur de Gratien, fils de l'empereur Valentinien [1]. Il accompagna son élève dans le voyage que fit ce jeune prince en Allemagne avec son père.

Cet emploi lui acquit les premières dignités de l'empire. Il fut fait questeur par Valentinien. Après la mort de ce prince, Gratien le fit préfet du prétoire; et il eut deux fois cette charge, premièrement pour l'Italie et l'Afrique, et ensuite pour les Gaules. Enfin il le déclara consul [2]. On vit pour lors vérifiée de nouveau la maxime de Juvénal : que quand il plaît à la fortune on passe de la fonction du rhéteur à la charge de consul.

Si fortuna volet, fies de rhetore consul.

L'empereur, en lui conférant cette dignité, n'oublia rien de ce qu'il put imaginer de plus obligeant et de plus honnête. Ce doit être la science des princes, de savoir ainsi assaisonner leurs présents et leurs bienfaits. Il dépêcha promptement un courrier à Ausone pour lui donner avis de sa nomination au consulat, et lui écrivit en ces termes : « Comme je songeais il y a « quelque temps à créer des consuls pour cette année, j'invo- « quai l'assistance de Dieu, comme vous savez que j'ai accou- « tumé de faire en tout ce que j'entreprends, et comme je sais « que vous désirez que je fasse. J'ai cru devoir vous nommer « premier consul, et que Dieu demandait de moi cette recon- « naissance pour les bonnes instructions que j'ai reçues de « vous. Je vous rends donc ce que je vous dois; et sachant « qu'on ne peut jamais s'acquitter ni envers ses pères ni envers

[1] An. 367.
[2] An. 379
[3] Auson. in Grat. act.

« ses maîtres, je confesse que je vous dois encore ce que j'ai « tâché de vous rendre. »

Afin que rien ne manquât à la grâce qu'il lui avait faite, il accompagna cette lettre d'un présent, et lui envoya une robe fort riche, où était en broderie d'or la figure de l'empereur Constantius, son beau-père. Ausone, de son côté, employa toute la force et toute la délicatesse de son esprit pour faire en vers et en prose l'éloge de son auguste bienfaiteur. Nous avons encore le remercîment qu'il fit à l'empereur : c'est une pièce qui a été fort estimée. On y trouve beaucoup d'esprit, et peut-être trop ; des pensées belles et solides ; des tours vifs, mais souvent trop recherchés. La latinité en est dure, et se ressent du siècle où a vécu l'auteur. Je rapporterai ici le commencement du discours qu'il prononça devant l'empereur en action de grâce, afin qu'on ait quelque idée de son style.

« Ago tibi gratias, imperator Auguste : si possem, etiam referrem. Sed nec tua fortuna desiderat remunerandi vices, nec nostra suggerit restituendi facultatem. Privatorum ista copia est, inter se esse munificos. Tua beneficia, ut majestate præcellunt, ita mutuum non reposcunt. Quod solum igitur nostræ opis est, gratias ago, verùm ita, ut apud Deum fieri solet, sentiendo copiosius quam loquendo ; atque non in sacrario modo imperialis oraculi, qui locus horrore tranquillo et pavore venerabili raro eumdem animum præstat et vultum. Sed usquequaque gratias ago, tum tacens, tum loquens ; tum in cætu hominum, tum ipse mecum ; et quum voce potui, et quum meditatione secessi ; omni loco, actu, habitu, et tempore. Nec mirum si ego terminum non statuo tam grata profitendi, quum tu finem facere nescias honorandi. Qui enim locus est, aut dies, qui non me hujus aut similis gratulationis admoneat ! Admoneat autem ! O inertiam significationis ignavæ ! Quis, inquam, locus est, qui non beneficiis tuis agitet, inflammet ?

Il y a une extrême inégalité entre les ouvrages d'Ausone. Son style est dur, comme je l'ai déjà remarqué : mais la dureté est le moindre vice de ses poésies. Les obscénités dont il les a remplies en interdisent la lecture à quiconque n'a pas renoncé à toute pudeur.

SAINT PAULIN.

Saint Paulin, évêque de Nole, était de Bordeaux. Il naquit vers l'an 353. Il eut pour maître dans les lettres profanes le célèbre Ausone, dont je viens de parler. Saint Paulin déclare plus d'une fois qu'il devait tout à Ausone, qu'il appelle son patron, son maître, son père, et à qui il se reconnaît redevable de sa bonne éducation, de la connaissance qu'il avait des lettres, et de son élévation dans les charges et les dignités.

Tibi disciplinas, dignitatem, litteras,
Linguæ et togæ, et famæ decus,
Provectus, altus, institutus debeo,
Patrone, præceptor, parens [1].

Il fit un grand progrès sous un tel maître. Ausone l'en félicite dans plusieurs de ses poésies, et il avoue, ce qui n'est pas peu pour un poëte, que son disciple a emporté la palme sur lui pour les vers.

Cedimus ingenio, quantum præcedimus ævo.
Assurgit musæ nostra camœna tuæ [2].

La retraite de saint Paulin, qui était allé se cacher dans la solitude en Espagne, lui attira de violents reproches de la part d'Ausone. Cet homme mondain lui écrivit [3] plusieurs lettres pour se plaindre de son injurieux oubli, dans lesquelles il s'emporte contre sa Tanaquil; c'est le nom odieux qu'il donnait à Thérasie, sa femme, à qui il imputait ce changement. Il accusait son disciple d'avoir perdu sa douceur ancienne et d'être devenu sauvage et misanthrope. Il lui attribuait assez clairement un esprit renversé par une noire mélancolie, qui lui faisait fuir la compagnie et la conversation des hommes. C'est le reproche ordinaire que font les gens du monde à ceux qui le quittent.

La divine Providence empêcha qu'il ne reçût aucune de ces lettres avant qu'il fût assez fort pour résister aux piéges que le démon lui tendait par la main d'un maître anciennement estimé et tendrement aimé. Au bout de quatre ans, il en reçut trois à

[1] Carm. 10.
[2] Auson. epist. 20.
[3] Id. ep. 24 et 25.

la fois, auxquelles il répondit de son côté par plusieurs lettres.

Après avoir rendu raison de son long silence, il s'excuse de se remettre à la poésie profane, qui ne convenait point à une personne comme lui, qui ne voulait plus songer qu'à Dieu.

Quid abdicatas, in meam curam, pater,
 Redire musas præcipis?
Negant Camœnis, nec patent Apollini
 Dicata Christo pectora.

Il dit qu'il est bien éloigné maintenant d'invoquer ni Apollon ni les Muses, divinités sourdes et imbéciles; qu'un Dieu plus puissant s'est saisi de son esprit, et demande de lui d'autres sentiments et un autre langage.

Nunc alia mentem vis agit, major Deus,
 Aliosque mores postulat.

Il décrit ensuite le changement merveilleux que la grâce opère dans le cœur de l'homme lorsqu'elle s'en est saisie par droit de conquête, et qu'elle se l'est entièrement assujetti en lui faisant perdre par un chaste plaisir le goût des anciennes voluptés, en étouffant toutes les peines et toutes les inquiétudes de la vie présente par une vive foi et une vive espérance des biens futurs, et en ne lui laissant d'autre soin que de s'occuper de son Dieu, dont il repasse les merveilles, dont il étudie les saintes volontés, s'efforçant de lui rendre un hommage digne de lui par un amour sans partage et sans borne.

Hic ergo nostris ut suum præcordiis
 Vibraverit cœlo jubar,
Abstergit ægrum corporis pigri situm,
 Habitumque mentis innovat.
Exhaurit omne quod juvabat antea,
 Castæ voluptatis vice.
Totoque nostra jure domini vindicat
 Et corda, et ora, et tempora.
Se cogitari, intelligi, credi, legi,
 Se vult timeri et diligi.
Æstus inanes, quos movet vitæ labor
 Præsentis ævi tramite,
Abolet futuræ cum Deo vitæ fides, etc.

Il ajoute à tout cela une forte protestation de ne manquer jamais à ce que les obligations qu'il avait à Ausone demandaient de lui.

Les louanges qu'Ausone, en plusieurs endroits, donne à saint Paulin semblent regarder plutôt les poésies qu'il avait faites avant son renoncement aux muses profanes que celles qu'il a composées depuis : car après une abdication si rare et si généreuse il s'est étudié à éteindre la plus grande partie de son feu, et, ayant étouffé en lui tout désir de la réputation humaine, il a rabaissé son esprit et son style, et s'est renfermé dans les bornes d'une simplicité ennemie de tout orgueil, telle que la modestie chrétienne l'exige. Il a même porté le détachement jusqu'au point de ne se pas soucier de garder l'exactitude de la prosodie. Mais dans tout cet air négligé, qui paraît autant dans sa versification que dans le fond même du style de sa poésie, on trouve toujours de certains agréments naturels, qui font aimer l'auteur et ses ouvrages.

SAINT PROSPER.

Saint Prosper était d'Aquitaine. C'était un homme laïc et marié. Il fut secrétaire des brefs sous le pape saint Léon.

Nous avons de saint Prosper, outre quelques autres petites pièces qui sont douteuses, un poëme très-considérable contre les ingrats, c'est-à-dire contre les ennemis de la grâce de Jésus-Christ, dans lequel il explique en théologien profond la doctrine catholique contre les pélagiens et les semi-pélagiens.

M. Godeau juge, après plusieurs autres auteurs, que cet ouvrage est l'abrégé de tous les livres de saint Augustin sur cette matière, et particulièrement de ceux qui ont été écrits contre Julien. Il ajoute que les expressions en sont merveilleuses, et qu'il y a sujet, en beaucoup d'endroits, de s'étonner comment ce saint a pu accorder la beauté de la versification avec les épines de son sujet. Ce qu'il y a encore de surprenant dans ce poëme, c'est de voir que l'exactitude pour les dogmes de la foi y soit si régulièrement observée, malgré la contrainte des vers et la liberté de l'esprit poétique, et que les vérités de la religion n'y soient ni

altérées ni affaiblies par les ornements de la poésie. Nous avons ce poëme traduit en vers français. Je donnerai ici la préface, qui fera connaître et le sujet de cet excellent ouvrage, et le style de l'auteur.

PRÆFATIO.

Unde voluntatis sanctæ subsistat origo,
Unde animis pietas insit, et unde fides :
Adversum ingratos, falsa et virtute superbos,
Centenis decies versibus excolui.
Quos si tranquilla studeas cognoscere cura,
Tutus ab adverso turbine, lector, eris;
Nec libertate arbitrii rapiere rebellis,
Ulla nec audebis dona negare Dei.
Sed bona quæ tibi sunt, operante fatebere Christo,
Non esse ex merito sumpta, sed ad meritum.

TRADUCTION.

Ma plume en mille vers combattant pour la grâce,
A pour Dieu combattu,
Attaquant ces ingrats pleins de la vaine audace
D'une fausse vertu.
J'ai fait voir d'où nos cœurs conçoivent la racine
D'un céleste dessein,
D'où la foi naît dans nous, d'où la vertu divine
Germe dans notre sein.
Si donc ton esprit calme, en lisant cet ouvrage,
N'y cherche que du fruit,
Ces vers te sauveront du funeste naufrage
Où l'erreur nous conduit.
Tu n'élèveras point contre ton roi suprême
Ta fière liberté,
Et tu ne croiras point mériter par toi-même
Les dons de sa bonté.
Mais tu reconnaîtras que tu dois toute chose
Au Dieu qui t'est si doux;
Et que notre mérite est l'effet, non la cause,
De sa grâce dans nous.

SIDOINE APOLLINAIRE.

Sidoine Apollinaire (*C. Sollius Apollinaris Sidonius*) naquit à Lyon, d'un préfet du prétoire gendre de l'empereur Avite.

Nous avons ses poésies en vingt-quatre pièces, imprimées ordinairement avec les neuf livres de ses épîtres. Le siècle où il vivait fait excuser le style dur, l'obscurité et les fautes de prosodie de ses vers.

Il renonça à la poésie en renonçant au siècle, et il ne fit plus de vers depuis qu'on l'eut fait évêque de Clermont en Auvergne, ce qui arriva en l'an 472.

AVIÉNUS.

Rufus Festus Aviénus vivait sous Théodose l'ancien. Cet auteur a mis en vers latins *les Phénomènes* d'Aratus, et *la Périégèse* de Denys, c'est-à-dire la description qu'il avait faite de la terre. Il avait mis aussi tout Tite-Live en vers ïambes : travail assez inutile, et dont la perte ne doit pas être fort regrettée. Il nous reste de lui des fables, qu'il a prises d'Ésope pour les mettre en vers élégiaques, et qu'il a dédiées à Théodose, qui n'est autre que Macrobe : elles sont infiniment éloignées de la pureté, de la beauté et de la grâce de celles de Phèdre.

BOÈCE.

Boèce (*Anicius Manlius Severinus Boetius*) fut consul seul l'an 510.

Ce que ce grand homme a fait de vers est inséré dans ses cinq livres de *la Consolation*, qu'il composa dans la prison où Théodoric, roi des Goths, l'avait fait mettre : il était son principal ministre d'État. Sa prose, n'étant pas fort excellente, semble avoir contribué par ses ombres à relever l'éclat de sa poésie, qui est remplie de graves sentences et de belles pensées.

FORTUNAT.

Fortunat était né dans la marche Trévisane. Il fut fait évêque de Poitiers, et mourut vers le commencement du septième siècle.

C'est un des plus importants d'entre les poëtes de l'antiquité

chrétienne. Nous avons onze livres de ses poésies diverses, tant en vers lyriques qu'en vers élégiaques, et quatre de la vie de saint Martin, en vers hexamètres. Il faut juger du mérite de ses vers par le siècle où il vivait.

CHAPITRE II.

DES HISTORIENS.

C'est avec raison que l'histoire a été appelée le témoin des temps, le flambeau de la vérité, l'école de la vertu, la dépositaire des événements, et, s'il était permis de parler ainsi, la fidèle messagère de l'antiquité. En effet, elle nous ouvre la vaste carrière de tous les siècles passés, les rapproche en quelque sorte de nous, et nous les rend comme présents. Elle fait comparaître devant nous les conquérants, les héros, les princes, et tous les grands hommes, mais dépouillés de l'appareil fastueux qui les accompagnait pendant leur vie, et réduits à eux seuls, pour venir rendre compte de leurs actions au tribunal de la postérité, et pour y subir un jugement où la flatterie n'a plus de part, parce qu'ils n'ont plus de pouvoir.

L'histoire a le privilége aussi d'approcher du trône des princes régnants, et est presque la seule qui puisse ou qui ose leur faire connaître la vérité, et leur montrer même leurs défauts, s'ils en ont, mais sous des noms étrangers, pour ménager leur délicatesse, et pour leur rendre ses avis utiles en évitant de leur déplaire. Elle n'est pas moins appliquée à instruire les particuliers. Elle leur marque à tous généralement, de quelque âge et de quelque condition qu'ils soient, et les modèles de vertu qu'ils doivent suivre, et les exemples vicieux qu'ils doivent éviter.

On comprend assez que l'histoire, encore brute et grossière dans ses commencements, n'était pas en état de rendre au genre humain de si importants services. Elle se contenta d'abord de conserver la mémoire des événements en les gravant sur la pierre et l'airain, en les fixant par des inscriptions, en les insérant

dans les registres publics, en les consacrant en quelque sorte par des hymnes et des cantiques. Elle s'est élevée peu à peu, et est parvenue par degrés à ce point de perfection où les Grecs et les Latins l'ont conduite.

Je ne touche point à l'histoire du peuple de Dieu composée par Moïse, la plus ancienne et la plus respectable de toutes. Je ne parle point non plus de plusieurs historiens dont nous n'avons conservé que les noms et tout au plus quelques légers fragments. Je me borne ici aux historiens grecs et latins dont les ouvrages sont parvenus jusqu'à nous en tout ou en partie. Comme j'ai eu soin de les citer exactement dans mon *Histoire ancienne*, et qu'ils me servent de garants pour les faits que j'y avance, il paraît nécessaire que ceux de mes lecteurs qui ne les ont pas lus en aient quelque connaissance légère, et sachent au moins le temps où ils ont vécu, les principales circonstances de leur vie, les ouvrages qu'ils ont composés, et le jugement qu'en ont porté les savants.

ARTICLE PREMIER.

Des Historiens grecs.

HÉRODOTE.

Hérodote était d'Halicarnasse, ville de Carie. Il naquit[1] l'année même que mourut Artémise, reine de Carie, et quatre ans avant la descente de Xerxès dans la Grèce. Voyant sa patrie opprimée sous la tyrannie de Lygdamis, petit-fils d'Artémise, il la quitta pour se retirer dans l'île de Samos, où il apprit à fond le dialecte ionique.

C'est dans ce dialecte qu'il a composé son histoire, renfermée en neuf livres. Il la commence à Cyrus, selon lui premier roi des Perses, et la conduit jusqu'à la bataille de Mycale, qui se donna la huitième année de Xerxès; ce qui comprend l'espace de six-vingts ans, sous quatre rois de Perse, Cyrus, Cambyse, Darius, Xerxès, depuis l'année du monde 3405 jusqu'à 3524. Outre l'histoire des Grecs et des Perses, qui est son principal objet, il en traite plusieurs autres par digression, comme celle des Égyptiens,

[1] An. M. 3520. Av. J. C. 481. Suidas.

qui occupe le second livre. Il cite [1] dans l'ouvrage que nous avons ses histoires des Assyriens et des Arabes, qu'il avait écrites ; mais il ne nous en reste rien, et l'on doute même s'il les avait achevées, parce qu'aucun auteur n'en fait mention. On ne croit pas que la vie d'Homère, attribuée à Hérodote, soit de lui.

Hérodote, pour se faire connaître en même temps à toute la Grèce, choisit le temps qu'elle était assemblée aux jeux olympiques, et il y fit lecture de son Histoire, qui fut reçue avec des applaudissements extraordinaires[2]. On croyait entendre parler les Muses, tant le style dans lequel elle est écrite parut doux et coulant ; et c'est ce qui fit qu'on donna pour lors aux neuf livres qui la composent les noms des neuf Muses.

Il paraît qu'il accorda une lecture particulière de son ouvrage à la ville d'Athènes, qui méritait bien cette distinction : ce fut à la célèbre fête des Panathénées. Il est facile de juger combien une histoire composée avec tant d'art et d'éloquence dut plaire à des oreilles aussi fines et aussi délicates que celles des Athéniens, et à des esprits aussi curieux et d'un aussi bon goût.

On peut croire que ce fut dans cette assemblée plutôt qu'à celle des jeux olympiques que Thucydide, encore tout jeune, et âgé peut-être de quinze ans, fut tellement frappé de la beauté de cette histoire, qu'il entra dans une espèce de transport et d'enthousiasme, et versa des larmes de joie avec abondance [3]. Hérodote s'en aperçut, et en fit ses compliments au père du jeune homme, nommé Olore, et l'exhorta fortement à prendre un soin particulier de ce fils, qui montrait déjà un goût si marqué pour les belles lettres, et qui pourrait un jour faire honneur à la Grèce. Les grands hommes ne peuvent être trop attentifs à encourager, par quelques louanges, des jeunes gens en qui ils aperçoivent des talents et de la bonne volonté. C'est peut-être à ce petit mot d'Hérodote que nous devons l'admirable histoire de Thucydide.

J'ai supposé que Thucydide pouvait avoir quinze ans lorsqu'il assista à la lecture qu'Hérodote fit de son Histoire à Athènes. Suidas dit qu'il était encore enfant, ou plutôt encore jeune ; ἔτι παῖς. Or, comme il n'était né que treize ans après Hérodote,

[1] Lib. 1, cap. 184.
[2] Suid.
[3] Marcellin. de vita Thucydid. Suidas.

Hérodote lui-même n'en avait donc alors que vingt-huit, ce qui ajoute beaucoup au mérite de cet auteur, d'avoir à cet âge composé un ouvrage si estimable [1].

Hérodote, comblé de gloire, songea à retourner dans sa patrie : c'est où le cœur nous rappelle toujours. Quand il y fut arrivé, il exhorta ses compatriotes à chasser le tyran qui les opprimait, et à se remettre en possession de la liberté, plus chère aux Grecs que la vie même. Ses exhortations eurent tout le succès qu'il en pouvait attendre, mais ne furent payées à son égard que d'ingratitude, par l'envie qu'une si glorieuse et si heureuse entreprise lui attira. Obligé de quitter une patrie ingrate, il crut devoir profiter d'une conjoncture favorable qui se présenta fort à propos. C'était une colonie que les Athéniens envoyaient à Thurium, dans la partie de l'Italie appelée *la grande Grèce*, pour repeupler et rétablir cette ville. Il se joignit à la colonie, alla s'établir avec elle à Thurium, et il y finit ses jours [2]. Thurium était l'ancienne Sybaris ; ou du moins cette ville fut bâtie dans le voisinage de Sybaris, et on y ramassa les restes de cette ancienne ville, ruinée par les Crotoniates.

Je diffère à parler de ce qui regarde le jugement qu'on doit porter d'Hérodote après que j'aurai traité l'article de Thucydide, afin de pouvoir les comparer ensemble.

THUCYDIDE.

On place la naissance de Thucydide au commencement de la 77 e olympiade [3], treize ans après celle d'Hérodote.

Il eut pour père Olore (appelé ainsi du nom d'un roi de Thrace), et pour mère Hégésipyle. Il comptait parmi ses ancêtres l'ancien Miltiade, fils de Cypsèle, fondateur du royaume de la Chersonèse, qui, du consentement de Pisistrate, s'était retiré en Thrace, et y avait épousé Hégésipyle, fille d'Olore, roi de Thrace, dont la fille apparemment, qui portait le même nom, fut mère de notre historien.

[1] M. Larcher place cette anecdote sur Thucydide lors de la lecture qu'Hérodote fit de son ouvrage aux jeux olympiques, en 456 avant J. C. ; mais toutes ces dates exigeraient une discussion nouvelle. — L.

[2] C'est là qu'il termina son ouvrage. — L.

[3] AN. M. 3533. AV. J. C. 471. Marcellin. de vita Thucydid. Suidas.

Celui-ci étudia la rhétorique sous Antiphon, et la philosophie sous Anaxagore. Il parle du premier dans son huitième livre [1], et dit qu'il fut d'avis d'abolir à Athènes le gouvernement populaire et d'établir les quatre-cents.

Nous avons déjà dit qu'à l'âge de quinze ans [2] il avait entendu avec un extrême plaisir la lecture de l'histoire d'Hérodote, soit à Olympie, soit à Athènes.

Porté à l'étude par une inclination violente, il ne songea point à s'engager dans l'administration des affaires publiques : il eut soin seulement de se former dans les exercices militaires qui convenaient à un jeune homme de sa naissance. Il eut de l'emploi dans les troupes, et fit quelques campagnes.

A l'âge de vingt-sept ans [3] il fut chargé en partie de conduire et d'établir à Thurium [4] une nouvelle colonie d'Athéniens. Cet emploi l'occupa pendant trois ou quatre ans, après quoi il retourna à Athènes.

Pour lors il épousa une fille de Thrace fort riche, et qui y possédait un grand nombre de mines. Ce mariage le mit fort à son aise, et lui fournit de quoi faire une dépense assez considérable. Nous verrons bientôt l'utile emploi qu'il en fit.

Cependant la guerre du Péloponnèse s'alluma [5] dans la Grèce, et y excita de grands mouvements et de grands troubles. Thucydide [6], qui prévoyait qu'elle serait de longue durée, et qu'elle aurait d'importantes suites, forma dès lors le dessein d'en écrire l'histoire. L'important était d'avoir des mémoires bien fidèles et bien sûrs, et de se faire instruire de part et d'autre dans le dernier détail de toutes les circonstances de chaque expédition et de chaque campagne. C'est ce qu'il fit d'une manière admirable et qui a peu d'exemples.

Comme il servait dans les troupes d'Athènes, il fut lui-même témoin oculaire d'une bonne partie de ce qui se passa dans l'armée des Athéniens, jusqu'à la huitième année de cette guerre [7], c'est-à-dire jusqu'au temps de son exil, dont voici quelle fut l'oc-

[1] Thucyd. l. 8, pag. 592.
[2] An. M. 3548. Av. J. C. 456.
[3] An. M. 3560. Av. J. C. 444.
[4] Ce fait, rapporté par le seul Marcellin, est douteux; Lysias, l'orateur, qui n'avait alors que quinze ans, fut du nombre des colons. — L.
[5] An. M. 3573. Av. J. C. 431.
[6] Thucyd. l. 5, p. 561.
[7] An. M. 3580. Av. J. C. 424. Thucyd. l. 4, pag. 321.

casion. Il avait été commandé pour aller au secours d'Amphipolis, sur les frontières de la Thrace, place d'une grande importance pour les deux partis. Brasidas, général des Lacédémoniens, le prévint, et prit la ville. Thucydide, de son côté, prit Eïone, située sur le Strymon. Cet avantage, qui était assez peu considérable en comparaison de la perte qu'avait faite Athènes par la prise d'Amphipolis, fut compté pour rien. On lui fit un crime à Athènes d'avoir manqué par sa lenteur à secourir Amphipolis; et le peuple, animé par les cris tumultueux de Cléon, le punit de sa prétendue faute, et le condamna à l'exil.

Thucydide mit sa disgrâce à profit, et la fit servir à la préparation et à l'exécution du grand dessein qu'il avait formé, de composer l'histoire de cette guerre. Il employa tout le temps de son exil, qui dura vingt ans, à ramasser avec plus de soin que jamais des mémoires. Le séjour qu'il fit depuis ce temps-là, tantôt dans le pays de Sparte, tantôt dans celui d'Athènes, lui facilita extrêmement les recherches qu'il avait à faire. Il n'épargna point la dépense pour y réussir, et fit de grandes largesses à des officiers des deux partis pour être instruit par leur moyen de tout ce qui se passait dans les deux armées. Il avait déjà employé la même voie pendant qu'il était dans le service.

Les Athéniens, après que Thrasybule eut chassé d'Athènes les trente tyrans [1], permirent à tous les exilés de revenir, excepté aux Pisistratides. La tyrannie était tellement détestée à Athènes, que près de cent ans après l'expulsion des Pisistratides leur famille et leur nom y étaient encore en horreur. Thucydide profita de ce décret, et revint à Athènes après un exil de vingt ans : il en avait pour lors soixante-huit. Ce ne fut que dans ce temps, selon M. Dodwel, que Thucydide travailla réellement à la composition de son histoire, dont il avait ramassé jusque-là et disposé les matériaux avec un soin incroyable. Elle avait pour objet, comme je l'ai déjà dit, la fameuse guerre du Péloponnèse, qui dura vingt-sept ans. Il ne la conduisit que jusqu'à la vingt-unième année inclusivement. Les six années qui restaient furent suppléées par Théopompe et Xénophon. Il employa dans son histoire le dialecte attique, comme le plus pur, le plus élé-

[1] AN. M. 3601. AV. J. C. 403.



gant, et en même temps le plus fort et le plus énergique : d'ailleurs c'était le langage d'Athènes, sa patrie [1]. Il nous avertit lui-même qu'en la composant il chercha, non à plaire à ses lecteurs, mais à les instruire. C'est pourquoi il appelle son Histoire, non un ouvrage fait pour l'ostentation, ἀγώνισμα, mais un monument qui devait toujours durer, κτῆμα ἐς ἀεί. Il la distribue régulièrement par années et par campagnes. Nous avons une traduction de cet excellent historien par M. d'Ablancourt [2].

On croit que Thucydide survécut l'espace de treize ans à son retour de l'exil, et à la fin de la guerre du Péloponnèse [3]. Il mourut âgé de plus de quatre-vingts ans, selon quelques-uns à Athènes, selon d'autres dans la Thrace, d'où l'on rapporta ses os à Athènes. Plutarque dit que de son temps on montrait encore le tombeau de Thucydide dans le monument même de la famille de Cimon.

Comparaison d'Hérodote et de Thucydide.

Denys d'Halicarnasse, excellent historien et critique, dans une lettre adressée au grand Pompée, compare ensemble Hérodote et Thucydide, les deux historiens grecs les plus estimés, et marque le jugement qu'il en porte, tant pour le fond de l'histoire même que pour le style qui y est employé. Je rapporterai ici les principaux traits de cette petite dissertation. Il faut se souvenir que notre critique était d'Halicarnasse aussi bien qu'Hérodote, ce qui pourrait le faire soupçonner peut-être de quelque partialité en faveur de son compatriote.

I. *Examen du fond de l'histoire.*

I. « Le premier devoir d'un écrivain qui songe à composer une histoire et à transmettre à la postérité la connaissance et le souvenir des actions passées, est, ce semble, de choisir une matière grande, noble, intéressante, qui puisse, par la variété et l'importance des faits, rendre le lecteur attentif, et le tenir tou-

[1] Thucyd. l. 1, pag. 15 et 16.

[2] Cette traduction ne vaut rien. Celles de Lévesque, de M. Gail et de M. Ambroise Firmin Didot l'ont fait oublier entièrement. — L.

[3] AN. M. 3613. Av. J. C. 391. In vita Cim. p. 480.

jours comme en suspens et en haleine ; enfin qui l'attache et lui cause un agréable plaisir, par la nature même des événements et par l'heureux succès qui les termine.

« On peut dire qu'Hérodote, en ce point, l'emporte de beaucoup sans contredit sur Thucydide. Le choix du sujet, dans le premier, ne pouvait être plus favorable ni plus intéressant. C'est la Grèce entière, jalouse de sa liberté au point qu'on le sait, attaquée par la puissance de l'univers la plus formidable, qui avec des armées de terre et de mer sans nombre entreprend de l'abattre et de la réduire en servitude. Ce sont victoires sur victoires, tant par terre que par mer, remportées sur les Perses par les Grecs, qui, sans parler des vertus morales portées au plus haut degré de perfection, font paraître toute la bravoure, toute la prudence, toute l'habileté dans la science militaire, qu'on peut attendre des plus grands généraux. Enfin cette guerre si longue et si terrible, où l'Asie, débordée entièrement et comme sortie hors d'elle-même, semblait devoir inonder totalement le petit pays de la Grèce, se termine par la fuite honteuse de Xerxès, le plus puissant roi de la terre, réduit à se sauver dans une chaloupe, et par un succès qui ôta pour toujours aux Perses la pensée et l'envie de venir attaquer la Grèce à main armée.

« On ne voit rien de tel dans le choix de Thucydide. Il se borne à une guerre unique, qui n'est ni honnête dans ses principes, ni fort variée dans ses événements, ni glorieuse pour les Athéniens dans le succès. C'est la Grèce qui, devenue comme furieuse et possédée de l'esprit de discorde, déchire elle-même ses entrailles en armant Grecs contre Grecs, alliés contre alliés. Thucydide lui-même, dès le commencement de son histoire, annonce et montre en perspective tous les maux qui doivent accompagner cette malheureuse guerre : meurtres d'hommes, ravages de villes, tremblements de terre, sécheresses, famines, maladies, pestes et contagions ; en un mot, les calamités les plus affreuses. Quel début, quel spectacle ! Est-il rien plus capable de rebuter et de révolter l'esprit du lecteur ? »

Telle est la première réflexion de Denys d'Halicarnasse, qui, ce me semble, ne touche point au mérite de l'écrivain. Le choix du sujet et le succès glorieux d'une guerre ne dépendent point

d'un historien contemporain, qui n'est pas maître des événements, et qui ne peut et ne doit écrire que ce qu'il voit. Il est malheureux de n'être le témoin que de faits affligeants, mais il n'en est pas moins habile. C'est tout au plus un reproche à faire à un poëte tragique ou épique, qui dispose de sa matière. Quant à un auteur qui écrit l'histoire de son temps, ce qu'on a droit d'exiger de lui, c'est qu'il soit bien instruit, judicieux, impartial. L'histoire n'est-elle destinée qu'à réjouir le lecteur? Ne doit-elle pas plutôt l'instruire? et les grandes calamités, qui sont l'effet et la suite des passions injustes, ne sont-elles pas très-utiles pour apprendre à les éviter?

« En second lieu, il est fort important à un écrivain de bien prendre son point de vue pour savoir où il doit commencer son histoire et jusqu'où il la doit conduire. C'est en quoi Hérodote réussit merveilleusement. Il expose d'abord la cause de la guerre que les Perses déclarent à la Grèce, qui est le désir de se venger d'une injure [1] reçue il y avait plus de deux cents ans; et il en termine le récit par la punition exemplaire des barbares. La prise de Troie pouvait être tout au plus le prétexte de cette guerre : encore quel prétexte! La cause était sans doute l'ambition des rois de Perse, et le désir de se venger sur les Grecs des secours donnés aux Ioniens. Pour Thucydide, il commence son histoire par la description du triste et fâcheux état où étaient alors les affaires de la Grèce, premier coup d'œil peu agréable et peu intéressant. Il impute ouvertement la cause de cette guerre à la ville d'Athènes, pouvant la rejeter sur l'envie de Sparte, sa rivale depuis les exploits éclatants par lesquels les Athéniens s'étaient si fort distingués dans la guerre contre les Perses. »

Cette seconde réflexion de notre critique paraît encore moins bien fondée que la première. Thucydide aurait pu apporter ce prétexte, mais je ne sais si ç'aurait été avec justice et vérité; ou plutôt on doit affirmer positivement qu'il ne le pouvait en au-

[1] La prise et la ruine de Troie par les Grecs. Cette ville était alliée des Perses. = Hérodote n'a ni dit ni pu dire que Troie était l'alliée des Perses, dont l'empire ne fut établi et formé que cinq siècles après la ruine de cette ville. Dans son préambule, il expose les griefs de l'Asie et de l'Europe l'une contre l'autre, à l'occasion de Médée, d'Hélène, d'Io et d'Europe. — L.

cune sorte. Il est constant par Plutarque que la cause de la guerre doit être imputée à l'ambition démesurée des Athéniens, qui affectaient une domination universelle. Il est beau à Thucydide d'avoir sacrifié la gloire de sa patrie à l'amour de la vérité : qualité qui est le mérite le plus essentiel et qui fait l'éloge le plus parfait d'un historien.

« Troisièmement, Hérodote, comprenant qu'un long récit d'une même matière, quelque agréable qu'elle puisse être, peut devenir ennuyeux, a varié son ouvrage, à la manière d'Homère, par des épisodes et des digressions qui y jettent beaucoup d'agrément. Thucydide, au contraire, toujours uniforme et sur le même ton, pousse son sujet sans se laisser le temps de respirer, entassant combats sur combats, préparatifs sur préparatifs, harangues sur harangues, et morcelant pour ainsi dire par campagnes des actions qui pouvaient être montrées dans leur tout avec plus de grâce et de clarté. »

Il semble que Denys d'Halicarnasse n'a pas fait assez d'attention à la sévérité des lois de l'histoire, et qu'il a presque cru pouvoir juger d'un historien comme d'un poëte. Bien des gens reprochent à Hérodote ses longues et fréquentes digressions, comme un défaut considérable en fait d'histoire. Je suis bien éloigné de penser ainsi. Elles devaient être fort agréables aux Grecs dans un temps où l'histoire des peuples dont il y est parlé leur était absolument inconnue. Mais je suis encore plus éloigné de blâmer la conduite et le plan de Thucydide, qui ne perd presque jamais de vue son sujet : car c'est une des principales règles de l'histoire, et à laquelle on ne doit jamais donner d'atteinte sans une raison bien pressante.

Quatrièmement, Thucydide, attaché religieusement à la vérité, qui doit être le fondement de l'histoire, et qui est certainement la première et la plus essentielle qualité d'un historien, n'insère rien de fabuleux dans son histoire, ne songe point à l'embellir ni à l'égayer par des récits de faits et d'événements qui tiennent du merveilleux, et n'y fait point intervenir à toute occasion le ministère des dieux et des déesses par les songes, les oracles et les prodiges ; en quoi il l'emporte incontestablement sur Hérodote, peu délicat et peu précautionné sur plusieurs

faits qu'il avance, et crédule pour l'ordinaire jusqu'à la faiblesse et jusqu'à la superstition.

Cinquièmement, si l'on en croit Denys d'Halicarnasse, on reconnaît dans les écrits de Thucydide un caractère de tristesse et de dureté naturelle, que son exil avait encore aigri et irrité. Il est exact à faire sentir toutes les fautes des généraux et toutes leurs fausses démarches, et s'il montre quelquefois leurs bonnes qualités et leurs heureux succès, car souvent il les passe sous silence, il semble que c'est à regret et comme malgré lui.

Je ne sais si ce reproche est fondé; mais la lecture que j'ai faite de Thucydide ne m'en a point laissé cette idée. J'ai bien senti que la matière était triste, mais non l'historien. Denys d'Halicarnasse trouve dans Hérodote une disposition tout opposée, c'est-à-dire un caractère de bonté et de douceur toujours égal, et une extrême sensibilité aux biens et aux maux de sa patrie.

II. *Examen de l'élocution.*

On peut considérer plusieurs choses dans ce qui regarde l'élocution.

La pureté, la propriété, l'élégance du langage. Ces qualités sont communes à nos deux historiens, qui y ont également excellé, mais en se tenant toujours dans la noble simplicité de la nature. Il est remarquable [1], dit Cicéron, que ces deux auteurs contemporains des sophistes, qui avaient introduit un style fleuri, peigné, ajusté, et que Socrate, pour cette raison, appelait λογοδαιδάλους [2], n'aient jamais donné dans ces petits ou plutôt frivoles ornements.

L'étendue ou la brièveté du style. C'est ici ce qui les distingue et les caractérise particulièrement. Le style d'Hérodote est doux, coulant, étendu ; celui de Thucydide vif, concis, véhément. « L'un, pour me servir des termes de Cicéron, est sembla-« ble à un fleuve tranquille, qui roule ses eaux avec majesté ;

[1] « Sophistas λογοδαιδάλους appellat in Phædro Socrates... quorum satis arguta multa, sed minuta quædam... nimiumque depicta. Quo magis sunt Herodotus Thucydidesque mirabiles : quorum ætas quum in eorum tempora quos nominamus incidisset, longissime tamen ipsi a talibus deliciis, vel potius ineptiis, abfuerunt. » (CIC. *in Orat.* n. 39.)

[2] Dans le dialogue de Platon, appelé Phædrus, p. 266, C. — L.

« l'autre à un torrent impétueux ; et, pour parler de guerre, il « semble entonner la trompette. » *Alter sine ullis salebris, quasi sedatus amnis, fluit : alter incitatior fertur, et de bellicis rebus canit etiam quodammodo bellicum* [1]. « Thucydide est si plein de « choses, que chez lui le nombre des pensées égale presque ce- « lui des mots ; et en même temps il est si juste et si serré pour « l'élocution, qu'on ne sait si ce sont les mots qui ornent les « pensées, ou les pensées qui ornent les mots. » *Qui (Thucydides) ita creber est rerum frequentia, ut verborum prope numerum sententiarum numero consequatur; ita porro verbis aptus et pressus, ut nescias utrum res oratione, an verba sententiis illustrentur* [2]. Ce style brusque, pour ainsi dire, est merveilleusement propre pour donner de la force et de l'énergie au discours; mais il y jette ordinairement beaucoup d'obscurité: et c'est ce qui est arrivé à Thucydide, surtout dans les harangues, qui sont, en beaucoup d'endroits, presque inintelligibles. *Ipsæ illæ conciones ita multas habent obscuras abditasque sententias, vix ut intelligantur* [3]. De sorte que la lecture de cet auteur demande une attention suivie, et devient une étude sérieuse. Au reste, il n'est pas étonnant que Thucydide, faisant allusion dans ses harangues à plusieurs circonstances notoires dans le temps, et devenues inconnues dans la suite, laisse des obscurités dans l'esprit des lecteurs, éloignés par tant de siècles de ces événements ; mais ce n'en est pas là la principale cause.

Ce qui vient d'être dit montre ce qu'il faut penser de nos deux historiens par rapport aux passions, qui dominent, comme on le sait, dans l'éloquence, et en font le principal mérite. Hérodote réussit dans celles qui demandent de la douceur et de l'insinuation, Thucydide dans les passions fortes et véhémentes.

On trouve des harangues dans l'un et dans l'autre ; mais elles sont plus rares et plus fortes dans le premier. Denys d'Halicarnasse trouve un défaut dans celles de Thucydide : c'est qu'elles sont uniformes et toujours sur le même ton, et que les caractères y sont mal observés ; au lieu qu'Hérodote garde mieux les

[1] Orat. n. 39.
[2] Lib. 2, de Orat. n. 56.
[3] Orat. n 30.

bienséances. Il est des personnes qui blâment en général dans l'histoire les harangues, surtout celles qui sont directes. J'ai répondu ailleurs à cette objection.

Je terminerai cet article, qui est devenu plus long que je ne pensais, par l'élégant et judicieux caractère que trace Quintilien de nos deux auteurs, dans lequel il réunit une partie de ce qui a été dit jusqu'ici. *Historiam multi scripsere, sed nemo dubitat duos longe cæteris præferendos, quorum diversa virtus laudem pene est parem consecuta. Densus, et brevis, et semper instans sibi Thucydides; dulcis, et candidus, et fusus Herodotus. Ille concitatis, hic remissis effectibus melior; ille concionibus, hic sermonibus; ille vi, hic voluptate*[1]. « La Grèce a « eu plusieurs historiens célèbres; mais on convient qu'il y en a « deux qui sont fort au-dessus des autres, et qui, par des qualités « différentes, ont acquis une gloire presque égale. L'un concis, « serré, toujours pressé d'arriver à son but[2] : c'est Thucydide; « l'autre doux, clair, étendu : c'est Hérodote. L'un est plus pro« pre pour les passions véhémentes, l'autre pour celles qui de« mandent de l'insinuation. L'un réussit dans les harangues, « l'autre dans les discours ordinaires. Le premier entraîne par « la force, le second attire par le plaisir. » Ce qui ajoute, ce me semble, beaucoup au mérite d'Hérodote et de Thucydide, c'est qu'ayant peu de modèles qu'ils pussent suivre, ils ont néanmoins tous deux porté l'histoire à sa perfection par une route différente.

L'estime générale des anciens pour ces deux auteurs est pour eux un préjugé bien favorable. Il est difficile que tant de grands hommes se soient trompés dans le jugement qu'ils en portent.

XÉNOPHON.

J'ai exposé ailleurs assez au long tout ce qui regarde les actions et les ouvrages de Xénophon. Je n'en dirai ici qu'un mot, pour en rappeler le souvenir et les dates dans l'esprit du lecteur.

Xénophon, fils de Gryllus, naquit à Athènes la troisième année de la 82e olympiade[3]. Il était plus jeune que Thucydide d'un

[1] Quintil. l. 10, cap. 1.

[2] *Instans sibi* est difficile à rendre; c'est-à-dire, qu'il est toujours pressé, qu'il se hâte d'aller à son but, qu'il y tend continuellement, sans le perdre de vue, sans se détourner, sans s'amuser.

[3] AN. M. 3554. AV. J. C. 450.

peu plus de vingt ans. Il fut grand philosophe, grand historien, grand général.

Il s'engagea dans les troupes du jeune Cyrus [1], qui marchait contre son frère Artaxerxe Mnémon, roi de Perse, pour le détrôner. C'est ce qui fut la cause de son exil, parce que les Athéniens étaient alors amis d'Artaxerxe. La retraite des dix mille, sous la conduite de Xénophon, est connue de tout le monde, et a rendu son nom célèbre à jamais.

Depuis son retour, il fut toujours employé dans les troupes lacédémoniennes, d'abord dans la Thrace, puis dans l'Asie, jusqu'au rappel d'Agésilas, qu'il accompagna jusqu'en Béotie. Alors il se retira à Scyllonte, où les Lacédémoniens lui avaient donné en propre une terre, située assez près de la ville d'Élide.

Sa retraite ne fut pas oisive. Il profita du repos qu'elle lui laissait pour composer ses histoires. Il commença par *la Cyropédie,* qui est l'histoire du grand Cyrus renfermée en huit livres. Elle fut suivie de celle du jeune Cyrus, qui est la fameuse expédition des dix mille, en sept livres ; puis il écrivit l'histoire grecque, en sept livres aussi, qu'il commença où Thucydide avait fini la sienne. Elle contient l'espace à peu près de quarante-huit ans, depuis le retour d'Alcibiade dans l'Attique jusqu'à la bataille de Mantinée. Il a fait aussi plusieurs traités particuliers sur des sujets historiques [2].

Son style, sous un air de simplicité et de douceur naturelles, cache des grâces inimitables, que les personnes d'un goût peu délicat sentent et admirent moins, mais qui n'ont pas échappé à Cicéron, et qui lui ont fait dire « que les Muses paraissaient avoir parlé par la bouche de Xénophon ; » *Xenophontis voce Musas quasi locutas ferunt* [3].

Quintilien [4] dans l'éloge qu'il nous en a laissé ne fait presque qu'étendre cette pensée. *Quid ego commemorem Xenophontis jucunditatem illam inaffectatam, sed quam nulla possit affectatio consequi ? ut ipsæ finxisse sermonem Gratiæ videantur ; et quod de Pericle veteris comœdiæ testimonium est, in*

[1] An. M. 3603. Av. J. C. 401.

[2] Les Dits mémorables de Socrate ; le Gouvernement de Sparte et d'Athènes ; un traité des *revenus* de l'Attique ; deux traités sur la cavalerie ; et l'Hiéron. — L.

[3] Orat. n. 62.

[4] Lib. 10, c. 1.

hunc transferri justissime possit, in labris ejus sedisse quamdam persuadendi deam. « Quelles louanges ne mérite point « cette douceur charmante de Xénophon ; si simple, si éloignée « de toute affectation, mais que nulle affectation ne saura ja- « mais atteindre ! Vous diriez que les Grâces elles-mêmes ont « composé son langage ; et l'on pourrait lui appliquer justement « ce que l'ancienne comédie disait de Périclès, que la déesse de « la persuasion résidait sur ses lèvres. »

CTÉSIAS.

Ctésias, de Cnide, était contemporain de Xénophon. Il fut fait prisonnier après la bataille que le jeune Cyrus livra contre son frère Artaxerxe. Ayant guéri le roi de la blessure qu'il y avait reçue, il exerça la médecine dans la cour de Perse avec beaucoup de réputation, et demeura auprès du prince pendant dix-sept ans.

Il écrivit l'histoire des Assyriens et des Perses en vingt-trois livres [1]. Un des fragments que Photius nous a conservés (car il ne nous reste de Ctésias que des fragments) nous apprend que dans les six premiers livres il traitait de l'histoire d'Assyrie et de tout ce qui y était arrivé avant l'empire des Perses ; et que depuis le septième jusqu'au treizième inclusivement il rapportait tout ce qui regarde les règnes de Cyrus, de Cambyse, du Mage, de Darius et de Xerxès. Il avait conduit l'histoire des Perses jusqu'à la troisième année de la 95e olympiade [2], où Denys l'Ancien, tyran de Syracuse, faisait de grands préparatifs de guerre contre les Carthaginois.

Il contredit presque en tout Hérodote, et s'attache particulièrement à le décrier [3]. Mais le décri est tombé sur lui-même, et il est regardé par tous les savants comme un écrivain rempli de mensonges et indigne d'être cru, ainsi que l'appelle Aristote [4]. Il s'est aussi écarté fort souvent des récits de Xénophon. On s'étonne que Diodore de Sicile, Trogus Pompeius, et quelques autres, aient suivi Ctésias préférablement à Hérodote et même à Xénophon. Ce qui les a trompés, sans doute, est l'assurance

[1] Photius.
[2] Diod. l. 14, pag. 275.
[3] Photius.
[4] Οὐκ ἀξιόπιστος.

avec laquelle il affirme qu'il n'avance rien, dans ses écrits, dont il n'ait été témoin oculaire, ou qu'il n'ait appris des Perses mêmes et puisé dans leurs archives.

POLYBE.

J'ai déjà parlé de ce célèbre écrivain en quelques endroits de mon Histoire, que je me contenterai d'indiquer, ajoutant ici seulement ce qui me paraîtra le plus nécessaire pour avoir quelque idée du caractère, des actions et des ouvrages de ce grand homme. On en trouve la vie assez étendue, et fort bien écrite, à la tête de la nouvelle traduction de Polybe : j'en ferai bon usage, mais en l'abrégeant beaucoup.

Polybe était de Mégalopolis, ville du Péloponnèse, dans l'Arcadie. Il vint au monde environ l'an 548 de la fondation de Rome [1]. Son père se nommait Lycortas, illustre par la fermeté avec laquelle il soutint les intérêts de la république des Achéens pendant qu'il la gouvernait.

Il fut élevé, comme tous les enfants de sa nation, dans un grand respect pour la Divinité : pieux sentiment où les Arcadiens mettaient leur principale gloire, et dans lequel il persévéra si constamment pendant toute sa vie, qu'il est peu d'auteurs profanes qui aient pensé de la Divinité plus religieusement et qui en aient parlé avec plus de dignité.

Il eut pour maître dans la politique Lycortas, son père, grand homme d'État ; et pour la guerre Philopémen, un des plus habiles et des plus intrépides capitaines de l'antiquité. Il fit usage des excellentes leçons qu'il en avait reçues dans les diverses négociations et les différentes affaires où il fut employé, soit avec son père, soit seul, surtout pendant la guerre des Romains contre Persée, dernier roi de Macédoine, comme je l'ai marqué en son lieu.

Les Romains, après la défaite de Persée [2], songèrent à humilier et à punir ceux des Achéens qui avaient été les plus fermes à soutenir la liberté de la ligue achéenne, et qui avaient paru contraires à leurs vues et à leurs intérêts. On en enleva

[1] AN. M. 3800. AV. J. C. 204.

[2] AN. M. 3837. AV. J. C. 167.

mille, qui furent emmenés à Rome : de ce nombre fut Polybe.

Pendant le séjour qu'il y fit, soit que sa réputation l'y eût prévenu, soit que sa naissance ou son mérite le fît rechercher des plus grands de Rome, il gagna l'amitié de Q. Fabius et du jeune Scipion, tous deux fils de Paul Émile, et adoptés, l'un par Q. Fabius, l'autre par P. Cornélius Scipion, fils de Scipion l'Africain. Il leur prêtait ou empruntait des livres, et s'entretenait avec eux sur les matières qui y étaient traitées. Charmés tous deux de ses grandes qualités, ils obtinrent du prêteur qu'il ne sortirait pas de Rome avec les autres Achéens. Ce qui se passa pour lors entre le jeune Scipion, âgé seulement de dix-huit ans, et Polybe, et qui donna lieu à la liaison intime qui se forma depuis entre eux, est, ce me semble, un morceau d'histoire des plus intéressants, et qui peut être d'une grande instruction pour la jeune noblesse. J'ai rapporté ce trait à la fin de l'histoire des Carthaginois.

Ce fut apparemment à Rome que Polybe composa la plus grande partie de son histoire, ou du moins qu'il assembla des mémoires pour les composer. Où pouvait-il mieux s'instruire des événements qui s'étaient passés, ou pendant tout le cours de la seconde guerre punique, que dans la maison des Scipion ; ou pendant les campagnes contre Persée, que dans celle de Paul Émile ? Il en est de même de toutes les affaires étrangères qui se passèrent du temps qu'il était à Rome ou qu'il accompagnait Scipion. Toujours à portée de voir par lui-même, ou de recevoir les nouvelles de la première main, il ne pouvait manquer d'être informé exactement de tout ce qui arrivait de plus mémorable.

Les Achéens [1], après bien des requêtes inutilement présentées au sénat, obtinrent enfin le retour de leurs exilés : ils n'étaient plus qu'au nombre de trois cents. Polybe n'usa pas de cette permission pour revoir Mégalopolis ; ou, s'il s'en servit, il ne tarda pas à rejoindre Scipion, puisque, trois ans après, il était avec lui au siége de Carthage. Après cette expédition, il fit quelques voyages par rapport à l'histoire, qu'il avait toujours en vue. Mais quelle fut sa douleur lorsqu'en revenant dans le Péloponnèse [2],

[1] AN. M. 3854. AV. J. C. 150. [2] AN. M. 3858. AV. J. C. 146.

il vit la destruction et l'incendie de Corinthe, sa patrie, réduite en province de l'empire romain, et obligée de subir les lois d'un magistrat étranger qui devait y être envoyé de Rome tous les ans ! Si quelque chose fut capable de le consoler dans une conjoncture si funeste, ce fut la facilité que lui donna son crédit auprès des Romains pour obtenir quelques adoucissements au malheur de ses concitoyens, et l'occasion qu'il eut de défendre la mémoire de Philopémen, son maître dans la science de la guerre, dont on voulait abattre les statues. J'ai raconté ce fait.

Après avoir rendu plusieurs services à sa patrie, il retourna joindre Scipion à Rome, d'où il le suivit à Numance, au siége de laquelle il était présent [1]. Scipion mort, il reprit la route de son pays (car quelle sûreté y avait-il à Rome pour Polybe après que Scipion avait été mis à mort par la faction des Gracques ?); et ayant joui dans le sein de sa patrie, pendant six ans, de l'estime, de la reconnaissance et de l'amitié de ses chers citoyens, il mourut, à l'âge de quatre-vingt-deux ans [2], d'une blessure qu'il s'était faite en tombant de cheval.

Les principaux ouvrages qu'il a composés sont : la Vie de Philopémen ; un livre sur la tactique, ou l'Art de ranger les armées en bataille ; l'Histoire de la guerre de Numance, dont Cicéron parle dans sa lettre à Luccéius ; et son Histoire universelle. Il ne nous reste de tous ces ouvrages que le dernier, et encore bien imparfait. Polybe l'appelle lui-même *Histoire universelle*, non par rapport au temps, mais par rapport aux lieux, parce qu'elle contenait non-seulement les guerres des Romains, mais tout ce qui s'était passé dans le monde connu pendant l'espace de cinquante-trois ans, c'est-à-dire depuis le commencement de la seconde guerre punique jusqu'à la réduction du royaume de Macédoine en province de l'empire romain.

Nulle histoire ne présente, dans un aussi court espace de temps que celui dont il s'agit ici, un si grand nombre d'événements, tous décisifs et de la dernière importance : la seconde guerre punique, entre les deux peuples de la terre les plus puis-

[1] An. M. 3877. Av. J. C. 127.

[2] Lucian. in Macrob. pag. 642. An. M. 3883. Av. J. C. 121.

sants et les plus belliqueux, laquelle mit Rome d'abord à deux doigts de sa perte, puis, par un retour surprenant, abattit Carthage, et fraya le chemin à sa ruine totale; ensuite la guerre contre Philippe, que l'ancienne gloire des rois de Macédoine et le nom d'Alexandre le Grand, encore redouté en un certain sens, rendaient formidable; la guerre contre Antiochus, le plus opulent roi de l'Asie, qui traînait après lui par terre et par mer des armées très-nombreuses; et celle contre les Étoliens, peuple féroce, et qui prétendait ne le céder à aucune nation en courage et bravoure; enfin la dernière guerre de Macédoine, contre Persée, laquelle porta le coup mortel à cet empire autrefois si terrible, et pour qui le monde entier était trop étroit. Ce furent tous ces événements, renfermés dans l'espace d'un peu plus de cinquante ans, qui firent sentir à l'univers étonné ce que c'était que la grandeur romaine, et comment Rome était destinée pour commander à tous les peuples de la terre. Or Polybe pouvait-il souhaiter un sujet d'histoire plus grand, plus magnifique, plus intéressant?

Tous les faits arrivés pendant cet espace de temps remplissaient trente-huit livres, au-devant desquels il en avait mis deux pour servir comme d'introduction aux autres, et de continuation à l'histoire de Timée. Il y avait donc en tout quarante livres, dont nous n'avons que les cinq premiers qui soient tels que Polybe les avait laissés, des fragments quelquefois assez considérables des douze livres suivants, avec *les Ambassades* et les *Exemples de vertus et de vices,* que l'empereur Constantin Porphyrogénète, au dixième siècle, avait fait extraire de l'*Histoire* de Polybe, pour les insérer dans ses *Pandectes politiques;* grande compilation, où l'on voyait rangé sous certains titres tout ce que les anciens historiens avaient écrit sur certaines matières, et où l'on pouvait s'instruire de ce qui s'était fait dans les différents cas où l'on se trouvait soi-même, sans avoir la peine de lire ces historiens.

Voilà le véritable usage et la grande utilité de l'histoire, qui est, à proprement parler, la science des rois, des généraux d'armée, des ministres, et de tous ceux qui sont employés au gouvernement : car les hommes sont toujours les mêmes; ils se con-

duisent dans tous les temps par les mêmes principes, et ce sont presque toujours les mêmes ressorts qui font mouvoir les États, et qui y causent les diverses révolutions qui y arrivent Ce prince était donc bien sage de songer à établir dans son empire une espèce de conseil stable et perpétuel, composé de ce qu'il y avait eu dans toute l'antiquité, et en tout genre, de personnes plus éclairées, plus prudentes, plus expérimentées. Cependant ce dessein, si louable en lui-même, est devenu funeste à tous les siècles suivants. Dès qu'on eut pris l'habitude (et notre paresse nous y conduit bientôt) de ne consulter que ces abrégés, on regarda les originaux comme inutiles, et l'on ne se donna plus la peine de les copier. C'est à quoi l'on attribue la perte de plusieurs ouvrages importants, quoique sans doute d'autres causes y aient encore contribué. Ces abrégés mêmes dont je parle en sont un exemple : de cinquante titres qu'ils renfermaient, il ne nous en reste que deux ; s'ils nous avaient été conservés en entier, ils auraient pu en quelque façon nous consoler de la perte des originaux. Mais tout a subi le sort commun des choses humaines et ne laisse que matière à nos regrets.

Quel dommage qu'une histoire comme celle de Polybe soit perdue ! Qui apporta jamais plus d'attention et d'exactitude à s'assurer des faits que lui ? Pour ne pas se tromper dans la description des lieux, chose très-importante dans le récit militaire d'une attaque, d'un siége, d'une bataille ou d'une marche, il s'y était transporté lui-même, et avait fait dans cette seule vue une infinité de voyages[1]. La vérité était son unique étude. C'est de lui que l'on tient cette maxime célèbre, que la vérité est à l'histoire ce que les yeux sont aux animaux ; que comme ceux-ci ne sont d'aucun usage dès qu'on leur a crevé les yeux, de même l'histoire sans la vérité n'est qu'une narration amusante et infructueuse.

Mais on peut dire qu'ici ce qu'il y a de moins à regretter, ce sont les faits. Quelle perte irréparable que les excellentes règles de politique et les solides réflexions d'un homme qui, naturellement porté au bien public, en avait fait toute son étude, qui pendant tant d'années s'était trouvé dans les plus grandes af-

[1] Polyb. l. 3, pag. 13.

faires, qui avait gouverné lui-même, et du gouvernement duquel on avait été si satisfait! Voilà ce qui fait le principal mérite de Polybe, et ce qu'un lecteur de bon goût doit principalement y chercher : car, il en faut convenir, les réflexions (j'entends celles d'un homme sensé comme Polybe) sont l'âme de l'histoire.

On lui reproche ses digressions. Elles sont longues et fréquentes, je l'avoue, mais remplies de tant de faits curieux et d'instructions utiles, qu'on doit non-seulement lui pardonner ce défaut si c'en est un, mais même lui en savoir gré. D'ailleurs, il faut se souvenir que Polybe avait entrepris l'histoire universelle de son temps, comme il en a donné le titre à son ouvrage; ce qui doit suffire pour justifier ses digressions.

Denys d'Halicarnasse, critique fort célèbre dans l'antiquité, porte de notre historien un jugement qui doit le rendre bien suspect lui-même en matière de critique. Il dit nettement et sans circonlocution qu'il n'y a point de patience à l'épreuve de la lecture de Polybe; et la raison qu'il en apporte, c'est que cet auteur n'entend rien à l'arrangement des mots; c'est-à-dire qu'il aurait voulu trouver dans son histoire des périodes arrondies, nombreuses, cadencées, telles qu'il les emploie lui-même dans la sienne, ce qui est un défaut essentiel en matière d'histoire. Un style militaire, simple, négligé, se pardonne à un écrivain tel que le nôtre, plus attentif aux choses mêmes qu'aux tours et à la diction. Je n'hésite donc point à préférer au jugement de ce rhéteur celui de Brutus[1], qui, loin de trouver la lecture de Polybe ennuyeuse, s'en occupait continuellement, et en faisait des extraits dans ses heures de loisir. On le trouva appliqué à cette lecture la veille du jour où se donna la fameuse bataille de Pharsale.

DIODORE DE SICILE.

Diodore était d'Agyrium, ville de Sicile, ce qui l'a fait appeler *Diodore de Sicile*, pour le distinguer de plusieurs autres écrivains de ce nom. Il a vécu sous Jules César et sous Auguste.

[1] Plut. in Brut. p. 985.

Son ouvrage a pour titre *Bibliothèque historique.* Il comprend en effet l'histoire de presque tous les peuples de la terre, qu'il faisait passer comme en revue devant son lecteur : Égyptiens, Assyriens, Mèdes, Perses, Grecs, Romains, Carthaginois, et d'autres encore. Il comprenait quarante livres, dont il nous trace lui-même l'idée et la suite dans sa préface. Les six premiers, dit-il, contiennent ce qui s'est passé avant la guerre de Troie, c'est-à-dire tous les temps fabuleux ; dans les trois premiers sont les antiquités barbares, dans les trois autres les antiquités grecques. Les onze suivants comprennent l'histoire de tous les peuples, depuis la guerre de Troie jusqu'à la mort d'Alexandre le Grand inclusivement. Dans les vingt-trois autres, cette histoire générale est continuée jusqu'au commencement de la guerre contre les Gaulois, où Jules César, après avoir subjugué plusieurs nations gauloises très-belliqueuses, porta les limites de l'empire romain jusqu'aux îles britanniques.

De ces quarante livres il ne nous en reste que quinze, avec quelques fragments qui nous ont été conservés principalement par Photius et par les extraits de Constantin Porphyrogénète. On a les cinq premiers de suite.

Dans le premier, Diodore traite de l'origine du monde, et de ce qui regarde l'Égypte ;

Dans le second, des premiers rois d'Asie depuis Ninus jusqu'à Sardanapale, des Mèdes, des Indiens, des Scythes, des Arabes ;

Dans le troisième, des Éthiopiens et des Libyens ;

Dans le quatrième, de l'histoire fabuleuse des Grecs ;

Dans le cinquième, de l'histoire fabuleuse de la Sicile, et des autres îles.

Les livres six, sept, huit, neuf et dix, sont perdus.

Les sept qui suivent, depuis le onzième jusqu'au dix-septième inclusivement, renferment l'histoire de quatre-vingt-dix ans, depuis l'expédition de Xerxès dans la Grèce jusqu'à la mort d'Alexandre le Grand.

Les trois suivants, savoir les dix-huit, dix-neuf et vingt, traitent des différends et des guerres entre les successeurs d'Alexandre jusqu'aux dispositions pour la bataille d'Ipsus. Et là finit ce qui nous reste de l'histoire de Diodore de Sicile, dans l'endroit le

plus intéressant, et dans le moment même où va se donner un combat qui décidera du sort des successeurs d'Alexandre.

Dans ces dix derniers livres, qui renferment proprement l'histoire suivie des Perses, des Grecs et des Macédoniens, Diodore y joint aussi l'histoire des autres peuples, et en particulier celle des Romains, selon que les événements concourent avec son principal objet.

Diodore nous marque lui-même dans sa préface qu'il employa trente années à la composition de son histoire. Le long séjour qu'il fit à Rome lui fut pour cela d'un grand secours. Il parcourut aussi, non sans courir beaucoup de risques, plusieurs provinces de l'Europe et de l'Asie, pour s'assurer par lui-même de la situation des villes et des autres lieux dont il devait parler, ce qui n'est pas indifférent pour la perfection de l'histoire.

Son style n'est point élégant ni orné, mais simple, clair, intelligible, et cette simplicité n'a rien de bas ni de rampant.

Il n'approuve pas qu'on interrompe le fil de l'histoire par de fréquentes et de longues harangues [1]; il n'en rejette pourtant pas entièrement l'usage, et croit qu'on les peut employer fort à propos quand l'importance de la matière semble le demander. Après la défaite de Nicias, on délibéra dans l'assemblée de Syracuse quel traitement on devait faire aux prisonniers athéniens : Diodore rapporte les harangues de deux orateurs[2], qui sont longues et fort belles, surtout la première.

On ne doit pas compter absolument sur les dates de chronologie, ni sur les noms, soit des archontes d'Athènes, soit des tribuns des soldats et des consuls de Rome, où il s'est glissé plusieurs fautes

Cette histoire présente de temps en temps des réflexions fort sensées et fort judicieuses. Diodore surtout a grand soin de rapporter le succès des guerres et des autres entreprises, non au hasard ou à une fortune aveugle, comme le font plusieurs historiens, mais à une sagesse et à une providence qui préside à tous les événements.

Tout bien pesé et bien examiné, on doit faire un grand cas des ouvrages de Diodore qui sont parvenus jusqu'à nous, et regretter

[1] Diod. l 20, p. 746.

[2] Diod. l. 13, p. 149-161.

beaucoup la perte des autres, qui auraient jeté une grande lumière sur toute l'histoire ancienne.

DENYS D'HALICARNASSE.

L'historien dont nous parlons nous apprend lui-même, dans la préface de son ouvrage, le peu que l'on sait touchant sa personne et son histoire. Il était d'Halicarnasse, ville de Carie, dans l'Asie mineure, patrie du grand Hérodote. Il eut pour père Alexandre, qui n'est point connu d'ailleurs.

Il aborda en Italie vers le milieu de la 187e olympiade [1], dans le temps que César Auguste mit fin à la guerre civile qu'il soutint contre Antoine. Il demeura vingt-deux ans à Rome, et il employa ce temps à y apprendre dans une grande exactitude la langue latine, à s'instruire de la littérature et des écrits des Romains, et surtout à s'informer avec soin de ce qui avait rapport à l'ouvrage qu'il méditait : car il paraît que c'était là le motif de son voyage.

Pour se mettre en état d'y mieux réussir il fit une étroite liaison avec ce qu'il y avait de plus savants hommes à Rome, et eut avec eux de fréquents entretiens. A ces conversations de vive voix, qui étaient pour lui d'un grand secours, il joignit une étude profonde des historiens romains les plus estimés, tels que Caton, Fabius Pictor, Valérius Antias, Licinius Macer que Tite-Live cite fort souvent.

Quand il se crut suffisamment instruit de tout ce qu'il jugeait nécessaire à l'exécution de son dessein, il se mit à travailler. Le titre de son ouvrage est, *les Antiquités romaines* [2]; et il l'appela ainsi parce qu'en écrivant l'histoire de Rome il remonte jusqu'à sa plus ancienne origine. Il avait conduit son histoire jusqu'au commencement de la première guerre punique, et il s'était arrêté à ce terme parce que son plan était d'éclaircir la partie de l'histoire romaine la moins connue. Or depuis les guerres puniques cette histoire a été écrite par des auteurs contemporains, qui étaient entre les mains de tout le monde.

[1] An. M. 3973. Av. J. C. 31.

[2] C'est que chez les Grecs Ἀρχαιολογία signifie ce que nous appelons *Histoire ancienne* d'un pays : ainsi l'*Histoire des Juifs* de Josèphe est intitulée Ἀρχαιολογία ἰουδαϊκή. — L.

Des vingt livres qui composaient les Antiquités romaines nous n'avons que les onze premiers, qui ne mènent qu'à l'an 312 de la fondation de Rome. Les neuf derniers, qui renfermaient tout ce qui se passa jusqu'à l'an 488 selon Caton, 490 selon Varron, sont péris par l'injure du temps. A chacun des auteurs anciens dont nous parlons nous sommes presque toujours obligés de regretter la perte d'une partie de leurs ouvrages, surtout quand ces auteurs sont excellents, comme l'est celui dont il s'agit ici.

On a encore de lui quelques fragments au sujet des ambassades, qui sont des morceaux détachés et fort imparfaits. Les deux titres qui nous restent de Constantin Porphyrogénète nous en ont aussi conservé plusieurs fragments.

Photius, dans sa Bibliothèque parle des vingt livres des Antiquités comme d'un ouvrage entier qu'il avait lu. Il cite de plus un abrégé que Denys d'Halicarnasse avait fait de son histoire, en cinq livres. Il en loue la justesse, l'élégance et la précision, et il ne fait point de difficulté de dire que cet historien, dans son Épitomé, s'était surpassé lui-même.

Nous avons deux traductions assez récentes de l'histoire de Denys d'Halicarnasse, qui ont chacune leur mérite particulier, mais dans un genre différent. Il ne m'appartient point d'en faire la comparaison, ni de mettre l'une au-dessus de l'autre : je laisse ce soin au public, qui est en droit de porter son jugement sur les ouvrages qui lui sont abandonnés. Je me propose seulement d'en faire grand usage dans la composition de l'histoire romaine.

Le père le Jay, jésuite, dans la préface qu'il a mise à la tête de sa traduction de Denys d'Halicarnasse, trace de cet auteur un portrait et un caractère auquel il serait difficile de rien ajouter. Je ne ferai presque que le copier, mais en l'abrégeant dans quelques endroits.

Tous les écrivains anciens et modernes qui ont parlé avec quelque connaissance de son histoire reconnaissent dans lui un génie facile, une érudition profonde, un discernement exact, et une critique judicieuse. Il était versé dans tous les beaux-arts, bon philosophe, sage politique, excellent rhéteur. Il s'est peint dans son ouvrage sans y penser. On l'y voit ami de la vérité, éloigné de toute prévention, tempérant, plein de zèle pour sa

religion, déclaré contre les impies qui niaient une Providence.

Il ne se contente pas de raconter les guerres du dehors; il décrit avec le même soin les exercices de la paix, qui contribuent au bon ordre du dedans, et qui servent à entretenir l'union et la tranquillité parmi les citoyens. Il ne fatigue point par des narrations ennuyeuses. S'il s'écarte en des digressions, c'est toujours pour apprendre quelque chose de nouveau et capable de faire plaisir à ses lecteurs. Il mêle dans ses récits des réflexions morales et politiques, qui sont l'âme de l'histoire et le principal fruit qu'on en doive tirer. Il traite les matières avec beaucoup plus d'abondance et d'étendue que Tite-Live; et ce que celui-ci renferme dans ses trois premiers livres l'auteur grec en fait la matière de onze livres.

Il est constant que sans ce qui nous reste de Denys d'Halicarnasse nous ignorerions plusieurs choses dont Tite-Live et les autres historiens latins ont négligé de nous instruire, et dont ils ne parlent que très-superficiellement. Il est le seul qui nous ait fait connaître à fond les Romains, qui ait laissé à la postérité un détail circonstancié de leurs cérémonies, du culte de leurs dieux, de leurs sacrifices, de leurs mœurs, de leurs coutumes, de leur discipline, de leurs triomphes, de leurs comices ou assemblées, du dénombrement et de la distribution du peuple en classes et en tribus. Nous lui sommes redevables des lois de Romulus, de celles de Numa et de Servius, et de beaucoup d'autres choses pareilles. Comme il n'écrivait son histoire que pour instruire les Grecs, ses compatriotes, des faits et des mœurs des Romains qui leur étaient inconnus, il s'est cru obligé à une plus grande attention sur ce point que les autres historiens latins, qui n'étaient pas dans le même cas que lui.

A l'égard du style que l'historien grec et l'historien latin ont employé dans la composition de leurs ouvrages, le père le Jay se contente du jugement qu'en a porté Henry Étienne : « que l'histoire romaine ne pouvait être mieux écrite que l'a fait en grec « Denys d'Halicarnasse et Tite-Live en latin. »

Pour moi, je suis bien éloigné de souscrire à ce jugement, qui met une sorte d'égalité entre Denys d'Halicarnasse et Tite-Live, et qui semble les ranger tous deux sur une même ligne par rap-

port au style. Je trouve entre eux sur ce point une différence infinie. Chez l'auteur latin, les descriptions, les images, les harangues, tout est plein de beauté, de noblesse, de grandeur, de force, de vivacité; chez le Grec, en comparaison de l'autre, tout est faible, prolixe, languissant. Je voudrais que les bornes de mon ouvrage me permissent d'insérer ici l'un des plus beaux faits de l'histoire ancienne de Rome, c'est le combat des Horaces et des Curiaces, et de comparer ensemble les deux récits. Dans Tite-Live, le lecteur croit assister réellement au combat. Au premier aspect des épées nues, au bruit et au cliquetis des armes, à la vue du sang qui coule des blessures des combattants, il se sent pénétré d'horreur. Il partage avec les Romains et les Albains les divers sentiments de crainte, d'espérance, de douleur, de joie, qui se succèdent alternativement de part et d'autre. Il est continuellement en suspens, dans l'attente inquiète du succès qui va décider du sort de deux peuples. Le récit de Denys d'Halicarnasse, qui est beaucoup plus long, ne cause dans le lecteur presque aucun de ces mouvements. On le parcourt de sang-froid, sans sortir de sa situation tranquille et naturelle, et l'on n'est point comme enlevé hors de soi-même par les violentes secousses que l'on sent dans Tite-Live à chaque changement qui arrive dans le sort des combattants. Denys d'Halicarnasse peut avoir par d'autres côtés plusieurs avantages sur Tite-Live; mais pour le style il me semble qu'il ne peut point lui être comparé.

PHILON. APION.

Philon était un Juif d'Alexandrie, de la race sacerdotale, et des plus illustres familles de toute la ville. Il avait étudié avec un grand soin les livres sacrés qui faisaient la science des Juifs. Il se rendit aussi très-célèbre dans les lettres humaines et dans la philosophie, surtout dans celle de Platon. Il fut député par les Juifs d'Alexandrie vers l'empereur Caïus Caligula pour maintenir le droit de bourgeoisie qu'ils prétendaient avoir dans cette ville.

Outre beaucoup d'autres ouvrages, il écrivit en cinq livres, selon Eusèbe [1], les maux que les Juifs souffrirent sous Caïus. Nous n'en avons conservé que les deux premiers, dont l'un a

[1] Euseb. l. 2, cap. 5. Euseb. l. 2, c 18.

pour titre, *Légation à Caïus*. Les trois autres ont été perdus. On dit que Philon ayant lu sous Claude en plein sénat les écrits qu'il avait faits contre l'impiété de Caïus, ils y furent si estimés, qu'on les fit mettre dans la bibliothèque publique.

Apion, ou Appion [1], était Égyptien, né à Oasis, à l'extrémité de l'Égypte. Mais, ayant obtenu le droit de bourgeoisie à Alexandrie, il se fit passer pour Alexandrin. Il était grammairien de profession, comme on appelait alors ceux qui étaient habiles dans les lettres humaines et dans la science de l'antiquité. Il fut mis à la tête des députés que ceux d'Alexandrie envoyèrent à Rome vers Caïus contre les Juifs de la même ville.

Il avait été élevé par Didyme, célèbre grammairien d'Alexandrie [2]. C'était un homme de grande littérature, et qui possédait parfaitement l'histoire grecque, mais fort plein de lui-même, et entêté de son mérite [3].

Ce qu'on cite de lui c'est son Histoire d'Égypte, où il renfermait presque tout ce qu'il y avait de plus mémorable dans ce pays si fameux. Il y parlait fort mal contre les Juifs, et encore plus dans un autre ouvrage, où il avait ramassé contre eux toutes sortes de calomnies.

L'histoire d'un esclave nommé Androcle, qui fut nourri trois ans par un lion qu'il avait guéri d'une plaie, et reconnu ensuite par le même lion à la vue de toute la ville de Rome, lorsqu'il était exposé aux bêtes, doit être arrivée vers le temps dont nous parlons, puisque Apion, de qui Aulu-Gelle la cite [4], assurait l'avoir vue de ses yeux. L'esclave en eut la vie et la liberté pour récompense, avec le lion même. Cette histoire est décrite fort au long dans Aulu-Gelle, et mérite d'être lue.

JOSÈPHE.

Josèphe était de Jérusalem, et de la race sacerdotale. Il naquit en la première année de Caius [5]. Il fut si bien instruit, qu'à l'âge de quatorze ans les pontifes même le consultaient sur ce qui regar-

[1] La seule vraie orthographe est *Apion*, qui est dérivé du nom du dieu *Apis*, comme *Sarapion* l'est de *Serapis*. — L.

[2] Apion est le dernier qui ait entrepris une *récension* ou διόρθωσις des poëmes homériques. — L.

[3] Suidas. Aul. Gell. lib. 5, c. 14.

[4] Id. ibid.

[5] AN. J. C. 37. Joseph. in vita sua.

dait la loi. Après avoir examiné avec soin les trois sectes qui partageaient alors les Juifs, il choisit celle des pharisiens.

A l'âge de dix-neuf ans [1] il commença à prendre part aux affaires publiques.

Il soutint avec un courage incroyable [2] le siége de Jotapat, qui dura près de sept semaines. La ville fut prise en la treizième année de Néron. Cette prise coûta bien cher aux Romains, et Vespasien y fut blessé. On y compta quarante mille Juifs de tués. Josèphe, qui s'était caché dans une caverne, fut enfin contraint de se rendre à Vespasien.

Je ne rapporte point tout ce qui se passa depuis ce temps-là jusqu'au fameux siége et à la prise de Jérusalem : il en fait lui-même le récit fort au long, et l'on peut le consulter. Je remarque seulement que pendant toute cette guerre, et lors même qu'il était encore captif, Vespasien et Tite voulurent toujours l'avoir auprès d'eux : de sorte qu'il ne s'y passait rien du tout dont il n'eût une entière connaissance ; car il voyait lui-même tout ce qui se faisait du côté des Romains, et l'écrivait exactement ; et il apprenait des transfuges, qui s'adressaient tous à lui, ce qui se passait dans la ville, qu'il ne manquait pas sans doute aussi d'écrire aussitôt.

Ce fut apparemment après la prise de Jotapat, et lorsqu'il se vit engagé à vivre avec les Romains, qu'il apprit la langue grecque. Il avoue [3] qu'il ne put jamais la bien prononcer, parce qu'il ne l'avait pas apprise de jeunesse, les Juifs estimant peu l'étude des langues. Photius juge que sa phrase est pure [4].

Après que la guerre fut finie, Tite, s'en allant à Rome, l'y amena avec lui [5]. Vespasien le fit loger dans la maison qu'il avait avant que d'être empereur, le fit citoyen romain, lui assigna une pension, lui donna des terres dans la Judée, et lui témoigna beaucoup d'affection tant qu'il vécut. Ce fut sans doute Vespasien qui, en le faisant citoyen, lui donna le nom de *Flavius,* qui était celui de sa famille.

Dans le loisir que Josèphe avait à Rome, il s'occupa à écrire

[1] An. J. C. 56.
[2] An. J. C. 67.
[3] Antiq. l. 20, cap. 9.
[4] Phot. c. 47.
[5] An. J. C. 71.

l'histoire de la guerre des Juifs sur les mémoires qu'il en avait dressés. Il la composa d'abord en sa langue propre, qui était à peu près la même que la syriaque. Il la traduisit ensuite en grec pour les peuples de l'Empire, en remontant jusqu'au temps d'Antiochus Épiphane et des Machabées.

Josèphe fait profession d'y rapporter avec une entière sincérité tout ce qui s'est fait de part et d'autre, ne se réservant de l'affection qu'il avait pour sa nation que le droit de plaindre quelquefois ses malheurs, et de détester les crimes des séditieux qui en avaient causé la ruine totale.

Dès que son histoire grecque fut achevée, il la présenta à Vespasien et à Tite, qui en furent extrêmement satisfaits [1]. Celui-ci, dans la suite, ne se contenta pas d'ordonner qu'elle fût rendue publique, et mise dans une bibliothèque ouverte à tout le monde; mais il signa de sa main l'exemplaire qui y devait être mis, pour montrer qu'il voulait que ce fût d'elle seule que tout le monde apprît ce qui s'était passé pendant le siége et à la prise de Jérusalem.

Outre la sincérité et l'importance de cette histoire, où l'on trouve l'accomplissement entier et littéral des prédictions de Jésus-Christ contre Jérusalem, et la vengeance terrible que Dieu tira de cette malheureuse nation pour la mort qu'elle avait fait souffrir à son fils, l'ouvrage en lui-même est fort estimé pour sa beauté. Le jugement que porte Photius de cette histoire, c'est qu'elle est agréable, pleine d'élévation et de majesté, mais sans excès et sans enflure; qu'elle est vive et animée; pleine de cette éloquence qui excite ou apaise à son gré les mouvements de l'âme; remplie d'excellentes maximes de morale; que les harangues en sont belles et persuasives; et que quand il faut soutenir les deux

[1] Josèphe avait fait tout ce qu'il fallait pour que son livre ne déplût point aux Romains. En faisant usage des livres saints, et, à leur défaut, des traditions et des autres monuments historiques qui pouvaient exister alors, il se permit une assez grande liberté; il passa sous silence ou atténua tout ce qui, dans l'histoire des Juifs, pouvait déplaire à un peuple aux yeux duquel ce que la religion juive avait de plus respectable n'était que des superstitions ridicules. Josèphe ajoute quelquefois au récit des événements des détails qui les dénaturent; et partout il représente la nation juive sous le point de vue qui devait le moins offusquer l'orgueil des maîtres de la terre. C'est dans le 18e livre que se trouve le fameux passage sur Jésus-Christ : ce passage a excité de grandes et nombreuses controverses : la plupart s'accordent à le regarder comme une interpolation. — L.

partis opposés elle est féconde en raisons adroites et plausibles pour l'un et pour l'autre. Saint Jérôme loue[1] Josèphe encore plus avantageusement en un seul mot, qui le caractérise parfaitement, en l'appelant le *Tite-Live* des Grecs.

Après que Josèphe eut écrit l'histoire de la ruine des Juifs, il entreprit de faire l'histoire générale de cette nation, en la commençant dès l'origine du monde, pour faire connaître à toute la terre les grandes merveilles de Dieu qui s'y rencontrent. C'est ce qu'il exécuta en vingt livres, auxquels il donne lui-même le titre d'*Antiquités*, quoiqu'il les continue jusqu'à la douzième année de Néron, en laquelle les Juifs se révoltent. Il paraît qu'il adressa cet ouvrage à Épaphrodite, homme curieux et savant. On croit que c'est ce célèbre affranchi de Néron que Domitien fit mourir en l'an 95. Josèphe acheva cet ouvrage en la cinquante-sixième année de son âge[2], qui était la treizième du règne de Domitien.

Il y fait profession[3] de ne rien ajouter à ce qui est dans les livres saints, dont il a tiré ce qu'il dit jusqu'après le retour de la captivité de Babylone, et de n'en rien retrancher. Mais il ne s'est pas acquitté de cette promesse aussi religieusement qu'il aurait été à souhaiter. Il ajoute quelques faits qui ne sont point de l'Écriture ; il en retranche un plus grand nombre, et en déguise quelques autres d'une manière qui les rend tout humains et leur fait perdre cette grandeur divine et cette majesté que leur donne la simplicité de l'Écriture. On ne peut pas aussi l'excuser de ce que souvent, après avoir rapporté les plus grands miracles de Dieu, il en affaiblit l'autorité en laissant à chacun la liberté d'en croire ce qu'il voudra.

Josèphe voulut joindre à ses Antiquités l'histoire de sa vie, durant qu'il y avait encore plusieurs personnes qui pouvaient le démentir, s'il s'éloignait de la vérité. Il paraît en effet qu'il la fit aussitôt après[4]; et on l'a considérée comme une partie du vingtième livre de ses Antiquités. Il l'emploie presque toute à décrire ce qu'il fit étant gouverneur de Galilée avant la venue de Vespasien.

[1] Hieron. epist. 22.
[2] AN. J. C. 93.
[3] In præfat.
[4] AN. J. C. 96.

Comme diverses personnes témoignaient douter de ce qu'il disait des Juifs dans ses Antiquités, et objectaient que si cette nation eût été aussi ancienne qu'il la faisait, les autres historiens en auraient parlé, il entreprit sur cela un ouvrage, non-seulement pour montrer que plusieurs historiens avaient parlé des Juifs, mais aussi pour réfuter toutes les calomnies qui avaient été répandues contre eux par divers auteurs, et particulièrement par Apion, dont nous avons parlé ; ce qui fait que tout l'ouvrage est ordinairement intitulé *contre Apion*.

Il n'y a point eu de livres plus généralement estimés et goûtés que ceux de Josèphe. La traduction en notre langue en parut dans un temps où, faute de meilleures lectures, les romans étaient entre les mains de tout le monde. Elle contribua beaucoup à faire tomber ce mauvais goût. En effet, on comprend aisément qu'il n'y a que des esprits faux, légers, superficiels, qui puissent s'attacher à de pareils ouvrages, qui ne sont que l'effet des rêveries creuses d'un écrivain sans poids et sans autorité, et les préférer à des histoires aussi belles et aussi solides que celles de Josèphe. La vérité seule est la nourriture naturelle de l'esprit, et il faut qu'il soit malade pour lui préférer ou même pour lui comparer des fictions et des fables.

PLUTARQUE.

Plutarque naquit à Chéronée [1], ville de Béotie, cinq ou six ans avant la mort de l'empereur Claude, autant qu'on en peut conjecturer. La Béotie [2] était décriée chez les anciens comme un pays qui ne portait point d'homme d'esprit ni de mérite. Plutarque, sans parler de Pindare et d'Épaminondas, est une bonne réfutation de cet injuste préjugé, et une preuve évidente qu'il n'y a point de terroir, comme il le dit lui-même, où l'esprit et la vertu ne puissent naître.

Il descendait d'une des plus honnêtes et des plus considérables familles de Chéronée. On ignore le nom de son père : il en parle comme d'un homme d'un grand mérite et d'une grande érudition. Son aïeul s'appelait *Lamprias*, à qui il rend ce témoignage, qu'il

[1] An. J. C. 48.

[2] Bœotum in crasso jurares aere natum. (Horat.)

était très-éloquent, qu'il avait une imagination fertile, et qu'il se surpassait lui-même lorsqu'il était à table avec ses amis : car alors son esprit s'animait d'un nouveau feu, et son imagination, toujours heureuse, devenait plus vive et plus féconde ; et Plutarque nous a conservé ce bon mot, que Lamprias disait de lui-même, *que la chaleur du vin faisait sur son esprit le même effet que le feu produit sur l'encens, dont il fait évaporer ce qu'il a de plus fin et de plus exquis*.

Plutarque nous apprend qu'il recevait des leçons de philosophie et de mathématiques sous le philosophe Ammonius à Delphes, pendant le voyage que Néron fit en Grèce : il pouvait alors avoir dix-sept ou dix-huit ans.

Il paraît que les talents de Plutarque éclatèrent de bonne heure dans son pays[1], car, encore jeune, on le députa avec un autre citoyen vers le proconsul pour quelque affaire importante. Son collègue étant demeuré en chemin, il acheva seul le voyage, et fit ce que portait leur commission. A son retour, comme il se disposait à en rendre compte au public, son père, le prenant en particulier, lui parla de la sorte : « Mon fils, dans le rapport que « vous allez faire, gardez-vous bien de dire, *Je suis allé, j'ai parlé,* « *j'ai fait :* mais dites toujours, *Nous sommes allés, nous avons* « *parlé, nous avons fait*, en associant votre collègue à toutes « vos actions, afin que la moitié du succès soit attribuée à celui « que la patrie a honoré de la moitié de la commission, et que « par ce moyen vous écartiez de vous l'envie, qui suit presque « toujours la gloire d'avoir réussi. » C'est ici une leçon bien sage, et rarement pratiquée par ceux qui ont des collègues, ou dans le commandement des armées, ou dans l'administration des affaires, ou dans quelque commission que ce soit, à qui il arrive souvent, par un amour-propre mal entendu, et par une bassesse d'âme odieuse et méprisable, de vouloir attribuer à eux seuls l'honneur d'un succès qui leur est commun avec leurs collègues. Ils ne font pas réflexion que la gloire suit ordinairement ceux qui la fuient, et qu'elle leur rend avec usure ce qu'ils en ont bien voulu communiquer aux autres.

Il fit plusieurs voyages en Italie : on en ignore le sujet. On

[1] Plut. in Moral. p. 816.

peut seulement conjecturer avec beaucoup de fondement que le dessein d'achever et de perfectionner son ouvrage des Vies des hommes illustres l'obligea à faire un plus grand séjour à Rome qu'il n'aurait fait sans cela. Ce qu'il dit dans la Vie de Démosthène[1] appuie cette conjecture. « Selon lui, un homme qui a entrepris « de rassembler des faits et d'écrire une histoire composée d'é- « vénements qui ne sont ni sous sa main, ni arrivés dans son pays, « mais étrangers, divers, et épars çà et là dans plusieurs diffé- « rents écrits, a besoin d'être dans une grande ville bien peuplée, « et où règne le goût des belles choses. Un tel séjour le met en « état d'avoir quantité de livres en sa disposition, et de s'instruire, « par la conversation, de toutes les particularités qui ont échappé « aux écrivains, et qui, s'étant conservées dans la mémoire des « hommes, n'en ont acquis que plus d'autorité par cette espèce « de tradition. C'est le moyen de ne pas faire un ouvrage im- « parfait et qui manque de ses principales parties. »

Il est impossible de dire précisément en quel temps il fit ses voyages. On peut seulement assurer qu'il n'alla à Rome pour la première fois qu'à la fin du règne de Vespasien, et qu'il n'y alla plus après celui de Domitien : car il paraît qu'il fut fixé dans sa patrie peu de temps après la mort du dernier, et qu'il s'y retira à l'âge de quarante-quatre ou quarante-cinq ans.

Le motif qui le porta à y fixer sa retraite pour toujours est digne de remarque. *Je suis né*, disait-il, *dans une ville fort petite, et pour l'empêcher de devenir encore plus petite j'aime à m'y tenir*. En effet, quelle gloire ne lui a-t-il point procurée ! Caton d'Utique, ayant persuadé, non sans peine, au philosophe Athénodore de venir avec lui d'Asie à Rome, fut si flatté et si content de cette conquête, qu'il la regarda comme un exploit plus grand, plus éclatant et plus utile que ceux de Luculle et de Pompée, qui avaient triomphé des nations et des royaumes de l'Orient. Si un étranger célèbre par sa sagesse fait tant d'honneur à une ville où il n'est point né, quel relief ne donne point un grand philosophe, un grand écrivain, à la ville qui l'a porté, et où il a choisi de finir ses jours, quoiqu'il pût trouver ailleurs de plus grands avantages ! M. Dacier a raison de dire que rien ne doit

[1] In vita Demost. p. 840.

faire plus d'honneur à Plutarque que ce sentiment d'amour et de tendresse qu'il témoigna à Chéronée. On voit tous les jours des gens quitter leur patrie pour faire fortune et pour s'agrandir ; mais on n'en voit point qui renoncent à leur ambition pour faire, s'il est permis de parler ainsi, la fortune de leur patrie.

Plutarque a bien illustré la sienne, qu'on nomme *Chéronée*. Personne presque ne se souvient que ce fut là que Philippe remporta sur les Athéniens et sur les Béotiens cette grande victoire qui le rendit maître de la Grèce ; mais une infinité de gens disent : C'est là que Plutarque est né, c'est où il a fini ses jours, et où il a écrit la plupart de ses beaux traités, qui seront éternellement utiles au genre humain.

Pendant le séjour qu'il fit à Rome sa maison était toujours remplie d'amateurs des belles connaissances, parmi lesquels on comptait les plus illustres personnages de la ville, qui allaient entendre ses discours sur les différentes matières de philosophie : car dans ce temps-là les premières personnes de l'État, et les empereurs même, se faisaient un honneur et un plaisir d'assister aux leçons des grands philosophes et des rhéteurs de réputation. On peut juger de l'empressement avec lequel ces discours publics de Plutarque étaient écoutés, et de l'attention qu'on lui donnait, par ce qu'il raconte lui-même dans son traité de la Curiosité. « Autrefois à Rome, dit-il [1], un jour que je parlais « en public, Arulénus Rusticus, celui que Domitien fit mourir « ensuite à cause de l'envie qu'il portait à sa gloire, était du « nombre de mes auditeurs. Comme j'étais au milieu de mon « discours, un officier entra, et lui rendit une lettre de César « (apparemment de Vespasien). D'abord un grand silence ré« gna dans l'assemblée, et je m'arrêtai pour lui donner le temps « de lire sa lettre ; mais il ne le voulut point, et n'ouvrit sa let« tre qu'après que j'eus achevé et que l'assemblée fut congé« diée. » C'était peut-être pousser un peu trop loin la considération pour l'orateur : défaut peu commun, et qui part d'un principe bien louable !

Plutarque ne faisait ses dissertations qu'en grec : car, quoi-

[1] Page 522.

que la langue latine fût en usage dans tout l'empire, il ne la connaissait pas assez pour la parler. Il nous dit lui-même, dans la vie de Démosthène [1], que pendant son séjour à Rome et dans les autres villes d'Italie il n'avait pas eu le temps de l'apprendre, à cause des affaires publiques dont il était chargé et du grand nombre de personnes qui allaient tous les jours chez lui pour s'entretenir de la philosophie; qu'il ne commença que fort tard à lire les écrits des Romains; et que les termes de cette langue n'avaient pas tant servi à lui faire entendre les faits que la connaissance qu'il avait déjà des faits l'avait conduit à entendre les termes. Mais la langue grecque était fort connue à Rome, et elle était même, à proprement parler, la langue des sciences, témoin les ouvrages de l'empereur Marc-Aurèle, qui écrivit en grec ses admirables réflexions. Ce défaut de connaissance de la langue latine a fait commettre à Plutarque quelques fautes que l'on remarque dans ses écrits.

Il eut dans sa patrie les charges les plus considérables : car il fut archonte, c'est-à-dire premier magistrat; mais il avait exercé auparavant des emplois inférieurs, et les avait exercés avec le même soin, la même application, et la même satisfaction, qu'il exerça ensuite les plus importants. Il était persuadé, et il enseignait par son exemple [2], que dans les emplois dont la patrie nous charge, quelque bas qu'ils paraissent, il n'y a rien qui nous rabaisse, et qu'il dépend d'un homme de bien et d'un homme sage de les ennoblir par la manière dont il s'en acquitte; ce qu'il prouve par l'exemple d'Épaminondas.

Comme Plutarque remplit exactement tous les devoirs de la vie civile, et qu'il fut en même temps bon fils, bon frère, bon père, bon mari, bon maître, bon citoyen, il eut la joie aussi de trouver dans son domestique et dans l'intérieur de sa famille toute la paix et la satisfaction qu'il pouvait désirer : bonheur qui n'est pas commun, et qui est le fruit d'un esprit sage, modéré et complaisant. Il parle fort avantageusement de ses frères, de ses sœurs et de sa femme [3]. Elle était des meilleures familles de Chéronée, et on la regardait comme un modèle de sagesse, de

[1] Page 846.
[2] In Moral. pag. 811.
[3] Consol. ad uxor. p. 608, etc.

modestie et de vertu : elle s'appelait Timoxène. Il en eut quatre garçons de suite, et une fille. Il perdit deux de ses fils, et cette fille mourut à l'âge de deux ans, après deux de ses frères. Nous avons la lettre de consolation qu'il écrivit à sa femme sur la mort de cet enfant.

Il eut un neveu, appelé Sextus, philosophe d'un si grand savoir et d'une si grande réputation, qu'il fut appelé auprès de l'empereur Marc-Aurèle pour lui enseigner les lettres grecques. Cet empereur lui rend un témoignage bien glorieux dans le premier livre de ses réflexions. *Sextus*, dit-il, *m'a enseigné par son exemple à être doux, à gouverner ma maison en bon père de famille, à avoir une gravité simple sans affectation, à tâcher de deviner et de prévenir les souhaits et les besoins de mes amis, à souffrir les ignorants et les présomptueux qui parlent sans penser à ce qu'ils disent, et à m'accommoder à la portée de tout le monde*, etc. Voilà beaucoup d'excellentes qualités, surtout celle qui le portait *à deviner et à prévenir les souhaits et les besoins de ses amis*, parce qu'elle marque que Marc-Aurèle connaissait le devoir essentiel d'un prince, qui est d'être intimement persuadé que, par sa qualité de prince, il est né pour les autres, et non les autres pour lui. Il en faut dire autant de tous ceux qui sont en place.

Il est temps de venir aux ouvrages de Plutarque. On les partage en deux classes : les Vies des hommes illustres, et les Traités de Morale.

Il y a dans ceux-ci un grand nombre de faits curieux qu'on ne trouve point ailleurs, de leçons très-utiles pour la conduite de la vie particulière et pour l'administration des affaires publiques, de principes même admirables sur la Divinité, sur la Providence, sur l'immortalité de l'âme; mais le tout avec un mélange d'opinions absurdes et ridicules, tel qu'il se trouve dans presque tous les païens. L'ignorance de la bonne physique rend aussi la lecture de plusieurs de ces traités fort ennuyeuse et rebutante.

La partie des ouvrages de Plutarque la plus estimée est celle qui comprend les Vies des hommes illustres grecs et latins, qu'il apparie et compare ensemble. Nous n'avons pas toutes

celles qu'il a composées : on en a perdu au moins seize. Celles dont la perte doit être le plus regrettée sont les vies d'Épaminondas et des deux Scipion Africains. Il nous manque aussi les comparaisons de Thémistocle et de Camille, de Pyrrhus et de Marius, de Phocion et de Caton, de César et d'Alexandre.

Il ne faut pas s'étonner qu'un homme de bon goût et de bon jugement, interrogé lequel de tous les livres de l'antiquité profane il voudrait conserver, s'il n'en pouvait sauver qu'un seul à son choix d'un incendie commun, se soit déterminé pour les Vies de Plutarque.

C'est l'ouvrage le plus accompli que nous ayons, et le plus propre à former les hommes, soit pour la vie publique et les fonctions du dehors, soit pour la vie privée et domestique. Plutarque ne se laisse point éblouir, comme la plupart des historiens, par les actions d'éclat qui font beaucoup de bruit et qui attirent l'admiration du vulgaire et du plus grand nombre des hommes. Il juge des choses ordinairement par ce qui en fait le véritable prix. Les sages réflexions qu'il mêle dans ses écrits accoutument ses lecteurs à en juger de la même sorte, et leur apprennent en quoi consistent la véritable grandeur et la solide gloire. Il refuse inflexiblement ces titres honorables à tout ce qui ne porte point le caractère de justice, de vérité, de bonté, d'humanité, d'amour du bien public, et qui n'en a que les apparences. Il ne s'arrête point aux actions extérieures et brillantes où les princes, les conquérants, et tous les grands de la terre, attentifs à se faire un nom, jouent chacun leur rôle sur la scène du monde, y représentent pour ainsi dire un personnage passager et réussissent à se contrefaire pour un temps. Il les démasque, il les dépouille de tout l'appareil étranger qui les environne, il les montre tels qu'ils sont en eux-mêmes ; et, pour les mettre hors d'état de se dérober à sa vue perçante, il les suit avec son lecteur jusque dans l'intérieur de leurs maisons, les examine, s'il était permis de s'exprimer ainsi, dans leur déshabillé, prête l'oreille à leurs conversations les plus familières, les considère à table, où l'on ne sait ce que c'est de se contraindre, et dans le jeu, où l'on se gêne encore moins. Voilà ce qu'il y a de merveilleux dans Plutarque, et ce qui est, ce me semble, trop négligé

21.

par nos historiens, qui évitent comme bas et rampant un certain détail d'actions communes, qui font pourtant mieux connaître les hommes que les plus éclatantes. Ces détails, loin de défigurer les Vies de Plutarque, sont précisément ce qui en rend la lecture et plus agréable et plus utile.

Qu'il me soit permis d'apporter ici un exemple de ces sortes d'actions. Je l'ai déjà cité dans le *Traité des Études*, à l'endroit où j'examine en quoi consiste la véritable grandeur.

M. de Turenne ne partait jamais pour ses campagnes qu'il n'eût fait avertir auparavant tous les ouvriers qui avaient fait quelque fourniture pour sa maison de remettre leurs mémoires entre les mains de son intendant. La raison qu'il en apportait, c'est qu'il ne savait pas s'il reviendrait de la campagne. Cette circonstance peut paraître petite et basse à de certaines personnes, et peu digne d'entrer dans l'histoire d'un aussi grand homme que M. de Turenne. Plutarque n'en aurait pas pensé ainsi; et je suis persuadé que l'auteur de la nouvelle vie de ce prince, qui est un homme sensé et judicieux, ne l'aurait pas omise, s'il en eût été informé. Elle marque en effet un fonds de bonté, d'équité, d'humanité, et même de religion, qui ne se trouve pas toujours dans les grands seigneurs, insensibles quelquefois aux plaintes du pauvre et de l'artisan, dont le payement néanmoins, selon l'Écriture, différé seulement de quelques jours, crie vengeance au ciel, et ne manque pas de l'obtenir.

Pour ce qui regarde le style de Plutarque, sa diction n'est pas pure, ni élégante; mais en récompense elle a une force et une énergie merveilleusement propres à peindre en peu de mots de vives images, à lancer des traits perçants, et à exprimer des pensées nobles et sublimes. Il emploie assez fréquemment des comparaisons qui jettent beaucoup de grâce et de lumière dans ses réflexions et dans ses récits. Il a des harangues d'une beauté inimitable, presque toujours dans le style fort et véhément.

Il faut que les beautés de cet auteur soient bien solides et bien frappées au coin du bon goût, pour se faire encore sentir, comme elles font, dans le vieux gaulois d'Amyot. Mais j'ai tort. Ce vieux gaulois a un air de fraîcheur qui le fait rajeunir, ce semble, de jour en jour. Aussi de très-habiles gens aiment

mieux employer la traduction d'Amyot que de traduire eux-mêmes les passages de Plutarque qu'ils citent, *ne croyant pas* (c'est M. Racine qui parle ainsi [1]) *pouvoir en égaler les grâces.* Je ne le lis jamais sans regretter la perte d'une infinité de bons mots de ce vieux langage, presque aussi énergiques que ceux de Plutarque. Nous laissons notre langue s'appauvrir tous les jours, au lieu de songer, à l'exemple des Anglais nos voisins, à découvrir des moyens de l'enrichir. On dit que nos dames, par trop de délicatesse, sont cause en partie de cette disette où notre langue court risque d'être réduite. Elles auraient grand tort, et devraient bien plutôt favoriser par leurs suffrages, qui en entraînent beaucoup d'autres, la sage hardiesse d'écrivains d'un certain rang et d'un certain mérite; comme ceux-ci, de leur côté, devraient aussi devenir plus hardis, et hasarder plus de nouveaux mots qu'ils ne font, mais toujours avec une retenue et une discrétion judicieuses.

On a pourtant obligation à M. Dacier d'avoir substitué une nouvelle traduction des Vies de Plutarque à celle d'Amyot, et d'avoir mis par là beaucoup plus de personnes en état de les lire. Elle pouvait être plus élégante et plus travaillée; mais un ouvrage d'une si vaste étendue, pour être conduit à la dernière perfection, demanderait la vie entière d'un homme.

ARRIEN.

Arrien était de Nicomédie. Sa science et son éloquence, qui lui firent donner le titre de nouveau Xénophon, l'élevèrent dans Rome à toutes les dignités, jusqu'au consulat même. On peut croire que c'est le même qui gouverna la Cappadoce dans les dernières années d'Adrien, et qui repoussa les Alains. Il vécut à Rome sous Adrien, Antonin et Marc-Aurèle.

Il était disciple d'Épictète, le plus célèbre philosophe de ce temps-là. Il avait fait en huit livres un ouvrage sur *les Entretiens d'Épictète* : nous n'en avons que les quatre premiers. Il avait composé encore beaucoup d'autres ouvrages.

On a les sept livres qu'il a écrits sur les expéditions d'A-

[1] Dans la Préface de Mithridate.

lexandre : histoire d'autant plus estimable, qu'elle part de la main d'un écrivain qui était en même temps homme de guerre et bon politique. Aussi Photius lui donne-t-il la gloire d'avoir écrit mieux que personne la vie de ce conquérant. Ce critique nous a donné un abrégé de celles des successeurs d'Alexandre, qu'Arrien avait aussi écrites en dix autres livres. Il ajoute que le même auteur avait fait un livre sur les Indes [1] ; et on l'a encore, mais on en fait un huitième livre de l'histoire d'Alexandre.

Il a fait aussi la description des côtes du Pont-Euxin. On lui en attribue une autre de celles de la mer Rouge, c'est-à-dire des côtes orientales de l'Afrique, et de celles de l'Asie jusqu'aux Indes. Mais il semble qu'elle soit d'un auteur plus ancien [2], contemporain de Pline le naturaliste.

ÉLIEN (CLAUDIUS ÆLIANUS).

Élien était de Préneste [3], mais avait passé la plus grande partie de sa vie à Rome ; c'est pourquoi il se dit lui-même Romain. Il a fait un petit ouvrage en quatorze livres, qui a pour titre *Historiæ variæ*, c'est-à-dire *Mélanges d'histoire ;* et un autre en dix-sept livres sur l'histoire des animaux. Nous avons un écrit en grec et en latin sur l'ordre observé par les Grecs dans l'arrangement des armées, adressé à Adrien, et fait par un Élien. Tous ces ouvrages peuvent être du même auteur [4], qu'on croit être celui dont Martial loue l'éloquence dans une épigramme [5].

APPIEN.

Appien était d'Alexandrie. Il vivait du temps de Trajan, d'Adrien et d'Antonin. Il plaida quelque temps à Rome, puis il eut l'intendance du domaine des empereurs [6].

Il écrivit l'histoire romaine, non tout de suite comme Tite-

[1] Écrit dans le dialecte ionique, qui alors n'était plus en usage. — L.

[2] Le périple de la mer Érythrée est au contraire d'une époque un peu plus récente ; car il doit être du temps de Septime Sévère et de Caracalla. — L.

[3] Né vers la moitié du 3e siècle. — L.

[4] Ælien le *Tacticien* est différent du premier, et un peu plus ancien. — L.

[5] Lib. 12, epig. 24.

[6] Dans les provinces, ce qu'on appelait *procurator Cæsaris*. — L.

Live, mais faisant un ouvrage à part de chacune des nations subjuguées par les Romains, où il mettait, selon l'ordre du temps, tout ce qui regardait la même nation. Ainsi son dessein était de faire une histoire exacte des Romains, et de toutes les provinces de leur empire, jusqu'à Auguste; et il allait aussi quelquefois jusqu'à Trajan. Photius en compte vingt-quatre livres, et il n'avait pas néanmoins encore vu tous ceux dont Appien parle dans sa préface.

Nous en avons aujourd'hui l'histoire des guerres d'Afrique, de Syrie, des Parthes, de Mithridate, d'Ibérie ou d'Espagne, d'Annibal; des fragments de celles d'Illyrie; cinq livres des guerres civiles au lieu des huit que marque Photius, et quelques fragments de plusieurs autres, que M. Valois a tirés des recueils de Constantin Porphyrogénète, avec des extraits semblables de Polybe et de divers autres historiens.

Photius remarque que cet auteur aime extrêmement la vérité de l'histoire, et qu'il apprend autant qu'aucun autre l'art de la guerre; que son style est simple et sans superfluité, mais vif et animé. Dans ses harangues il donne d'excellents modèles de la manière dont il faut s'y prendre, soit pour redonner du courage à des soldats abattus, soit pour les adoucir quand ils s'emportent avec trop de violence. Il prend beaucoup de choses de Polybe, et copie souvent Plutarque [1].

DIOGÈNE LAËRCE.

Diogène Laërce, ou *de Laërte*, a vécu sous Antonin, ou peu après lui. D'autres ne le mettent que sous Sévère et ses successeurs. Il a écrit en dix livres les Vies des philosophes, dont il rapporte avec soin les sentiments et les apophthegmes. Cet ouvrage est fort utile pour connaître les différentes sectes des anciens philosophes.

Le surnom de *Laërte*, qu'on a accoutumé de lui donner, marque apparemment [2] son pays, qui pouvait être le château ou la ville de Laërte dans la Cilicie.

On tire de ses écrits qu'après avoir bien étudié l'histoire et

[1] Comme écrivain, Hérodote et Polybe sont ses modèles. — L.

[2] Certainement. — L.

les dogmes des philosophes, il avait embrassé la secte des épicuriens, les plus éloignés de la vérité et les plus opposés à la vertu.

DION CASSIUS (COCCEIUS OU COCCEIANUS).

Dion était de Nicée en Bithynie. Il a vécu sous les empereurs Commode, Pertinax, Sévère, Caracalla, Macrin, Héliogabale, Alexandre, qui eurent toujours pour lui une grande considération, et lui confièrent les gouvernements et les postes de l'empire les plus importants. Alexandre le nomma pour être une seconde fois consul. Après ce consulat [1], il obtint la permission d'aller passer le reste de sa vie en son pays, à cause de ses infirmités.

Il a écrit en huit décades, c'est-à-dire en quatre-vingts livres, toute l'histoire romaine [2], depuis la venue d'Énée en Italie jusqu'à l'empereur Alexandre. Il nous apprend lui-même [3] qu'il employa dix ans à ramasser des mémoires de tout ce qui s'était passé depuis la fondation de Rome jusqu'à la mort de Sévère, et douze autres années à en composer l'histoire jusqu'à celle de Commode. Il y joignit ensuite celle des autres empereurs avec le plus d'exactitude qu'il pût jusqu'à la mort d'Héliogabale [4], et un simple abrégé des huit premières années d'Alexandre, parce qu'ayant été peu en Italie pendant ce temps-là il n'avait pas pu si bien savoir comment les choses s'étaient passées.

Photius remarque que son style est élevé, et proportionné à la grandeur de son sujet ; que ses termes sont magnifiques, que sa phrase et son tour sentent l'antiquité; qu'il a pris Thucydide pour son modèle, qu'il l'imite excellemment dans sa manière de narrer et dans ses harangues, et qu'il l'a suivi presqu'en tout, sinon qu'il est plus clair. Cet éloge est bien favorable à Dion; mais je ne sais s'il ne passe pas un peu les bornes du vrai.

Vossius dit, et Lipse avait pensé de même avant lui, qu'on ne peut pardonner à cet historien de n'avoir pas su estimer la vertu selon son prix, et d'avoir décrié les plus grands hommes de l'antiquité, comme Cicéron, Brutus, Cassius, Sénèque, soit par une malignité d'esprit, soit par une corruption de mœurs

[1] An. J. C. 229.
[2] Suidas. Phot.
[3] Dio, l. 72, pag. 829.
[4] Id. lib. 80, p. 917.

et de jugement. Le fait est constant; et, quoi qu'il en soit du motif, la chose en soi ne peut jamais lui faire d'honneur.

Il avait fait, comme nous avons dit, quatre-vingts livres de l'histoire romaine : mais il ne nous reste qu'une bien petite partie de ce grand ouvrage : car les trente-quatre premiers livres sont perdus, avec la plus grande partie du trente-cinquième, hors quelques fragments. Les vingt suivants, depuis la fin du trente-cinquième jusqu'au cinquante-quatrième, sont ce qu'on en a de plus entier. Vossius croit que les six suivants, qui vont jusqu'à la mort de Claude, le sont aussi. Mais Buchérius soutient qu'ils sont fort tronqués : et cela paraît fort vraisemblable. Nous n'avons des vingt derniers que quelques fragments.

Ce qui supplée un peu à ce défaut, c'est un abrégé de Dion, depuis le trente-cinquième livre et le temps de Pompée jusqu'à la fin, composé par Jean Xiphilin, patriarche de Constantinople dans le onzième siècle. On trouve que cet abrégé est assez juste, Xiphilin n'ayant rien ajouté à Dion qu'en très peu d'endroits où cela était nécessaire, et s'étant d'ordinaire servi de ses propres termes. L'histoire de Zonare se peut dire encore un abrégé de Dion; car il le suit fidèlement, et nous apprend quelquefois des choses que Xiphilin avait omises.

HÉRODIEN.

On ne sait de la vie d'Hérodien autre chose sinon qu'il était d'Alexandrie, fils d'un rhéteur nommé Apollonius le *Dyscole* ou le Difficile, et qu'il suivit la profession de son père. Il est fort connu par les huit livres qu'il nous a donnés de l'histoire des empereurs, depuis la mort de M. Aurèle jusqu'à celle de Maxime et de Balbin. Il nous assure lui-même que l'histoire de ces soixante années est celle de son temps et de ce qu'il avait vu. Il avait été employé en divers ministères de la cour et de la police, ce qui lui avait donné moyen de prendre part à plusieurs des événements qu'il rapporte.

Pour son histoire, Photius en fait un jugement fort avantageux : car il dit que son style est clair, élevé, agréable; que sa diction est sage et tempérée, tenant le milieu entre l'élégance affectée de ceux qui dédaignent les beautés simples et naturelles,

et les discours bas et sans vigueur de ceux qui se font honneur d'ignorer ou de mépriser toutes les délicatesses de l'art; qu'il ne recherche point un faux agrément par les discours inutiles, et n'omet rien de nécessaire; qu'en un mot il cède à peu d'auteurs dans toutes les beautés de l'histoire. La traduction qu'Ange Politien a faite de l'ouvrage d'Hérodien soutient dignement et égale presque l'élégance de l'original. La version française que nous en a donnée M. l'abbé Mongaut enchérit beaucoup sur la latine.

EUNAPE.

Eunape était de Sardes en Lydie. Il vint à Athènes [1] à l'âge de seize ans. Il étudia l'éloquence sous Proérèse, sophiste chrétien, et la magie sous Chrysanthe, qui avait épousé sa cousine. Nous avons une histoire des Vies des sophistes du quatrième siècle par Eunape. On y trouve beaucoup de particularités pour l'histoire de ce temps-là. Il commence par Plotin, qui parut au milieu du troisième siècle, d'où il passe à Porphyre, à Jamblique et à ses disciples, sur lesquels il s'étend particulièrement. Il avait aussi écrit une histoire des empereurs en quatorze livres, qui commençaient en l'an 268, au règne de Claude, successeur de Gallien, et se terminaient à la mort d'Eudoxie, femme d'Arcade, en l'an 404. Il nous reste quelques fragments de cette histoire dans les extraits de Constantin Porphyrogénète sur les ambassades, et dans Suidas. On y voit qu'il était extrêmement envenimé contre les empereurs chrétiens, surtout contre Constantin. On remarque la même aigreur dans ses Vies des sophistes, principalement contre les moines. Il ne faut pas s'étonner qu'un magicien fût ennemi de la religion chrétienne.

ZOSIME.

Zosime, comte et avocat du fisc, vivait [2] du temps de Théodose le Jeune. Il a écrit l'histoire des empereurs romains en six livres. Le premier, qui comprend la suite de ces princes depuis Auguste jusqu'à Probus (car on a perdu ce qui regardait Dioclétien), est extrêmement abrégé. Les cinq autres sont plus

[1] AN. J. C. 363.

[2] AN. J. C. 415.

étendus, surtout au temps de Théodose le Grand et de ses enfants. Il ne passe pas le second siége qu'Alaric mit devant la ville de Rome. La fin du sixième livre nous manque. Photius loue son style. Il dit que Zosime n'a presque fait que copier et abréger l'Histoire d'Eunape; et c'est peut-être ce qui l'a fait perdre. Il n'est pas moins animé que lui contre les empereurs chrétiens.

PHOTIUS.

Photius, patriarche de Constantinople, a vécu dans le neuvième siècle. Il était d'une érudition immense, et d'une ambition encore plus vaste, qui le porta à d'horribles excès, et causa des troubles infinis dans l'Église. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit ici.

Je le place parmi les historiens grecs, et je finis par lui ce qui les regarde, non qu'il ait composé une histoire en forme, mais parce que, dans l'un de ses ouvrages, il nous a donné des extraits d'un grand nombre d'historiens, dont plusieurs, sans lui, nous seraient presque absolument inconnus. Cet ouvrage est intitulé *Bibliothèque*[1]; et en effet il mérite ce nom. Photius y examine près de trois cents auteurs, et en marque le nom, le pays, le temps où ils ont vécu, les ouvrages qu'ils ont composés, le jugement qu'il en faut porter pour le style et le caractère, et quelquefois même en extrait d'assez longs morceaux, ou en fait des abrégés qui ne se trouvent que dans cet ouvrage. On voit par là combien il nous est précieux.

ARTICLE II.

Des Historiens latins.

Je ne m'arrêterai pas longtemps à décrire les faibles commencements et, pour ainsi dire, l'enfance de l'histoire romaine. On sait que d'abord elle ne consistait que dans de simples mémoires dressés par le grand pontife[2], où il insérait régulièrement cha-

[1] Βιβλιοθήκη ἢ μυριόβιβλον.

[2] « Erat historia nihil aliud nisi annalium confectio : cujus rei memoriæque publicæ retinendæ causa, ab initio rerum romanarum usque ad P. Mucium pontificem maximum res omnes singulorum annorum mandabat litteris pontifex maximus.... qui etiam nunc *annales maximi* nominantur. » (CIC. *de Orat.* lib. 2, n. 52.)

que année tout ce qui se passait de plus considérable dans l'État, soit en paix, soit en guerre; et cette coutume, établie dans les commencements de Rome, dura jusqu'au temps de P. Mucius, grand pontife, c'est-à dire jusqu'à l'année de Rome 629 ou 631. On donnait à ces mémoires le nom de *grandes annales*.

On juge bien que ces mémoires, dans des temps si reculés, étaient écrits d'un style fort simple, et même fort grossier. Les pontifes se contentaient d'y marquer les principaux événements de chaque année [1], le temps et le lieu où ils étaient arrivés, le nom et les qualités des personnes, qui y avaient eu le plus de part, ne songeant qu'à narrer les faits, non à les orner.

Quelque brutes et imparfaites que fussent ces annales, elles étaient d'une grande importance, parce qu'on n'avait point d'autres monuments qui pussent conserver la mémoire de tout ce qui se passait à Rome ; et ce fut une grande perte lorsque l'incendie de la ville par les Gaulois en fit périr la plus grande partie [2]. Quelques années après, l'histoire commença à quitter cette grossièreté antique, et à se produire en public avec plus de décence. Ce furent les poëtes, qui les premiers songèrent à l'embellir et à l'orner. Névius fit un poëme sur la première guerre punique, et Ennius écrivit en vers héroïques les annales de Rome.

Enfin l'histoire prit une forme régulière, et fut écrite en prose. Q. Fabius Pictor est le plus ancien des historiens latins : il vivait du temps de la seconde guerre punique [3]. L. Cincius Alimentus était du même temps. Tite-Live les cite souvent tous deux avec éloge. On croit qu'ils avaient écrit leur histoire d'abord en grec puis en latin. Cincius avait fait certainement dans cette dernière langue l'histoire de Gorgias, célèbre rhéteur.

Caton le censeur (*M. Porcius Cato*) mérite à plus juste titre qu'eux la qualité d'historien latin : car il est certain que c'est dans cette langue qu'il avait écrit son histoire. Elle était composée de sept livres, et avait pour titre *Origines* [4], parce que

[1] « Sine ullis ornamentis monumenta solum temporum, hominum, locorum, gestarumque rerum, reliquerunt. Non exornatores rerum, sed tantummodo narratores fuerunt. » (CIC. *de Orat.* lib. 2, n. 54.)

[2] « Si quæ in commentariis pontificum, aliisque publicis privatisque erant monumentis, incensa urbe pleraque interierunt. » (LIV. lib. 6, n. 1.)

[3] LIV. lib. 21.

[4] Corn. Nep. in fragm.

dans les second et troisième livres il expliquait l'origine de toutes les villes d'Italie. Il paraît que Cicéron faisait un grand cas de cette histoire [1]. *Jam vero Origines ejus (Catonis) quem florem aut quod lumen eloquentiæ non habent!* Mais sur ce que Brutus trouvait cette louange outrée, il y met une restriction, et ajoute qu'il ne manquait aux écrits de Caton et aux traits de son pinceau que certaine vivacité et certaines couleurs qui n'étaient pas encore en usage de son temps : *Intelliges nihil illius lineamentis nisi eorum pigmentorum, quæ inventa nondum erant, florem et colorem defuisse* [2].

On cite aussi parmi ces anciens historiens L. Piso Frugi, surnommé *Calpurnius*. Il fut tribun du peuple sous le consulat de Censorinus et de Manlius, l'an de Rome 605. Il fut aussi plusieurs fois consul. Il était jurisconsulte, orateur et historien. Il avait composé des harangues qui ne se trouvaient plus du temps de Cicéron, et des annales d'un style assez bas, au sentiment de cet orateur. Pline en parle plus avantageusement.

Le véritable caractère de tous ces écrivains était une grande simplicité [3]. Ils ne connaissaient point encore ce que c'était que délicatesse, beauté et ornement du discours. Contents de se faire entendre, ils se bornaient à un style court et succinct.

Je passe maintenant aux historiens qui sont plus connus et dont nous avons les écrits.

SALLUSTE.

Ce n'est point sans raison que Salluste a été appelé le premier des historiens romains.

> Crispus romanâ primus in historia [4],

et qu'on a cru pouvoir l'égaler à Thucydide, si généralement estimé entre les historiens grecs : *nec opponere Thucydidi Sallustium verear* [5]. Mais, sans vouloir régler ici les rangs, ce

[1] In Brut. n. 66.
[2] Ibid. n. 298.
[3] « Qualis apud Græcos Pherecydes, Hellanicus, Acusilaüs fuit : tales noster Cato, et Pictor, et Piso : qui neque tenent quibus rebus ornetur oratio (modo enim huc ista sunt importata) ; et, dum intelligatur quid dicant, unam dicendi laudem putant esse brevitatem. » (Cic. *de Orat.* lib. 2, n. 53.)
[4] Martial.
[5] Quintil.

qui ne nous convient point, il suffit de le regarder comme un des plus excellents historiens de l'antiquité. On trouve de très-solides réflexions sur le caractère de Salluste dans la préface qui est à la tête de la traduction de cet historien.

La qualité dominante de ses écrits, et qui caractérise Salluste d'une manière plus propre et plus singulière, est la briéveté du style, que Quintilien appelle *immortalem Sallustii velocitatem*. Scaliger est le seul qui lui dispute cette louange : mais il est presque toujours bizarre dans ses jugements, comme je l'ai déjà observé.

Cette briéveté dans Salluste vient de la force et de la vivacité de son génie. Il pense fortement et noblement, et il écrit comme il pense. On peut comparer son style à ces fleuves qui, ayant leur lit plus serré que les autres, ont aussi leurs eaux plus profondes, et portent des fardeaux plus pesants.

La langue dans laquelle il écrivait lui était extrêmement commode pour serrer sa diction et pour suivre en cela le penchant de son génie. Elle a cet avantage, aussi bien que la grecque, d'être également susceptible des deux extrémités opposées. Dans Cicéron elle nous présente un style nombreux, arrondi, périodique : dans Salluste un style brusque, rompu, précipité. Celui-ci supprime assez souvent des mots, laissant au lecteur le soin de les suppléer. Il met ensemble plusieurs termes ou plusieurs phrases, sans les lier par aucune conjonction, ce qui donne une sorte d'impétuosité aux discours. Il ne fait point difficulté d'employer dans son histoire de vieux termes, quand ils sont plus courts ou plus énergiques que les termes usités : liberté qu'on lui a reprochée de son vivant [1], et qu'une ancienne épigramme marque en ces termes :

> Et verba antiqui multum furate Catonis
> Crispe, Jugurthinæ conditor historiæ.

Mais surtout il fait un grand usage des métaphores, et il ne prend pas les plus modestes et les plus mesurées, comme les maîtres de l'art enseignent qu'on le doit faire, mais les plus

[1] « Sallustii novandi studium multa cum invidiâ fuit. » (AUL. GELL. lib. 4, cap. 15.)

concises et les plus fortes, les plus vives et les plus hardies.

Par tous ces moyens, et d'autres encore que j'omets, Salluste est venu à bout de se faire un style tout particulier, et qui ne convient qu'à lui seul. Il marche hors de la route commune, mais sans s'égarer, et par des sentiers qui abrègent seulement le chemin. Il paraît ne penser pas comme les autres hommes, et néanmoins il puise toutes ses pensées dans le bon sens. Ses idées sont naturelles et raisonnables; mais, toutes naturelles et toutes raisonnables qu'elles sont, elles ont encore l'avantage d'être nouvelles.

On ne sait ce qu'on doit admirer davantage dans cet excellent auteur, ou les descriptions, ou les portraits, ou les harangues; car il réussit également dans toutes ces parties, et l'on ne voit pas sur quoi fondé Sénèque le père, ou plutôt Cassius Sévérus, dont il rapporte le sentiment, a pu dire que les harangues de Salluste n'étaient supportées qu'en faveur de ses histoires : *in honorem historiarum leguntur*. Elles sont d'une force, d'une vivacité, d'une éloquence, auxquelles on ne peut rien ajouter. Il y a beaucoup d'apparence que dans l'endroit en question il ne s'agit pas des harangues insérées par Salluste dans son histoire, mais de celles qu'il prononça dans le sénat, ou de quelques plaidoyers. Quand on lit dans l'histoire de la guerre de Jugurtha le récit de ce fort surpris par un Ligurien de l'armée de Marius, il semble qu'on voie monter et descendre ce soldat le long des rochers escarpés; il semble même qu'on y monte et qu'on en descende avec lui, tant la description en est vive et animée.

On trouve dans Salluste cinq ou six portraits, qui sont autant de chefs-d'œuvre; et je ne sais si, dans toute l'étendue des lettres, il y a rien dont la beauté approche plus de l'idée de la perfection. J'en rapporterai seulement ici deux, qui ne sont pas des moins beaux.

Portrait de Catilina.

« L. Catilina, nobili genere natus, fuit magna vi et animi et corporis, sed ingenio malo pravoque. Huic, ab adolescentia, bella intestina, cædes, rapinæ, discordia civilis grata fuere, ibique juven-

tutem suam exercuit. Corpus patiens inediæ, algoris, vigiliæ, supra quam cuiquam credibile est. Animus audax, subdolus, varius, cujuslibet rei simulator ac dissimulator; alieni appetens, sui profusus; ardens in cupiditatibus. Satis eloquentiæ, sapientiæ parum. Vastus animus immoderata, incredibilia, nimis alta semper cupiebat. »

« L. Catilina joignait à la noblesse du sang une âme coura-
« geuse et un corps robuste, mais un esprit pervers et cor-
« rompu. Il aima dès les premières années de sa vie les guerres
« intestines, les meurtres, le pillage, la discorde civile, et il
« en fit les plus ordinaires exercices de sa jeunesse. Il suppor-
« tait les fatigues, la faim, le froid, les veilles, avec une pa-
« tience au-dessus de tout ce qu'on peut imaginer. Il était hardi,
« rusé, fourbe, capable de tout feindre et de tout dissimuler.
« Avide du bien d'autrui, prodigue du sien, vif et emporté dans
« ses passions. Il avait assez de facilité à parler, mais peu de
« discernement. Un vaste génie, et une ambition sans bornes,
« pour qui il n'y avait rien de trop élevé, lui proposait sans
« cesse de chimériques desseins et de folles espérances.

Portrait de Sempronia.

« In his erat Sempronia, quæ multa sæpe virilis audaciæ facinora commiserat. Hæc mulier genere atque forma, præterea viro atque liberis fortunata fuit : litteris græcis et latinis satis docta : psallere, saltare, elegantius quam necesse est probæ : multa alia, quæ instrumenta luxuriæ sunt, sed ei cariora semper omnia, quam decus atque pudicitia fuit. Pecuniæ an famæ minus parceret, haud facile discerneres... Ingenium ejus haud absurdum : posse versus facere, jocum movere, sermone uti vel modesto, vel molli vel procaci. Prorsus multæ facetiæ, multusque lepos inerat. »

« Du nombre de ces femmes était Sempronia, qui avait
« prouvé par bien des actions qu'elle ne le cédait point en au-
« dace aux hommes les plus audacieux. Elle était belle, de bonne
« naissance, avantageusement mariée, et avait des enfants qui
« lui faisaient honneur. Elle possédait parfaitement les langues
« grecque et latine, savait mieux danser et mieux chanter qu'il
« ne convient à une honnête femme, et avait tous ces talents

« dangereux qui rendent le vice aimable, et dont elle fit tou-
« jours plus de cas que de la vertu et des bienséances de
« son sexe. Il n'était pas aisé de dire lequel des deux elle ména-
« geait le moins, de son argent ou de sa réputation. Elle avait
« de l'agrément dans l'esprit, de la facilité à faire des vers, du
« talent pour la plaisanterie. Sérieuse, tendre, libre dans la
« conversation, elle donnait à ses paroles le tour qu'elle vou-
« lait; mais dans tout ce qu'elle disait il y avait toujours beau-
« coup de sel et de grâce. »

Il y a un grand nombre d'admirables endroits dans Salluste, surtout lorsqu'il compare les mœurs anciennes de la république avec celles de son temps. Quand on l'entend parler fortement, comme il lui est assez ordinaire de le faire, contre le luxe, les débauches, et les autres vices de son siècle, on le prendrait pour le plus honnête homme du monde. Mais il ne faut pas s'en laisser éblouir. Sa conduite fut si dérangée, qu'il se fit chasser du sénat par les censeurs.

Outre les guerres de Catilina et de Jugurtha, Salluste avait fait une histoire générale des événements d'un certain nombre d'années, dont il nous reste, entre autres fragments, plusieurs discours parfaitement beaux.

CORNÉLIUS NÉPOS.

On a pendant quelque temps attribué mal à propos ses ouvrages à Émilius Probus. Vossius croit que c'était le nom du libraire qui offrit à Théodose les *Vies des grands capitaines*, écrites partie de sa main, partie de celle de son père et de sa mère. Cornélius Népos a vécu du temps de César et d'Auguste, et est mort sous le dernier. Il était né dans la Gaule cisalpine, à Hostilie, petit bourg qui dépendait de Vérone.

De différents ouvrages qu'il avait composés il ne nous reste que les Vies abrégées des grands capitaines, un abrégé de celle de Caton, et la vie de Pomponius Atticus, qui est assez étendue. Il y a vingt-deux vies des grands capitaines, tous grecs, excepté les deux derniers, qui sont carthaginois, savoir Amilcar et Annibal. Entre Timoléon et Amilcar, Népos donne une

espèce de liste des rois, tant de Perse que de la Grèce, dans le chapitre vingt-un, qui est fort court.

Il avait écrit les vies abrégées des capitaines romains sur le même plan que celles des Grecs, afin, dit-il lui-même, qu'on en pût faire la comparaison et juger plus facilement du mérite des uns et des autres[1].

Il paraît qu'il avait fait aussi la vie des auteurs grecs et latins. Il parle de celle de Philistus dans la vie de Dion[2]. Aulu-Gelle cite un premier livre de la vie de Cicéron. Dans l'abrégé de la vie de Caton[3], qui est parvenu jusqu'à nous, Népos en cite une plus étendue[4], qu'il avait faite à la prière d'Atticus, et à laquelle il renvoie ses lecteurs. Enfin nous avons la vie de Pomponius Atticus, qui est un morceau précieux, et qui suffit seul pour nous donner une juste idée du mérite de cet historien.

Son style est pur, net, élégant. La simplicité, qui en fait un des principaux caractères, est mêlée d'une grande délicatesse, et relevée de temps en temps par des pensées nobles et solides. Mais ce qui me paraît de plus estimable dans cet auteur est un goût marqué pour les grands principes d'honneur, de probité, de vertu, de désintéressement, d'amour du bien public, qu'il semble avoir dessein d'insinuer dans tous ses écrits. L'intime union qu'il avait avec Atticus, et par son moyen sans doute avec Hortensius, Cicéron, et d'autres grands hommes de son temps, marque assez l'estime qu'ils faisaient autant de son bon cœur que de son excellent esprit. Quelques traits, que je tirerai de la vie d'Atticus, serviront à le faire connaître par l'un et l'autre endroit.

« Erat in puero (Pomponio Attico)[5], præter docilitatem ingenii, summa suavitas oris ac vocis, ut non solum celeriter arriperet quæ tradebantur, sed etiam excellenter pronuntiaret. Quâ ex re, in pueritia nobilis inter æquales ferebatur, clariusque exsplendescebat quam generosi condiscipuli animo æquo ferre possent. »

« La grande facilité à apprendre que fit paraître Pomponius
« Atticus dès ses premières années était accompagnée d'un son
« de voix plein de douceur et d'agrément. Aussi non-seulement

[1] In vit. Annib. c. 13.
[2] Cap. 3.
[3] XV, 28.
[4] Cap. 3.
[5] Cap. 1.

« il saisissait avec promptitude tout ce qu'on lui enseignait, mais « il excellait encore dans la prononciation. Ces qualités le dis« tinguaient singulièrement de tous ses compagnons d'étude : « mais comme ils étaient pleins d'ardeur pour la gloire, ils ne « voyaient point sans peine l'éclat brillant de ses progrès et de sa « réputation. »

« Primum [1] illud munus fortunæ, quod in ea potissimum urbe natus est, in qua domicilium orbis terrarum esset imperii, ut eamdem et patriam haberet et dominam [2] : hoc speciem prudentiæ quod, quum in eam civitatem se contulisset quæ antiquitate, humanitate, doctrina præstaret omnes, unus ante alios fuit carissimus. »

« Ce fut pour lui un avantage dont il fut redevable à la fortune, « d'être né dans une ville qui était le siége de l'empire du monde : « de sorte qu'il n'était soumis aux lois que de la même ville qu'il « avait pour patrie. Mais ce qu'il ne dut qu'à sa prudence, ce « fut qu'ayant choisi pour son séjour Athènes, la ville de l'u« nivers la plus célèbre par l'ancienneté de son origine, par ses « mœurs douces et polies, par son goût pour les arts et les « sciences, il sut s'y faire plus aimer et estimer que les citoyens « mêmes. »

« Habebat[3] avunculum Q. Cæcilium... divitem, difficillima natura : cujus sic asperitatem veritus est, ut, quem nemo ferre posset, hujus sine offensione ad summam senectutem retinuerit benevolentiam. »

« Il avait pour oncle Q. Cécilius, homme riche, mais d'un ca« ractère extrêmement dur et difficile. Cependant il sut le ména« ger avec tant d'adresse et de patience, que, malgré ses mau« vaises humeurs, qui le rendaient insupportable à tous les au« tres, il s'en fit aimer jusqu'à son extrême vieillesse sans lui « avoir jamais déplu. »

« Cum quo (M. Cicerone)[4] a condiscipulatu vivebat conjunctissime, multo etiam familiarius quam cum Quinto : ut judicari possit plus

[1] Cap. 3.

[2] Cette expression *et dominam* est difficile à entendre, et encore plus à rendre. Athènes étant pour lors soumise aux Romains, on ne pouvait pas dire d'un Athénien qu'il avait cette ville en même temps pour patrie et pour maîtresse (qu'on me pardonne cette expression) : au lieu qu'on le pouvait dire d'un Romain par rapport à Rome. Je crois que c'est à quoi Népos fait ici allusion.

[3] Cap. 5.

[4] Ibid.

in amicitia valere similitudinem morum, quam affinitatem. Utebatur autem intime Q. Hortensio, qui iis temporibus principatum eloquentiæ tenebat, ut intelligi non posset uter eum plus diligeret Cicero an Hortensius : et id, quod erat difficillimum, efficiebat, ut inter quos tantæ laudis esset æmulatio, nulla intercederet obtrectatio, essetque talium virorum copula. »

« Atticus, qui avait été lié avec Marcus Cicéron dès son en-« fance, par des études communes, conserva toujours depuis « avec lui une parfaite union. Il vivait avec lui dans une bien « plus grande familiarité qu'avec Quintus Cicéron, son beau-« frère[1]; ce qui fait voir que la conformité de mœurs et de ca-« ractère contribue beaucoup plus à former une intime amitié « que la simple affinité. Atticus était aussi ami particulier d'Hor-« tensius, qui pour lors tenait sans contredit le premier rang « parmi les orateurs. On ne pouvait discerner qui d'Hortensius « ou de Cicéron aimait le plus Atticus. Il était le nœud de l'ami-« tié de ces deux grands hommes, et faisait que, tout rivaux « qu'ils étaient, et animés de part et d'autre d'un désir égale-« ment vif de se distinguer, il n'y avait entre eux, chose bien « rare et bien difficile, aucune jalousie[2]. »

« Cujus[3] (Antonii) gratia quum augere possessiones suas, tantum abfuit a cupiditate pecuniæ, ut nulla in re usus sit ea, nisi in deprecandis amicorum aut periculis, aut incommodis. »

[1] Il avait épousé Pomponia, sœur d'Atticus.

[2] Il est bon d'entendre Cicéron lui-même s'expliquer sur ce sujet. « J'étais « bien éloigné, dit-il en parlant d'Hor-« tensius, de le regarder comme un « ennemi ou un rival dangereux. Je « l'aimais et l'estimais comme le témoin « et le compagnon de ma gloire. Je sen-« tais quel avantage c'était pour moi « d'avoir en tête un tel adversaire, et « quel honneur de pouvoir quelque-« fois lui disputer la victoire. Jamais « l'un ne trouva l'autre à sa rencontre, « ni opposé à ses intérêts. Nous nous « faisions un plaisir de nous entr'ai-« der, en nous communiquant nos « lumières, en nous donnant des avis, « et en nous soutenant l'un l'autre par « une estime mutuelle, qui faisait que « chacun mettait son ami au-dessus de « lui-même. »

« Dolebam quod non, ut plerique putabant, adversarium aut obtrectatorem laudum mearum, sed socium potius et consortem gloriosi laboris amiseram.... Quo enim animo ejus mortem ferre debui, cum quo certare erat gloriosius quam omnino adversarium non habere? Quum præsertim non modo nunquam sit, aut illius a me cursus impeditus, aut ab illo meus : sed contra semper alter ab altero adjutus et communicando, et monendo, et favendo. » (CIC. in *Brut.* n. 2, 3.)

« Sic duodecim post meum consulatum annos in maximis causis, quum ego mihi illum, sibi me ille anteferret, conjunctissimè versati sumus. » (Ibid. n. 323.)

[3] Cap. 12.

« Pouvant, par le moyen d'Antoine, tout-puissant alors dans « la république, augmenter considérablement son bien, il son- « gea si peu à s'enrichir, qu'il n'usa jamais de son crédit auprès « du triumvir que pour protéger ses amis dans leurs périls, ou « pour les soulager dans leurs besoins. »

« Neque[1] vero minus ille vir bonus paterfamilias habitus est quam civis. Nam quum esset pecuniosus, nemo illo fuit minus emax, minus ædificator. Neque tamen non in primis bene habitavit, omnibusque optimis rebus usus est. »

« Il n'était pas moins bon père de famille que bon citoyen. « Quoique assez riche, il fut toujours infiniment éloigné de la « manie d'acheter et de bâtir. Il était pourtant logé décemment « et avec dignité, et il se piquait d'avoir en tout genre ce qu'il y « avait de meilleur. »

« Elegans[2], non magnificus : splendidus, non sumptuosus : omni diligentia munditiem non affluentem affectabat. Supellex modica, non multa, ut in neutram partem conspici posset. »

« Il était délicat sans magnificence, et noble sans somptuo- « sité. Il était extrêmement curieux d'une propreté qui n'eût rien « de superflu. Son ameublement était modeste; et renfermé « dans les bornes d'une sage médiocrité. Il croyait devoir s'é- « loigner également des deux excès, c'est-à-dire du trop et du « trop peu. »

« Nunquam[3] sine aliqua lectione apud eum cœnatum est, ut non minus animo quam ventre conviviæ delectarentur. Namque eos vocabat quorum mores a suis non abhorrerent. »

« Les repas, chez lui, étaient toujours assaisonnés de quel- « que lecture, afin que l'esprit ne fût pas moins nourri que le « corps. Cette coutume faisait grand plaisir à ses convives, « parce qu'il avait soin de n'en choisir point d'autres que ceux « qui étaient de même goût que lui. »

« Quum[4] tanta pecuniæ facta esset accessio, nihil de quotidiano cultu mutavit, nihil de vitæ consuetudine : tantaque usus est mode-

[1] Cap. 13.
[2] Ibid.
[3] Cap. 14.
[4] Ibid.

ratione, ut neque in sestertio vicies, quod a patre acceperat, parum se splendide gesserit; neque in sestertio centies affluentius vixerit quam instituerat, parique fastigio steterit in utraque fortuna. »

« Ses revenus, considérablement augmentés, ne lui firent « rien changer dans son ancienne manière de vivre. Toujours « modéré, toujours égal à lui-même, quand il n'avait que deux « millions[1] de sesterces que son père lui avait laissés, il vivait fort « honorablement; et quand son bien fut monté à dix millions « de sesterces[2] il ne fit pas plus de dépense qu'auparavant. »

« Mendacium[3] neque dicebat, neque pati poterat. Itaque ejus comitas non sine severitate erat, neque gravitas sine facilitate; ut difficile esset intellectu, utrum eum amici magis vererentur quam amarent. »

« Il ne lui échappait jamais de mensonge[4] à lui-même, et il ne « pouvait le souffrir dans les autres. Son air affable et prévenant « était accompagné d'une sorte de sévérité, et sa gravité tem- « pérée par un air de bonté et de douceur; en sorte qu'on ne « pouvait dire si ses amis le respectaient plus qu'ils ne l'ai- « maient. »

TITE-LIVE.

La préface latine qui est à la tête de la nouvelle édition de Tite-Live, dont M. Crevier, professeur de rhétorique au collége de Beauvais, a donné depuis peu les deux premiers volumes, me fournira le peu que j'ai dessein de dire ici au sujet de cet excellent historien. Si je n'étais autant ami que je le suis de M. Crevier, qui veut absolument que je le déclare mon disciple, ce que je tiens à grand honneur, je m'étendrais sur l'utilité et le mérite de son ouvrage. Il ne faut que lire sa préface pour juger par soi-même du cas qu'on en doit faire.

Plus on a d'empressement de connaître un auteur célèbre par ses écrits, plus on a de regret de n'en savoir presque que le nom.

[1] Deux cent cinquante mille livres. = 409,000 fr. — L.

[2] Un million deux cent cinquante mille livres. = 2,046,000 fr. — L.

[3] Cap. 15.

[4] Cornélius Népos dit quelque chose de pareil en parlant d'Épaminondas. « Il avait un tel respect pour la vérité, « que jamais il ne mentait, même en « riant. » *Adeo veritatis diligens, ut ne joco quidem mentiretur.* (Cap. 3.)

Tite-Live est du nombre de ces écrivains qui ont rendu leur nom immortel, mais dont la vie et les actions sont peu connues. Il naquit à Padoue, sous le consulat de Pison et de Gabinius, cinquante-huit ans avant l'ère chrétienne. Il eut un fils auquel il écrivit une lettre sur l'éducation et les études de la jeunesse, dont Quintilien fait mention en plus d'un endroit, et dont la perte doit être bien regrettée. C'est dans cette lettre, ou plutôt dans ce petit traité, qu'au sujet des auteurs dont on doit conseiller la lecture aux jeunes gens, il dit qu'ils doivent lire Démosthène et Cicéron, puis ceux qui ressembleront davantage à ces deux excellents orateurs : *legendos Demosthenem atque Ciceronem, tum ita ut quisque esset Demostheni et Ciceroni simillimus* [1]. Il parle, dans la même lettre, d'un maître [2] de rhétorique qui était mécontent des compositions de ses disciples lorsqu'elles étaient fort claires et fort intelligibles, et les leur faisait retoucher pour y jeter de l'obscurité. Et quand ils les rapportaient en cet état : *Voilà qui est bien mieux maintenant*, disait-il ; *je n'y entends rien moi-même* [3]. Croit-on un pareil travers d'esprit possible ? Tite-Live avait aussi composé quelques ouvrages philosophiques et des dialogues mêlés de philosophie.

Mais son grand ouvrage était l'histoire romaine, contenue en cent quarante ou cent quarante-deux livres, depuis la fondation de Rome jusqu'à la mort et à la sépulture de Drusus, qui tombe en l'an de Rome 743, et qui renfermait par conséquent ce nombre d'années. On trouve, par quelques époques de son histoire, qu'il employa à la composer tout le temps qui s'écoula depuis la bataille d'Actium jusqu'à la mort de Drusus, c'est-à-dire environ vingt et un ans. Mais il en produisait en public de temps en temps quelque partie ; et c'est ce qui lui fit une si grande réputation à Rome, et qui lui attira du fond de l'Espagne l'honorable visite d'un étranger qui entreprit un si long voyage uniquement pour le voir [4]. La capitale du monde avait de quoi occuper et satisfaire les yeux d'un curieux par la magnificence de ses édifices et par

[1] Quintil. l. 10, cap. 1.

[2] « Apud Titum Livium invenio fuisse præceptorem aliquem qui discipulos obscurare quæ dicerent juberet, græco verbo utens, σκότισον. Unde illa scilicet egregia laudatio : *tanto melior; ne ego quidem intellexi.* » (QUINT. lib. 8, cap. 2.)

[3] Senec. epist. 100.

[4] Plin. lib. 2, epist. 3.

la multitude de ses tableaux, de ses statues et de ses anciens monuments. Celui-ci ne trouva rien de plus rare ni de plus précieux dans Rome que Tite-Live. Après avoir joui à son aise de sa conversation, et s'être agréablement nourri de la lecture de son histoire, il retourna joyeux et content dans son pays. C'est connaître ce que valent les hommes.

On ne sait rien de plus de ce qui regarde personnellement Tite-Live. Il passa une grande partie de sa vie à Rome, estimé et honoré des grands et des savants comme il méritait. Il mourut dans sa patrie, à l'âge de soixante et seize ans, la quatrième année de l'empire de Tibère. Les Padouans ont honoré sa mémoire dans tous les temps, et ils prétendent conserver encore actuellement chez eux quelques restes de son corps, et avoir fait présent à Alphonse V, roi d'Aragon, de l'un de ses bras, l'an 1451 : du moins l'inscription le porte ainsi.

Il serait bien plus à souhaiter qu'on eût pu conserver son histoire. Il ne nous en reste que trente-cinq livres, dont quelques-uns même ne sont pas entiers : ce n'est pas la quatrième partie de l'ouvrage. Quelle perte ! Les savants se sont flattés de temps en temps de quelques lueurs d'espérance de recouvrer le reste, fondé uniquement, à ce qu'il paraît, sur le grand désir qu'on en avait.

Jean *Freinshemius* a tâché de consoler le public de cette perte par ses *Suppléments*, et il y a réussi autant que la chose était possible. Freinshemius, né à Ulm dans la Souabe, en 1608, avait fait ses études à Strasbourg avec un grand succès. En 1642 il fut appelé en Suède, et y remplit plusieurs places de littérature considérables. De retour dans sa patrie, il fut fait professeur honoraire dans l'université que l'électeur palatin rétablissait à Heidelberg, où il mourut en 1660. La république littéraire lui a une obligation infinie d'avoir rendu à Tite-Live le même service qu'à Quinte-Curce, en remplissant par cent cinq livres de suppléments tout ce que nous avons perdu de ce grand historien de Rome. M. Doujat avait aussi suppléé les lacunes ou vides qui se trouvent dans les derniers livres qui nous restent de Tite-Live, mais avec un succès bien différent. M. Crevier a revu et retouché en quelques endroits les Suppléments de Freinshemius et travaillé tout

de nouveau ceux de Doujat. Nous avons par ce moyen un corps suivi et complet de l'histoire romaine, j'entends celle de la république.

On doute si Tite-Live avait lui-même partagé son histoire de dix en dix livres, c'est-à-dire en décades. Quoi qu'il en soit, cette division paraît assez commode.

A l'égard des sommaires qui sont à la tête de chaque livre, les savants ne croient pas qu'on puisse les attribuer ni à Tite-Live ni à Florus. Quel qu'en soit l'auteur, ils ont leur utilité, puisqu'ils servent à faire connaître de quoi il était parlé dans les livres qui nous manquent.

Examinons maintenant l'ouvrage en lui-même. Il y règne dans toutes les parties une éloquence parfaite, et parfaite en tout genre. Soit récits, soit descriptions, soit harangues, le style, quoique varié à l'infini, se soutient toujours également : simple sans bassesse, élégant et orné sans affectation, grand et sublime sans enflure; étendu ou serré, plein de douceur ou de force, selon l'exigence des matières; mais toujours clair et intellligible, ce qui n'est pas une petite louange dans une histoire.

Pollion, d'un goût raffiné et difficile, prétendait découvrir dans le style de Tite-Live de la *patavinité* [1]; c'est-à-dire apparemment quelques termes ou quelques tours qui sentaient la province. Il se peut faire qu'un homme né et élevé à Padoue eût conservé, s'il est permis de parler ainsi, un goût de terroir, et qu'il n'eût pas toute cette finesse, cette délicatesse de l'*urbanité* romaine, qui ne se communiquait pas à des étrangers aussi facilement que le droit de bourgeoisie. Mais c'est ce que nous ne pouvons pas apercevoir ni sentir.

Ce reproche de patavinité n'a pas empêché Quintilien d'égaler Tite-Live à Hérodote [2], ce qui est un grand éloge. Il fait remar-

[1] « In Tito Livio miræ facundiæ viro putat inesse Pollio Asinius quamdam patavinitatem. Quare, si fieri potest, et verba omnia, et vox, hujus alumnum urbis oleant, ut oratio romana plane videatur, non civitate donata. » (QUINTIL. lib. 3, cap. 1.)

[2] « Nec indignetur sibi Herodotus æquari Titum Livium, quum in narrando miræ jucunditatis clarissimique candoris, tum in concionibus supra quam dici potest eloquentem : ita dicuntur omnia quum rebus tum personis accommodata. Sed affectus quidem, præcipue eos qui sunt dulciores, ut parcissime dicam, nemo historicorum commendavit magis. Ideoque immortalem illam Sallustii velocitatem diversis virtutibus consecutus est. » (QUINTIL. lib. 10, cap. 1.)

quer le style doux et coulant de ses narrations, et la souveraine éloquence de ses harangues, où le caractère des personnes qu'on y fait parler est gardé avec toute la justesse possible, et où les passions, surtout celles qui sont douces et tendres, sont traitées avec un art merveilleux. Cependant tout ce qu'a pu faire Tite-Live a été d'atteindre, par des qualités toutes différentes, à l'immortelle réputation que Salluste s'est acquise par sa brièveté inimitable; car on dit avec raison que ces deux historiens sont plutôt égaux que semblables : *pares magis quam similes.*

Ce n'est pas seulement par son éloquence, ou par la beauté et les agréments de sa narration, que Tite-Live a mérité la réputation dont il jouit depuis tant de siècles. Il ne s'est pas rendu moins recommandable par sa fidélité, vertu si nécessaire et si désirée dans un historien. Ni la crainte de déplaire aux puissances de son temps, ni l'envie de leur faire la cour, ne l'ont empêché de dire la vérité. Il parlait, dans son histoire, avec éloge, des plus grands ennemis de la maison des Césars, comme de Pompée, de Brutus, de Cassius, et d'autres, sans qu'Auguste s'en soit trouvé offensé [1] : de sorte qu'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, ou la rare modération du prince, ou la généreuse liberté de l'historien. Dans les trente-cinq livres qui nous restent de Tite-Live, il ne parle d'Auguste qu'en deux endroits seulement [2], et il en parle avec une retenue et une sobriété de louange qui fait honte à ces écrivains flatteurs et intéressés qui prodiguent, sans discernement et sans mesure, aux places et aux dignités un encens qui n'est dû qu'au mérite et à la vertu.

Si l'on peut reprocher quelque défaut à Tite-Live, c'est le trop grand amour de sa patrie : écueil dont il n'a pas eu toujours assez de soin de se garantir. Perpétuel admirateur de la grandeur des Romains, non-seulement il exagère leurs exploits, leurs succès et leurs vertus; mais il dissimule ou diminue leurs vices et les fautes où ils sont tombés.

Sénèque le père impute [3] à Tite-Live d'avoir fait paraître une basse jalousie contre Salluste, en l'accusant d'avoir dérobé à Thucydide une sentence, et de l'avoir défigurée en la traduisant

[1] Tacit. Ann. lib. 4, c. 34.
[2] Lib. 1, n. 19, et l. 4, n. 20.
[3] Lib. 4, Controv. 4.



mal. Quelle apparence que Tite-Live, qui copiait des livres entiers de Polybe, fît un crime à Salluste d'avoir copié une sentence, c'est-à-dire une ligne? D'ailleurs, elle est parfaitement bien rendue. Δειναὶ γὰρ αἱ εὐπραξίαι συγκρύψαι καὶ συσκιάσαι τὰ ἑκάστων ἁμαρτήματα. *Res secundæ mire sunt vitiis obtentui*[1]. Comment accommoder cette accusation avec ce que dit le même Sénèque dans un autre endroit, que Tite-Live jugeait avec équité et candeur des ouvrages des beaux esprits? *ut est natura candidissimus omnium magnorum ingeniorum æstimator T. Livius*. Je crois qu'on s'en peut tenir à ce dernier témoignage.

Il y a un autre grief contre lui bien plus grave et plus important. On le taxe d'ingratitude et de mauvaise foi, pour n'avoir pas nommé Polybe, ou pour l'avoir fait avec trop d'indifférence dans des endroits où il le copiait presque mot à mot. Je serais fâché qu'on pût lui faire ce reproche avec fondement; car il touche aux qualités du cœur, dont l'honnête homme doit être fort jaloux. Mais ne pourrait-on pas croire qu'en d'autres endroits de son histoire qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous, il a parlé de Polybe avec éloge; qu'il lui a rendu toute la justice qui lui était due; qu'il a averti par avance qu'il se faisait une gloire et un devoir de le copier mot à mot en plusieurs endroits, et qu'il le ferait même souvent sans le citer, pour ne point toujours répéter la même chose? Je parle ici un peu pour mon intérêt; car j'ai besoin, sur cet article, qu'on use d'indulgence à mon égard.

Ces espèces de taches qu'on remarque dans Tite-Live n'ont cependant point fait de tort à sa gloire. La postérité n'en a pas moins admiré son ouvrage, non-seulement comme un chef-d'œuvre d'éloquence, mais comme une histoire où tout inspire l'amour de la justice et de la vertu; où l'on trouve, avec le récit des faits, les plus saines maximes pour la conduite de la vie; où brillent partout un attachement et un respect singulier pour la religion établie à Rome lorsqu'il écrivait (malheureusement pour lui elle était fausse; mais il n'en connaissait point d'autre); enfin, où l'on voit une généreuse hardiesse et un pieux

[1] Id. Suasor. 7-6.

zèle à condamner avec force les sentiments impies des incrédules de son siècle. *Nondum hæc*, dit-il en un endroit [1], *quæ nunc tenet seculum negligentia deum venerat : nec interpretando sibi quisque jusjurandum et leges aptas faciebat, sed suos potius mores ad ea accommodabat.* « Ce mépris des dieux « si commun dans le siècle où nous vivons n'était point encore « connu. Le serment et la loi étaient des règles inflexibles aux« quelles on conformait sa conduite ; et l'on ignorait l'art de les « accommoder à ses inclinations par des interprétations frau« duleuses. »

C'est par tout ce que je viens de dire qu'on est en droit de justifier Tite-Live sur la prétendue superstition avec laquelle il affecte de raconter dans son histoire tant de miracles et de prodiges aussi ridicules qu'incroyables. La bonne foi demandait qu'il ne supprimât pas des choses qu'on disait être arrivées avant lui, qu'il trouvait dans ses mémoires et dans les annales, et qui faisaient partie de la religion reçue alors communément, quoique peut-être il ne les crût pas. Et il s'en explique lui-même assez souvent et assez clairement [2], attribuant la plupart des prétendus prodiges qu'on faisait tant valoir à une ignorante et crédule superstition.

CÉSAR.

C. Julius César se distingua autant par l'esprit que par le courage. Il s'appliqua d'abord au barreau, et y brilla. Il n'y eut que l'envie d'occuper le premier rang dans la république par la puissance, qui l'empêcha de disputer aussi le premier rang dans le barreau par l'éloquence [3]. Son caractère particulier était la force, la véhémence. On sentait dans ses discours le même feu qu'il fit paraître dans les combats. A cette vivacité

[1] Lib. 3, n. 20.

[2] « Roma, aut circa urbem, multa ea hieme prodigia facta, aut (quod evenire solet motis semel in religionem animis) multa nunciata et temere credita sunt. » (Liv. 21, n. 62.)

« Cumis (adeo minimis etiam rebus prava religio inserit deos) mures in æde Jovis aurum rosisse nunciatum est. » (Lib. 27, n. 23.)

[3] « C. vero Cæsar, si foro tantum vacasset, non alius ex nostris contra Ciceronem nominaretur. Tanta in eo vis est, id acumen, ea concitatio, ut illum eodem animo dixisse quo bellavit appareat. Exornat tamen hæc omnia mira sermonis, cujus proprie studiosus fuit, elegantia. » (Quint. l. 10, cap. 1.)

de style il joignait une grande pureté de langage, dont il avait fait une étude particulière, et dont il se piquait plus qu'aucun autre Romain.

Il composa plusieurs ouvrages; entre autres, deux livres sur l'analogie de la langue latine. Qui croirait qu'un aussi grand homme de guerre que César s'occuperait sérieusement à composer des traités sur la grammaire? Combien nos mœurs et nos inclinations sont différentes de celles de ces temps-là! C'est dans l'un de ces livres de l'analogie [1] qu'il recommandait particulièrement d'éviter, comme un écueil, les expressions nouvelles et insolites : *tanquam scopulum, sic fugias insolens verbum.*

On avait aussi de lui plusieurs plaidoyers. Outre la pureté et la délicatesse de la langue latine [2], qui convient, dit Atticus, ou plutôt Cicéron, non-seulement à tout orateur, mais à tout citoyen romain, on y admire tous les ornements de l'art oratoire, mais principalement un talent merveilleux à peindre les objets, et à mettre dans tout leur jour les choses dont il parle.

Il ne nous reste de César que deux ouvrages, qui sont les sept livres de la guerre des Gaules, et les trois de la guerre civile. Ce ne sont, à proprement parler, que des mémoires, et il ne les avait donnés que sur ce pied-là : *Commentarii.* Il les composait à la hâte [3], sans étude, et dans le temps même de ses expéditions, uniquement dans la vue de laisser des matériaux aux écrivains, pour en composer une histoire. Il y a mis sans doute cette netteté de style et cette élégance qui lui étaient naturelles; mais il a négligé tous les ornements brillants qu'un génie aussi heureux que le sien pouvait répandre dans un ouvrage de cette nature. Cependant tout simple [4] et négligé qu'il pouvait paraître, on convenait généralement, dit Hirtius, qu'aucun autre écrit, quelque travaillé et quelque limé qu'il fût, n'approchait de la beauté des Commentaires de César. Son dessein n'avait

[1] Aul. Gell. lib. 1, c. 10.

[2] « Quum (inquit Atticus) ad hanc elegantiam verborum latinorum (quæ, etiamsi orator non sis, et sis ingenuus civis romanus, tamen necessaria est) adjungit illa oratoria ornamenta dicendi, tum videtur tanquam tabulas bene pictas collocare in bono lumine. » (CIC. in *Brut.* n. 252.)

[3] « Cæteri quam bene atque emendate, nos etiam quam facile atque celeriter eos confecerit, scimus. » (HIRT. *præf.* lib. 8, *de Bell. Gall.*)

[4] « Constat inter omnes nihil tam operose ab aliis esse perfectum, quod non horum elegantia Commentariorum superetur. » (HIRT. ibid.)

été que de fournir des matériaux à ceux qui voudraient en composer une histoire en forme. « En quoi, dit Cicéron, il peut avoir « fait plaisir à de petits esprits, qui ne craindront point d'en dé- « figurer les grâces naturelles par le fard et l'ajustement qu'ils « voudront y ajouter; mais tout homme sensé se donnera bien « de garde d'y toucher en aucune sorte, ni d'y faire aucun « changement; car rien ne fait tant de plaisir dans l'histoire « qu'une briéveté de style si claire et si élégante. » *Dum voluit alios habere parata unde sumerent qui vellent scribere historiam, ineptis fortasse gratum fecit, qui volent illa calamistris inurere; sanos quidem homines a scribendo deterruit. Nihil enim est, in historia, pura et illustri brevitate dulcius.* Hirtius emploie aussi la même pensée à l'égard des écrivains qui songeraient à composer une histoire sur les mémoires de César. « Certainement, dit-il, il leur en fournit le moyen; mais, « s'ils sont sages, il doit leur en ôter l'envie pour toujours. » *Adeo probantur omnium judicio, ut prærepta non præbita facultas scriptoribus videatur.* La traduction des Commentaires de César par M. d'Ablancourt est fort estimée. Elle pourrait devenir encore meilleure si d'habiles mains la retouchaient en quelques endroits.

César avait par lui-même un bel esprit et un heureux naturel, on ne peut pas en douter; mais il avait pris soin aussi de le cultiver [1] par une étude assidue, et de l'enrichir de tout ce que la littérature avait de plus rare et de plus exquis : et c'était par ce moyen qu'il était venu à bout de l'emporter, pour la pureté du langage et pour la délicatesse du style, sur presque tout ce qu'il y avait de plus éloquents orateurs à Rome. J'en fais exprès la remarque, après Cicéron, pour animer notre jeune noblesse à suivre un si bel exemple, en joignant à la louange du courage celle des talents de l'esprit et des belles connaissances. J'ai vu de jeunes seigneurs anglais, qui m'ont fait l'honneur de me rendre visite, très-instruits dans les belles-lettres, tant grecques que latines, et fort versés dans l'étude de l'histoire. Ici la jalousie,

[1] « Audio (inquit Atticus) Cæsarem omnium fere oratorum latine loqui elegantissime... Et ut esset perfecta illa bene loquendi laus, multis litteris, et iis quidem reconditis et exquisitis, summoquè studio et diligentia est consecutus. » (Cic. in *Brut.* n. 252 et 253.)

ou, pour parler plus juste, l'émulation est louable entre nation et nation. Nos jeunes Français ne le cèdent à aucune nation pour la vivacité et la solidité de l'esprit. Ils doivent se piquer, ce me semble, de ne céder en rien aux étrangers, et de ne point leur abandonner la gloire de l'érudition et du bon goût.

C'est à quoi César semble les exhorter. Ses Commentaires doivent être continuellement entre leurs mains. C'est le livre des gens de guerre. Dans tous les temps, les grands généraux l'ont regardé comme leur maître. La lecture de ce livre a toujours fait leur occupation et leurs délices. Ils y voient la pratique des règles de l'art militaire, soit pour les siéges, soit pour les batailles. Ils peuvent y apprendre aussi la manière de faire des mémoires, ce qui n'est pas un talent médiocre. Il serait à souhaiter que tous nos généraux missent par écrit régulièrement toutes les opérations des campagnes où ils ont commandé. Quel secours ne serait-ce point pour une histoire! quelle lumière pour la postérité! Y a-t-il rien de plus estimable que les mémoires de M. de Turenne, imprimés dans le second tome de sa vie, et que ceux de Jacques II, roi d'Angleterre, alors duc d'York?

Hirtius acheva ce que César n'avait pu faire. Le huitième livre de la guerre des Gaules est de lui, aussi bien que ceux de la guerre d'Alexandrie et de celle d'Afrique. On doute qu'il soit l'auteur du livre qui traite de la guerre d'Espagne.

PATERCULUS.

Caïus, ou Publius, ou Marcus Velléius Paterculus florissait sous l'empire de Tibère. Il y a beaucoup d'apparence qu'il naquit l'an de Rome 735 [1]. Ses ancêtres furent illustres par leur mérite et par leurs charges. Il était tribun des soldats lorsque Caïus César, petit-fils d'Auguste, s'aboucha avec le roi des Parthes dans une île de l'Euphrate [2]. Il commanda dans la cavalerie en Allemagne sous Tibère, et il accompagna ce prince, pendant neuf années consécutives, dans toutes ses expéditions. Il en reçut des récompenses honorables. Il fut élevé à la préture l'année même qu'Auguste mourut [3].

[1] AN. J. C. 15.
[2] Vell. Paterc. lib. 2, c. 101. Ibid. c. 104. — [3] Ibid. c. 124.



On ne sait point précisément le temps où il commença à travailler à son histoire, ni ce qu'elle contenait. Le commencement en est perdu. Ce que nous en avons comprend un fragment de l'ancienne histoire grecque, avec l'histoire romaine, depuis la défaite de Persée jusqu'à la seizième année de Tibère. Il adresse son histoire à M. Vinicius, qui était alors consul. Il en promettait une plus étendue. Les voyages qu'il avait faits en diverses contrées auraient pu lui fournir des faits très-agréables et très-curieux.

Son style est très-digne du siècle où il vivait, qui était encore celui du bon goût et du beau langage. Il excelle surtout dans les portraits et les caractères. Je pourrai en citer quelques-uns à la fin de cet article.

On juge que sa narration est fidèle et sincère jusqu'au temps des Césars ou dans les faits qui ne les intéressent point : car depuis ce temps-là le désir de flatter Tibère lui fit omettre, ou déguiser, ou même altérer la vérité en diverses choses. Il accuse Germanicus de lâcheté, ou plutôt d'une molle complaisance pour les séditieux, pendant qu'il donne à beaucoup d'autres des louanges excessives [1]. *Quo quidem tempore...pleraque ignave* [2] *Germanicus.*

On lui reproche avec justice d'avoir fait des éloges excessifs de Tibère. Les ménagements injustes pour les passions de cet empereur se font sentir, comme je l'ai déjà marqué, par le soin qu'il a de passer légèrement sur les actions éclatantes de Germanicus, d'en supprimer la plupart, et de donner des atteintes à la gloire d'Agrippine et des autres personnes que Tibère n'aimait pas.

Ce qu'on lui pardonne encore moins, c'est d'avoir accablé de louanges Séjan, qui causa tant de maux à l'empire, et de l'avoir représenté, malgré tous ses vices et tous ses crimes, comme un des plus vertueux personnages qu'ait jamais eus la république romaine. *Sejanus, vir antiquissimi moris, et priscam gravitatem semper humanitate temperans* [3].

Cela n'est encore rien en comparaison du panégyrique qu'il

[1] Lib. 2, c. 125.

[2] Un savant interprète (*Boeclerus*) croit que ce passage est corrompu, et qu'il faut lire *gnave*. Corriger ainsi le texte contre la foi des manuscrits, c'est deviner.

[3] Lib. 2, c. 118.

en fait dans la suite. « Il établit [1] d'abord par plusieurs exem-
« ples la nécessité où sont les princes de se faire aider dans le « gouvernement, et de s'associer des coopérateurs qui parta- « gent avec eux le poids des affaires. » *Raro eminentes viri non magnis adjutoribus ad gubernandam fortunam suam usi sunt... Etenim magna negotia magnis adjutoribus egent.* Qui en doute? Il s'agit de faire un bon choix. Il passe ensuite à Séjan, et, après avoir relevé l'éclat de sa naissance, il le représente comme « un homme qui sait tempérer l'austérité du commandement « par un air de douceur et de sérénité; qui traite les affaires les « plus épineuses sans presque paraître s'en occuper; qui ne s'ar- « roge rien, et par là atteint à tout; qui se met toujours dans « son esprit au-dessous de l'estime qu'on a de lui dans le public; « dont le visage et les dehors paraissent tranquilles, pendant « qu'au fond les soins de l'État ne lui laissent aucun repos. C'est « le jugement uniforme que portent de ce sage ministre et la « cour et la ville, et le prince et les citoyens. *Virum severitatis lætissimæ, hilaritatis priscæ; actu otiosis simillimum; nihil sibi vindicantem, eoque assequentem omnia semper infra aliorum æstimationes se metientem; vultu vitâque tranquillum, animo exsomnem. In hujus virtutum æstimationem jampridem judicia civitatis cum judiciis principis certant.* Quel amour du bien public, si l'on en croit cet historien, quelle application au travail! quel zèle pour les intérêts du prince et de l'État! quel caractère aimable au milieu des soins les plus accablants! quel désintéressement! quelle modestie! en un mot, quel assemblage des plus grandes vertus, attesté généralement des suffrages unanimes!

Pour voir ce qu'il en faut penser, considérons un second portrait du même Séjan de la main d'un autre peintre, qui n'était point à ses gages, et qui ne fut jamais soupçonné de flatterie : c'est Tacite, dont nous parlerons bientôt.

« Sejanus Tiberium variis artibus devinxit adeo, ut obscurum adversus alios, sibi uni incautum intectumque efficeret : non tam solertia (quippe iisdem artibus victus est) quam deum ira in rem

[1] Lib. 2, c. 12 et 128.

romanam, cujus pari exitio viguit, ceciditque. Corpus illi laborum tolerans; animus audax; sui obtegens; in alios criminator : juxta adulatio et superbia; palam compositus pudor, intus summa apiscendi libido, ejusque causa modo largitio et luxus, sæpe industria ac vigilantia, haud minus noxiæ, quotiens parando regno finguntur [1]. »

« Séjan gagna si bien l'esprit de Tibère par divers artifices, « que ce prince, couvert et impénétrable pour tous les autres, « n'avait rien de caché ni de secret pour lui : ce qui ne doit pas « être principalement attribué aux ruses et aux artifices de ce « ministre, puisqu'il tomba dans les mêmes piéges et périt par « la voie de la fraude et de l'artifice, mais plutôt à la colère « des dieux contre l'empire romain, à qui sa faveur et sa dis« grâce furent également funestes. Il avait une force de corps « capable de supporter les plus grandes fatigues. Le caractère « de son esprit était l'audace, l'adresse à se cacher et une noire « malignité envers les autres. Il était en même temps flatteur « jusqu'à la bassesse, et fier jusqu'à l'insolence : plein de mo« destie et de retenue en apparence, mais au dedans dévoré d'am« bition. Les moyens pour parvenir à son but étaient, tantôt le « luxe et la dépense, tantôt la vigilance et l'application aux affai« res ; vertus aussi dangereuses que les vices mêmes quand on « en prend les dehors pour usurper une puissance illégitime. »

Pour réunir tout en un mot, Séjan, si fort vanté dans Paterculus, était un fléau de la colère des dieux contre l'empire romain : *deum ira in rem romanam*. Ceux qui sont en place, qui sont maîtres des grâces et dispensateurs des bienfaits, peuvent juger par là du cas qu'ils doivent faire des louanges qu'on leur prodigue avec si peu de mesure, et souvent avec si peu de pudeur.

J'ai dit que Paterculus excellait surtout dans les portraits et les caractères. Il y en a de courts, qui ne sont pas les moins beaux, et plusieurs qui sont plus étendus. J'en rapporterai de l'une et de l'autre sorte.

Marius.

« Hirtus atque horridus, vitâque sanctus; quantum bello optimus,

[1] Tacit. Ann. lib. 4, c. 1.

tantum pace pessimus; immodicus gloriæ, insatiabilis, impotens, semperque inquietus [1]. »

« Marius avait quelque chose de dur et de sauvage dans le « caractère : ses mœurs étaient austères, mais irrépréhensibles : « excellent dans la guerre, détestable dans la paix; avide, ou « plutôt insatiable de gloire; violent dans ses projets; toujours « inquiet, et incapable de souffrir le repos. »

Sylla.

« Adeò Sylla dissimilis fuit bellator ac victor, ut dum vincit justissimo lenior, post victoriam audito fuerit crudelior [2]. »

« Rien ne fut plus différent que Sylla faisant la guerre, et « le même Sylla devenu vainqueur. Pendant la guerre il fut « doux jusqu'à l'excès, après la victoire cruel jusqu'à la bar- « barie. »

Mithridate.

« Mithridates, ponticus rex : vir neque silendus, neque dicendus sine cura. Bello acerrimus, virtute eximius; aliquando fortuna, semper animo maximus : consiliis dux, miles manu, odio in Romanos Annibal [3] »

« Mithridate, roi de Pont, dont il est difficile et de se taire « et de parler; d'une valeur extrême, grand par une brillante « fortune dans certains temps de sa vie, toujours par le courage « et l'élévation des sentiments : général pour le conseil et les « résolutions, soldat pour les coups de main, un second Annibal « pour sa haine contre les Romains. »

Mécène.

« C. Mæcenas, equestri sed splendido genere natus : vir ubi res vigiliam exigeret sane exsomnis, providens, atque agendi sciens; simul vero aliquid ex negotio remitti posset, otio ac mollitiis pene ultra feminam fluens [4]. »

« Mécène descendait d'une famille de simples chevaliers, mais

[1] Lib. 2, c. 9.
[2] Lib. 2 c. 25.
[3] Lib. 2, c. 18.
[4] Lib. 1, c. 18.

« illustre et ancienne. S'il était besoin de vigilance, on le voyait « actif, toujours en mouvement, pensant à tout, se refusant « même le sommeil. Dès que les affaires lui donnaient du relâ« che, plus mou presque qu'une femme, il se livrait tout entier « au plaisir et aux charmes de l'oisiveté. »

Scipion Émilien.

« P. Scipio Æmilianus, vir avitis P. Africani paternisque L. Pauli virtutibus simillimus, omnibus belli ac togæ dotibus, ingeniique ac studiorum eminentissimus seculi sui; qui nihil in vita nisi laudandum aut fecit, aut dixit, ac sensit [1].... Tam elegans liberalium studiorum omnisque auctor et admirator fuit, ut Polybium Panætiumque, præcellentes ingenio viros, domi militiæque secum habuerit. Neque enim quisquam hoc Scipione elegantius intervalla negotiorum otio dispunxit : semperque aut belli aut pacis serviit artibus : semper inter arma ac studia versatus, aut corpus periculis, aut animum disciplinis exercuit [2]. »

« Scipion Émilien, également recommandable par toutes « les qualités qui peuvent illustrer la robe et l'épée, faisait re« vivre en sa personne les vertus de Scipion l'Africain, son « aïeul, et de Paul Émile, son père. Il était le premier homme de « son siècle pour l'esprit et le goût des sciences. Actions, dis« cours, sentiments, on ne vit rien que de louable en lui pendant « tout le cours de sa vie.... Plein d'estime et d'admiration pour « les belles-lettres et pour les sciences, où il excellait lui-même, « il avait toujours avec lui, tant en paix qu'en guerre, Panétius « et Polybe, deux illustres savants. Personne ne savait mieux « que lui entremêler le repos et l'action, ni mettre à profit avec « plus de délicatesse et de goût les vides que lui laissaient les af« faires. Partagé entre les armes et les livres, entre les travaux « militaires du camp et les occupations paisibles du cabinet, ou « il exerçait son corps par les fatigues de la guerre, ou il culti« vait son esprit par l'étude des sciences. »

Caton d'Utique.

« M. Cato, genitus proavo M. Catone, principe illo familiæ Porciæ :

[1] Lib. 1, c. 12.
[2] Lib. 1, c. 13.

homo virtuti simillimus, et per omnia ingenio diis quam hominibus propior; qui nunquam recte fecit ut facere videretur, sed quia aliter facere non poterat; cuique id solum visum est rationem habere quod haberet justitiam, omnibus humanis vitiis immunis, semper fortunam in sua potestate habuit [1]. »

« Caton d'Utique eut pour bisaïeul Caton le censeur, ce chef « illustre de la famille Porcienne. Plus semblable par son carac- « tère aux dieux qu'aux hommes, on pouvait le regarder comme « le portrait vivant de la vertu. Il ne fit jamais rien de vertueux « pour le paraître, mais parce qu'il ne pouvait pas faire autre- « ment. Il ne trouvait rien de raisonnable que ce qui était juste. « Exempt de tous les défauts humains, il demeura toujours « maître de la fortune, sans jamais lui céder. »

Pompée.

« Innocentia eximius, sanctitate præcipuus, eloquentia medius; potentiæ quæ honoris causa ad eum deferretur, non ut ab eo occuparetur, cupidissimus. Dux bello peritissimus; civis in toga (nisi ubi vereretur ne quem haberet parem) modestissimus. Amicitiarum tenax, in offensis exorabilis, in reconcilianda gratia fidelissimus, in accipienda satisfactione facillimus. Potentia sua nunquam, aut raro, ad impotentiam usus : pene omnium vitiorum expers, nisi numeraretur inter maxima in civitate libera dominaque gentium indignari, quum omnes cives jure haberet pares, quemquam æqualem dignitate conspicere [2]. »

« Pompée était de mœurs très-pures, d'une probité irrépro- « chable, d'une éloquence médiocre; très-avide de distinctions « et d'emplois, pourvu qu'on les lui déférât volontairement et « par honneur, mais non jusqu'à les envahir par force; général « très-habile dans la guerre, citoyen très-modéré pendant la « paix, sinon lorsqu'il craignait que quelqu'un ne devînt son « égal; ami constant, facile à pardonner les injures, de bonne « foi lorsqu'il se réconciliait, et n'exigeant point les satisfac- « tions à la rigueur. Il n'usa jamais ou rarement de son pouvoir « pour commettre des injustices et des violences. On aurait pu

[1] Lib. 2, c. 35.

[2] Lib. 2, c. 29.

« dire qu'il était exempt de tous les vices, si ce n'en était un « très-grand dans une ville libre, maîtresse de toutes les na- « tions, où de droit tous les citoyens sont égaux, de ne pouvoir « souffrir qu'aucun l'égalât en crédit et en autorité. »

César.

« Cæsar forma omnium civium excellentissimus, vigore animi acerrimus, munificentiæ effusissimus, animo super humanam et naturam et fidem evectus, magnitudine consiliorum, celeritate bellandi, patientia periculorum, Magno illi Alexandro, sed sobrio neque iracundo, simillimus; qui denique semper et somno et cibo in vitam, non in voluptatem, uteretur [1]. »

« César, le mieux fait d'ailleurs de tous les Romains, l'em- « portait sur eux par la force et l'étendue d'un génie supérieur, « par une générosité et une magnificence portées jusqu'à la pro- « fusion; enfin il paraissait élevé au-dessus de l'homme par « un esprit et un courage qui passent toute croyance. La gran- « deur de ses projets, sa rapidité dans la manière de faire la « guerre, sa hardiesse intrépide à affronter les dangers, l'ont « rendu tout à fait semblable à Alexandre le Grand, mais à « Alexandre encore sobre et maître de sa colère. Il usait de la « nourriture et du sommeil, non pour le plaisir, mais unique- « ment pour satisfaire aux besoins de la nature. »

TACITE.

Tacite (*C. Cornelius Tacitus*) était plus âgé que Pline le Jeune, qui était né en l'an de Jésus-Christ 61.

Vespasien commença à l'élever aux dignités : Tite continua, et Domitien y en ajouta de plus grandes. Il fut préteur sous ce dernier, et consul sous Nerva, subrogé à Verginius Rufus, dont il fit le panégyrique [2].

Il épousa [3] la fille de Cn. Julius Agricola, célèbre par la conquête de l'Angleterre. Il était hors de Rome depuis quatre ans avec sa femme [4] lorsque Agricola mourut. Lipse croit que Tacite laissa

[1] Lib. 2, c. 41.
[2] Plin. lib. 2, epist. 1.
[3] An. J. C. 77 ou 78.
[4] An. 93.

des enfants, parce que l'empereur Tacite se disait descendu de lui ou de la même famille [1].

Les lettres ont rendu Tacite plus illustre que ses dignités [2]. Il plaida, même après avoir été consul, avec une grande réputation d'éloquence, dont le caractère particulier était la gravité et la majesté. Il avait été fort estimé dès ses premières années.

Pline le Jeune fut un de ses premiers admirateurs, et ils s'unirent ensemble par une amitié très-étroite [3]. Ils se corrigeaient mutuellement leurs ouvrages : grand secours pour un auteur ! Je l'éprouve tous les jours avec une vive reconnaissance; et je sens bien que je dois le succès de mon travail à un pareil secours, que me rendent des amis également éclairés et affectionnés.

Il paraît que Tacite avait donné au public quelques harangues ou plaidoyers [4]. Il avait fait aussi quelques vers. Il nous est resté de lui une lettre parmi celles de Pline.

Mais on ne le connaît aujourd'hui que par ce qu'il a écrit sur l'histoire, à laquelle saint Sidoine dit [5] qu'il ne s'appliqua qu'après avoir tâché inutilement de porter Pline à l'entreprendre.

Il composa sa *Description de l'Allemagne* [6] durant le second consulat de Trajan : du moins il y a lieu de le conjecturer ainsi.

La *Vie d'Agricola*, son beau-père, paraît aussi, par la préface, être un de ses premiers ouvrages, et faite au commencement de Trajan. Il emploie une partie de cette préface à décrire les temps orageux d'un règne cruel et ennemi de toute vertu : *sæva et infesta virtutibus tempora*. C'était celui de Domitien. Il la conclut en marquant « qu'il consacre cet écrit à la gloire d'A-« gricola, son beau-père ; et il ajoute qu'il espère que le senti-« ment de respect et de reconnaissance qui l'a porté à entrepren-« dre cet ouvrage le fera paraître louable, ou du moins excu-« sable. » *Hic interim liber honori Agricolæ, soceri mei, destinatus, professione pietatis aut laudatus erit, aut excusatus.*

Il entre ensuite en matière, et expose les principales circonstances de la vie de son beau-père. Cet écrit est un des plus beaux

[1] Vopisc. in vita Tacit.
[2] Plin. lib. 2, ep. 1. et 11.
[3] Id. lib. 7, epist. 2. Id. lib. 8, epist. 7.
[4] Plin. lib. 9, epist. 10.
[5] Sidon. lib. 4, epist. 22.
[6] De Germ. cap. 37.

et des plus précieux morceaux de l'antiquité. Les gens de guerre, les courtisans, les magistrats y peuvent trouver d'excellentes instructions.

Le grand ouvrage de Tacite est celui dans lequel il avait écrit l'histoire des empereurs [1], en commençant à la mort de Galba et finissant à celle de Domitien : c'est ce que nous appelons ses *Histoires*. Mais des vingt-huit ans que cette histoire contenait, depuis l'an 69 jusqu'en 96, il ne nous reste que l'année 69 et une partie de 70. Pour composer cet ouvrage il demandait des mémoires aux particuliers, comme il en demanda à Pline le Jeune sur la mort de son oncle [2]. Et ceux qui étaient bien aises que la postérité les connût lui en envoyaient d'eux-mêmes [3]; ce que nous voyons par le même Pline, qui espéra de s'immortaliser par ce moyen. Les lettres qu'il lui en écrivit semblent être de l'an 102 ou 103, et l'on peut juger par là du temps auquel Tacite travaillait à cet ouvrage.

Il avait dessein, après l'avoir achevé [4], si Dieu lui conservait la vie, de faire aussi l'histoire de Nerva et de Trajan : temps heureux, dit-il, où l'on pouvait penser ce qu'on voulait, et dire ce qu'on pensait. *Rara temporum felicitate, ubi sentire quæ velis, et quæ sentias dicere licet.* Mais il ne paraît pas qu'il ait exécuté ce projet.

Au lieu de cela, il reprit l'histoire romaine depuis la mort d'Auguste jusqu'à Galba, et c'est ce qu'il appelle lui-même ses *Annales*, parce qu'il tâchait d'y marquer tous les événements sur leur année, ce qu'il n'observe pas néanmoins toujours quand il rapporte quelque guerre.

Dans un endroit de ces annales [5], il renvoie à l'histoire de Domitien, qu'il avait écrite auparavant : ce qui marque que les *Histoires* sont antérieures aux *Annales*, quoique celles-ci soient placées les premières. Aussi l'on remarque que le style de ses Histoires est plus fleuri et plus étendu, et celui de ses Annales plus grave et plus resserré, sans doute parce que, porté naturellement à la concision, il se fortifiait de plus en plus dans

[1] Tacit. Hist. lib. 1, c. 1.
[2] Plin. lib 6, epist. 16.
[3] Id. ibid.
[4] Tacit. Hist. lib. 1, c. 1.
[5] Annal. l. 11. cap 11.

cette habitude à mesure qu'il écrivait davantage. Des quatre empereurs dont Tacite avait écrit l'histoire dans ses Annales, savoir Tibère, Caligula, Claude, Néron, il n'y a que le premier et le dernier dont nous ayons l'histoire à peu près entière; encore nous manque-t-il trois années de Tibère et les dernières de Néron. Caligula est perdu tout entier, et nous n'avons que la fin de Claude.

Il avait dessein d'écrire aussi l'histoire d'Auguste : mais saint Jérôme paraît n'avoir connu de lui que ce qu'il avait fait depuis la mort de ce prince jusqu'à celle de Domitien : ce qui, dit-il, faisait trente livres [1].

Si ce que Quintilien dit d'un historien célèbre de son temps, qu'il ne nomme point, doit s'entendre de Tacite, comme quelques auteurs l'ont cru, il paraîtrait qu'il aurait été obligé de retrancher des endroits trop libres et trop hardis. Voici le passage de Quintilien : « Il est un historien qui vit encore pour la « gloire de notre siècle [2], et qui mérite de vivre éternellement « dans la mémoire des siècles à venir. On le nommera un jour : « maintenant on voit bien de qui je veux parler. Ce grand « homme a des admirateurs et peu d'imitateurs, l'amour de la « vérité lui ayant nui, quoiqu'il ait supprimé une partie de ce « qu'il avait écrit. Dans ce qui est resté on ne laisse pas de sen- « tir parfaitement un génie élevé et une façon de penser hardie « et généreuse. »

Il est fâcheux qu'on ne soit pas plus instruit des circonstances de la vie d'un écrivain si célèbre. On ne sait rien non plus de sa mort. L'empereur Tacite [3], qui tenait à honneur de descendre de la famille de notre historien, ordonna qu'on mît ses ouvrages dans toutes les bibliothèques, et qu'on en fît tous les ans dix copies aux dépens du public, afin qu'elles fussent plus correctes. C'était une sage et louable précaution, qui aurait dû, ce semble, nous conserver en entier un ouvrage si digne dans toutes ses parties de passer à la postérité.

[1] Hieron. Zachar.

[2] « Superest adhuc, et exornat ætatis nostræ gloriam, vir seculorum memoria dignus, qui olim nominabitur, nunc intelligitur. Habet amatores, nec imitatores, ut libertas, quanquam circumcisis quæ dixisset, ei nocuerit; sed elatum abunde spiritum et audaces sententias deprehendas etiam in iis quæ manent. » (QUINT. lib. 10, cap. 1.)

[3] Vopisc. in vita Tacit. imper. [§ 10].

Tacite se vante d'avoir écrit sans haine et sans prévention, *sine ira et studio*, et d'avoir suivi en tout l'exacte vérité, ce qui est le principal devoir d'un historien. Pour remplir ce devoir Tacite aurait eu besoin, non-seulement d'un grand amour pour le vrai, mais d'un discernement très-fin et de beaucoup de précaution. « Car il remarque lui-même, en parlant des histoires « de Tibère, de Caïus, de Claude, de Néron, que, soit qu'elles « fussent écrites de leur vivant, ou peu après leur mort, la « fausseté y régnait également, parce que la crainte avait dicté « les unes, et la haine les autres. » *Florentibus ipsis, ob metum falsæ; postquam occiderunt, recentibus odiis compositæ sunt*[1]. — « Il y a, dit-il ailleurs, deux grands défauts qui « donnent atteinte à la vérité : la fureur de louer outrément les « puissances pour leur plaire, le plaisir secret d'en dire du mal « pour se venger. Il ne faut pas s'attendre que de tels historiens, « qui sont ou flatteurs ou ennemis déclarés, ménagent fort l'es« time de la postérité. » *Veritas pluribus modis infracta..... libidine assentandi, aut rursus odio adversus dominantes. Ita neutris cura posteritatis, inter infensos vel obnoxios*[2]. — « On est choqué d'une basse flatterie, parce qu'elle sent la ser« vitude; mais on ouvre volontiers ses oreilles à la médisance, « dont la malignité se couvre d'un air de liberté. » *Sed ambitionem scriptoris facile adverseris, obtrectatio et livor pronis auribus accipiuntur : quippe adulationi fœdum crimen servitutis, malignitati falsa species libertatis inest.* — Tacite promet de s'écarter de ces deux excès, et proteste d'une fidélité à l'épreuve de toute séduction. *Incorruptam fidem professis, nec amore quisquam, et sine odio dicendus est.*

Le morceau du règne de Tibère passe pour le chef-d'œuvre de Tacite par rapport à la politique. Le reste de son histoire, dit-on, pouvait être composé par un autre que par lui; et Rome ne manquait pas de déclamateurs pour dépeindre les vices de Caligula, la stupidité de Claude et les cruautés de Néron. Mais pour écrire la vie d'un prince comme Tibère il fallait un historien comme Tacite, qui pût démêler toutes les intrigues du

[1] Annal. l. 1, cap. 1.

[2] Histor. lib. 1, cap. 1.

cabinet, assigner les causes véritables des événements, et discerner le prétexte et l'apparence d'avec la vérité.

Il est utile et important, je l'avoue, de démasquer les fausses vertus ; de pénétrer dans les ténèbres où l'ambition et les autres passions se cachent, et de mettre les vices et les crimes dans tout leur jour pour en inspirer de l'horreur. Mais n'est-il point à craindre qu'un historien qui affecte presque partout de fouiller dans le cœur humain, et d'en sonder les replis les plus cachés, ne donne ses idées et ses conjectures pour des réalités, et ne prête souvent aux hommes des intentions qu'ils n'ont point eues, et des desseins auxquels ils n'ont jamais pensé? Salluste ne manque pas de jeter dans son histoire des réflexions de politique ; mais il le fait avec plus d'art et de réserve, et par là se rend moins suspect. Il semble que Tacite, dans l'histoire des empereurs, est plus attentif à faire apercevoir le mal qu'à montrer le bien, ce qui vient peut-être de ce que ceux dont nous avons les vies sont presque tous de mauvais princes.

Pour ce qui regarde le style de Tacite, on ne peut pas nier qu'il ne soit fort obscur ; il est même quelquefois dur, et n'a pas toute la pureté des bons auteurs de la langue latine. Mais il excelle à renfermer de grands sens en peu de mots, ce qui donne à son discours une force, une énergie, une vivacité toute particulière. Il excelle encore à peindre les objets, tantôt d'une manière plus courte, tantôt avec plus d'étendue, mais toujours avec de vives couleurs, qui rendent sensible ce qu'il décrit, et (ce qui est son caractère propre) qui font beaucoup plus penser qu'il ne dit. Quelques exemples en convaincront mieux que mes paroles. Je les tirerai seulement de la vie d'Agricola.

Endroits de Tacite pleins de vivacité.

1. Tacite parle des peuples de la Grande-Bretagne, qui fournissaient volontiers les levées, payaient les tributs, et satisfaisaient à toutes les autres charges, quand les gouverneurs envoyés de Rome les conduisaient avec douceur, « mais qui « souffraient avec peine les traitements durs et violents, assez « domptés pour obéir, non pour être traités en esclaves. » *Has*

(*injurias*) *ægre tolerant, jam domiti ut pareant, nondum ut serviant*[1].

2. « Agricola s'étant appliqué, dès la première année, à arrêter « ces désordres, remit la paix en honneur chez ces peuples, « laquelle auparavant, soit par la négligence, soit par la conni- « vence des gouverneurs, était autant appréhendée que la « guerre. » *Hæc primo statim anno comprimendo, egregiam famam paci circumdedit, quæ, vel incuria, vel tolerantia priorum, haud minus quam bellum timebatur*[2].

3. La réception d'Agricola par Domitien, au retour de ses glorieuses campagnes, est un des beaux endroits de Tacite, mais dont on ne peut rendre la vivacité dans une traduction. *Exceptus brevi osculo, et nullo sermone, turbæ servientium immixtus est*[3]. « Après une embrassade froide, sans que l'em- « pereur lui dît un mot, il se confondit dans la foule des cour- « tisans. »

4. Il en faut dire autant de ce qui suit immédiatement. Agricola, qui connaissait parfaitement le génie de la cour, et qui savait combien la réputation d'un homme de guerre qui a réussi est à charge à ces courtisans oisifs et sans mérite, pour en tempérer l'éclat, et pour amortir l'envie, se réduisit à une vie tranquille et retirée. *Cæterum, ut militare nomen, grave inter otiosos, aliis virtutibus temperaret, tranquillitatem atque otium penitus auxit.* — « Il avait un équipage médiocre, se « rendait affable à tout le monde, et marchait accompagné seu- « lement d'un ou de deux amis; de sorte que le grand nombre, « qui a coutume de juger du mérite des hommes par l'éclat et la « magnificence de leur train, après avoir vu et considéré « Agricola, se demandait si c'était donc là cet homme si cé- « lèbre, et peu le reconnaissaient sous cet extérieur. » *Cultu modicus, sermone facilis, uno aut altero amicorum comitatus: adeo ut plerique, quibus magnos viros per ambitionem æstimare mos est, quærerent, famam, pauci interpretarentur.* Quel moyen de rendre ces deux dernières phrases, *quærerent famam, pauci interpretarentur*, qui ont un sens profond, et

[1] Cap. 13.
[2] Cap. 20.
[3] Cap. 40.

qu'il faut presque deviner. L'historien y a préparé en disant qu'on ne juge ordinairement des grands hommes que par l'éclat extérieur qui les environne : *plerisque magnos viros per ambitionem æstimare mos est.* Il distingue deux sortes de spectateurs. Les uns, qui faisaient le grand nombre, en voyant la modestie de l'extérieur d'Agricola, cherchaient sur quoi pouvait être fondée sa réputation, n'en apercevant pas les marques ordinaires ; *ut plerique quærerent famam.* D'autres, et ils étaient en très-petit nombre, s'élevant au-dessus des préjugés populaires, comprenaient qu'un grand mérite pouvait être caché sous des dehors simples et modestes, et que l'un n'était pas incompatible avec l'autre : *pauci interpretarentur.*

5. Tacite mêle quelquefois aux faits qu'il expose des réflexions bien sensées : c'est ce qu'il fait d'une manière merveilleuse en relevant la sagesse et la modération avec laquelle Agricola ménageait et adoucissait l'humeur violente de Domitien, quoiqu'il en eût reçu beaucoup de mauvais traitements.

« Proprium humani ingenii est odisse quem læseris. Domitiani vero natura præceps in iram, et quo obscurior eo irrevocabilior, moderatione tamen prudentiaque Agricolæ leniebatur : quia non contumacia, neque inani jactatione libertatis, famam fatumque provocabat. Sciant quibus moris illicita mirari, posse etiam sub malis principibus magnos viros esse, obsequiumque ac modestiam, si industria ac vigor adsint, eo laudis excedere, quo plerique per abrupta, sed in nullum reipublicæ usum, ambitiosa morte inclaruerunt [1]. »

« Quoique ce soit le propre de l'homme de haïr celui qu'on
« a offensé, et que Domitien fût d'un naturel violent, et d'au-
« tant plus irréconciliable que sa haine et sa colère étaient
« plus cachées, Agricola savait l'adoucir par sa modération et
« sa prudence, parce qu'il ne provoquait point le courroux du
« prince, et n'allait point au trépas et à la réputation par une
« vaine et fière affectation de liberté qui tient de la révolte. Que
« ceux qui n'admirent qu'une générosité téméraire apprennent
« par son exemple qu'il peut y avoir de grands hommes sous
« de mauvais princes ; et que la soumission et la modestie, si

[1] Cap. 42.

« elles sont soutenues d'une vigueur et d'une activité propres « aux grandes affaires, peuvent arriver au même point de « gloire où tendent la plupart des hommes par des procédés « hardis et violents, sans aucun avantage pour le bien public, « et sans autre fruit pour eux-mêmes que de se signaler par « une chute éclatante. »

QUINTE-CURCE (QUINTUS CURTIUS RUFUS).

J'ai déjà remarqué ailleurs qu'on ne sait point précisément dans quel temps Quinte-Curce a vécu. C'est le sujet d'une grande dispute parmi les savants; les uns le plaçant sous Auguste ou Tibère, d'autres sous Vespasien, quelques-uns sous Trajan [1].

Il a écrit l'Histoire d'Alexandre le Grand en dix livres, dont les deux premiers ne sont pas venus jusqu'à nous : ils ont été suppléés par Freinshemius. Son style est fleuri, agréable, rempli de réflexions sensées, et de harangues fort belles, mais pour l'ordinaire trop longues, et qui sentent quelquefois le déclamateur. Ses pensées, ingénieuses, et souvent très-solides, ont néanmoins un éclat et un brillant affecté, qui ne paraît pas marqué tout à fait au coin du siècle d'Auguste. Il serait assez étonnant que Quintilien, dans le dénombrement qu'il fait des auteurs latins, n'eût fait aucune mention d'un historien aussi recommandable que Quinte-Curce s'il avait vécu avant lui.

On lui reproche plusieurs défauts d'ignorance par rapport à l'astronomie, à la géographie, aux dates des événements, et même aux effets de la nature les plus connus, comme d'avoir pensé que la lune s'éclipse indifféremment quand elle est nouvelle et quand elle est pleine. *Lunam deficere, cum aut terram subiret, aut sole premeretur* [2].

Nous avons une excellente traduction de Quinte-Curce par M. de Vaugelas.

SUÉTONE (CAIUS SUETONIUS TRANQUILLUS).

Suétone était fils de Suétonius Lénis [3], tribun de la treizième

[1] D'autres, plus bas encore. Niebuhr le croit du temps de Septime Sévère; J. de Müller, d'Alexandre Sévère; Gibbon, de Gordien; Barth, de Constantin. — L.

[2] Lib. 4, c 10.

[3] Suet. in Oth. cap. 10.

légion, qui se trouva à la journée de Bédriac, où les troupes de Vitellius vainquirent celles d'Othon. Il a fleuri sous l'empire de Trajan et sous celui d'Adrien.

Pline le Jeune l'aimait beaucoup, et voulait l'avoir toujours auprès de lui [1]. Il dit que plus il le connaissait plus il l'aimait, à cause de sa probité, de son honnêteté, de sa bonne conduite, de son application aux lettres, de son érudition; et il lui rendit plusieurs services.

Suétone composa un fort grand nombre de livres, qui sont presque tous perdus. Il ne nous reste que son histoire des douze premiers empereurs, et une partie de son traité des illustres grammairiens et rhéteurs.

Cette histoire est fort estimée par les savants. Elle s'attache beaucoup moins aux affaires de l'empire qu'à la personne des empereurs, dont elle fait connaître les actions particulières, la conduite domestique, et toutes les inclinations tant bonnes que mauvaises. Suétone n'observe point l'ordre des temps, et jamais l'histoire ne fut plus différente des annales que celle-ci. Il réduit tout à certains chefs généraux; et met ensemble ce qui se rapporte à chaque chef. Son style est fort simple, et l'on voit bien qu'il a plus recherché la vérité que l'éloquence. On lui reproche avec raison d'avoir donné trop de licence à sa plume et d'avoir été aussi libre et aussi peu mesuré dans ses récits que les empereurs dont il fait l'histoire l'avaient été dans leur vie.

FLORUS.

On croit que Florus pouvait être Espagnol, de la famille des Sénèques, et avoir eu les noms de *L. Annæus Seneca* par la naissance, et de *L. Julius Florus* par adoption [2]. Nous avons de lui un abrégé de l'histoire romaine en quatre livres, depuis le règne de Romulus jusqu'au temps d'Auguste, qui paraît écrit sous Trajan. Il n'a point le défaut ordinaire des abrégés, d'être sec, décharné et ennuyeux. Le style en est élégant, agréable, et tient quelque chose de la vivacité poétique; mais on y trouve en quelques endroits trop d'emphase et de pompe, et

[1] Plin. lib. 10, epist. 100.

[2] Vossius.

quelquefois même de l'enflure. Ce n'est point un abrégé de Tite-Live, avec qui souvent il ne s'accorde pas. Nous avons déjà dit qu'on doute avec fondement que les épitomés ou sommaires qui sont à la tête des livres de Tite-Live soient de Florus.

JUSTIN.

On croit que c'est à Tite Antonin que Justin a adressé son abrégé de l'histoire de Trogus Pompéius; mais on n'en peut rien assurer, y ayant plusieurs empereurs du nom d'Antonin. Trogus Pompéius est mis entre les illustres écrivains du temps d'Auguste. On le place entre les historiens du premier mérite, avec Tite-Live, Salluste et Tacite. Son ouvrage était d'une étendue immense, et comprenait en quarante-quatre livres toute l'histoire grecque et romaine jusqu'au temps d'Auguste. Justin en a fait l'abrégé en autant de livres; en quoi il nous a rendu un mauvais service s'il est vrai que cet abrégé soit la cause de la perte de l'original. On peut juger combien le style de Trogue était pur et élégant, par la harangue de Mithridate à ses troupes, que Justin a insérée tout entière dans son trente-huitième livre. Elle est fort longue, mais indirecte; car Justin nous fait remarquer que Trogue n'approuvait pas que Tite-Live et Salluste eussent fait entrer dans leurs histoires des harangues directes. C'est à la fin de cette harangue que Mithridate, après avoir représenté à ses soldats qu'il les conduit, non plus dans les solitudes affreuses de la Scythie, mais dans le pays de l'univers le plus fertile et le plus opulent, ajoute : « Que l'Asie les at-« tend avec impatience, et semble les appeler à haute voix et « leur tendre les bras : tant la rapacité des proconsuls, les vio-« lences des gens d'affaires, les mauvaises chicanes qu'on leur « suscite dans les tribunaux, leur ont inspiré de haine et d'a-« version pour les Romains. » *Tantumque se avida exspectat Asia, ut etiam vocibus vocet : adeo illis odium Romanorum incussit rapacitas proconsulum, sectio publicanorum, calumniæ litium.* Le style de Justin est net, intelligible, agréable : on y rencontre de temps en temps de belles pensées, de solides réflexions, et des descriptions fort vives. A l'exception d'un petit nombre de mots ou de locutions, la latinité y est assez

pure, et il y a beaucoup d'apparence qu'il a employé ordinairement les propres termes et les phrases mêmes de Trogus.

Auteurs de l'Histoire auguste.

On appelle *Histoire auguste* celle de six auteurs latins qui ont écrit les vies des empereurs romains depuis Adrien jusqu'à Carin. Ces auteurs sont Spartien, Lampride, Vulcace, Capitolin, Pollion, et Vopisque. Ils ont tous vécu sous Dioclétien, quoique quelques-uns aient encore écrit sous ses successeurs. Je n'entrerai point dans le détail de leurs ouvrages, qui n'ont point de rapport à mon histoire.

AURÈLE VICTOR.

Aurèle Victor a vécu sous le règne de Constance, et longtemps encore après. On croit qu'il était Africain. Il était né à la campagne, d'un père fort pauvre et sans lettres. Il paraît qu'il était encore païen quand il écrivit. Son histoire des empereurs commence à Auguste, et va jusqu'à la vingt-troisième année de Constance.

Nous avons encore du même auteur un abrégé des vies des hommes illustres, presque tous Romains, depuis Procas jusqu'à Jules César. D'autres attribuent ce petit ouvrage à Cornélius Népos, à Æmilius Probus, etc.; mais Vossius soutient qu'il est d'Aurèle Victor. Ces abrégés ne contiennent presque que des noms propres et des dates, et par cette raison conviennent peu à des enfants, qui ne peuvent pas y prendre beaucoup de latinité.

AMMIEN MARCELLIN.

Ammien Marcellin[1] était Grec de nation, d'une famille considérable dans la ville d'Antioche. Il servit longtemps dans les armées romaines du temps de Constance. Il quitta ensuite la milice, et se retira à Rome, où il écrivit son histoire, qu'il divisa en trente et un livres. Elle s'étendait depuis Nerva, où finit Sué-

[1] Il exerça la fonction de secrétaire (ἐπιστολογράφος) sous Constantin, et accompagna Julien dans son expédition contre les Perses. — L.



tone, jusqu'à la mort de Valens. Nous n'en avons aujourd'hui que les dix-huit derniers livres, qui commencent à la fin de l'année 353, immédiatement après la mort de Magnence. Quoiqu'il fût Grec, il l'écrivit en latin, mais en un latin qui sent beaucoup son grec et son soldat. Ce défaut est compensé, dit Vossius, par les autres qualités de l'auteur, qui est grave, sérieux, prudent, très-sincère, et très-amateur de la vérité. On voit bien qu'il est zélé pour les idoles, et pour ceux qui les adoraient, particulièrement pour Julien l'Apostat, dont il fait son héros; et au contraire il paraît fort ennemi de Constance. Cependant il ne laisse pas de montrer de l'équité à l'égard de l'un et de l'autre.

EUTROPE.

Eutrope a écrit son abrégé de l'histoire romaine sous Valentinien et Valens, mais par ordre du dernier, à qui il l'adresse. A en juger par son style, on pourrait croire qu'il était plutôt Grec que Romain.

CHAPITRE III.

DES ORATEURS.

AVANT-PROPOS.

Il me reste à traiter ici de la partie des belles-lettres qui a le plus de beauté, de solidité, de grandeur, d'éclat, et qui est d'un usage plus étendu : je veux dire le talent de la parole; talent qui élève l'orateur au-dessus du commun des hommes, presque au-dessus de l'humanité même; qui le rend en quelque sorte le maître et l'arbitre des délibérations les plus importantes; qui lui donne un empire sur les esprits d'autant plus admirable, qu'il est tout volontaire, et fondé uniquement sur la force de la raison placée dans tout son jour; en un mot, qui le met en état de tourner les cœurs à son gré, de vaincre leur résistance la plus opiniâtre, et de leur inspirer tels sentiments qu'il lui plaît, de tris-

tesse ou de joie, de haine ou d'amour, de crainte ou d'espérance, de colère ou de compassion. Qu'on se représente ces nombreuses assemblées à Athènes ou à Rome, dans lesquelles il s'agissait des plus grands intérêts de l'État, et où l'orateur, du haut de la tribune aux harangues, dominait par son éloquence sur un peuple immense qui l'écoutait avec un profond silence, ou ne l'interrompait que par des applaudissements et des acclamations. Dans tout ce que le monde a de plus magnifique en apparence et de plus capable d'éblouir, y a-t-il rien de si grand, rien de si flatteur pour l'amour-propre ?

Ce qui relève encore infiniment le prix de l'éloquence, selon la judicieuse réflexion de Cicéron[1], c'est la rareté étonnante des bons orateurs dans tous les siècles. Qu'on parcoure toutes les autres professions, toutes les sciences, tous les arts, on trouvera un grand nombre de personnes qui s'y sont distinguées ; généraux d'armées, politiques, magistrats, philosophes, mathématiciens, médecins ; en un mot, hommes excellents en tout genre. On ne peut pas en dire tout à fait autant des poètes ; je parle de ceux qui ont atteint la perfection de leur art : le nombre en a toujours été fort rare, mais beaucoup plus grand néanmoins que celui des bons orateurs.

Ce que je dis ici doit paraître d'autant plus étonnant, que pour ce qui regarde les autres arts et les autres sciences il faut aller, pour l'ordinaire, les puiser dans des sources écartées, inconnues, et hors de l'usage commun ; au lieu que le talent de la parole est une chose toute naturelle, à la portée, ce semble, de tous, qui n'a rien d'obscur ni d'abstrait, et dont une des principales règles et une vertu essentielle est de s'exprimer clairement sans jamais s'écarter de la nature.

On ne peut pas dire que chez les anciens le succès des autres arts venait de ce que l'attrait de la récompense engageait un plus grand nombre de personnes à s'y appliquer. Soit à Athènes, soit à Rome, qui sont les deux grands théâtres où les talents de l'esprit ont brillé avec tant d'éclat, jamais aucune étude n'a été cultivée ni plus généralement, ni avec plus d'activité et d'ardeur, que celle de l'éloquence ; et il ne faut pas s'en étonner. Dans des

[1] Lib. 1, de Orat. n. 6-16.

républiques comme celles-là, où l'on examinait en commun toutes les affaires de l'État; où l'on traitait de la guerre, de la paix, des alliances, des lois, devant le peuple ou devant le sénat; où tout se concluait à la pluralité des suffrages, le talent de la parole devait nécessairement dominer. Quiconque dans ces assemblées parlait avec le plus d'éloquence devenait à coup sûr le plus puissant. Ainsi la jeunesse, pour peu qu'elle eût d'ambition, ne manquait pas de s'appliquer de toutes ses forces à une étude qui seule ouvrait la porte aux richessses, au crédit, aux dignités.

Pourquoi donc, malgré le travail et les efforts d'un si grand nombre d'esprits excellents, malgré tant d'avantages du côté de la fortune, malgré les attraits d'une réputation si flatteuse, s'est-il toujours trouvé un si petit nombre d'excellents orateurs? La raison en est évidente, et l'on doit conclure qu'il faut nécessairement que, parmi tous les arts qui occupent l'esprit humain, l'éloquence soit le plus grand, le plus difficile, et celui qui demande un plus grand nombre de talents, et de talents tout différents, et en apparence même tout opposés.

On sait qu'il y a trois genres de discours : le grand ou le sublime, le commun ou le simple, le tempéré ou l'orné, qui tient le milieu entre les deux autres.

Dans le genre sublime[1], l'orateur fait usage de tout ce qu'il y a de plus noble dans les pensées, de plus majestueux dans les expressions, de plus hardi dans les figures, de plus touchant et de plus fort dans les passions. Son discours alors est comme un torrent impétueux, incapable d'être arrêté ni retenu, qui entraîne par sa violence ceux qui l'écoutent, et les force malgré eux de le suivre partout où il les emporte. Il est de plus d'une sorte de sublime. Mais ce n'est pas ici le lieu de traiter cette matière, qui seule prouverait l'étendue des talents que demande l'éloquence.

Le style simple est tout différent[2]. Il est clair, net, intelli-

[1] « Grandiloqui (quidam), ut ita dicam, fuerunt, cum ampla et sententiarum gravitate, et majestate verborum; vehementes, varii, copiosi, graves, ad permovendos et convertendos animos instructi et parati. » (CIC. in *Orat.* n. 20.)

« At ille qui saxa devolvat, et pontem indignetur, et ripas sibi faciat, multus et torrens judicem vel nitentem contra feret, cogetque ire qua rapit. » (QUINT. l. 12, c. 10.)

[2] « Contra (sunt quidam) tenues, acuti, omnia docentes, et dilucidiora, non ampliora facientes, subtili quadam et pressa oratione limati... Alii in eadem

gible, et rien de plus. Il ne songe point à s'élever, et ne cherche qu'à se faire entendre. Il se pique seulement d'une pureté de langage particulière, d'une grande élégance, d'une fine délicatesse. Si quelquefois il hasarde quelque ornement, c'est une parure toute simple et toute naturelle. Je ne puis mieux exprimer ce style que par ce mot d'Horace, *simplex munditiis ;* ni en donner de plus parfaits modèles que Phèdre et Térence.

Un troisième genre d'éloquence tient comme le milieu entre les deux autres[1] ; c'est pourquoi on l'appelle le *genre tempéré*. Il n'a ni la délicatesse du dernier, ni la force foudroyante du premier. Il les avoisine tous deux, mais sans y atteindre, et sans leur ressembler. Il participe de l'un et de l'autre, ou, pour parler plus juste, il n'est ni l'un ni l'autre. L'orateur, dans ce genre, emploie volontiers le brillant des métaphores, l'éclat des figures, l'agrément des digressions, l'harmonie de l'arrangement, la beauté des pensées ingénieuses ; mais conservant en tout cela le caractère d'une douceur tempérée qui lui est propre : de sorte qu'on peut alors le comparer à une rivière d'une eau claire et coulante dont les bords sont ombragés par des arbres verdoyants.

Chacun de ces trois genres est fort estimable en soi-même, et acquiert une grande réputation à tout écrivain qui y réussit. Mais le sublime[2] l'emporte infiniment sur les deux autres. C'est cette sorte d'éloquence qui excite l'admiration, qui arrache les applaudissements, qui met en œuvre toutes les passions ; et qui tantôt en tonnant et foudroyant porte le trouble dans le fond des cœurs, tantôt s'insinue dans les esprits avec douceur, et d'une manière tendre et touchante.

jejunitate concinniores, id est faceti, florentes etiam, et leviter ornati. » (CIC. in *Orat.* n. 20.)

[1] « Est autem quidam interjectus medius, et quasi temperatus, nec acumine posteriorum, nec fulmine utens superiorum : vicinus amborum, in neutro excellens : utriusque particeps, vel utriusque (si verum quærimus) potius expers. » (Ibid. n. 21.)

« Medius hic modus, et translationibus crebrior, et figuris erit jucundior ; egressionibus amœnus, compositione aptus, sententiis dulcis : lenior tamen, ut amnis lucidus quidam, et virentibus utrinque silvis inumbratus. » (QUINT. lib. 12, cap. 10.)

[2] « Tertius est ille amplus, copiosus, gravis, ornatus, in quo profecto vis maxima est. Hic est enim cujus ornatum dicendi et copiam admiratæ gentes, eloquentiam in civitatibus plurimum valere passæ sunt : sed hanc eloquentiam, quæ cursu magno sonituque ferretur, quam suspicerent omnes, quam admirarentur, quam se assequi posse diffiderent. Hujus eloquentiæ est tractare animos, hujus omni modo permovere. Hæc modo perfringit, modo irrepit in sensus : inserit novas opiniones, evellit insitas. » (CIC. *de Orat.* n. 97.)

C'est la réunion de toutes ces parties qui fait l'orateur parfait; et l'on sent aisément combien il est difficile et rare qu'un même homme réunisse en lui seul tant de qualités différentes. Le dénombrement que nous ferons bientôt des anciens orateurs, tant grecs que latins, nous en montrera quelques-uns qui se sont attachés avec succès aux deux derniers genres, très-peu qui aient pu atteindre jusqu'au sublime, et encore moins qui aient réussi dans tous les trois ensemble.

Ce qui rend ici le succès si difficile et si rare, c'est que les qualités excellentes qui forment les trois sortes de style dont nous parlons ont chacune tout près d'elles un défaut qui se pare de leur nom, qui leur ressemble en effet jusqu'à un certain point, mais qui les altère et les corrompt en voulant les pousser trop loin, et qui fait dégénérer la simplicité en bassesse, l'ornement en vaine parure, le grand et le sublime en une enflure fastueuse; car il en est du style comme de la vertu : il y a dans l'un et dans l'autre certaines mesures et certains tempéraments à garder, sans quoi l'on donne dans un excès vicieux :

> Est modus in rebus, sunt certi denique fines,
> Quos ultra citraque nequit consistere rectum [1].

Excès d'autant plus à craindre, qu'il semble naître de la vertu même, et se confondre avec elle.

Les Grecs appellent cet excès κακόζηλον [2], *mauvaise affectation*. Elle peut se trouver dans les trois genres de style, lorsqu'on va au delà du bon et du vrai, que l'esprit n'est point guidé par le jugement, et qu'on se laisse éblouir par la fausse apparence du bon : ce qui est, en matière d'éloquence, le plus grand et le plus dangereux de tous les défauts; parce qu'au lieu qu'on évite les autres, celui-ci est recherché.

Il est aussi [3] une vertu commune à tous les genres de style, et je finirai par cette réflexion. Il y a parmi les orateurs, et l'on en doit dire autant des historiens, des poëtes, et de tous les écrivains,

[1] Horat. [l. 1, sat. 1, 106].

[2] « Κακόζηλον, id est mala affectatio, per omne dicendi genus peccat... Ita vocatur quidquid est ultra virtutem, quoties ingenium judicio caret, et specie boni fallitur : omnium in eloquentia vitiorum pessimum; nam cætera quum vitentur, hoc petitur. » (QUINT. lib. 8, cap. 3.)

[3] « Habet omnis eloquentia aliquid commune. » (QUINT. lib. 10, cap. 2.)

une variété infinie de styles, de génies, de caractères qui met entre eux une très-grande différence, sans qu'on puisse en trouver un seul qui ressemble parfaitement à un autre. Cependant il y a aussi entre eux une sorte de ressemblance secrète, et comme un lien commun qui les rapproche et les réunit. J'entends par là un certain goût exquis et délicat, une sorte de teinture du vrai et du beau, une manière de penser et de s'exprimer puisée dans la nature même, enfin un je ne sais quoi que l'on sent mieux qu'on ne peut l'expliquer, qui fait discerner à un lecteur judicieux et sensé les ouvrages tant anciens que modernes qui sont marqués au coin de la bonne antiquité.

Voilà à quoi les jeunes gens qui songent à s'avancer dans les belles lettres doivent principalement donner leurs soins et leur application : je veux dire à étudier dans les ouvrages ces beautés naturelles qui sont de tous les siècles et de toutes les langues, et à se les rendre familières par une lecture sérieuse et réitérée des auteurs où elles se trouvent, pour en venir à ce point de les discerner au premier coup d'œil, et, si j'osais m'exprimer ainsi, de les sentir presqu'à l'odorat.

ARTICLE PREMIER.

DES ORATEURS GRECS.

§ I. *Siècle où l'éloquence a le plus fleuri à Athènes.*

La Grèce [1], si fertile en beaux génies pour tous les autres arts, a été longtemps stérile par rapport à l'éloquence, et l'on peut dire qu'avant Périclès elle ne faisait encore en quelque sorte que balbutier, et que jusque-là elle avait eu peu d'idée et fait peu de cas du talent de la parole. Ce fut à Athènes que l'éloquence commença à jeter de l'éclat. Et il ne faut pas s'étonner qu'il se fût déjà passé plusieurs siècles sans qu'elle y eût été mise en

[1] « Græcia... omnes artes vetustiores habet, et multo ante non inventas solum, sed etiam perfectas, quam est a Græcis elaborata vis dicendi atque copia. In quam quum intueor, maxime mihi occurrunt, Attice, et quasi lucent Athenæ tuæ, qua in urbe primum se orator extulit... Non in constituentibus rempublicam nec in bella gerentibus... nasci cupiditas dicendi solet. Pacis est comes, otiique socia, et jam bene constitutæ civitatis quasi alumna quædam eloquentia. » (CIC. in *Brut.* n. 26 et 45.)

honneur. Ce n'est pas parmi les soins de l'établissement d'un État, ni dans le trouble des guerres, qu'elle a coutume d'être cultivée. Amie de la paix et de la tranquillité, il lui faut, si j'ose ainsi m'exprimer, pour berceau une république déjà bien affermie et bien policée.

Mais ce qui doit paraître étonnant [1], c'est que l'éloquence, presque encore naissante, et dès ses premiers commencements (car c'est au temps de Périclès que Cicéron en fixe l'époque), soit tout d'un coup parvenue à une si haute perfection. Avant Périclès [2] on n'avait aucun discours, aucun ouvrage où il parût quelque lueur de beauté et d'ornement, ni qui ressentît l'orateur; et ses discours brillaient déjà de ce qu'il y a de plus beau, de plus fort et de plus sublime dans l'éloquence.

Périclès ayant en vue de se rendre puissant dans la république, et de dominer dans les assemblées du peuple, regarda l'éloquence comme l'instrument le plus nécessaire pour parvenir à ses fins, et il y donna toute son application. La beauté naturelle de son génie lui fournissait toutes les ressources nécessaires, et l'étude profonde [3] qu'il avait faite de la philosophie sous Anaxagore lui avait appris par quels ressorts on remue et on tourne à son gré le cœur des hommes. Il employait avec un art merveilleux, tantôt la douceur de l'insinuation pour persuader, tantôt la force des grands mouvements pour abattre et renverser. Athènes, qui voyait luire dans son sein une nouvelle lumière, charmée des grâces et de la sublimité de ses discours, admirait son éloquence [4] et la craignait. On a remarqué que [5], dans le

[1] « Hæc ætas prima Athenis oratorem prope perfectum tulit. » (CIC. in *Brut.* n. 45.)

[2] « Ante Periclem.... littera nulla est, quæ quidem ornatum aliquem habeat, et oratoris esse videatur. » (CIC. in *Brut.* n. 27.)

[3] « In Phædro Platonis (p. 270) hoc Periclem præstitisse cæteris dicit oratoribus Socrates, quod is Anaxagoræ physici fuerit auditor; a quo censet eum, quum alia præclara quædam et magnifica didicisset, uberem et fecundum fuisse, gnarumque (quod est eloquentiæ maximum) quibus orationis modis quæque animorum partes pellerentur. » (CIC. in *Orat.* n. 15.)

[4] « Hujus suavitate maxime exhilaratæ sunt Athenæ, hujus ubertatem et copiam admiratæ; ejusdem vim dicendi terroremque timuerunt. » (Id. in *Brut.* n. 44.)

[5] « Quid Pericles? de cujus dicendi copia sic accepimus, ut quum contra voluntatem Atheniensium loqueretur pro salute patriæ, severius tamen id ipsum, quod ille contra populares homines diceret, populare omnibus et jucundum videretur. Cujus in labris veteres comici etiam quum illi maledicerent (quod tum Athenis fieri liceret) leporem habitasse dixerunt, tantam-

temps même qu'il s'opposait aux volontés du peuple avec une sorte de roideur inflexible, il savait lui plaire, et avait l'adresse de le ramener insensiblement à son avis. Aussi les poëtes comiques dans leurs satires contre lui (car alors les plus puissants de la république n'y étaient point épargnés) disaient à sa louange, d'un côté, que la déesse de la persuasion avec toutes les grâces résidait sur ses lèvres; de l'autre, qu'il tonnait et foudroyait[1], tant ses discours avaient de véhémence, et qu'il laissait toujours une sorte d'aiguillon dans l'âme de ses auditeurs.

Par ce rare talent de la parole[2], Périclès vint à bout de se conserver pendant quarante ans de suite, tant en paix qu'en guerre, une entière autorité sur le peuple du monde le plus inconstant et le plus capricieux, et en même temps le plus jaloux de sa liberté, dont il fallait tantôt relever le découragement dans les disgrâces qui lui arrivaient, tantôt rabattre la fierté et arrêter les fougues dans les heureux succès. On voit par là ce que peut l'éloquence, et quel cas on en doit faire.

Quoique Périclès n'ait laissé après lui aucune pièce d'éloquence, il mérite bien cependant d'être mis à la tête des orateurs grecs; d'autant plus que, selon Cicéron[3], c'est lui qui fit naître à Athènes le goût de la saine et parfaite éloquence, qui la mit en honneur, qui en montra le véritable usage et la véritable destination, et qui en fit sentir les salutaires effets par le succès qu'eurent ses harangues.

Je parlerai maintenant des dix orateurs athéniens dont Plutarque[4] nous a donné la vie en abrégé, et je ne m'arrêterai que sur ceux qui sont le plus connus.

que in eo vim fuisse, ut in eorum mentibus qui audissent quasi aculeos quosdam reliqueret. » (CIC. *de Orat.* lib. 3, n. 138.)

[1] « Ab Aristophano poeta fulgurare, tonare, permiscere Græciam dictus est. » (Id. *de Orat.* n. 29.)

Ἤστραπτ' ἐβρόντα, ξυνεκύκα τὴν [Ἑλλάδα.
[*Acharn.* v. 531.]

[2] « Itaque hic doctrina, consilio, eloquentia excellens, quadraginta annos præfuit Athenis, et urbanis eodem tempore et bellicis rebus. » (Id. ibid.)

[3] « Pericles primus adhibuit doctrinam, » etc. (CIC. in *Brut.* n. 44.)

[4] Il est reconnu maintenant que ce traité n'est point de Plutarque. — L.

Des dix Orateurs grecs.

ANTIPHON.

Antiphon profita beaucoup des entretiens qu'il eut avec Socrate [1]. Il donnait des leçons de rhétorique. Il composait aussi des plaidoyers pour ceux qui en avaient besoin [2]; et l'on croit qu'il fut le premier qui introduisit cette coutume. Il était vif et riche pour l'invention, exact pour le style, fort pour les preuves, habile pour répondre aux objections imprévues; il réussissait à émouvoir les passions, et à donner à chaque personnage qu'il faisait parler son caractère propre et particulier. Il fut condamné à mort pour avoir favorisé l'établissement des quatre-cents à Athènes.

ANDOCIDE.

Andocide était aussi contemporain de Socrate [3]. Il commença à fleurir vingt ans avant Lysias. Il fut appelé en jugement, comme ayant eu part au renversement des statues de Mercure, qui furent toutes abattues ou mutilées en une seule nuit au commencement de la guerre du Péloponnèse. Il ne se tira de ce danger qu'en promettant d'indiquer les coupables, du nombre desquels il mit son propre père [4], à qui pourtant il sauva la vie. Son style était simple et presque entièrement destitué de figures et d'ornements.

LYSIAS.

Lysias était originaire de Syracuse, mais né à Athènes [5]. A l'âge de quinze ans il passa à Thurium en Italie, avec deux de ses frères, dans la nouvelle colonie qui allait s'y établir. Il y demeura jusqu'à la déroute des Athéniens devant Syracuse; et il retourna pour lors à Athènes, âgé de quarante-huit ans.

[1] Plut. de vita decem rhet.

[2] Il nous reste de lui quinze discours, que plusieurs critiques modernes prétendent n'être que des déclamations sophistiques, écrites beaucoup plus tard. — L.

[3] Plut.

[4] C'est une imputation calomnieuse qu'Andocide repousse victorieusement dans son discours *De mysteriis*, où il prouve qu'il a seulement engagé son père à ne point prendre la fuite lorsqu'il fut dénoncé, et à poursuivre son accusateur Speusippe. — L.

[5] Dionys. Halic. in Lys.

Il s'y distingua par un mérite particulier, et il a toujours été regardé comme un des plus excellents orateurs grecs, mais dans le genre d'éloquence simple et tranquille [1]. La clarté, la pureté, la douceur, la délicatesse du style, faisaient son caractère propre. C'était, dit Cicéron [2], un écrivain d'une précision et d'une élégance extrême, et déjà Athènes pouvait presque se vanter d'avoir un orateur parfait. Quintilien en donne la même idée. Lysias, dit-il, a le style élégant et léger [3]. S'il suffit à l'orateur d'instruire, il n'en est point qu'on puisse mettre au-dessus de lui. On ne voit rien d'inutile, rien d'affecté dans son discours. Son style est néanmoins plus semblable à un ruisseau clair et pur qu'à un grand fleuve.

Si Lysias se renferma pour l'ordinaire dans cette simplicité et, comme Cicéron [4] l'appelle, cette maigreur de style, ce n'est pas qu'il fût absolument incapable de force et de grandeur; car, selon le même Cicéron, on trouve dans ses harangues des endroits très-forts et très-nerveux. Il en usait [5] ainsi par choix et par jugement. Il ne plaidait point lui-même de causes dans le barreau, mais il composait des plaidoyers pour les autres; et pour entrer dans leur caractère il était souvent obligé d'employer un style simple et peu relevé, sans quoi il eût perdu cette grâce de la naïveté qui est admirable en lui, et il eût trahi lui-même son secret. Il fallait donc que ses discours, qu'il ne prononçait pas lui-même, eussent un air négligé, ce qui est un grand art et un des grands secrets de la composition. On éludait ainsi la loi qui ordonnait aux accusés de plaider eux-mêmes leur cause sans employer le ministère des avocats.

Quand Socrate fut appelé devant les juges pour rendre compte

[1] Des sept discours que les anciens ont cités de lui, il n'en reste que quatre. — L.

[2] « Fuit Lysias... egregie subtilis atque elegans, quem jam prope audeas oratorem perfectum dicere. » (CIC. in *Brut.* n. 35.)

[3] « Lysias subtilis atque elegans, et quo nihil, si oratori satis sit docere, quæras perfectius. Nihil enim est inane, nihil accersitum : puro tamen fonti quam magno flumini propior. » (QUINT. lib. 10, cap. 1.)

[4] « In Lysia sunt sæpe etiam lacerti, sic ut nihil fieri possit valentius : verum est certe genere toto strigosior. » (CIC. in *Brut.* n. 64.)

[5] « Illud in Lysia dicendi textum tenue atque rarum lætioribus numeris corrumpendum non erat. Perdidisset enim gratiam, quæ in eo maxima est, simplicis atque inaffectati coloris; perdidisset fidem quoque. Nam scribebat aliis, non ipse dicebat : ut oportuerit esse illa rudibus et incompositis similia, quod ipsum compositio est. » (QUINTIL. lib. 9, cap. 4.)

de ses sentiments sur la religion [1], Lysias lui apporta un plaidoyer qu'il avait composé avec beaucoup de soin, et où sans doute il avait fait entrer tout ce qui était capable de toucher les juges. Socrate, après l'avoir lu, dit qu'il le trouvait fort beau [2], fort oratoire, mais peu convenable au caractère de force et de courage qu'un philosophe devait montrer.

Denys d'Halicarnasse peint fort au long, et avec beaucoup de goût et de jugement, le caractère du style de Lysias, et en marque en détail tous les traits, mais toujours dans le genre d'éloquence simple et naturelle dont j'ai parlé. Il rapporte même quelques morceaux d'une de ses harangues pour mieux faire connaître son style [3].

ISOCRATE.

Isocrate était fils de Théodore, Athénien, qui, s'étant enrichi à faire des instruments de musique, amassa assez de bien pour être en état de faire élever avec soin ses enfants ; car il avait encore deux fils et une fille. Isocrate vint au monde vers la 86e olympiade [4], vingt-deux ans après Lysias, et sept avant Platon.

Il reçut une excellente éducation, et eut pour maîtres Prodicus, Gorgias, Tisias, et, selon quelques-uns, Théramène, c'est-à-dire tout ce qu'il y avait alors de plus fameux rhéteurs.

Son inclination l'aurait assez porté à suivre la route ordinaire des jeunes Athéniens, et à entrer dans le maniement des affaires ; mais la faiblesse de sa voix et une timidité presque insurmontable ne lui permettant pas de se hasarder à paraître en public, il tourna ses vues d'un autre côté. Il ne renonça pas néanmoins entièrement ni à la gloire de l'éloquence ni au désir de se rendre utile au public, qui étaient ses deux grandes passions ; et ce que l'empêchement naturel de sa voix lui refusait, il songea à le regagner par le ministère de la main et de la plume.

[1] Lib. 1, de Orat. n. 231.

[2] « Illam orationem disertam sibi et oratoriam videri, fortem et virilem non videri. »

[3] Sur deux cent trente discours que lui attribue Denys d'Halicarnasse, il n'en reste plus que trente et un et trois fragments, conservés par cet auteur ; encore, dans le nombre de ces discours, en est-il plusieurs sur la légitimité desquels on pourrait former des doutes fondés. — L.

[4] AN. M. 3568. Av. J. C. 436.

Il s'appliqua donc avec soin à la composition, et ne prit point pour objet de son travail, comme la plupart des sophistes, des questions vagues et inutiles, ou des sujets de pure curiosité, mais des matières solides et importantes de gouvernement et de politique, qui pussent être utiles aux républiques et aux princes mêmes, aussi bien qu'aux particuliers, et qui pussent aussi lui faire honneur par les grâces qu'il tâcherait de répandre dans ses écrits. C'est Isocrate lui-même qui nous apprend [1], dans l'exorde de l'un de ses discours, que telles avaient été ses vues.

Il s'exerça aussi à composer des plaidoyers pour ceux qui en avaient besoin, selon l'usage assez ordinaire en ces temps-là, quoique contraire à la disposition des lois qui ordonnait, comme je l'ai déjà marqué, que les parties se défendissent elles-mêmes, sans employer de secours étrangers. Mais comme ces plaidoyers lui attiraient à lui-même des affaires à cause du violement de la loi, et l'obligeaient de comparaître souvent devant les juges, il y renonça entièrement, et ouvrit une école d'éloquence pour instruire la jeunesse.

Par ce nouvel établissement [2], la maison d'Isocrate devint pour toute la Grèce une pépinière féconde de grands hommes, et il n'en sortit, dit Cicéron, comme du cheval de Troie, que d'illustres personnages. Quoiqu'il ne parût point en public au barreau, et qu'il demeurât renfermé dans l'enceinte particulière de son école ou de son cabinet, il se fit une réputation à laquelle personne après lui ne put atteindre, également estimé, et pour le talent de bien composer, et pour l'art de bien enseigner, comme ses écrits et ses disciples en firent foi.

Il avait un discernement merveilleux pour connaître la force, le génie, le caractère de ses écoliers ; pour voir comment il fallait manier leur esprit et de quel côté il fallait les tourner : ta-

[1] In Panath.

[2] « Exstitit igitur Isocrates... (cujus domus cunctæ Græciæ quasi ludus quidam patuit atque officina dicendi) magnus orator et perfectus magister, quanquam forensi luce caruit, intraque parietes aluit eam gloriam, quam nemo quidem, meo judicio, est postea consecutus. » (CIC. in *Brut.* n. 32.)

« Ex Isocratis ludo, tanquam ex equo trojano, innumeri principes exstiterunt. » (Id. *de Orat.* lib. 2, n. 94.)

« Clarissimus ille præceptor Isocrates, quem non magis libri benedixisse, quam discipuli bene docuisse testantur. » (QUINT. lib. 2, cap. 9.)

lent [1] rare, et absolument nécessaire pour réussir dans l'important emploi d'enseigner. Isocrate avait coutume de dire, en parlant de deux de ses plus illustres disciples, qu'il usait d'éperon à l'égard d'Éphore, et de bride à l'égard de Théopompe, pour exciter la lenteur de l'un, et retenir la trop grande vivacité de l'autre. Celui-ci, en composant, s'abandonnait à son feu et à son imagination, et se répandait en expressions hardies et brillantes; il le réprimait. L'autre, au contraire, timide et réservé, ne songeait qu'à la justesse, et n'osait rien hasarder; il lui faisait prendre l'essor. Son dessein n'était pas de les rendre semblables; mais, en retranchant à l'un, et ajoutant à l'autre, il voulait les amener au point de perfection dont leur naturel était susceptible.

L'école d'Isocrate fut fort utile au public, et en même temps fort lucrative pour lui-même [2]. Il y amassa plus d'argent que n'avait fait encore aucun des sophistes. Il avait pour l'ordinaire plus de cent écoliers, et il tirait de chacun d'eux deux mille drachmes, c'est-à-dire cinq cents livres [3]; apparemment pour tout le temps qu'ils étudiaient sous lui. Je serais fâché, pour l'honneur d'un si habile maître, que ce qu'on dit de lui par rapport à Démosthène fût vrai, qu'il ne voulut pas lui laisser prendre ses leçons, parce qu'il n'était pas en état de lui payer entièrement la rétribution ordinaire. Je m'en tiens à ce que le même Plutarque dit dans le même endroit, qu'Isocrate ne prenait rien des citoyens d'Athènes, mais seulement des étrangers. Cette conduite généreuse et désintéressée convient beaucoup mieux à son caractère et aux excellents principes de morale répandus dans tous ses ouvrages.

Outre le revenu de son école, il recevait de grands présents de personnes considérables. Nicoclès, roi de Cypre, fils d'Évagore, lui donna vingt talents (vingt mille écus [4]) pour le discours qui porte son nom.

[1] « Diligentissime hoc est eis qui instituunt aliquos atque erudiunt videndum, quo sua quemque natura maxime ferre videatur... Dicebat Isocrates, doctor singularis, se calcaribus in Ephoro, contra autem in Theopompo frenis uti solere. Alterum enim exultantem verborum audacia reprimebat, alterum cunctantem et quasi verecundantem incitabat. Neque eos similes effecit inter se, sed tantum alteri affinxit, de altero limavit, ut id conformaret in utroque quod utriusque natura pateretur. » (CIC. *de Orat.* lib. 3, n. 36.)

[2] Plut. de decem orat. gr. in Isocr.

[3] 1,833 fr. — L.

[4] 110,000 fr. — L.

On rapporte d'Isocrate une parole fort sensée [1]. Il était à la table de Nicocréon, roi de Cypre, et on le pressait de parler et de fournir à la conversation. Il s'en excusa toujours, et apporta cette raison de son refus : *Ce que je sais n'est pas ici de saison; et ce qui serait ici de saison, je ne le sais point.* Cette pensée ressemble fort à celle de Sénèque : *Je n'ai jamais voulu plaire au peuple* [2] *; car il n'approuve point ce que je sais, et je ne sais point ce qu'il approuve.*

Isocrate, ayant appris la défaite des Athéniens par Philippe à la bataille de Chéronée [3], ne put pas survivre au malheur de sa patrie, et mourut de douleur, étant demeuré quatre jours sans manger. Il avait vécu quatre-vingt-dix-huit ou cent ans.

Il est difficile de mieux peindre le caractère du style d'Isocrate que ne l'ont fait Cicéron et Quintilien : je citerai leurs propres paroles.

Cicéron, après avoir rapporté [4] l'idée avantageuse que Socrate s'était formée d'Isocrate encore tout jeune, et l'éloge magnifique que Platon, l'ennemi déclaré, ce semble, des rhéteurs, avait fait du même Isocrate fort âgé, continue ainsi en décrivant son style : *dulce igitur orationis genus, et solutum, et effluens, sententiis argutum, verbis sonans, est in illo epidictico genere quod diximus proprium sophistarum, pompæ quam pugnæ aptius, gymnasiis et palæstræ dicatum, spretum et pulsum foro.* « Ce genre d'éloquence est doux, agréable, coulant, plein « de pensées fines et d'expressions harmonieuses; mais il a été « exclu du barreau, et renvoyé aux académies, comme plus pro- « pre aux exercices de pur appareil qu'aux vrais combats. »

Voici le portrait qu'en fait Quintilien [5], qui paraît tiré d'après le premier. *Isocrates in diverso genere dicendi* (il venait de parler de Lysias) *nitidus et comptus, et palæstræ quam pugnæ magis accommodatus, omnes dicendi veneres secutus est. Nec immerito, auditoriis enim se, non judiciis compararat : in inventione facilis, honesti studiosus, in compositione adeo diligens, ut cura ejus reprehendatur.*

[1] Plut. de decem orat. gr. in Isocr.

[2] « Nunquam volui populo placere : nam, quæ ego scio, non probat; quæ probat populus, ego nescio. » (SENEC. *Epist.* 29.)

[3] Plut. de decem orat gr. in Isocr.

[4] In Orat. n. 41 et 42.

[5] Lib. 10, c. 1.

Il y avait une grande ressemblance sur plusieurs chefs entre Lysias et Isocrate, comme le montre fort au long Denys d'Halicarnasse; mais le dernier avait un style plus doux, plus coulant, plus élégant, plus fleuri, plus orné; des pensées plus vives et plus délicates; un arrangement de paroles étudié avec un soin extrême, et poussé peut-être jusqu'à l'excès. En un mot, toutes les beautés, toutes les grâces de l'éloquence, telles que les comporte le genre démonstratif propre aux sophistes, sont étalées dans ses discours, destinés, non pour l'action et le barreau, mais pour la pompe et l'ostentation.

Cicéron, en plusieurs endroits de ses livres de rhétorique, insiste beaucoup sur ce qu'Isocrate est le premier, à proprement parler, qui a introduit dans la langue grecque le nombre, la cadence, l'harmonie, qui étaient avant lui peu connus et presque généralement négligés.

Il me reste à exposer une dernière qualité d'Isocrate, qui est son vif amour du bien et de la vertu, que Quintilien exprime par ce mot, *honesti studiosus*, et qui, selon Denys d'Halicarnasse, l'élève infiniment au-dessus de tous les autres orateurs. En parcourant les principaux de ses discours, il montre qu'ils ne tendent tous qu'à inspirer aux villes, aux princes, aux particuliers même, des sentiments de probité, d'honneur, de bonne foi, de modération, de justice, d'amour du bien public, de zèle pour la conservation de la liberté, de respect pour la sainteté du serment et des traités, et pour tout ce qui a rapport à la religion. Il conseille à tous ceux qui sont chargés du soin de gouverner les États et d'administrer les affaires publiques de lire et d'étudier avec une attention singulière ces livres admirables qui renferment tous les principes de la saine et véritable politique.

ISÉE.

Isée était de Chalcis en Eubée[1]. Etant venu à Athènes, il prit les leçons de Lysias, dont il imita si bien le style, qu'en lisant leurs discours on avait de la peine à distinguer duquel des deux ils étaient. Il commença à paraître avec éclat après la guerre du

[1] Plut. in Is.

Péloponnèse, et continua jusqu'au temps de Philippe. Il fut maître de Démosthène, qui s'attacha à lui préférablement à Isocrate, parce que l'éloquence d'Isée était plus forte et plus véhémente, et par cette raison plus conforme au génie vif de Démosthène [1].

LYCURGUE.

Lycurgue fut fort estimé à Athènes pour son éloquence, et encore plus pour sa probité. Il fut chargé de plusieurs commissions importantes, et s'en acquitta toujours avec succès. On lui confia le soin de la police dans Athènes, et il fit une rude guerre aux malfaiteurs, qu'il obligea de sortir de la ville. Il passait pour un juge sévère et inexorable. C'est à quoi Cicéron fait allusion en écrivant à son ami Atticus [2] : *nosmetipsi qui Lycurgei a principio fuissemus, quotidie demitigamur*.

Lycurgue fut nommé questeur, c'est-à-dire receveur général des revenus de la république, à trois différentes reprises, et exerça cette charge pendant quinze ans. Pendant ce temps-là il lui passa par les mains quatorze mille talents [3] (quarante-deux millions), dont il rendit un fidèle compte. Avant lui, le revenu de la ville n'était que de soixante talents [4] (soixante mille écus) : il le fit monter jusqu'à douze cents talents [5] (douze cent mille écus). C'est ce questeur qui, voyant qu'un fermier faisait mener en prison le philosophe Xénocrate parce qu'il avait manqué à payer dans le temps un certain tribut comme étranger, le tira d'entre les mains des archers, et y fit conduire à sa place le fermier, pour avoir eu l'insolence et la dureté de traiter ainsi un homme de lettres. Cette action fut applaudie généralement. Lycurgue était du nombre des orateurs qu'Alexandre demanda qui lui fussent livrés ; à quoi les Athéniens ne purent consentir.

[1] Isæo torrentior. (JUVEN.)

[2] Ad Attic. l. 1, ep. 13.

[3] 77 millions de fr. — L.

[4] Ce revenu serait bien médiocre pour une ville comme Athènes, et l'augmentation bien considérable. Je ne sais si on ne pourrait pas lire, ἑξακόσια, *six cents*, au lieu de ἑξήκοντα, *soixante*. — La correction est certaine; et Reiske l'a aussi proposée; seulement comme la phrase porte πρότερον ἑξήκοντα προσιόντων, c'est ἑξακοσίων, non ἑξακόσια qu'il faut lire. — L.

[5] 6,900,000 francs. — L.

ESCHINE. DÉMOSTHÈNE.

J'ai exposé ailleurs [1] fort au long l'histoire de ces deux célèbres orateurs, qui furent toujours émules et rivaux, et dont les disputes ne cessèrent que par l'exil d'Eschine. J'ai traité aussi ce qui regarde leur style et leur éloquence. Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit sur ces deux articles. Je me contente de remettre ici sous les yeux du lecteur les deux portraits qu'en trace Quintilien.

« Sequitur oratorum ingens manus, quum decem simul Athenis ætas una tulerit; quorum longe princeps Demosthenes ac pene lex orandi fuit: tanta vis in eo, tam densa omnia, ita quibusdam nervis [2] intenta sunt, tam nihil otiosum, is dicendi modus, ut nec quid desit in eo, nec quid redundet invenias. Plenior Æschines, et magis fusus, et grandiori similis, quo minus strictus est; carnis tamen plus habet, lacertorum minus [3]. »

« Suit maintenant une foule d'orateurs, car il y en a eu à Athènes « jusqu'à dix à la fois, à la tête desquels marche Démosthène, « qui les a tous passés de bien loin, et qui a mérité d'être proposé « presque comme la règle de l'éloquence. Son style a tant de force, « il est si serré, si tendu, tout s'y trouve dans une telle justesse « et dans une précision si exacte, qu'on ne trouve rien à y ajou- « ter ni à en retrancher. Eschine est plus abondant, plus diffus. « Il paraît plus grand parce qu'il est moins ramassé. Il a plus « d'embonpoint, et moins de nerfs. »

HYPÉRIDE.

Hypéride avait été d'abord auditeur et disciple de Platon [4]. Il se tourna ensuite du côté du barreau, et il y fit admirer son éloquence. Son style [5] avait beaucoup de douceur et de délicatesse; mais il n'était propre que pour les petites causes. Il se trouva uni

[1] Traité des Études, t. I; Hist. Anc. tome III.

[2] La métaphore n'est point ici tirée des nerfs du corps, comme l'ont supposé les traducteurs, mais des cordes d'un arc, qui, étant extrêmement tendues, poussent les traits avec une force et une impétuosité extraordinaires. — L.

[3] Lib. 10, c. 1.

[4] Plut. in Hyper.

[5] « Dulcis imprimis et acutus Hyperides : sed minoribus causis, ut non dixerim utilior, magis par. » (QUINT. lib. 10, cap. 1.)

avec Lycurgue pour le maniement des affaires publiques dans le temps qu'Alexandre attaqua les Grecs, et il se déclara ouvertement contre ce prince. Après la perte de la bataille près de Cranon les Athéniens étant près de le livrer à Antipater, il s'enfuit à Égine, et, étant parti de là, il se sauva dans un temple de Neptune, d'où il fut arraché et conduit à Corinthe vers Antipater, qui le fit appliquer à une cruelle question pour tirer de lui quelques secrets et quelques éclaircissements dont il avait besoin. Mais, dans la crainte d'être forcé par la violence de la douleur à trahir sa patrie et ses amis, il se coupa la langue avec les dents et expira dans les tourments.

DINARQUE.

Dinarque, natif de Corinthe, selon quelques-uns [1], vint s'établir à Athènes dans le temps qu'Alexandre poussait ses conquêtes dans l'Asie. Il fut disciple de Théophraste, qui avait pris la place et l'école d'Aristote, et fit aussi une liaison particulière avec Démétrius de Phalère. Il ne plaidait pas par lui-même, mais composait des plaidoyers pour ceux qui avaient des procès. Il se proposa pour modèle Hypéride, ou plutôt, selon d'autres, Démosthène, dont le style vif et véhément convenait mieux à son caractère.

Changement arrivé chez les Grecs dans l'éloquence.

L'espace qui s'est écoulé depuis Périclès jusqu'à Démétrius de Phalère, dont nous allons parler, a été le beau temps de l'éloquence chez les Grecs; cet espace est à peu près de cent trente ans. Avant Périclès, la Grèce avait eu beaucoup de grands hommes pour le gouvernement, pour la politique, pour la guerre; et l'on y avait vu une foule d'excellents philosophes : mais l'éloquence y était peu connue. Ce fut lui, comme je l'ai déjà observé, qui le premier la mit en honneur, qui en montra la force et le pouvoir, et qui en fit naître le goût. Ce goût ne fut pas commun à toute la Grèce : parle-t-on, dans ces temps-là, de quelque orateur argien, corinthien, ou thébain? Il se renferma dans Athènes, qui porta dans les cinquante dernières

[1] Plut. in Din.

années de l'espace dont je parle ce grand nombre d'illustres orateurs dont le mérite lui a fait tant d'honneur et a rendu sa réputation immortelle. Tout ce temps-là fut comme le règne de la saine et de la vraie éloquence, qui ne connaît et n'admet d'autre parure qu'une beauté naturelle et sans fard. *Hæc ætas effudit hanc copiam; et, ut opinio mea fert, succus ille et sanguis incorruptus usque ad hanc ætatem oratorum fuit; in quo naturalis inesset, non fucatus nitor* [1].

Tandis que l'on se proposa ces grands orateurs pour modèles, et que l'on fut fidèle à les imiter, le goût de la bonne éloquence, c'est-à-dire d'une éloquence mâle et solide, se conserva dans toute sa pureté. Mais quand, après leur mort, on eut commencé à les perdre insensiblement de vue et à suivre d'autres routes, une éloquence d'un nouveau genre, plus parée et plus embellie, succéda à l'ancienne et la fit bientôt disparaître. Ce fut Démétrius de Phalère qui causa ce changement; et c'est de lui qu'il me reste à parler.

DÉMÉTRIUS DE PHALÈRE.

Démétrius dont il s'agit fut surnommé *le Phalérien*, du nom de Phalère, sa patrie, qui était un des ports d'Athènes. Il eut pour maître le célèbre Théophraste.

Je ne rapporterai point ici son histoire, qui est traitée avec assez d'étendue dans le sixième volume [2]. On y voit comment Cassandre, s'étant rendu maître d'Athènes quelque temps après la mort d'Alexandre le Grand, en confia le gouvernement à Démétrius, qui le conserva pendant dix ans, et s'y conduisit avec tant de sagesse [3], que le peuple lui dressa trois cent soixante statues; comment ensuite elles furent renversées, et lui obligé de se retirer en Égypte, où Ptolémée Soter le reçut fort bien [4]: enfin comment, sous Ptolémée Philadelphe, fils de Soter, il fut mis en prison, où il mourut d'une morsure d'aspic.

Je ne considère maintenant Démétrius de Phalère que comme orateur, et je dois exposer comment il contribua à la décadence et au dépérissement de l'éloquence à Athènes.

[1] Brut. n. 36.
[2] Liv. 16, § 5.
[3] Liv. 16, § 7.
[4] Liv. 17, § 3.

J'ai déjà marqué qu'il avait été disciple de Théophraste, appelé de ce nom à cause de sa *manière de parler* excellente et *divine* [1]. Il avait pris sous lui un style orné, fleuri, élégant. Il s'était exercé dans le genre d'éloquence qu'on appelle le genre *tempéré*, qui tient le milieu entre le sublime et le simple, qui admet toute la parure et tous les ornements de l'art, qui emploie les grâces brillantes de l'élocution et la beauté éclatante des pensées; en un mot, qui est rempli de douceur et d'agrément, mais dénué de force et de vigueur, et qui, avec tout son brillant et tout son éclat, ne s'élève pourtant point au-dessus du médiocre. Démétrius excellait dans ce genre d'écrire, fort capable de plaire et d'exciter l'admiration par lui-même, si on ne le comparait au genre sublime et magnifique, dont la beauté solide et majestueuse fait disparaître l'éclat de ces grâces légères et superficielles. Il était aisé de reconnaître à son style coulant, doux, agréable [2], qu'il avait été disciple de Théophraste. Ses expressions éclatantes, ses métaphores heureuses, étaient, dit Cicéron, comme autant d'astres brillants qui donnaient du lustre à son discours et le rendaient lumineux.

On se laisse pour l'ordinaire assez facilement éblouir par cette sorte d'éloquence, qui fait illusion à l'esprit en flattant l'imagination. C'est ce qui arriva pour lors à Athènes, et Démétrius fut le premier [3] qui donna atteinte à l'ancien et solide goût, et qui commença à corrompre l'éloquence. Son unique but, en parlant au peuple, était de lui plaire. Il voulait montrer qu'il avait de la douceur, et c'était en effet son caractère; mais cette douceur chatouillait les oreilles sans aller plus loin, et laissait seulement l'agréable souvenir d'un arrangement de pensées et de mots étudiés et d'une douce harmonie. Ce n'était point comme dans Périclès une éloquence victorieuse, qui, pleine de charmes,

[1] Son premier nom était *Tyrtamos*. — L.

[2] « Orator parum vehemens, dulcis tamen, ut Theophrasti discipulum agnosceres. » (CIC. *de Offic.* lib. 1, n. 3.)

« Cujus oratio quum sedate placideque loquitur, tum illustrant eam quasi stellæ quædam tralata verba atque immutata. » (*De Orat.* n. 92.)

[3] « Hic primus inflexit orationem, et eam mollem teneramque reddidit; et suavis, sicut fuit, videri maluit quam gravis: sed suavitate ea, qua perfunderet animos, non qua perfringeret; et tantum ut memoriam concinnitatis suæ, non (quem admodum de Pericle scripsit Eupolis) cum delectatione aculeos etiam relinqueret in animis eorum a quibus esset auditus. » (Id. in *Brut.* n. 38.)

mais armée en même temps d'éclairs et de foudres, laissait dans l'esprit des auditeurs, avec le sentiment d'un agréable plaisir, une vive impression et une sorte d'aiguillon perçant qui pénétrait jusqu'au cœur.

Cette éloquence d'appareil peut avoir quelquefois lieu dans des actions de pompe et d'éclat, où l'on ne se propose d'autre but que de plaire à l'auditoire, et de faire montre d'esprit, telles que sont les panégyriques, pourvu néanmoins qu'on y garde de sages mesures, et qu'on resserre dans de justes bornes la liberté que l'on accorde à ce genre de discours. Peut-être aussi que cette éloquence aurait été moins dangereuse si elle s'était tenue renfermée dans les assemblées particulières des rhéteurs et des sophistes, qui n'admettaient qu'un nombre d'auditeurs assez borné. Mais celle de Démétrius avait un bien plus grand théâtre. C'était devant le peuple entier qu'elle paraissait; de sorte que sa manière de haranguer, si elle était applaudie, comme elle l'était toujours, devenait la règle du goût public. On ne connut plus d'autre langage dans le barreau. Les écoles de rhétorique furent obligées de s'y conformer. Toutes les déclamations qui en faisaient le principal exercice et dont on attribue l'invention à notre Démétrius, étaient formées sur ce même plan. En se proposant son style pour modèle, on ne s'en tint pas au point où il s'était arrêté : car il avait d'excellentes parties, et était louable en beaucoup de choses. Élocution, pensées, figures, tout fut outré comme c'est l'ordinaire, tout fut porté à l'excès. Ce mauvais goût passa rapidement dans les provinces, et s'y corrompit encore beaucoup plus. Dès que l'éloquence, sortie du Pirée [1] en cet état, se fut répandue dans les îles et dans l'Asie, perdant pour ainsi dire cet air de santé et d'embonpoint qu'elle avait conservé si longtemps dans son terroir naturel, elle prit bientôt les manières étrangères, et désapprit presque à parler; tant fut grande et prompte sa décadence. C'est Cicéron qui en fait cette peinture.

La perte de la liberté à Athènes entraîna en partie celle de

[1] « Ut semel e Piræo eloquentia evecta est, omnes peragravit insulas, atque ita peregrinata tota Asia est, ut se externis oblineret moribus, omnemque illam salubritatem atticæ dictionis quasi sanitatem perderet, ac loqui pene dedisceret. » (CIC. in *Brut.* n. 51.)

l'éloquence. On n'y vit plus paraître de ces grands hommes qui, par le talent de la parole, lui avaient fait tant d'honneur : quelques rhéteurs seulement et quelques sophistes, répandus en différents endroits de la Grèce et de l'Asie, soutinrent un peu l'ancienne réputation : j'en ai parlé ailleurs.

Mais, ce qui est étonnant, plusieurs siècles après, l'éloquence reprit de nouvelles forces, et reparut avec presque autant d'éclat qu'elle avait fait autrefois à Athènes. On voit bien que je veux parler de cet heureux temps où les pères grecs firent un si louable et si saint usage du talent de la parole : car je ne crains point de mettre en parallèle avec les plus célèbres orateurs d'Athènes saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Jean Chrysostome, et quelques autres. J'en ai rapporté plusieurs extraits dans le premier volume du *Traité des Études*, surtout de saint Jean Chrysostome, qui ne le cèdent point, ce me semble, aux harangues de Démosthène, ni pour la beauté du style, ni pour la solidité du raisonnement, ni pour la grandeur des choses mêmes, ni pour la force et la véhémence des passions. On peut consulter ces endroits, qui me dispensent d'apporter ici de nouvelles preuves de ce que j'avance; et je crois que l'on conviendra avec moi qu'on ne trouve rien de plus beau ni de plus éloquent dans toute l'antiquité grecque.

Nous verrons bientôt que l'éloquence latine n'a pas eu le même avantage. Depuis qu'après avoir jeté un éclat extraordinaire pendant quelques années elle eut commencé à déchoir, elle s'affaiblit toujours de plus en plus par des déclins assez prompts, et tomba enfin dans une corruption dont elle ne s'est jamais relevée. C'est ce que je dois montrer dans l'article suivant.

ARTICLE II.

Des Orateurs latins.

Rome, occupée d'abord à s'affermir dans son premier établissement, puis à s'étendre de jour en jour dans les contrées voisines, et enfin à porter au loin ses conquêtes, donna pendant plusieurs siècles tous ses soins et toute son application aux exercices militaires et demeura pendant tout ce temps-là sans

goût pour les arts et pour les sciences en général, et en particulier pour l'éloquence, dont elle n'avait encore presque aucune idée. Ce ne fut qu'après avoir dompté les peuples les plus puissants [1], et s'être affermie dans un tranquille repos, que le commerce qu'elle eut avec les Grecs commença à la tirer de cette grossièreté et de cette espèce de barbarie par rapport aux exercices de l'esprit; et que la jeunesse romaine, sortie comme d'un profond sommeil, et devenue sensible à une nouvelle espèce de gloire inconnue à ses ancêtres, commença à ouvrir les yeux et à prendre du goût pour l'éloquence.

Pour donner quelque idée des premiers commencements de l'éloquence dans Rome, de ses progrès, de sa perfection et de sa décadence, je partagerai en quatre âges les orateurs romains : mais je ne m'arrêterai qu'à ceux qui sont les plus connus, ou par leur réputation, ou pour leurs ouvrages.

§ I. *Premier âge des orateurs romains.*

Les Romains, à l'abri de la paix, amie des sciences et mère du loisir, firent d'abord par eux-mêmes quelques efforts pour acquérir le talent de la parole. Mais comme ils ignoraient [2] absolument la route qu'il fallait tenir pour y arriver, et qu'ils n'avaient d'autre guide que leur propre esprit et leurs propres réflexions, ils n'avançaient pas beaucoup. Il fallut que la Grèce vaincue vînt au secours de ses vainqueurs. Quand on eut entendu parler à Rome les rhéteurs grecs, qu'on eut pris leurs leçons, et qu'on se fut formé dans la lecture de leurs livres, la jeunesse romaine conçut une ardeur incroyable pour l'éloquence. Nous avons vu vers la fin du sixième volume quelles difficultés elle trouva à sa première entrée à Rome, et quelles traverses il lui fallut essuyer pour s'y établir. Mais c'est le propre de l'éloquence de vaincre les obstacles et de forcer les barrières qu'on lui op-

[1] « Posteaquam imperio omnium gentium constituto, diuturnitas pacis otium confirmavit, nemo fere laudis cupidus adolescens non sibi ad dicendum studio omni enitendum putavit. » (Cic. *de Orat.* lib. 1, n. 14.)

[2] « Ac primo quidem totius rationis ignari, qui neque exercitationis ullam viam, neque aliquod præceptum artis esse arbitrarentur, tantum, quantum ingenio et cogitatione poterant, consequebantur. Post autem, auditis oratoribus græcis, cognitisque eorum litteris, adhibitisque doctoribus, incredibili quodam nostri homines dicendi studio flagraverunt. » (Ibid. n. 14.)

pose. Elle prit le dessus à Rome malgré les efforts de Caton, qui, grand orateur lui-même, ne voulait pas néanmoins qu'on se livrât trop aux arts des Grecs, et elle y devint en peu de temps l'étude dominante [1]. Les plus grands hommes dans la suite, comme Scipion et Lélius, avaient toujours auprès d'eux d'habiles Grecs, dont ils se faisaient gloire de prendre des leçons.

Pour venir aux orateurs du premier âge, les plus connus sont Caton le censeur, les Gracques, Scipion l'Emilien, Lélius. Ils avaient un excellent naturel, un merveilleux fonds d'esprit, beaucoup d'ordre dans leurs discours, de force dans les preuves, de solidité dans les pensées, d'énergie dans les expressions; mais nul art, nulle délicatesse, nulle grâce, nul soin de l'arrangement des mots, nulle connaissance du nombre et de l'harmonie du discours [2].

CATON avait composé un nombre infini de harangues : on en comptait, du temps de Cicéron, plus de cent cinquante; mais elles n'étaient point lues. Il prétend néanmoins qu'il ne manquait aux traits de son éloquence qu'une certaine fleur de style et une vivacité de couleurs qui n'étaient point encore alors en usage [3].

Les GRACQUES se distinguaient aussi par une éloquence mâle et robuste, mais dénuée d'ornements. Cicéron nous a conservé [4] quelques lignes d'un discours que tint le jeune Gracchus après la mort de son frère, qui sont très-vives et très-touchantes, et que lui-même a imitées dans la péroraison de son plaidoyer pour Muréna. *Quo me miser conferam? quo vertam? In Capitoliumne, at fratris sanguine redundat. An domum? matremne ut miseram lamentantemque videam et abjectam?* « Où irai-« je? de quel côté me tournerai-je, malheureux que je suis? « Sera-ce vers le Capitole? mais il est teint du sang de mon frère. « Retournerai-je dans maison? quoi! pour y voir une mère affli-« gée, dans la dernière désolation, et baignée dans ses pleurs? » Si le reste du discours ressemblait à ce peu de lignes, il ne le céderait en rien à ceux de Cicéron. En les prononçant [5], tout parlait

[1] De Orat. lib. 2, n. 155.
[2] Cic. in Brut. n. 65.
[3] « Intelliges nihil illius lineamentis, nisi eorum pigmentorum quæ inventa nondum erant, florem et colorem defuisse » (CIC. in *Brut.* n. 298.)
[4] De Orat. lib. 3, n. 215.
[5] « Quæ sic ab illo acta esse consta-

en lui, les yeux, la voix, le geste, de sorte que ses ennemis mêmes ne purent retenir leurs larmes. Aulu-Gelle nous a conservé [1] deux fragments de discours de C. Gracchus qui ne sont point du goût de celui que cite Cicéron. Ils sont élégants, mais froids, quoique dans une matière grave et touchante. C'est le même Gracchus qui avait toujours derrière lui un domestique qui avec sa flûte l'avertissait quand il devait hausser ou baisser le ton de sa voix.

Quintilien oppose souvent le style du siècle dont nous parlons à celui du temps où lui-même il vivait, et il donne à cette occasion un excellent précepte. « Les jeunes gens, dit-il, ont deux « grands défauts à éviter [2]. Le premier serait, si quelque admi- « rateur outré des anciens leur donnait pour lecture et pour « modèles les harangues de Caton, des Gracques et d'autres pa- « reils auteurs : car ce serait le moyen de leur faire prendre « un style sec, dur, âpre, hérissé. Un autre défaut tout con- « traire serait qu'éblouis par la parure brillante du style mou et « efféminé qui est devenu à la mode, ils se laissassent gâter le « goût par cette éloquence doucereuse et fleurie, d'autant plus « dangereuse pour eux, qu'elle a plus de rapport à leur carac- « tère et à leur âge. Quand ils auront le jugement formé et sûr, « je les exhorterai, dit Quintilien, à lire les anciens, dont l'élo- « quence mâle et vigoureuse, lorsqu'on en aura séparé la ru- « desse du siècle grossier où ils vivaient, servira à soutenir « et même à relever les beautés et les ornements de la nôtre. « Je leur conseillerai aussi de lire beaucoup les modernes, qui « ont d'excellentes parties et qui peuvent leur être d'une grande « utilité. »

J'ai cru que ce morceau de Quintilien était fort propre à faire connaître le style du temps dont il s'agit ici : outre qu'il ren-

bat, oculis, voce, gestu, inimici ut lacrymas tenere non possent. » (CIC. in *Brut.* n. 298)

[1] Lib. 10, c. 3.

[2] « Duo genera maxime cavenda pueris puto. Unum, ne quis eos antiquitatis nimius admirator in Gracchorum Catonisque et aliorum similium lectione durescere velit : fient enim horridi atque jejuni... Alterum, quod huic diversum est, ne recentis hujus lasciviæ flosculis capti, voluptate quadam prava deliniantur, ut prædulce illud genus, et puerilibus ingeniis hoc gratius, quo propius est, adament. Firmis autem judiciis, jamque extra periculum positis, suaserim et antiquos legere, ex quibus si assumatur solida ac virilis ingenii vis, deterso rudis seculi squalore, tum noster hic cultus clarius enitescet; et novos, quibus et ipsis multa virtus adest. » (QUINTIL. lib. 2, cap. 6.)

ferme un avis bien sensé, et dont nos jeunes gens aussi pourront profiter.

Je ne m'arrêterai point sur le caractère de l'éloquence de Scipion et de Lélius. Je suis persuadé que, quoiqu'elle se ressentît du siècle où ils vivaient, elle était beaucoup éloignée de la dureté de celle de Caton et des Gracques. Je rapporterai seulement ici un fait, bien honorable pour Lélius, et qui montre jusqu'où il portait la candeur et la bonne foi. Il avait été chargé d'une cause très-importante [1]. Il la plaida avec beaucoup d'éloquence. Les juges cependant ne crurent point que la cause fût en état d'être jugée, et la renvoyèrent à une autre audience. Il la travailla de nouveau, et la plaida une seconde fois. Elle eut le même sort qu'auparavant. Alors Lélius n'hésita point, et força ses parties à remettre leurs causes entre les mains de Galba, célèbre orateur de ce temps-là, qui avait plus de véhémence et de pathétique que lui. Il eut beaucoup de peine à s'en charger, et au premier plaidoyer il la gagna tout d'une voix. « On savait pour lors, dit Cicéron, rendre justice au mérite d'autrui, « même à son propre préjudice. » *Erat omnino tum mos, ut in reliquis rebus melior, sic in hoc ipso humanior : ut faciles essent in suum cuique tribuendo.*

§ II. *Second âge des orateurs romains.*

Je placerai dans ce second âge quatre orateurs : Antoine et Crassus, qui étaient plus âgés; Cotta et Sulpitius, qui étaient plus jeunes. On ne les connaît guère que par ce que Cicéron nous en apprend dans ses livres de rhétorique. Il remarque que ce fut sous les deux premiers que l'éloquence latine [2], parvenue à une sorte de maturité, commença à pouvoir entrer en lice avec celle des Grecs.

ANTOINE, dans le voyage qu'il fit pour aller en Cilicie en qualité de proconsul, s'arrêta quelque temps à Athènes et dans l'île de Rhodes, sous différents prétextes, mais en effet pour avoir

[1] Brut. n. 85-88.

[2] « Quod idcirco posui, ut dicendi latine prima maturitas in qua ætate exstitisset, posset animadverti. » (CIC. in *Brut.* n. 161.)

« Ego sic existimo... in his primum cum Græcorum gloria latine dicendi copiam æquatam. » (Ibid. n. 138.)

occasion de converser avec les plus habiles maîtres de rhétorique, et pour se perfectionner dans l'éloquence par leurs avis [1]. Il affecta pourtant toujours dans la suite de paraître ignorer ce que les Grecs enseignaient sur l'art de parler, espérant par ce moyen rendre son éloquence moins suspecte. En effet [2], il passait communément dans l'esprit de ses auditeurs pour venir au barreau plaider ses causes presque sans préparation. Mais, dans la vérité, il était tellement préparé, que souvent les juges ne l'étaient pas assez pour se défier de lui. Rien de ce qui pouvait servir à sa cause ne lui échappait. Il savait placer chaque preuve dans l'endroit où elle faisait plus d'impression. Il était moins attentif à la délicatesse et à l'élégance des mots qu'à leur force et à leur énergie. Il ne paraissait occupé que des choses mêmes et du raisonnement. Il avait toutes les grandes parties d'un orateur, et il les soutenait merveilleusement par la force et la dignité de sa prononciation.

Il trace lui-même, dans le second livre de l'Orateur[3], le plan d'une harangue qu'il prononça en faveur de Norbanius, poursuivi, et à juste titre, comme auteur de sédition : cause, comme on le sent bien, très-difficile et très-délicate. Il la traita avec un art, une force, une éloquence, qui arrachèrent le coupable à la sévérité des juges; et il avoue lui-même qu'il gagna sa cause, moins par l'évidence des raisons que par la force des passions qu'il sut employer à propos. *Ita magis affectis animis judicum, quam doctis, tua, Sulpiti, est a nobis tum accusatio victa.* Et cependant Sulpitius, avocat de l'autre partie, avait laissé les juges parfaitement convaincus de la justice de sa cause, et enflammés de colère contre Norbanus : *cum tibi ego, non judicium sed incendium tradidissem.* Rien n'est plus propre à former de jeunes avocats que le plan de cette harangue; mais ils ne doivent pas imiter l'usage qu'Antoine fit pour lors de ses talents pour arracher un coupable à la peine qui lui était due.

[1] De Orat lib. 1, n. 82. De Orat. lib. 2, n. 3.
Ibid. n. 153.

[2] « Erat memoria summa, nulla meditationis suspicio. Imparatus semper aggredi ad dicendum videbatur : sed ita erat paratus, ut judices, illo dicente, nonnunquam viderentur non satis parati ad cavendum fuisse. » (In *Bruto*, n. 139.)

[3] De Orat. lib. 2, n. 197-203.

CRASSUS était le seul qu'on pût mettre en parallèle avec Antoine [1], et quelques-uns même le lui préféraient. Il n'avait que trois ans moins que lui. Son caractère [2] propre était un air de gravité et de dignité qu'il savait tempérer par une douceur insinuante, par une grande délicatesse, et même par une fine raillerie, mais sans jamais sortir de la décence qui convient à un orateur. Il avait une expression pure, exacte, élégante, mais sans affectation. Il s'expliquait avec une merveilleuse netteté, et relevait la beauté de son discours par la force des preuves et par l'agrément des similitudes.

Lorsque Crassus avait affaire à des personnes de mérite et de réputation, il avait grand soin de les ménager, et les railleries qu'il employait à leur égard n'avaient rien de piquant ni d'injurieux : *in quo genere nulli aculei contumeliarum inerant* : modération rare [3] dans ceux qui se piquent de plaisanterie, et qui ont bien de la peine à retenir un bon mot qui leur vient sur-le-champ, et qui, selon eux, leur ferait honneur. Mais il en usait autrement à l'égard de ceux qui donnaient prise sur eux par leur mauvaise conduite. Un Brutus, dont je vais parler, était de ce genre. Il faisait le métier d'accusateur pour profiter des récompenses qu'accordaient les lois à ceux qui faisaient condamner un criminel : métier qui était regardé à Rome comme peu digne d'un homme de condition et de probité, quoique l'on y approuvât fort qu'un jeune homme se fît connaître en accusant quelque personnage important. Ce même Brutus était décrié généralement comme un dissipateur qui avait perdu tout son bien en débauches. Plaidant un jour contre Crassus, il fit lire deux plaidoyers de cet orateur dans lesquels il se contredisait manifestement. Crassus, piqué, sut bien lui rendre la pareille. Il fit lire, à son tour, trois dialogues du père de Brutus, dans chacun desquels, selon une coutume assez ordinaire, il était fait mention, au commencement, de la maison de campagne où l'on supposait que la conversation s'était tenue; et après avoir constaté par cette

[1] Brut. n. 143.

[2] « Erat summa gravitas : erat cum gravitate junctus facetiarum et urbanitatis oratorius, non scurrilis lepos. Latine loquendi accurata et sine molestia diligens elegantia, etc. »

[3] « Quod est hominibus facetis et dicacibus difficillimum, habere hominum rationem et temporum, et ea quæ occurrant, quum salsissime dici possunt, tenere. » (*De Orat.* lib 2, n. 221.)



lecture le nom et la réalité des trois terres que son père lui avait laissées, il lui demanda avec d'amers reproches ce qu'elles étaient devenues.

Une occasion fortuite[1] donna lieu à Crassus de le traiter encore dans la même cause avec tout une autre force et de tout une autre vivacité, et de joindre l'invective amère à la plaisanterie. Pendant qu'ils plaidaient, passa dans la place publique, où l'on sait que se plaidaient les grandes causes, le convoi d'une dame romaine, à la tête duquel, selon la cérémonie des funérailles usitée à Rome, on portait les images de ses ancêtres : elle était de la famille des Junius, dont les Brutus étaient une branche. A ce spectacle inopiné, Crassus, transporté comme par un subit enthousiasme, jetant de vifs regards sur Brutus avec un geste et un ton de voix animé : « Que faites-vous ici ? lui dit-« il. Quelle nouvelle voulez-vous que cette dame porte à votre « père, à ces grands hommes dont vous voyez qu'on porte ici « les images, à tous vos autres ancêtres, et en particulier à Junius « Brutus, qui a délivré ce peuple de la domination des rois ? De « quelle action, de quelle sorte de gloire, de quel genre de « mérite leur dira-t-elle que vous vous piquiez ? Est-ce du soin « d'augmenter votre patrimoine ? cela conviendrait peu à votre « naissance. Mais supposons que cela n'y dérogeât point : vos « débauches l'ont entièrement absorbé. Est-ce de l'étude du droit « civil ? le nom de votre père devrait vous y porter ; mais vous « en ignorez jusqu'aux principes les plus communs. Est-ce de « la science militaire, vous qui n'avez jamais vu ni camp ni « armée ? Enfin est-ce de l'éloquence, dont vous n'avez aucun

[1] « Quis est qui non fateatur, hoc lepore atque iis facetiis non minus refutatum esse Brutum, quam illis tragœdiis quas egit idem quum casu in eadem causa cum funere efferretur anus Junia ? Proh dii immortales ! quæ fuit illa, quanta vis, quam inexspectata, quam repentina ! quum, conjectis oculis, gestu omni imminente, summa gravitate et celeritate verborum : *Brute, quid sedes ? Quid illam anum patri nunciare vis tuo ? quid illis omnibus quorum imagines duci vides ? quid Lucio Bruto, qui hunc populum dominatu regio liberavit ? quid te facere ? cui rei, cui gloriæ, cui virtuti studere ? Patrimonione augendo ? At id non est nobilitatis. Sed fac esse. Nihil superest : libidines totum dissipaverunt. An juri civili ? est paternum ; sed, etc. An rei militari, qui nunquam castra videris ? an eloquentiæ, quæ nulla est in te, et quidquid est vocis ac linguæ, omne ad istum turpissimum calumniæ quæstum contulisti ? Tu lucem aspicere audes ! tu hos intueri ! tu in foro, tu in urbe, tu in civium esse conspectu ! tu illam mortuam, tu imagines ipsas non perhorrescis, quibus non modo imitandis, sed ne collocandis quidem tibi ullum locum reliquisti !* » (*De Orat.* lib. 2, n. 223-226.)

« trait? et ce qu'on peut remarquer en vous de volubilité de lan-
« gue et de force de poumons, vous ne l'employez ici qu'à exercer
« par vos calomnies un honteux et sordide commerce d'avarice.
« Quoi! vous osez encore soutenir la lumière du jour, envisager
« ces juges, et paraître, soit dans le barreau, soit dans la ville, en
« présence de vos concitoyens! Quoi! vous n'êtes pas couvert de
« honte et saisi de tremblement à la vue du convoi de cette illus-
« tre dame, et de tant de respectables images dont vous déshono-
« rez la gloire par votre indigne conduite! » Un seul morceau comme celui-ci doit faire connaître ce qu'il faut juger de la qualité et du mérite de l'éloquence de Crassus.

Il joignait à ce rare talent une grande connaissance du droit : en quoi pourtant Scévola l'emportait de beaucoup sur lui. C'était le plus habile jurisconsulte de son siècle, et en même temps un des plus célèbres orateurs. Ils étaient tous deux à peu près de même âge, avaient passé par les mêmes dignités, étaient appliqués aux mêmes fonctions et aux mêmes études[1]. Cette ressemblance mutuelle, et cette sorte d'égalité, loin d'exciter entre eux le moindre sentiment, le moindre nuage de jalousie, comme il arrive souvent, et d'altérer le moins du monde leur amitié, ne servait qu'à en serrer les nœuds de plus près, et à la rendre plus parfaite.

Je ne dirai qu'un mot de deux jeunes orateurs qui brillaient déjà beaucoup dans le barreau, Cotta et Sulpitius. Le caractère de leur éloquence était tout différent.

Cotta, du côté de l'invention[2], avait de la pénétration et de la justesse d'esprit : son élocution était pure et coulante. Comme la faiblesse de sa poitrine l'obligeait d'éviter toute contention de voix, il avait soin aussi de régler sur ce peu de force son style

[1] « Illud gaudeo, quod et æqualitas vestra, et pares honorum gradus, et artium studiorumque quasi finitima vicinitas, tantum abest ab obtrectatione invidiæ, quæ solet lacerare plerosque, uti ea non modo non exulcerare vestram gratiam, sed etiam conciliare videatur. » (In *Bruto*, n. 156.)

[2] « Inveniebat igitur acute Cotta, dicebat pure ac solute, et ut ad infirmitatem laterum perscienter contentionem omnem remiserat, sic ad virium imbecillitatem dicendi accommodabat genus. Nihil erat in ejus oratione nisi sincerum, nihil nisi siccum atque sanum : illudque maximum, quod, quum contentione orationis flectere animos judicum vix posset, nec omnino eo genere diceret, tractando tamen impellebat ut idem facerent a se commoti quod a Sulpitio concitati. » (In *Bruto*, n. 202.)

et sa manière de composer. Tout était juste, exact et de bon goût dans son discours. Mais ce qui était le plus admirable en lui, c'est que, ne pouvant presque faire usage du style véhément et impétueux, et se trouvant hors d'état par conséquent d'entraîner les juges par la force de son discours, il savait pourtant les manier avec tant d'adresse et d'habileté, qu'il produisait sur leur esprit le même effet par son éloquence douce et tranquille que Sulpitius par les traits vifs et enflammés de la sienne.

SULPITIUS, au contraire [1], avait le style grand, véhément, et pour ainsi dire tragique; la voix douce, forte, éclatante; le geste et le mouvement du corps extrêmement agréables et gracieux, mais d'un agrément et d'une grâce qui convenait au barreau, non au théâtre. Son discours était abondant et rapide, mais sans passer les justes bornes, et sans se répandre en superfluités. Sulpitius prenait pour modèle Crassus, Antoine plaisait davantage à Cotta. Mais ni ce dernier n'avait la force d'Antoine, ni l'autre l'agrément de Crassus.

L'exemple de Sulpitius et de Cotta montre que deux orateurs peuvent être excellents sans se ressembler; et que l'important est de bien discerner à quoi la nature nous porte, et de la prendre pour guide. Ceux-ci eurent le bonheur de trouver dans Antoine et dans Crassus deux maîtres habiles et deux guides pleins d'amitié, qui leur donnèrent tous leurs soins, et se firent un plaisir de les former à l'éloquence.

Il y eut une différence remarquable entre le sort de Cotta et celui de Sulpitius. Celui-ci périt jeune, au lieu que Cotta vécut jusqu'à un âge avancé, devint consul, et plaida avec Hortensius, qui était néanmoins beaucoup plus jeune que lui.

§ III. *Troisième âge des orateurs romains.*

C'est ici le beau siècle de l'éloquence, qui fut de peu de durée, mais qui jeta un grand éclat, et qui égala presque Rome à

[1] « Fuit enim Sulpitius vel maxime omnium quos quidem ego audiverim grandis, et, ut ita dicam, tragicus orator. Vox cum magna, tum suavis et splendida : gestus et motus corporis ita venustus, ut tamen ad forum non ad scenam institutus videretur. Incitata et volubilis, nec ea redundans tamen, nec circumfluens oratio. Crassum hic volebat imitari, Cotta malebat Antonium. Sed ab hoc vis aberat Antonii, Crassi ab illo lepos. » (CIC. in *Brut.* n. 203.)

Athènes. Il porta un grand nombre de bons orateurs : Hortensius ; César, qui aurait été un orateur du premier ordre s'il se fût attaché au barreau ; Brutus, Messala ; plusieurs autres, qui tous se sont fait un grand nom chez les Romains, quoique leurs discours ne soient point arrivés jusqu'à nous. Mais Cicéron efface la gloire de tous les autres, et peut être proposé parmi les Romains comme le modèle le plus parfait d'éloquence qui ait encore paru. Qu'il me soit permis de renvoyer mes lecteurs à l'endroit du *Traité des Études*[1] où je me suis fort étendu sur ce qui regarde Cicéron et le caractère de son éloquence, dont, par cette raison, il me reste peu de chose à dire.

Il apporta en naissant un génie heureux, que son père prit soin de cultiver d'une manière particulière[2], sous la direction de Crassus, qui présidait à ses études et qui en réglait le plan. Il prit les leçons des plus habiles maîtres qui fussent alors à Rome, et ensuite passa dans la Grèce et dans l'Asie Mineure pour y puiser dans les sources mêmes les préceptes de l'art oratoire.

Son frère Quintus croyait que la nature seule, aidée et soutenue par un fréquent exercice, suffisait pour former l'orateur[3]. Cicéron pensait bien autrement, et était persuadé que le talent de la parole ne pouvait s'acquérir que par une vaste étendue de connaissances. Aussi, persuadé que sans une étude opiniâtre, et sans une ardeur qui allât presque jusqu'à la passion, on ne pouvait rien faire de grand, il se donna tout entier au travail. On en vit bientôt les fruits, et dès qu'il parut au barreau il s'attira un applaudissement général.

Il avait un esprit fécond, vif, brillant ; une imagination riche et pleine de vivacité ; un style orné, abondant, étendu ; ce qui n'est pas un défaut dans un jeune avocat. On sait que Cicéron, devenu maître de l'art, et en donnant des règles, veut qu'il paraisse dans les jeunes gens de la fécondité et de l'abondance : *volo se efferat in adolescente fecunditas*[4]. Quintilien recommande souvent et fortement aux maîtres de ne point attendre ni

[1] Tome II.

[2] De Orat. lib. 2, n. 2.

[3] « Soles nonnunquam hac de re a me in disputationibus nostris dissentire, quod ego eruditissimorum hominum artibus eloquentiam contineri statuam ; tu autem illam ab elegantia doctrinæ segregandam putes, et in quodam ingenii atque exercitationis genere ponendam. » (*De Orat.* lib. 1, n. 5.)

[4] De Orat. lib. 2, n. 88.

exiger de leurs disciples un discours déjà formé et parfait[1]. Il aime mieux un travail hardi, qui s'égaye et fasse des efforts, et qui passe les bornes d'une exacte justesse. On corrige facilement l'abondance, mais il n'y a point de remède contre la stérilité.

Cicéron lui-même cite[2] un exemple de ce style trop abondant et trop fleuri, tiré de son plaidoyer pour Roscius d'Amérie, accusé d'avoir fait mourir son père. Dans un grand lieu commun sur le parricide, après avoir décrit le supplice établi par les lois romaines contre ceux qui en étaient convaincus, lequel consistait à les mettre dans un sac bien fermé et bien cousu, et à les jeter dans la mer, il ajoute la réflexion suivante pour faire sentir l'énormité du crime par la singularité du supplice, dont le choix semble avoir eu pour but d'ôter l'usage de toute la nature à un ingrat, qui a été assez dénaturé pour ôter la vie à son père. *Quid est tam commune quam spiritus vivis, terra mortuis, mare fluctuantibus, littus ejectis? Ita vivunt, dum possunt, ut ducere animam de cœlo non queant: ita moriuntur ut eorum ossa terra non tangat: ita jactantur fluctibus, ut nunquam abluantur: ita postremo ejiciuntur, ut ne ad saxa quidem mortui conquiescant,* etc.[3]. « Qu'y a-t-il d'un usage si « commun que la respiration aux vivants, la terre aux morts, « l'eau à ceux qui sont portés sur la mer, le rivage à ceux qui sont « poussés par les flots? Par l'invention de ce supplice, ces mal- « heureux, pendant le peu de temps qu'ils peuvent conserver « la vie, vivent sans pouvoir respirer l'air; ils meurent sans que « leurs os puissent toucher à la terre; ils sont portés sur les « eaux sans pouvoir en être lavés; enfin ils sont poussés sur les « rivages et sur les rochers sans pouvoir y trouver de repos, « même après leur mort. »

Tout l'endroit du supplice des parricides[4], et surtout celui que je viens de citer, fut reçu avec des appaudissements extraor-

[1] « In pueris oratio perfecta nec exigi nec sperari potest : melior autem est indoles læta generosique conatus, et vel plura concipiens interim spiritus. . Facile remedium est ubertatis : sterilia nullo labore vincuntur. » (QUINT. lib. 2, cap. 4.)

[2] In Orat. n. 107, 108.

[3] Pro Ros. Amer. n. 70

[4] « Quantis illa clamoribus adolescentuli diximus de supplicio parricidarum! quæ nequaquam satis deferbuisse post aliquanto sentire cœpimus. Sunt enim omnia sicut adolescentis, non tam re et maturitate quam spe et expectatione laudati. »



dinaires. Mais Cicéron, quelque temps après, commença à sentir que ce lieu commun sentait trop le jeune homme (il avait pour lors vingt-sept ans), et que s'il avait été applaudi, c'était moins par la beauté réelle de cet endroit que par l'espérance et l'attente qu'il montrait pour l'avenir. En effet, ce morceau n'a qu'un brillant peu solide, qui peut éblouir dans le premier moment, mais qui ne peut soutenir un examen un peu sérieux. Les pensées y sont peu naturelles et outrées, et l'on y voit une recherche affectée d'antithèses et d'oppositions.

Cicéron changea bien de goût[1]; et après le voyage qu'il fit à Athènes et dans l'Asie Mineure, où, tout célèbre avocat qu'il était, il se rendit le disciple des savants rhéteurs qui y enseignaient, il revint à Rome presque tout changé et tout autre. Molon le Rhodien surtout lui rendit de grands services en lui apprenant à retrancher de cette superfluité et de cette abondance qui était l'effet de l'ardeur et de la vivacité de l'âge[2], et en l'accoutumant à serrer davantage son style, à le retenir dans de justes bornes, et à lui donner plus de poids et de maturité.

L'émulation qu'excitèrent en lui les grands succès d'Hortensius, son ami mais son rival, lui servit infiniment. J'en ai parlé ailleurs[3] avec beaucoup d'étendue. Il semble que depuis ce temps-là il forma le dessein d'enlever à la Grèce ou du moins de lui disputer la gloire de l'éloquence. Il embrassa courageusement toutes les parties, et n'en négligea aucune. Le style simple, le style orné, le style sublime, lui devinrent également familiers; et l'on trouve des modèles achevés de ces trois genres dans ses harangues. Il en désigne lui-même plusieurs endroits dans son traité *de l'Orateur*[4], où il avait employé ces divers genres d'écrire; et il avoue ingénument qu'il croit, sinon en avoir atteint la perfection, du moins avoir essayé d'y réussir, et en avoir approché. Personne n'a mieux connu que lui le cœur de l'homme, ni mieux réussi

[1] In Brut. n. 316.

[2] « Molo dedit operam, si modo id consequi potuit, ut nimis redundantes nos et superfluentes juvenili quadam dicendi impunitate reprimeret, et quasi extra ripas diffluentes coerceret. Ita recepi me, biennio post, non modo exercitatior, sed prope mutatus. »

[3] Traité des Études, t. I.

[4] « Nulla est ullo in genere laus oratoris, cujus in nostris orationibus non sit aliqua, si non perfectio, at conatus tamen atque adumbratio. Non assequimur, at quid deceat videmus. » (*De Orat.* n. 103.)

à en mouvoir les ressorts, soit par les passions douces et tendres dont l'insinuation est le propre effet, soit par celles qui emploient les grandes figures, les grands mouvements, et qui mettent en œuvre tout ce que l'éloquence a de plus fort et de plus touchant[1].

On n'a qu'à lire ses péroraisons. Quand on partageait les plaidoyers[2], on lui laissait toujours cette dernière partie, et il y réussissait particulièrement; non, dit-il, qu'il eût plus d'esprit que les autres, mais parce qu'il était plus touché et plus attendri, sans quoi son discours n'aurait point été capable de toucher et d'attendrir les juges.

Ce fut ce rare mélange[3] et cet heureux assortiment de toutes les différentes qualités de l'orateur, qui fut la cause du rapide succès qu'eurent les plaidoyers de Cicéron. Il ne craint pas de dire lui-même qu'on n'avait encore rien vu ni entendu de pareil à Rome, et que ce nouveau genre d'éloquence charma les esprits et enleva tous les suffrages. Celle des anciens, comme je l'ai déjà remarqué, avait beaucoup de solidité, mais était dénuée de tout agrément. Rome[4], qui était encore sans goût et sans délicatesse d'oreilles, les tolérait, et allait même jusqu'à les admirer. Hortensius avait commencé à jeter des grâces dans le discours. Mais, outre que, content et sûr, à ce qu'il croyait, de sa réputation, il se négligea fort dans les derniers temps, les ornements qu'il employait consistaient plus dans les mots et dans les tours que dans les pensées, et avaient plus d'élégance que de véritable beauté.

Cicéron s'appliqua à donner à l'éloquence toutes les grâces dont elle était susceptible, mais sans rien diminuer de la solidité et de la gravité du discours. En cela il s'écarta un peu de la route qu'avait tenue Démosthène, lequel, uniquement attentif aux

[1] « Hujus eloquentiæ est tractare animos, hujus omni modo permovere. Hæc modo perfringit, modo irrepit in sensus : inserit novas opiniones, evellit insitas. » (*De Orat.* n. 97.)

[2] « Si plures dicebamus, perorationem mihi tamen omnes relinquebant : in quo ut viderer excellere, non ingenio, sed dolore assequebar... nec unquam is qui audiret incenderetur, nisi ardens ad eum perveniret oratio. » (*De Orat.* n. 130 et 132.)

[3] « Jejunas hujus multiplicis et æquabiliter in omnia genera fusæ orationis aures civitatis accepimus, easque nos primi, quicumque eramus, et quantulumcumque dicebamus, ad hujus generis dicendi, audiendi, incredibilia studia convertimus. » (*Orat.* n. 106.)

« Propter exquisitius et minime vulgare orationis genus, animos hominum ad me dicendi novitate converteram. » (In *Bruto*, n. 321.)

[4] « Erant, nondum tritis hominum auribus et erudita civitate, tolerabiles. » (Ibid. n. 124.)

choses mêmes, et nullement à sa propre réputation, va droit au but, et néglige tout ce qui ne serait que pour l'ornement. Notre orateur[1] crut devoir accorder quelque chose au goût de son temps et à la délicatesse des Romains, qui demandaient un discours plus agréable et plus orné. Il ne perdait jamais de vue l'utilité de sa partie, mais il songeait aussi à plaire à ses juges; et il disait qu'en cela même il servait utilement sa partie, ce qui était vrai : car dès là que son discours était agréable, il était aussi plus persuasif. Cet agrément[2] de style répandu dans les harangues de Cicéron faisait que ce qu'il arrachait par force, il semblait l'obtenir par douceur, et que les juges, qu'il entraînait par une véhémence impérieuse, croyaient le suivre simplement et de leur plein gré.

Il enrichit encore l'éloquence latine d'un autre avantage, qui en releva extrêmement le mérite : j'entends l'arrangement des mots, qui contribue infiniment à la beauté du discours; car les pensées[3] les plus agréables et les plus solides, si les termes dans lesquels elles sont exprimées manquent de structure et de nombre, blessent les oreilles, dont le sentiment est d'une extrême délicatesse. Il y avait près de quatre cents ans que les Grecs étaient en possession de ce genre de beauté par les ouvrages merveilleux de leurs écrivains, qui avaient porté la douceur et l'harmonie de l'arrangement à sa dernière perfection[4]. J'ai marqué vers la fin du cinquième volume comment Cicéron avait procuré cet avantage à sa langue.

Il en faut dire autant de toutes les parties de l'éloquence, dont il a donné le premier[5] la connaissance aux Romains, ou qu'il a du moins entièrement perfectionnées. En quoi César

[1] « Ne illis quidem nimium repugno qui dandum putant nonnihil esse temporibus atque auribus, nitidius aliquid atque affectatius postulantibus... Atque id fecisse M. Tullium video, ut quum omnia utilitati, tum partem quamdam delectationi daret, quum et ipsam se rem agere diceret (agebat autem maxime) litigatoris. Nam hoc ipso proderat quod placebat. » (QUINTIL. lib. 12, cap. 10.)

[2] « Cui tanta unquam jucunditas affuit, ut ipsa illa quæ extorquet impetrare eum credas; et quum transversum vi sua judicem ferat, tamen ille non rapi videatur, sed sequi. » (Id. lib. 10, cap. I.)

[3] « Quamvis graves suavesque sententiæ, tamen si inconditis verbis efferuntur, offendunt aures, quarum est judicium superbissimum. » (*De Orat.* n. 150.)

[4] « Et apud Græcos quidem jam anni prope quadringenti, quum hoc (numerus) probatur : nos nuper agnovimus. » (*Orat.* n. 171.)

[5] « Cæsar Tullium non solum principem atque inventorem copiæ dixit, quæ

avait raison de dire que Cicéron avait rendu un grand service à sa patrie ; car par son moyen Rome, qui ne le cédait à la Grèce que pour cette sorte de gloire, la lui a enlevée, ou, si l'on veut, est venue à bout de la partager avec elle.

On peut donc dire avec vérité que Cicéron était à Rome ce que Démosthène avait été à Athènes, c'est-à-dire que l'un et l'autre, chacun de leur côté, ont porté l'éloquence au plus haut degré où elle soit jamais parvenue.

§ IV. *Quatrième âge des orateurs romains.*

C'est le sort ordinaire des choses humaines, quand elles sont parvenues à leur plus grande perfection, d'en déchoir bientôt, et d'aller toujours après en dégénérant. L'éloquence éprouva à Rome cette triste fatalité, aussi bien que la poésie et l'histoire. Peu d'années après la mort d'Auguste, cette région, si fertile en beaux ouvrages et en riches productions, ne porta plus de ces fruits [1] excellents qui l'avaient tant mise en honneur ; et, comme si elle eût été frappée d'un vent brûlant, cette fleur d'urbanité romaine, c'est-à-dire cette extrême délicatesse de goût qui régnait dans tous les écrits, sécha presque tout à coup, et disparut.

Un homme, estimable d'ailleurs par son bel esprit, par ses rares talents, par ses savants ouvrages, causa ce changement dans l'éloquence : on sent bien que je veux parler de Sénèque. Une trop grande estime de lui-même, une sorte de jalousie contre les grands hommes qui avaient paru avant lui, un désir violent de se distinguer, et, pour ainsi dire, de faire secte et de marcher à la tête des autres pour leur donner le ton, lui firent quitter le chemin ordinaire, et le jetèrent dans des routes nouvelles et inconnues aux anciens.

On abuse des meilleures choses, et l'on change les vertus même en vices en les outrant et voulant les pousser trop loin.

erat magna laus : sed etiam bene meritum de populi romani nomine et dignitate. Quo enim uno vincebamur a victa Græcia, id aut ereptum illis est, aut certe nobis cum illis communicatum. » (In *Bruto*, n. 254.)

[1] « Omnis fœtus repressus, exustusque flos siti veteris ubertatis exaruit. » (In *Bruto*, n. 16.)



Les grâces dont Cicéron avait embelli et enrichi l'éloquence romaine étaient dispensées sobrement et avec justesse : Sénèque les prodigua sans discernement et sans mesure. Dans les écrits du premier, c'étaient des ornements graves, mâles, majestueux, et propres à relever la dignité d'une reine : dans ceux du second, on pourrait presque dire que c'était une parure de courtisane, qui, bien loin d'ajouter un nouvel éclat à la beauté naturelle de l'éloquence, l'étouffait à force de perles et de diamants, et la faisait disparaître : car le fond de Sénèque est admirable. Nul auteur ancien n'a tant de pensées que lui, ni si belles, ni si solides; mais il les gâte par le tour qu'il leur donne, par les antithèses et les jeux de mots dont elles sont ordinairement accompagnées, par une affectation outrée de finir presque chaque période par une pointe, ou par une sorte de pensée brillante qui en approche. C'est ce qui a fait dire à Quintilien [1] qu'il aurait été à souhaiter que Sénèque, en composant, eût suivi son propre génie, mais qu'il eût fait usage du jugement d'autrui. *Velles eum suo ingenio dixisse, alieno judicio.* Ce que j'en ai remarqué ailleurs [2] avec beaucoup d'étendue me dispense d'en dire ici davantage.

PLINE LE JEUNE.

L'auteur dont je commence à parler est un des hommes de l'antiquité qui méritent le plus d'être connus. Je tracerai d'abord un plan de sa vie, que je tirerai de ses lettres mêmes, où l'on trouvera toutes les qualités d'un homme de probité et d'honneur, avec un caractère de bonté et de générosité le plus aimable qu'il soit possible d'imaginer. Puis je donnerai quelque idée de son style, par des extraits tirés de son panégyrique de Trajan, qui est la seule pièce d'éloquence de lui qui soit parvenue jusqu'à nous.

Abrégé de la vie de Pline le Jeune.

Pline le Jeune naquit à Côme [3], ville d'Italie, d'une sœur de Pline le naturaliste, qui l'adopta ensuite pour son fils.

[1] Lib. 1, c. 1.
[2] Traité des Études, t. 1.
[3] AN. J. C. 61.

Ayant perdu son père de fort bonne heure [1], il eut pour tuteur Virginius Rufus, l'un des plus grands hommes de son siècle, qui le regarda toujours comme son propre fils, et en prit un soin particulier. Virginius, devenu suspect et même odieux par ses vertus aux empereurs, eut néanmoins le bonheur de se sauver de leur jalousie et de leur haine. Il vécut quatre-vingt-trois ans, toujours heureux, toujours admiré. L'empereur Trajan lui fit faire des obsèques magnifiques, et Corneille Tacite, consul, prononça l'oraison funèbre.

Pline ne fut pas moins heureux en maîtres qu'il l'avait été en tuteur. Nous avons vu ailleurs qu'il étudia la rhétorique sous Quintilien, et qu'il fut de tous ses disciples celui qui lui fit le plus d'honneur, et qui lui marqua aussi le plus de reconnaissance. Toute la suite de sa vie sera une preuve du goût qu'il avait pris dans l'école de ce célèbre rhéteur pour les belles lettres en tout genre. Dès l'âge de quatorze ans il composa une tragédie grecque [2]. Il s'exerça depuis presque en toutes sortes de poésies. C'étaient là ses amusements.

Il crut devoir entendre aussi Nicète de Smyrne, célèbre rhéteur grec, qui était alors à Rome [3].

Je mets au nombre de ses maîtres Rusticus Arulénus, qui avait été tribun du peuple en 69, et qui faisait profession de la philosophie stoïcienne [4]. Son mérite et sa vertu devinrent pour lui un crime sous un empereur qui s'en était déclaré l'ennemi [5], et lui firent perdre la vie. Il avait pris un soin particulier de former Pline à la vertu, et celui-ci en avait conservé une vive reconnaissance.

Pline fut envoyé en Syrie, où il servit pendant quelques années à la tête d'une légion [6]. Là, tout le temps que son devoir lui laissait libre, il le donnait aux leçons et aux entretiens d'Euphrate, célèbre philosophe, qui crut dès lors voir dans Pline tout ce qu'il fut dans la suite. Il fait un beau portrait de ce philosophe. Son air, dit-il, est sérieux [7], sans être chagrin. Son

[1] Lib. 2, epist. 1.
[2] Lib. 7, epist. 4.
[3] Lib. 6, epist. 6.
[4] Lib. 1, epist. 14.
[5] Domitien.
[6] Lib. 1, epist. 10.
[7] « Nullus horror in vultu, nulla tristitia, multum severitatis. Reverearis occursum, non reformides. Vitæ sanctitas summa, comitas par. Insectatur

abord inspire le respect, sans imprimer la crainte. Son extrême politesse égale la pureté de ses mœurs. Il fait la guerre aux vices, et non pas aux hommes. Il ramène ceux qui s'égarent, et ne leur insulte point.

De retour à Rome, il s'attacha plus que jamais à Pline le naturaliste, qui l'avait adopté, en qui il eut le bonheur de trouver un père, un maître, un modèle, un guide parfait. Il recueillait ses moindres discours, il étudiait toutes ses actions.

Son oncle, alors âgé de cinquante-six ans, fut obligé d'aller du côté de Naples, pour y commander la flotte que les Romains avaient à Misène. Pline le Jeune l'y suivit, et l'y perdit par le funeste accident dont j'ai parlé ailleurs.

Destitué d'un tel appui, il n'en chercha que dans son propre mérite, et se tourna tout entier du côté des affaires publiques. Il plaida sa première cause à dix-neuf ans [1]. Encore tout jeune, il parla devant les centumvirs dans une affaire où il fallait combattre contre tout ce qu'il y avait de plus accrédité dans Rome, sans excepter ceux que le prince honorait de sa faveur. C'est cette action qui la première le fit connaître [2], et lui ouvrit une porte à la réputation qu'il s'acquit dans la suite. Il continua depuis, avec une approbation aussi universelle que rare dans une ville où l'on ne manquait ni de concurrents ni d'envieux. Il eut plus d'une fois la satisfaction de se voir l'entrée du barreau fermée par la foule des auditeurs qui l'attendaient quand il devait plaider [3]. Il fallait qu'il passât au travers du tribunal des juges pour arriver à sa place. Il lui est arrivé de parler quelquefois sept heures, et d'en être seul fatigué.

Il ne plaida jamais que pour l'intérêt public, pour ses amis, ou pour ceux à qui leur mauvaise fortune n'en avait point laissé [4]. La plupart des autres avocats vendaient leur ministère, et à la gloire, autrefois le seul prix d'un si noble emploi, ils avaient substitué un sordide intérêt. L'empereur Trajan, pour arrêter ce désordre, donna un décret [5] qui fit beaucoup de plaisir et en

vitia, non homines : nec castigat errantes, sed emendat. »

[1] Lib. 5, epist. 8. Lib. 1, epist. 18.

[2] « Illa actio mihi aures hominum, illa januam famæ patefecit. »

[3] Lib. 4, epist. 16.

[4] Lib. 5, epist. 14.

[5] Par ce décret il était ordonné à tous ceux qui avaient un procès de faire serment qu'ils n'avaient rien donné, rien

même temps beaucoup d'honneur à Pline. « Que je suis content, « disait-il, de ne m'être pas seulement abstenu de faire aucun « traité pour les causes dont je me suis chargé, mais d'avoir tou- « jours refusé toutes sortes de présents, et jusqu'à des étrennes! « Il est vrai que tout ce qui n'a pas l'air honnête se doit éviter[1], « non comme défendu, mais comme honteux. Il y a pourtant « je ne sais quelle satisfaction à voir publiquement défendre ce « qu'on ne s'est jamais permis. »

Il se faisait un plaisir et même un devoir d'aider de ses avis et de produire dans le barreau des jeunes gens de famille et de bonne espérance[2]. Il ne se chargeait de certaines causes qu'à condition qu'on lui donnerait pour adjoint un jeune avocat[3]. Le comble de sa joie était d'en voir qui, en suivant ses conseils et ses traces, commençaient à se distinguer dans la plaidoirie[4]. De quel bon cœur, de quel fonds d'amour du bien public partaient de tels sentiments!

Ce fut par ces degrés que bientôt Pline monta jusqu'aux premières charges de l'État. Il y porta partout les vertus qui l'y avaient élevé. Dès le temps de Domitien il fut fait préteur.

Ce prince farouche, qui regardait comme une censure de sa conduite l'innocence des mœurs, chassa de Rome et de l'Italie tous les philosophes. Artémidore, ami de Pline, était de ce nombre. Il s'était retiré dans une maison qu'il avait aux portes de la ville. « J'allai l'y trouver, dit Pline[5], dans une conjonc- « ture où ma visite était plus remarquable et plus dangereuse. « J'étais préteur. Il ne pouvait qu'avec une grosse somme ac- « quitter les dettes qu'il avait contractées pour de très-nobles « usages. Quelques-uns de ses amis les plus puissants et les plus « riches ne voulurent pas s'apercevoir de son embarras. Moi,

promis, rien fait promettre à celui qui s'était chargé de leur cause. On permettait, après le procès terminé, de donner jusqu'à la concurrence de dix mille sesterces (douze cent cinquante livres). (*Ep.* 21, lib. 5)

[1] « Oportet quidem quæ sunt inhonesta, non quasi illicita, sed quasi pudenda, vitare. Jucundum tamen, si prohiberi publice videas quod nunquam tibi ipse permiseris. »

[2] Lib. 6, epist. 23.

[3] Ibid. epist. 11.

[4] « Odiem lætum, notandumque mihi candidissimo calculo! Quid enim aut publice lætius quam clarissimos juvenes nomen et famam ex studiis petere, aut mihi optatius quam me ad recta tendentibus quasi exemplar esse propositum? »

[5] Lib. 3, epist. 11.

« j'empruntai la somme, et je lui en fis don. J'avais pourtant alors « sujet de trembler pour moi-même. On venait de faire mourir ou « d'envoyer en exil sept de mes amis. Les morts étaient Séné- « cion, Rusticus Helvidius; les exilés, Mauricus, Gratilla, « Arria, Fannia. La foudre tombée autour de moi tant de fois[1], « et encore fumante, semblait me présager évidemment un « semblable sort. Mais il s'en faut bien que je croie avoir pour « cela mérité toute la gloire que me donne Artémidore. Je n'ai « fait qu'éviter l'infamie. » Où trouve-t-on de pareils amis et de pareils sentiments?

J'admire le bonheur de Pline d'avoir échappé, homme de bien comme il l'était, à la cruauté de Domitien. Je souhaiterais bien qu'il eût eu cette obligation à Quintilien, son maître et son ami, qui sans doute avait beaucoup de crédit auprès de l'empereur, depuis surtout qu'il l'avait chargé de l'éducation des petits fils de sa sœur. L'histoire ne nous dit rien sur ce sujet : elle nous apprend seulement qu'on trouva une accusation toute prête contre Pline parmi les papiers de Domitien.

La mort sanglante de cet empereur, qui eut pour successeur Nerva[2], rendit la tranquillité aux gens de bien, et fit trembler à leur tour les méchants. Un célèbre délateur, nommé Régulus, non content d'avoir fomenté la persécution faite à Rusticus Arulénus, avait encore triomphé de sa mort en insultant à sa mémoire par des écrits injurieux et pleins d'une insolente raillerie. Jamais on ne vit un homme plus lâche et plus rampant depuis la mort de Domitien. C'est l'ordinaire de ces âmes vendues à l'iniquité et sans honneur. Il craignit le ressentiment de Pline, l'ami déclaré de Rusticus dans tous les temps. D'ailleurs il l'avait attaqué personnellement du vivant de Domitien; et dans une plaidoirie publique au barreau il lui avait dressé un piége meurtrier par une interrogation insidieuse au sujet d'un homme de bien que l'empereur avait exilé, laquelle exposait Pline à un péril certain s'il eût rendu hautement témoignage à la vérité, ou l'aurait déshonoré pour toujours s'il l'eût trahie. Ce lâche

[1] « Tot circa me jactis fulminibus quasi ambustus, mihi quoque impendere idem exitium certis quibusdam notis augurarer. »

[2] Lib. 1, ep. 5. AN. J. C. 96.

mit tout en mouvement pour prévenir la juste vengeance de Pline, employa auprès de lui la recommandation de ses meilleurs amis, et vint enfin lui-même le trouver en personne, pour le prier, avec les dernières bassesses, de vouloir oublier tout le passé. Pline ne jugea pas à propos de s'expliquer, voulant pour prendre son parti attendre le retour de Mauricus, frère de Rusticus, qui n'était pas encore revenu de son exil. On ne sait pas ce que devint cette affaire.

Une autre, du même genre, lui fit beaucoup d'honneur. Aussitôt que Domitien eut été tué, Pline jugea, après y avoir sérieusement pensé, que l'occasion était grande et belle de poursuivre les scélérats, de venger les innocents opprimés, et d'acquérir beaucoup de gloire. Il avait été lié d'une amitié particulière avec Helvidius Priscus, l'homme le plus vertueux et le plus respecté de son temps, aussi bien qu'avec Arria et Fannia, dont la première était femme de Pætus Thraséa et mère de Fannia, et celle-ci femme de Priscus. Publicus Certus, sénateur, homme fort puissant et fort accrédité, qui était désigné consul pour l'année suivante, avait sous le règne précédent poursuivi, dans le sénat même, la mort d'Helvidius, sénateur comme lui, et homme consulaire. Pline entreprit de venger son illustre ami [2]. Arria et Fannia, qui étaient revenues d'exil, se joignirent à lui dans une si généreuse entreprise. Il n'avait jamais rien fait sans prendre l'avis de Corellius, qu'il regardait comme le plus sage et le plus habile homme du siècle; mais, dans cette occasion, le connaissant d'une prudence timide et trop circonspecte, et sachant que sur ce qu'on a bien résolu de faire il ne faut point consulter les personnes dont les conseils deviennent pour nous des ordres [3], il ne lui fit point part de son dessein, et se contenta de le lui communiquer le jour même de l'exécution, mais sans lui demander son avis.

Le sénat s'étant assemblé, Pline s'y rendit, et demanda permission de parler. Il commença avec beaucoup d'applaudissements; mais dès qu'il eut tracé le premier plan de l'accusa-

[1] Lib. 9, epist. 13.
[2] Lib. 4, epist 17.
[3] « Expertus usu, de eo quod destinaveris non esse consulendos quibus consultis obsequi debeas. »

tion, qu'il eut laissé entrevoir le coupable, sans pourtant le nommer encore, on s'éleva contre lui de tous côtés. Il ne fut ni ému ni troublé par tous ces cris. Un consulaire de ses amis l'avertit tout bas, mais en termes fort pressants, qu'il s'était exposé avec trop de courage et trop peu de prudence, et le pressa vivement de se désister de cette accusation. Il ajouta même qu'il se rendrait par là redoutable aux empereurs à venir. *Tant mieux*, répondit Pline, *pourvu que ce soit aux méchants empereurs*.

Enfin on commença à opiner. Les premiers qui parlèrent, et c'étaient les plus considérables, firent l'apologie de Certus, comme si Pline l'avait nommé, quoiqu'il n'eût point encore prononcé son nom. Presque tous les autres se déclarèrent en faveur du coupable.

Le tour de Pline étant venu, il traita la matière à fond, et répondit à tout ce qu'on avait avancé. Il n'est pas concevable avec quelle attention, avec quels applaudissements, ceux même qui peu auparavant s'élevaient contre lui reçurent tout ce qu'il dit, tant fut subit le changement que produisit, ou l'importance de la cause, ou la force du discours, ou le courage de l'accusateur.

L'empereur ne jugea pas à propos d'ordonner qu'on achevât l'instruction du procès. Pline obtint cependant ce qu'il s'était proposé. Le collègue de Certus parvint au consulat, auquel il avait été destiné ; mais un autre fut nommé à la place de Certus.

Quel honneur pour Pline ! Un seul homme, par l'idée qu'on a de son zèle pour le bien public, ramène à lui tous les suffrages, soutient l'honneur de son corps, et rend le courage à une compagnie aussi auguste qu'était le sénat de Rome, mais que la terreur du règne précédent rendait encore tremblante et presque muette.

Je rapporterai encore deux occasions importantes, où il fit paraître, non comme sénateur, mais comme avocat, et la force de son éloquence, et sa juste indignation contre les oppresseurs du peuple dans les provinces. Elles sont toutes deux du même temps : je n'en sais pas précisément l'année.

Dans la première[1] « on vit un événement fameux par le rang « de la personne, salutaire par la sévérité de l'exemple, mémo-

[1] Lib. 2, epist. 11.

« rable à jamais par son importance. » J'emploie les propres paroles de Pline, mais en abrégeant beaucoup son récit.

« Marius Priscus, proconsul d'Afrique, accusé par les Africains, sans proposer aucune défense, se retranche à demander « des juges ordinaires. Corneille Tacite et moi (c'est Pline qui « parle), chargés, par ordre du sénat, de la cause de ces peuples, « nous crûmes qu'il était de notre devoir de remontrer que les « crimes dont il s'agissait étaient d'une énormité qui ne permet- « tait pas de civiliser l'affaire. On n'accusait pas Priscus de moins « que d'avoir vendu la condamnation et même la vie des innocents... Vitellius Honoratus, et Flavius Martianus, complices « assignés, parurent. Le premier était accusé d'avoir acheté trois « cent mille sesterces[1] le bannissement d'un chevalier romain « et la mort de sept de ses amis. Le second en avait donné sept « cent mille[2] pour faire souffrir divers tourments à un autre « chevalier romain. Ce chevalier avait été d'abord condamné au « fouet, de là envoyé aux mines, et à la fin étranglé en prison. « Mais une mort favorable déroba Honoratus à la justice du sénat. On amena donc Martianus sans Priscus. Sur quelques « contestations qui arrivèrent à ce sujet, l'affaire fut renvoyée « à la première assemblée du sénat.

« Cette assemblée fut des plus augustes. Le prince y présidait[3] : « il était consul. Nous entrions dans le mois de janvier, qui est « celui où le sénat est ordinairement le plus nombreux. D'ailleurs, l'importance de la cause, le bruit qu'elle avait fait, la « curiosité naturelle à tous les hommes de voir de près les grands « et rares événements, avaient attiré de toutes parts une foule « d'auditeurs. Imaginez-vous quels sujets d'inquiétude et de « crainte pour nous qui devions porter la parole en une telle assemblée, et en présence de l'empereur. J'ai plus d'une fois « parlé dans le sénat ; j'ose dire même que je ne suis nulle part « aussi favorablement écouté : cependant tout m'étonnait, « comme si tout eût été nouveau pour moi.

« La difficulté de la cause ne m'embarrassait guère moins que

[1] Trente-sept mille cinq cents livres. = 53,100 fr. — L.

[2] Quatre-vingt-sept mille cinq cents livres. = 123,873 fr. — L.

[3] Trajan.

« le reste. Je regardais dans la personne de Priscus un homme « qui peu auparavant tenait le rang de consulaire, était orné « d'un important sacerdoce, et qui alors était dépouillé de ces « deux grands titres. J'avais un véritable chagrin d'accuser un « malheureux déjà condamné. Si l'énormité de son crime par- « lait contre lui, la pitié qui suit ordinairement une première « condamnation parlait en sa faveur. Enfin je me rassurai. Je « commençai mon discours, et je reçus autant d'applaudisse- « ments que j'avais eu de crainte. Je parlai près de cinq heures : « car on me donna près d'une heure et demie au delà des trois « et demie qui m'avaient été d'abord accordées [1]. Tout ce qui me « paraissait contraire et fâcheux quand j'avais à le dire me de- « vint favorable quand je le dis. Les bontés, les soins de l'empe- « reur pour moi, je n'oserais dire ses inquiétudes, allèrent si « loin, qu'il me fit avertir plusieurs fois, par un affranchi que « j'avais derrière moi, de ménager mes forces, et de ne pas ou- « blier la faiblesse de ma complexion.

« Claudus Marcellinus défendit Martien. Le sénat se sépara « pour se rassembler le lendemain, car il n'y avait pas assez de « temps pour achever un nouveau plaidoyer avant la nuit.

« Le jour d'après, Salvius Libéralis parla pour Marius. Cet « orateur a l'esprit délié, arrange son sujet avec ordre, a beau- « coup de véhémence, et est véritablement disert [2]. Ce jour-là il « déploya tous ses talents. Corneille Tacite répondit avec beau- « coup d'éloquence, et fit éclater ce grand, ce sublime qui règne « dans ses discours [3]. Catius Fronto fit une très-belle réplique « pour Marius; et comme il parlait le dernier, et qu'il restait « peu de temps, il tâcha plus à fléchir les juges qu'à justifier « l'accusé. La nuit survint, et l'affaire fut encore remise au « lendemain.

« Alors il fut question d'examiner les preuves, et d'opiner. « C'était certainement quelque chose de fort beau, de fort di- « gne de l'ancienne Rome, que de voir le sénat trois jours de « suite assemblé, trois jours de suite occupé, ne se séparer qu'à

[1] « Nam decem clepsydris, quas spatiosissimas acceperam, sunt additæ quatuor. »

[2] « Vir subtilis, dispositus, acer, disertus. »

[3] « Respondit Cornelius Tacitus eloquentissime, et quod eximium orationi ejus inest, σεμνῶς.

« la nuit. Cornutus Tertullus, consul désigné, homme d'un rare « mérite, et très-zélé pour la justice, opina le premier. Il fut « d'avis de condamner Marius à porter au trésor public les sept « cent mille sesterces qu'il avait reçus, et de le bannir de Rome « et d'Italie. Il alla plus loin contre Martien, et fut d'avis de le « bannir même d'Afrique. Il conclut par proposer au sénat de dé- « clarer que nous avions, Tacite et moi[1], fidèlement et dignement « rempli et son attente et notre ministère. Les consuls désignés « et tous les consulaires qui parlèrent ensuite se rangèrent à cet « avis. Il y eut après cela quelque partage; mais enfin tout le « monde revint au sentiment de Cornutus.

Pline termine sa lettre par un petit trait de gaieté. « Vous « voilà (dit-il à son ami) bien informé de ce qui se passe ici. In- « formez-moi à votre tour de ce que vous faites à votre campa- « gne. Rendez-moi un compte exact de vos arbres, de vos vi- « gnes, de vos blés, de vos troupeaux; et songez que si je ne re- « çois de vous une très-longue lettre, vous n'en aurez plus de « moi que de très-courtes. Adieu. »

Il paraît que Pline était comme le refuge et l'asile des provinces opprimées [2]. Les députés de la Bétique [3] vinrent supplier le sénat de vouloir bien ordonner à Pline d'être leur avocat dans l'action qu'ils venaient intenter contre Cécilius Classicus, qui sortait du gouvernement de cette province. Quelque occupé d'ailleurs qu'il fût, il ne put refuser son ministère à ces peuples, pour qui il avait déjà plaidé dans une pareille occasion : car, dit Pline[4], vous détruisez vos premiers bienfaits, si vous ne prenez soin de les soutenir par des seconds. Obligez cent fois, refusez une, le refus seul restera dans l'esprit. Il se chargea donc de leur cause.

Une mort ou volontaire ou naturelle déroba Classicus aux suites de ce procès. La Bétique ne laissa pas de demander que, tout mort qu'il était, son procès fût instruit. Les lois le voulaient

[1] « Ego et Tacitus. » *Le latin est plus simple et moins cérémonieux* : moi et Tacite.

[2] Lib. 3, epist. 4 et 9.

[3] L'Andalousie répond en grande partie à ce que les anciens appelaient *la Bétique*.

[4] « Est in natura comparatum, ut antiquiora beneficia subvertas, nisi illa posterioribus cumules. Nam, quamlibet sæpe obligati, si quid unum neges, hoc solum meminerunt quod negatum est. »

ainsi. Elle accusa en même temps les ministres, les complices de son crime, et demanda justice contre eux. La première chose que Pline crut devoir établir, c'est que Classicus était coupable; ce qu'il ne fut pas difficile de prouver. Il avait laissé parmi ses papiers un mémoire écrit de sa main, où l'on trouvait au juste ce que lui avait valu chacune de ses concussions. Probus et Hispanus, deux de ses complices, embarrassèrent davantage. Avant que d'entrer dans la preuve de leurs crimes, Pline crut qu'il était nécessaire de faire voir que l'exécution de l'ordre d'un gouverneur en une chose manifestement injuste était un crime : autrement c'eût été perdre son temps que de prouver qu'ils avaient été les exécuteurs des ordres de Classicus; car ils ne niaient pas les faits dont ils étaient chargés, mais ils s'excusaient sur l'obéissance qui les y avait forcés, et qui faisait, selon eux, leur justification. Ils prétendaient qu'on ne pouvait pas leur en faire un crime, vu qu'ils étaient des gens de province, accoutumés à trembler au moindre commandement du gouverneur. Leur avocat, qui était fort habile, avoua dans la suite qu'il ne fut jamais plus troublé, jamais plus déconcerté que lorsqu'il se vit arracher les seules armes où il avait mis toute sa confiance.

Voici quel fut l'événement. Le sénat ordonna que les biens dont Classicus jouissait avant qu'il prît possession de son gouvernement seraient séparés de ceux qu'il avait acquis depuis. Les premiers furent adjugés à sa fille, les autres furent abandonnés aux peuples de la Bétique. On exila pour cinq ans Hispanus et Probus, tant ce qui d'abord paraissait à peine criminel parut atroce après que Pline eut parlé. Les autres complices furent poursuivis de même.

Quelle fermeté, quel courage dans Pline! quelle haine contre l'injustice et la violence! mais quel bonheur pour des provinces éloignées, comme l'était l'Andalousie, où les gouverneurs, comme autant de petits tyrans, se croyant tout permis, pillaient et vexaient impunément les peuples; quel bonheur de trouver un défenseur zélé et intrépide, que ni le crédit ni les menaces ne soient pas capables d'ébranler! Car ces voleurs publics trouvent de la protection, et il est rare qu'on en fasse des exemples, qui seuls pourraient arrêter une si pernicieuse licence.

Le zèle de Pline fut bientôt récompensé d'une manière éclatante. Il exerçait[1] actuellement avec Cornutus Tertullus la charge de préfet du trésor public, c'est-à-dire d'intendant des finances, qui durait deux ans, lorsqu'ils furent nommés tous deux consuls pour être subrogés l'année suivante aux ordinaires. Trajan parla dans le sénat pour leur faire donner cet honneur, présida à l'assemblée du peuple où se fit leur nomination, et lui-même les proclama consuls. Il en fit un grand éloge, les représentant comme des hommes qui égalaient les anciens consuls de Rome par l'amour de la justice et du bien public. « Alors je connus à fond, « dit Pline en parlant de son collègue, quel homme et de quel « prix il était. Je l'écoutais comme un maître, je le respectais « comme un père, moins pour son âge, déjà avancé, que pour sa « profonde sagesse[2]. »

Pline, étant consul[3], prononça, en son nom et au nom de son collègue, un discours pour remercier Trajan de leur avoir donné cette dignité, et pour faire son panégyrique selon l'ordre qu'il en avait reçu du sénat, et au nom de tout l'empire. J'aurai lieu dans la suite de parler de ce panégyrique.

Sur la fin de l'an 103[4], Pline fut envoyé pour gouverner le Pont et la Bithynie en qualité de proconsul. On le vit uniquement occupé à établir dans son gouvernement le bon ordre, à y faire régner la justice, à y procurer le soulagement des peuples. Il ne songea point à s'en attirer le respect par le faste de ses équipages, par la difficulté à se laisser approcher, par son dédain à écouter, par sa dureté à répondre.

Une simplicité majestueuse, un accès toujours libre et toujours ouvert, une affabilité qui consolait des refus nécessaires, une modération qui ne se démentit jamais, lui concilièrent tous les cœurs.

Trajan, le prince d'ailleurs le plus humain et le plus juste, avait excité contre les chrétiens une violente persécution. Pline, par la nécessité de sa charge, et par une suite de son aveuglement, y prêta son ministère. Mais la douceur de son naturel se ré-

[1] AN. J. C. 99. In Panegyr. Trajan.

[2] « Tunc ego qui vir et quantus esset altissime inspexi; quem sequerer ut magistrum, ut parentem vererer; quod non tam ætatis maturitate quam vita merebatur. » (Lib. 5, epist. 13.)

[3] AN. J. C. 100.

[4] AN. J. C. 103.

voltait, au moins jusqu'à un certain point, contre ces supplices exercés sur des hommes qu'il ne trouvait coupables d'aucun crime. Se trouvant donc embarrassé dans l'exécution des ordres de l'empereur, il lui écrivit une lettre sur ce sujet, et en reçut une réponse, qui sont entre les monuments du paganisme ce qui fait peut-être le plus d'honneur à la religion chrétienne. Je les insérerai ici toutes deux dans leur entier.

Lettre de Pline à l'empereur Trajan[1].

« Je me fais une religion, seigneur, de vous exposer tous mes « scrupules : car qui peut mieux ou me déterminer, ou m'ins« truire? Je n'ai jamais assisté à l'instruction et au jugement du « procès d'aucun chrétien; ainsi je ne sais sur quoi tombe l'in« formation que l'on fait contre eux, ni jusqu'où l'on doit porter « leur punition. J'hésite beaucoup sur la différence des âges. « Faut-il les assujettir tous à la peine, sans distinguer les plus « jeunes des plus âgés? Doit-on pardonner à celui qui se repent? « ou est-il inutile de renoncer au christianisme quand une fois « on l'a embrassé? Est-ce le nom seul que l'on punit en eux, ou « sont-ce les crimes attachés à ce nom? Cependant voici la règle « que j'ai suivie dans les accusations intentées devant moi contre « les chrétiens. Ceux qui l'ont avoué, je les ai interrogés une « seconde et une troisième fois, et les ai menacés du supplice. « Quand ils ont persisté, je les y ai envoyés : car, de quelque « nature que fût ce qu'ils confessaient, j'ai cru que l'on ne « pouvait manquer à punir en eux leur désobéissance et leur « invincible opiniâtreté. Il y en a eu d'autres entêtés de la même « folie que j'ai réservés pour les envoyer à Rome, parce qu'ils « sont citoyens romains. Ensuite, les accusations de ce genre « devenant plus fréquentes par l'instruction même, comme il « arrive d'ordinaire, il s'en présente de plusieurs espèces. On « m'a remis entre les mains un mémoire sans nom d'auteur, où « l'on accuse différentes personnes d'être chrétiennes, qui nient « de l'être, et de l'avoir jamais été. Ils ont en ma présence, et

[1] Lib. 10, epist. 97.

« dans les termes que je leur prescrivais, invoqué les dieux, et « offert de l'encens et du vin à votre image, que j'avais fait ap- « porter exprès avec les statues de nos divinités. Ils se sont même « emportés en imprécations contre Christ. C'est à quoi, dit-on, « l'on ne peut jamais forcer ceux qui sont véritablement chré- « tiens. J'ai donc cru qu'il les fallait absoudre. D'autres, déférés « par un dénonciateur, ont d'abord reconnu qu'ils étaient chré- « tiens; et aussitôt après ils l'ont nié, déclarant que vérita- « blement ils l'avaient été, mais qu'ils ont cessé de l'être, les « uns il y avait plus de trois ans, les autres depuis un plus grand « nombre d'années, quelques-uns depuis plus de vingt. Tous « ces gens-là ont adoré votre image et les statues des dieux. « Tous ont chargé Christ de malédictions. Ils assuraient que « toute leur erreur et leur faute avaient été renfermées dans ces « points [1] : qu'à un jour marqué ils s'assemblaient avant le lever « du soleil, et chantaient tour à tour des hymnes à la louange de « Christ, comme s'il eût été Dieu; qu'ils s'engageaient par « serment, non à quelque crime, mais à ne point commettre de « vol ni d'adultère, à ne point manquer à leur promesse, à ne « point nier un dépôt; qu'après cela ils avaient coutume de se « séparer, et ensuite de se rassembler pour manger en commun « des mets innocents; qu'ils avaient cessé de le faire depuis mon « édit, par lequel, selon vos ordres, j'avais défendu toutes sortes « d'assemblées. Ces dépositions m'ont persuadé de plus en plus « qu'il était nécessaire d'arracher la vérité par la force des « tourments à deux filles esclaves, qu'ils disaient être dans le « ministère de leur culte; mais je n'y ai découvert qu'une mau- « vaise superstition, portée à l'excès; et, par cette raison, j'ai « tout suspendu pour vous demander vos ordres. L'affaire m'a « paru digne de vos réflexions, par la multitude de ceux qui « sont enveloppés dans ce péril : car un très-grand nombre de « personnes de tout âge, de tout ordre, de tout sexe, sont et

[1] « Affirmabant autem hanc fuisse summam vel culpæ suæ, vel erroris, quod essent soliti stato die ante lucem convenire; carmenque Christo, quasi Deo, dicere secum invicem : seque sacramento non in scelus aliquod obstringere, sed ne furta, ne latrocinia, ne adulteria committerent, ne fidem fallerent, ne depositum appellati abnegarent : quibus peractis, morem sibi discedendi fuisse rursusque coëundi ad capiendum cibum, promiscuum tamen et innoxium. »

« seront tous les jours impliquées dans cette accusation. Ce mal « contagieux n'a pas seulement infecté les villes, il a gagné les « villages et les campagnes. Je crois pourtant que l'on y peut « remédier, et qu'il peut être arrêté. Ce qu'il y a de certain, c'est « que les temples, qui étaient presque déserts, sont fréquentés, « et que les sacrifices, longtemps négligés, recommencent. On « vend partout des victimes, qui trouvaient auparavant peu d'a- « cheteurs. De là on peut juger quelle quantité de gens peuvent « être ramenés, si l'on fait grâce au repentir. »

Réponse de l'empereur Trajan à Pline[1].

« Vous avez, mon très-cher Pline, suivi la voie que vous « deviez dans l'instruction du procès des chrétiens qui vous ont « été déférés; car il n'est pas possible d'établir une forme cer- « taine et générale dans cette sorte d'affaires. Il ne faut pas en « faire perquisition; mais, s'ils sont accusés et convaincus, il « faut les punir. Si pourtant l'accusé nie qu'il soit chrétien, et « qu'il le prouve par sa conduite, je veux dire en invoquant les « dieux, il faut pardonner à son repentir, de quelque soupçon « qu'il ait auparavant été chargé. *Au reste*[2], *dans nul genre de « crime l'on ne doit recevoir des dénonciations qui ne soient « souscrites de personne; car cela est d'un pernicieux exem- « ple, et ne convient point à notre règne ni au temps où « nous vivons.* »

Je laisse au lecteur le soin de faire les réflexions que fournissent naturellement ces deux lettres, sur l'éloge magnifique qu'on y trouve de la pureté des mœurs des premiers chrétiens; sur le progrès étonnant qu'avait déjà fait en si peu d'années le christianisme, jusqu'à faire déserter les temples; sur le nombre incroyable de fidèles de tout âge, de tout sexe et de toute condition; sur le témoignage anthentique que rend un païen à la croyance de la divinité de Jésus-Christ établie généralement parmi ces fidèles; sur la contradiction frappante de l'avis de Trajan, puisque si les chrétiens étaient coupables il était juste

[1] Epist. 98.
[2] « Sine auctore vero propositi libelli, nullo crimine locum habere debent. Nam et pessimi exempli, nec nostri seculi est. »

de les rechercher avec soin, et s'ils ne l'étaient pas, injuste de les punir, quoiqu'ils fussent accusés; enfin sur la maxime puisée dans le droit naturel, par laquelle l'empereur termine sa lettre en déclarant qu'il trouverait son siècle déshonoré si, pour quelque crime que ce fût (l'expression est générale), on avait égard à des libelles sans nom d'auteur.

Pline, revenu à Rome, reprit les affaires et ses emplois. Sa première femme était morte sans enfants. Il en épousa une seconde, nommée Calpurnia. Comme elle était fort jeune, et qu'elle avait beaucoup d'esprit, il n'eut pas de peine à lui inspirer le goût des belles lettres. Elle en fit toute sa passion; mais elle la concilia toujours si bien avec l'attachement qu'elle avait pour son mari, que l'on ne pouvait dire si elle aimait Pline pour les belles lettres, ou les belles lettres pour Pline[1]. S'il plaidait quelque cause importante, elle chargeait toujours plusieurs personnes de venir lui apprendre les premières nouvelles du succès; et l'agitation où la mettait cette attente ne cessait que par leur retour. S'il lisait quelque harangue ou quelque autre pièce dans une assemblée d'amis, elle ne manquait jamais de se ménager quelque place, d'où elle pût, derrière un rideau, recueillir elle-même les applaudissements qu'il s'attirait. Elle tenait continuellement en ses mains les ouvrages de son mari, et, sans le secours d'autre maître que de son amour[2], elle composait sur sa lyre des airs pour les vers qu'il avait faits.

Les lettres qu'il lui écrivait font voir jusqu'où allait sa tendresse pour une épouse si digne d'être aimée et estimée. « Vous « me mandez[3] que mon absence vous cause beaucoup d'ennui, « que vous ne trouvez de soulagement qu'à lire mes ouvrages, et « souvent à les mettre à ma place auprès de vous. Je suis ravi « que vous me désiriez si ardemment, et que ces sortes de con- « solations aient quelque pouvoir sur votre esprit. Pour moi, je « lis, je relis vos lettres, et les reprends de temps en temps « comme si c'en était de nouvelles. Mais elles ne servent qu'à « rendre plus vif le chagrin que j'ai de ne point vous voir : car

[1] Lib. 4, epist. 19.

[2] « Versus quidem meos cantat formatque cithara, non artifice aliquo docente, sed amore, qui magister est optimus. »

[3] Lib. 6, epist. 7.

« quelle douceur ne doit-on point trouver dans la conversation « d'une personne dont les lettres ont tant de charmes ? Ne laissez « pas pourtant de m'écrire souvent, quoique cela me fasse une « sorte de plaisir qui me tourmente. » Dans une autre lettre [1] : « Je vous conjure avec la dernière instance de prévenir mon « inquiétude par une, et même par deux lettres, chaque jour. « Je me rassurerai du moins tant que je lirai : mais je retom- « berai dans mes premières alarmes dès que j'aurai lu. » Dans une troisième [2] : « Il n'est pas croyable à quel point je sens « votre absence. Je passe une grande partie des nuits à penser à « vous. Pendant le jour, et aux heures où j'avais coutume de « vous voir, mes pieds, comme on dit, me portent d'eux-mêmes « à votre appartement; et, ne vous y trouvant point, je m'en « retourne aussi triste et aussi honteux que si l'on m'avait refusé « la porte. »

Après s'être blessée dans une première grossesse [3], elle guérit à la vérité, et vécut assez longtemps, mais elle ne lui laissa point de postérité.

On ne connaît ni le temps ni les particularités de la mort de Pline.

Je n'ai pas prétendu jusqu'ici faire un récit exact et suivi des actions de Pline, mais seulement donner quelque idée de son caractère par des événements plus marqués que les autres, et plus capables de le faire connaître. J'y joindrai encore, dans la même vue, quelques faits, sans m'attacher à l'ordre des temps : je les réduirai à quatre ou cinq chefs.

I. *Application de Pline à l'étude.*

Il était difficile que Pline, élevé sous les yeux et par les soins de Pline le naturaliste, son oncle, n'eût pas beaucoup de goût pour les sciences, et ne s'y donnât pas tout entier. On peut croire qu'il suivit dans ses premières études le plan qu'il prescrit à un jeune homme qui l'avait consulté sur ce sujet. J'insérerai ici une partie de cette lettre [4] : elle peut être utile aux jeunes gens.

[1] Lib. 6, epist. 4.
[2] Lib. 7, epist. 7.
[3] Lib. 8, epist. 10.
[4] Lib. 7, epist. 9.

« Vous me demandez comment je vous conseillerais d'étudier.
« L'une des meilleures manières, selon l'avis de beaucoup de
« gens, c'est de traduire du grec en latin, ou du latin en grec.
« Par là vous acquerrez la justesse et la beauté de l'expression,
« la richesse des figures, la facilité de vous expliquer; et dans cette
« imitation des auteurs les plus excellents vous prendrez insensi-
« blement des tours et des pensées semblables aux leurs. Mille
« choses qui échappent à un homme qui lit n'échappent point à
« un homme qui traduit. La traduction ouvre l'esprit, et forme
« le goût.

« Vous pouvez encore, après avoir lu quelque chose seulement
« pour en prendre le sujet, le traiter vous-même, résolu de ne
« pas céder à votre auteur; ensuite conférer vos écrits avec les
« siens, et soigneusement examiner ce qu'il a dit mieux que vous,
« ce que vous avez dit mieux que lui. Quelle joie si l'on s'aper-
« çoit que l'on prend quelquefois le dessus! quel redoublement
« d'émulation si l'on voit que l'on demeure toujours au-des-
« sous!

« Je sais que votre étude présente est l'éloquence du barreau;
« mais pour cela je ne vous conseillerais pas de vous en tenir uni-
« quement à ce style contentieux, qui ne respire que la guerre
« et les combats. Comme les champs se plaisent à changer de dif-
« férentes semences, nos esprits aussi veulent être exercés par
« différentes études. Je voudrais tantôt qu'un beau morceau
« d'histoire vous occupât, tantôt que vous prissiez soin d'écrire
« une lettre, quelquefois que vous fissiez des vers..... C'est ainsi
« que les grands orateurs, et même que les plus grands hommes
« s'exerçaient ou se délassaient; ou plutôt c'est ainsi qu'ils se
« délassaient et s'exerçaient tout ensemble. Il est surprenant
« combien ces petits ouvrages éveillent l'esprit et le réjouis-
« sent....

« Je n'ai point dit ce qu'il fallait lire, quoique ce soit l'avoir
« assez dit, que d'avoir marqué ce qu'il fallait écrire. Souvenez-
« vous seulement de bien choisir les meilleurs livres dans chaque
« genre; car on a fort bien dit qu'il fallait beaucoup lire, mais non
« beaucoup de choses [1]. »

[1] « Aiunt multum legendum esse, non multa. »

Nous avons vu que Pline, à l'âge de quatorze ans, avait fait une tragédie grecque, et qu'ensuite il s'exerça dans différents genres de poésies [1]. La lecture de Tite-Live faisait ses délices: Il admirait les anciens, mais il n'était pas de ceux qui méprisent les modernes [2]. Je ne puis croire, disait-il, que la nature, épuisée et devenue stérile, ne produise plus rien de bon.

Il expose à un ami [3] comment il s'occupait pendant les divertissements publics. « J'ai passé tous ces derniers jours à compo- « ser, à lire dans la plus grande tranquillité du monde. Vous de- « mandez comment cela se peut au milieu de Rome? C'était le « temps des spectacles du Cirque, qui ne me touchent pas, même « légèrement. Je n'y trouve rien de nouveau, rien de varié, rien « qu'il ne suffise d'avoir vu une fois. C'est ce qui redouble l'étonne- « ment où je suis que tant de milliers d'hommes.... et même de « fort honnêtes gens.... aient la puérile passion de revoir si sou- « vent des chevaux qui courent et des hommes qui conduisent des « chariots. Quand je songe qu'ils ne se lassent point de revoir avec « tant de goût et d'assiduité des choses si vaines et si froides [4], « et qui reviennent si souvent, je sens un plaisir secret de n'en « point trouver à ces bagatelles, et j'emploie volontiers aux belles « lettres un loisir que les autres perdent dans de si frivoles amu- « sements. »

On voit que l'étude faisait toute sa joie et toute sa consolation. « Les belles lettres, disait-il [5], me divertissent et me consolent; « et je ne sais rien de si agréable qui le soit plus qu'elles, rien « de si fâcheux qu'elles n'adoucissent. Dans le trouble que me « cause l'indisposition de ma femme, la maladie de mes gens, la « mort même de quelques-uns, je ne trouve d'autre remède que « l'étude [6]. Véritablement elle me fait mieux comprendre toute « la grandeur du mal, mais elle me le rend aussi plus supportable. »

[1] Lib. 6, epist. 21.

[2] « Sum ex iis qui mirer antiquos; non tamen, ut quidam, temporum nostrorum ingenia despicio. Neque enim quasi lassa et effœta natura, ut nihil jam laudabile pariat. »

[3] Lib. 9, epist. 6.

[4] « Quos ego (quosdam graves homines) quum recordor in re inani, frigida, assidua, tam insatiabiliter desidere, capio aliquam voluptatem, quod hac voluptate non capiar. Ac per hos dies libentissime otium meum in litteris colloco, quos alii otiosissimis occupationibus perdunt. »

[5] Lib. 8, epist 19.

[6] « Ad unicum doloris levamentum, studia confugio, quæ præstant ut adversa magis intelligam, sed patientius feram. »

II. *Estime et attachement de Pline pour les personnes vertueuses et pour les gens de lettres.*

Pline eut pour amis tout ce que son siècle a produit de grands hommes, tous ceux que leurs rares vertus distinguaient le plus : Virginius Rufus, qui refusa l'empire ; Corellius, que l'on regardait comme un modèle parfait de sagesse et de probité ; Helvidius, l'admiration de son temps ; Rusticus Arulénus et Sénécion, que Domitien fit mourir ; Cornutus Tertullus, que Pline eut plusieurs fois pour collègue.

Il se faisait honneur aussi d'être lié d'une amitié particulière avec ce qu'il y avait de personnes les plus distinguées de son temps dans les belles lettres : Tacite, Suétone, Martial, Silius Italicus.

« J'ai lu votre livre [1], dit-il à Tacite, et j'ai marqué avec le plus « d'exactitude qu'il m'a été possible ce que je crois y devoir être « changé, et en devoir être retranché ; car je n'aime pas moins « à dire la vérité que vous à l'entendre [2] ; et d'ailleurs l'on ne trouve « point de gens plus dociles à la censure que ceux qui méritent « le plus de louanges. Je m'attends qu'à votre tour vous me ren- « verrez mon livre avec vos remarques. O l'agréable, ô le char- « mant échange [3] ! Que j'ai de plaisir à penser que si jamais la « postérité fait quelque cas de nous, elle ne cessera de publier « avec quelle union, quelle franchise, quelle amitié, nous avons « vécu ensemble ! Il sera rare et remarquable que deux hommes « à peu près de même âge, de même rang, de quelque nom dans « l'empire des lettres (car il faut bien que je parle modestement « de vous, puisque je parle en même temps de moi), se soient si « fidèlement aidés dans leurs études. Pour moi, dès ma plus ten- « dre jeunesse, la réputation, la gloire que vous aviez acquise, « me faisaient déjà désirer de vous suivre, de marcher et de

[1] Lib. 7, epist. 20.

[2] « Nam et ego verum dicere assuevi, et tu libenter audire. Neque enim ulli patientius reprehenduntur, quam qui maxime laudari merentur. »

[3] « O jucundas, o pulchras vices ! Quam me delectat, quod, si qua posteris cura nostri, usquequaque narrabitur, qua concordia, fide, simplicitate vixerimus ! Erit rarum, et insigne, duos homines ætate, dignitate propemodum æquales, nonnullius in litteris nominis (cogor enim de te quoque parcius dicere, quia de me simul dico), alterum alterius studia fovisse. »

« paraître marcher sur vos traces, non pas de près, mais de plus « près qu'un autre. Ce n'est pas qu'alors nous n'eussions à Rome « beaucoup d'esprits du premier ordre ; mais, entre tous les au- « tres, le rapport de nos inclinations vous montrait à moi comme le « plus propre à être imité, comme le plus digne de l'être. C'est ce « qui redouble ma joie quand j'entends dire que, si la conversa- « tion tombe sur les belles lettres, on nous nomme ensemble. »

On peut connaître combien Pline cherchait à obliger Suétone, l'historien, par ce qu'il en écrit à un ami. Cette lettre [1], quoique courte, est, parmi celles qui sont venues jusqu'à nous, une des plus élégantes.

« Suétone, qui loge avec moi [2], a dessein d'acheter une petite « terre qu'un de vos amis veut vendre. Faites en sorte, je vous prie, « qu'elle ne soit vendue que ce qu'elle vaut ; c'est à ce prix qu'elle « lui plaira. Un mauvais marché ne peut être que désagréable, « mais principalement par le reproche continuel qu'il semble « nous faire de notre imprudence. Cette acquisition, si d'ailleurs « elle n'est pas trop chère, tente mon ami par plus d'un endroit : « son peu de distance de Rome, la commodité des chemins, la « médiocrité des bâtiments, les dépendances, plus capables d'a- « muser que d'occuper. En effet, il ne faut à ces messieurs les « savants, absorbés comme lui dans l'étude, que le terrain né- « cessaire pour délasser leur esprit et réjouir leurs yeux. Il ne « leur faut qu'une allée pour se promener, qu'une vigne dont ils « puissent connaître tous les ceps, que des arbres dont ils sachent « le nombre. Je vous mande tout ce détail, pour vous appren- « dre quelle obligation il m'aura, et toutes celles que lui et moi

[1] Lib. 1, epist. 24.

[2] « Tranquillus, contubernalis meus, vult emere agellum, quem venditare amicus tuus dicitur. Rogo cures quanti æquum est emat : ita enim delectabit emisse. Nam mala emptio semper ingrata est, eo maxime quod exprobrare stultitiam domino videtur. In hoc autem agello (si modo arriserit pretium), Tranquilli mei stomachum multa sollicitant : vicinitas urbis, opportunitas viæ, mediocritas villæ ; modus ruris, qui avocet magis quam distringat. Scholasticis porro studiosis, ut hic est, sufficit abunde tantum soli, ut relevare caput, reficere oculos, reptare per limitem, unamque semitam terere, omnesque viticulas suas nosse, et numerare arbusculas possint. Hæc tibi exposui, quo magis scires, quantum ille esset mihi, quantum ego tibi debiturus, si prædiolum istud, quod commendatur his dotibus, tam salubriter emerit ut pœnitentiæ locum non relinquat. Vale. »

La langue française ne peut point rendre la délicatesse et l'élégance des diminutifs et des fréquentatifs répandus en abondance dans cette petite lettre. Agellum, venditare, reptare per limitem, viticulas, arbusculas, prædiolum.

« vous aurons, s'il achète à des conditions dont il n'ait jamais « lieu de se repentir une petite maison telle que je viens de la « dépeindre. »

Martial, si connu par ses épigrammes, était aussi des amis de Pline, et la mort de ce poëte lui causa de vifs regrets. « J'ap- « prends, dit-il [1], que Martial est mort, et j'en ai beaucoup de « chagrin. C'était un esprit agréable, délié, piquant [2], et qui « savait parfaitement mêler le sel et l'amertume dans ses écrits, « et en même temps rendre justice au mérite. A son départ de « Rome, je lui donnai de quoi l'aider à faire son voyage. Je devais « ce petit secours à notre amitié, je le devais aux vers qu'il a « faits pour moi. C'était [3] un ancien usage d'accorder des ré- « compenses utiles ou honorables à ceux qui avaient écrit à la « gloire des villes ou de quelques particuliers. Aujourd'hui la « mode en est passée, avec tant d'autres, qui n'avaient guère « moins de grandeur et de noblesse. Depuis que nous cessons « de faire des actions louables, nous méprisons la louange. » Pline rapporte l'endroit de ces vers où le poëte adresse la parole à sa muse, et lui recommande d'aller trouver Pline à sa maison des Esquilies, et de l'aborder avec respect.

Sed ne tempore non tuo disertam
Pulses ebria januam, videto.
Totos dat tetricæ dies Minervæ,
Dum centum studet auribus virorum
Hoc quod secula posterique possint
Arpinis quoque comparare chartis.
Seras tutior ibis ad lucernas :
Hæc hora est tua, quum furit Lyæus,
Quum regnat rosa, quum madent capilli,
Tunc me vel rigidi legant Catones.

M. de Sacy a traduit ainsi ces vers :

Prends garde, petite ivrognesse,
De n'aller pas à contre-temps

[1] Lib. 3, epist. 21.

[2] « Erat homo ingeniosus, acutus, acer, et qui plurimum in scribendo et salis haberet et fellis, nec candoris minus. »

[3] « Fuit moris antiqui, eos qui vel singulorum laudes vel urbium scripserant, aut honoribus aut pecunia ornare : nostris vero temporibus, ut alia speciosa et egregia, ita hoc imprimis exolevit. Nam postquam desiimus facere laudanda, laudari quoque ineptum putamus. »



Troubler les emplois importants
Où du soir au matin l'occupe sa sagesse.
Respecte les moments qu'il donne à ses discours,
Qui font le charme de nos jours,
Et que tout l'avenir, admirant notre Pline,
Osera comparer aux oracles d'Arpine.
Prends l'heure que les doux propos,
Enfants des verres et des pots,
Ouvrent tout l'esprit à la joie;
Qu'il se détend, qu'il se déploie,
Qu'on traite les sages de sots;
Et qu'alors, en humeur de rire,
Les plus Catons te puissent lire.

« Ne croyez-vous pas, dit Pline en finissant sa lettre, que celui « qui a écrit de moi dans ces termes a bien mérité de recevoir « des marques de mon affection à son départ et de ma dou- « leur à sa mort? »

Il pleura aussi beaucoup celle de Silius Italicus, de la poésie duquel il porte un jugement tout à fait sensé. *Il faisait des vers* (dit-il) *où il y avait plus d'art que de génie*[1]. Un abcès incurable qui lui était survenu l'ayant dégoûté de la vie, il finit ses jours par une abstinence volontaire.

III. *Libéralités de Pline.*

Pline, en comparaison de certains riches de Rome, avait un bien médiocre, mais une âme véritablement grande et des sentiments bien nobles. Ses libéralités presque sans nombre en sont une bonne preuve. Je n'en rapporterai qu'une partie.

Il s'était fait des principes sur cette matière qui sont bien dignes d'attention. « Je veux, dit-il, qu'un homme vraiment libé- « ral donne à sa patrie, à ses proches, à ses alliés, à ses amis, « mais à des amis qui sont dans le besoin[2]. » Voilà l'ordre que l'équité prescrit, et qu'il suivait exactement.

Nous avons vu qu'il fit un présent fort honnête à Quintilien, son maître, pour servir à la dot de sa fille qu'il mariait, et qu'il

[1] « Scribebat carmina majore cura quam ingenio. » (Lib. 3, epist. 7)

[2] « Volo eum qui sit vere liberalis tribuere patriæ, propinquis, affinibus, amicis, sed amicis pauperibus. » (Lib. 9, epist. 30.)

aida Martial lorsqu'il se retira de Rome. De ces deux amis le dernier était dans le besoin, et l'autre n'était pas riche.

Il avait donné à sa nourrice une petite terre, qui valait, lorsqu'il lui en fit don, cent mille sesterces, c'est-à-dire douze mille cinq cents livres [1]. Où sont les grands seigneurs maintenant qui en usent de la sorte? Pline appelle néanmoins cette somme un petit présent, *munusculum.* Et après le don qu'il avait fait de cette terre, il s'intéressait encore au revenu qu'en tirerait sa nourrice. Il écrit à celui qui s'était chargé de la faire valoir, et lui en recommande le soin. « Car, ajoute-t-il, celle qui a reçu « ce petit fonds n'a pas plus d'intérêt qu'il produise beaucoup « que moi qui l'ai donné. »

Voyant Calvine, qu'il avait en partie dotée de son bien, sur le point de renoncer à la succession de Calvinus, son père, dans la crainte que les biens qu'il laissait ne fussent pas suffisants pour payer les sommes dues à Pline, il lui écrivit [2] de ne pas faire cet affront à la mémoire de son père, et pour la déterminer lui envoya une quittance générale.

Dans une autre occasion [3], il donna trois cent mille sesterces (trente-sept mille cinq cents livres [4]) à Romanus, afin de lui procurer un revenu nécessaire pour entrer dans l'ordre des chevaliers romains.

Corellia [5], sœur de Corellius Rufus, pour qui Pline avait eu un respect infini pendant sa vie, acheta de lui des terres sur le pied de sept cent mille sesterces [6]. Mieux informée du prix de ces terres, elle apprit qu'elles en valaient neuf cent mille, et le pressa vivement de recevoir le surplus, sans pouvoir obtenir de lui cette grâce : beau combat de droiture et de générosité! Quelle délicatesse dans la personne qui acquiert, quel noble désintéressement dans le vendeur! Où trouve-t-on de pareils procédés?

Des marchands avaient acheté ses vendanges à un prix fort raisonnable, dans l'espérance du gain qu'ils se promettaient d'y faire : leur attente fut trompée; il leur fit à tous des remises. La

[1] Lib. 6, epist. 3.
[2] Lib. 2, epist. 4.
[3] Lib. 1, epist. 19.
[4] 73,000 f. — L.
[5] Lib. 7, epist. 14.
[6] 123,873 fr. — L.

raison qu'il en rapporte est encore plus admirable que la chose même. « Je ne trouve pas moins glorieux de rendre justice dans « la maison que dans les tribunaux, dans les petites affaires que « dans les grandes, dans les siennes que dans celles d'autrui [1]. »

Ce qu'il fit pour sa patrie passe encore tout ce que j'ai dit jusqu'ici. Les habitants de Côme, n'ayant point de maîtres chez eux pour instruire leurs enfants, étaient obligés de les envoyer dans d'autres villes. Pline, qui avait pour sa patrie un cœur de fils et de père, fit sentir aux habitants quel avantage ce serait pour la jeunesse d'être élevée dans Côme même. « Où, dit-il « aux parents, leur trouver un séjour plus agréable que la pa- « trie? où former leurs mœurs plus sûrement que sous les yeux « de père et de mère? où les entretenir à moins de frais que « chez vous? N'est-il pas plus convenable que vos enfants reçoi- « vent l'éducation dans le même lieu où ils ont reçu la naissance, « et qu'ils s'accoutument dès l'enfance à se plaire, à se fixer « dans leur pays natal [2]? » Il offrit de contribuer du tiers à fonder les appointements des maîtres, et crut devoir laisser les parents chargés du reste, pour les rendre plus attentifs à choisir de bons maîtres par la nécessité de la contribution, et par l'intérêt de placer utilement leur dépense.

Il ne borna pas là son bienfait : car, comme il le dit ailleurs, la libéralité ne sait point s'arrêter, et plus on en fait usage plus on en sent la beauté [3]. Il y fonda une bibliothèque, avec des pensions annuelles pour un certain nombre de jeunes gens de famille, à qui leur mauvaise fortune avait refusé les secours nécessaires pour étudier. Il avait accompagné la dédicace de cette bibliothèque d'un discours, qu'il prononça en présence seulement des principaux de la ville. Il délibéra dans la suite s'il le rendrait public. « Il est difficile [4], dit-il, de vanter le bien « qu'on a fait, sans donner lieu de juger que l'on ne s'en vante

[1] « Mihi egregium imprimis videtur, ut foris ita domi, ut in magnis ita in parvis, ut in alienis ita in suis, agitare justitiam. » (Lib. 8, epist. 2.)

[2] « Ubi aut jucundius morarentur quam in patria, aut pudicius continerentur quam sub oculis parentum; aut minore sumptu quam domi?.... Edocentur hic qui hic nascuntur, statimque ab infantia natale solum amare, frequentare consuescant. » (Lib. 4, epist. 13.)

[3] « Nescit enim semel incitata liberalitas stare, cujus pulchritudinem usus ipse commendat. » (Lib. 5, epist. 12.)

[4] « Meminimus quanto majore animo

« pas parce qu'on l'a fait, mais qu'on l'a fait pour s'en van-« ter. Pour moi, je n'ai pas oublié qu'une grande âme est plus « touchée du témoignage secret de la conscience que des té-« moignages éclatants de la renommée. Ce n'est pas à nos actions « à courir après la gloire, c'est à la gloire à les suivre. Et s'il « arrive que, par un sort bizarre, elle nous échappe, il ne faut « pas croire que ce qui l'a méritée perde rien de son prix. »

On a de la peine à comprendre comment un particulier a pu fournir à tant de largesses. Il nous l'explique lui-même[1] en écrivant à une dame à qui il avait fait une remise considérable. « N'appréhendez point, lui dit-il, qu'une telle donation me « soit à charge; qu'elle ne vous fasse point de peine. Il est vrai, « j'ai un bien médiocre. Mon rang exige de la dépense; et mon « revenu, par la nature de mes terres, est aussi casuel que mo-« dique. Ce qui me manque de ce côté-là, je le retrouve dans « la frugalité, la source la plus assurée de mes libéralités. *Quod* « *cessat ex reditu, frugalitate suppletur: ex qua, velut e fonte,* « *liberalitas nostra decurrit.* » Quelle leçon, quel reproche pour ces grands seigneurs qui, avec des revenus immenses, ne font du bien à personne, et souvent meurent endettés! Ils sont prodigues pour le luxe et pour leurs plaisirs, durs et fermés pour leurs amis et pour leurs domestiques. « N'oubliez jamais, di-« sait Pline à un jeune seigneur, que l'on ne peut avoir trop « d'horreur de ce monstrueux mélange d'avarice et de prodi-« galité qu'on a introduit de nos jours, et que si un seul « de ces vices suffit pour ternir la réputation de quelqu'un, celui « qui les rassemble se déshonore infiniment davantage[2]. »

IV. *Innocents plaisirs de Pline.*

Pline n'était point d'un caractère dur et austère; il avait au contraire beaucoup d'enjouement dans l'esprit, et prenait plaisir à s'égayer avec ses amis. *Aliquando rideo, jocor, ludo: utque*

honestatis fructus in conscientia quam in fama reponatur. Sequi enim gloria, non appeti debet; nec, si casu aliquo non sequatur, idcirco quod gloriam non meruit, minus pulchrum est. Ii vero qui benefacta sua verbis adornant non ideo prædicare quia fecerint, sed ut prædicarent fecisse creduntur. »

[1] Lib. 2, epist. 4.

[2] Memento nihil magis esse vitandum quam istam luxuriæ et sordium novam societatem : quæ quum sint turpissima discreta ac separata, turpius junguntur. » (Lib. 2, epist. 6.)

omnia innoxiæ remissionis genera complectar, homo sum[1].

Il voyait volontiers ses amis à table, et donnait assez souvent des repas ou en recevait, mais dont la frugalité, la conversation ou la lecture faisaient le principal assaisonnement. « J'irai souper « chez vous, dit-il à un ami, mais je veux faire mon marché. « Je prétends que le repas soit sans appareil et frugal, seule« ment beaucoup d'entretien à la manière de Socrate, et de « cela même point d'excès [2]. »

Il reproche à un autre de ne lui avoir pas tenu parole. « Vrai« ment, vous l'entendez. Vous me mettez en dépense pour vous « donner à souper, et vous me manquez. Il y a bonne justice à « Rome : vous me le payerez jusqu'à la dernière obole, et cela va « plus loin que vous ne pensez. J'avais préparé à chacun sa lai« tue, trois escargots, deux œufs, un gâteau, du vin miellé et « de la neige. Nous avions des olives d'Espagne, des courges, « des échalotes, et mille autres mets aussi délicats... Mais vous « avez mieux aimé, chez je ne sais qui, des huîtres, des ven« tres de truies farcis, des poissons rares. Je saurai vous en « punir [3]. »

Il nous décrit lui-même [4], avec tout l'esprit, tout l'agrément possible, une de ses parties de chasse. « Vous allez rire, et je « vous le permets ; riez-en tant qu'il vous plaira. Ce Pline que « vous connaissez a pris trois sangliers, mais très-grands. Quoi! « lui-même? dites-vous. Lui-même. N'allez pourtant pas croire « qu'il en ait coûté beaucoup à ma paresse. J'étais assis près des « toiles : je n'avais à côté de moi ni épieu, ni dard, mais des ta« blettes et une plume : je rêvais, j'écrivais, et je me préparais la « consolation de remporter mes feuilles pleines si je m'en re« tournais les mains vides [5]. »

On voit par là que l'étude était sa passion dominante. Ce goût le suivait partout, à la table, à la chasse, à la promenade. Il y employait tout ce qui lui restait de temps, après que les devoirs publics étaient remplis : car il s'était fait une loi de don-

[1] Lib. 5, epist. 3.

[2] « Veniam ad cœnam, sed jam nunc paciscor, sit expedita, sit parca, socraticis tantum sermonibus abundet : in his quoque teneat modum. » (Lib. 3, epist. 12)

[3] Lib. 1, epist. 15.

[4] Lib. 1, epist. 6.

[5] « Ut si manus vacuas, plenas tamen ceras reportarem. »

ner toujours la préférence aux affaires sur les plaisirs, au solide sur l'agréable [1].

C'est ce qui le faisait soupirer avec tant d'ardeur après la retraite et le repos. « Ne m'arrivera-t-il donc jamais, s'écriait-« il dans des moments d'accablement, de rompre les nœuds qui « m'attachent, puisque je ne puis les délier? Non, je n'ose m'en « flatter. Chaque jour nouveaux embarras viennent se joindre « aux anciens : une affaire n'est pas encore finie qu'une autre « commence. La chaîne que forment mes occupations ne fait « que s'allonger et s'appesantir [2]. »

En écrivant à un ami, qui dans un séjour délicieux usait de son loisir en homme sage, il ne peut s'empêcher de lui porter envie. « C'est ainsi, lui dit-il, que doit passer sa vieillesse un « homme non moins distingué dans les fonctions de la magis-« trature que dans le commandement des armées, et qui s'est « tout dévoué au service de la république tant que l'honneur l'a « voulu. Nous devons à la patrie notre premier et notre second « âge; mais nous nous devons le dernier à nous-mêmes. Les « lois semblent nous le conseiller, lorsqu'à soixante ans elles « nous rendent au repos [3]. Quand aurai-je la liberté d'en jouir? « quand l'âge me permettra-t-il d'imiter une retraite si glorieuse? « quand la mienne ne pourra-t-elle plus être appelée paresse, « mais un honorable loisir? »

Il comptait ne vivre et ne respirer que quand il pouvait se dérober de la ville pour aller à quelqu'une de ses maisons de campagne, car il en avait plusieurs. L'agréable description qu'il en fait marque assez combien il s'y plaisait. Il y parle de ses vergers, de ses potagers, de ses jardins, de ses bâtiments, et surtout des endroits qui étaient comme l'ouvrage de ses mains, avec cette joie et cette complaisance que sent tout homme qui a bâti ou planté à la campagne. Il appelle ces endroits ses délices, ses amours, ses

[1] « Hunc ordinem secutus sum, ut necessitates voluptatibus, seria jucundis anteferram. » (Lib. 8, ep. 21.)

[2] « Nunquamne hos arctissimos laqueos, si solvere negatur, abrumpam? Nunquam, puto. Nam veteribus negotiis nova accrescunt, nec tamen priora peraguntur : tot nexibus, tot quasi catenis majus in dies occupationum agmen extenditur. » (Lib. 2, epist. 8.)

[3] « Nam et prima vitæ tempora et media patriæ, extrema nobis impertiri debemus, ut ipsæ leges monent, quæ majorem annis sexaginta otio reddunt. » (Lib. 4, epist. 23.)

véritables amours : *amores mei, revera amores : ipse posui*[1]. Et ailleurs : *Præterea indulsi amori meo; amo enim quæ maxima ex parte ipse inchoavi, aut inchoata percolui*[2]. « Ai-je « tort, dit-il à un de ses amis, de tant chérir cette retraite, « d'en faire mes délices, d'y demeurer si longtemps? » Et dans une autre lettre : « On ne trouve point ici de fâcheux, ni d'im« portuns; tout y est calme, tout y est paisible; et comme la « bonté du climat y rend le ciel plus serein et l'air plus pur, je « m'y trouve aussi le corps plus sain et l'esprit plus libre. « J'exerce l'un par la chasse, et l'autre par l'étude. »

V. *Ardeur de Pline pour la gloire et pour la réputation.*

On ne peut douter que la gloire ne fût l'âme des vertus de Pline : veilles, repos, divertissements, étude, il y rapportait tout. Il avait pour maxime que la seule ambition convenable à un honnête homme, c'était, ou de faire des choses dignes d'être écrites, ou d'écrire des choses dignes d'être lues[3]. Il ne dissimulait pas que l'amour de la gloire était sa passion. « Cha« cun juge différemment du bonheur des hommes. Pour moi, « je n'en estime point de plus heureux que celui qui jouit « d'une grande et solide réputation, et qui, sûr des suffrages « de la postérité, goûte par avance toute la gloire qu'elle lui « destine[4]. Rien ne me touche si fort (dit-il) que le désir de « vivre longtemps dans l'esprit des autres : disposition vérita« blement digne d'un homme, surtout de celui qui, n'ayant « rien à se reprocher, ne craint point les jugements de la pos« térité[5]. » Le célèbre Thraséa avait coutume de dire qu'on devait se charger de trois sortes de causes : de celles de ses amis, de celles qui manquent de protection, et enfin de celles qui doivent tirer à conséquence pour l'exemple... « J'ajouterai « à ces trois genres (dit encore Pline), et peut-être en homme « qui a de l'ambition, les causes grandes et fameuses : car il

[1] Lib. 2, epist. 17.
[2] Lib. 5, epist. 6.
[3] « Equidem beatos puto quibus deorum munere datum est aut facere scribenda, aut scribere legenda. » (Epist. 16, lib. 6.)
[4] « Alius alium, ego beatissimum existimo qui bonæ mansuræque famæ præsumptione perfruitur, certusque posteritatis cum futura gloria vivit. »
[5] « Me nihil æque ac diuturnitatis amor et cupido sollicitat : res homine dignissima, præsertim qui nullius sibi conscius culpæ, posteritatis memoriam non reformidet. »

« est juste de plaider quelquefois pour sa réputation et pour sa « gloire, c'est-à-dire de plaider sa propre cause [1]. »

Il désirait avec passion que Tacite écrivît son histoire; mais, moins vain que Cicéron, il ne lui demandait point de l'embellir par des mensonges : *mendaciunculis aspergere*. « Mes actions, « lui dit-il, deviendront entre vos mains plus brillantes, plus « célèbres, plus grandes. Je n'exige pourtant pas que vous exa- « gériez. Je sais que l'histoire ne doit jamais s'écarter de la vé- « rité, et que la vérité honore assez les bonnes actions [2]. » Je ne sais si j'ai eu raison de dire que Pline était moins vain que Cicéron, et si au contraire Cicéron ne doit pas nous paraître plus modeste, parce qu'il était plus sincère. Il sentait ce qui lui manquait, et il y demandait un supplément officieux. Mais Pline ne croit pas avoir besoin de grâce ni de secours; il est plus content de sa vertu : elle est assez belle, assez solide, assez grande pour se soutenir par elle-même aux yeux de la postérité. Elle n'a besoin que d'une trompette éclatante, qui enseigne la simple vérité aux siècles à venir, sans y rien ajouter d'étranger.

Pline assemblait souvent une troupe d'amis choisis pour leur faire lecture de ses compositions, soit en vers, soit en prose. Il déclare dans plusieurs lettres que c'était dans la vue de profiter des avis qu'on lui donnerait, et cela pouvait être : mais le désir d'être loué et admiré y avait grande part, car il y était infiniment sensible. « Je me représente déjà cette foule d'audi- « teurs (il parle à un ami qu'il exhortait à faire lecture de ses « ouvrages), ces transports d'admiration, ces applaudisse- « ments, ce silence même, qui, lorsque je parle en public ou « que je lis mes pièces, n'a guère moins de charme pour moi « que les applaudissements, quand il est causé par la seule « attention et par l'impatience d'entendre la suite [3]. »

Il entrait véritablement en colère, lorsqu'il s'agissait de ses

[1] « Ad hæc ego genera causarum, ambitiose fortasse, addam tamen claras et illustres. Æquum enim est agere nonnunquam gloriæ et famæ, id est suam, causam. »

[2] « Hæc, utcumque se habent, notiora, clariora, majora tu facies : quanquam non exigo ut excedas actæ rei modum. Nam nec historia debet egredi veritatem, et honeste factis veritas sufficit. » (Lib. 7, epist 33.)

[3] « Imaginor qui concursus, quæ admiratio te, qui clamor, quod etiam silentium maneat : quo ego, quum dico vel recito, non minus quam clamore delector, sit modo silentium acre, et intentum, et cupidum ulteriora audiendi. » (Lib. 2, epist. 10.)

amis, contre des auditeurs muets et dédaigneux. « On lisait, « dans une assemblée où j'étais invité, un ouvrage excellent. « Deux ou trois hommes, qui se croyaient bien plus habiles « que tous les autres, écoutaient comme s'ils étaient sourds et « muets. Ils ne remuèrent pas les lèvres, ils ne firent pas le « moindre geste, ils ne se levèrent pas même du moins par las- « situde d'être assis. Quel travers, et pour dire encore mieux, « quelle folie de passer tout un jour à offenser un homme « chez qui vous n'êtes venu que pour lui témoigner votre es- « time et votre amitié [1] ! »

Il faisait de belles actions, mais il était bien aise qu'elles fussent connues et qu'on l'en louât. « Je veux bien l'avouer (dit- « il), ma sagesse ne va point jusqu'à ne compter pour rien « cette espèce de récompense que la vertu trouve dans l'appro- « bation de ceux qui l'estiment [2]. »

On reproche à Pline de parler souvent de lui-même; mais on ne peut au moins lui reprocher de ne parler que de lui. Jamais personne ne prit plus de plaisir à vanter le mérite des autres, jusque-là qu'il fut accusé de le faire avee excès, défaut dont il était bien éloigné de se défendre ni de vouloir se corriger. « Vous dites que quelques gens me reprochent de louer « en toute occasion avec excès mes amis. J'avoue mon crime, « et j'en fais gloire : car qu'y a-t-il de plus honnête que de pé- « cher par indulgence? Quelles sont pourtant ces personnes « qui croient connaître mes amis mieux que je ne les connais? « Mais soit : je veux qu'elles les connaissent mieux. Pourquoi « m'envier une erreur si flatteuse? car supposons que mes amis « ne soient pas tels que je le dis, je suis toujours heureux de le « croire. Je conseille donc à ees censeurs de porter leur maligne « délicatesse à d'autres, qui croient qu'il y a de l'esprit et du ju- « gement à critiquer ses amis : pour moi, l'on ne me persua- « dera jamais que j'aime trop les miens [3]. »

Ne me suis-je point trop étendu sur les actions particulières

[1] « Quæ sinisteritas, ac potius amentia in hoc totum diem impendere ut offendas, ut inimicum relinquas ad quem tamquam amicissimus veneris! » (Lib. 6, epist. 17.)

[2] « Neque enim sum tam sapiens, ut nihil mea intersit an iis quæ honeste fecisse me credo testificatio quædam et quasi præmium accedat. » (Lib. 5, epist. 1.)

[3] Lib. 7, epist. 28.

de Pline, et les extraits que j'ai donnés de ses lettres ne paraîtront-ils point au lecteur trop longs, et trop peu mesurés? J'avoue mon faible. Ces sortes de caractères de droiture, de probité, de générosité, d'amour du bien public, devenus si rares pour le malheur de notre siècle, m'enlèvent à moi-même et me ravissent d'admiration, et je ne puis me résoudre à en abréger le portrait. En effet, je le répète encore, est-il un caractère plus doux, plus liant, plus sociable, plus aimable en tout genre que celui dont j'ai tâché jusqu'ici de donner quelque idée? Combien le commerce de la vie devient-il agréable quand on se trouve lié avec de tels amis! Quel bonheur pour le public quand des personnes bienfaisantes comme Pline, sans humeur et sans passion, occupent les premières places d'un État, et s'étudient à soulager la peine de ceux qui ont affaire à elles!

J'ai eu tort de dire que Pline était sans passion. Exempt de celles qui, selon le jugement du monde même, déshonorent les hommes, il en avait une plus délicate et moins grossière, mais non moins vive ni moins vicieuse aux yeux du souverain juge, quelque effort que fasse la corruption générale du cœur humain pour l'ennoblir en lui donnant presque le nom de vertu. Je parle de cet amour excessif de la gloire, qui était l'âme de toutes ses actions et de toutes ses entreprises. Pline n'était occupé, non plus que tous ces illustres écrivains du paganisme, que du désir et du soin de vivre dans la mémoire de la postérité, et de transmettre leur nom aux siècles futurs par des écrits qu'ils espéraient devoir durer autant que le monde, et leur procurer une sorte d'immortalité dont ils étaient assez aveugles pour se contenter. Y avait-il rien de plus casuel, de plus incertain, de plus frivole que cette espérance? A quoi a-t-il tenu que la postérité ne connût que leur nom, et pas même leur nom? Le temps, qui a aboli la plus grande partie des ouvrages de ces hommes vains, ne pouvait-il pas encore abolir le peu qui nous en reste? A quoi doivent-ils les petits débris qui ont échappé au naufrage général? Le peu qui est parvenu jusqu'à nous empêche-t-il que tout ce qui leur appartient, jusqu'à leur nom même, ne soit absolument péri dans toute l'Afrique, dans toute l'Asie, dans une grande partie de l'Europe? Sans les études, que l'Église chré-

tienne a maintenues, la barbarie n'aurait-elle pas anéanti leurs ouvrages et leurs noms dans tout le reste de l'univers? Quelle est donc la futilité de la béatitude sur laquelle ils comptaient et à laquelle ils se rapportaient tout entiers? Ceux qui ont fait l'admiration de leur siècle ne tombent-ils pas dans le gouffre de l'oubli et de la mort, aussi bien que les plus stupides et les plus ignorants? Nous sommes bien insensés et bien aveugles, nous que la religion a mieux instruits, si, destinés par la grâce du Sauveur à une bienheureuse immortalité, nous nous laissons éblouir par une grandeur imaginaire, et par le fantôme d'une éternité en idée.

Les extraits que j'ai tirés de ses lettres sont plus que suffisants pour faire connaître le caractère de son esprit et de ses mœurs : il me reste à donner une idée de son style par quelques extraits du panégyrique de Trajan, qui est une pièce d'éloquence extrêmement travaillée, et qu'on a toujours regardée comme son chef-d'œuvre.

Panégyrique de Trajan.

J'ai déjà marqué que Pline, après qu'il eut été nommé consul par Trajan, conjointement avec Cornutus Tertullus, son ami intime, reçut ordre du sénat de faire le panégyrique de ce prince au nom de tout l'empire. Il lui adresse toujours la parole, comme s'il était présent. S'il le fut en effet, car on en doute, il en coûta beaucoup à la modestie de l'empereur; mais quelque répugnance qu'il eût à s'entendre louer en face, ce qui est toujours fort désagréable, il ne crut pas devoir s'opposer au décret d'une compagnie si respectable. On juge aisément que Pline, dans cette occasion, fit usage de tout son esprit, auquel la vive reconnaissance dont son cœur était pénétré ajoutait une nouvelle force. Quelques extraits que je vais faire de cette pièce montreront en même temps, et l'éloquence du panégyriste, et les qualités admirables du prince qui y est loué.

Louange universelle de Trajan.

« Sæpe ego mecum, patres conscripti, tacitus agitavi qualem quantumque esse oporteret, cujus ditione nutuque maria, terræ,

pax, bella regerentur; quum interea fingenti formantique mihi principem, quem æquata diis immortalibus potestas deceret, nunquam voto saltem concipere succurrit similem huic quem videmus. Enituit aliquis in bello, sed obsolevit in pace. Alium toga, sed non et arma honestarunt. Reverentiam ille terrore, alius amorem humanitate captavit. Ille quæsitam domi gloriam in publico, hic in publico partam domi perdidit. Postremo adhuc nemo exstitit cujus virtutes nullo vitiorum confinio læderentur. At principi nostro quanta concordia quantusque concentus omnium laudum omnisque gloriæ contigit, ut nihil severitati ejus hilaritate, nihil gravitati simplicitate, nihil majestati humanitate detrahatur! Jam firmitas, jam proceritas corporis, jam honor capitis, et dignitas oris, ad hoc ætatis indeflexa maturitas, nec sine quodam munere deum festinatis senectutis insignibus ad augendam majestatem ornata cæsaries, nonne longe lateque principem ostentant? »

« Je me suis souvent appliqué, messieurs, à me former l'idée « d'un prince digne de l'empire du monde, également propre « à commander sur la terre et sur la mer, dans la paix et dans « la guerre; et j'avoue qu'en l'imaginant au gré de mes désirs, « tel qu'il pût soutenir avec honneur une puissance comparable « à celle des dieux, mes vœux n'ont point été jusqu'à en sou- « haiter un qui ressemblât à notre empereur. L'un s'est illustré « dans la guerre, mais il s'est avili dans la paix. L'autre s'est « acquis dans l'exercice de la[1] magistrature une gloire qu'il a « perdue dans les armées. Celui-là s'est attiré le respect par la « crainte, celui-ci l'amour par la douceur. Tel a su se concilier « dans l'intérieur de sa maison une estime qu'il n'a pu conserver « en public. Tel autre s'est acquis une réputation en public « qu'il a mal soutenue dans sa maison. Enfin jusqu'à ce jour, « nous n'en avions point vu dont les vertus n'eussent reçu nulle « atteinte, et n'eussent approché de quelque vice. Mais quelle « alliance de toutes les rares qualités, quel accord de tous les « genres de gloire n'admirons-nous point dans notre prince! « Sa gaieté prend-elle rien sur la gravité de ses mœurs, son af- « fabilité sur la majesté de son air? Sa taille, sa démarche, ses

[1] A Rome, les princes étaient magistrats et guerriers, et en faisaient également les fonctions.

« traits, cette fleur de santé qui brille encore dans un âge mûr, « ses cheveux que les dieux semblent n'avoir fait blanchir avant « le temps que pour le rendre plus respectable, tout cela n'an« nonce-t-il pas un souverain à tout l'univers? »

Conduite de Trajan dans l'armée.

« Quid quum solatium fessis militibus, ægris opem ferres? Non tibi moris tua inire tentoria, nisi commilitonum ante lustrasses; nec requiem corpori, nisi post omnes, dare. Hac mihi admiratione dignus imperator non videretur si inter Fabricios, et Scipiones, et Camillos talis esset. Tunc enim illum imitationis ardor, semperque melior aliquis accenderet. Postquam vero studium armorum a manibus ad oculos, ad voluptatem a labore translatum est, quam magnum est unum ex omnibus patrio more, patria virtute lætari, et sine æmulo ac sine exemplo secum certare, secum contendere : ac, sicut imperat solus, solum ita esse qui debeat imperare! »

« Qui apporta jamais plus d'attention à consoler les soldats « fatigués par de longues marches, à secourir les malades? Et « qui jamais plus religieusement que vous observa la coutume « de ne se retirer dans son quartier qu'après avoir visité tous les « autres, et de ne prendre de repos qu'après l'avoir assuré à « toute l'armée? Qu'il se trouvât un tel général au milieu des Fa« brices, des Scipions et des Camilles, je m'en étonnerais moins. « Les grands exemples alors réveilleraient son ardeur, et quel« que autre plus vertueux que lui ne cesserait point d'allumer « dans son âme une noble émulation. Mais aujourd'hui que nous « n'aimons plus les combats que dans les spectacles, et que ce « qui était un travail et une fatigue chez nos ancêtres nous ne « le connaissons plus que comme plaisir et délassement, qu'il « est glorieux d'avoir seul conservé les mœurs et les vertus de « nos pères, de n'avoir d'autre modèle à se proposer, d'autre « rival à combattre que soi-même, et, quand seul on occupe la « première place, d'avoir seul tout ce qui la mérite! »

« Veniet tempus quo posteri visere, visendum tradere minoribus suis gestient, quis sudores tuos hauserit campus, quæ refectiones tuas arbores, quæ somnum saxa prætexerint, quod denique tectum

magnus hospes impleveris, ut tunc ipsi tibi ingentium ducum sacra vestigia iisdem in locis monstrabantur. »

« Un temps viendra où nos neveux s'empresseront d'aller « voir et de faire voir à leurs enfants les plaines où vous avez « soutenu de si nobles travaux (à la lettre, les plaines qui ont été « arrosées de vos sueurs); les arbres qui ont prêté leur ombre à « vos repas militaires; les antres où vous preniez votre repos, « les maisons qui ont été honorées de la présence d'un si grand « hôte. Enfin, on montrera dans ces mêmes lieux vos traces « avec autant de soin que vous en avez eu d'y examiner vous-« même celles des fameux capitaines que vous vous plaisiez tant « à suivre. »

« Itaque perinde summis atque infimis carus, sic imperatorem commilitonemque miscueras, ut studium omnium laboremque et tanquam exactor intenderes, et tanquam particeps sociusque relevares. Felices illos quorum fides et industria, non per nuncios et interpretes, sed ab ipso te, nec auribus tuis, sed oculis, probantur! Consecuti sunt, ut absens quoque de absentibus nemini magis quam tibi crederes. »

« Également chéri des grands et des petits, vous avez tellement « confondu le soldat avec le général, qu'en même temps qu'au-« guste surveillant vous animiez le travail de vos soldats, vous « soulagiez aussi leurs fatigues en les partageant avec eux. Heu-« reux ceux qui vous servent! Vous n'en connaissez point le « zèle et la capacité sur la foi d'autrui, mais par vous-même, « et par ce que vous leur avez vu faire. Ils ont le bonheur que « lorsqu'ils sont absents, vous ne vous en rapportez à personne « tant qu'à vous sur ce qui les regarde. »

Retour et entrée de Trajan dans la ville depuis qu'il eut été nommé empereur.

« Ac primum qui dies ille, quo exspectatus desideratusque urbem tuam ingressus es!... Non ætas quemquam, non valetudo, non sexus retardavit quominus oculos insolito spectaculo expleret. Te parvuli noscere, ostentare juvenes, mirari senes, ægri quoque neglecto medentium imperio ad conspectum tui, tanquam ad salutem sanitatem-

que prorepere. Inde alii se satis vixisse te viso, te recepto; alii nunc magis vivendum esse prædicabant. Feminas etiam tunc fecunditatis suæ maxima voluptas subiit, quum cernerent cui principi cives, cui imperatori milites peperissent. Videres referta tecta ac laborantia, ac ne eum quidem vacantem locum qui non nisi suspensum et instabile vestigium caperet; oppletas undique vias, angustumque tramitem relictum tibi; alacrem hinc atque inde populum; ubique par gaudium, paremque clamorem. »

« Que dirai-je de ce jour où Rome, après vous avoir si long-
« temps désiré et attendu, eut enfin le plaisir de vous recevoir?...
« Il n'y eut personne que son âge, son sexe ou sa santé pût empê-
« cher de courir à un spectacle si nouveau. Les enfants s'em-
« pressaient de vous connaître, les jeunes gens de vous montrer,
« les vieillards de vous admirer; les malades même, sans égard
« pour les ordres de leurs médecins, se traînaient sur votre pas-
« sage : on eût dit qu'ils allaient à la guérison et à la santé. Les
« uns s'écriaient qu'ils avaient assez vécu puisqu'ils vous avaient
« vu; les autres disaient que c'était maintenant qu'il était doux
« de vivre. Les femmes se réjouissaient d'avoir mis au monde des
« enfants, voyant à quel prince elles avaient donné des citoyens,
« à quel général elles avaient donné des soldats. On voyait les
« toits plier sous le poids des spectateurs qui s'y étaient portés;
« les places même où l'on ne pouvait se tenir qu'à demi sus-
« pendu étaient occupées. La foule dont les rues étaient pleines
« vous laissait à peine un sentier étroit pour passer à travers le
« peuple rangé en haie; et partout vous trouviez pareilles joies,
« pareilles acclamations. »

Combien l'exemple du prince est puissant!

« Non censuram adhuc, non præfecturam morum recepisti; quia tibi beneficiis potius quam remediis ingenia nostra experiri placet. Et alioqui nescio an plus moribus conferat princeps qui bonos esse patitur, quam qui cogit. Flexibiles quamcunque in partem ducimur a principe, atque, ut ita dicam, sequaces sumus.... Vita principis censura est, eaque perpetua : ad hanc dirigimur, ad hanc convertimur; nec tam imperio nobis opus est quam exemplo : quippe infi-

delis recti magister est metus. Melius homines exemplis docentur quæ imprimis hoc in se boni habent, quod approbant, quæ præcipiunt, fieri posse. »

« Vous n'avez point encore voulu exercer la censure, ni vous « charger de l'inspection des mœurs. Vous aimez mieux nous « porter à la vertu par vos bienfaits que par des remèdes tou- « jours amers. Aussi je ne sais si le prince qui souffre et honore « la pureté des mœurs n'y contribue pas davantage que celui « qui la commande... La vie du prince est une censure conti- « nuelle : nous nous réglons sur elle, nous la prenons pour mo- « dèle; nous avons bien moins besoin de lois que d'exemples : « la crainte enseigne mal à bien vivre. Les exemples ont beau- « coup plus d'autorité. Ils ne portent pas seulement à la vertu, « ils prouvent qu'il n'est pas impossible de la pratiquer. »

La vertu, non les statues, fait honneur aux princes.

« Ibit in secula fuisse principem cui florenti et incolumi nunquam nisi modici honores, sæpius nulli decernerentur... Ac mihi intuenti in sapientiam tuam, minus mirum videtur quod mortales istos caducosque titulos aut depreceris, aut temperes. Scis enim ubi vera principis, ubi sempiterna sit gloria; ubi sint honores, in quos nihil flammis, nihil senectuti, nihil successoribus liceat. Arcus enim, et statuas, aras etiam templaque demolitur et obscurat oblivio, negligit carpitque posteritas : contra contemptor ambitionis et infinitæ potestatis domitor ac frenator animus ipsa vetustate florescit, nec ab ullis magis laudatur quam quibus minime necesse est. Præterea, ut quisquis factus est princeps, extemplo fama ejus, incertum bona an mala, cæterum æterna est. Non ergo perpetua principi fama, quæ invitum manet, sed bona concupiscenda est. Ea porro non imaginibus et statuis, sed virtute ac meritis propagatur. »

« On dira dans tous les siècles qu'il y a eu un prince comblé « de vertus, à qui les hommes de son temps ne décernèrent que « des honneurs médiocres, et à qui souvent ils n'en décernèrent « aucun... Une sagesse si profonde, quand je la considère, me fait « comprendre que nous ne devons pas tant nous étonner si vous « rejetez ou si vous tempérez ces honneurs communs et péris-

« sables. Vous savez en quoi consiste la vraie gloire, la gloire « immortelle d'un prince : vous savez où résident les honneurs « qui ne craignent ni le feu, ni le temps, ni l'envie des succes- « seurs. Il n'est point d'arcs de triomphe, de statues, d'autels, « de temples même qui ne périssent, et qui enfin ne soient ou- « bliés. Si le temps les épargne, la postérité souvent les néglige « ou les critique. Mais celui qui a le courage de mépriser l'am- « bition et de mettre un frein à une puissance accoutumée à « n'en point avoir, s'attire une vénération que la révolution des « siècles ne fait qu'accroître et rajeunir; il n'est jamais tant loué « que de ceux qui ont le plus de liberté de s'en dispenser. Le « prince ne doit donc pas désirer que la renommée parle éter- « nellement de lui : malgré lui elle en parlera; mais il doit sou- « haiter qu'elle ne cesse jamais d'en parler bien. C'est ce que « le mérite et la vertu donnent seuls, et ce qu'on ne peut se « promettre des images et des statues. »

Le bonheur du prince lié avec celui des peuples.

« Fuit tempus, ac nimium diu fuit, quo alia adversa, alia secunda principi et nobis. Nunc communia tibi nobiscum tam læta quam tristia; nec magis sine te nos esse felices quam tu sine nobis potes. An, si posses, in fine votorum adjecisses, UT ITA PRECIBUS TUIS DII ANNUERENT, SI JUDICIUM NOSTRUM MERERI PERSEVERASSES? »

« Un temps a été, et il n'a duré que trop, où notre bonheur « et notre malheur ne se réglaient point sur ceux du prince. « Maintenant, tristesse et joie, tout nous est commun; et il n'est « pas plus possible que nous soyons heureux sans vous qu'il l'est « que vous le soyez sans nous. S'il en était autrement, auriez- « vous ajouté, à la fin de votre prière publique, *que vous ne « demandiez aux dieux leur protection qu'aussi longtemps « que vous continueriez à mériter notre amour?* »

Il est remarquable que c'est par l'ordre de Trajan même qu'on avait apposé une condition aux vœux publics que l'on faisait pour lui : SI BENE REMPUBLICAM ET EX UTILITATE OMNIUM REXERIS; c'est-à-dire, *si vous gouvernez avec justice, et uniquement pour l'avantage de la république.* « O vœux

« (s'écrie Pline) dignes d'être éternellement formés, éternelle-
« ment exaucés! La république a par votre entremise contracté
« avec les dieux. Ils sont engagés à veiller à votre conservation
« tant que vous veillerez à la conservation de la patrie; et si
« vous faites rien de contraire, ils sont obligés de détourner
« leurs regards et leur protection de dessus vous. » *Digna vota, quæ semper suscipiantur, semperque solvantur. Egit cum diis, ipso te auctore, respublica, ut te sospitem incolumemque præstarent, si tu cæteros præstitisses : si contra, illi quoque a custodia tui corporis oculos dimoverent.*

Union admirable entre la femme et la sœur de Trajan.

« Nihil est tam pronum ad simultates quam æmulatio, in feminis præsertim. Ea porro maxime nascitur ex conjunctione, alitur æqualitate, exardescit invidia, cujus finis est odium. Quo quidem admirabilius existimandum est, quod mulieribus duabus in una domo parique fortuna nullum certamen, nulla contentio est. Suspiciunt invicem, invicem cedunt : quumque te utraque effusissime diligat, nihil sua putant interesse utram tu magis ames. Idem utrique propositum, idem tenor vitæ, nihilque ex quo sentias duas esse. »

« Rien n'est plus propre à faire naître des dissensions que la
« jalousie ordinaire entre les femmes. Elle prend sa naissance
« dans les liaisons mêmes qui devraient l'éloigner, elle se nour-
« rit dans l'égalité, elle s'irrite par l'envie, et dégénère enfin en
« haine implacable. C'est ce qui doit nous faire regarder comme
« un prodige de vertu qu'entre deux illustres dames qui habi-
« tent un même palais, dont la fortune est égale, on ne voie ja-
« mais la moindre dispute. Elles se respectent, elles se cèdent
« tour à tour; et quoique toutes deux vous aiment très-tendre-
« ment, elles ne croient point qu'il leur importe laquelle des
« deux vous aimiez le plus. Elles ne se proposent toutes deux
« qu'une même fin; elles n'ont qu'un même genre de vie : enfin
« rien ne vous fait apercevoir que ce sont deux personnes. »

Trajan était sensible aux douceurs de l'amitié.

« Jam etiam et in privatorum animis exoleverat priscum mortalium bonum, amicitia, cujus in locum migraverant assentationes, blan-

ditiæ, et, pejor odio, amoris simulatio. Etenim in principum domo nomen tantum amicitiæ, inane scilicet irrisumque, manebat. Nam quæ poterat esse inter eos amicitia, quorum sibi alii domini, alii servi videbantur? Tu hanc pulsam et errantem reduxisti. Habes amicos, quia amicus ipse es. Neque enim, ut alia subjectis, ita amor imperatur; neque est ullus affectus tam erectus, et liber, et dominationis impatiens, nec qui magis vices exigat. »

« L'amitié, ce bien précieux, qui faisait autrefois la félicité des « mortels, était bannie même du commerce des hommes privés, « et à sa place avaient succédé la flatterie, les paroles officieu« ses, et un fantôme d'amitié, plus dangereux que la haine. Si « le nom d'amitié était encore connu dans la maison des prin« ces, il n'y était qu'un objet de mépris et de raillerie. Quelle « amitié pouvait régner entre ceux qui se regardaient récipro« quement comme maîtres et esclaves ? Vous l'avez rappelée d'un « long exil. Vous avez des amis, parce que vous savez l'être : « car un prince ne commande point l'amitié comme il peut com« mander le reste. Ce sentiment veut être libre; il a quelque « chose de grand, est ennemi de la contrainte, et exige rigou« reusement autant qu'il donne. »

Pouvoir souverain des affranchis sous les mauvais empereurs.

« Plerique principes, quum essent civium domini, libertorum erant servi. Horum consiliis, horum nutu regebantur; per hos audiebant, per hos loquebantur; per hos præturæ etiam, et sacerdotia, et consulatus, imo et ab his petebantur. Tu libertis tuis summum quidem honorem, sed tanquam libertis, habes; abundeque his sufficere credis si probi et frugi existimentur. Scis enim præcipuum esse indicium non magni principis magnos libertos. »

« La plupart de nos empereurs étaient maîtres des citoyens, « et esclaves de leurs affranchis. Ils ne se gouvernaient que par « le conseil de ces sortes de gens; ils n'avaient de volonté que « la leur; ils n'entendaient, ils ne parlaient que par eux. Par eux « on obtenait la préture, le sacerdoce et le consulat; ou plutôt « c'était à eux qu'il fallait les demander. Pour vous, vous consi« dérez beaucoup vos affranchis, mais vous ne les considérez

« que comme des affranchis, et vous croyez qu'ils sont assez ho« norés s'ils passent pour gens de bien : car vous savez qu'il n'y « a pas de marque plus infaillible de la petitesse du prince que « la grandeur de ses affranchis. »

Le prince ne peut s'élever qu'en s'abaissant.

« Cui nihil ad augendum fastigium superest, hic uno modo crescere potest, si se ipse submittat, securus magnitudinis suæ. Neque enim ab ullo periculo fortuna principum longius abest, quam ab humilitate. »

« Il ne reste à celui qui est parvenu jusqu'au comble des hon« neurs qu'un seul moyen pour s'élever, c'est que, sûr de sa « propre grandeur, il sache en descendre. De tous les périls que « les princes peuvent courir celui qu'ils doivent craindre le « moins, c'est de s'avilir en s'abaissant. »

En quoi consiste la grandeur des princes.

« Ut felicitatis est quantum velis posse, sic magnitudinis velle quantum possis. »

« Si c'est le souverain bonheur que de pouvoir faire tout le « bien qu'on veut, c'est le comble de la grandeur que de vouloir « faire tout le bien qu'on peut. »

Du style de Pline.

Le panégyrique de Pline a toujours passé pour son chef-d'œuvre, même de son temps, où l'on avait de lui plusieurs pièces d'éloquence qui lui avaient acquis une grande réputation dans le barreau. Il n'est pas étonnant qu'ayant à louer, en qualité de consul et par ordre du sénat, un prince aussi accompli que l'était Trajan, qui d'ailleurs l'avait comblé de bienfaits, il ait fait un effort de génie pour lui marquer sa reconnaissance particulière, et en même temps la joie universelle de tout l'empire. L'esprit brille partout dans ce discours, mais le cœur de Pline s'y fait encore plus sentir ; et l'on sait que c'est du cœur que part la véritable éloquence [1].

[1] « Pectus est quod disertos facit. » (QUINTIL. lib. 3, ep. 18.)

En prononçant ce panégyrique, il ne lui donna pas autant d'étendue qu'il en a maintenant. Ce ne fut qu'après coup, après l'action, qu'en habile peintre il ajouta de nouveaux traits au portrait de son héros, mais tous d'après nature, et qui, bien loin d'en altérer la ressemblance et la vérité, ne servaient qu'à la rendre encore plus sensible. Il nous apprend lui-même ce qui l'avait porté à en user de la sorte [1]. « Ma première vue, « dit-il, a été de faire aimer encore davantage à l'empereur ses « vertus, par les charmes d'une louange naïve. J'ai voulu en « même temps tracer à ses successeurs, par son exemple mieux « que par aucun précepte, la route de la solide gloire. S'il y a « beaucoup d'honneur à former les princes par de nobles leçons, « il y a bien autant d'embarras dans cette entreprise, et peut-« être encore plus de présomption. Mais laisser à la postérité « l'éloge d'un prince accompli, montrer comme d'un phare aux « empereurs qui viendront après lui une lumière qui les guide, « c'est tout à la fois être aussi utile et plus modeste. » Il était difficile de leur proposer un modèle plus parfait. On peut dire que Trajan réunissait toutes les qualités d'un grand prince en une seule, qui était d'être intimement convaincu qu'il était empereur non pour lui, mais pour les peuples. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit ici.

Le style de ce discours est élégant, fleuri, lumineux, tel que le doit être celui d'un panégyrique, où il est permis d'étaler avec pompe tout ce que l'éloquence a de plus brillant. Les pensées y sont belles, solides, en grand nombre, et souvent paraissent toutes neuves. Les expressions, quoique assez simples pour l'ordinaire, n'ont rien de bas, rien qui ne convienne au sujet, et qui n'en soutienne la dignité. Les descriptions sont vives, naturelles, circonstanciées, pleines d'images naïves, qui

[1] « Officium consulatus injunxit mihi ut reipublicæ nomine principi gratias agerem. Quod ego in senatu quum ad rationem et loci et temporis ex more fecissem, bono civi convenientissimum credidi, eadem illa spatiosius et uberius volumine amplecti. Primum, ut imperatori nostro virtutes suæ veris laudibus commendarentur; deinde ut futuri principes, non quasi a magistro, sed tamen sub exemplo præmonerentur, qua potissimum via possent ad eamdem gloriam niti. Nam præcipere qualis esse debeat princeps, pulchrum quidem, sed onerosum ac prope superbum est. Laudare vero optimum principem, ac per hoc posteris, velut e specula, lumen quod sequantur ostendere, idem utilitatis habet, arrogantiæ nihil. »

mettent l'objet sous les yeux, et le rendent sensible. Tout le discours est rempli de maximes et de sentiments véritablement dignes du prince qu'on y loue.

Cependant il me semble que ce discours, quelque beau et quelque éloquent qu'il soit, ne peut point être mis dans le genre sublime. On n'y voit point, comme dans les harangues de Cicéron, j'entends même celles du genre démonstratif, de ces expressions vives et énergiques, de ces pensées nobles et sublimes, de ces tours hardis et frappants, de ces figures pleines de feu et de vivacité, qui étonnent, qui surprennent, et qui ravissent l'âme hors d'elle-même. Son éloquence ne ressemble point à ces grands fleuves qui roulent leurs eaux avec bruit et majesté, mais plutôt à une claire et agréable fontaine, qui coule lentement à l'ombre des arbres dont ses bords sont embellis. Pline laisse son lecteur tranquille, et ne le tire point de son assiette naturelle. Il plaît, mais par endroits et par parties. Une sorte de monotonie qui règne dans tout le panégyrique fait qu'on a peine à en soutenir une lecture entière et suivie, au lieu que la harangue de Cicéron la plus longue est celle qui paraît la plus belle et qui fait le plus de plaisir. Il faut ajouter que le style de Pline se sent un peu du goût d'antithèses, de pensées coupées, de tours recherchés, qui dominait de son temps. Il ne s'y livrait pas, mais il était obligé de s'y prêter. Le même goût règne dans ses lettres : mais il y est moins choquant, parce que ce sont toutes pièces détachées, où cette sorte de style ne déplaît pas : je crois pourtant qu'elles doivent être mises aussi beaucoup au-dessous de celles de Cicéron. Mais, tout bien pesé, tout bien examiné, et les lettres de Pline et son panégyrique méritent l'estime et l'approbation que tous les siècles leur ont accordées. J'ajouterai que son traducteur doit la partager avec lui.

Anciens panégyriques.

Nous avons un recueil de harangues latines, intitulé *Panegyrici veteres,* qui renferme le panégyrique de plusieurs empereurs romains : celui de Pline est à la tête; il est suivi de onze autres pièces du même genre. Ce recueil, outre qu'il contient

beaucoup de faits qui ne se trouvent point ailleurs, peut être fort utile pour ceux qui sont chargés de faire des panégyriques. La bonne antiquité ne nous fournit point de modèles de ces sortes de discours, excepté la harangue de Cicéron pour la loi Manilia, et quelques endroits de ses autres harangues, qui sont des chefs-d'œuvre achevés dans le genre démonstratif. Il ne faut pas s'attendre à trouver la même beauté ni la même délicatesse dans les panégyriques dont je parle. L'éloignement du siècle d'Auguste avait fait déchoir beaucoup l'éloquence, qui n'avait plus cette ancienne pureté de langage, cette finesse d'expression, cette sobriété d'ornements, cet air simple et naïf, relevé, quand il le fallait, par une grandeur et une noblesse de style admirables. Mais on trouve dans ces discours beaucoup d'esprit, de fort belles pensées, de tours heureux, de vives descriptions, et des louanges très-solides.

Pour en donner quelque idée, je me contenterai d'en transcrire ici deux endroits en latin seulement. Ils sont tirés du panégyrique prononcé par Nazaire en l'honneur du grand Constantin, le jour de la naissance des deux Césars ses fils [1]. Saint Jérôme parle de ce Nazaire comme d'un célèbre orateur; et il dit qu'il avait une fille aussi estimée que lui pour l'éloquence [2].

Premier endroit.

Nazaire parle ici des deux Césars.

« Nobilissimorum Cæsarum laudes exsequi velle, studium quidem dulce, sed non et cura mediocris est; quorum in annis pubescentibus non erupturæ virtutis tumens germen, non flos præcursor indolis bonæ lætior quam uberior apparet; sed jam facta grandifera, et contra rationem ætatis maximorumque fructuum matura perceptio. Quorum alter jam obterendis hostibus gravis terrorem paternum, quo semper barbaria omnis intremuit, derivare ad nomen suum cœpit; alter jam consulatum, jam venerationem sui, jam patrem sentiens, si quid intactum aut parens aut frater reservet, declarat mox victorem futurum, qui animo jam vincit ætatem. Rapitur quippe ad similitudinem suorum excellens quæque natura, nec sensim ac

[1] An. J. C. 321.

[2] Il avait été maître de rhétorique ou d'éloquence à Bordeaux.

lente indicium promit boni, quum involucra infantiæ vividum rumpit ingenium. »

Second endroit.

Nazaire loue dans Constantin une vertu bien rare dans les princes, mais bien estimable : c'est la continence. Il y ajoute aussi quelques autres louanges.

« Jam illa vix audeo de tanto principe commemorare, quod nullam matronarum cui forma emendatior fuerit boni sui piguit; quum sub abstinentissimo imperatore species luculenta non incitatrix licentiæ esset, sed pudoris ornatrix. Quæ sine dubio magna, seu potius divina laudatio, sæpe et in ipsis etiam philosophis, non tam re exhibita, quam disputatione jactata. Sed remittamus hoc principi nostro, qui ita temperantiam ingenerare omnibus cupit, ut eam non ad virtutum suarum decus adscribendam, sed ad naturæ ipsius honestatem referendam arbitretur. Quid faciles aditus? quid aures patientissimas? quid benigna responsa? quid vultum ipsum augusti decoris gravitate, hilaritate permixta, venerandum quiddam et amabile renidentem, quis digne exsequi possit? »

Peut-on rien de plus solide que cette pensée? *Nulle dame, quelque belle qu'elle ait été, n'a eu lieu de s'en repentir : parce que sous un prince aussi sage que Constantin la beauté n'est point un attrait à la licence, mais un ornement à la pudeur.* Et pouvait-elle être mieux exprimée? *quum sub abstinentissimo imperatore species luculenta non incitatrix licentiæ esset, sed pudoris ornatrix.*

LIVRE VINGT-HUITIÈME.

DES SCIENCES SUPÉRIEURES.

Nous voici arrivés à ce qu'il y a de plus grand et de plus élevé dans l'ordre des connaissances naturelles ; j'entends la philosophie et les mathématiques, qui en sont une branche, qui ont sous elles un grand nombre d'arts et de sciences qui en dépendent ou qui y ont rapport, et dont l'étude demande, pour y réussir, de la force et de l'étendue d'esprit, et perfectionne à son tour ces qualités naturelles. On conçoit bien que des matières si variées, si étendues, si importantes, ne peuvent être traitées ici que très-superficiellement. Je ne prétends pas même les embrasser toutes, ni en faire un détail exact. J'en cueillerai la fleur, pour ainsi dire, et je m'arrêterai à ce qui me paraîtra le plus propre à satisfaire, ou plutôt à exciter la curiosité des lecteurs peu éclairés sur ces matières, et à leur donner une légère idée de l'histoire des grands hommes qui se sont distingués dans ces sciences, et des progrès qu'elles ont pu faire en passant des anciens aux modernes; car il n'en est pas ici comme des belles lettres, où certainement, pour ne rien dire de plus, les siècles postérieurs n'ont rien ajouté aux productions d'Athènes et de Rome.

Toutes les sciences dont je dois ici parler peuvent se diviser en deux parties, qui sont la philosophie et les mathématiques. La philosophie fera la matière de ce vingt-huitième livre, et les mathématiques celle du suivant, qui sera le dernier.

DE LA PHILOSOPHIE.

La philosophie est l'étude de la nature et de la morale fondée sur le raisonnement. Cette science fut d'abord appelée *sagesse*, σοφία; et ceux qui en faisaient profession, *sages*, σοφοί. Ces noms parurent trop fastueux à Pythagore, et il leur en substitua de plus modestes, appelant cette science *philosophie*, c'est-à-dire amour de la sagesse; et ceux qui l'enseignaient ou qui s'y appliquaient, *philosophes*, c'est-à-dire amateurs de la sagesse.

Presque dans tous les temps et dans toutes les nations policées il y a eu des hommes studieux et d'un esprit élevé qui ont cultivé cette science avec un grand soin : les prêtres en Égypte, les mages dans la Perse, les Chaldéens à Babylone, brahmanes ou gymnosophistes chez les Indiens, les druides chez les Gaulois. Quoique la philosophie doive son origine à plusieurs de ceux que je viens de nommer, je ne la considérerai ici qu'autant qu'elle a paru dans la Grèce, qui lui a donné un nouvel éclat, et qui en est devenue comme l'école générale. Ce ne sont pas seulement quelques particuliers, épars çà et là en différentes régions, qui fassent de temps en temps d'heureux efforts et qui jettent par leurs écrits et par leur réputation une lumière brillante, mais courte et passagère; la Grèce, par un privilége singulier, a nourri et formé dans son sein pendant une longue suite de siècles non interrompue une foule, ou, pour mieux dire, un peuple de philosophes uniquement occupés à chercher la vérité, dont plusieurs, dans cette vue, renonçaient à leurs biens, quittaient leur patrie, entreprenaient de longs et pénibles voyages, et passaient toute leur vie dans l'étude jusqu'à une extrême vieillesse.

Peut-on croire que ce concours d'hommes savants et studieux, si persévérant, et d'une si longue durée dans un seul et même pays, n'ait été l'effet que du hasard, et non d'une providence particulière qui a suscité cette nombreuse suite de philosophes pour maintenir et perpétuer l'ancienne tradition sur certaines vé-

rités essentielles et capitales? Combien leurs préceptes sur la morale, sur les vertus, sur les devoirs, ont-ils été utiles pour empêcher le débordement des vices! Quel affreux désordre, par exemple, aurait-on vu si la secte épicurienne eût été seule et dominante! Combien leurs disputes ont-elles servi pour conserver les dogmes importants de la distinction de la matière et de l'esprit, de l'immortalité de l'âme, de l'existence d'un Être souverain. Il n'est pas douteux que Dieu leur avait découvert sur tous ces points d'admirables principes, préférablement à tant d'autres peuples que la barbarie tenait dans une profonde ignorance[1].

Il est vrai que parmi ces philosophes plusieurs ont avancé d'étranges absurdités. Tous même, selon saint Paul[2], *ont retenu la vérité de Dieu dans l'injustice..., ne l'ayant point glorifié comme Dieu, et ne lui ayant point rendu grâce.* Aucune école n'a jamais osé soutenir ni prouver l'unité d'un Dieu, quoique les plus habiles philosophes fussent tous pleinement convaincus de cette vérité. Dieu a voulu nous apprendre par leur exemple ce qu'est et ce que peut l'homme abandonné à lui seul. Pendant quatre cents ans et plus, tous ces beaux esprits si subtils, si pénétrants, si profonds, n'ont cessé de disputer, d'examiner, de dogmatiser, sans pouvoir convenir de rien entre eux, et sans rien finir. Ce n'était pas eux que Dieu avait destinés pour être la lumière du monde : *non hos elegit Dominus*[3].

La philosophie chez les Grecs s'est divisée en deux grandes sectes : l'une appelée l'*ionique*, fondée par Thalès, qui était d'Ionie; l'autre nommée l'*italique*, parce que c'est dans cette partie de l'Italie appelée *la Grande Grèce* qu'elle a été établie par Pythagore. L'une et l'autre se partagent en plusieurs autres branches, comme on le verra bientôt.

Voilà en gros la matière de la dissertation que j'entreprends de donner sur la philosophie ancienne. Elle deviendrait immense si je songeais à la traiter à fond, ce qui ne convient point au plan que je me propose. Je me contenterai donc, en exposant l'histoire et les sentiments de ceux qui se sont le plus distingués parmi ces philosophes, de rapporter ce qui me paraîtra le plus

[1] « Quod notum est Dei, manifestum est in illis : Deus enim illis manifestavit. »

[2] Rom. I, 19 et 21.

[3] Barut.



important, le plus instructif, le plus propre à satisfaire la juste curiosité d'un lecteur qui regarde les actions et les opinions de ces philosophes comme une partie essentielle de l'histoire, mais dont il lui suffit d'avoir une connaissance superficielle et une idée générale. Mes guides seront, parmi les anciens, Cicéron dans ses œuvres philosophiques, et Diogène Laërce dans son traité des philosophes, et, parmi les modernes, le savant Stanley, Anglais, qui a fait un excellent ouvrage sur cette matière.

Je diviserai ma dissertation en deux parties : dans la première je rapporterai l'histoire des philosophes, sans m'étendre beaucoup sur leurs sentiments ; dans la seconde je traiterai l'histoire de la philosophie même, en exposant les principaux dogmes des différentes sectes.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE DES PHILOSOPHES.

Je parcourrai toutes les sectes de la philosophie ancienne, et je donnerai une histoire abrégée des philosophes qui s'y sont le plus distingués.

CHAPITRE PREMIER.

HISTOIRE DES PHILOSOPHES DE LA SECTE IONIQUE JUSQU'AU PARTAGE QUI S'EN FIT EN PLUSIEURS BRANCHES.

La secte ionique, à compter depuis Thalès, qui en est regardé comme le fondateur, jusqu'à Philon et Antiochus, que Cicéron entendit, a duré plus de cinq cents ans.

THALÈS.

Thalès était de Milet, ville célèbre de l'Ionie. Il vint au monde la première année de la 35e olympiade [1].

[1] Diog. Laert. AN. M. 3364. Av. J. C. 640.

Pour profiter des lumières de ce qu'il y avait alors de plus habiles gens il fit plusieurs voyages, selon la coutume des anciens : d'abord dans l'île de Crète, puis dans la Phénicie, et enfin dans l'Égypte, où il consulta les prêtres de Memphis, qui cultivaient avec un soin extrême les sciences supérieures. Il apprit sous ces grands maîtres la géométrie, l'astronomie et la philosophie. Un disciple de cette espèce ne l'est pas longtemps; aussi Thalès passa-t-il bien vite des leçons aux découvertes. Ses maîtres de Memphis apprirent de lui le moyen de mesurer exactement les immenses pyramides qui subsistent encore [1].

L'Égypte était gouvernée pour lors par Amasis, prince qui aimait les lettres, parce qu'il était lui-même fort lettré. Il fit tout le cas qu'il devait du mérite de Thalès, et lui donna des marques publiques de son estime; mais ce philosophe grec, amateur de la liberté et de l'indépendance, n'avait pas ce qu'il fallait pour se maintenir à la cour. Il était grand astronome, grand géomètre, excellent philosophe, mais mauvais courtisan. La manière trop libre dont il déclamait contre la tyrannie déplut à Amasis, et lui fit prendre contre lui des impressions de défiance et de crainte qu'il ne se mit pas trop en peine d'effacer, et qui furent suivies, peu de temps après, de sa disgrâce entière. La Grèce en profita. Thalès quitta la cour, et revint à Milet répandre dans le sein de sa patrie les trésors de l'Égypte.

Le grand progrès qu'il avait fait dans les sciences le fit mettre au nombre des sept sages de la Grèce, si vantés dans l'antiquité. De ces sept sages il n'y eut que Thalès qui fonda une secte de philosophes, parce qu'il s'appliqua à la contemplation de la nature, forma une école et un corps de doctrine, eut des disciples et des successeurs. Les autres ne se firent remarquer que par un genre de vie plus réglé, et par quelques préceptes moraux qu'ils donnèrent dans les occasions.

J'ai parlé ailleurs [2] avec quelque étendue de ces sages, aussi bien que de plusieurs circonstances de la vie de Thalès, de son séjour à la cour de Crésus, roi de Lydie, et de son entretien avec Solon. J'y ai rapporté le mot plaisant et sensé d'une femme

[1] Voy. plus haut la note à ce sujet, tom. II, p. 263. — L.

[3] Hist. ancienne tome II [page 264 de cette édition.]

qui le vit tomber dans une fosse lorsqu'il contemplait les astres : *Comment*, lui dit-elle, *pourriez-vous connaître ce qui se fait dans le ciel, puisque vous ne voyez pas ce qui est proche de vos pieds?* Et le tour ingénieux dont il se servit pour éluder les poursuites de sa mère, qui le pressait de se marier, en lui répondant, lorsqu'il était jeune : *Il n'est pas encore temps;* et lorsqu'il fut sur le retour : *Il n'est plus temps*.

Les raisons qui avaient empêché Thalès de se donner des chaînes en s'engageant dans le mariage lui firent préférer une vie douce et tranquille aux emplois les plus brillants. Animé d'un désir vif de connaître la nature, il l'étudia assidument dans un heureux loisir, que lui donnait une retraite exacte, impénétrable au tumulte, mais ouverte à tous ceux que l'amour de la vérité ou le besoin de ses conseils lui amenait. Il n'en sortait que très-rarement : c'était pour aller prendre un repas frugal chez Thrasybule, son ami, qui devint par ses talents roi de Milet, dans le temps du traité que les Milésiens firent avec Alyate II, roi de Lydie.

Cicéron dit que Thalès est le premier des Grecs qui ait traité des matières de physique[1].

On lui donne la gloire d'avoir fait plusieurs belles découvertes dans l'astronomie, dont l'une, qui regarde la grandeur du diamètre du soleil comparé au cercle de son mouvement annuel, lui faisait grand plaisir. Aussi un homme riche, à qui il en fit part, offrant à ce philosophe pour récompense tout ce qu'il voudrait, Thalès ne lui en demanda point d'autre, sinon qu'il fît honneur de cette découverte à celui qui en était l'auteur. On reconnaît ici le vrai caractère des savants, infiniment plus sensibles à l'honneur d'une nouvelle découverte qu'aux plus grandes récompenses, et la vérité de ce que disait Tacite en parlant d'Helvidius Priscus, *que la dernière chose dont les gens même les plus sages se dépouillent, c'est le désir de la gloire*[2]. Il se distingua fort par son habileté à prédire dans une grande exactitude les éclipses du soleil et de la lune, ce qui

[1] Cic. de Nat. Deor. l. 1, n. 25 [Apul. in Florid.]

[2] « Erant quibus appetentior famæ videbatur, quando etiam sapientibus cupido gloriæ novissima exuitur. » (TACIT. *Hist.* lib. 4, cap. 6.)

était regardé pour lors comme une chose bien merveilleuse.

Saint Clément d'Alexandrie rapporte, d'après Diogène Laërce, deux belles paroles de Thalès. Interrogé un jour ce qu'était Dieu [1] : *Cest, dit-il, ce qui n'a ni commencement ni fin.* Un autre lui demandant si l'homme pouvait dérober à Dieu la connaissance de ses actions : *Comment pourrait-il le faire,* répondit-il, *puisqu'il n'est pas en son pouvoir de lui cacher même ses pensées?* Valère Maxime ajoute que Thalès parlait ainsi [2] afin que l'idée de la présence de Dieu aux pensées les plus secrètes de l'âme obligeât les hommes à tenir leur cœur, non moins que leurs mains, dans une grande pureté. Cicéron fait précisément la même remarque, quoique en termes un peu différents. Thalès [3], dit-il, qui tenait le premier rang parmi les sept sages de la Grèce, croyait qu'il était de la dernière importance que les hommes fussent bien convaincus que la Divinité remplissait tout et voyait tout, et que c'était là le moyen de les rendre plus sages et plus religieux.

Il mourut la première année de la 58e olympiade [4], âgé de quatre-vingt-douze ans, dans le même temps qu'il assistait à la célébration des jeux olympiques.

ANAXIMANDRE.

Thalès eut pour successeur Anaximandre, son disciple et son compatriote. L'histoire ne nous a rien conservé du détail de ses actions. Il s'écarta en plusieurs points de la doctrine de son maître. On prétend qu'il avertit les Lacédémoniens du terrible tremblement de terre qui renversa leur ville [5]. Anaximène prit sa place.

[1] « Rogatus Thales quid sit Deus? Id, inquit, quod neque habet principium nec finem. Quum autem rogasset alius, an Deum lateat homo aliquid agens: Et quomodo, inquit, qui ne cogitans quidem? »

[2] « Mirifice Thales. Nam interrogatus an facta hominum deos fallerent : Nec cogitata, inquit. Ut non solum manus, sed etiam mentes puras habere vellemus; quum secretis cogitationibus nostris cœleste numen adesse crederemus. » (VAL. MAX. lib. 7, cap. 2.)

[3] « Thales, qui sapientissimus inter septem fuit, dicebat, homines existimare oportere deos omnia cernere, deorum omnia esse plena, fore enim omnes castiores. » (CIC. *de Leg.* lib. 2, n. 26.)

[4] AN. M. 3456. AV. J. C. 548.

[5] Cic. de Divin. l. 1, n. 112.

ANAXAGORE.

Anaxagore l'un des plus illustres philosophes de l'antiquité, naquit à Clazomène, dans l'Ionie, environ la 70e olympiade [1], et fut disciple d'Anaximène. La noblesse de son extraction, ses richesses, et la générosité qui le porta à abandonner son patrimoine le rendirent fort considérable. Regardant les soins d'une famille et d'un héritage comme des obstacles au goût qu'il se sentait pour la contemplation [2], il y renonça absolument, afin de donner tout son temps et toute son application à l'étude de la sagesse et à la recherche de la vérité, qui faisaient son unique plaisir. Quand, de retour dans sa patrie après un long voyage [3], il eut vu toutes ses terres abandonnées et incultes, loin d'en regretter la perte : *J'étais perdu*, s'écria-t-il, *si tout cela n'avait péri* [4]. Socrate, employant à son ordinaire l'ironie, montre que les sophistes de son temps avaient plus de sagesse qu'Anaxagore, puisqu'au lieu d'abandonner comme lui leur patrimoine, ils travaillaient ardemment à s'enrichir, désabusés qu'ils étaient de la sottise du vieux temps, et persuadés que *le sage doit être sage pour lui-même*, c'est-à-dire qu'il doit appliquer ses soins et son industrie à amasser le plus d'argent qu'il lui sera possible.

Anaxagore, pour se donner tout entier à l'étude, renonça aux honneurs et aux soins du gouvernement. Personne cependant n'était plus en état d'y réussir que lui. On peut juger de son habileté en ce genre par les progrès merveilleux qu'il fit faire dans la politique à Périclès, son élève [5]. Il lui inspira ces manières graves et majestueuses qui le rendirent si capable de gouverner la république. Il le prépara à cette éloquence sublime et victorieuse qui le rendit si puissant. Il lui apprit à craindre les dieux sans superstition. En un mot, il était son conseil, et

[1] An. M. 3504. Av. J. C. 500.

[2] « Quid aut Homero ad delectationem animi ac voluptatem, aut cuiquam docto defuisse unquam arbitramur? An, ni ita se res haberet, Anaxagoras, aut hic ipse Democritus, agros et patrimonia sua reliquissent, huic discendi quærendique divinæ delectationi toto se animo dedissent? » (Cic. *Tusc. Quæst.* lib. 5, 114 et 115.)

[3] « Quum e diutina peregrinatione patriam repetisset, possessionesque desertas vidisset : NON ESSEM, inquit, EGO SALVUS, NISI ISTÆ PERIISSENT. » (VAL. MAX. lib. 8, cap 7.)

[4] Plato, in Hip. maj. pag. 283.

[5] Plut. in Pericl. p. 154.

l'aidait de ses avis dans les affaires les plus importantes, comme Périclès lui-même lui en rend témoignage [1]. J'ai marqué ailleurs le peu de soin que celui-ci prit de son maître, jusque-là qu'Anaxagore, manquant du nécessaire, résolut de se laisser mourir de faim. Sur cette nouvelle, Périclès étant accouru à son logis, et le pressant vivement de renoncer à cette funèste résolution : *Quand on veut faire usage d'une lampe*, reprit le philosophe, *on a soin d'y verser de l'huile et de l'entretenir.*

Absorbé dans l'étude des secrets de la nature, qui était sa passion [2], il avait renoncé également et aux richesses et aux affaires publiques. Un jour qu'on lui demanda s'il ne se souciait donc point en aucune sorte de son pays ? *Oui*, dit-il en levant la main vers les cieux, *j'ai un soin extrême de ma patrie.* Une autre fois on lui demanda pourquoi il était né ; il répondit : *Pour contempler le soleil, la lune et le ciel.* Est-ce donc là la destination de l'homme?

Il était venu à Athènes à l'âge de vingt ans, vers la première année de la 75e olympiade [3], à peu près dans le temps de l'expédition de Xerxès contre la Grèce. Il y a des auteurs qui disent qu'il y transporta l'école philosophique qui avait fleuri dans l'Ionie depuis son fondateur Thalès. Il demeura à Athènes et y enseigna pendant trente ans.

On rapporte diversement les circonstances et l'issue du procès d'impiété qui lui fut suscité dans Athènes. Le sentiment de ceux qui croient que Périclès ne trouva point de moyens plus sûrs de sauver ce philosophe que de le faire sortir d'Athènes paraît le plus vraisemblable. Le sujet ou plutôt le prétexte d'une accusation si grave fut ce qu'il enseignait sur la nature du soleil, qu'il définissait *une masse de matière enflammée*, comme si par là il eût dégradé le soleil et l'eût retranché du nombre des dieux. On a de la peine à comprendre que dans une ville aussi savante qu'Athènes un philosophe n'ait pu expliquer par des raisons de physique les propriétés des astres sans courir risque de la vie. Mais toute cette affaire était une intrigue et une cabale de gens ennemis de Périclès, qui voulaient le perdre, et qui

[1] Plut. in Pericl. p. 162.
[2] Diog. Laert.
[3] Ibid. AN. M. 3524. Av. J. C. 480.

tentèrent de le rendre lui-même suspect d'impiété, à cause de la grande liaison qu'il avait avec ce philosophe.

Anaxagore fut jugé par contumace, et condamné à mort. Quand il en apprit la nouvelle, il dit, sans faire paraître d'émotion : *Il y a longtemps que la nature a prononcé contre mes juges, aussi bien que contre moi, un arrêt de mort.* Il passa le reste de sa vie à Lampsaque. Dans une maladie, qui fut pour lui la dernière, ses amis lui demandant s'il voulait qu'après sa mort on le fît porter à Clazomène, sa patrie : *Cela n'est pas nécessaire* [1], leur dit-il, *le chemin aux enfers* [2] *n'est pas plus long d'un lieu que d'un autre.* Les principaux de la ville l'étant allés visiter pour recevoir ses derniers ordres et pour savoir ce qu'il désirait d'eux après sa mort, il répondit qu'il ne souhaitait autre chose sinon que le jour anniversaire de sa mort fût un congé pour les jeunes gens. Cela fut exécuté, et la coutume en durait encore du temps de Diogène Laërce. On dit qu'il vécut soixante-deux ans. On lui rendit de grands honneurs, jusqu'à lui ériger un autel.

ARCHÉLAUS.

Archélaüs, d'Athènes selon quelques-uns, de Milet selon d'autres, fut disciple et successeur d'Anaxagore, dans la doctrine duquel il fit peu de changements. Quelques-uns ont dit que ce fut lui qui transporta la philosophie d'Ionie à Athènes. Il s'attacha principalement à la physique, comme ses prédécesseurs ; mais il se mêla aussi de la morale un peu plus qu'ils n'avaient fait. Il forma un disciple qui la mit bien en honneur, et en fit son étude capitale.

SOCRATE.

Ce disciple d'Archélaüs, c'est le fameux Socrate, qui l'avait été aussi d'Anaxagore. Il naquit la quatrième année de la 77e olympiade [4], et mourut la première de la 95e [3], après avoir vécu soixante-dix ans.

[1] « Nihil necesse est, inquit : undique enim ad inferos tantumdem viæ est. » (Cic. *Tusc.* l. 1, n. 104.)

[2] Les anciens entendaient par ce mot le lieu où les âmes de tous les hommes se rendaient après leur mort.

[3] An. M. 3534.

[4] An. M. 3605.

Cicéron, en plus d'un endroit, a remarqué [1] que Socrate, considérant que toutes les vaines spéculations sur les choses de la nature ne menaient à rien d'utile, et ne contribuaient point à rendre l'homme plus vertueux, s'attacha uniquement à étudier les mœurs. *Il fut le premier* [2], dit-il, *qui tira la philosophie du ciel,* où jusque-là elle s'était occupée à contempler le cours des astres; *qui l'établit dans les villes, qui l'introduisit dans les maisons particulières, et qui l'obligea à tourner ses recherches sur ce qui regarde les mœurs, les devoirs de la vie, les vertus et les vices.* C'est donc avec raison que Socrate est regardé comme le fondateur de la philosophie morale chez les Grecs.

Ce n'est pas qu'il n'eût étudié à fond les autres parties de la philosophie : il les possédait toutes parfaitement, et s'y était rendu très-habile. Mais, comme il les jugeait peu utiles pour la conduite de la vie, il en fit peu d'usage; et, si l'on en croit Xénophon [3], jamais, dans ses disputes, on ne l'entendit parler ni d'astronomie, ni de géométrie, ni de ces autres sciences sublimes, qui jusqu'à lui faisaient l'unique occupation des philosophes; en quoi il paraît vouloir contredire et réfuter Platon, qui met souvent dans la bouche de Socrate ces sortes de matières.

Je ne dirai rien ici ni des circonstances de la vie et de la mort de Socrate, ni de ses sentiments, je l'ai fait ailleurs avec assez d'étendue. Il ne me reste à parler que de ses disciples, qui, se faisant tous honneur de reconnaître Socrate pour leur chef, se partagèrent néanmoins en différents sentiments.

XÉNOPHON.

Xénophon fut certainement un des plus illustres disciples de Socrate, mais il ne forma point de secte; et c'est pour cette raison que je le sépare des autres. Il était aussi grand guerrier que philosophe. On sait quelle part il eut à la fameuse retraite des Dix mille : j'en ai fait le récit dans toute son étendue.

Son attachement au parti du jeune Cyrus, qui s'était déclaré

[1] Academ. Quæst. l. 1, n. 15.

[2] « Socrates primus philosophiam devocavit e cœlo, et in urbibus collocavit, et in domos etiam introduxit, et coegit de vita et moribus, rebusque bonis et malis quærere. » (CIC. *Tusc. Quæst.* lib. 5, n. 10.)

[3] Ep. ad Æschin.

ouvertement contre les Athéniens, lui attira la haine de ceux-ci, et fut cause de son exil [1]. Après son retour de l'expédition contre les Perses, il s'attacha à Agésilas, roi de Lacédémone, qui commandait pour lors en Asie. Comme Agésilas se connaissait parfaitement en mérite, il eut toujours pour Xénophon une considération particulière. Rappelé par l'ordre des éphores au secours de sa patrie, il y mena le général athénien avec lui. Xénophon, après divers événements, se retira à Corinthe avec ses deux fils, où il passa le reste de sa vie. La guerre étant survenue entre les Thébains et les Lacédémoniens, et ceux d'Athènes ayant résolu de secourir les derniers, il envoya à Athènes ses deux fils. Gryllus se distingua d'une manière particulière dans la bataille de Mantinée, et l'on prétend que ce fut lui qui blessa dans le combat Épaminondas. Il ne survécut pas longtemps à une si glorieuse action, et fut tué lui-même. La nouvelle en fut portée à son père dans le temps qu'il offrait un sacrifice. Il ôta de dessus sa tête la couronne; mais ayant appris du courrier que son fils était mort glorieusement les armes à la main, il l'y remit bientôt, continua son sacrifice sans verser une seule larme, et dit froidement: *Je savais bien que ce fils que j'avais mis au monde était mortel.* Voilà, dirai-je, une constance ou une dureté bien spartaine.

Xénophon mourut, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, la première année de la 105e olympiade [2].

Je parlerai ailleurs de ses ouvrages. Il fut le premier qui mit par écrit et publia les discours de Socrate [3], mais tels qu'ils étaient sortis de sa bouche, et sans y rien ajouter du sien, comme le fit Platon.

On a prétendu qu'il y avait eu entre ces deux philosophes une jalousie secrète [4], peu digne du nom qu'ils portaient et de la profession de sagesse dont ils se piquaient l'un et l'autre. On apporte quelques preuves de cette jalousie. Jamais Platon, dans aucun de ses livres, qui sont en grand nombre, n'a parlé de Xénophon, ni

[1] Diog. Laert.

[2] An. M. 3644. Av. J. C. 360.

[3] Sous le titre de *Souvenirs* ou *Paroles bonnes à conserver*. Ἀπομνημονεύματα. — L.

[4] Aul. Gell. lib. 14, c. 3.



celui-ci de l'autre [1], quoique tous deux aient souvent fait mention des disciples de Socrate. Il y a plus, tout le monde sait que la Cyropédie de Xénophon est un livre où, en rapportant l'histoire de Cyrus, dont il vante l'éducation, il donne le modèle d'un prince accompli, et l'idée d'un gouvernement parfait. On prétend qu'il ne l'avait composé que pour contrecarrer les livres de Platon sur la République, qui commençaient à paraître; et que Platon en fut si vivement piqué, que, pour décrier cet ouvrage, il parla de Cyrus, dans un livre [2] qu'il écrivit peu après, comme d'un prince à la vérité plein de courage et d'amour pour sa patrie, mais qui avait eu une fort mauvaise éducation [3]. Aulu-Gelle, qui rapporte ce que je viens de dire, ne peut s'imaginer que des philosophes de la réputation de ceux dont il s'agit ici aient été capables d'une si basse jalousie (elle n'est pourtant que trop ordinaire parmi les gens de lettres), et il aime mieux l'attribuer à leurs admirateurs et à leurs partisans. Il arrive souvent en effet que les disciples, par un zèle trop partial, sont plus délicats sur la réputation de leurs maîtres, et poussent leurs intérêts avec plus de vivacité que les maîtres mêmes.

CHAPITRE II.

PARTAGE DE LA PHILOSOPHIE IONIQUE EN DIFFÉRENTES SECTES.

Jusqu'à Socrate il n'y avait point eu encore, parmi les philosophes, des sectes différentes, quoique les sentiments ne fussent pas toujours les mêmes; depuis ce temps-là il s'en éleva plusieurs, dont les unes ont eu plus de vogue et de durée, et les autres moins. Je commencerai par les dernières, qui sont *la cyrénaïque, la mégarique, l'éliaque*, et *l'érétrique*. Elles tirent leurs noms des lieux où elles ont eu cours.

[1] Vossius a remarqué que Xénophon a parlé une fois de Platon, et il le nomme simplement. (*Mem*. l. 3, pag. 772.)

[2] De Leg. l. 3, p. 694.

[3] Παιδείας δὲ ὀρθῆς οὐχ ἧφθαι τὸ παράπαν.

ARTICLE PREMIER.

De la secte cyrénaïque.

ARISTIPPE.

Aristippe fut le chef de la secte cyrénaique. Il était originaire de Cyrène dans la Libye. La grande réputation de Socrate lui fit quitter son pays pour aller s'établir à Athènes [1], afin d'avoir le plaisir de l'entendre. Il fut un des principaux disciples de ce philosophe ; mais il mena une vie fort opposée aux préceptes qu'on enseignait dans cette excellente école, et de retour dans sa patrie il ouvrit à ses disciples une route bien différente. Le fond de sa doctrine est que le souverain bonheur de l'homme pendant cette vie consiste dans la volupté. Sa conduite ne démentit point ses sentiments, et il employait les ressources d'un esprit présent et agréable à éluder par des plaisanteries les justes reproches qu'on lui faisait de ses excès. Il était livré sans cesse à la bonne chère et aux femmes. Comme on le raillait sur le commerce qu'il avait avec la courtisane Laïs [2] : *Il est vrai*, dit-il, *je possède Laïs, mais Laïs ne me possède pas*. Quand on lui reprochait qu'il vivait trop splendidement, il disait : *Si la bonne chère était blâmable, on ne ferait pas de si grands festins dans toutes les fêtes des dieux*.

La réputation de Denys le tyran, dont la cour était le centre des plaisirs, dont la bourse, disait-on, était ouverte aux savants. et la table toujours magnifiquement servie, l'attira à Syracuse. Comme il avait l'esprit souple, adroit, insinuant ; qu'il ne manquait aucune occasion de flatter le prince, et qu'il supportait ses railleries et ses mauvaises humeurs avec une patience qui allait jusqu'à la servilité, il eut beaucoup de crédit dans cette cour. Un jour Denys lui demandant pourquoi on voyait perpétuellement des philosophes chez les grands seigneurs, et qu'on ne voyait

[1] Laert.

[2] « Ne Aristippus quidem ille socraticus erubuit quum esset objectum habere cum Laïda : *Habeo*, inquit, *Laïda, non habeor a Laïde*. » (Cic. *Ep.* 26, l. 9, *ad Famil.*)



jamais ceux-ci chez les philosophes : *C'est,* répondit Aristippe, *que les philosophes connaissent leurs besoins, et que les grands seigneurs ne connaissent pas les leurs.*

Si Aristippe pouvait se contenter de légumes, disait contre lui Diogène le cynique, *il ne s'abaisserait pas à faire la cour aux princes. Si celui qui me condamne,* répliquait Aristippe, *savait faire la cour aux princes, il ne se contenterait pas de légumes.*

Si pranderet olus patienter, regibus uti
Nollet Aristippus. Si sciret regibus uti,
Fastidiret olus qui me notat [1].

L'un cherchait à faire bonne chère, l'autre à se faire admirer du peuple.

Scurror ego ipse mihi, populo tu.

Lequel vaut mieux ? Horace n'hésite point, il donne la préférence à Aristippe, dont il fait l'éloge en plus d'un endroit. Il lui ressemblait trop pour ne le pas louer. Cependant il n'ose se livrer aux principes d'Aristippe : il y retombe par une pente secrète.

Nunc in Aristippi furtim præcepta relabor [2].

Tant l'amour de la volupté a de bassesse, que se dissimulent le mieux qu'ils peuvent, mais que ne peuvent se cacher entièrerement ceux même qui s'y abandonnent !

Aristippe fut le premier des disciples de Socrate qui commença d'exiger certaine rétribution de ceux qu'il enseignait; de quoi son maître lui sut bien mauvais gré. Ayant demandé à un homme cinquante drachmes[3] pour instruire son fils : « Comment, cin-« quante drachmes ! s'écria le père de l'enfant; eh ! il n'en fau-« drait pas davantage pour acheter un esclave. Eh bien, repartit « Aristippe, achète-le, et tu en auras deux. »

Aristippe mourut en retournant de Syracuse à Cyrène. Il avait une fille nommée *Aréta*, qu'il eut grand soin d'élever dans ses principes, et elle y devint très-habile. Elle instruisit elle-même son fils Aristippe, surnommé *Métrodidacte* [4].

[1] Horat. l. 1, epist. 17.
[2] Ibid. lib. 1, epist. 1.
[3] Vingt-cinq livres. = 45 f. — L.
[4] Instruit par sa mère.— L.

THÉODORE.

Théodore, disciple d'Aristippe, outre les autres principes des cyrénaïques, enseigna publiquement qu'il n'y avait point de dieux[1]. Les Cyrénéens l'exilèrent. Il se réfugia à Athènes, où il aurait été conduit devant l'Aréopage, et condamné, si Démétrius de Phalère n'eût trouvé le moyen de le sauver. Ptolémée, fils de Lagus, le reçut chez lui, et l'envoya un jour en qualité d'ambassadeur vers Lysimaque. Le philosophe lui parla avec tant d'effronterie, que l'intendant de ce prince, qui se trouva présent, lui dit : *Je crois, Théodore, que tu t'imagines qu'il n'y a pas de rois non plus que de dieux.*

On croit que ce philosophe fut à la fin condamné à mort, et qu'on l'obligea de prendre du poison.

Nous voyons ici combien cette doctrine impie de l'athéisme, contraire à la créance commune et immémoriale des hommes, scandalise et révolte généralement tous les peuples, jusqu'à être jugée digne de mort. Elle doit sa naissance à des maîtres plongés dans la débauche de la bonne chère et des femmes, et qui se proposent la volupté des sens pour leur dernière fin.

ARTICLE II.

De la secte mégarique.

Elle fut établie par Euclide, qui était de Mégare, ville d'Achaïe, près de l'isthme de Corinthe. Il étudiait actuellement sous Socrate à Athènes, lorsque survint le célèbre décret qui donna lieu en partie à la guerre du Péloponnèse, et qui défendait aux citoyens de Mégare, sous peine de mort, de mettre le pied dans Athènes. Un danger si pressant ne put refroidir son zèle pour l'étude de la sagesse. Déguisé en femme, il entrait le soir dans la ville, passait la nuit chez Socrate, et sortait avant le jour, faisant ainsi régulièrement tous les jours presque dix lieues[2], tant pour aller que pour revenir. Il est peu d'exemples d'une ardeur si vive et si constante.

[1] Laert.

[2] « Amplius viginti millia. — La distance d'Athènes à Mégare était de 26 milles romains, selon l'Itinéraire d'Antonin, qui font environ 7 lieues de 20 au degré, ou 9 lieues communes. — L.

Il changea peu de choses dans les sentiments de son maître. Après la mort de Socrate, Platon et les autres philosophes qui craignaient les suites de cette mort se retirèrent chez lui à Mégare, et ils y furent fort bien reçus. Son frère, un jour, dans un mouvement de colère, et pour quelque mécontentement particulier, lui ayant dit : *Que je périsse si je ne me venge de vous! Et moi,* reprit Euclide, *que je périsse si, par ma douceur, je ne viens point à bout de vous corriger de ces violents emportements, et de vous rendre autant mon ami que vous l'étiez par le passé.*

L'Euclide dont nous parlons est différent d'Euclide le mathématicien, qui était d'Alexandrie, et qui fleurit plus de quatre-vingt-dix ans après, sous le premier des Ptolémées.

Il eut pour successeur Eubulide, qui avait été son disciple. Diodore succéda à celui-ci. Nous verrons dans la suite que ces trois philosophes contribuèrent beaucoup à jeter dans les disputes de dialectique un mauvais goût de raisonnements subtils, et uniquement fondés sur des sophismes.

Je passe presque sous silence ce qui regarde les deux sectes éliaque et érétrique, qui renferment peu de choses importantes.

ARTICLE III.

Des sectes éliaque et érétrique.

Je confonds ensemble et tranche en peu de mots ces deux sectes, qui ne renferment rien d'important.

La secte *éliaque* fut fondée par Phædon, l'un des plus chers disciples de Socrate. Il était d'Élée, dans le Péloponnèse.

L'*érétrique* fut ainsi nommée d'Érétrie, ville d'Eubée, patrie de Ménédème, son fondateur.

ARTICLE IV.

Des trois sectes académiciennes.

Parmi toutes les sectes qui sortirent de l'école de Socrate, la plus célèbre fut l'*académicienne*, ainsi appelée du lieu où se tenaient ses assemblées, qui était la maison d'un ancien héros

d'Athènes nommé *Académus,* située dans un faubourg de cette ville, où Platon enseigna. Nous avons vu, dans l'histoire de Cimon, que ce général athénien, qui cherchait à se distinguer autant par l'amour des sciences et des savants que par les exploits guerriers, orna et embellit l'*Académie* de fontaines et d'allées d'arbre pour la commodité des philosophes qui s'y assemblaient. Depuis ce temps, tous les lieux où se sont assemblés les gens de lettres ont été appelés *académies.*

On compte trois *académies,* ou trois sectes académiciennes. Platon fut le chef de l'*ancienne* ou de la première. Arcésilas, l'un de ses successeurs, apporta quelques changements dans sa philosophie, et fonda par cette réforme ce qu'on appelle la *moyenne* ou la seconde académie. On attribue à Carnéade l'établissement de la *nouvelle* ou troisième académie. Nous verrons bientôt ce qui en faisait la différence.

§ I. *De l'ancienne académie.*

Ceux qui la firent fleurir, en se succédant les uns aux autres, furent Platon, Speusippe, Xénocrate, Polémon et Crantor.

PLATON.

Platon naquit la première année de la 88e olympiade [1]. Il fut d'abord appelé *Aristocle,* du nom de son grand-père : son maître de palestre l'appela *Platon,* à cause de ses épaules larges et carrées; et ce fut le nom qui lui resta. Pendant qu'il était encore au maillot, un jour qu'il dormait sous un myrte, on dit qu'un essaim d'abeilles se posa sur ses lèvres, d'où l'on augura que cet enfant deviendrait un homme éloquent, dont le style serait d'une grande douceur. La chose arriva, quoi qu'il faille penser de l'augure; d'où lui est resté le surnom d'*apis attica,* abeille athénienne.

Il étudia sous les plus habiles maîtres de grammaire, de musique, de peinture. Il s'appliqua aussi à la poésie, et fit même des tragédies, qu'il brûla à l'âge de vingt ans, après avoir entendu Socrate. Il s'attacha uniquement à ce philosophe; et comme il

[1] AN. M. 3576. AV. J. C. 428.

avait beaucoup de dispositions pour la vertu, il profita si bien des leçons de son maître, qu'à vingt-cinq ans il donna des marques d'une sagesse extraordinaire.

Le sort d'Athènes pour lors était bien triste[1]. Lysandre, général des Lacédémoniens, y avait établi les trente tyrans. Le mérite de Platon, qui était déjà fort connu, les porta à faire tous leurs efforts pour l'attirer dans leur parti, et pour l'obliger à se mêler du gouvernement. Il y consentit d'abord, dans l'espérance de s'opposer à la tyrannie, ou du moins de l'adoucir; mais il s'aperçut bientôt que le mal était sans remède, et que pour prendre part aux affaires il fallait se rendre le complice de leurs crimes ou la victime de leur passion. Il attendit donc un temps plus favorable.

Ce temps parut bientôt après être venu[2]. Les tyrans furent chassés, et la forme du gouvernement toute changée. Mais les affaires n'en allèrent pas mieux, et l'État recevait tous les jours de nouvelles plaies. Socrate même fut immolé à la haine de ses ennemis. Platon se retira pour lors chez Euclide à Mégare, d'où il passa à Cyrène pour se perfectionner dans les mathématiques sous Théodore, qui était le plus grand mathématicien de son temps. Il visita ensuite l'Égypte, et conversa longtemps avec les prêtres égyptiens, qui lui enseignèrent une grande partie de leurs traditions; on croit même qu'ils lui firent connaître les livres de Moïse et ceux des prophètes. Non content de toutes ces connaissances, il alla dans cette partie de l'Italie que l'on appelait *la Grande Grèce*, pour y entendre les trois fameux pythagoriciens de ce temps-là, Philolaüs, Archytas de Tarente et Eurytus. De là il passa en Sicile pour voir les merveilles de cette île, et surtout les embrasements du mont Etna. Ce voyage, qui n'était qu'un pur effet de sa curiosité, jeta les premiers fondements de la liberté de Syracuse, comme je l'ai exposé fort au long dans l'histoire des deux Denys, tyrans de Syracuse, et dans celle de Dion. Il avait dessein d'aller jusqu'en Perse, et de consulter les mages; mais il en fut empêché par les guerres qui troublaient alors l'Asie.

De retour dans son pays après toutes ses courses, où il avait

[1] AN. M. 3600. AV. J. C. 404. [2] AN. M. 3602. AV. J. C. 402.

amassé une infinité de rares connaissances, il établit sa demeure dans un quartier d'un faubourg d'Athènes appelé l'*Académie* (il en a déjà été parlé); et c'est là qu'il donna ses leçons, et qu'il forma tant d'illustres disciples.

Platon se fit un système de doctrine composé des opinions de trois philosophes. Il suivait Héraclite dans les choses naturelles et sensibles : c'est-à-dire qu'il croyait, comme Héraclite, qu'il n'y avait qu'un monde; que toutes choses se produisaient de leurs contraires; que le mouvement qu'il appelle *la guerre* fait la production des êtres, et le repos leur dissolution.

Il suivait Pythagore dans les vérités intellectuelles, qui est ce que nous appelons *métaphysique* : c'est-à-dire qu'il enseignait, comme ce philosophe, qu'il y a un seul Dieu, auteur de toutes choses; que l'âme est immortelle; que les hommes ne doivent travailler qu'à se purger de leurs passions et de leurs vices pour être unis à Dieu; qu'après cette vie il y a une récompense pour les bons, et une punition pour les méchants; qu'entre Dieu et les hommes il y a différents ordres d'esprits, qui sont les ministres du premier Être. Il avait pris aussi de Pythagore la métempsycose, mais qu'il tourna à sa manière.

Enfin, il imitait Socrate dans les choses de la morale et de la politique : c'est-à-dire qu'il ramenait tout aux mœurs, et qu'il ne travaillait qu'à porter tous les hommes à remplir les devoirs attachés à l'état où ils étaient engagés par la Providence.

Il perfectionna aussi beaucoup la dialectique, ou, ce qui est la même chose, l'art de raisonner avec ordre et justesse.

Tous les ouvrages de Platon, hors ses lettres, qui ne nous restent qu'au nombre de douze, sont en forme de dialogues. Il a choisi exprès cette manière d'écrire comme plus agréable, plus familière, plus variée, et plus propre à instruire et à persuader que toute autre. Par elle il réussit merveilleusement à mettre les vérités dans tout leur jour. Il donne à chacun de ses interlocuteurs son caractère propre, et, par un enchaînement ingénieux de propositions qui suivent nécessairement les unes des autres[1],

[1] « In dialogis socraticorum, maximeque Platonis, adeo scitæ sunt interrogationes, ut, quum plerisque bene respondeatur, res tandem ad id quod volunt efficere, perveniat. » (QUINTIL. l. 5, cap. 7.)

il les conduit à avouer ou plutôt à dire eux-mêmes tout ce qu'il veut leur prouver.

Pour le style, on ne peut rien imaginer de plus grand, de plus noble, de plus majestueux; de sorte, dit Quintilien [1], qu'il paraît parler le langage, non des hommes, mais des dieux. Le nombre et la cadence y forment une harmonie qui ne le cède presque point à celle des poésies d'Homère; et l'atticisme, qui était parmi les Grecs, en matière de style, ce qu'il y avait de plus fin, de plus délicat, de plus parfait en tout genre, y règne généralement, et s'y fait sentir d'une manière toute particulière.

Mais ni la beauté du style, ni l'élégance et le choix des expressions, ni l'harmonie du nombre, ne sont pas les grands avantages des écrits de Platon. Ce qu'on y doit le plus admirer, c'est la solidité et la grandeur des sentiments, des maximes, des principes qui y sont répandus, soit pour la conduite de la vie, soit pour la politique et le gouvernement, soit pour la religion. J'en citerai quelques endroits dans la suite.

Platon mourut la première année de la 108e olympiade [2], qui était la 13e du règne de Philippe, âgé de quatre-vingt-un ans, et à pareil jour qu'il était né.

Il eut plusieurs disciples, dont les plus distingués furent Speusippe, son neveu du côté maternel, Xénocrate Calcédonien, et le célèbre Aristote. On prétend que Théophraste fut encore du nombre de ses auditeurs, et que Démosthène aussi le regarda toujours comme son maître : son style en est une bonne preuve. Dion, beau-frère de Denys le tyran, lui a fait aussi beaucoup d'honneur par son caractère excellent, par son attachement inviolable à sa personne, par son goût extraordinaire pour la philosophie, par ses rares qualités de l'esprit et du cœur, et par les grandes et héroïques actions qu'il fit pour rendre la liberté à sa partrie.

Après la mort de Platon, ses disciples se partagèrent en deux sectes : les premiers continuèrent à enseigner dans l'Académie [3], dont ils retinrent le nom; les autres placèrent leur école dans le

[1] « Ut mihi, non hominis ingenio, sed quodam delphico videatur oraculo instinctus. » (QUINT. lib. 10, c. 1.)

[2] AN. M. 3656. Av. J. C. 348.

[3] Cic. Acad. Quæst. l. 1, n. 17, 18.

Lycée, endroit d'Athènes orné de portiques et de jardins. Ils furent appelés *péripatéticiens*, et eurent pour chef Aristote. Ces deux sectes ne différaient que de nom, et convenaient pour les sentiments. Elles avaient toutes deux renoncé à la coutume et à la maxime de Socrate, qui était de ne rien affirmer, et de ne s'expliquer dans les disputes qu'en doutant et en hésitant. Je parlerai des péripatéticiens dans la suite, lorsque j'aurai exposé en peu de mots l'histoire des philosophes qui fixèrent leur demeure dans l'Académie.

SPEUSIPPE.

J'ai déjà dit qu'il était neveu de Platon [1]. Il fut d'une conduite fort déréglée dans sa jeunesse, de sorte que son père et sa mère le chassèrent de leur maison. Celle de son oncle devint pour lui un asile. Platon vivait avec lui comme s'il n'avait jamais ouï parler de ses débauches. Ses amis, étonnés et choqués d'une douceur placée si mal à propos, et d'une conduite si pleine d'indolence, le blâmaient de ne pas travailler à corriger son neveu, et à le retirer de cet abîme. Il leur répondait sans s'émouvoir qu'il y travaillait plus efficacement qu'ils ne pensaient, en lui faisant connaître par sa manière de vivre la différence infinie qu'il y a entre le vice et la vertu, entre les choses honnêtes et déshonnêtes. En effet, cette méthode lui réussit si bien, qu'il inspira à Speusippe un très-grand respect pour lui et un violent désir de l'imiter, et de s'adonner à la philosophie, dans l'étude de laquelle il fit ensuite de fort grands progrès. Il faut bien de la dextérité pour manier l'esprit d'un jeune homme déréglé et pour le rappeler à son devoir. Il est rare que cette fougue de l'âge cède à la violence, qui souvent ne sert qu'à l'irriter et à la précipiter dans le désespoir.

Platon avait lié Speusippe d'une manière particulière avec Dion, dans la vue d'adoucir l'humeur austère de ce dernier par l'enjouement et les grâces de son neveu.

Il succéda à l'école de son oncle après sa mort; mais il ne la tint que huit ans, après quoi ses infirmités l'obligèrent de la remettre à Xénocrate. Speusippe ne s'écarta point de sa doctrine,

[1] Laert,

mais il ne se piqua pas de l'imiter dans tout le reste. Il était colère, aimait le plaisir, et parut intéressé, ayant exigé une récompense de ses disciples, contre la coutume et les principes de Platon.

XÉNOCRATE.

Xénocrate était de Chalcédoine. Il se mit de très-bonne heure sous la discipline de Platon.

Il étudia sous ce grand maître en même temps qu'Aristote, mais non avec les mêmes talents. Il avait besoin d'éperon, et l'autre de frein[1] : c'est le jugement qu'en portait Platon; et il ajoutait qu'en les commettant ensemble il appariait un cheval avec un âne. On le loue de ce que cette lenteur, qui lui rendait l'étude beaucoup plus pénible qu'aux autres, ne lui fit pas perdre courage. Plutarque emploie cet exemple et celui de Cléanthe[2] pour encourager ceux qui se sentent moins de pénétration et de vivacité, et il les exhorte à imiter ces deux grands philosophes, et à se mettre comme eux au-dessus des railleries de leurs compagnons. Si Xénocrate, par la pesanteur de son esprit, se trouva très-inférieur à Aristote, il le surpassa de beaucoup dans ce qui regarde la philosophie pratique et la pureté des mœurs.

Il était naturellement mélancolique, et avait quelque chose de dur et d'austère dans l'humeur[3] : c'est pourquoi Platon l'exhortait souvent *à sacrifier aux Grâces*, lui faisant entendre assez clairement par ces mots qu'il avait besoin d'adoucir son humeur. Il lui reprochait quelquefois ce défaut avec plus de force et moins de ménagement[4], dans la crainte que ce manque de politesse et de douceur ne devînt un obstacle à tout le bien qu'il pouvait faire par ses instructions et par ses exemples. Xénocrate n'était point insensible à ces reproches; mais jamais ils ne diminuèrent en lui le profond respect qu'il avait toujours eu pour son maître; et comme on cherchait à l'indisposer contre Platon, et qu'on le portait à se défendre avec quelque vivacité, il imposa silence à ces amis indiscrets en leur

[1] Isocrate disait la même chose de Théopompe et d'Éphore.
[2] Plut. de Audit. p. 47.
[3] Diog. Laert.
[4] Ælian. l. 14, cap. 9.

disant : *Il me traite ainsi pour mon bien*. Il prit la place de Platon la seconde année de la 110e olympiade[1].

Diogène Laërce dit qu'il n'aima ni les plaisirs, ni les richesses, ni les louanges. Il fit paraître en plusieurs occasions un noble et généreux désintéressement. La cour de Macédoine avait la réputation d'entretenir beaucoup de pensionnaires et d'espions dans toutes les républiques voisines, et de corrompre à force d'argent toutes les personnes qu'on lui envoyait pour traiter d'affaires. Xénocrate fut député avec quelques autres Athéniens vers Philippe. Ce prince, habile dans l'art de s'insinuer dans les esprits, s'appliqua particulièrement à gagner Xénocrate, dont il connaissait le mérite et la réputation. L'ayant trouvé inaccessible aux présents et à l'intérêt, il tâcha de le renverser par un mépris affecté et par de mauvais traitements, ne l'admettant point aux conférences qu'il avait avec les autres ambassadeurs de la république d'Athènes, qu'il avait corrompus par ses caresses, ses festins et ses libéralités. Notre philosophe, ferme et invariable dans ses principes, conserva toute sa roideur et toute son intégrité, et, exclu de tout, demeura dans une tranquillité parfaite, et ne parut point aux audiences ni aux festins comme ses collègues. A leur retour à Athènes ses collègues travaillèrent de concert à le décrier dans l'esprit du peuple, et se plaignirent de ce qu'il ne leur avait servi de rien dans cette ambassade, et l'on était tout prêt à le condamner à une amende. Xénocrate, forcé par l'injustice de ses accusateurs à rompre le silence, exposa tout ce qui s'était passé à la cour de Philippe, fit entendre au peuple de quelle importance il était qu'on veillât sur la conduite de députés qui s'étaient vendus à l'ennemi de la république, couvrit de honte ses collègues, et s'acquit une gloire immortelle.

Son désintéressement fut mis aussi à l'épreuve par Alexandre le Grand[2]. Les ambassadeurs de ce prince, qui étaient sans doute venus à Athènes pour quelque négociation publique (on n'en marque ni le temps ni le sujet), offrirent à Xénocrate, de la part de leur maître, cinquante talents, c'est-à-dire cinquante mille écus[3]. Xénocrate les invita à souper. Le repas était simple,

[1] AN. M. 3666.

[2] Cic. Tusc. Quæst. l. 5, n. 91. Valer. Max. lib. 4, c. 5.

[3] 275,000 fr. — L.

frugal, sans appareil, et vraiment philosophique. Le lendemain [1], les députés lui demandèrent entre les mains de qui il voulait qu'ils remissent l'argent qu'ils étaient chargés de lui donner. *Quoi!* leur dit-il, *le festin d'hier ne vous a pas fait comprendre que je n'ai pas besoin d'argent?* Il ajouta qu'Alexandre en avait plus besoin que lui, parce qu'il avait plus de monde à nourrir. Voyant que sa réponse les attristait, il accepta trente mines [2] (quinze cents livres) pour ne pas blesser le roi par un refus dédaigneux, qui marquerait de la fierté ou du mépris. Ainsi [3], dit un historien en terminant ce récit, le roi voulut acheter l'amitié du philosophe, et le philosophe refusa de vendre son amitié au roi.

Il fallait que son désintéressement l'eût réduit à une grande pauvreté, puisqu'il n'avait pas de quoi payer un certain tribut que les étrangers étaient tenus de payer chaque année au trésor de la ville d'Athènes. Plutarque raconte qu'un jour [4], comme on le traînait en prison faute d'avoir satisfait à ce payement, l'orateur Lycurgue acquitta sa dette, et le tira par ce moyen des mains des fermiers, qui souvent ne sont pas fort sensibles au mérite littéraire. Quelques jours après, Xénocrate ayant rencontré les fils de son libérateur leur dit : *Je paye avec usure à votre père le plaisir qu'il m'a fait, car je suis cause qu'il est loué de tout le monde.* Diogène Laërce rapporte à son sujet [5] un fait tout pareil, qui pourrait bien être le même, déguisé par quelques différences. Il dit que les Athéniens le vendirent parce qu'il ne pouvait pas payer la capitation imposée sur les étrangers, mais que Démétrius de Phalère l'acheta et le remit aussitôt en liberté. Il n'y a guère d'apparence que les Athéniens aient fait un si dur traitement à un philosophe de la réputation de Xénocrate.

On avait à Athènes une grande idée de sa probité [6]. Un jour

[1] « Quum postridie rogarent eum cui numerari juberet : *Quid? vos hesterna,* inquit, *cœnula non intellexistis me pecunia non egere?* Quos quum tristiores vidisset, triginta minas accepit, ne aspernari regis liberalitatem videretur. » (Cic.)

[2] 2,750 fr. — L.

[3] « Ita rex philosophi amicitiam emere voluit : philosophus regi suam vendere noluit. » (Val. Max.)

[4] Plut. in Flamin. p. 375.

[5] Diog. Laert. in Xenocr.

[6] Cic. orat. pro Corn. Balb. n. 14. Valer. Max. lib. 6, c. 9.

qu'il comparut devant les juges pour rendre témoignage sur quelque affaire, comme il s'approchait de l'autel pour jurer que ce qu'il avait affirmé était vrai, tous les juges se levèrent, ne voulant point souffrir qu'il jurât, et déclarant que sa simple parole leur tenait lieu de serment.

S'étant trouvé dans une compagnie où l'on débitait force médisances, il n'y prit aucune part, et demeura toujours muet. Quelqu'un lui demandant raison de ce profond silence, il répondit : *C'est que je me suis souvent repenti d'avoir parlé, et jamais de m'être tu.*

Il avait une fort bonne maxime sur l'éducation des jeunes gens [1], et qu'il serait à souhaiter que les pères et les mères fissent observer exactement dans leur maison. Il voulait que [2] dès leur plus tendre enfance de sages et vertueux discours, répétés souvent en leur présence, mais sans affectation, s'emparassent, pour ainsi dire, de leurs oreilles comme d'une place encore vacante, à travers laquelle le vice et la vertu peuvent également pénétrer jusqu'au fond du cœur, et que ces sages et vertueux discours, comme de fidèles gardiens, en tinssent l'entrée sévèrement fermée à toutes les paroles capables d'altérer le moins du monde la pureté des mœurs, jusqu'à ce que, par une longue habitude, ils eussent fortifié les jeunes gens, et mis leurs oreilles [3] en sûreté contre le souffle empesté des mauvaises conversations.

Selon Xénocrate [4], il n'y a de véritables philosophes que ceux qui font de bon gré et de leur propre mouvement ce que les autres ne font que par la crainte des lois et de la punition.

Il composa plusieurs ouvrages, l'un, entre autres, sur la manière de bien régner [5]; du moins Alexandre le lui avait demandé.

[1] Plut. de Audit. pag. 38.

[2] Τῶν λόγων τοὺς φαύλους φυλάττεσθαι παραινῶν, πρὶν ἑτέρους χρηστοὺς, ὥσπερ φύλακας, ἐντραφέντας ὑπὸ φιλοσοφίας, τῷ ἤθει τὴν μάλιστα κινουμένην αὐτοῦ καὶ ἀναπειθομένην χώραν κατασχεῖν.

[3] Il emploie une comparaison tirée des athlètes qui se battaient à coups de poings, et qui couvraient leur tête et leurs oreilles d'une espèce de calotte pour amortir la violence des coups. Il dit que cette précaution est bien plus nécessaire aux jeunes gens ; car tout le risque que courent les athlètes, c'est d'avoir les oreilles déchirées ; au lieu que les autres courent risque de perdre leur innocence, et de se perdre eux-mêmes.

[4] Plut. de Virt. Moral. pag. 446.

[5] Diog. Laert.

Il ne perdait guère de temps en visite. Il aimait beaucoup la retraite du cabinet, et méditait beaucoup. On le voyait très-rarement dans les rues; mais quand il y paraissait, la jeunesse débauchée n'osait y rester, et s'écartait pour éviter sa rencontre.

Un jeune Athénien, plus vicieux que tous les autres, et absolument décrié pour ses déréglements, dont il faisait gloire (il s'appelait Polémon), n'eut pas la même retenue [1]. Au sortir d'une partie de débauche, passant devant l'école de Xénocrate, et en ayant trouvé la porte ouverte, il y entra plein de vin, tout parfumé d'essences et portant une couronne sur la tête, et prit séance parmi les auditeurs, moins pour écouter que pour insulter. Toute l'assemblée fut étrangement surprise et indignée. Xénocrate, sans se démonter, et sans changer de visage, changea seulement de discours, et se mit à parler sur la tempérance et la sobriété, dont il fit valoir tous les avantages, en leur opposant la honte et la turpitude des vices opposés à ces vertus. Le jeune libertin, qui écoutait avec attention, ouvrant les yeux sur la difformité de son état, eut honte de lui-même. La couronne lui tombe de dessus la tête [2], il baisse les yeux, s'enferme sous son manteau; et au lieu de cet air enjoué et pétulant qu'il avait montré en entrant dans l'école, il paraît sérieux et rêveur. Enfin il se fit un entier changement en lui, et, guéri absolument de ses passions par un seul discours, d'infâme débauché qu'il était il devint un excellent philosophe, et répara heureusement les désordres de sa jeunesse par une vie sage et réglée, qui ne se démentit jamais.

Xénocrate mourut âgé de quatre-vingt-deux ans, la première année de la 116[e] olympiade [3].

POLÉMON. CRATÈS. CRANTOR.

Je joins ces trois philosophes sous un même titre, parce qu'on connaît peu de choses de leur vie.

[1] Diog. Laert. Valer. Max. lib. 6, c. 9

[2] Faciasne quod olim
Mutatus Polemon? Ponas insignia morbi,
Fasciolas, cubital, focalia? potus ut ille
Dicitur ex collo furtim carpisse coronas,
Postquam est impransi correptus voce magistri.
(HORAT. lib. 3, sat. 3)

[3] AN. M. 3688. AV. J. C. 316.

Polémon remplit dignement la chaire de Xénocrate, son maître, et ne s'écarta jamais de ses sentiments ni des exemples de sagesse et de sobriété qu'il lui avait donnés [1]. Il renonça tellement au vin depuis l'âge de trente ans, qui fut l'époque du changement célèbre qui arriva dans sa conduite, qu'il ne but plus que de l'eau tout le reste de sa vie.

Cratès, qui lui succéda, est peu connu, et doit être distingué d'un philosophe cynique qui porte le même nom, et dont il sera parlé dans la suite.

Crantor fut plus célèbre. Il était de Soli en Cilicie. Il quitta son pays natal pour se rendre à Athènes, où il fut disciple de Xénocrate avec Polémon. Il passe pour l'un des piliers de la secte platonique [2]. Ce qu'en dit Horace [3] en faisant l'éloge d'Homère marque le cas qu'on faisait de ce philosophe, et combien ses principes de morale étaient estimés :

> Qui quid sit pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non,
> Plenius ac melius Chrysippo et Crantore dicit.

On n'en peut pas dire autant de ses principes sur la nature de l'âme, comme nous le verrons dans son lieu.

Il avait fait un livre *de la Consolation* [4], qui s'est perdu : il était adressé à Hippoclès, à qui une mort prompte avait enlevé tous ses enfants. On en parlait [5] comme d'un livre tout d'or, et qui méritait d'être appris par cœur mot pour mot. Cicéron en avait fait grand usage dans un traité qui portait le même titre. Il eut pour disciple Arcésilas, auteur de la moyenne académie.

§ II. *De la moyenne académie.*

Elle est ainsi appelée parce qu'elle se trouve entre l'ancienne, établie par Platon, et la nouvelle, qui le sera bientôt par Carnéade.

[1] Athen. l. 2, pag. 44.

[2] « Crantor ille, qui in nostra academia vel in primis fuit nobilis. (Cic. *Tusc. Quæst.* lib. 3, n. 12.)

[3] Horat. lib. I, epist. 2.

[4] Plut. de Consol. p. 104.

[5] « Legimus omnes Crantoris, veteris academici, de luctu; est enim non magnus, verum aureolus, et, ut Tuberoni Panætius præcipit, ad verbum ediscendus libellus. » (*Acad. Quæst.* lib. 4, n. 135.)

ARCÉSILAS.

Arcésilas naquit à Pitane dans l'Éolie [1]. Étant venu à Athènes, il se rendit le disciple des plus habiles philosophes. On met au nombre de ses maîtres Polémon [2], Théophraste, Crantor, Diodore, Pyrrhon. Ce fut sans doute de ce dernier qu'il apprit à douter de tout. Il n'avait que le nom d'*académicien ;* et il ne garda ce nom que par respect pour Crantor, dont il se faisait honneur d'être le disciple.

Il succéda à Cratès, ou, selon d'autres, à Polémon [3], dans la régence de l'école platonique, et il s'y rendit novateur : car il fonda une secte, qu'on nomma *la moyenne* ou *seconde académie*, pour la distinguer de celle de Platon. Il était fort opposé aux dogmatiques, c'est-à-dire aux philosophes qui affirmaient et décidaient. Il paraissait douter de tout : il soutenait également le pour et le contre, et suspendait en toutes choses son jugement. Il attira à son auditoire un grand nombre de disciples. L'entreprise de combattre toutes les sciences et de rejeter, non-seulement le témoignage des sens, mais aussi le témoignage de la raison, est la plus hardie qu'on puisse former dans la république des lettres. Pour s'y promettre quelque succès, il fallait avoir tout le mérite d'Arcésilas. Il était naturellement d'un génie heureux [4], prompt, vif : sa personne était remplie d'agréments ; il parlait avec grâce et enjouement. Les charmes de son visage secondaient admirablement ceux de sa voix. Aussi Luculle, qui réfute savamment et solidement l'opinion des académiciens, dit [5] que jamais personne n'eût suivi le sentiment d'Arcésilas si l'éloquence et l'habileté du docteur n'eussent couvert et fait disparaître l'absurdité manifeste qui s'y trouvait.

On raconte de sa libéralité des choses qui lui font beaucoup d'honneur. Il aimait à faire du bien [6], et ne voulait pas qu'on le

[1] Diog. Laert. in Arcesil.

[2] Num. apud Euseb. Præpar. evang. lib. 14, c. 5.

[3] Diog Laert.

[4] « Arcesilas floruit tum acumine ingenii, tum admirabili quodam lepore dicendi. » (*Acad. Quæst.* lib. 4, n. 16.)

[5] « Quis ista tam aperte perspicueque et perversa et falsa secutus esset, nisi tanta in Arcesila... et copia rerum, et dicendi vis fuisset ? » (Ibid. n. 60)

[6] Εὐεργετῆσαι πρόχειρος ἦν, καὶ λαθεῖν τὴν χάριν ἀτυφότατος. (*Diog. Laert.*)

sût. Ayant fait [1] une visite à un ami qui était malade [2], et qui manquait du nécessaire, mais qui avait honte de l'avouer, il lui glissa adroitement sous l'oreiller une bourse pleine d'argent, voulant épargner sa pudeur et ménager sa délicatesse, et faisant en sorte qu'il parût avoir trouvé cet argent, et non l'avoir reçu.

On ne rend pas un témoignage si favorable à la pureté de ses mœurs, et on l'accuse des crimes les plus honteux [3]. Et cela ne doit pas paraître étonnant dans un philosophe qui, doutant de tout, doutait par conséquent s'il y avait des vertus et des vices, et ne pouvait reconnaître véritablement aucune règle pour les devoirs de la vie civile.

Il n'aimait point à se mêler des affaires publiques [4]. Néanmoins, ayant été choisi pour aller négocier à Démétriade, auprès du roi Antigone, une affaire qui regardait sa patrie, il accepta la députation; mais il en revint sans succès.

Tourmenté par les douleurs de la goutte [5], il affectait une patience et une insensibilité de stoïcien. *Rien n'est passé de là ici*, dit-il en montrant ses pieds et sa poitrine [6] à Carnéade l'épicurien, qui s'affligeait de le voir ainsi souffrir. Il voulait lui faire croire que son âme était inaccessible à la douleur. Langage fastueux, mais qui n'a rien de réel que l'orgueil!

Arcésilas florissait vers la 120ᵉ olympiade, c'est-à-dire vers l'an du monde 3704 [7]. Il mourut d'avoir trop bu, et en délire, à l'âge de soixante-quinze ans.

Il eut pour successeurs Lacyde, Évandre, Égésime, qui fut maître de Carnéade [8].

[1] « Arcesilaus, ut aiunt, amico pauperi et paupertatem suam dissimulanti, ægro autem, et ne hoc quidem confitenti deesse sibi in sumptum ad necessarios usus, quum clam succurrendum judicâsset, pulvino ejus ignorantis sacculum subjecit, ut homo inutiliter verecundus quod desiderabat inveniret potius quam acciperet. » (SEN. *de Benef* lib. 2.)

[2] Sénèque l'appelle *Ctésibius*; il est nommé autrement dans Plutarque. (*De discrim. amic. et adulat.* pag. 63.)

[3] Diog. Laert.

[4] Ibib.

[5] « Is quum arderet podagræ doloribus, visitassetque hominem Carneades Epicuri perfamiliaris, et tristis exiret : Mane, quæso, inquit, Carneade noster. Nihil illinc huc pervenit, ostendens pedes et pectus. » (*De Finib.* lib. 5, n. 94.)

[6] La poitrine était regardée par les anciens comme le siége de l'âme et du courage.

[7] Diog. Laert.

[8] Acad. Quæst. lib. 4, n. 16.

§ III. *De la nouvelle académie.*

CARNÉADE.

Carnéade, qui était de Cyrène, établit la troisième ou nouvelle académie, qui, à proprement parler, ne différait point de la seconde : car, à quelques adoucissements près, Carnéade était un aussi vif et un aussi zélé défenseur de l'incertitude qu'Arcésilas. La différence qui se trouve entre eux [1], et l'innovation qu'on attribue à celui dont nous parlons actuellement, consiste en ce qu'il ne niait pas, comme Arcésilas, qu'il y eût des vérités; mais il soutenait qu'elles étaient mêlées de tant d'obscurités, ou plutôt de tant de faussetés, qu'il n'était pas en notre pouvoir de discerner avec certitude le vrai du faux. Il se rabattait donc à admettre des choses probables, et il consentait que la vraisemblance nous déterminât à agir, pourvu qu'on ne prononçât sur rien absolument. Ainsi il paraît qu'il retenait tout le fond du dogme d'Arcésilas, mais que par politique, et pour ôter à ses adversaires les prétextes les plus spécieux de déclamer contre lui, et de le tourner en ridicule, il leur accorda des degrés de vraisemblance qui doivent déterminer l'homme sage à prendre tel ou tel parti dans la conduite de la vie civile. Il vit bien que sans cela il ne répondrait jamais aux objections les plus frappantes, et qu'il ne prouverait jamais que son principe ne réduisait point l'homme à l'inaction.

Carnéade fut l'antagoniste déclaré des stoïciens, et il s'attacha avec une ardeur extrême à réfuter les ouvrages de Chrysippe, qui avait été depuis peu la colonne du Portique [2]. Il souhaita si ardemment de le vaincre, qu'en se préparant à le combattre il s'armait d'une prise d'ellébore, pour avoir l'esprit plus libre, et pour exciter avec plus de force contre lui le feu de son imagination.

[1] « Non sumus ii quibus nihil verum esse videatur, sed ii qui omnibus veris falsa quædam adjuncta esse dicamus, tanta similitudine, ut in iis nulla insit certa judicandi et assentiendi nota. Ex quo exsistit et illud, multa esse probabilia ; quæ quanquam non perciperentur, tamen quia visum haberent quemdam insignem et illustrem, his sapientis vita regeretur. » (*De Nat. Deor.* lib. 1, n. 12.)

[2] Valer. Max. lib. 8 c. 7.



On rapporte de lui une maxime de morale qui est bien admirable dans un païen. « Si l'on savait en secret, dit-il [1], qu'un « ennemi, ou une autre personne à la mort de laquelle on « aurait intérêt, viendrait s'asseoir sur de l'herbe sous laquelle « il y aurait un aspic caché, on agirait en mal honnête homme « si on ne l'en avertissait pas, quand même notre silence pour- « rait demeurer impuni, personne n'étant en état de nous en « faire un crime. »

Mais la conduite de ces païens se démentait toujours par quelque endroit. Ce grave philosophe ne rougissait pas d'avoir chez lui une concubine.

Plutarque nous a conservé un assez bon mot de Carnéade [2] : c'est dans le traité où il marque la différence qu'il y a entre un flatteur et un ami. Il avait rapporté l'exemple d'un homme qui, disputant le prix de la course contre Alexandre, s'était laissé vaincre exprès, dont le prince lui avait su très-mauvais gré. Il ajoute : « Le manége est la seule chose où les jeunes princes « n'ont rien à craindre de la flatterie; leurs autres maîtres as- « sez souvent leur attribuent de bonnes qualités qu'ils n'ont « point; ceux qui luttent avec eux se laissent tomber; mais un « cheval renverse par terre, sans distinction de pauvre ou de « riche, de sujet ou de souverain, tous les maladroits qui le « montent. »

L'ambassade de Carnéade à Rome est fort célèbre : j'en ai parlé ailleurs.

Pour achever ce qui regarde Carnéade, j'observerai qu'il n'avait pas négligé entièrement la physique, mais la morale avait fait sa principale application. Il était extrêmement laborieux, et si avare de son temps, qu'il ne songeait ni à tailler ses ongles ni à faire couper ses cheveux [3]. Uniquement occupé de son étude, non-seulement il évitait les festins, mais il oubliait même à manger à sa propre table, et il fallait que sa servante, qui était aussi sa concubine lui mît les morceaux à la main, et presque à la bouche.

Il appréhendait extrêmement de mourir [4]. Cependant, ayant

[1] Cic. de Fin. lib. 2, n. 59.
[2] Pag. 58.
[3] Diog. Laert. Valer. Max. lib. 8, c. 7.
[4] Diog. Laert.

appris qu'Antipater, son antagoniste, philosophe de la secte stoïcienne, s'était empoisonné, il lui prit une saillie de courage contre la mort, et il s'écria : *Donnez-moi donc aussi... Eh quoi?* lui demanda-t-on. *Du vin miellé*, répondit-il, s'étant bien ravisé. Diogène Laërce le raille de cette pusillanimité, et lui reproche d'avoir mieux aimé souffrir les langueurs d'une phthisie que de se donner la mort : car c'était une gloire chez les païens, quoique les plus sages parmi eux pensassent autrement. Il mourut la quatrième année de la 162ᵉ olympiade[1] âgé de quatre-vingt-cinq ans.

CLITOMAQUE.

Clitomaque, disciple de Carnéade, lui succéda. Il était Carthaginois, et se nommait *Asdrubal* dans la langue punique[2]. Il composa plusieurs livres, qui étaient fort estimés, dont l'un avait pour titre *Consolation*. Il l'adressa à ses concitoyens après la prise et la ruine de Carthage, pour les consoler de l'état de captivité où ils se trouvaient.

PHILON. ANTIOCHUS.

Philon succéda à Clitomaque, son maître[3]. Il enseignait dans un temps la philosophie, et dans un autre la rhétorique. Cicéron fréquenta son école, et profita de ses doubles leçons.

Il reçut aussi celles d'Antiochus, disciple et successeur de Philon. Antiochus était d'Ascalon : c'est le dernier des philosophes académiciens dont l'histoire soit connue. Cicéron, dans le voyage qu'il fit à Athènes[4], fut enchanté de sa manière de parler, qui était douce, coulante, et pleine de grâce ; mais il n'approuvait pas le changement qu'il avait introduit dans la méthode de Carnéade ; car Antiochus, après avoir soutenu longtemps avec force les dogmes de la nouvelle académie, qui rejetait tout rapport des sens et même de la raison, et qui enseignait qu'il n'y avait rien de certain, avait embrassé tout d'un coup les sentiments de la vieille académie, soit qu'il eût été désabusé par l'é-

[1] An. M. 3871. Av. J. C. 133.
[2] Plut. de Fort. Alex. p. 328. Cic. Tusc. Quæst. l. 3, n. 54.
[3] Id. ibid. lib. 2, n. 9.
[4] Plut. in Cic. pag. 862.

vidence des choses et par le rapport des sens; soit, comme quelques-uns le pensaient, que la jalousie et l'envie contre les disciples de Clitomaque et de Philon l'eussent porté à prendre ce parti.

Luculle[1], ce fameux Romain, autant connu par son goût merveilleux pour les sciences que par son habileté dans le métier de la guerre, s'était déclaré ouvertement pour la secte des académiciens, non de la nouvelle académie, quoiqu'elle fût alors très-florissante par les écrits de Carnéade que Philon expliquait, mais pour celle de la vieille académie, dont l'école était tenue alors par Antiochus. Il avait recherché l'amitié de ce philosophe avec un empressement extrême; il le logeait chez lui, et il s'en servait pour l'opposer aux disciples de Philon, parmi lesquels Cicéron tenait le premier rang.

ARTICLE V.

Des Péripatéticiens.

ARISTOTE.

J'ai déjà remarqué qu'après la mort de Platon ses disciples se partagèrent en deux sectes, dont l'une demeura dans l'école même où Platon avait enseigné, qui était l'Académie; et l'autre passa dans le Lycée, lieu agréable, situé dans un faubourg d'Athènes. La dernière eut pour chef et fondateur Aristote.

Il était de Stagire, ville de Macédoine[2]. Il naquit la première année de la 99e olympiade[3], quarante ans environ après Platon. Son père, appelé Nicomaque, était médecin, et florissait sous Amyntas, roi de Macédoine, père de Philippe.

Agé de dix-sept ans, il vint à Athènes, entra dans l'école de Platon, et y reçut ses leçons pendant vingt ans. Il en faisait tout l'honneur, et Platon l'appelait l'âme de son école. Il avait une si grande passion pour l'étude, qu'afin de résister à l'accablement du sommeil, il mettait un bassin d'airain à côté de son

[1] Plut. in Lucullo, p. 519 et 520.
[2] Diog. Laert.
[3] AN. M. 3620.



lit ; et quand il était couché, il étendait hors du lit une de ses mains où il tenait une boule de fer, afin que le bruit de cette boule, qui tombait dans le bassin lorsqu'il voulait s'endormir, le réveillât sur-le-champ.

Après la mort de Platon, qui arriva la première année de la 108e olympiade [1], il se retira chez Hermias, tyran d'Atarne dans la Mysie, son condisciple, qui le reçut chez lui avec plaisir, et le combla d'honneurs. Hermias ayant été condamné et mis à mort par le roi des Perses, Aristote épousa sa sœur Pithaïde, qui était demeurée sans biens et sans protection.

C'est dans ce temps-là que Philippe le choisit pour prendre soin de l'éducation d'Alexandre, son fils, qui pouvait alors avoir quatorze ou quinze ans. Il y avait longtemps qu'il l'avait destiné pour cet important et glorieux emploi [2]. Dès que son fils fut venu au monde, il lui en apprit la nouvelle par une lettre qui ne fait pas moins d'honneur à Philippe qu'à Aristote. Je ne crains point de la rapporter encore ici. *Je vous apprends,* lui dit-il, *que j'ai un fils. Je rends grâces aux dieux, non pas tant de me l'avoir donné que de me l'avoir donné du temps d'Aristote. J'ai lieu de me promettre que vous en ferez un successeur digne de nous, et un roi digne de la Macédoine.* Quintilien [3] dit expressément qu'Aristote enseigna à Alexandre les premiers éléments des lettres. Mais comme ce sentiment souffre quelque difficulté, je ne m'y arrête pas entièrement. Quand le temps de prendre soin de l'éducation du prince fut arrivé, Aristote se transporta en Macédoine. On a vu ailleurs le cas que Philippe et Alexandre faisaient de son rare mérite.

Après un séjour de quelques années dans cette cour, il obtint la permission de se retirer. Callisthène, qui l'y avait accompagné, prit sa place, et fut destiné pour suivre Alexandre dans ses campagnes. Aristote [4], qui avait joint à beaucoup de juge-

[1] AN. M. 3656.
[2] Aul. Gell. lib. 9, c. 3.
[3] « An Philippus Macedonum rex Alexandro filio suo prima litterarum elementa tradi ab Aristotele, summo ejus ætatis philosopho, voluisset, aut ille suscepisset hoc officium, si non studiorum initia a perfectissimo quoque tractari, pertinere ad summam credidisset? (QUINT. lib. 1, cap. 1.)
[4] « Aristoteles, Callisthenem auditorem suum ad Alexandrum dimittens, monuit ut cum eo aut rarissime, aut quam jucundissime loqueretur : quo scilicet apud regias aures vel silentio tutior, vel sermone esset acceptior. » (VALER. MAX. lib. 7, cap. 2)

ment un grand usage du monde, prêt à faire voile pour Athènes, avertit Callisthène de se rappeler souvent une maxime de Xénophane, qu'il jugeait absolument nécessaire aux personnes qui vivent à la cour. « Parlez rarement devant le prince, lui « dit-il, ou parlez-lui d'une manière qui lui plaise, afin que « votre silence vous mette en sûreté, ou que vos discours vous « rendent agréable. » Callisthène, qui avait de la dureté et de l'aigreur dans l'esprit, profita mal de ce conseil, qui dans le fond se sent plus du courtisan que du philosophe.

Aristote, n'ayant donc pas jugé à propos de suivre son élève à la guerre, pour laquelle son attachement à l'étude lui donnait beaucoup d'éloignement, après le départ d'Alexandre retourna à Athènes. Il y fut reçu avec toutes les marques de distinction dues à un philosophe célèbre par tant d'endroits. Xénocrate tenait alors l'école de Platon dans l'Académie; Aristote ouvrit la sienne dans le Lycée. Le concours des auditeurs y fut extraordinaire. Le matin ses leçons étaient sur la philosophie, l'après-midi sur la rhétorique; il les donnait ordinairement en se promenant, ce qui fit appeler ses disciples *péripatéticiens*.

Il n'enseignait d'abord que la philosophie[1]; mais la grande réputation d'Isocrate, âgé pour lors de quatre-vingt-dix ans, qui s'était donné tout entier à la rhétorique, et qui y avait un succès incroyable, le piqua de jalousie, et le porta à en donner aussi des leçons. C'est peut-être à cette noble émulation, permise entre savants, quand elle se borne à imiter, ou même à surpasser ce que les autres font de bien, que nous devons la Rhétorique d'Aristote, ouvrage le plus complet et le plus estimé que nous ait laissé l'antiquité sur cette matière; à moins qu'on n'aime mieux croire qu'il l'avait composé pour Alexandre.

Un mérite aussi éclatant que celui d'Aristote ne manqua pas d'exciter contre lui l'envie, qui rarement épargne les grands hommes. Tant que vécut Alexandre, le nom de ce conquérant en suspendit l'effet et arrêta la mauvaise volonté de ses ennemis; mais à peine fut-il mort, qu'ils s'élevèrent contre lui de concert, et jurèrent sa perte. Eurymédon, prêtre de Cérès, leur prêta son ministère, et servit leur haine avec un zèle d'autant

[1] Cic. de Orat. lib. 3, n. 141, Quintil. l. 1, cap. 1.

plus à craindre, qu'il était couvert du prétexte de la religion. Il cita Aristote devant les juges, et l'accusa d'impiété, prétendant qu'il enseignait des dogmes contraires au culte des dieux reçus à Athènes. Il apportait en preuve l'hymne composée en l'honneur d'Hermias, et l'inscription gravée sur la statue du même Hermias au temple de Delphes. On a encore cette inscription dans Athénée et dans Diogène Laërce. Elle consiste en quatre vers, qui n'ont nul rapport aux choses sacrées, mais seulement à la perfidie du roi de Perse envers ce malheureux ami d'Aristote; et l'hymne n'est pas plus criminelle. Peut-être Aristote avait-il offensé personnellement par quelque trait de raillerie le prêtre de Cérès Eurymédon, crime plus impardonnable que s'il n'eût attaqué que les dieux. Quoi qu'il en soit, ne croyant pas qu'il fût sûr pour lui d'attendre le succès du jugement, il sortit d'Athènes, après y avoir enseigné pendant treize ans. Il se retira à Chalcis, dans l'île d'Eubée, et plaida sa cause de loin par écrit. Athénée rapporte quelques paroles de cette apologie[1], mais il ne garantit pas qu'elle soit effectivement d'Aristote. Quelqu'un lui demandant la cause de sa retraite, il répondit que *c'était pour empêcher les Athéniens de commettre une seconde injustice contre la philosophie.* Il faisait allusion à la mort de Socrate.

On a prétendu qu'il était mort de chagrin pour n'avoir pu comprendre le flux et le reflux de l'Euripe, et que même il s'était précipité dans cette mer en disant *que l'Euripe m'engloutisse, puisque je ne puis le comprendre.* Il y avait bien d'autres choses dans la nature qui passaient son intelligence, et il avait trop bon esprit pour s'en chagriner. D'autres assurent[2], avec plus de vraisemblance, qu'il mourut d'une colique en la soixante-troisième année de son âge, deux ans après la mort d'Alexandre[3]. Il fut extrêmement honoré dans Stagire, sa patrie. Elle avait été ruinée par Philippe, roi de Macédoine; mais Alexandre la fit rebâtir à la prière d'Aristote. Les habitants, pour reconnaître ce bienfait, consacrèrent un jour de fête à l'honneur de ce philosophe; et lorsqu'il fut mort à Chalcis dans l'île d'Eubée, ils transportèrent ses os chez eux, dressèrent un autel sur son mo-

[1] Athen. l. 15, p. 696 et 697. Ælian. l. 3, c. 36.

[2] Laert.

[3] AN. M. 3683. Amm. in vita Arist.

nument, donnèrent à ce lieu le nom d'Aristote, et y tinrent dans la suite leurs assemblées. Il laissa un fils, nommé Nicomaque, et une fille, qui fut mariée à un petit-fils de Démarate, roi de Sparte.

J'ai exposé ailleurs quel fut le sort de ses ouvrages, pendant combien d'années ils demeurèrent ensevelis dans les ténèbres et inconnus, et comment enfin ils virent le jour et devinrent publics.

Quintilien dit[1] qu'il ne sait ce qu'on doit le plus admirer dans Aristote, ou de sa vaste et profonde érudition, ou de la prodigieuse multitude d'écrits qu'il a laissés, ou de l'agrément de son style, ou de la pénétration de son esprit, ou de la variété infinie de ses ouvrages. On croirait, dit-il dans un autre endroit[2], qu'il a dû employer plusieurs siècles à l'étude pour comprendre dans l'étendue de son savoir tout ce qui regarde non-seulement les philosophes et les orateurs, mais même les animaux et les plantes, dont il a recherché la nature et les propriétés avec un soin infini. Alexandre, pour seconder le zèle de son maître dans ce savant travail[3], et pour satisfaire sa propre curiosité, donna ordre que dans toute l'étendue de la Grèce et de l'Asie on fît d'exactes recherches sur tout ce qui regardait les oiseaux, les poissons et les animaux de toute espèce[4] : dépense qui monta à plus de huit cents talents, c'est-à-dire à plus de huit cent mille écus. Aristote composa sur cette matière cinquante volumes, dont il n'en reste que dix.

On a pensé bien diversement, dans l'université de Paris, des écrits d'Aristote, selon la différence des temps. Dans le concile de Sens, tenu à Paris en 1209, on ordonna de brûler tous ses livres, avec défense de les lire, de les écrire, ou de les garder. On apporta ensuite quelque modification et quelque tempérament à la rigueur de cette défense. Enfin, par un décret de deux cardinaux que le pape Urbain V envoya à Paris, l'an 1366, pour réformer l'université, tous les livres d'Aristote y furent permis; décret qui fut renouvelé et confirmé en 1452 par le cardinal d'Étouteville. Depuis ce temps-là, la doctrine d'Aristote a tou-

[1] Lib. 10, c. 1.
[2] Lib. 12, cap. ult.
[3] Plin lib. 8, cap. 16.
[4] Athen. l. 9, pag. 398.

jours prévalu dans l'université de Paris, jusqu'à ce que les heureuses découvertes du dernier siècle aient ouvert les yeux aux savants, et leur aient fait embrasser un système de philosophie bien différent des anciennes opinions de l'école. Mais comme autrefois on a admiré Aristote au delà des justes bornes, aussi peut-être le méprise-t-on aujourd'hui plus qu'il ne le mérite.

Successeurs d'Aristote.

THÉOPHRASTE était de l'île de Lesbos [1]. Aristote, avant que de se retirer à Chalcis, le désigna pour son successeur. Il remplit donc la place de son maître avec un tel succès et une telle réputation, que le nombre de ses auditeurs alla jusqu'à deux mille. Démétrius de Phalère fut un de ses disciples et de ses intimes amis. La beauté et la délicatesse de son éloquence lui fit donner le nom de *Théophraste*, qui signifie *divin parleur*.

C'est de lui que Cicéron raconte une chose assez particulière [2]. Il disputait avec une marchande sur le prix de quelque chose qu'il voulait acheter. La bonne vieille lui répondit : *Non, monsieur l'étranger, vous ne l'aurez pas à moins*. Il fut extrêmement surpris, et même fâché, qu'après avoir passé une partie de sa vie à Athènes, dont il se piquait de parler le langage en perfection, on reconnût pourtant encore qu'il était étranger. Mais ce fut son attention même à la pureté du langage attique qui, allant jusqu'à l'excès, le fit reconnaître pour étranger, comme l'observe Quintilien. Quel goût il y avait à Athènes jusque dans le petit peuple !

Il ne croyait pas, non plus qu'Aristote, que sans les biens et les commodités de la vie on pût jouir ici d'une vraie béatitude ; en quoi, dit Cicéron [3], il dégrada la vertu et la dépouilla de sa

[1] Laert.

[2] « Ut ego jam non mirer illud Theophrasto accidisse quod dicitur, quum percontaretur ex anicula quadam quanti aliquid venderet; et respondisset illa, atque addidisset : *hospes, non pote minoris :* tulisse eum moleste, se non effugere hospitis speciem, quum ætatem ageret Athenis, optimeque loqueretur. » (*In Bruto*, n. 172.)

« Quomodo et illa attica anus Theophrastum hominem, alioqui disertissimum, annotata unius affectatione verbi, hospitem dixit : nec alio se id deprehendisse interrogata respondit, quam quod nimium attice loqueretur. » (QUINT. lib. 8, cap. 1.)

[3] « Spoliavit virtutem suo decore, imbecillamque reddidit, quod negavit in ea sola positum esse beate vivere. » (*Acad. Quæst.* lib. 1, n. 33.)

plus grande gloire, la réduisant à l'impuissance de rendre par elle-même l'homme heureux. Il attribue la suprême divinité[1], dans un endroit à l'intelligence, dans un autre au ciel en général, et après cela aux astres en particulier.

Il mourut à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, épuisé de travaux et de veilles[2]. On dit qu'en mourant il murmura fort contre nature, de ce qu'elle accordait une longue vie aux cerfs et aux corneilles, qui n'en tirent aucune utilité, pendant qu'elle abrégeait le cours de celle des hommes, qu'une plus longue vie mettrait en état de parvenir à une connaissance parfaite des sciences; murmure également inutile et injuste, et que la raison seule a appris à plusieurs des anciens à condamner comme une espèce de révolte contre la volonté divine. *Quid enim est aliud gigantum more bellare cum diis, nisi naturæ repugnare*[3] ?

STRATON était de Lampsaque[4]. Il s'appliqua beaucoup à la physique, et peu à la morale; ce qui lui fit donner le nom de *physicien*. Il commença à tenir son école la troisième année de la 123e olympiade[5], et il y enseigna pendant dix-huit ans. Il fut maître de Ptolémée Philadelphe.

LYCON, de la Troade. Il gouverna son école pendant quarante ans.

ARISTON, CRITOLAUS. Ce dernier était un des trois ambassadeurs que les Athéniens envoyèrent à Rome la deuxième année de la 140e olympiade, et la 534e de Rome[6].

DIODORE. Ce fut un des derniers qui se distinguèrent dans la secte des philosophes péripatéticiens.

ARTICLE VI.

De la secte des Cyniques.

ANTISTHÈNE.

Les philosophes cyniques doivent leur origine et leur établissement à Antisthène, disciple de Socrate[7]. Cette secte tira son

[1] De Natur. Deor. l. 1, n. 35.
[2] Tusc. Quæst. l. 3, n. 69.
[3] Cic. de Senec. n. 5.
[4] Laert.
[5] AN. M. 3718.
[6] AN. M. 3781.
[7] Laert.

nom du lieu où son fondateur enseignait, appelé *Cynosarge* [1], qui était dans un faubourg d'Athènes. Si cette origine est la vraie, au moins ne peut-on douter que leur impudence ne leur ait bien confirmé un nom que le lieu leur avait donné. Antisthène menait une vie fort dure, et n'avait pour tout habit qu'un méchant manteau. Il avait une longue barbe, un bâton à la main, une besace sur le dos. Il comptait pour rien la noblesse et les richesses, et faisait consister le souverain bonheur de l'homme dans la seule vertu. Comme on lui demandait à quoi lui avait servi la philosophie, il répondit : *A pouvoir vivre avec moi.*

DIOGÈNE.

Diogène fut le plus célèbre de ses disciples [2]. Il était de Sinope, ville de Paphlagonie. Il en fut chassé pour le crime de fausse monnaie. Son père, qui était banquier, fut banni pour le même crime. Diogène, étant venu à Athènes, alla trouver Antisthène, qui le rebuta fort et le repoussa avec son bâton, parce qu'il avait résolu de ne plus prendre de disciples. Diogène ne s'étonna point, et, baissant la tête, « Frappez, frappez, lui dit-il; ne craignez « point : vous ne trouverez jamais de bâton assez dur pour m'é« loigner de vous tant que vous parlerez. » Antisthène, vaincu par l'opiniâtreté de Diogène, lui permit d'être son disciple.

Diogène profita bien de ses leçons, et imita parfaitement sa manière de vivre. Il n'avait pour tout meuble qu'un bâton, une besace et une écuelle. Encore, ayant aperçu un jeune enfant qui buvait dans le creux de sa main : *Il m'apprend,* dit-il, *que je conserve encore du superflu*, et il cassa son écuelle. Il marchait toujours les pieds nus, sans porter jamais de sandales, non pas même lorsque la terre était couverte de neige. Un tonneau lui servait de logis : il le promenait partout devant lui, et il n'eut point d'autre maison. On sait ce qu'il dit à Alexandre, qui l'alla visiter à Corinthe, et la célèbre parole de ce prince : *Je voudrais être Diogène, si je n'étais pas Alexandre.* Juvénal [3], en

[1] Ce mot signifie *un chien blanc*, ou *prompt et vite*.
[2] Laert.
[3] Sensit Alexander, testa quum vidit in illa
Magnum habitatorem, quanto felicior hic qui
Nil cuperet quam qui totum sibi posceret
[orbem.



effet, trouve l'habitant du tonneau plus grand et plus heureux que le conquérant de l'univers. L'un ne souhaitait rien, et le monde entier ne suffisait pas à l'autre. Sénèque ne se trompe donc pas quand il dit qu'Alexandre, le plus fier des hommes, et qui croyait que tout devait trembler devant lui, le céda ce jour-là à Diogène, ayant trouvé en lui un homme à qui il ne pouvait ni rien donner ni rien ôter[1].

Au reste, il ne faut pas croire qu'avec son manteau plein de pièces, sa besace et son tonneau, il en fût plus humble[2]. Il tirait autant de vanité de toutes ces choses qu'Alexandre en pouvait tirer de la conquête de toute la terre. Étant entré un jour chez Platon, qui était meublé assez magnifiquement, il se mit à deux pieds sur un beau tapis, et dit : *Je foule aux pieds le faste de Platon. Oui,* répliqua celui-ci, *mais par une autre sorte de faste.*

Il avait un souverain mépris pour tout le genre humain. Se promenant en plein midi, une lanterne allumée à la main, on lui demanda ce qu'il cherchait : *Je cherche un homme*, répondit-il.

Il vit un jour un homme qui se faisait chausser par un esclave : *Tu ne seras pas content*, dit-il, *jusqu'à ce qu'il te mouche. De quoi te servent tes mains ?*

Une autre fois, en passant, il vit des juges qui menaient au supplice un homme qui avait volé une petite fiole dans le trésor public : *Voilà de grands voleurs*, dit-il, *qui en conduisent un petit.*

Des parents qui lui présentaient un jeune homme pour être son disciple lui en disaient tous les biens imaginables : qu'il était sage, de bonnes mœurs, et qu'il savait beaucoup. Diogène écouta tout fort tranquillement : *Puisqu'il est si accompli,* dit-il, *il n'a aucun besoin de moi.*

On l'a accusé de parler et de penser mal de la Divinité[3]. Il disait que le bonheur constant d'Harpalus, qui passait généra-

[1] « Quidni victus sit illo die, quo homo, supra mensuram humanæ superbiæ tumens, vidit aliquem cui nec dare quidquam posset, nec eripere? » (SEN. *de Benef.* lib. 5, cap. 6.)

[2] Ælian. l. 3, cap. 29. Diog. Laert.

[3] De Natur. Deor. l. 3, n. 83.



lement pour un voleur et un brigand, portait témoignage contre les dieux.

Parmi d'excellentes maximes de morale, il en avait aussi de très-pernicieuses. Il regardait la pudeur comme une faiblesse, et ne craignait point de braver avec effronterie tous les sentiments de retenue et de honte naturelle. En général, le caractère des cyniques était d'outrer tout en matière de morale, et de rendre la vertu même, s'il était possible, haïssable, par les excès et les travers auxquels ils la portaient.

Insani sapiens nomen ferat, æquus iniqui,
Ultra quam satis est virtutem si petat ipsam [1].

Son historien lui donne une éloquence fort persuasive, et en rapporte des effets merveilleux. Onésicrite avait envoyé à Athènes un de ses fils [2]. Ce jeune homme, ayant entendu quelques leçons de Diogène, se fixa dans cette ville. Son frère aîné bientôt après en fit autant. Onésicrite lui-même, ayant eu la curiosité d'entendre ce philosophe, devint son disciple, tant l'éloquence de Diogène avait d'attraits. Cet Onésicrite était un homme important. Il fut fort considéré d'Alexandre [3]; il le suivit dans ses guerres, il y eut des emplois de distinction, et il composa une histoire qui renfermait les commencements de la vie d'Alexandre. Phocion, encore plus illustre que lui, fut disciple de Diogène, aussi bien que Stilpon de Mégare.

Diogène, en passant à l'île d'Égine, fut pris par des pirates, qui l'emmenèrent en Crète, et l'exposèrent en vente [4]. Il répondit au crieur qui lui demandait : *Que savez-vous faire?* qu'il savait commander aux hommes, et le pressa de dire : *Qui est-ce qui veut acheter son maître?* Un Corinthien, appelé *Xéniade*, l'acheta, et, l'ayant mené avec lui à Corinthe, le donna pour précepteur à ses fils. Il lui confia aussi toute l'intendance de sa maison. Diogène s'acquitta si bien de tous ces emplois, que Xéniade ne pouvait se lasser de dire partout : *Un bon génie est entré chez moi.* Les amis de Diogène voulurent le racheter : *Vous n'êtes pas sages*, leur dit-il : *les lions ne sont pas esclaves de ceux qui*

[1] Horat. l. 1, epist. 6.
[2] Diog. Laert.
[3] Plut. in Alex. p. 701.
[4] Diog. Laert.

les nourrissent, mais ceux-ci sont les valets des lions. Il éleva très-bien les enfants de Xéniade, et s'en fit fort aimer. Il vieillit dans cette maison, et quelques-uns disent qu'il y mourut.

Il ordonna en mourant qu'on laissât son corps sur la terre sans l'inhumer. « Quoi! lui dirent ses amis, vous demeurerez exposé « aux bêtes farouches et aux oiseaux! Non, répondit-il : vous « mettrez auprès de moi un bâton afin que je les chasse. Et com- « ment le pourrez-vous, dirent-ils, puisque vous n'aurez plus « de sentiment? Que m'importe donc, répliqua le cynique, « d'être mangé par les bêtes, puisque je n'en sentirai rien [1]? »

On n'eut point d'égard à cette grande indifférence de Diogène pour la sépulture. Il fut enterré magnifiquement près de la porte qui était vers l'isthme. On érigea à côté de son tombeau une colonne, sur laquelle on plaça un chien de marbre de Paros.

Il mourut âgé de près de quatre-vingt-dix ans, selon quelques-uns, le jour même de la mort d'Alexandre; mais d'autres le font survivre de quelques années à ce prince.

CRATÈS.

Cratès le cynique fut un des principaux disciples de Diogène [2]. Il était Thébain, d'une famille très-considérable, et qui possédait de grands biens. Il vendit tout son patrimoine, dont il tira plus de deux cents talents [3], qu'il mit entre les mains d'un banquier et le pria de les rendre à ses enfants, en cas qu'ils se trouvassent avoir peu d'esprit; mais, s'ils avaient assez d'élévation pour être philosophes, il lui permit de distribuer cet argent aux citoyens de Thèbes, parce que les philosophes n'avaient besoin de rien. Toujours de l'excès et du travers, jusque dans les actions louables par elles-mêmes.

Hipparchia, sœur de Métrocle l'orateur, charmée des manières libres de Cratès, voulut absolument l'épouser, malgré l'opposition de tous ses parents. Cratès, à qui ils s'étaient adressés, fit de son côté tout ce qu'il put pour la détourner de ce mariage. S'étant dépouillé devant elle pour lui faire voir sa bosse et son corps tout de travers, et ayant jeté par terre son man-

[1] Tusc. Quæst. l. 1, n. 104.
[2] Diog. Laert.
[3] Deux cent mille écus. = 610,000 fr. — L.

teau, sa besace et son bâton : *Voilà toutes mes richesses*, dit-il, *et ma femme n'en doit prétendre d'autres pour elle-même.* Elle persista dans son dessein, épousa ce bossu, s'habilla en cynique, et devint encore plus effrontée que son mari.

L'effronterie était le caractère dominant de ces philosophes. Ils reprochaient aux autres leurs défauts sans garder aucun ménagement, ajoutant même à leurs reproches un air de mépris et d'insulte. C'est ce qui, selon quelques-uns, leur fit donner le nom de *cyniques*, parce qu'ils étaient mordants, et qu'ils aboyaient après tout le monde comme des chiens, et aussi parce qu'ils n'avaient honte de rien, et qu'ils tenaient qu'il était permis de tout faire en public sans pudeur et sans retenue.

Cratès florissait à Thèbes vers la 113e olympiade [1], et effaçait tous les autres cyniques de ce temps. C'est lui qui a été le maître de Zénon, chef de la secte des stoïciens, si renommée.

ARTICLE VII.

Des Stoïciens.

ZÉNON.

Zénon était de la ville de Citium dans l'île de Cypre [2]. Comme il revenait d'acheter de la pourpre de Phénicie, car il s'était d'abord appliqué au commerce, il fit naufrage au port de Pirée. Cette perte le rendit fort triste. Il se retira à Athènes, entra chez un libraire, se mit à lire un livre de Xénophon, dont la lecture lui causa un plaisir infini et lui fit oublier son chagrin. Il demanda au libraire où demeuraient ces sortes de gens dont parlait Xénophon. Cratès le cynique passa par hasard dans ce moment. Le libraire [2] le montra du bout du doigt à Zénon, et l'exhorta à le suivre. Il commença [3] en effet dès ce jour-là à être son disciple; il était pour lors âgé de trente ans. Il sentit bientôt tout le prix et toute l'utilité de la philosophie. Il se félicitait lui-même sur le malheur qui lui était arrivé, et disait

[1] AN. M. 3676.
[2] Diog. Laert.
[3] AN. M. 3672.

souvent que jamais navigation n'avait été aussi heureuse pour lui que celle où il avait fait naufrage. La morale des cyniques lui plut fort, mais il ne put goûter leur impudence et leur effronterie.

Après avoir étudié dix ans sous Cratès, et passé dix autres années chez Stilpon de Mégare, Xénocrate, et Polémon, il établit à Athènes une nouvelle secte[1]. Sa réputation ne tarda guère à se répandre dans toute la Grèce. Il devint en peu de temps le plus distingué des philosophes du pays. Comme il enseignait ordinairement dans une galerie, ses sectateurs furent appelés *Stoïcens*, du mot grec στοὰ, qui signifie *galerie, portique*.

Ayant rencontré un jeune homme qui, plein d'estime pour lui-même et se croyant fort habile, prenait toujours la parole dans les assemblées : *Souvenez-vous*, lui dit-il, *que la nature nous a donné deux oreilles et une seule bouche, pour nous apprendre qu'il faut plus écouter que parler.*

Zénon vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans, sans avoir jamais eu aucune incommodité[2]. Il y avait quarante-huit ans qu'il enseignait sans interruption, et soixante-huit qu'il avait commencé de s'appliquer à la philosophie sous Cratès le cynique. Eusèbe met sa mort à la 129e olympiade[3]. Il fut fort regretté. Quand Antigone, roi de Macédoine, en apprit la nouvelle, il en fut sensiblement touché. Les Athéniens lui firent ériger un tombeau dans le bourg de Céramique, et, par un décret public, où ils faisaient son éloge comme d'un philosophe qui avait perpétuellement excité à la vertu les jeunes gens qui étaient sous sa discipline, et qui avait toujours mené une vie conforme aux préceptes qu'il enseignait, ils lui décernèrent une couronne d'or, et lui firent rendre des honneurs extraordinaires : « Afin, dit le décret, que tout le monde sache que les Athéniens « ont soin d'honorer les gens d'un mérite distingué, et pendant « leur vie, et après leur mort. » Rien ne fait plus d'honneur à une nation que des sentiments si nobles et si généreux, qui partent d'un grand fonds d'estime pour la science et pour la vertu.

[1] AN. M. 3692.
[2] Laert.
[3] AN. M. 3740.

J'ai déjà remarqué ailleurs qu'une nation voisine, je parle de l'Angleterre, se distingue par cette estime qu'elle fait des grands hommes en ce genre, et par la reconnaissance qu'elle marque à ceux qui ont relevé la gloire de leur patrie.

CLÉANTHE.

Cléanthe était d'Assos dans la Troade [1]. Il n'avait que quatre drachmes, c'est-à-dire quarante sous [2], quand il entra à Athènes. Il se rendit fort recommandable par la patience courageuse avec laquelle il soutenait les plus durs et les plus pénibles travaux. Il passait la nuit presque entière à puiser de l'eau pour un jardinier, afin d'avoir de quoi vivre et de pouvoir s'appliquer à l'étude de la philosophie pendant le jour. Cité devant les juges de l'Aréopage pour rendre compte, selon que l'ordonnait une loi de Solon, de quoi il vivait, il produisit en témoignage le jardinier, et sans doute ses propres mains endurcies par le travail, et pleines de callosités. Les juges, ravis en admiration, ordonnèrent qu'on lui fournît du trésor public dix mines, c'est-à-dire six cents livres [3]. Zénon lui défendit de les accepter ; tant la pauvreté était en honneur parmi ces philosophes! Il remplit la chaire du Portique avec beaucoup de réputation.

Il avait naturellement l'esprit pesant et tardif, mais il surmonta ce défaut par une application opiniâtre au travail. L'éloquence n'était pas son talent. Il s'avisa pourtant de composer une rhétorique [4], aussi bien que Chrysippe, dont il sera bientôt parlé ; mais l'un et l'autre avec si peu de succès, que, si l'on en croit Cicéron, bon juge certainement en cette matière, ces ouvrages n'étaient propres qu'à rendre un homme muet.

CHRYSIPPE.

Chrysippe était de Soli, ville de Cilicie [5]. Il avait l'esprit fort subtil, et propre aux disputes de la dialectique, où il s'était fort exercé, et sur laquelle il avait fait plusieurs traités. Diogène

[1] Laert.
[2] 3 fr. 66 c. — L.
[3] 910 fr. — L.
[4] « Scripsit Artem rhetoricam Cleanthes, Chrysippus etiam, sed sic, ut, si quis obmutescere concupierit, nihil aliud legere debeat. » (*De Finib.* lib. 4, n. 7.)
[5] Laert.



Laërce les fait monter à plus de trois cents. On prétend que ce qui l'engagea à écrire beaucoup fut l'envie qu'il portait à Épicure, qui avait fait plus de livres qu'aucun autre philosophe; mais il n'égala jamais ce concurrent. Ses ouvrages étaient peu travaillés, et, par une suite nécessaire, peu corrects, pleins de répétitions ennuyeuses, et souvent même de contradictions. C'était le défaut ordinaire des stoïciens, de mêler beaucoup de subtilité et de sécheresse dans leurs disputes, soit de vive voix, soit par écrit. Ils évitaient, ce semble, avec autant de soin tout agrément dans le style comme tout relâchement dans les mœurs. Cicéron ne les blâmait pas beaucoup de manquer d'un talent entièrement étranger à leur profession [1], et qui n'y était pas absolument nécessaire. *Si un philosophe* [2], dit-il, *a de l'éloquence, je lui en sais bon gré; s'il n'en a point, je ne lui en fais pas un crime.* Il se contentait qu'ils fussent clairs et intelligibles [3]; et c'est par où il estimait Épicure.

Quintilien cite souvent avec éloge un ouvrage que Chrysippe avait fait sur l'éducation des enfants.

Il s'associa pendant quelque temps aux académiciens [4], soutenant à leur manière sur un même sujet le pour et le contre. Les stoïciens se plaignirent de ce que Chrysippe avait ramassé tant et de si forts arguments pour le système des académiciens, qu'il ne put ensuite les réfuter; ce qui avait fourni des armes à Carnéade, leur antagoniste.

Sa doctrine, sur plusieurs points, ne faisait pas d'honneur à sa secte, et n'était capable que de la décrier [5]. Il croyait les dieux périssables, et soutenait qu'ils périraient en effet dans l'incendie du monde. Il permettait les incestes les plus criants et les plus abominables, et admettait la communauté des femmes parmi les sages [6]. Il avait composé plusieurs écrits remplis d'obscénités qui faisaient horreur. Voilà ce qu'était le philosophe qui passait

[1] « Videmus iisdem de rebus jejune quosdam et exiliter, ut eum, quem acutissimum ferunt, Chrysippum, disputavisse; neque ob eam rem philosophiæ non satisfecisse, quod non habuerunt hanc dicendi ex arte alienam facultatem. » (*De Orat.* l. 1, n. 49.)

[2] « A philosopho, si afferat eloquentiam, non asperner; si non habeat, non admodum flagitem. » (*De Finib.* lib 1, n. 15.)

[3] « Oratio me istius philosophi non offendit. Nam et complectitur verbis quod vult, et dicit plane quod intelligam. » (Ibid.)

[4] Acad. l. 4, n. 7.

[5] Plut. contra Stoic. pag. 1074, 1075.

[6] Laert.

pour le plus ferme appui du Portique[1], c'est-à-dire de la secte la plus sévère du paganisme.

Il doit paraître étonnant, après cela, que Sénèque fasse de ce philosophe[2], en le joignant à Zénon, un éloge si magnifique, jusqu'à dire de l'un et de l'autre qu'ils ont fait de plus grandes choses par les travaux de leur cabinet que s'ils avaient commandé des armées, rempli les premières places d'un État, établi de sages lois; et qu'il les considère comme des législateurs, non d'une seule ville, mais du genre humain entier.

Chrysippe mourut dans la 143e olympiade[3]. On lui dressa un tombeau parmi ceux des plus illustres Athéniens. Sa statue se voyait dans le Céramique.

DIOGÈNE LE BABYLONIEN.

Diogène le Babylonien était ainsi appelé, parce que Séleucie, sa patrie, était voisine de Babylone. Il était un des trois philosophes qu'Athènes députa vers les Romains.

Il fit paraître une grande modération et une grande tranquillité d'âme dans une conjoncture capable d'émouvoir l'homme le plus doux et le plus patient. Il faisait une dissertation sur la colère[4]. Un jeune homme, pétulant et effronté à l'excès, lui cracha au visage, apparemment pour voir s'il mettait en pratique les leçons qu'il donnait aux autres. Le philosophe, sans paraître ému, et sans hausser le ton, dit froidement: *Je ne me fâche point; mais néanmoins je doute si je devrais me fâcher*. Ce doute convenait-il à un stoïcien?

ANTIPATER.

Antipater était de Sidon. Il est souvent parlé de lui dans le quatrième livre des Questions académiques comme de l'un des stoïciens les plus habiles et les plus estimés. Il avait été disciple de Diogène le Babylonien, et Posidonius fut le sien.

[1] « Fulcire putatur porticum stoicorum. » (*Acad.* 4, 75.)

[2] « Nos certe sumus qui dicimus et Zenonem et Chrysippum majora egisse quam si duxissent exercitus, gessissent honores, leges tulissent, quas non uni civitati, sed toti humano generi tulerunt. » (SEN. *De ot. sap.* cap. 32.)

[3] AN. M. 3793.

[4] « Ei de ira quum maxime disserenti adolescens protervus inspuit. Tulit hoc ille leniter ac sapienter. Non quidem, inquit, irascor : sed dubito tamen an irasci oporteat. » (SEN. *de Ira*, lib. 3, cap. 38.)

PANÉTIUS.

Panétius a été sans contredit un des plus célèbres philosophes de la secte stoïcienne[1]. Il était Rhodien, et ses ancêtres avaient commandé les armées de la république. On peut placer sa naissance vers le milieu de la 148e olympiade[2].

Il répondit parfaitement aux soins particuliers qu'on avait pris de son éducation, et se livra tout entier à l'étude de la philosophie. L'inclination, peut-être les préjugés, le déterminèrent en faveur de la secte des stoïciens, alors très-accréditée. Antipater de Tarse fut son maître. Il l'écouta en homme qui connaissait les droits de la raison[3] : et malgré la déférence aveugle avec laquelle les stoïciens recevaient les décisions des fondateurs du Portique, Panétius abandonna sans scrupule celles qui ne lui parurent pas suffisamment établies.

Pour satisfaire son désir d'apprendre, qui était sa passion dominante, il quitta Rhodes, peu touché des avantages auxquels semblait le destiner la grandeur de sa naissance. Les personnes les plus distinguées en tout genre de littérature se rassemblaient ordinairement à Athènes, et les stoïciens y avaient une école fameuse. Panétius la fréquenta avec assiduité, et en soutint dans la suite la réputation avec éclat. Les Athéniens, résolus de se l'attacher, lui offrirent le droit de bourgeoisie : il les en remercia. « Un homme modeste, leur dit-il[4], au rapport « de Proclus, doit se contenter d'une seule patrie. » En quoi il imitait Zénon, qui, dans la crainte de blesser ses citoyens, ne voulut point accepter la même grâce[5].

Le nom de Panétius ne tarda guère à passer les mers. Les sciences, depuis quelque temps, avaient fait à Rome des progrès considérables. Les grands les cultivaient à l'envi, et ceux que leur naissance ou leur capacité avait mis à la tête des affaires se faisaient un honneur de les protéger efficacement. Voilà les circonstances dans lesquelles Panétius vint à Rome. Il y était ardemment souhaité. La jeune noblesse courut à ses leçons,

[1] Strab. l. 14, pag. 655.
[2] AN. M. 3814.
[3] De Divin. l. 1, n. 6.
[4] Procl. in Hesiod. pag. 151.
[5] Plut. de Stoic. rep. pag. 1034.

et il compta parmi ses disciples les Lélius et les Scipions. Une amitié tendre les unit depuis ; et Panétius, comme le témoignent plusieurs écrivains, accompagna Scipion dans ses diverses expéditions. En revanche cet illustre Romain lui donna, dans une occasion éclatante, des marques de la confiance la plus flatteuse. Panétius fut le seul sur lequel il jeta les yeux lorsque le sénat le nomma son ambassadeur auprès des peuples et des rois de l'Orient alliés de la république[1]. Les liaisons de Panétius avec Scipion ne furent pas inutiles aux Rhodiens, qui employèrent souvent avec succès le crédit de leur compatriote[2].

On ne sait point précisément l'année de sa mort. Cicéron nous apprend que Panétius a vécu trente ans après avoir publié le Traité des devoirs de l'homme, que Cicéron a fondu dans le sien ; mais on ne sait pas en quel temps ce traité a paru. On peut juger qu'il le publia à la fleur de son âge. Le cas et l'usage que Cicéron en a fait en traitant la même matière sont de bons garants de l'excellence de cet ouvrage, dont la perte doit être regrettée. Il en avait composé beaucoup d'autres, dont on peut voir le dénombrement dans le mémoire de M. l'abbé Sevin sur la vie et sur les ouvrages de Panétius[3], que je n'ai fait qu'extraire dans ce que j'en ai rapporté ici.

Il faut avouer, à la louange des stoïciens, que, moins occupés que les autres philosophes de spéculations frivoles et souvent dangereuses, ils consacraient leurs veilles à l'éclaircissement de ces grands principes de la morale qui sont le plus ferme appui de la société ; mais la sécheresse et la dureté qui régnaient dans leurs écrits aussi bien que dans leurs mœurs rebutaient la plupart des lecteurs, et diminuaient beaucoup l'utilité qu'on en aurait pu tirer[4]. L'exemple des fondateurs du Portique, Cléanthe et Chrysippe, ne séduisit point Panétius. Attentif aux intérêts du public, et persuadé que l'utile ne passe d'ordinaire qu'à la

[1] « P. Africani historiæ loquuntur, in legatione illa nobili quam obiit, Panætium unum omnino comitem fuisse. » (Cic. *Acad. Quæst.* lib. 4, n. 5.)

[2] Plut. in Moral. p. 814.

[3] Tome X des Mémoires de l'Acad. des belles lettres.

[4] « Stoici horridiores evadunt, asperiores, duriores, et oratione et moribus. Quam illorum tristitiam atque asperitatem fugiens Panætius, nec acerbitatem sententiarum, nec disserendi spinas probavit : fuitque in altero genere mitior, in altero illustrior. » (*De Finib.* l. 4, n. 78, 79.)

faveur de l'agréable, à la solidité du raisonnement il joignit la beauté et l'élégance du style, et répandit dans ses ouvrages les grâces et les ornements dont ils étaient susceptibles.

POSIDONIUS.

Posidonius était d'Apamée en Syrie; mais il passa la plus grande partie de sa vie à Rhodes, où il enseigna la philosophie avec grande réputation, et fut employé au gouvernement avec un pareil succès.

Pompée, au retour de son expédition contre Mithridate, passa par Rhodes pour le voir. Il le trouva malade. Nous verrons dans la suite comment se passa cette visite.

ÉPICTÈTE.

Je ferais injure à la secte des stoïciens si, dans le dénombrement de ceux qui s'y sont attachés, j'omettais Épictète, celui peut-être de tous ces philosophes qui lui a fait le plus d'honneur par la sublimité de ses sentiments et par la régularité de sa conduite.

Épictète était né à Hiérapolis, ville de Phrygie, vis-à-vis de Laodicée. La bassesse de son origine nous a dérobé la connaissance de ses parents. Il fut esclave d'un Épaphrodite, nommé par Suidas un *des gardes de Néron;* et c'est d'où lui fut donné le nom d'*Épictète*[1], qui signifie *serviteur acheté, esclave.* On ne sait ni par quel accident il fut mené à Rome, ni comment il fut vendu ou donné à Épaphrodite; on sait seulement qu'il fut son esclave. Épictète fut apparemment mis en liberté. Il fut toujours attaché à la philosophie des stoïciens, qui était alors la secte la plus parfaite et la plus sévère.

Il vécut à Rome jusqu'à l'édit de Domitien[2] qui en chassa tous les philosophes. Si l'on en croit Quintilien[3], plusieurs d'entre eux cachaient de grands vices sous un si beau nom, et ils s'étaient fait la réputation de philosophes, non par leur vertu et

[1] Ἐπίκτητος.

[2] AN. J. C. 94.

[3] « Nostris temporibus sub hoc nomine maxima in plerisque vitia latuerunt. Non enim virtute ac studiis, ut haberentur philosophi, laborabant; sed vultum, et tristitiam, et dissentientem a cæteris habitum pessimis moribus prætendebant. » (QUINT. in *Proœm.* lib. 1.)

leur science, mais par un visage triste et sévère, et par une singularité d'habit et de manières qui servait de masque à des mœurs très-corrompues. Peut-être Quintilien charge-t-il un peu ce portrait pour faire plaisir à l'empereur ; ce qui est certain, c'est qu'on ne peut en aucune sorte l'appliquer à Épictète.

Au sortir de Rome, il alla s'établir à Nicopolis, ville considérable d'Épire, où il passa plusieurs années, toujours dans une grande pauvreté, mais toujours fort honoré et fort respecté. Il revint ensuite à Rome, sous le règne d'Adrien, de qui il fut fort considéré. On ne marque ni le temps, ni le lieu, ni aucune circonstance de sa mort ; il mourut dans une assez grande vieillesse.

Il réduisait toute sa philosophie à souffrir les maux patiemment et à se modérer dans les plaisirs ; ce qu'il exprimait par ces deux mots grecs, ἀνέχου καὶ ἀπέχου, *sustine et abstine.*

Celse, qui a écrit contre les chrétiens, dit[1] que son maître lui serrant la jambe avec beaucoup de violence, il lui dit sans s'émouvoir et comme en riant : *Mais vous m'allez casser la jambe.* Et comme cela fut arrivé, il lui dit du même ton : *Ne vous l'avais-je pas bien dit, que vous me la casseriez ?*

Lucien se moque d'un homme qui avait acheté très-cher la lampe d'Épictète[2], quoiqu'elle ne fût que de terre ; comme s'il se fût imaginé qu'en s'en servant il deviendrait aussi habile que cet admirable et vénérable vieillard.

Épictète avait composé plusieurs écrits, dont il ne nous reste que son *Enchiridion* ou *Manuel;* mais Arrien, son disciple, a fait un grand ouvrage qu'il prétend n'être composé que des choses qu'il avait ouï dire, et qu'il avait recueillies, autant qu'il avait pu, dans les mêmes termes. Des huit livres qui formaient cet ouvrage, nous n'en avons que quatre.

Stobée nous a conservé quelques sentences de ce philosophe, qui étaient échappées à la diligence de son disciple. J'en citerai ici deux ou trois.

« Il ne dépend pas de toi d'être riche, mais il dépend de « toi d'être heureux. Les richessses mêmes ne sont pas tou-

[1] Orig. in Cels. lib. 7.

[2] Trois mille drachmes, c'est-à-dire quinze cents livres. = 2,750 fr. — L. Lucian. advers. Indoct. p. 548.

« jours un bien, et certainement elles sont toujours de peu « de durée; mais le bonheur qui vient de la sagesse dure toujours.

« Quand tu vois une vipère ou un serpent dans une boîte « d'or, l'en estimes-tu davantage? et n'as-tu pas toujours pour « elle la même horreur, à cause de sa nature malfaisante et venimeuse? Fais de même à l'égard du méchant, quand tu le « vois environné d'éclat et de richesses.

« Le soleil n'attend point qu'on le prie pour faire part de sa « lumière et de sa chaleur. A son exemple, fais tout le bien qui « dépend de toi, sans attendre qu'on te le demande. »

Voici la prière qu'Épictète souhaitait de faire en mourant : elle est tirée d'Arrien. « Seigneur, ai-je violé vos commandements? Ai-je abusé des présents que vous m'avez faits? Ne « vous ai je pas soumis mes sens, mes vœux, mes opinions? Me « suis-je jamais plaint de vous? Ai-je accusé votre providence? « J'ai été malade, parce que vous l'avez voulu, et je l'ai voulu de « même. J'ai été pauvre, parce que vous l'avez voulu, et j'ai été « content de ma pauvreté. J'ai été dans la bassesse, parce que « vous l'avez voulu, et je n'ai jamais désiré d'en sortir. M'avez-vous jamais vu triste de mon état? M'avez-vous surpris dans « l'abattement et dans le murmure? Je suis encore tout prêt à « subir tout ce qu'il vous plaira d'ordonner de moi. Le moindre « signal de votre part est pour moi un ordre inviolable. Vous « voulez que je sorte de ce spectacle magnifique, j'en sors, et je « vous rends mille très-humbles grâces de ce que vous avez daigné m'y admettre pour me faire voir tous vos ouvrages, et pour « étaler à mes yeux l'ordre admirable avec lequel vous gouvernez cet univers. » Quoiqu'il soit aisé de remarquer ici des traits empruntés du christianisme, qui alors commençait à jeter une grande lumière, on sent néanmoins un homme bien content de lui-même, et qui, par ses fréquentes interrogations, semble défier la Divinité même de trouver en lui aucun défaut : sentiment et prière véritablement dignes d'un stoïcien, tout fier de sa prétendue vertu! Saint Paul, si rempli de bonnes œuvres, ne parlait pas ainsi. *Je n'ose pas me juger moi-même,* disait-il; *car encore que ma conscience ne me reproche rien, je ne suis pas*

justifié pour cela; mais celui qui me juge, c'est le Seigneur[1]. Au reste, cette prière, tout imparfaite qu'elle est, sera la condamnation de beaucoup de chrétiens; car elle nous montre qu'une parfaite obéissance, un entier dévouement, une pleine résignation à toutes les volontés de Dieu, étaient regardés par le paganisme même comme des devoirs indispensables de la créature à l'égard de celui de qui elle tient l'être. Ce philosophe a connu le terme des devoirs et des vertus : il a eu le malheur d'en ignorer le principe.

Épictète était à Rome dans le temps que saint Paul y faisait tant de conversions, et que le christianisme naissant brillait avec tant d'éclat par la constance inouïe des fidèles. Mais, loin de profiter d'une si vive lumière, il blasphémait contre la foi des premiers chrétiens et contre le courage héroïque des martyrs. Dans le quatrième chapitre du septième livre d'Arrien, Épictète, après avoir montré qu'un homme qui sent sa liberté, et qui est persuadé que rien ne lui peut nuire, parce qu'il a Dieu pour libérateur, ne craint ni les satellites ni les épées des tyrans, ajoute : *La folie et la coutume ont pu porter quelques-uns à les mépriser, comme elles y portent les Galiléens*[2], *et la raison et la démonstration ne pourront le faire.* Il n'y avait rien de plus opposé à la doctrine évangélique que l'orgueil stoïcien.

[1] I Corinth. cap. 4, v. 3 et 4.

[2] C'est ainsi que les chrétiens étaient appelés.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME NEUVIÈME.

LIVRE VINGT-SIXIÈME.

DES GRAMMAIRIENS, DES PHILOLOGUES, DES RHÉTEURS, DES SOPHISTES.

LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

DES BELLES-LETTRES.

LIVRE VINGT-HUITIÈME.

DES SCIENCES SUPÉRIEURES.

PREMIÈRE PARTIE.

Histoire des Philosophes.

FIN DE LA TABLE.



